5¢ SAINT ANACLET
ENSOLEILLE AVEC PERIODES NUAGEUSES

LA PRESSE

Le plus grand quotidien français d'Amérique

EDITION PROVINCIALE

76e ANNEE — No

MONTREAL, MERCREDI 13 JUILLET 1960

2 CAHIERS — 50 PAGES

MLLE LORTIE
COMPTABILITE
1-G 1-G
ED. PROVINCIALE



DOS A DOS, voici les deux principaux rivaux de la "convention" démocrate qui se tient actuellement à Los-Angeles pour le choix d'un candidat à la présidence des Etats-Unis. A gauche, le sénateur Lyndon Johnson, du Texas, et à droite le sénateur John Kennedy, du Massachusetts. Ce dernier, qui est à peu près assuré de la victoire, a accepté, hier, de participer à une "assemblée contradictoire" avec M. Johnson devant la délégation du Texas. On voit ici M. Kennedy faisant non pas une sortie dramatique, mais, pour regagner son siège après son discours, passant derrière M. Johnson qui a pris sa place au micro.

Contrôle des dépenses gouvernementales

Création au Québec d'un Bureau de la Trésorerie

Québec, 13. (par **Vincent PRINCE**) — Le premier ministre Lesage a officiellement annoncé, hier après-midi, que son gouvernement vient de créer un bureau de la Trésorerie, dont le rôle consistera à contrôler les dépenses gouvernementales non seulement après mais même avant qu'elles ne soient effectuées.

Etabli sur le modèle de celui d'Ottawa, sur lequel M. Lesage a d'ailleurs siégé lui-même, ce bureau sera composé du premier ministre et de trois autres membres du cabinet; il aura à son service des experts capables de le renseigner dans tous les domaines.

Aucune dépense de plus de $15,000 ne pourra se faire sans l'approbation de ce comité de ministres ou bureau de la Trésorerie. Il y aura, par contre, un ou des représentants de ce même bureau dans tous les ministères, dont la fonction sera de contrôler et d'approuver les dépenses de moindre importance. Rien, en somme, n'échappera à la surveillance de ce bureau.

Il y avait déjà quelque temps que la création de ce bureau défrayait la rumeur. Sa mise sur pied correspondait d'ailleurs à l'esprit du manifeste du parti libéral publié avant la campagne électorale. Aussi, l'annonce faite par M. Lesage n'a surpris personne dans les milieux politiques de la Vieille Capitale.

Orgie de dépenses

M. Lesage avait expliqué aux journalistes, quelques instants plus tôt, que le gouvernement antérieur de l'Union nationale, faisant fi de tout contrôle, s'était livré à une orgie de dépenses durant les mois qui ont précédé la dernière campagne électorale. Avec un bureau de la Trésorerie, a-t-il dit, on pourra mettre enfin de l'ordre et éviter de tels abus dans l'administration de la province.

On peut avoir une idée, a dit M. Lesage, de cette orgie des dépenses encourues par le gouvernement de l'Union nationale, en prévision de la campagne électorale, en disant que le montant des dépenses faites durant l'année 1959-1960 et payées sur l'année budgétaire

Voir TRESORERIE en page 2

"Commission" de l'ancien gouvernement abolie

L'assurance sans primes, une possibilité à l'étude

Québec, 13. (DNC) — L'hon. Jean Lesage a annoncé, hier, que la Commission d'étude des problèmes de l'hospitalisation constituée durant la dernière session avait cessé d'exister et que Québec, actuellement en pourparlers avec Ottawa, croit toujours pouvoir instaurer l'assurance-hospitalisation dans la province dès janvier 1961, sans primes de la part des contribuables, si possible.

Sur ce dernier point, celui d'un système d'assurance sans primes, M. Lesage n'a pas été catégorique, mais il a signalé, en réponse à des questions des journalistes, qu'on en étudiait actuellement la possibilité. "La PRESSE" avait fait part de la chose à ses lecteurs dès lundi de cette semaine.

La Commission d'étude sur l'assurance-hospitalisation avait été nommée par l'hon. Antonio Barrette à la suite d'un arrêté ministériel adopté en vertu de la loi votée quelques semaines plus tôt. Le parti libéral, alors dans l'opposition, avait vivement combattu la loi, soutenant que cette commission était absolument inutile, que le gouvernement possédait toutes les informations voulues pour instaurer l'assurance-hospitalisation elle-même.

Autres nouvelles sur la conférence de presse du premier ministre en page 25

La Commission d'étude était constituée comme suit :

M. Gérard Favreau, président; MM. Robert Riendeau, Jacques de La Chevrotière, H. M. D. Parks, Roger Provost, J.-B. Jobin et G. Lasalle, commissaires. Le président avait un traitement calculé sur une base de $14,000 par année. Les autres membres étaient rémunérés au tarif de $12,000 par année.

Economie de $1,000,000

M. Lesage a dit que l'abolition de cette commission fera réaliser une économie de $1,000,000 à la province. D'autre part, en participant au plan fédéral d'assurance-hospitalisation, le Québec ira chercher à Ottawa annuellement un montant de $55,000,000 que l'on a dédaigné jusqu'ici.

Le premier ministre a expliqué que les pourparlers vont bon train en ce sens avec Otta-

Voir L'ASSURANCE en page 2

Kennedy choisi ce soir?

Programme radical contre la ségrégation des Noirs

PC) — Confiant dans sa victoire, le sénateur John Kennedy a laissé entendre qu'il a déjà fait son choix d'un second comme candidat démocrate à la vice-présidence des Etats-Unis.

C'est ce soir que la convention doit aborder la phase décisive des scrutins. Les organisateurs du sénateur du Massachusetts se disent assurés que celui-ci recueillera au moins 912½ voix dès le premier tour.

Le sénateur Lyndon Johnson, du Texas, l'un des deux rivaux déclarés de M. Kennedy avec le sénateur Stuart Symington, du Missouri, refuse toujours de s'avouer d'avance vaincu. Il a accepté un débat contradictoire avec M. Kennedy devant sa propre délégation du Texas et quelques délégués du Massachusetts.

Ce fut pour lui l'occasion de rappeler la jeunesse de M. Kennedy, son absence du sénat durant la discussion de la loi sur les droits civiques et son catholicisme. "Je veux un traitement égal pour les protestants !" déclara-t-il au milieu des applaudissements de sa délégation.

M. Kennedy se borna à souligner l'unité fondamentale du parti démocrate. Exprimant sa reconnaissance pour le "travail remarquable" accompli

Voir KENNEDY en page 2



ET UN BILLET DE PARTERRE GRATIS! — Encore un cas où une tentative de l'homme pour s'assurer une autre "noble conquête" sur le monde animal aura échoué . . . plutôt durement. Un succès boeuf, diraient les amateurs de calembours. Scène: le stampede annuel de Calgary, actuellement en cours.

L'incident du "RB-47"

"K" est accusé de mensonge

Newport, R.I., 13. (UPI-PA-PC-AFP) — Les Etats-Unis ont "solennellement et vigoureusement" accusé hier soir le premier ministre soviétique, M. Nikita Khrouchtchev "d'avoir déformé les faits" et de "tenter de créer un incident international" en prétendant que l'appareil américain "B-47" abattu le 1er juillet par un chasseur soviétique avait violé l'espace aérien soviétique.

Le président Eisenhower a approuvé la déclaration émise à la "Maison blanche d'été" de Newport, dans laquelle Washington affirme "qu'à aucun moment le bombardier RB-47 n'a survolé le territoire soviétique, les eaux territoriales soviétiques ou n'a pénétré dans l'espace aérien de l'URSS".

Dans une note remise plus tard à Moscou le secrétariat d'Etat dément formellement que l'équipage de l'appareil abattu était chargé d'une mission d'espionnage; il qualifie de "cynique" et de "brutal" le comportement du gouvernement soviétique dans cette affaire et exige que les deux membres de l'équipage actuellement entre les mains des autorités soviétiques soient remis au Etats-Unis.

Déclarations fermes et rapides

Dans sa note, le secrétariat d'Etat informe le gouvernement de l'URSS que les Etats-Unis sont prêts, en coopération avec lui, à procéder à la recherche de l'avion abattu et des membres de son équipage.

"Une répétition d'actes de ce genre ne peut qu'avoir les conséquences les plus graves dont la responsabilité incombera uniquement au gouvernement soviétique", conclut le secrétariat d'Etat.

Les déclarations fermes et rapides émanant de la "Maison blanche d'été" et de Washington ont suivi de quelques heures à peine la conférence de presse de M. Khrouchtchev à Moscou au cours de laquelle le leader soviétique a annoncé que les deux aviateurs américains qui avaient survécu à l'envolée du 1er juillet au-dessus de la mer de Barents avaient avoué leur participation à une mission d'espionnage contre l'Union soviétique.

Khrouchtchev a accusé les Etats-Unis de "tenter de provo-

Voir L'INCIDENT en page 2

L'exode des Blancs continue

Une équipe technique de l'ONU dépêchée au Congo

Nations-Unies, N.Y., 13. (PA-AFP) — Les Nations unies ont décidé, hier, d'envoyer au Congo une équipe d'administrateurs et d'agents de sécurité pour contribuer à y rétablir l'ordre.

Le gouvernement du Congo avait lui-même fait appel à l'ONU dimanche dernier.

Le secrétaire général, M. Dag Hammarskjold et les membres du Conseil de sécurité, se réuniront officieusement aujourd'hui pour étudier la situation. L'envoi de troupes étrangères reste à l'étude.

Un Suédois dont l'identité n'a pas été révélée serait appelé à diriger l'équipe de l'ONU. Celle-ci serait dépêchée au Congo avant la fin de la semaine.

Bien qu'un communiqué officiel de l'ONU n'ait pas mentionné l'envoi des experts de sécurité, des diplomates ont rapporté que M. Hammarskjold leur avait fait part d'un projet en ce sens, au cours d'une réunion qui a rassemblé à son bureau les chefs de neuf délégations africaines.

Confusion croissante

Les désordres dramatiques créés au Congo par les mutineries en chaine et l'exode massif de la population blanche se doublent d'une confusion politique et diplomatique croissante.

Le gouvernement congolais, qui avait demandé l'aide des Nations-Unies pour rétablir le calme, a réclamé quelques heures après l'intervention des forces armées américaines.

Mais qu'entend-on aujourd'hui par "gouvernement congolais" ? On est toujours sans nouvelles de M. Kasavubu, président de la République et Lunumba, premier ministre, partis avant-hier pour Elisabetville, mais dont apparemment l'avion n'a pas reçu l'autorisation d'atterrir dans la capitale du Katanga.

Sur la situation au Congo les informations continuent à être fragmentaires et incomplètes. Selon les dernières dépêches parvenues à Léopoldville, le calme tend à se rétablir au Katanga où les départs d'Européens restent cependant aussi nombreux.

Pillages

A Jadotville, les magasins ont été pillés et le centre européen est pratiquement désert. A Shinkolbwe, le centre de l'uranium où 250 Européens étaient encerclés par les mutins, une intervention d'un chef congolais de la force publique, a permis de dégager les habitants du poste et de libérer quelques prisonniers.

Dans la province de Kivu on ne signale aucun trouble nouveau, mais dans la province orientale de Stanleyville, en revanche, l'atmosphère est lourde d'angoisse. A l'aérodrome, les réfugiés, fatigués et anxieux, attendent en dormant sur leurs valises l'avion qui les ramènera en Belgique.

Les Etats-Unis refusent d'envoyer des troupes

Newport, R.I., 13. (PA-UPI-AFP) — Le président Eisenhower s'est prononcé hier soir contre l'envoi de troupes des Etats-Unis ou de toute autre puissance occidentale dans le Congo en proie à l'anarchie.

Cette décision a été prise à la suite de consultations qui ont eu lieu toute la journée entre le chef de la Maison Blanche actuellement en vacances à Newport, dans l'Etat du Rhode Island, le secrétaire d'Etat Christian Herter et la délégation permanente des Etats-Unis à l'ONU qui était, de son côté, en contact étroit avec le secrétaire général des Nations unies, M. Dag Hammarskjold.

Plus tôt dans la journée, le gouvernement congolais avait demandé aux Etats-Unis de dépêcher 3,000 soldats pour aider à rétablir l'ordre et à faciliter l'exode de centaines de Blancs, y compris des Américains, qui réclament frénétiquement à être protégés et secourus contre des vagues successives de pillage de la part des Noirs.

"Nous avons été amenés à envisager la restauration de l'ordre avec l'aide des Nations-unies, a déclaré à Léopoldville dans un discours radiodiffusé M. Justin Bomboko, ministre congolais des Affaires étrangères, en rappelant les mesures décidées par le gouvernement congolais.

"Néanmoins, a précisé M. Bomboko, pour des raisons pratiques, il est impossible de réunir les membres des Nations unies dans un temps très court étant donné qu'au Congo les événements ne souffrent aucun retard. C'est ainsi que nous avons été amenés à faire appel aux troupes américaines, pour nous aider à la restauration de la tranquillité publique et de l'ordre ainsi troublés.

Les démarches du gouvernement congolais pour une intervention étrangère dans le pays prouvent que le contrôle de la situation échappe aux autorités. D'une simple assistance technique militaire, on est venu en 24 heures à demander une intervention pleine et entière des forces des Nations unies, puis, en dernière instance, à demander une aide militaire américaine.

Le gouvernement congolais se dit tout entier solidaire de ces démarches. En fait, M. Kasavubu, président de la république, et M. Lumumba, premier ministre, se trouvent à l'intérieur du pays, et il semble qu'ils n'aient pu être informés des décisions intervenues en leur absence de Léopoldville.

L'appel aux troupes de l'ONU et aux troupes américaines s'accompagne, chez certains ministres, de récriminations amères à l'égard de la Belgique, qui est accusée d'intervention militaire et c'est pour y mettre fin que l'Etat congolais aurait fait appel à l'ONU.

Cette interprétation ne s'accorde cependant pas avec la présence des ministres belges des Affaires africaines au conseil de cabinet qui a décidé d'en appeler non seulement à l'ONU, mais directement aux

Voir LES E.-UNIS en page 2



M. MOISE TSCHOMBE, premier ministre du Katanga, au Congo, qui a proclamé avant-hier l'indépendance de cette province, située dans la partie sud-est de la nouvelle république africaine.

Absence de M. Herter à Montebello

Le comité canado-américain discutera l'incident aérien

Ottawa, 13. (AFP-PA-PC) — Le premier ministre du Canada a déclaré hier aux Communes que le nouvel incident aérien américano-soviétique sera discuté au cours de la conférence du Comité ministériel canado-américain pour la défense qui s'est ouverte hier après-midi à Montebello, dans la province de Québec.

Retenu à Washington, où les autorités américaines étudient la requête d'aide militaire du Congo, le secrétaire d'Etat Christian Herter n'a pu se présenter hier au luxueux Club Seigneurial de Montebello. Il est possible qu'il y vienne aujourd'hui participer aux derniers entretiens qui doivent avoir lieu aujourd'hui. A l'ordre du jour de la conférence figure la question du partage et du contrôle des ogives nucléaires qui pourraient être entreposées au Canada.

Question de M. Pearson

M. Diefenbaker répondait au chef de l'Opposition libérale, M. Lester Pearson, et au chef parlementaire social-démocrate, M. Hazen Argue, lorsqu'il a indiqué que le Comité canado-américain examinerait l'affaire du RB-47.

M. Pearson voulait obtenir l'assurance que serait discutée la question des vols d'avions américains stationnés dans les bases de l'OTAN.

Pas de protestations

M. Argue avait demandé au gouvernement canadien de formuler des protestations contre l'incursion dans l'espace aérien soviétique d'appareils américains partis de bases de l'OTAN.

M. Diefenbaker a rappelé dans sa réponse que les ordres donnés aux avions américains de se tenir à l'écart des frontières soviétiques tenaient toujours, ajoutant que des protestations seraient par conséquent déplacées.

Délégations des 2 pays

C'est la première fois que le Comité canado-américain pour la défense se réunit au Canada. La délégation américaine comprend le secrétaire à la Défense, M. Thomas Gates, le secrétaire au Trésor, M. Robert Anderson, le secrétaire d'Etat adjoint Livingston Merchant et le général Nathan Twining, président des chefs d'état-major des Etats-Unis.

Quatre ministres canadiens participent aux entretiens ; le ministre des Affaires extérieures Howard Green, le ministre de la Défense Pearkes, le ministre des Finances Fleming et le ministre de la Production de défense O'Hurley.

Les ogives nucléaires

On ne s'attend pas à des résultats définitifs au sujet de l'entreposage éventuel d'ogives nucléaires américaines destinées à l'armée canadienne.

Le premier ministre canadien a déjà affirmé que si de telles armes sont acquises elles seront placées sous contrôle canadien. D'autre part, le gouvernement d'Ottawa insiste sur le contrôle conjoint des armes atomiques destinées aux bases américaines établies à Terre-Neuve et au Labrador.

Ministres pris dans une grève à Montebello !

Ottawa, 13. (PC) — Les employés du luxueux Club Seigneurial de Montebello ont décidé de se mettre en grève à midi aujourd'hui pour appuyer leurs demandes d'augmentations de salaire — geste qui risque de mettre dans l'embarras les nombreuses personnalités officielles qui participent à la première conférence du Comité canado-américain pour la défense à se tenir au Canada.

La décision a été prise hier soir à l'unanimité des 174 employés.

"C'est pour ne pas mettre les délégués dans l'embarras que nous ne nous sommes pas mis en grève dès hier soir, a déclaré un porte-parole syndical. Mais s'ils sont encore là à midi demain (aujourd'hui), ils risquent fort de devoir se priver de repas."

M. Roger Duhamel nommé Imprimeur de la Reine

Ottawa, 13. (par **A. G.**) — Le premier ministre Diefenbaker a annoncé, hier, aux Communes, la nomination de M. Roger Duhamel, journaliste âgé de 44 ans, qui était vice-président du Bureau des gouverneurs de la radio-diffusion depuis le 10 novembre 1958, au poste d'imprimeur de la reine.

Il succède à M. Edmond Cloutier, qui avait pris sa retraite il y a deux ans.

M. Diefenbaker n'a pas révélé qui succédera à M. Duhamel comme vice-président du BGR.

M. Duhamel accède ainsi à l'un des plus hauts postes de l'administration fédérale ; son traitement annuel sera de $18,000. Depuis deux ans, l'Imprimerie nationale était dirigée par M. C. B. Watt, adjoint de l'imprimeur.

En annonçant la nomination de M. Duhamel, le premier ministre Diefenbaker a tenu à rappeler que le successeur de M. Cloutier a connu une carrière distinguée dans le journalisme, après des études de droit à l'Université de Montréal.

Brillante carrière

M. Duhamel est né à Hamilton, Ont., le 16 avril 1916, fils d'Albert Duhamel et Claire Lépire. Il a fait ses études classiques au collège Ste-Marie de Montréal et son droit à l'Université de Montréal. Il a épousé, en 1938, Mlle Elaine Bélanger. Après un court séjour au service de la ville de Montréal (1938-40), il est entré dans le journalisme au "Canada" où il est demeuré jusqu'en 1942. De 1942 à 1944, il a tenu la chronique littéraire au "Devoir". Il passa ensuite à "La Patrie", jusqu'en 1947. Puis, jusqu'en 1953, il dirigea le quotidien "Montréal-Matin". Enfin, il fut rédacteur en chef de "La Patrie", jusqu'à sa nomination à la vice-présidence du BGR. M. Duhamel continuait de donner des critiques littéraires dans quelques publications québecoises, rançon d'un métier qu'on n'abandonne jamais.

M. Duhamel a été l'un des chefs de file de nos sociétés patriotiques et littéraires. Il fut

Voir M. DUHAMEL en page 2



M. ROGER DUHAMEL

Brazzaville, port de salut

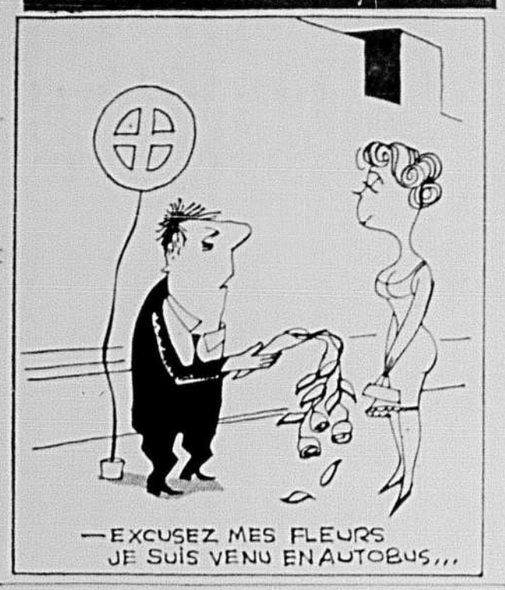
Brazzaville, 13. (AFP) — L'aérodrome de Brazzaville, "Maya Maya" est devenu un aéroport international, où s'alignent, sur l'aire d'atterrissage les appareils de toutes les compagnies du monde, "Swissair", "Sabena", "K.L.M.", "Lufthansa", "UAT", "Air France", "Alitalia", "TAP", etc . . .

Les avions, dans un va-et-vient incessant, de nuit comme de jour, débarquent des réfugiés dont le nombre s'est élevé, hier à plus d'un million.

sommaire

	PAGES
A travers la province	25 à 36
Comiques	8
Décès, Naissances, etc.	48
Courrier-confidences	14
Editorial	6
Finance	46 et 47
La Vie dans les parcs	22
Mots croisés	8
Nouvelles judiciaires	19
Radio et Télévision	8
Session fédérale	16
Spectacles et Concerts	12
Sports	32 à 37
Vie féminine	10
Vie sociale	11
Votre horoscope	8
Votre médecin	18

DRÔLE DE JOURNÉE par BERTHIO



L'ASSURANCE

SUITE DE LA PAGE 1

wa. Il a dit que les hauts fonctionnaires du ministère fédéral de la Santé poursuivront probablement toute la semaine les discussions qu'ils ont entamées ici même, lundi, avec les autorités du ministère provincial de la Santé. Ces discussions permettront vraisemblablement d'établir des chiffres sur lesquels sera basé éventuellement l'accord à intervenir entre l'administration centrale et celle de la province.

Le premier ministre a souligné que l'on n'étudiait pas seulement la possibilité d'établir le plan d'assurance sans primes, mais aussi toutes les autres possibilités qui peuvent se présenter. Il n'a pas précisé davantage. Il a, toutefois, fait remarquer qu'il ne croyait pas nécessaire de régler tout d'abord le problème des dettes des hôpitaux. Son prédécesseur, M. Barrette, attachait une grande importance à l'affaire, soulignant que le service de la dette, dans certains cas expliquait des différences considérables dans les tarifs hospitaliers. M. Barrette avait laissé entendre que le gouvernement rachèterait toutes ces dettes, ou du moins une partie considérable de celles-ci, avant d'établir le plan d'assurance. Ces dettes seraient de l'ordre de près de $200,000,000.

Il est possible, a dit M. Lesage, même s'il n'y a pas de primes exigées des contribuables, que les patients soient forcés de défrayer une part minime du coût de l'hospitalisation, disons peut-être $1 par jour, afin de s'assurer qu'il n'y ait pas d'abus, que les malades ne demeurent pas plus longtemps que de raison à l'hôpital. Il y aura aussi un système de contrôle, puisque l'argent qui sera ainsi dépensé sera l'argent du peuple.

A propos de la Commission d'étude que le cabinet libéral a décidé d'abolir, M. Lesage a dit qu'il ne contestait pas la valeur de ses membres. Mais, a-t-il ajouté, "le moins que je puisse dire, c'est qu'un trop grand nombre de problèmes qu'ils étudiaient se rattachaient de très loin seulement à l'assurance-hospitalisation".

Le personnel de cette commission d'étude, a-t-il encore expliqué, recevait l'équivalent d'un salaire de plus de $250,000 par année. Si l'on ajoute à ce montant les dépenses de bureau, d'administration, de voyages et les émoluments payés aux experts appelés à comparaître devant cette commission, c'est une économie de plus de $1,000,000 que son abolition fait réaliser à la province.

"C'est un luxe que le Québec n'avait pas les moyens de se payer à ce moment-ci alors que la majorité de nos gens, on le sait, ne sont pas en mesure de faire face aux dépenses qu'implique l'hospitalisation. Ce n'est pas une commission d'étude mais bien l'assurance-hospitalisation elle-même dont a besoin notre population, et tous nos efforts doivent tendre à la lui procurer sans délai.

Les fonds d'Ottawa

"C'est ce à quoi s'applique le gouvernement qui est bien décidé à récupérer d'Ottawa les quelque $55,000,000 par année qui sont à la disposition de notre province, tout en tenant compte des droits constitutionnels du Québec et des caractéristiques propres de notre population, et plus particulièrement des institutions directement concernées.

"En 1945, lorsque le gouvernement de l'Union nationale a aboli la commission formée par le gouvernement libéral de M. Godbout, le premier ministre du temps a soutenu que le ministère de la Santé avait en main tout ce qu'il fallait pour prendre soin de la population. Lorsqu'un système d'assurance-hospitalisation s'avérera nécessaire, disait-il alors, le ministère de la Santé pourra mettre un tel système en application immédiatement car il possède tous les chiffres requis.

"C'était vrai dans le temps et ce l'est encore aujourd'hui. Malheureusement, l'ancien gouvernement de l'Union nationale n'a rien fait, si ce n'est de créer à la veille des élections une nouvelle commission d'étude. C'est cette commission qui cesse ses activités pour nous permettre de procéder sans retard. Dès cette semaine, le ministre de la Santé et ses officiers supérieurs rencontrent les représentants du gouvernement fédéral pour confronter et mettre au point les chiffres que les deux gouvernements possèdent, relativement à l'application de l'assurance-hospitalisation dès le premier janvier 1961.

"Les seuls, je crois, qui auront à se plaindre de cette décision, sont ceux qui pratiquaient le commerce des "cartes roses". L'assurance-hospitalisation mettra fin une fois pour toutes à ce système onéreux et scandaleux, qui constituait un véritable chantage en période électorale."

Bagarre dans un restaurant

Une bagarre qui a éclaté dans un restaurant de l'est de la ville s'est terminée par l'arrestation de trois hommes, hier après-midi.

Vers 3 h., trois hommes se sont présentés au 3477 rue Gascon, armés d'une barre de fer.

Un client qui se trouvait dans l'établissement s'est interposé entre les assaillants. M. Paul-Emile Vivier, 21 ans, 5197 rue Chambord, a reçu quelques coups. Ses blessures n'ont pas nécessité de traitements. La police a arrêté les prévenus un peu plus loin.

De la C.-B. à l'Ontario

Des milliers de volontaires combattent 280 feux de forêt

Plusieurs centaines de travailleurs forestiers et de volontaires, utilisant des béliers mécaniques, des avions et des camions, ont lutté, hier, contre plus de 280 feux de forêt dans cinq provinces.

Des incendies aux proportions considérables ont été signalés en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba et en Ontario. Plusieurs de ces incendies ont été allumés par la foudre en fin de semaine dernière.

Au Manitoba, des centaines d'hommes ont combattu 90 feux de forêt, dont 26 échappent à toute maîtrise. Aucune résistance n'a été opposée à 26 autres qui ne posent pas de menace, pour l'heure actuelle, à la propriété.

En Ontario, où 66 feux de forêt faisaient rage, hier soir, plus de 1,000 volontaires et une trentaine d'avions et d'hélicoptères se sont joints aux sapeurs forestiers. L'incendie le plus violent, qui n'a pas encore été circonscrit, a déjà détruit 600 acres de boisé dans la région de Red Lake.

Depuis lundi soir, 13 incendies ont été éteints tandis que 23 nouveaux ont éclaté. Dans le nord-ouest de l'Ontario, un feu de forêt a ravagé plus de 1,000 acres dans la région de Kenora tandis qu'un autre a dévasté 2,300 acres au nord-ouest de Port-Arthur.

3,000 acres détruites

En Colombie-Britannique, les pompiers étaient en bonne voie de maîtriser, hier soir, un incendie qui a fait le vide sur une superficie de 3,000 acres, près de Fernie. Ailleurs dans cette province, on a rapporté hier 64 autres feux de forêt.

Dix incendies ont été signalés en Alberta où des averses ont diminué le danger de feu dans la plupart des régions. Une trentaine d'hommes et un avion ont continué de lutter, hier, contre un feu qui a détruit 2,500 acres de boisé au nord-est de McMurray. Des pompiers ont été dépêchés par avion au nord du lac La Biche où un gros feu de forêt a déjoué jusqu'ici tous les efforts pour le circonscrire.

Dans le nord de la Saskatchewan, environ 650 pompiers se sont attaqués hier à une cinquantaine de feux de forêt. Douze de ces incendies ne sont pas encore maîtrisés. Le ministère des Ressources naturelles a annoncé que 75 incendies avaient éclaté dans la région depuis une semaine. La plupart ont dévasté des boisés sans grande valeur commerciale.

L'INCIDENT

SUITE DE LA PAGE 1

quer un conflit grave" et de "se livrer à un jeu dangereux avec le destin du monde et le destin des peuples".

Un "mensonge"

C'est en termes extrêmement énergiques que le secrétariat d'Etat a rejeté la note soviétique qui accusait les membres de l'équipage de l'appareil abattu d'être engagés dans une mission d'espionnage. Dans les cercles américains autorisés on faisait remarquer que l'expression "version consciemment déformée et erronée des faits" qui figure dans la note américaine n'est qu'un euphémisme diplomatique pour "mensonge".

Dans sa note, Washington formule quatre exigences: les deux aviateurs détenus par Moscou doivent être restitués aux Etats-Unis sans délai; un membre du personnel de l'ambassade des Etats-Unis en URSS doit être autorisé à voir les détenus immédiatement; la dépouille du capitaine Palm doit être remise sans délai aux représentants américains; enfin, Washington se réserve le droit d'exiger le versement d'indemnités pleines et entières.

Vols différents

Après avoir fait remarquer que la note soviétique tente d'établir une relation entre la mission du "RB-47" et l'incident survenu près de Sverdlovsk le 1er mai, le département d'Etat, dans sa réponse, fait remarquer que le gouvernement soviétique doit savoir que les vols du genre de ceux effectués par l'appareil abattu le 1er juillet "sont entièrement différents".

Le secrétariat d'Etat explique que le "RB-47" effectuait une mission de recherches électro-magnétiques qui entre dans une série de missions qui, ainsi que le sait bien Moscou, ont eu lieu pendant plus de dix ans. Dans sa note, Washington souligne que les équipages de ces appareils ont reçu pour instructions de demeurer largement en dehors de l'espace aérien soviétique.

"K" menaçant

D'un ton menaçant qui rappelait celui qu'il avait adopté pour annoncer la chute de l'"U-2" il y a deux mois, le leader soviétique dit que l'incident montrait que les promesses du président Eisenhower au sujet de la cessation de ces envolées "ne valaient pas un sou".

L'agence d'information soviétique "Tass" a annoncé que le gouvernement soviétique avait décoré de l'Ordre du Drapeau rouge le pilote de l'avion de chasse soviétique qui a abattu l'appareil RB-47 américain, entraînant dans la mort quatre de ses six membres d'équipage.

Tass précise que le pilote, le capitaine Vasily Polyakov "manifesta une grande habileté combative" en descendant "l'avion-espion américain".

TRESORERIE

SUITE DE LA PAGE 1

1960-1961, atteint $15,777,575.96.

Si on consulte le détail de ces dépenses, a ajouté le premier ministre, on constate par exemple qu'au chapitre des travaux publics, le gouvernement de l'Union nationale a dépensé $5,627,400.55 qui ont dû être payés sur l'année budgétaire 1960-1961. Au chapitre de la voirie, le montant est de $3,081,750.07, et de $1,043,290.63 pour le Crédit agricole, autre département d'élection. "C'est la même chose dans chacun des départements. C'est bien la preuve que le gouvernement de l'Union nationale, en 1960 comme dans le passé, a utilisé l'argent de la province pour faire ses élections. Et ces $15,777,575.96 s'ajoutent aux $61 millions dont j'ai parlé la semaine dernière comme ayant déjà été engagés par le gouvernement de l'Union nationale, au 22 juin."

Nous avons décidé, a alors annoncé M. Lesage, de "prendre les moyens requis pour mettre fin à une telle pratique et assurer une saine administration des deniers publics".

Le premier ministre a rappelé qu'en 1945, le trésorier provincial de la précédente administration s'était prononcé en faveur de l'institution d'un comité de ministres dont la fonction devait être de scruter efficacement les dépenses gouvernementales. Si méritoire, a-t-il dit, que fût ce projet, il n'a jamais été réalisé par nos prédécesseurs et ce comité de ministres n'a jamais fonctionné. "On devine facilement pourquoi!"

Ce comité, a poursuivi le chef libéral, vient d'être formé par le présent gouvernement. Il sera connu sous le nom de bureau de la Trésorerie. Ses membres seront le premier ministre et le ministre des Finances (M. Lesage remplit actuellement les 2 fonctions); le ministre des Mines (M. Paul Earl); le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. André Rousseau) et le ministre des Terres et Forêts (M. Bona Arsenault).

"Cette décision, a dit M. Lesage, est conforme à l'engagement que j'ai pris au cours de la campagne électorale. J'ai immédiatement passé aux actes et deux fonctionnaires d'expérience ont déjà été choisis pour établir, en étroite collaboration avec le bureau de la Trésorerie, un système de contrôle des dépenses avant et non seulement, comme cela a été le cas jusqu'ici, après leur engagement.

"A ces contrôleurs des dépenses engagées seront adjoints des techniciens aptes à scruter les contrats et à évaluer en pleine connaissance de cause les éléments des soumissions avant leur adjudication, à s'assurer que les prix de base sont raisonnables et que les dépenses envisagées sont effectivement prévues au budget.

"Ce nouveau service du ministère des Finances devra soumettre pour approbation toutes les propositions de dépenses dépassant $15,000 au bureau de la Trésorerie, qui sera appelé à devenir le rouage effectif de l'administration de la province qu'il représente dans d'autres juridictions canadiennes.

"Ces nouvelles mesures, en plus d'assurer une saine administration des deniers publics, ne manqueront pas de rehausser encore davantage l'excellent crédit dont jouit la province sur le marché des obligations, comme le confirme le succès de l'emprunt qui vient d'être lancé sur le marché."

LES E.-UNIS

SUITE DE LA PAGE 1

troupes américaines, de crainte que l'opposition de certains Etats ne rende aléatoire et pour le moins tardive l'aide des Nations unies.

Interrompant ses vacances à Bruxelles en raison de la crise au Congo, M. Walter Loridan, représentant permanent de Belgique aux Nations unies est arrivé à New-York hier.

"La Belgique est décidée à prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger la vie, non seulement de ses propres citoyens au Congo, mais également des citoyens de tout autre pays", a-t-il déclaré à sa descente d'avion.

Il a précisé que la Belgique avait demandé aux Nations unies une assistance technique pour le Congo et avait approuvé l'envoi au Congo d'une mission économique.

M. DUHAMEL

SUITE DE LA PAGE 1

président général de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal, de 1943 à 1945; vice-président du comité permanent du Conseil de la vie française en Amérique en 1944 et 1945. Il est président de la Société des écrivains canadiens depuis 1955. Membre de l'Académie canadienne-française depuis 1949 et de l'Union culturelle française, depuis 1954, il est aussi directeur de l'Alliance française. Il a été professeur de français et de littérature française à l'Université de Montréal.

Il a publié: "Les cinq Grands" (1946); "Les Moralistes français" (1947); "Littérature" (1947); "Aux origines de Ville-Marie" (en collaboration, en 1942). Il a collaboré à "L'Action universitaire", "Liaison", "La Revue Dominicaine", "L'Ecole canadienne", "L'Information médicale", "Point de Vue" et "Notre Temps".

Il aurait mieux valu que Ike se rende au Japon — M. Bull

Ottawa, 13. (PC) — L'ambassadeur canadien au Japon, M. W. Fred Bull, a affirmé, hier, qu'il aurait été préférable "pour tous les intéressés" que le président Eisenhower ne contremande pas sa visite au Japon.

Les Etats-Unis ont perdu la face par suite de sa décision et le Japon a été éprouvé tout autant sinon plus, a-t-il déclaré au cours d'une entrevue.

M. Bull a expliqué que les organisateurs des émeutes d'inspiration communiste de Tokyo ont pris prétexte du projet de visite d'Eisenhower et du traité de sécurité nippo-américain pour tenter de renverser le régime libéral-démocrate du premier ministre Kishi.

L'ambassadeur est présentement en vacances à Ottawa jusqu'en septembre.

Appelé à parler des relations entre le Canada et le Japon, M. Bull a affirmé qu'elles étaient excellentes.

Même durant les émeutes, dit-il, les étudiants ont toujours manifesté le plus grand respect pour le représentant du Canada lorsqu'ils le rencontraient dans les rues de Tokyo.

M. Bull a révélé que des membres d'un mouvement de la jeunesse japonaise, comptant 5,000,000 de partisans, avaient formé le projet de se rendre à Tokyo pour protéger le président Eisenhower.

Si ces jeunes gens en étaient venus aux prises avec les étudiants, il s'en serait suivi toute une échauffourée, a-t-il déclaré.

KENNEDY

SUITE DE LA PAGE 1

par le sénateur Johnson comme leader de la majorité au Sénat, il ajouta sous les rires des assistants: "Et s'il n'en tient qu'à moi il gardera cette position après la convention".

Un décompte des délégués qui ont formellement promis de voter pour un candidat faisait apparaître hier soir les chiffres suivants: Kennedy, 752½; Johnson 407; Symington, 78; Stevenson, 65½; "fils favoris" (personnalités locales), 154½; non engagées, 65½.

L'après-midi d'hier a été consacré à la mise au point du programme démocrate. En matière des droits civiques, la majorité des délégués, malgré une énergique opposition des Sudistes, a adopté le programme le plus libéral jamais présenté à une convention démocrate.

Vice-présidence

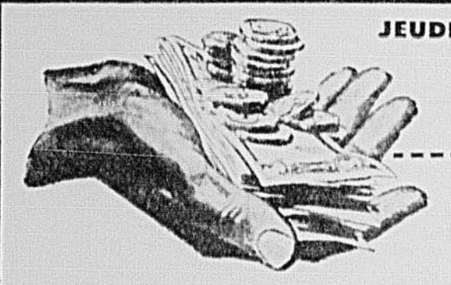
Les démocrates rejettent toute violation des droits inscrits dans la constitution américaine et préconisent l'adoption de lois destinées à faire respecter la constitution dans ce domaine. Ils demandent l'intervention fédérale dans les Etats où les droits civiques sont violés et réaffirment le droit des Noirs à protester pacifiquement contre ces violations. Des délégués sudistes ont prétendu que les démocrates risquaient de perdre les élections présidentielles à cause d'une attitude aussi "radicale".

Sur le front de la vice-présidence, le choix semble devoir se circonscrire entre le sén. H. M. Jackson, de Washington, les gouverneurs O. Freeman, du Minnesota, G. Docking, du Kansas, et H. Loveless, de l'Iowa. Le nom du sén. Symington, rival de M. Kennedy actuellement, est aussi cité.

D'autre part, M. Adlai Stevenson conserve des partisans. A son apparition, hier, à la convention, il a été l'objet d'une immense ovation de 20 minutes. Il n'est pas candidat "déclaré", mais pourrait "se laisser faire violence" si, contre toute attente, la candidature de M. Kennedy était finalement écartée.

La loi vous tient responsable si vous êtes la cause d'un feu de forêt; votre responsabilité est illimitée. Ne prenez pas de chance de vous ruiner et soyez prudents avec le feu en forêt.

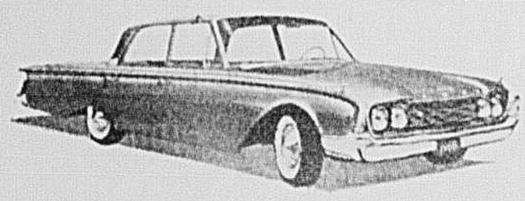
JEUDI 14 ET VENDREDI 15



DOLLARS EN ARGENT SONNANT

CHEZ JARRY & FRERE

VENEZ FAIRE L'ESSAI DE CETTE MERVEILLEUSE FORD 1960



Nous remettrons aux 100 PREMIERES PERSONNES après l'essai UN DOLLAR EN ARGENT

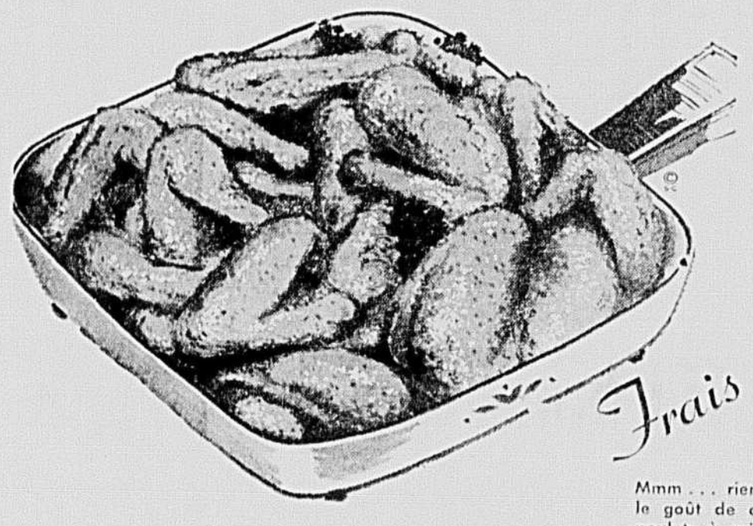
COMME PREUVE TANGIBLE DES DOLLARS D'ECONOMIE QUE NOUS VOUS OFFRONS

JARRY & FRÈRE Co. Ltée

FORD — FALCON — GALAXIE — THUNDERBIRD — MONARCH
CAMIONS FORD — TAUNUS

7275 Boul. St-Laurent -- CR. 4-8334

Mangez mieux... Economisez plus...



Nulle aubaine ne vaut la peine si elle n'apporte qualité et économie. SPOT vous garantit que ses aliments sont meilleur marché et d'une qualité indéfectible. Le GOUT est d'une telle différence chez . . .

Spot SUPERMARKETS

LES PLUS BELLES VOLAILLES QUI SOIENT! TENDRES, DODUS, CATEGORIE "A" SURCHOIX

Frais POULETS 35¢ LA LIVRE (2½ - 3 LIVRES)

Mmm . . . rien ne surpasse le goût de ces succulents poulets à griller. Toute la famille s'en régallera, rôtis, grillés ou frits.

POULET AU PANIER DEPECE, TENDRE 39¢ lb

PAIN A LA VIANDE HYGRADE POULET, PORC OLIVE Pqt 6 oz 25¢

BACON MAPLE LEAF SANS COUENNE lb 55¢

WEINERS MAPLE LEAF DE QUALITE lb 45¢

PRET A MANGER! JAMBON MARQUE WILSIL OU ROYAL DECOUENNE DEGRAISSE JARRET COURT 63¢ LA LIVRE Entier ou l'un ou l'autre bout.



Tranches de FROMAGE KRAFT Pqt 8 oz. 29c



Rafraichissement WELCHADE aux RAISINS 2 boites 32 oz 63¢



DESSERTS DE GELEE JELL-O 6 pqts 53¢



Ginger Ale YACHT CLUB 4 bou. 30 oz. 49¢



Crème glacée FRONTENAC Pqt 3 chopines 59¢

OLIVES QUEEN CHOISIES MARGUERITA POT 16 OZ 25¢

ANANAS-P'MOUSSE 2 BOITES 30 OZ 49¢ RAFRAICHISSEMENT DEL MONTE DELICIEUX

HUILE MAZOLA BOITE 1 GALLON 2.29 PARFAITE POUR SALADE ET CUISSON

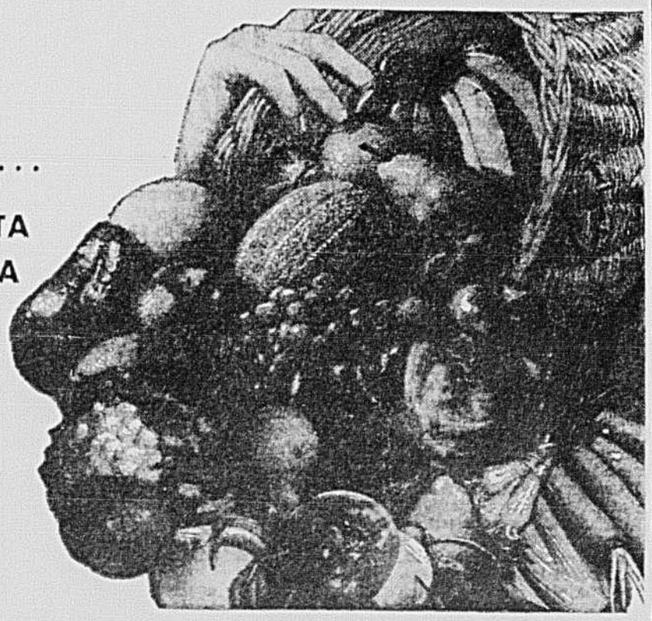
Frais Fruits et légumes chez SPOT sont toujours frais. A toute heure du jour, ils sont expédiés aux supermarchés SPOT à leur summum de fraîcheur et de perfection.

RAISIN ROUGE EMPEREUR FRAIS — no 1 des E.-U. 2 LB. 39¢

POMMES LODI SURCHOIX NO 1 DES E.-U. 2 LB. 39¢

No 1 DES E.-U. -- MURIES, SUCREES . . .

PRUNES SANTA ROSA 2 LIVRES 39¢



SATISFACTION GARANTIE... OU ARGENT REMIS!

ÉDITION PROVINCIALE

LA PRESSE

76e ANNEE — No 227 MONTREAL, MERCREDI 13 JUILLET 1960 PAGE 3

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711
de 1 h. a.m. à 8 h. a.m. et du samedi 1 h. 30 p.m au dimanche 6 h. p.m.: VI. 9-3113, VI.9-3325 (rédaction) — VI. 9-4432 (sports)

C'est irritant à la fin

L'AFFAIRE D'UNE LETTRE

Les héros morts n'ont plus rien à dire. Ceux qui ont survécu au carnage épinglent, les jours de fête, les médailles de bronze (l'or n'est pas pour les héros!) attestant de leur haut courage alors qu'ils défendaient quelques parcelles de la terre des hommes. Puis, il y a ceux qui n'ont pas de médailles du tout. A ceux-là, comme aux autres, il reste les souvenirs... et un chèque mensuel.

Élémentaire justice que de servir une pension aux grands invalides, aux glorieux blessés, aux anciens combattants. Au ministère fédéral des Affaires des anciens combattants, des messieurs sérieux distribuent la manne mensuelle avec la correction froide qui sied aux fonctionnaires.

Le chèque est bilingue. Celui qui a risqué sa peau pour son pays a droit à toutes les considérations et le respect de sa langue maternelle n'est pas la plus négligeable. Donc, vive le bilinguisme.

Or, des millions des dits chèques ont été imprimés... avec une faute d'orthographe. Faute qui a été tout de suite repérée, signalée. On a écrit, on a téléphoné à l'autorité compétente, bref le nécessaire a été fait pour que personne n'ignore l'impolitesse faite aux anciens combattants d'expression française.

C'est lent... au gouvernement. Faut réfléchir, faut rédiger des consignes, un rapport, examiner le problème, rechercher des solutions et pendant que dure le manège l'adverbe EXACTEMENT n'est toujours pas amputé du E aussi ridicule qu'il est de trop.

Imaginez une erreur du même genre dans la rédaction anglaise! C'eût été un tollé carabiné. Puisqu'il s'agit de la rédaction française, semble-t-on dire, il sera toujours assez tôt pour y apporter la correction. Ces messieurs les "vétérans" canadiens-français reçoivent leur chèque ponctuellement, n'est-ce pas. De quoi se plaignent-ils alors!

Ils ne se plaignent pas: ils EXIGENT que l'orthographe d'EXACTEMENT soit exactement rédigée et que les autorités responsables n'attendent pas la TROISIEME guerre mondiale pour se soucier des égards dus aux nôtres qui bravement participèrent à la DEUXIEME.

This cheque must be endorsed in the hand-writing of the person in whose favour it is drawn, and the name must be spelled exactly as it is on the face of the cheque

Ce cheque doit être endossé par la personne même en faveur de laquelle il est tiré et son nom doit être épelé exactemente comme il apparaît au verso.

Dans combien de temps exactement corrigera-t-on cet impair? On ne saurait le dire exactement. Et c'est exactement cette inexactitude qui rend l'affaire irritante. Et l'épithète dit ce qu'elle doit dire ...exactement!

ROGER CHAMPOUX

Le rapport de l'enquête sur le pont Jacques-Cartier

AUCUN BLÂME DIRECT contre qui que ce soit

De notre édition finale d'hier
par Amédée GAUDREAULT

Ottawa, 13. — Le rapport du comité parlementaire chargé d'enquêter sur l'administration du pont Jacques-Cartier a été présenté aux Communes à midi, dans une forme encore plus vague et modérée que nous ne l'avions prédit ici, dès le 4 juillet.

Ainsi, aucun blâme direct n'a été porté contre les ministres des Transports ou les dirigeants du Conseil des ports nationaux, et il n'y a aucun emploi de mots que certains membres conservateurs du comité avaient suggérés, comme "négligence, manque de surveillance, laisser-aller", etc.

Le rapport n'a toutefois pas été unanime, les membres libéraux du comité se déclarant dissidents. On trouvera un résumé de leurs suggestions, dans une colonne voisine.

Le rapport, présenté par M. Mervin Howe, conservateur de Wellington-Huron, qui a succédé à feu M. G.-K. Fraser à la présidence du comité, déclare qu'il n'y a pas eu "de preuve positive de détournements de fonds, mais que l'enquête a fait naître de sérieux soupçons".

Le rapport majoritaire blâme indirectement et fort modérément les hautes autorités en disant qu'il "ressort de la preuve qu'il y avait un manque de contact régulier entre le Conseil des ports nationaux et le ministre des Transports, à propos des opérations du pont J.-Cartier."

Le comité est d'avis que le Conseil des ports nationaux "aurait dû étudier plus sérieusement les rapports sur les irrégularités, et attirer l'attention du ministre sur celles-ci. Si cela avait été fait, la perception des péages au pont J.-Cartier aurait probablement été conduite sur une plus grande base d'affaires."

Le comité trouve également "étrange qu'il ait fallu attendre de 1956 à septembre 1959 pour installer des appareils automatiques", principalement à cause de délais dans la conclusion d'un accord avec le gouvernement de Québec sur les tarifs. Mais là encore, adoucissement, car on ne blâme pas, comme certains l'avaient voulu (avions-nous appris), M. Marler pour avoir pris tant de temps à s'entendre avec... M. Duplessis.

Le comité est d'avis que "s'il y avait eu des contacts plus étroits entre le ministre des Transports et le Conseil des ports nationaux, une interven-

Voir LE RAPPORT en page 36

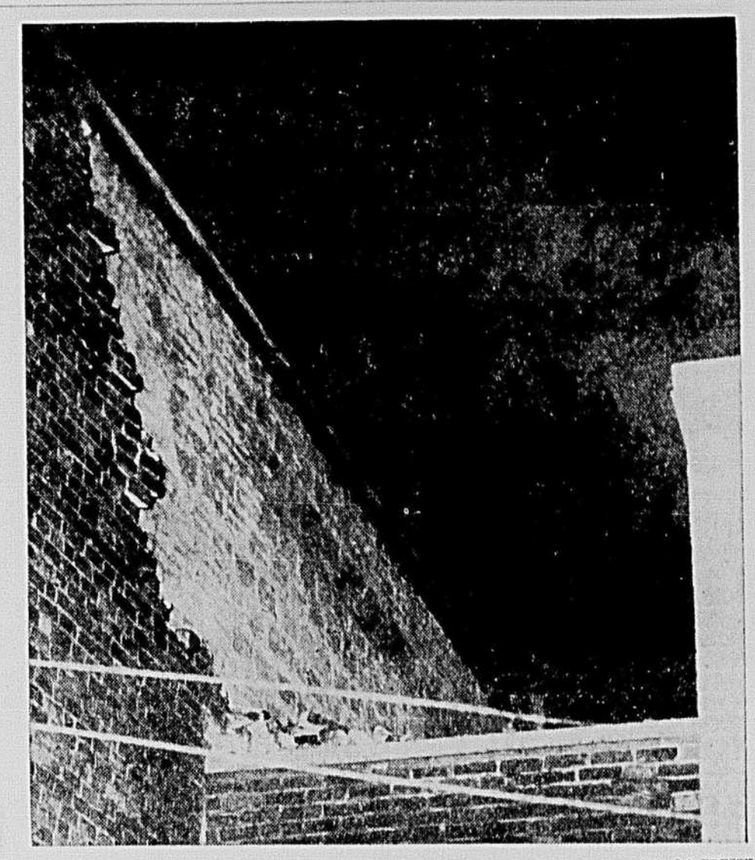


photo LA PRESSE

La foudre a dégarni d'une partie de sa brique cette propriété, à 516 William-David, pendant l'orage, hier soir. Le tonnerre a grondé si fort qu'il a déclenché une cinquantaine de dispositifs d'alarme contre les cambrioleurs dans divers établissements. La police a eu fort à faire pour vérifier tous ces appels. La tempête a également provoqué plusieurs légers accidents d'automobiles. Des transformateurs ont été touchés par la foudre, et plusieurs fils ont été coupés dans plusieurs coins de la ville. On n'a cependant pas signalé d'interruption prolongée de courant.

Forte hausse des revenus

$194,164 en juin 1959 $309,498 en juin 1960

Ottawa, 12 (DNC)—Les revenus du pont J.-Cartier en juin dernier ont été de $309,498, en regard de $194,164 en juin 1959, soit une augmentation de $115,334, ou encore de quelque 50 pour 100.

Selon les libéraux:

Pas de vols prouvés, pas de chefs blâmés

De notre édition finale d'hier

Ottawa, 12. (par A. G.) — Les suggestions (rejetées) des membres libéraux du comité parlementaire qui a enquêté sur l'administration du pont Jacques-Cartier, pour le rapport déposé aujourd'hui aux Communes, ne contenaient aucun blâme pour les ministres ou même les dirigeants du Conseil des ports nationaux.

On y disait que la preuve a pu faire naître de sérieux soupçons, mais elle n'a pas prouvé spécifiquement que des vols avaient été commis par les péagers.

Les ministres n'ont jamais été mis au courant, dit le mémoire libéral, ajoutant que les dirigeants du Conseil des ports nationaux, dès qu'ils ont appris, en 1957, qu'une situation sérieuse existait, sont intervenus vigoureusement et ne sauraient être blâmés pour les gestes d'autres personnes qu'ils étaient impuissants à empêcher".

Tel que nous le laissions prévoir dans un article publié le 4 juillet, les libéraux ont soutenu que la preuve révèle que les irrégularités ont surtout été démontrées durant l'administration conservatrice, signalant que les graphiques des opérations du pont Jacques-Cartier et du pont Victoria ont suivi des courbes identiques jusqu'en 1957, alors que la similitude a disparu.

D'ailleurs, citent les notes du mémoire libéral, "le détective Shea, du Canadien National, a déclaré: autrefois, je dirais que les infractions n'étaient pas plus considérables (d'enquête en en-

Voir LES LIBERAUX, page 36

Les derniers recomptages

Dorchester: contestation prévue St-Jean et Beauharnois: statu quo

Sauf pour les comtés de Dorchester et l'Assomption, les recomptages judiciaires sont terminés.

Après deux jours de recomptage, dans Dorchester, 65 des 99 boîtes de scrutin ont été dépouillées et il semble que la majorité de M. Jos-D. Bégin, candidat de l'UN et ex-ministre de la Colonisation, ait encore augmenté de quelques voix.

Dans St-Jean et dans Beauharnois, les recomptages se sont terminés lundi et n'ont rien changé. L'élection de M. Philodor Ouimet, candidat libéral, a été confirmée dans St-Jean. Sa majorité sur son adversaire de l'UN, M. Paul Beaulieu, ex-ministre de l'Industrie et du Commerce, est cependant descendue de 216 à 210 voix. Dans Beauharnois, le candidat élu de l'UN, M. Edgar Hébert, a augmenté d'une voix, de 147 à 148, sa majorité sur son adversaire libéral M. Gérard Cadieux.

L'examen des 125 boîtes de scrutin de Beauharnois accorde 11,385 voix à M. Hébert; 11,237 à M. Cadieux, 128 à M. M. Cousineau, libéral indépendant, et 85 à Me F. Dorval, UN indépendant; 695 bulletins ont été rejetés. 23,530 voix ont donc été enregistrées sur un maximum possible de 25,610. Le pourcentage du vote est donc de 91.8%, dont 48.3% pour M. Hébert, et 47.7% pour M. Cadieux. Durant le recomptage, la majorité de M. Hébert a varié constamment entre 140 et 160 voix.

Dans les boîtes provenant des polls 18, 52 et 62 de Valleyfield, on a découvert 378 bulletins sur lesquels on avait inscrit les numéros d'ordre de votation des votants; dans la boîte no 52, les numéros avaient été effacés par la suite, mais ils demeuraient apparents; tous ces bulletins (378) furent annulés.

Les libéraux n'ont pas l'intention de capituler. Ils sont actuellement en train de compiler un dossier des points et des faits qui justifient, selon eux, une contestation d'élection qui aura certainement lieu. Ils disposent de trente jours à partir du 11 juillet pour la demander.

A St-Joseph-de-Beauce, le recomptage pour Dorchester se poursuit devant le juge Antonio Langlais, de la cour de magistrat. Le greffier de la Cour, le notaire André Taschereau, nous a confié que tout devrait être terminé ce soir.

Des représentants du candidat libéral, M. Serge-Paul Morin, ont cependant laissé entendre que le recomptage judiciaire n'était considéré que comme une simple formalité et qu'une contestation de l'élection aurait certainement lieu. Ces personnes estiment que des irrégularités graves ont été commises qui justifient la disqualification du candidat élu.

D'autre part à Québec, hier, tout indiquait qu'il n'y aurait pas d'autres demandes de recomptage. C'est du moins ce que l'on a appris dans l'entourage du président général des élections. Les délais pour de telles requêtes sont d'ailleurs à peu près tous expirés.

Dans l'Assomption

Une décision du juge peut renverser l'avance de M. Coiteux, libéral

Qui va gagner dans l'Assomption, va gagner par un nez.

Le recomptage judiciaire entre aujourd'hui dans sa cinquième journée, sous le toit croulant du vieux Palais de justice de L'Assomption qui, paraît-il, n'avait pas abrité juge et plaideurs depuis plus de 20 ans.

Le candidat libéral défait le 22 juin, M. Frédéric Coiteux, qui avait réussi lundi à culbuter la faible majorité du député UN sortant, M. Victor Chartrand, majorité de 14 voix, puis de cinq voix, à l'issue du recomptage officiel, avait commencé la journée d'hier avec une avance de cinq voix. Il a pu sauver cet avantage de peine et de misère, et en fin de journée, après l'examen de 56 des 84 boîtes, la majorité du candidat libéral était de huit voix.

Majorité combien fragile, si l'on sait qu'une décision du juge Honorius Michaud, déci-

Voir L'ASSOMPTION, page 36

Un bandit se pend après son arrestation en marge d'un hold-up raté à Hull

Hull. (PC-DNC) — Un bandit qui avait tenté de dévaliser la Caisse populaire Ste-Bernadette de Hull, hier après-midi, s'est pendu dans sa cellule, quelque temps après son arrestation.

François Gingras, âgé de 34 ans, que la police avait atteint d'une balle à la main, s'est pendu à l'aide des draps de son lit qu'il avait attachés aux barreaux de la porte de sa cellule.

Le coroner a constaté la mort et la police a annoncé qu'il n'y aura pas d'enquête.

Gingras avait été arrêté hier avec un autre Montréalais, Emile Couture, 27 ans, après qu'ils eurent tenté de dévaliser la Caisse populaire Ste-Bernadette, rue Carillon, une heure avant la fermeture de l'établissement.

11 secondes pour se rendre sur les lieux

Les deux voleurs entrèrent dans l'établissement vers 2 h. 30 et se dirigèrent, arme au poing, vers le caissier Bernard Lafrance qui leur remit une somme de $2,592.

Un des voleurs ayant enfilé la somme dans sa chemise, le caissier appuya sur le bouton d'alarme à ses pieds pendant qu'un des bandits se dirigeait vers le bureau du gérant, M. Aldège Duquette, qui était en conversation avec M. Valmère Lemieux, directeur de la caisse.

Voyant l'homme s'avancer l'arme au poing, M. Lemieux s'élança sur le bandit et un échange s'ensuivit au cours duquel M. Lemieux reçut sur la tête plusieurs coups de crosse de revolver.

Pendant ce temps, le gérant pressa tous les boutons d'alarme à proximité et tenta même de téléphoner à la police sous le nez des bandits.

Onze secondes plus tard des policiers qui se trouvaient au coin de la rue, arrivèrent, avertis par des signaux que quelque chose se passait à l'intérieur de la Caisse populaire. En un rien de temps détectives et policiers arrivèrent de toutes parts.

François Gingras plongea d'une fenêtre, laissant tomber le magot. Le gérant tenta de l'assommer au passage avec une chaise mais il ne lui frappa que les talons. L'agent Walter Duncan tira quelques coups de feu dans sa direction, l'atteignit d'une balle au bras et le captura quelques coins de rue plus loin. Vers 8 heures 20, un policier provincial devait le retrouver pendu.

M. Duquette devait avoir plus de chance avec le deuxième bandit. Alors qu'Emile Couture tentait de s'enfuir par le même chemin que son complice, M. Duquette, s'emparant de la même chaise, lui en asséna un violent coup dans les reins.

Sur le choc, Couture culbuta et tomba de 12 pieds sur la tête. Les policiers devaient le retrouver sans connaissance à l'extérieur.

Le 31 décembre 1953 un vol avait eu lieu dans la même caisse. Un des auteurs est encore recherché. Ses deux complices avaient été condamnés à 15 et 10 ans d'emprisonnement.

Garçon tué par une auto

Un bambin de Montréal a été heurté à mort par une auto, hier, à St-Laurent-du-Fleuve, dans le comté de Sorel. La victime, Yves Leroux, 3 ans et demi, enfant de M. et Mme Marc Leroux, a été renversée par la voiture que conduisait M. Cléophas Fontaine, de Tracy. La mort du garçonnet a été instantanée.

Chemises propres ou non...

Les conseillers ne tomberont pas la veste

Un conseiller municipal, M. Dave Rochon, a vainement tenté hier d'obtenir pour lui-même et ses collègues, la permission du maire, l'hon. sénateur Sarto Fournier, d'enlever leurs gilets pendant la séance du conseil.

La chaleur était assez suffocante hier après-midi, dans la salle mal aérée du conseil.

—"Nous avons tous des chemises propres, d'invoquer le conseiller Rochon. Vous devriez nous le permettre, M. le maire."

Le sénateur Fournier a regretté ne pouvoir se rendre au désir de M. Rochon.

—"Si ça pouvait aider à rafraîchir les débats, dit-il, je ne dis pas non. Mais Montréal est la métropole. Nous sommes ici pour décider de choses sérieuses qui requièrent un décorum parfait".

—M. le maire, d'intervenir M. Rochon, allez-vous demander à Mme Hayes (une femme-conseiller) de mettre un gilet".

—"Si Mme Hayes avait un gilet, je la prierais de l'enlever", de dire le maire, souriant.

Un dangereux bandit s'évade de Bordeaux



HUBERT MASSARELLI

Un bandit, qualifié d'"extrêmement dangereux" par les autorités de la prison de Bordeaux, s'est enfui mystérieusement de cette institution, entre 2 h. 30 et 3 h. 30, hier après-midi.

Hubert Massarelli, 22 ans, de St-Laurent, se serait sauvé en camion. On ignore toutefois comment il a pu y parvenir et s'il avait des complices de l'extérieur.

Massarelli, qui avait commis 20 vols par effraction dans la région de St-Laurent pendant les cinq dernières années, purgeait une peine de seize mois d'emprisonnement à la suite de son arrestation en marge d'un cambriolage dans un magasin du boulevard Décarie, en février dernier.

Le lieutenant-colonel Charles Gernaey, gouverneur de la prison, a déclaré que les polices de Montréal et de St-Laurent ainsi que la Sûreté provinciale ont été vite prévenues et qu'une chasse à l'homme est en cours.

A St-Laurent, la police locale est vraiment contrariée par cette nouvelle, Massarelli ayant toujours perpétré ses méfaits dans la région. Son domicile est d'ailleurs situé à 951 Roy, dans cette municipalité.

Massarelli était employé, jusqu'à hier, comme mécanicien dans le garage de la prison. C'est apparemment grâce à cet "emploi" qu'il aurait réussi à s'enfuir, à l'insu de tous.

Il mesure six pieds six, et pèse environ 150 livres.

La police provinciale a commencé d'intenses recherches auprès de tous les parents et amis de Massarelli et surveille constamment leurs domiciles dans le but de le retrouver.

faits divers

Cinq fraudeurs sont arrêtés à Pont-Viau

Cinq jeunes hommes ont été arrêtés, hier après-midi, dans une épicerie de Pont-Viau, pour avoir tenté de passer un faux chèque.

Pendant que quatre individus attendaient à l'extérieur, un cinquième s'est présenté au comptoir de l'établissement de M. Noël Roger, à 117 boul. des Laurentides, et a tenté d'encaisser un chèque de la compagnie Dow.

L'épicier, doutant de l'authenticité du chèque, a fait appel à la police de Pont-Viau, qui a alerté la Sûreté montréalaise.

Les détenus seront interrogés en marge de faux chèques qui ont circulé un peu partout, à Montréal, ces jours derniers.

Septuagénaire broyée sous un autobus

Une femme que la police a identifiée comme étant Mme C. Brockbank, âgée de 70 ans environ, 340, ave Metcalfe, à Westmount, a connu une mort affreuse vers cinq heures, hier après-midi. Elle a eu la tête broyée sous les roues d'un autobus de la Commission de transport de Montréal.

L'accident s'est produit à l'in-

Voir FAITS DIVERS, page 36

Perco LTD.
LOCATION D'OUTILS et EQUIPEMENT pour LA MAISON L'INDUSTRIE LA CONSTRUCTION
CR. 3-2411
CINQ LIGNES TELEPHONIQUES A VOTRE SERVICE
5272, BOUL. ST-LAURENT
OUVERT LE VENDREDI JUSQU'A 8 P.M.
FERME LE SAMEDI DURANT JUILLET ET AOUT

• SUPPORTS ANATOMIQUES
• CORSETS DE MATERNITE
• BANDES CHIRURGICALES
AJUSTAGE SCIENTIFIQUE PAR DES EXPERTES DANS SALONS PRIVES
OUVERT JOUR ET NUIT
VI. 5-7251
PHARMACIE MONTREAL
Le plus grand Pharmacie de Détail au Monde

Mont Royal
LAIT HOMO PASTEURISÉ
A VOTRE PORTE TOUS LES MATINS!
LE LAIT À SON MEILLEUR
Mont Royal
Nouveau goulot hygiénique scellé d'un capuchon simple aluminisé!
LAIT-CREME GLACEE ET TOUS LES AUTRES PRODUITS LAITIERS
1200 AV. PAPINEAU — LA. 1-1151

Satisfaction depuis 1871
Le Piano Willis
Vôtre pour toute une vie agréable
WILLIS & CO. LIMITED
1430 ouest, Ste-Catherine — 6990 St-Hubert

A NOS 4 MAGASINS
FUSIL A CLOUER automatique
(Gun Tacker) marque Arrow
Brocheuse spéciale pour clouer les affiches, les toiles, les clôtures, les panneaux isolants en construction et une foule d'autres travaux. Elle se ferme pour se glisser dans une poche.
En métal chromé
BROCHES 5,000 à la boîte Rég. $3.50 Spécial $1.95
EN VENTE A 14.95
LIBRAIRIES PILON INC.
750, rue Beaubien CR. 4-6487* — 8559, boul St-Laurent DU. 1-6261* — 800, Mont-Royal Est LA. 4-3081
851, boul. Décarie, St-Laurent — RI. 8-7961

Nous vous réservons une aubaine imbattable sur la
PONTIAC 1960
qui surclasse LES AUTRES en ELEGANCE en ECONOMIE
LA PONTIAC "OMER BARRE" EST UNE MEILLEURE PONTIAC
★ Avec une garantie additionnelle de 35,000 milles ou 3 ans (Quaker Oil) absolument gratuite.
Grand choix de modèles et couleurs pour livraison immédiate.
Généreuse allocation d'échange.
Nos 30 années de service sont pour vous une garantie chez
Omer Barré LIMITEE, VERDUN, P.Q.
Le PIONNIER des VENDEURS Pontiac — Buick — Vauxhall et camions GMC de la région de Montréal
5987, AV. VERDUN Tél.: PO. 8-2551

Réquisitoire de la Colombie contre Trujillo

Washington, 13. (AFP) — L'étau se resserre autour du régime Trujillo de la République dominicaine.

Le jour même où la Commission d'enquête créée par l'Organisation des Etats américains s'apprête à recueillir les témoignages du Vénézuéla accusant de complicité la République dominicaine dans la tentative d'assassinat du président vénézuélien, le secrétariat de l'OEA publie un document saisissant qui constitue un réquisitoire impitoyable contre certaines sinistres machinations du régime Trujillo à l'égard des démocraties latino-américaines.

Il s'agit du mémorandum remis récemment par le gouvernement colombien qui explique les raisons de la rupture, le 30 avril dernier, de ses relations diplomatiques avec la République dominicaine. Il contient entre autres des preuves de la complicité du régime dominicain dans la révolte du 20 avril contre le gouvernement vénézuélien actuel. Ce soulèvement par un groupe d'officiers vénézuéliens amis de l'ex-dictateur Perez Jimenez s'était produit à San Cristobal.

Le document accuse également le régime Trujillo d'avoir participé activement aux complots contre le gouvernement colombien ourdis par des sympathisants de l'ex-dictateur Rojas Pinilla. Tous les officiers colombiens inculpés dans cette affaire, mais désireux de se rendre aux autorités de leur pays, ont par la suite été assassinés par des agents dominicains, en territoire dominicain ou dans d'autres pays où ils avaient trouvé asile.

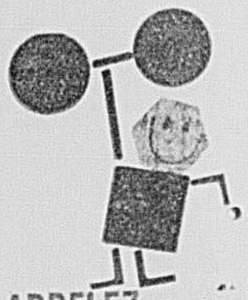
A ces faits s'ajoute celui que la bonne foi des représentants diplomatiques colombiens à Ciudad Trujillo avait été trompée par le gouvernement dominicain. Celui-ci avait livré des passeports diplomatiques dominicains aux instigateurs de la révolte de San Cristobal, camouflé leurs noms et insisté auprès de l'ambassade de Colombie pour que des visas de ce pays leurs soient remis sans délai, en basant l'urgence de la demande sur de faux prétextes.

La Commission interaméricaine de paix effectue actuellement une étude des causes des tensions dans la région des Caraïbes. Cette tâche lui avait été confiée par la réunion extraordinaire des ministres des Affaires étrangères convoquée à Santiago du Chili, en août de l'année dernière, précisément par suite des nombreuses interventions armées et complots qui ne cessent de se produire dans cette région.

Il est bien malaisé de distinguer la bonté générale et répandue sur tout le monde, de la grande habileté.
(La Rochefoucauld)

A VENDRE
"VILLA COTE D'AZUR"
St-Gabriel-de-Brandon, sur le lac Maskinongé, 1½ mille du village.
PROPRIETE 10 arpents, 6 en forêt, 4 en culture et pour stationnement. Neuf (9) terrasses, tennis, Bar-B-Q et four.
BATISSES. Quatre (4) chambres à coucher, grand salon, vivoir, salle à manger, chambre de bain, deux cuisines. Garage double. Quatre (4) cabines et grande remise pour ameublement de jardin.
Prix : $20,000
Visitez les lieux ou écrivez à W.H. Perron, 515 boul. Labelle, L'ABORD-A-PLOUFFE, P.Q. — tél. MU. 1-1615.

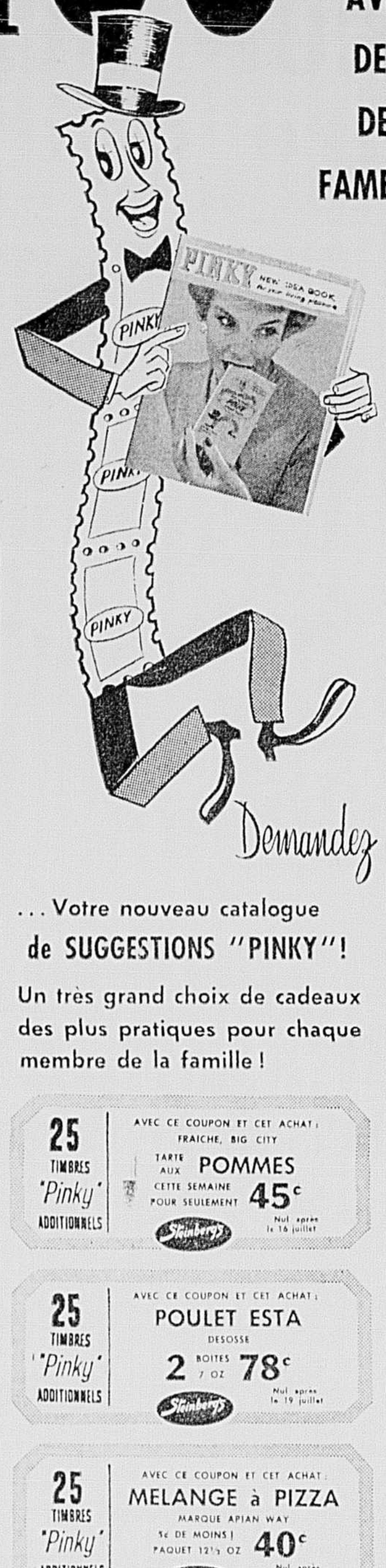
DIRECT LENDER
Une institution de finance bien établie, au service des Canadiens depuis 1934
PREMIERE & DEUXIEME **HYPOTHEQUES**
en ville et à la campagne
Prêts pour amélioration de maisons
Prix élevés payés pour :
• Hypothèques existantes
• Balances de ventes
HOME MORTGAGE & ACCEPTANCE CO.
400 ouest, St-Jacques
Suite 402
LE JOUR : VI. 2-8505
Le soir et fins de semaine, M. LOUIS, CR. 2-6539

POUR VOS APPROVISIONNEMENTS
D'ACIER

APPELEZ ME 7-2361
DIVISION DE L'ENTREPÔT
DOMINION BRIDGE

Obtenez 1,150 timbres "Pinky" additionnels

AVEC L'ACHAT DE PRODUITS DE MARQUES FAMEUSES CHEZ...

Steinberg's LIMITÉE



Demandez ... Votre nouveau catalogue de SUGGESTIONS "PINKY"!

Un très grand choix de cadeaux des plus pratiques pour chaque membre de la famille !

75 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS — AVEC CE COUPON ET CET ACHAT : HUILE VEGETALE, MARQUE GATTUSO, BOITE 128 OZ 1.99 SHORTENING LIQUIDE ! Nul après le 19 juillet

50 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS — AVEC CE COUPON ET CET ACHAT : DETERSIF, LIQUIDE, MAPLE LEAF, 15¢ DE MOINS ! BOITE 32 OZ 99¢ Nul après le 19 juillet

50 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS — AVEC CE COUPON ET CET ACHAT : CIRE LIQUIDE, HEAVY DUTY, SUCCES, BOITE 40 OZ POUR SEULEMENT 1.19 Nul après le 19 juillet

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS — AVEC CE COUPON ET CET ACHAT : CORNICHONS, "BABY DILL", CORONATION, POT 24 OZ 49¢ DES PLUS CROQUANTS ! Nul après le 19 juillet

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS — AVEC CE COUPON ET CET ACHAT : MAYONNAISE, MARQUE RAYMOND, POT 16 OZ 45¢ POUR VOS SALADES ! Nul après le 19 juillet

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS — AVEC CE COUPON ET CET ACHAT : CORNICHONS, MARQUE CORONATION, POT 12 OZ 49¢ SUCRES, FARCIES ! Nul après le 19 juillet

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS — AVEC CE COUPON ET CET ACHAT : OLIVES, MANZANILLA, McLARENS, POT 12 OZ 43¢ "LOOSE PACK" Nul après le 19 juillet

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS — AVEC CE COUPON ET CET ACHAT : PLUM SAUCE, MARQUE CHINATOWN, POT 8 OZ 23¢ SAVEUR PIQUANTE ! Nul après le 19 juillet

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS — AVEC CE COUPON ET CET ACHAT : KETCHUP AUX TOMATES ROUGES, MARQUE HABITANT, POT 16 OZ 39¢ KETCHUP SAVOUREUX ! Nul après le 19 juillet

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS — AVEC CE COUPON ET CET ACHAT : SAUCE A LA VIANDE, MARQUE GATTUSO, BOITE 15 OZ 31¢ DES PLUS DELICIEUSE ! Nul après le 19 juillet

50 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS — AVEC CE COUPON ET CET ACHAT : PATE DENTIFRICE, GLEEM, AVEC GL-70, 2 TUBES GEANTS AU PAQUET 89¢ Nul après le 19 juillet

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS — AVEC CE COUPON ET CET ACHAT : CIRE EN PATE, MARQUE ELEGANT, BOITE 1 LIVRE POUR SEULEMENT 59¢ Nul après le 19 juillet

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS — AVEC CE COUPON ET CET ACHAT : NETTOYEUR BIG 5, FORMAT REGULIER, 3 BOITES POUR 49¢ Nul après le 19 juillet

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS — AVEC CE COUPON ET CET ACHAT : MELANGE DE CROUTE A TARTE, MARQUE MONARCH, RAPIDE, FACILE ! PAQUET 18 OZ 39¢ Nul après le 19 juillet

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS — AVEC CE COUPON ET CET ACHAT : SEL DE MER, MARQUE ARNO, SAC 5 LIVRES POUR SEULEMENT 35¢ Nul après le 19 juillet

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS — AVEC CE COUPON ET CET ACHAT : FROMAGE, TRANCHE, BORDEN, PAQUET 8 OZ 33¢ NATURE OU AUX PIMENTS ! Nul après le 19 juillet

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS — AVEC CE COUPON ET CET ACHAT : CHIPS & FRILLS, MARQUE SCHULER, PAQUET 13 OZ 69¢ DES PLUS CROUSTILLANTS ! Nul après le 19 juillet

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS — AVEC CE COUPON ET CET ACHAT : BLE D'INDE EN CREME, DE FANTAISIE, BANQUET, 2 BOITES 20 OZ 42¢ Nul après le 19 juillet

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS — AVEC CE COUPON ET CET ACHAT : POIS VERTS, DE FANTAISIE, BANQUET, 2 BOITES 15 OZ 35¢ Nul après le 19 juillet

50 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS — AVEC CE COUPON ET CET ACHAT : DETERSIF JET, BLEU — NOUVEAU ! SAC 5 LIVRES VOTRE POUR 1.45 Nul après le 19 juillet

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS — AVEC CE COUPON ET CET ACHAT : KLEEN AID, NETTOYEUR LIQUIDE, BOUTEILLE 16 OZ 47¢ MARQUE SUCCES Nul après le 19 juillet

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS — AVEC CE COUPON ET CET ACHAT : PAPIER CIRE, TRANSPARENT, RAP-RITE, 2 ROULEAUX 100 PIEDS 61¢ Nul après le 19 juillet

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS — AVEC CE COUPON ET CET ACHAT : SOUPE AUX NOUILLES ET POULET, MARQUE LONEY, 2 PAQUETS DE 3 ENVELOPPES 58¢ Nul après le 19 juillet

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS — AVEC CE COUPON ET CET ACHAT : MELANGE A POUDING, MARQUE MONARCH, PAQUET 9 OZ 27¢ POMMES OU CARAMEL ! Nul après le 19 juillet

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS — AVEC CE COUPON ET CET ACHAT : BISCUITS, VATEL, DELACRE, PAQUET 13 OZ 79¢ UN REGAL ! Nul après le 19 juillet

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS — AVEC CE COUPON ET CET ACHAT : DINER, MARQUE CORDON BLEU, BOITE 20 OZ 49¢ DES PLUS DELICIEUX ! Nul après le 19 juillet

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS — AVEC CE COUPON ET CET ACHAT : REYNOLDS WRAP, PAPIER D'ALUMINIUM, ROULEAU 12" x 25' POUR SEULEMENT 35¢ Nul après le 19 juillet

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS — AVEC CE COUPON ET CET ACHAT : PAILLES 8½", DE PAPIER, STONE, 2 BOITES DE 100 29¢ Nul après le 19 juillet

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS — AVEC CE COUPON ET CET ACHAT : FRAICHE, BIG CITY, TARTE AUX POMMES CETTE SEMAINE POUR SEULEMENT 45¢ Nul après le 16 juillet

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS — AVEC CE COUPON ET CET ACHAT : POULET ESTA, DESOSSE, 2 BOITES 7 OZ 78¢ Nul après le 19 juillet

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS — AVEC CE COUPON ET CET ACHAT : MELANGE à PIZZA, MARQUE APIAN WAY, 5¢ DE MOINS ! PAQUET 12½ OZ 40¢ Nul après le 19 juillet

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS — AVEC CE COUPON ET CET ACHAT : SPAGHETTI, MARQUE GATTUSO, 2 PAQUETS 1 LIVRE 53¢ Nul après le 19 juillet

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS — AVEC CE COUPON ET CET ACHAT : CATSUP, SAVOUREUX, HUNT, 2 BOUTEILLES 11 OZ 37¢ Nul après le 19 juillet

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS — AVEC CE COUPON ET CET ACHAT : CONCENTRE A L'ORANGE, MARQUE REAL GOLD, 2 BOITES 6 OZ 39¢ Nul après le 19 juillet

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS — AVEC CE COUPON ET CET ACHAT : THON BLANC, CLOVER LEAF, BOITE 7 OZ 43¢ DES PLUS SUCCULENTS ! Nul après le 19 juillet

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS — AVEC CE COUPON ET CET ACHAT : PEPSI-COLA, (EN BOUT. DE 10 OZ) 6 BOUTEILLES AU CARTON 41¢ Nul après le 19 juillet

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS — AVEC CE COUPON ET CET ACHAT : JUS DE TOMATE, DE FANTAISIE, STOKELY, 4 BOITES 20 OZ 62¢ Nul après le 19 juillet

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS — AVEC CE COUPON ET CET ACHAT : LIMONADE, (NON CONGELEE) SUNKIST, 2 BOITES 6 OZ 37¢ Nul après le 19 juillet

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS — AVEC CE COUPON ET CET ACHAT : JUS D'ANANAS, NON SUCRE, DEL MONTE, GROSSE BOITE 48 OZ 33¢ Nul après le 19 juillet

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS — AVEC CE COUPON ET CET ACHAT : BREUVAGE A L'ORANGE, MARQUE BESSEY, 3 BOUTEILLES 32 OZ 1.00 Nul après le 19 juillet

Steinberg's où les économies s'accumulent durant tout l'été!



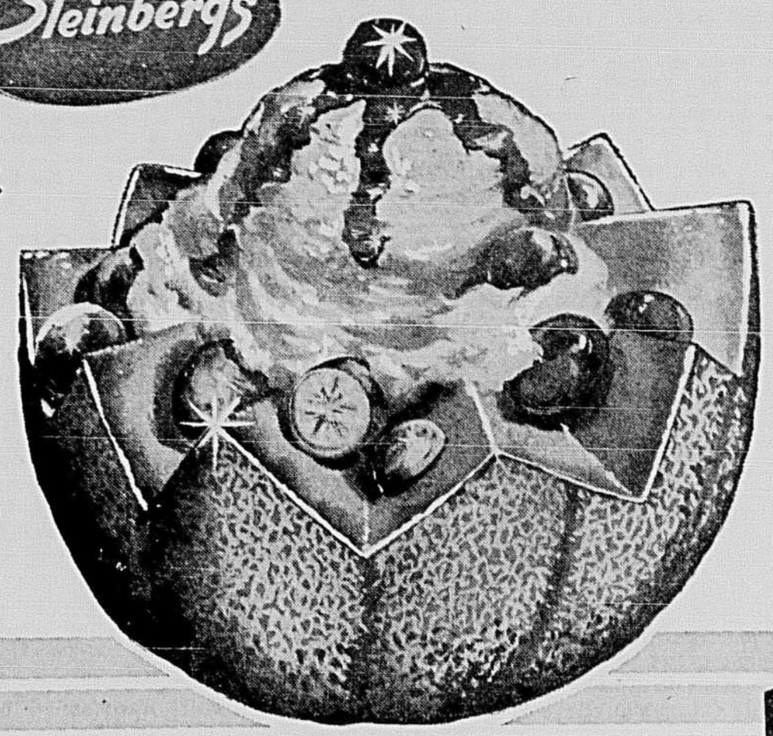
chez Steinberg's

CANTALOUP et SORBET

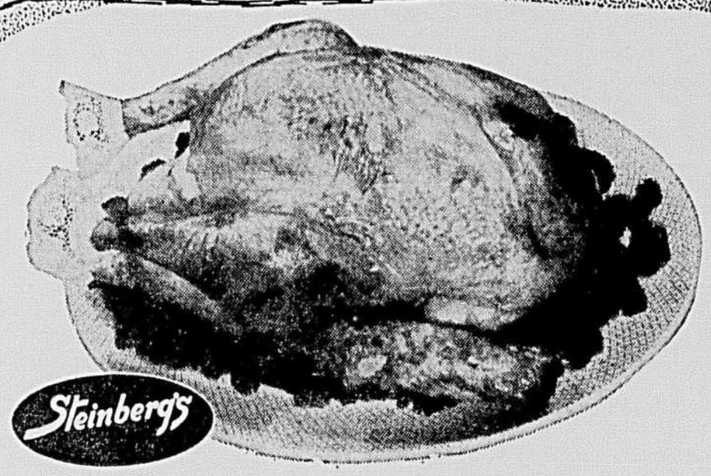
Il n'y a rien comme un délicieux cantaloup à chair saumonée rempli d'un sorbet rafraîchissant... c'est un dessert réussi à tout coup et qui plaira aux membres de votre famille ! Chaque cantaloup en vente chez Steinberg a été mûri au soleil et expédié rapidement au département des fruits Steinberg. CE SONT LES MEILLEURS ET LES PLUS FRAIS CANTALOUPS QUE VOUS PUISSIEZ ACHETER !

CANTALOUP
A CHAIR SAUMONEE, CALIFORNIE, No 1
2 POUR SEUL. 45¢
GROSSEUR JUMBO 45

SORBET
ESSENCES DIVERSES — MARQUE TUDOR
CONTENANT PLASTIQUE 1 CHOP. 19¢



Des Aliments toujours frais !



Steinberg's

DINDES

Fraîches, prêtes-à-cuire, classe "A"

(POIDS MOYEN 4 A 8 LB.) TENDRES, JEUNES, DODUES ! 45¢ NETTOYEES ! LA LB

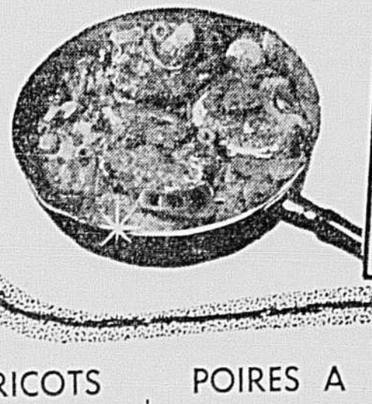
ROTI de COTES de CHOIX LA LB 89¢
BOEUF 'CANADA DE CHOIX', ROULE ET DESOSSE !

ROULES COTTAGE DESOSSES LA LB 63¢
FUMES, MARQUE ROYAL OU MAPLE LEAF

FRANKFURTS TENDRES PAQUET 1 LB 49¢
HYGRADE OU PREMIUM SWIFT

TRANCHES de FLETAN DES PLUS APPETISSANT ! LA LIVRE POUR 49¢
FRAIS PECHE

BOEUF MARINE DESOSSE PAQUETE A VIDE ! LA LB 49¢
MAIGRE, DE STEINBERG



TRANCHES DE VEAU HACHE
Que vous les serviez frites, grillées ou panées, ces délicieuses tranches de veau haché feront les délices des plus fins gourmets. 3 minutes de cuisson suffisent pour flatter votre palais !
DESOSSE ET MAIGRE ! 69¢ LA LB.

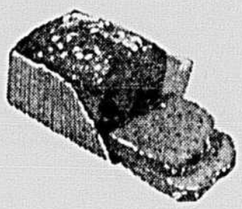
LEGUMES DE SAISON FRAIS DU JARDIN, CATEGORIE No 1, DU QUEBEC

LAITUE ICEBERG A BAS PRIX ! 2 POMMES POUR 17¢
DE QUALITE CONTROLEE ! NECESSAIRE DANS UNE BONNE SALADE !

CONCOMBRES FRAIS 3 POUR SEUL. 25¢
LAVES ET CIRES POUR EN GARDER TOUTE LA SAVEUR !

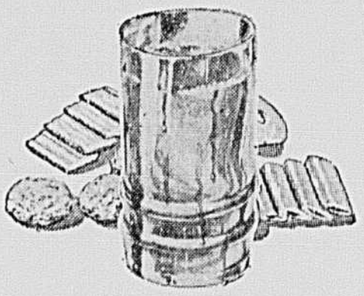
HARICOTS JAUNES ou VERTS 2 LB POUR 29¢
POUR DES MENUS VARIES ET APPETISSANTS !

Les prix des denrées sont sujets à fluctuer



SPECIAUX DE PATISSERIES BIG CITY !

Pain aux dattes et aux noix 29¢
Carrés au fudge appétissants Le pqt 45¢
Gâteau-café délicieux, Strudel Chacun 35¢
Gâteau étage de la semaine ! **Carnaval** chacun pour 55¢
Gâteau chiffon de la semaine aux **Bananes** chacun pour 59¢



DES PLUS DESALTERANT !

PUNCHES
CONGELES, TIP TOP
Breuvage à l'orange ou ananas-framboises; framboises - ou fraises-citron.
4 BTES 6 OZ. 49¢

APERITIFS DELICIEUX !

CORNICHONS
"DILL", DES PLUS SUCCULENTS... UN REGAL !
ORCHARD KING POT DE 24 OZ 25¢

SAUCE CHILI
MARQUE LITTLEJOHN
SAVEUR EXQUISE !
2 BOUT. 11 OZ 49¢

Les prix annoncés sont en vigueur jusqu'à l'heure de fermeture samedi, le 16 juillet, 1960, chez Steinberg sur l'île de Montréal, l'île Jésus, la rive sud et à St-Jean.



VOUS AIMEREZ LA SAVEUR RICHE ET CORSEE DU **CAFE Cream-o**
MOULU D'AVANCE, FIN OU TOUT USAGE ! SAVEUR RICHE, SATISFAISANTE !
FRAIS TORREFIE ! PAQUET 1 LB. 63¢

Limonade 3 btes 6 oz 29¢
REGULIERE OU ROSE, CONGELEE, TIP TOP
Jus d'orange 4 btes 6 oz 69¢
CONGELE, ORCHARD KING
Jus de raisin 2 bout. 24 oz 69¢
CONCORD, WELCH
Orange breuvage Allen 2 btes 48 oz 59¢
OU AU RAISIN
Breuvage 3 btes 48 oz $1.00
ANANAS-PAMPLEMOUSSE, DEL MONTE
Jus de tomate 8 btes 20 oz $1.00
DE FANTAISIE, HUNT



GRATIS UN POT 6 OZ DE
Moutarde Schwartz
AVEC L'ACHAT D'UN POT DE 12
PAINS A HOT DOG
FRAIS, TRANCHES, BIG CITY
Spécial combiné ! LES DEUX POUR 35¢

ARTICLES MENAGERS !

SERVIETTES de couleur 59¢
Erving 250 au paquet
PAPIER de toilette, couleurs diverses marque Soft-Rite 2 roul. 27¢

ABRICOTS ENTIERS DE CHOIX, GOLDEN AREAS 3 BOITES 28 OZ $1.00
POIRES A DESSERT DE CHOIX, ORCHARD KING 6 BOITES 15 OZ $1.00
ORANGES MANDARINES MARQUE OAK LEAF 6 BOITES 11 OZ $1.00
BEURRE D'ARACHIDES MARQUE LITTLEJOHN 3 POTS 16 OZ $1.00
SACS DE THE PAGODA Orange Pekoe de Ceylan 60 AU PQT 49¢
COCKTAIL DE FRUITS Fantaisie, Orchard King 2 BTES 28 OZ 75¢
CHEEZ-WHIZ Fromage Kraft POT 16 OZ POUR SEUL. 59¢ ; POT 8 OZ 33¢

Vos économies s'accumulent durant tout l'été chez Steinberg's LIMITEE

LA PRESSE

Le plus grand quotidien français d'Amérique

QUOTIDIEN Imprimé et publié au No 7 Ouest, rue Saint-Jacques, Montréal, par la Compagnie de Publication de LA PRESSE, Limitée
Madame P.-R. DuTremblay, Présidente

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Trefflé BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques. Indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

76e ANNEE — **MONTREAL, MERCREDI, 13 JUILLET 1960** — **No 227**

Deux décisions importantes

M. Lesage a annoncé hier soir deux décisions importantes qui dénotent bien que le nouveau premier ministre et son équipe sont arrivés au pouvoir bien préparés à leur tâche et agissent avec promptitude. Le gouvernement a dès hier créé un Conseil du trésor et il a aboli la commission d'enquête sur l'assurance-hospitalisation afin de pouvoir doter sans retard la province de cette mesure sociale, l'un des principaux articles de son programme.

Le Conseil du trésor, tel qu'il existe à Ottawa et dans la plupart des pays dont le régime parlementaire est analogue au nôtre, consiste en un comité de quelques ministres, qui s'adjoignent des hauts fonctionnaires spécialisés dans les finances publiques. Il a pour rôle de scruter toutes les propositions de dépense d'une certaine importance et de s'assurer qu'elles sont vraiment nécessaires avant qu'elles ne reçoivent l'approbation définitive du gouvernement pour être inscrites au budget.

Avec cet organisme de contrôle, aucun ministère ne peut ordonner de sa seule autorité une dépense dépassant une certaine limite ($15,000 dans le cas de Québec). Si le Conseil du trésor estime qu'une proposition de dépense est trop élevée, il peut en demander la revision à la baisse ou la rejeter totalement. M. Lesage a pu créer d'autorité ce Conseil du trésor en appliquant une loi passée dès 1945. Pour des raisons qu'on ignore, cette loi, qui désignait les quatre ministres devant faire partie du Conseil, n'avait encore jamais été mise en vigueur.

Grâce à ce conseil, les ministères sont moins portés à l'extravagance dans la préparation de leurs prévisions budgétaires, de sorte que leurs demandes de crédit sont ramenées dès le début à des proportions raisonnables. Ces demandes elles-mêmes sont ensuite très souvent réduites encore davantage par le comité des ministres. C'est une surveillance systématique et minutieuse des dépenses avant même qu'elles ne soient autorisées, ce qui n'exclut évidemment pas le contrôle qu'exerce après coup l'auditeur général.

Quant à la décision d'abolir la commission d'enquête sur l'assurance-hospitalisation qu'avait instituée M. Barrette, elle est la suite logique de l'attitude qu'avait prise sur ce sujet l'opposition libérale au Parlement. Celle-ci avait soutenu qu'une telle enquête n'était pas nécessaire parce que, depuis le temps que la question était à l'étude, le gouvernement devait posséder tous les renseignements nécessaires pour jeter tout de suite les bases d'un régime d'assurance-hospitalisation et décider si les primes devaient être à la charge des assurés eux-mêmes ou du trésor public.

Le gouvernement a une autre raison d'en agir ainsi. C'est qu'en outre d'économiser un million de dollars en abolissant cette commission, il a la possibilité de récupérer $55,000,000 s'il met en vigueur dès cette année une loi provinciale sur l'assurance-hospitalisation. Pour cela, il lui faudra faire vite. Il n'atteindrait peut-être pas son but s'il attendait les recommandations d'une commission dont il croit d'ailleurs pouvoir se passer puisqu'il a déjà un plan d'action bien arrêté.

Selon M. Lesage, la province de Québec aurait pu recevoir cette année $55,000,000 en contributions fédérales si elle avait eu, comme les autres provinces, un régime d'assurance-hospitalisation axé sur celui d'Ottawa. Pourrait-elle récupérer au moins une partie de cette somme, sinon la totalité, si elle instituait l'assurance-hospitalisation dès cette année ? Le premier ministre semble le croire et il dit avoir déjà entamé des négociations avec le gouvernement fédéral à ce sujet. Il sera peut-être difficile de récupérer d'Ottawa la contribution d'une année entière si la loi n'est votée qu'à l'automne, mais c'est une raison de plus pour agir vite.

Ce qui a été possible dans le cas des universités devrait l'être aussi dans celui de l'assurance-hospitalisation.

La liberté dégénère en anarchie

Nous sommes loin des espoirs que formait la population noire du Congo belge au moment où le pays accédait à l'indépendance. La nouvelle République congolaise est plongée brusquement, à peine née, dans une situation critique qui compromet son avenir. Que peut-il sortir de l'anarchie que le gouvernement constitué tout à la fin de juin se sent impuissant à enrayer ?

Son impuissance est même tellement grande que le premier ministre a cru nécessaire de solliciter l'aide des Nations unies, de demander des experts militaires pour réorganiser une armée sur laquelle il ne possède plus aucune autorité. Il ne peut compter ni sur les agents ni sur les soldats pour faire respecter l'ordre. Il se voit désemparé devant les scènes de violence qui ont lieu de côté et d'autre. Le pays retombe dans la sauvagerie.

Les choses en sont venues au point que le gouvernement belge a été forcé d'envoyer des militaires pour protéger les Blancs demeurés au Congo. Ceux-ci se trouvent menacés du pire sort. Plusieurs ont déjà été tués. Les survivants cherchent à évacuer les lieux le plus rapidement possible. Beaucoup n'y parviendront que si on se porte à leur secours pour leur assurer des voies de sortie.

Après cela, le premier ministre de la République congolaise a beau affirmer qu'il protégera les étrangers qui désirent aller travailler au Congo, on sent bien que ce sont là des paroles creuses. Il n'a même pas les moyens d'accorder la protection dont il parle tant qu'il n'aura pas à sa disposition des forces d'ordre conscientes de leurs responsabilités, au lieu de mutins indisciplinés qui pensent surtout au pillage.

Il n'est pas sûr d'ailleurs que la République créée il y a moins de quinze jours survive à la crise qu'elle traverse actuellement. Sa plus riche province, le Katanga, a décidé de rompre avec le gouvernement central et de s'ériger en Etat indépendant. On sait qu'il y avait au Congo, avant la fondation de la République congolaise, des mouvements séparatistes en d'autres régions. L'exemple du Katanga ne risque-t-il pas d'être contagieux ?

Il faut se demander ici si le Congo belge était mûr pour l'indépendance qui lui a été octroyée à la fin de juin. La Belgique s'est vue en quelque sorte contrainte de donner satisfaction aux nationalistes congolais, pour éviter le pire, pour s'épargner la nécessité de recourir à la force en face des résistances qu'elle redoutait de voir surgir si elle maintenait son autorités sur le pays.

Elle a eu la main forcée par ce qui s'est passé depuis quelques années en d'autres territoires de l'Afrique, au Ghana, au Cameroun, en Guinée, au Mali. Elle a été obligée d'emboîter le pays à la Grande-Bretagne et à la France, dans le mouvement d'émancipation des peuples africains. Peut-être a-t-elle tenu aussi à se soustraire au reproche d'être une nation colonialiste, ce qui est mal porté de ce temps-ci.

Quoi qu'il en soit il apparaît maintenant que la libération du Congo a été prématurée. Les Congolais n'étaient pas suffisamment préparés, ni leurs chefs ni leurs concitoyens, à prendre en mains la charge de leurs propres destins. Rien ne l'illustre mieux que les désordres de ces jours-ci et les idées de sécession qui se sont fait jour au Katanga et pourraient bien faire leur chemin ailleurs.

Les aventures du Congo donneront à réfléchir aux habitants des régions de l'Afrique restées sous la dépendance d'autres pays ainsi qu'aux puissances coloniales elles-mêmes. Ce n'est pas tout de créer de nouveaux Etats souverains; il faut avoir encore la certitude que leur libération ne les jettera pas dans une situation pire que celle qui leur était faite jusqu'ici.

Marius GIRARD



"En offrant l'un et l'autre, j'avance..."

LA PAROLE EST À NOS LECTEURS

Encore le zonage

Monsieur le Rédacteur,

Vous êtes certainement au courant d'une pétition de plus de 95% des propriétaires de notre section de la cité de Montréal (Nord-Ouest de l'Ile) qui a été remplie et présentée à Monsieur le maire Sarto Fournier le 15 février 1960. Nous nous opposions à tout changement de zonage dans notre arrondissement et nous l'avons montré clairement dans une lettre envoyée le 15 mars 1960 aux personnages suivants: Son Honneur le maire Sarto Fournier, J.-M. Savignac, Roméo Mondello, Claude Robillard, Roland Dourret, Murray Hayes, Lucien Saulnier, J.-N. Drapeau, Alfred Gagliardi, J.-H. Dupuis, Pierre DesMarais, Lucien Hétu, Roger Sigouin, Armand-A. Lalonde..

Le zonage de notre arrondissement a été garanti par une loi passée en 1949 et confirmée en 1956.

Nous comprenons qu'un mouvement se fait afin d'obtenir un changement de zonage parmi les conseillers favorisant la construction de maisons de rapport sur le boulevard Gouin sur l'ancienne propriété de Lord Atholstan.

De nouveau nous nous opposons à tout changement de zonage, dans une lettre envoyée à Monsieur J.-M. Savignac.

Le texte français de cette lettre y est attaché et une copie a été envoyée aux personnes ci-haut mentionnées.

Nous vous prions de tenir compte que nous représentons 95% des propriétaires de ce quartier.

D. W. Paterson,
vice-président.

Me J.-M. Savignac, président
Comité Exécutif,
Cité de Montréal,

Monsieur le Président,

Nous sommes avisés, de source fiable, qu'une assemblée du Conseil sera convoquée prochainement pour se prononcer sur une demande de changement de zonage, dans la section du Boulevard Gouin Ouest, afin de permettre à une Corporation d'ériger des maisons d'appartements sur l'ancienne propriété de Lord Atholstan, qui constitue l'un des plus beaux sites de notre secteur et probablement de toute l'île de Montréal.

Nous réitérons, encore une fois, notre opposition à tout changement de zonage, dans tout notre district. Des représentations ont été faites, par notre Association, depuis longtemps; une délégation a déjà été reçue par le Maire, l'Honorable Sarto Fournier, en février de cette année et au cours de cette entrevue, nous avons remis à son Honneur le Maire une pétition, représentant une majorité écrasante des contribuables de notre secteur, manifestant leur opposition à tout changement d'un zonage, établi en 1949 et ratifié une seconde fois, en 1956.

En tant qu'administrateurs élus par les contribuables, vous admettrez avec nous, que vous vous devez de respecter les lois, qui ont été acceptées comme une garantie à tous les propriétaires de notre secteur, comme permanentes et l'induction première à faire un placement de capital, par tous et chacun de nous.

Toute tentative de changement de cette loi recevra de notre part une opposition totale et nous n'hésiterons aucunement, si nécessaire, de porter cette affaire devant les tribunaux, si pour favoriser des spéculateurs l'on sacrifie l'intérêt de notre communauté.

Nous avons une paroisse érigée pour desservir un secteur de propriétés unifamiliales et notre organisation est groupée autour de cette oeuvre, qui ne peut être qu'à l'avantage et à la bonne renommée de la ville.

Nous répétons, encore une fois, que nous nous fions à l'intégrité et à la bonne foi de nos représentants, et que vous saurez défendre nos droits.

L'ASSOCIATION DES
CITOYENS DU
NORD-OUEST DE
L'ILE DE MONTREAL
Pierre D'Astous
Président

Un bon gaspillage

Monsieur le Rédacteur,

Veuillez m'accorder un peu d'espace, je vous en prie, dans la "Parole est à nos lecteurs" pour répondre à la lettre de Frère Henri, de Saint-Martin, au sujet de la ristourne provinciale de 3 pour cent sur les prêts de la Société centrale d'hypothèque.

Cette ristourne est à mon avis la mesure la plus sensée adoptée pour aider les travailleurs québecois.

Je suis un de ceux qui espèrent profiter de cette mesure, bien que mon salaire soit loin du minimum des chiffres donnés par F. Martin. M. Martin ne devrait pas oublier que sans cette ristourne de 3 pour cent plusieurs d'entre nous, malgré leurs économies et leurs sacrifices, ne pourraient pas songer à posséder une maison bien à eux.

Le prétendu "gaspillage" dont parle M. Martin aura pour effet de donner de l'emploi à beaucoup plus de chômeurs ! Cette fois, au moins, ce sera un bon gaspillage.

C. Picard,
Ville Saint-Pierre

Les lettres envoyées à la "Presse" pour publication sous la rubrique "La parole est à nos lecteurs" doivent porter le nom et l'adresse de l'auteur, même si elles ne doivent paraître que sous un pseudonyme. La "Presse" se réserve le droit de ne pas publier les lettres de peu d'intérêt pour le public, injurieuses, abusant des personnalités, ainsi que d'écourter les textes trop longs.

Il en a assez

Monsieur le Rédacteur,

Quel programme fatigant que cette "Clé des Champs"! Nous pensions en être débarrassés pour toujours au grand soulagement des téléspectateurs, car il n'y a là rien d'intéressant pour eux. Mais, hélas ! . . .

Par contre, il faut trouver quelque chose pour occuper les loisirs du cher animateur et des participants à ce programme. On nous laissait entrevoir des changements. Mais nous avons été déçus. Il est pénible de voir gaspiller l'argent du peuple dans des folies qui ne servent qu'à récréer de peu reluisants interprètes.

Le public en a soupé des charades fades, depuis longtemps. Qu'on nous donne plutôt de la bonne musique. Pas du jazz, naturellement.

Jean P/E

Les besoins généraux, d'abord

Monsieur le Rédacteur,

Après avoir écouté, avec beaucoup d'intérêt, la télémission "Les Idées en Marche" du 17 courant, j'aimerais, si vous le permettez, faire connaître mon opinion sur le sujet discuté.

A mon humble avis, puisque c'est en fait le parti au pouvoir qui gouverne, je crois préférable de voter pour ce parti. Et si on veut vraiment appliquer la démocratie, c'est-à-dire avoir un "Gouvernement par le peuple", il faut voter pour un parti qui choisit ses candidats démocratiquement et qui a un programme élaboré également démocratiquement, donc formé des diverses suggestions des partisans, discutées en grand comité et sanctionnées par un Chef, qui lui aussi a été choisi démocratiquement, soit par une convention.

Un groupe valant ce que valent ses membres, il importe que le parti soit exigeant quant à la valeur morale, civique et intellectuelle de ses candidats : honnêteté, désintéressement et compétence sont donc indispensables.

Jusqu'à date, trop de gens se sont mépris sur l'interprétation du principe suivant : le député doit prendre les intérêts de ses électeurs. Il serait peut-être bon de préciser que prendre les intérêts de ses électeurs pour le député consiste à bien connaître les besoins de son comté, les faire connaître et faire les suggestions en rapport avec ceux-ci. L'ensemble des candidats du parti élu gouverne, donc fait des lois pour protéger les droits de chacun et établit un budget pour répartir les fonds publics en vue du mieux être des citoyens de tous les comtés et de toutes les catégories, d'après les données susmentionnées, et en conformité le plus possible avec le programme présenté à la population lors des élections.

On a donc tort de croire que le meilleur député est celui qui réussit à obtenir pour ses électeurs le plus gros morceau du gâteau. C'est plutôt celui qui sait le mieux juger des besoins particuliers et généraux et subordonner les uns aux autres. En effet, si seulement certaines régions de la province sont prospères, il s'ensuit qu'elles devront compenser par des taxes plus élevées les lacunes des autres, perdant ainsi une partie du bénéfice obtenu. Bref, quand ça va bien pour tous, ça va bien pour chacun.

Rollande Lachapelle
Montréal

Il n'y a pas assez de partis

Monsieur le Rédacteur,

A titre de vieux lecteur de votre journal je sollicite l'hospitalité de vos colonnes.

Ce qui a donné le pouvoir au parti libéral, c'est le manque de diversité de partis. Nous savons très bien que dans Montréal-Laurier, le parti social démocrate a remporté 2,500 voix aux dernières élections provinciales. Or, ce nombre de voix est allé à René Lévesque, faute de candidats représentant le parti social démocrate. Il en a été ainsi dans tous les autres comtés.

Si les libéraux avaient été en possession du pouvoir lors des élections du 22 juin, systématiquement le social démocrate aurait voté pour l'Union nationale. C'est contre le gouvernement qui a le pouvoir que ces gens-là votent, quel qu'il soit.

Pourquoi le parti social démocrate n'a-t-il pas présenté de candidats ? Craignait-il la défaite ? J'admets qu'il n'avait pas les reins assez forts. Et puis après, se présente-t-on pour gagner, ou plutôt pour défendre un idéal ?

Michel Chartrand m'a amèrement déçu, je ne l'approuve pas dans toutes ses idées, mais je dirais : il est sincère. Ses idées manquent de réalisme quelquefois, il caresse des rêves utopiques, mais il y croit. Après avoir critiqué, enguirlandé les partis politiques pendant des années, Michel Chartrand était dans l'impérieuse obligation morale de présenter des candidats.

Un troisième parti eût agi comme arbitre entre les deux autres, et c'est alors, alors seulement, que nous aurions eu un vrai verdict du peuple, chaque parti recevant les voix qui lui étaient destinées.

Conclusion : Le parti libéral a le pouvoir par usurpation, mais il n'est pas le choix de la majorité du peuple, si paradoxal que cela paraisse. Le parti libéral a été porté au pouvoir par une minorité. C'est une victoire physique mais non morale.

Jean Sans Peur

LETTRE DE LONDRES

Dérobade à Genève

par W. N. EWER

Les cinq délégations communistes, qui ont brusquement abandonné les réunions de la Commission du désarmement à Genève, ont causé un choc et un désappointement à bien des gens dans le monde entier. Même à la suite de l'effondrement pitoyable du "sommet", il semblait que M. Krouchtchev fût disposé à laisser la Commission des Dix poursuivre ses délibérations destinées à mettre fin à l'effroyable menace que constitue la course aux armements. Maintenant, le geste communiste paraît confirmer que l'Union soviétique n'a aucunement l'intention de se prêter à des négociations sérieuses.

L'aspect vraiment important et déprimant, c'est que la chose se produisait pour la seconde fois. Il faut donc rejeter l'idée qu'il s'agissait simplement de la répétition de l'affaire de l'U-2. Qu'il me soit permis de refaire l'historique de ces événements.

En 1954, sur l'initiative du Président Eisenhower, l'Assemblée des Nations Unies faisait une nouvelle tentative pour reprendre des négociations sérieuses au sujet du désarmement. Avec l'assentiment des Soviets, une sous-commission formée de cinq Puissances se mit à l'oeuvre à Londres. Soudain, en août 1957, la délégation soviétique mit brusquement fin à ses travaux en exigeant un ajournement indéfini.

Cet automne-là, l'Assemblée des Nations Unies s'efforça de remettre les travaux en marche. Elle voulut surmonter de nouvelles objections soviétiques quant à la composition de la sous-commission en proposant une commission de 25 Etats. On aboutit à une impasse où l'on resta jusqu'en juin 1959. Finalement, les ministres des Affaires étrangères de l'Union soviétique et des trois puissances occidentales s'entendirent, à la conférence de Genève en 1959, pour établir un nouvel organisme composé de cinq puissances de l'OTAN et de cinq pays communistes de l'Europe orientale. L'Union soviétique exigeait cette façon de procéder pour que les pourparlers puissent reprendre. L'Ouest accepta.

La Commission a connu une existence décourageante. A maintes reprises, les cinq Occidentaux ont essayé de la faire passer des généralités à la discussion de mesures précises. A un certain moment, ils offraient aux cinq communistes le choix entre neuf sujets pour amorcer la discussion. M. Zorin et ses associés refusèrent, insistant pour s'en tenir aux débats stériles sur les "principes premiers". En trois mois, le groupe soviétique ne lui a pas permis d'examiner une seule "mesure" précise, ni de "sonder" une seule "voie".

Maintenant, pour la seconde fois en trois ans, M. Krouchtchev met brusquement fin aux travaux de la Commission, à toute discussion détaillée des premiers pas possibles ou de toute "mesure" concrète. Il renvoie toute la question à l'Assemblée générale, où, pour reprendre ses propres termes, il a l'intention de "dire que ses partenaires ne veulent pas réellement négocier au sujet du désarmement".

Que pourrait maintenant faire l'Assemblée ? A deux reprises, elle a constitué des organes chargés de la tâche, qu'on sait difficile, de négocier en vue da parvenir à des mesures pratiques de désarmement. A deux reprises, l'Union soviétique a mis brusquement fin aux travaux de ces deux organes et a refusé toute autre collaboration. Elle doit, je suppose, essayer une troisième fois. Mais la perspective n'est guère prometteuse. Pour ma part, malgré mes efforts, je trouve difficile de résister à la conclusion déprimante que M. Krouchtchev s'intéresse moins aux "mesures" de désarmement qu'à la poursuite de la "guerre froide".

presse étrangère -- la presse étrangère -- la presse étrangère -- la presse étrangère -- la presse étrangère -- la presse étrangère -- la p

La leçon du Congo

LISBONNE — "La leçon des événements (du Congo) devra profiter aux anticolonialistes et aux autonomistes britanniques auxquels revient une part de responsabilité dans ce qui arrive là-bas", écrit, dans le **DIARO DE LISBOA**, son directeur Norberto Lopes.

"En ce qui nous concerne, poursuit M. Lopes, nous ferons tout pour que le feu ne se communique pas aux territoires portugais, où nous nous occupons, pour l'instant, à panser les blessures morales des réfugiés.

"Les séparatistes congolais, conclut le directeur du **DIARO DE LISBOA**, qui nourrissaient encore quelques illusions — s'il est possible de prendre au sérieux quelques attitudes isolées et aberrantes — doivent maintenant ouvrir les yeux et méditer la leçon du Congo. Une leçon dure pour ceux qui voulaient jouer avec le feu."

LONDRES — La presse londonienne se prononce en faveur d'une éventuelle intervention britannique au Katanga mais, dans le cas uniquement où des sujets britanniques devraient y courir des risques immédiats.

Les journaux recommandent, d'autre part, une prompte initiative des Nations unies.

L'intervention armée belge et la demande d'une intervention britannique adressée par M. Tshombe au gouvernement de Londres sont analysées du point de vue juridique par le **TIMES** (indépendant) qui écrit : "Les experts en droit international s'accordent à reconnaître à un Etat le droit de protéger ses nationaux résidant dans un pays étranger, droit qui ne constitue nullement d'ailleurs un devoir — et reconnaissent également qu'un tel droit peut s'étendre, le cas échéant, jusqu'à



M. Moise Tschombe

l'intervention par la force. La situation actuelle au Congo fournit le cadre le plus approprié qui se puisse imaginer pour l'application de ce droit par le gouvernement belge.

"La demande d'une intervention britannique, poursuit le **TIMES**, émane du premier ministre du Katanga, dont l'autorité est surbordonnée à celle du gouvernement central congolais. Il est bien établi qu'une puissance amie peut intervenir à la demande d'un pays étranger dont la paix se trouve menacée à l'intérieur. Mais cette intervention ne peut s'effectuer qu'à la requête de l'autorité reconnue souveraine de ce pays. Or cela n'est guère le cas de M. Moise Tshombe."

Le **DAILY TELEGRAPH** (conservateur) : "La situation actuelle du Congo n'est pas de celles qui, en raison de leur nature politique, doivent être abordées avec toutes les précautions juridiques appropriées. Elle est une catastrophe qui exige un remède humain. Un certain nombre d'Européens ont péri et ceux qui demeurent courent les plus grands risques, encore qu'aucun sujet britannique, croit-on savoir, n'ait jusqu'à présent été victime de la rébellion. Venir à leur secours est un devoir élémentaire, que ce soit en les évacuant — comme le font plusieurs lignes aériennes — ou en les protégeant sur place, tâche qui échoit aux troupes belges.

"Si d'autres devaient se joindre à cette opération de secours — que ce soit à la demande des Nations unies ou non — il ne saurait en aucun cas être question d'une initiative dirigée contre l'autorité constituée au Congo. D'autorité, il n'y en a pratiquement pas, ni à l'échelon gouvernemental ni à l'échelon local et il serait encore plus absurde de supposer qu'un gouvernement européen fût disposé à se servir de la protection de ses nationaux comme prétexte pour prendre pied dans ce pays en pleine décomposition. Le gouvernement belge lui-même a réaffirmé une fois de plus sa détermination de respecter la souveraineté congolaise."

Le **DAILY MAIL** (conservateur) : "Grâce à la rapide intervention de ses forces armées, le gouvernement belge a pu réparer, dans une certaine mesure, les dommages causés par l'abandon prématuré de ce territoire. Les Belges ont eu autant raison d'envoyer leurs troupes au Congo que nous d'empêcher les troupes rhodésiennes d'en faire autant."

L'incident d'Arkhangelsk

NEW YORK — La presse new yorkaise ne consacre généralement que des manchettes modérées à l'affaire de l'avion de reconnaissance américain abattu par des chasseurs soviétiques près d'Arkhangelsk. Les commentaires sont rares, et seul le **NEW YORK HERALD TRIBUNE** consacre un éditorial à cette affaire, faisant remarquer que bien des éléments en restent obscurs.

Il se peut, écrit le journal, que l'avion ait été abattu, non pas au-dessus de l'URSS, mais au-dessus de ses "eaux territoriales", terme fort élastique.

Le journal reproche à l'URSS d'avoir attendu dix jours avant d'ébruiter l'affaire, et conclut que tout porte à croire que "quatre Américains ont été tués pour fournir des matériaux à la propagande soviétique."

PARIS — **L'AURORE** (droite radicale) : Que dire de cette nouvelle bombe que les Russes ont fait partir lundi soir ? . . . Selon toute apparence l'objectif de Khrouchtchev est de créer un climat propice à une opération. Quelle est présentement sa préoccupation No 1 ? Berlin, ou le retrait des bases américaines d'Orient ? Attendons sur cet incident les précisions qui manquent. Attendons-nous aussi à le voir bruyamment exploité par un Khrouchtchev visiblement résolu à profiter au maximum de cette saison électorale aux Etats-Unis, pour marquer des points contre un adversaire quelque peu neutralisé — ou supposé tel. C'est une bombe K. Ce n'est pas la première. Ce n'est probablement pas la dernière. Du sang-froid !

PARIS-JOUR (gauche modérée) : L'objectif du Kremlin, comme pour Cuba, serait de jeter le désarroi dans l'opinion américaine dès l'ouverture de la campagne électorale. Pourquoi en effet avoir attendu la première séance de la convention démocrate pour révéler un fait qui s'est produit le 1er juillet ? Si Khrouchtchev espère ainsi donner plus de chances au Tandem Kennedy-Stevenson, il risque de se tromper. Le peuple américain se sentant menacé se tournera vers le candidat qui lui paraîtra le plus dur c'est-à-dire vers Richard Nixon. Mais, de toute manière, ce n'est pas tant le choix du futur président U.S.A. qui nous préoccupe le plus. C'est la paix. Et on ne peut pas dire que M. Krouchtchev nous rassure.

Sur la mort de M. Bevan

WASHINGTON — La nouvelle de la mort du leader travailliste Aneurin Bevan a été accueillie avec émotion tant dans les milieux politiques que dans les cercles gouvernementaux. L'ancien mineur gallois, dont le "credo politique" suscitait de façon générale d'assez vives appréhensions au sein des deux grands partis politiques américains, n'en jouissait pas moins de l'estime des leaders américains qui n'avaient jamais mis en doute son intégrité et la générosité de sa pensée. Il y a un peu plus de deux ans, M. Aneurin Bevan avait eu l'occasion de s'entretenir à Washington avec le président Eisenhower qui devait par la suite le qualifier de "personnalité fort interessante".

L'automne dernier les dirigeants américains, avant les élections parlementaires en Grande-Bretagne, avaient envisagé pendant un certain temps la possibilité d'une victoire travailliste qui aurait pu porter M. Bevan aux plus hautes fonctions. La politique par trop favorable à l'URSS qu'aux yeux des hommes d'Etat américains M. Bevan préconisait était une cause de profonde inquiétude à Washington.

Cette appréhension avait été, il est vrai, tempérée par le fait que l'histoire a prouvé qu'en Grande-Bretagne le parti de l'opposition, dans l'intérêt supérieur du pays, suit presque invariablement, en ce qui concerne la politique étrangère, la voie tracée par ses prédécesseurs. Il n'en demeure pas moins que la victoire remportée par le parti de M. Harold Macmillan avait été saluée avec empressement par l'administration Eisenhower.

Le nom de M. Bevan demeurera à jamais attaché au plan de sécurité sociale pour lequel il n'avait cessé de militer et que les dirigeants conservateurs ont jugé opportun de respecter dans ses grandes lignes. Cette question fait actuellement l'objet d'une controverse soutenue aux Etats-Unis. Les démocrates estiment que l'Administration fait montre d'une trop grande timidité en ce qui concerne le rôle que le gouvernement sera inévitablement appelé à jouer à ce sujet.

Le président Eisenhower, quant à lui, maintient que l'Etat — au nom du principe sacro-saint de l'entreprise privée — se doit de s'abstenir de jouer un trop grand rôle dans ce domaine. Mais cette thèse a perdu récemment du terrain et le gouverneur républicain de l'Etat de New York, M. Nelson Rockefeller, qui n'a pas ménagé récemment ses flèches contre l'administration actuelle, estime que la politique de "cote mal taillée" que préconise à ce sujet M. Eisenhower ne correspond plus aux besoins du moment.

SERVICE FRANCE-PRESSE

La marche vers la paix

PARIS — **L'AURORE** (droite radicale) : Si Ferhat Abbas s'était imaginé une seconde que, par ses outrances verbales, il avait la moindre chance d'émouvoir de Gaulle, le voilà détrompé . . . Le général a tout simplement ignoré le dernier communiqué du FLN et le ton de l'allocution de son président. Ce ne sont là, à ses yeux, que des péripéties, et secondaires. Ce qui compte, pour lui, c'est la marche vers la paix . . . Il va sans dire, enfin, que la France n'abandonnera ni les Européens de là-bas, ni la masse des musulmans qui lui font confiance . . .

COMBAT (indépendant de gauche) : M. Ferhat Abbas n'attache pas grande valeur aux discours publics, n'est-ce pas cependant la voix de la sagesse et de la raison qui s'est fait entendre mercredi de Cherbourg à Saint-Lo ? Il faudrait être de mauvaise foi pour le nier, et l'insistance du général de Gaulle sur l'apaisement en Algérie, but de la France, montre que le chef de l'Etat entend participer à la construction de l'Algérie algérienne, au-delà du cessez-le-feu et au-delà même de la paix, car l'apaisement s'obtient après la paix.

"(une médaille à un grand journal qui s'est placé au premier rang de la presse d'Amérique, "LA PRESSE" de Montréal, "qui fait un si large "et si sympathique "accueil à tout ce qui "vient de France et "qui l'Académie adresse "son plus cordial salut". (Extrait du rapport de M. René Doumic sur les concours de l'année, tel que lu par le secrétaire perpétuel à la séance publique annuelle de l'Académie Française tenue le 18 décembre 1931 selon le texte publié dans le "Temps" de Paris.)

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression ou radiodiffusion, de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que la "Presse" publie. Tous droits de reproduction des informations particulières de la "Presse" sont également réservés.

Abonnement par la poste,
Canada, sauf Montréal et banlieue, un an $6.00, Etats-Unis $7.50
"Autorisé comme envoi postal de deuxième classe,
Ministère des Postes, Ottawa."

Morgan
LE MAGASIN A RAYONS DE HAUTE QUALITÉ AU CANADA



Nouvelles robes en cotonnades de transition

16.95

Pas trop foncées et pas trop pâles... et le prix est juste parfait ! Elégantes robes en coton lavable demandant le minimum de repassage dans les styles qui conviennent partout de l'été à l'automne.

A. Imprimé original de tons foncés, fini soyeux. Encolure arrondie et manches courtes, avec jupe semi-ample. Motif inusité avec grande poche double Tons estompés de vert, bleu et tan. Tailles : 10 à 18.

B. Robe en coton cupioni uni avec un fini de tissé soyeux, style tout aller chemisier avec manches courtes, jupe semi-ample. Deux grandes poches. Vert, noir ou brun. Tailles : 10 à 16.

Ecrivez ou téléphonez VI. 2-6261

BOUTIQUE "TOWN AND COUNTRY", ETAGE-MODE, AU DEUXIEME

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Peu ou pas de repassage !

Rideaux "Hisser" type autrichien largeurs simple et double

Par exemple ... largeur simple ,54"L de long. 10.98

Ravissants rideaux autrichiens "Grecian-Ventian" en blanc éclatant, marqués réellement à bas prix. Confectionnés en Dacron*/Ninon lavable demandant peu ou pas de repassage. Pas de quincaillerie spéciale pour la pose de ces rideaux, ils sont entièrement ajustables. (Lambrequin non compris). Disponibles dans les suivants :

* Marque déposée

Largeur simple pour fenêtres jusqu'à 40" de largeur

54" de long	63" de long	72" de long	90" de long
10.98	12.98	14.98	16.98

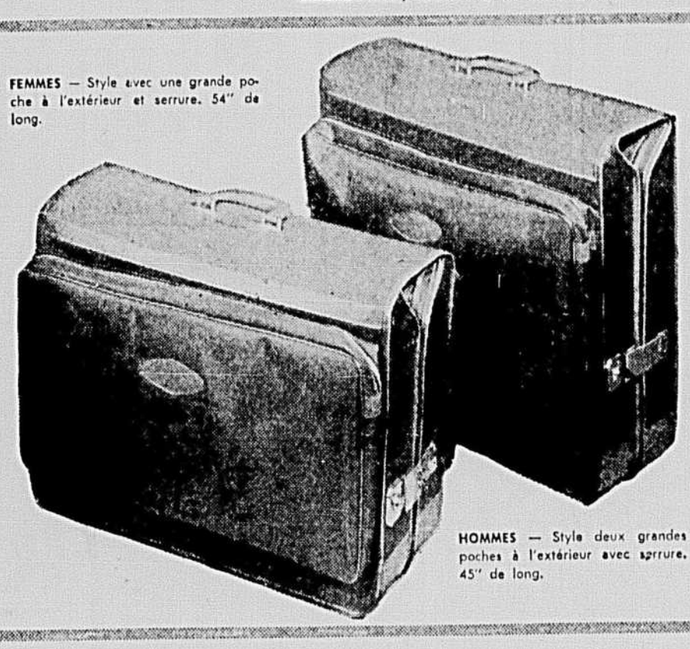
Largeur double pour fenêtres jusqu'à 80" de large

63" de long	72" de long	90" de long
24.98	26.98	29.98

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

TENTURES, AU QUATRIEME

BOULEVARD, DORVAL et ROCKLAND



FEMMES — Style avec une grande poche à l'extérieur et serrure. 54" de long.

HOMMES — Style deux grandes poches à l'extérieur avec serrure. 45" de long.

Spacieuses tout en étant légères !

Malles-avion nylon 100%

Grandeur pour dames 21.95 **Grandeur pour hommes 19.95**

Malles-avion en nylon Dupont 100%, caoutchouté pour une protection complète. Construction extra-solide, cadre en contreplaqué et dessus vinyle. Poignées, coins renforcis et deux serrures solides à l'extérieur. Section à souliers munie d'une glissière dans les deux modèles. Les deux viennent en bleu avec garniture en noir ou brun avec garniture tan.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

MALLES AU CINQUIEME

BOULEVARD, DORVAL et ROCKLAND

Épargnez 33⅓% à plus de 50% !

Solde de coupons de broadloom

Des valeurs réellement exfraordinaires à des prix convenant à votre budget ... des coupons de nos tapis de la plus haute qualité, quelques-uns ont été confectionnés en carpettes et presque tous sont à 50% d'épargne ! Profitez-en, achetez ce tapis de surplus, que vous soyez à la recherche d'un tapis de passage ou d'une carpette de la grandeur d'une pièce. Vous trouverez tout à partir du luxueux tapis Morocco jusqu'au tapis à poils tors d'une longue durabilité, dans toutes les nouvelles teintes décoratives. Vous trouverez dans la liste seulement quelques-uns parmi une grande quantité de coupons disponibles à ces prix d'épargne. Venez tôt pour un meilleur choix !

Pas de commandes postales ni téléphoniques

TAPIS AU QUATRIEME

GROUPE A

Grandeurs de pièces	Type	Coloris		Prix
8'8" x 12'	Luxueux poils tors	beige	Ch.	110.00
9' x 12'	Royal Velvet	orange brûlé	Ch.	120.00
12' x 15'	Wilton	blanc-teinté	Ch.	99.50
10' x 12'	Morocco	beige	Ch.	99.00
10' x 15'	Poils tors écossais	beige	Ch.	99.00
12' x 5'	Saxony	cannelle	Ch.	57.50
6'8" x 7'4'	Luxueux poils tors	turquoise	Ch.	35.00

GROUPE B Tapis de passage

3'4" x 12'	Broadloom indien	cannelle	Ch.	40.00
9' x 4'6"	Poils tors Coloray	tweed	Ch.	15.95
15' x 3'6"	Kenilworth	aqua	Ch.	60.00
12' x 4'6"	Wilton Velvet	"doré"	Ch.	30.00



Se portent aussi à l'automne !

Chapeaux en pétales importés de New York

10.95

Exclusivité Morgan ! Petits chapeaux versatiles se portant partout, durant trois saisons de l'année. Parfaits pour les occasions tout aller et plus habillées, ravissants motifs feuilles velours et satin. Elégante touche d'une voilette. En noir, blanc, café, rose, royal, beige American Beauty, rouge.

Pas de commandes postales ni téléphoniques

CHAPEAUX, ETAGE — MODE AU DEUXIEME

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL et ROCKLAND



Bas imparfaits en mèche de nylon sans couture

la paire **.69**

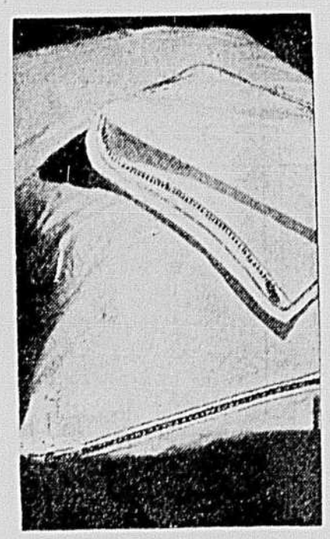
C'est votre chance de vous approvisionner de bas légèrement imparfaits mais de haute qualité ! Les imperfections sont tellement minimes qu'elles n'affectent ni la durée ni l'apparence des bas. Talons et bouts de pieds renforcés pour une plus longue durée. Revers confortables. Deux teintes estivales : Honeybeige et Melody. Pointures : 8½ à 11.

Livraison sur commandes de 2 paires ou plus.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

BAS, ETAGE-BUDGET, AU TROISIEME

Boulevard, Dorval et Rockland



Housses d'oreillers à l'épreuve du duvet

seulement **.98**

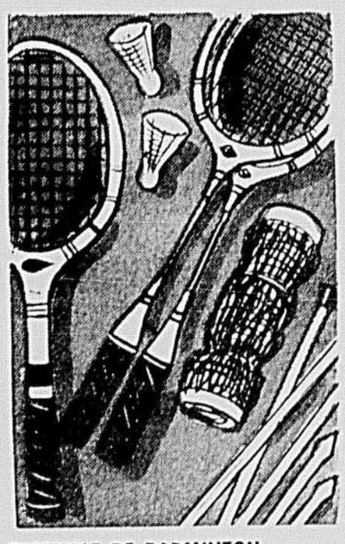
C'est maintenant le temps de rafraîchir chacune des oreillers de votre foyer avec ces nouvelles housses, maintenant marquées à un prix bien en bas de la normale ! Chacune est d'un blanc frais, de grandeur standard, s'ouvre et se ferme facilement à l'aide d'une glissière. A l'épreuve du duvet et lavable, à ne pas confondre avec les housses en percale qui ne sont pas à l'épreuve du duvet. En blanc seulement.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

Livraison sur commandes de 1.00 et plus.

LINGE DE MAISON, AU QUATRIEME

Boulevard, Dorval et Rockland



ENSEMBLE DE BADMINTON DEUX JOUEURS

• Filet double réglementaire avec piquets à sections en métal • 4 piquets de métal • 2 solides raquettes à corde de nylon multi-plis, manchon en métal • 2 volants • Instructions bilingues. **8.98** Le jeu

RAQUETTES DE TENNIS "TRUESHOT" DUNLOP

Solide raquette, monture laminée 5-plis, entièrement insérée. Corde de nylon. Poignée recouverte de toile caoutchoutée. Pesanteurs : légères, moyennes ou pesantes **8.98**

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

ARTICLES DE SPORT, AU SIXIEME

Boulevard, Dorval et Rockland

Avant de partir en vacances

ENVOYEZ VOS FOURRURES

chez Morgan

VI. 2-6261

Appels interurbains gratuits

Pour clients de la banlieue et propriétaires de chalets !

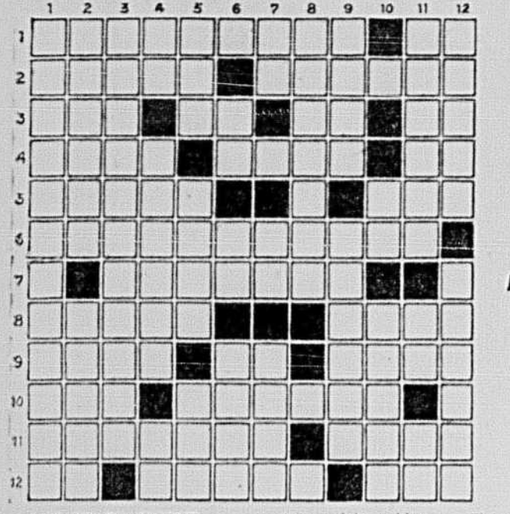
- St-Eustache composez GR. 3-4666
- Ste-Anne-de-Bellevue composez GL. 3-5311
- Hudson composez BE. 6-5384
- Beloeil composez FO. 7-3351

Demandez à l'opératrice de vous donner

ZEnith 55,000

Les 7 étages **AIR CLIMATISÉ** *pour votre confort*

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

1—Toitures de maison en plate-forme. — Du verbe avoir.
2—Un des métaux légers. — Excessif en grandeur.
3—Peigne qui garnit le métier de tisserand. — Espace de temps. — Préfixe. — Pronom indéfini.
4—Adroit. — Terre argileuse. — Premier mot de l'hymne de St-Jean-Baptiste.
5—Racine vomitive. — Triage.
6—Etendues de terre dépendant d'une autorité.
7—Le plus grand des serpents.
8—Prénom féminin. — Rivière de France.
9—Prénom de l'épouse de l'Infant Pierre de Portugal. — Le meilleur en son genre. — Qui provient.
10—Sorte d'étau. — Chose difficile à définir.
11—La soubrette de comédie. — Lac de l'Amérique du Nord.
12—Du verbe être. — Essentiellement pur. — Ville d'Autriche.

VERTICALEMENT

1—Qui concerne le territoire.
2—Rebut de la filasse du chanvre ou du lin. — Ville d'Irlande.
3—Devenues calmes.
4—Du verbe rire. — Bois récemment poussés dans les terres labourables. — En les.
5—Recueil de bons mots. — Plus âgé qu'un autre. — Lettre de l'alphabet grec.
6—Lac du Soudan. — Pronom. — Préfixe.
7—Pronom. — Particule du dialecte provençal. — Qui lui est propre.
8—Localité qu'on habite.
9—Fil produit par les araignées. — Convention matrimoniale.
10—Pronom personnel. — Rivière de France.
11—Penchants dictés par les lois de la nature. — Du verbe être. — Préfixe privatif.
12—Fortement conçu. — Qui ne sont pas façonnées.

Solution demain

C	O	L	I	M	A	Ç	O	N	■	A	C
■	A	B	A	T	A	G	E	S	■	P	R
É	■	R	E	M	O	R	D	S	■	O	R
S	■	O	R	A	N	G	E	■	P	R	E
T	A	■	T	E	S	■	E	B	R	A	S
E	R	■	T	■	N	E	V	R	I	T	É
S	■	E	V	O	E	■	A	V	O	N	S
■	E	N	T	R	A	V	A	I	T	■	■
I	R	■	T	G	E	N	R	E	S	■	■
T	■	D	E	T	E	S	T	E	N	T	■
E	C	O	T	■	N	■	S	T	U	D	■
M	O	L	E	S	T	E	R	■	■	C	E

Solution du dernier problème

ON NE CHANGE GUERE



VOTRE HOROSCOPE

à partir de minuit ce soir

LES PERSONNES NEES LE 14 JUILLET: L'enfant né en ce jour manifestera un grand intérêt pour les recherches dans l'inconnu. Cependant, il sera de nature impatient et fera plusieurs erreurs dans sa jeunesse, si vous ne lui enseignez pas de bonne heure à se maîtriser et à être patient. Néanmoins ces mêmes erreurs constitueront les premières leçons importantes qu'il aura apprises. Donnez-lui une éducation appropriée, car il aura un bel avenir, spécialement là où le public en général est concerné.

Le Bélier (du 21 mars au 19 avril) — Voilà l'un de ces jours où tout semble mal aller: vos supérieurs vous critiquent, des comptes surviennent que vous n'aviez pas prévus, etc. Soyez stoïque. Dans la soirée, tout deviendra normal et vous jouirez de plusieurs heures agréables.

Le Taureau (du 20 avril au 20 mai) — Bien que vous ayez bien hâte de vous lancer dans le monde de l'activité pour trouver de nouveaux débouchés, il est important que vous terminiez le travail que vous avez entrepris. Dans la soirée, reposez-vous à la maison avec les personnes que vous aimez.

Les Gémeaux (du 21 mai au 21 juin) — Ayez soin de ne pas mettre à exécution des idées qui vous ont été suggérées par un supérieur, car ce dernier n'est pas très au courant de faits qui vous concernent. Ce soir, rencontrez de bons amis ou des parents, et ayez du plaisir.

Le Cancer (du 22 juin au 21 juillet) — Vous feriez bien de vous occuper vous-même de vos affaires aujourd'hui, car vos associés ou conseillers ne semblent pas être d'accord avec vous. Cet après-midi, faites part de vos projets constructifs à une personne influente. Soyez bref et précis.

Le Lion (du 22 juillet au 21 août) — Il est important que vous travailliez diligemment et efficacement, sans quoi un bon compagnon de travail vous délaissera. Passez la soirée à faire des travaux de recherches et à rencontrer des personnes intéressantes et influentes qui peuvent vous être utiles.

La Vierge (du 22 août au 22 sept.) — Si vous consultez ce bon conseiller personnel, vous apprendrez où et comment économiser afin d'avoir plus tard de l'argent et de ne pas perdre les valeurs que vous avez dans le moment. Soyez bon, mais ferme.

La Balance (du 23 sept. au 22 oct.) — Tenez compte du conseil d'un associé ce matin ou la situation à la maison pourra vous déprimer beaucoup. Cela ferait tort à tout le monde. Ayez une petite réunion sociale à la maison. Relevez le moral des autres.

Le Scorpion (du 23 oct. au 21 nov.) — Si vous ne prenez pas le temps de vous tracer un programme, vous perdrez votre temps à passer de vos devoirs extérieurs à vos devoirs domestiques et vous n'accomplirez presque rien. Impressionnez vos supérieurs par votre rendement.

Le Sagittaire (du 22 nov. au 21 déc.) — Cherchez le plaisir et les divertissements aujourd'hui, mais ne soyez pas extravagant. Amusez-vous dans une réunion sociale ce soir, mais arrangez-vous pour rencontrer des personnes intéressantes. Parlez doucement, de façon charmante.

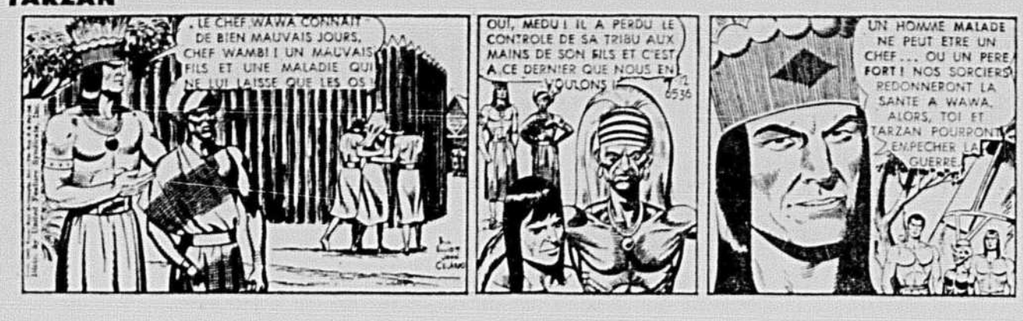
Le Capricorne (du 22 déc. au 20 janv.) — Vous aurez de la difficulté à faire accepter vos suggestions par la famille, mais ce soir, la tension diminuera et vous pourrez en arriver à un compromis. Faites preuve de loyauté et de dévouement.

Le Verseau (du 21 jan. au 19 fév.) — Il se peut qu'une inquiétude vous fasse perdre une partie de cette journée, si vous ne la rejetez pas de votre esprit de bonne heure. Considérez cette affaire objectivement. Vous n'aurez pas de difficulté à vous entendre avec vos associés.

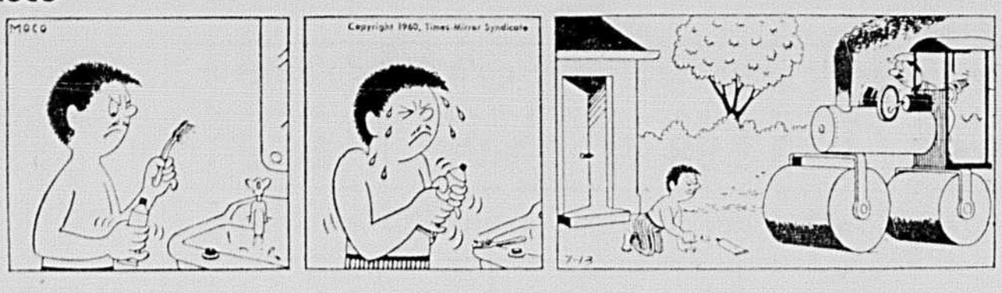
Les Poissons (du 20 fév. au 20 mars) — Si vous y concentrez vos pensées, vous trouverez le moyen d'augmenter vos revenus de façon appréciable. Il se peut que cela prenne un peu de temps durant la journée, mais vous trouverez une solution vers la fin du jour et durant la soirée.

(Tous droits réservés, General Features Corp.)

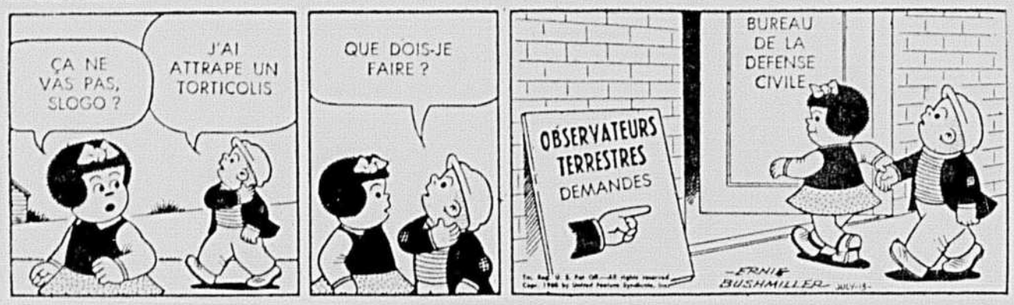
TARZAN



MOCO



PHILOMENE



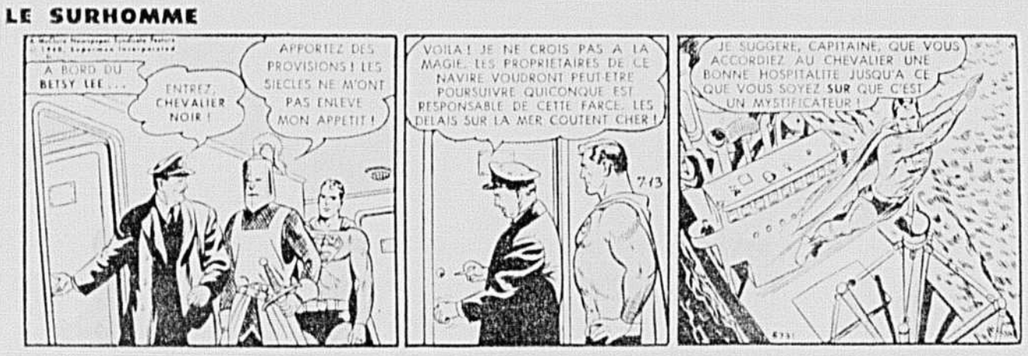
PILOTE TEMPETE



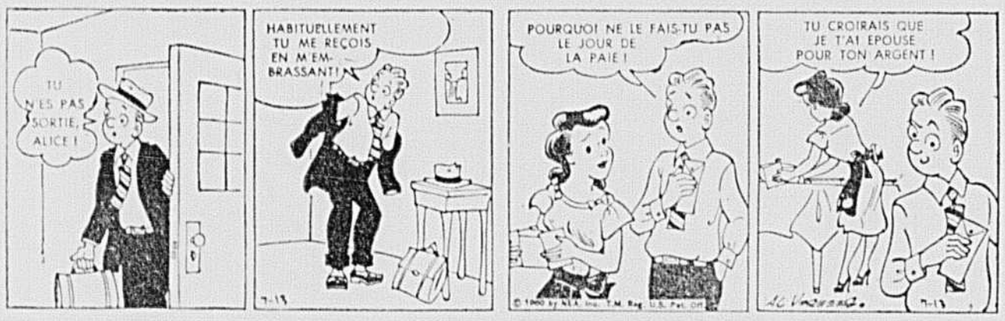
LE FANTOME



LE SURHOMME



LE PAPA DE LILI



LES TERRIENS

MON ONCLE

À LA TV

2—CBFT : Montréal
3—WCAX : Burlington
4—CFCM : Québec
5—WPTZ : Plattsburg
6—CBMT : Montréal
7—CHLT : Sherbrooke
8—CJSS : Cornwall

MERCREDI

4:00 P.M.
3: Brighter Day
5: The Thin Man
6: Patti Page Show
7: Menu à la carte

4:15 P.M.
3: Secret Storm
8: Nouvelles

4:30 P.M.
3: Edge of Night
4: Long métrage
5: Yancy Derringer
6: Trackdown
7: Théâtre du Far West
8: Bugs Bunny

5:00 P.M.
3 : Chuckwagon Tales
5: American Banstand
6, 8: Travellin' Time

5:30 P.M.
3: World of Sports
5: My Friend Flicka
6: Huckleberry Hound
7: Gray Ghost
8: Popeye Theatre

5:45 P.M.
3: News

5:55 P.M.
2: Nouvelles sportives

6:00 P.M.
2, 4: Le Moulin aux images
3: Democratic Convention
5,8: News, Weather, Sports
6: The Rifleman
7: Melody Ranch

6:15 P.M.
8: Dateline Seaway Valley

6:30 P.M.
2: Téléjournal
4: Manchettes Int., Nouvelles
5: Cartoon Carnival
6: Métro
7: Nouvelles, Sports
8: Movie

6:45 P.M.
2: Ce soir
4: Cinéfeuilleton
8: CBC News

6:50 P.M.
2: Révélations

6:55 P.M.
6: Sports with Doug Smith

7:00 P.M.
2: Histoire à suivre
4: Nouvelles sportives
5: I Spy
6: Tabloid
7: La Boîte aux Idées
6,8,: Tate

7:15 P.M.
2: Edition métropolitaine
4: Côté jardin
7: Le courrier de...

7:30 P.M.
2: Cinéfeuilleton
5: Wagon Train
6: Highway Patrol

7:45 P.M.
2,4,7: Jeu de mots

8:00 P.M.
2,4,7: Le Point d'interrogation
6,8: R.C.M.P.

8:30 P.M.
2,4,7: La Pension Velder
5: Democratic Convention
6: Live A Borrowed Life
8: Vikings

9:00 P.M.
2,4,7: Arsène Lupin
6,8: Happy

9:30 P.M.
2,4,7: Rencontres canadiennes

10:00 P.M.
2,4,7: Lutte
6: First Person
8: Meet McGraw

10:30 P.M.
6,8: Case for the Court

10:45 P.M.
2,4,7: Du côté de chez Lise

11:00 P.M.
2,4,7: Téléjournal
3,5,6,8: Nouvelles

11:15 P.M.
2,4: Nouvelles sportives
3: Movie
5: Jack Paar Show
6: Viewpoint
7: Météo, News Round-Up
8: Award Theatre

11:22 P.M.
2,4: Commentaires

11:27 P.M.
6: Sports Final

11:30 P.M.
2: Long métrage
6: Democratic Convention
7: Théâtre d'été

JEUDI

CBFT — Canal 2

PM
3:00—Musique
4:00—Long métrage "Jugement dernier"
5:55—Nouvelles sportives
6:00—L'Ecran des Jeunes
6:30—Téléjournal
6:45—Ce soir
6:50—Révélations
7:00—Histoire à suivre
7:15—Edition métropolitaine
7:30—Cinéfeuilleton
7:45—Coup de vent
8:00—A la Porte St-Louis
8:30—Pour une chanson
9:00—Rendez-vous avec Michelle
9:30—Ciné-Club :
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:22—Commentaires
11:30—Congrès démocratique
11:45—Figures de théâtre

WCAX—Canal 3

AM
8:00—CBS News
8:15—Captain Kangaroo
9:00—Trouble with Father
9:30—Film Shorts
10:00—December Bride
10:30—Video Village
11:00—I Love Lucy
11:30—Far Horizons

PM
12:00—Love of Life
12:30—Search for Tomorrow
12:45—Guiding Light
1:00—News
1:15—Swingbillies
1:30—As The World Turns
2:00—Mixing Bowl
2:30—Houseparty
3:00—The Millionaire
3:30—The Verdict Is Yours
4:00—Brighter Day
4:15—Secret Storm
4:30—Edge of Night
5:00—Chuckwagon Tales
5:25—World of Sports
5:35—News
6:00—Democratic Convention
11:00—News

CFCM — Canal 4

PM
4:30—Long métrage
6:00—L'écran des jeunes
6:30—Manchettes Int.
6:35—Nouvelles
6:45—Cinéfeuilleton
7:00—Nouvelles sportives
7:15—Côté jardin
7:45—Coup de vent
8:00—A la porte St-Louis
8:30—Pour une chanson
9:00—Rendez-vous avec Michelle

WPTZ — Canal 5

AM
9:00—American Odyssey
9:30—TV School Time
10:00—Dough Re Mi
10:30—Play Your Hunch
11:00—Price is Right
11:30—Concentration

PM
12:00—Truth or Consequences
12:30—It Could Be You
1:00—News
1:15—For You Madam
2:00—Queen For a Day
2:30—Loretta Young
3:00—Young Dr. Malone
3:30—From These Roots
4:00—The Thin Man
4:30—Yancy Derringer
5:00—American Bandstrand
5:30—Rocky and His Friends
6:00—News — Sports
6:30—Cartoon Carnival
7:00—The Deputy
7:30—US Marshall
8:00—Democratic Convention
11:00—News

CBMT — Canal 6

P.M.
3:00—Feature Film "Sensations"
4:30—Trouble With Father
5:00—Pictures with Woofer
5:30—Roy Rogers
6:00—Bachelor Father
6:30—Metro
6:45—CBC TV News
6:55—Sports
7:00—Tabloid
7:30—Focus
8:00—The Deputy
8:30—Star Playhouse
9:00—Close-up
9:30—Man From Blackhawk
10:00—Let's Face It
10:30—Bob Cummings
11:00—CBC TV News
11:20—Viewpoint
11:27—Sports Final
11:37—Feature Film : "Fury at Furnace Creek"

CHLT — Canal 7

PM
12:30—CHLT-TV Aujourd'hui
12:40—CBC News
12:50—Première Edition
1:00—Pot-pourri d'Eté
2:00—Théâtre en matinée : "Vous ne l'emporterez pas avec vous"
3:30—Actualité féminine
3:45—Cinéfeuilleton
4:00—Menu à la Carte
4:30—Théâtre du Far West
5:30—Range Rider
6:00—Ti-Blanc Richard
6:30—Nouv., Météo, Sports
7:00—Rythmes et Mélodies
7:30—Téléphone sonne
7:45—Coup de vent
8:00—A la Porte St-Louis
8:30—Pour une chanson
9:00—Rendez-vous avec Michelle

CJSS — Canal 8

P.M.
4:15—Nouvelles
4:30—Bugs Bunny
5:00—Pictures with woofer
5:30—Popeye Theatre
6:00—News — Sports
6:15—Dateline Seaway Valley
6:30—Movie :
6:50—Movie: "Floodtide"
8:00—Sea Hunt
8:30—Star Playhouse
9:00—Close-up

RADIO

AU CADRAN AM: CKAC 730; CBF 690; CBM 940; CFCF 600; CJAD 800; CKVL 850; CKGM 980; CJMS 1280.
AU CADRAN FM: CKVL-FM 96.9 mc.; CBF-FM 95.1 mc.; CBM-FM 100.7 mc.; CFCF-FM 106.2 mc.

MERCREDI — CKAC —

5:00 P.M.—**Nouv.** Jeux de Dames
6:00 P.M.—**Nouv.** — Musique
6:15 P.M.—Courses
6:20 P.M.—Forum des sports
6:30 P.M.—Le monde ce soir
6:40 P.M.—Commentaires
6:45 P.M.—On veut savoir
7:00 P.M.—Le Rosaire
7:15 P.M.—Coeur à coeur
7:30 P.M.—Bella Musica
8:00 P.M.—**Nouv.** — Gaieté
9:00 P.M.—**Nouvelles** — Les albums populaires
10:00 P.M.—**Nouvelles** — Les albums populaires
10:30 P.M.—Nos gouvernements
10:45 P.M.—**Nouvelles** — Sports
11:00 P.M.—Bonsoir les sportifs
11:10 P.M.—Chant du soir
11:30 P.M.—Musique de danse
12:00 MINUIT—**Nouvelles** Musique de danse
1:00 A.M.—**Nouv.** — La pensée du soir

JEUDI — CKAC —

5:55 a.m.—**Nouvelles**
6:00 a.m.—Messe du jour
6:30 a.m.—**Nouv.** — Gaieté
7:00 a.m.—**Nouv.** — Sports
7:30 a.m.—**Nouv.** — Gaieté
7:45 a.m.—Oratoire
8:00 a.m.—**Nouv.** — Gaieté
8:30 a.m.—**Nouv.** — Gaieté
9:00 a.m.—**Nouv.** — Du "Pep" avec Jean Duceppe
10:00 a.m.—**Nouv.** — Un "Beu" de tout
11:00 a.m.—**Nouvelles** — Gaietés musicales
12:00 MIDI—Angélus — **Nouv.**
12:05 p.m.—Chansons du midi
12:30 p.m.—Coeur à coeur
12:45 p.m.—Quand l'amour...
1.00 p.m.—**Nouv.** — J. Duceppe
1:45 p.m.—Blague express
1:50 p.m.—Du "pep" avec...
2:00 p.m.—**Nouv.** A. & P.
2:45 p.m.—Chansons d'amour
3:00 p.m.—**Nouv.** R.S.V.P.
3:30 p.m.—Bonne chance, R.S.V.P.
4:00 p.m.—**Nouv.**—Evénements sociaux
4:30 p.m.—Radio Sacré-Coeur
4:45 p.m.—Une vedette chante

5:00 A.M.
CKVL, Aujourd'hui
CFCF, Late Show
5:30 A.M.
CJAD, Bill Roberts
CKVL, Journal des agriculteurs
6:00 A.M.
CBF, Nouv. — CBF métropolitain
CFCF, Morning Show
CBM, News, Concert
CJMS, Nouvelles — Sports, R. Lemay
CKGM, Dan Tyler
CJAD, News, B. Roberts
6:15 A.M.
CKVL, Prière
CJMS, Prière de l'ouvrier
CJAD, Sacred Heart
CKGM, Editorial
6:30 A.M.
CBF, Nouv. — CBF métropolitain
CKVL, Vive le matin
CJAD, Bill Roberts
CJMS, Nouv. — Message spirituel — Jamieson
CKGM, News
6:45 A.M.
CJMS, Editorial
7:00 A.M.
CBF, Nouv. — Prière du matin
CKVL-FM, Concert du matin
CJMS, Nouv. — R. Lemay
CKGM, News
CJAD, News — Bill Roberts
CFCF, News — Morning Show
7:15 A.M.
CBF, — CBF Métropolitain
CKVL, Nouvelles
CJMS, Message spirituel — Heros.
CKGM, Editorial
7:30 A.M.
CBF, Nouv. — CBF métropolitain
CJMS, Nouv — R. Lemay
CKVL, Thérèse Laporte
CBM, News
CKGM, News
CJAD, News — Bill Roberts
7:45 A.M.
CBF, Sports
CJMS, Edit. — Sports
CKGM, Dan Tyler
CBM, Plain Talk
8:00 A.M.
CBF, Nouv. — CBF Métropolitain
CKVL, Mes Dames
CJMS, Nouv. — R. Lemay — Heros.
CKVL-FM, Symphonie du matin
CFCF, News — Morning Show
CJAD, News and sports, B. Roberts
CKGM, News — Editorial
CBM, News — Commentary
8:15 A.M.
CJMS, Sports — Prière des malades
CKVL, Nouvelles
CKGM, Weather
CBM, Concert
8:30 A.M.
CBF, La Gamblle
CKVL, Bonjour messieurs dames
CJMS, Nouvelles — Janette
CKGM, News — Editorial
CBM, Town Talk
CJAD, News — B. Roberts
CFCF, News — Morning Show
8:45 A.M.
CJMS, R. Lemay — Heros. — Voisine idéale
CBM, Concert
9:00 A.M.
CKVL-FM, Musique de fanfare
CKVL, Chansons
CJMS, Nouvelles — R. Lemay
CJAD, News — Bill Roberts
CFCF, News — Morning Show
CKGM, News — Editorial
9:30 A.M.
CBF, Nouv. — Dictionnaire insolite
CKVL-FM, Récital de chant
CJMS, Nouvelles — Janette
CKGM, Bob Washington
CJAD—Rod Dewar
9:45 A.M.
CBM, Food Facts
CJMS, R. Lemay — Maman du jour
CKGM, Editorial — News
10:00 A.M.
CBF, Le Partage du matin
CKVL-FM, Maîtres du Clavier
CKVL, Vive la vie
CFCF, Breakfast Club
CBM, Recitals from the Orchestra
CJAD, News — Rod Dewar
CJMS, Nouv. — S. Bélair — Voisine idéale
10:15 A.M.
CJMS, S. Bélair
CBM, Album Time
10:30 A.M.
CBF, Auprès de ma blonde
CKVL-FM, Compositeurs célèbres
CJMS, Nouv. - S. Bélair, Janette
CFCF, Breakfast Club
CKGM, News
CBM, News
M. McCormick
10:45 A.M.
CKVL, On danse
CBM-FM, Quintette de Schubert
CKGM, News — Editorial
CJAD, Adventure in Music
9:30 P.M.
CKGM, News — Feature
CJMS, Nouv. — Y. Leclerc
10:00 P.M.
CBF, Radio-Journal
CKVL-FM, L'Orgue Magique
CKVL, Orgue magique
CBM-FM, Jazz
CJMS, Nouv. — Forum
CFCF, Late Show
CJAD, News — Sports, Starlight Concert
CKGM, Dave Boxer
CBM, News
10:15 P.M.
CBF, Commentaires
CJMS, Question d'intérêt général
CKGM, Golden Music
10:30 P.M.
CBF, Cabaret select
CKVL-FM, Sur demande
CKVL, Prière du soir
CKGM, Open Mind
CJMS, Echo — Opinion des auditeurs — Nouv.
CBM, Recital
10:45 P.M.
CBF, Sports
CJMS, Sportorama — Echo — Question par les auditeurs
CKVL, Tour de valse
11:00 P.M.
CBF, Aux Portes de la nuit
CKVL, Parade des orchestres
CFCF, Late Show
CJAD, News, Sports
CJMS, Nouv. Club Martinique
CKGM, News
CBM, Music of Haydn
CBM-FM, Nouvelles
11:15 P.M.
CKVL, Actualité
CBM-FM, Concert
CJAD, Dream Time
CKGM, Golden Music
11:30 P.M.
CKVL, Orchestres
CKVL-FM, Musique de chambre
CKGM, News
11:45 P.M.
CBF, Radio-Journal
CKVL, Nouvelles
CKGM, Golden Music
12:00 MINUIT
CBF, Concert
CJMS, Nouv. — Sportorama Jusqu'à l'aube
CKVL, Headlines
CFCF, Late Show
CBM, Collector's Choice
CJAD, News, Music till One
CKGM, Dick Varney - Feature - News
1:00 A.M.
CBF, Fin des émissions
CBM, News — Sign-off
CFCF, Late Show
CKGM, News — Golden Music
CJAD, News — Sign-off
CKVL, Nouvelles
CJMS, Nouvelles — Sportorama
CFCF, Easy Street
CKGM, News
2:45 P.M.
CJMS, J. Lajoie
CKGM, Trading Post
3:00 P.M.
CBF, Passe-port
CKVL, Théâtre des Etoiles
CKVL-FM, Sonates
CJAD, News, G. Kirby
CJMS, Nouvelles
CBM, Musique de Montréal
CKGM, News
CFCF, Ladies Fair
3:15 P.M.
CKGM, Golden Music
CJMS, J. Lajoie — Voisine idéale
3:30 P.M.
CBF, Variétés
CKVL-FM, Les Grands concerts
CJMS, Nouvelles — Dame de coeur
CKVL, Théâtre des étoiles
CBM, The Roaring Twenties
CKGM, News — Features
4:00 P.M.
CBF, Nouv. — Une demi-heure avec
CJMS, Nouvelles — Dame de coeur
CKVL-FM, Ouverture
CFCF, At Random
CBM, News — Tea and Trumpets
CJAD, News, M. Stephens
CKGM, Ray Stevens
4:15 P.M.
CKGM, Hits Today
4:30 P.M.
CBF, Métro-magazine
CKVL, Hit parade
CKVL-FM, Sérénade
CJMS, Nouvelles
CKGM, News
CBM, Matinee
CFCF, Social Secretary
CKVL, Hit Parade
CJAD, News and Stock Quotations
2:15 P.M.
CKGM, Housewives' Hops
CJMS, J. Lajoie — Message spirituel
2:30 P.M.
CKVL-FM, Musique d'Allemagne
CJMS, Nouvelles — Sportorama
CFCF, Easy Street
CKGM, News
2:45 P.M.
CJMS, J. Lajoie
CKGM, Trading Post
3:00 P.M.
CKVL, Théâtre des Etoiles
CKVL-FM, Sonates
CJAD, News, M. Stephens
CKGM, Ray Stevens
4:15 P.M.
CKGM, Hits Today
4:30 P.M.
CBF, Métro-magazine
CKVL, Hit parade
CKVL-FM, Sérénade
CJMS, Nouvelles
CKGM, News
5:00 P.M.
CKVL, Hit Parade
CKVL-FM, Musique de scène
CJMS, Manchettes
CFCF, Summer Show
CBM, News — Tempo
CJAD, News — M. Stephens
5:15 P.M.
CJMS, Jean Lajoie
CKGM, Pops
5:30 P.M.
CBF, Rythmes sud-américains
CJMS, Sportorama — J. Lajoie — Sécurité
CKVL-FM, Tour du monde en musique
CKGM, News
CJAD, News — M. Stephens
5:45 P.M.
CBF, Sur nos ondes
CJMS, J. Lajoie — Sécurité
CKVL, Nouvelles Hit Parade
CFCF, Doug Smith
6:00 P.M.
CBF, Radio-Journal
CKVL-FM, Operette
CFCF, Summer Show
CJMS, Angélus — Nouv.
CJAD, News and Stock Quotations
CBM, News — Byline
CKGM, News
6:15 P.M.
CKVL, Sports en revue
Hit Parade
CJMS, Editorial
CJAD, Sports, Al Cauley
CBM, By Car
CKGM, Feature
6:30 P.M.
CBF, Rond-Point
CKVL-FM, Musique de Ballet
CJMS, Nouv. — C. Dumont
CFCF, Summer Show
CKGM, News
CJAD, Mike Stephens
CBM, Rawhide
6:45 P.M.
CKGM, Feature
CBM, News Specials
7:00 P.M.
CBF, Don Quichotte
CKVL-FM, Radio-Concert
CJMS, Nouv. Club Hi-fi
CJAD, News, M. Stephens
CBM-FM, Resumé — News
CKGM, News
CBM, Speaking of Music
7:15 P.M.
CKVL, Ce soir à Ottawa
CBF, Sur le pont d'Avignon
CBM-FM, Divertimento
CKGM, Pops
7:30 P.M.
CBF, Symphonies
CKVL-FM, Tour de Valse
CKVL, Hit Parade
CBM, Introduction
CKGM, News
CJAD, Hi-Fi Club
CJMS, Nouv. Hit Parade
7:45 P.M.
CJMS, Petite Clinique
CBM, Documentary
CKGM, GM — FM
CJAD, News, Sports
CBM-FM, CBC Wednesday Night
8:00 P.M.
CBF, Soirée de disques
CKVL-FM, Concert tzigane
CJMS, Nouv. Hit Parade
CKGM, News — Feature
CJAD, Italian Festival
CFCF, Assignment
8:30 P.M.
CJMS, Nouv. — C. Dumont
CKVL-FM, Voix connues
CKVL, Succès du jour
CBM-FM, Century of Song
CJAD, In Person
CKGM, News — Steve Emery
CBM, Mahler 6th Symphony
8:45 P.M.
CKVL, Nouvelles
CJAD, News
9:00 P.M.
CJMS, Nouv. — Echo, Hit Parade
CKVL-FM, Symphonie du soir
CKVL, On danse
CBM-FM, Quintette de Schubert
CKGM, News — Editorial
CJAD, Adventure in Music
9:30 P.M.
CKGM, News — Feature
CJMS, Nouv. — Y. Leclerc
10:00 P.M.
CBF, Radio-Journal
CKVL-FM, L'Orgue Magique
CKVL, Orgue magique
CBM-FM, Jazz
CJMS, Nouv. — Forum
CFCF, Late Show
CJAD, News — Sports, Starlight Concert
CKGM, Dave Boxer
CBM, News
10:15 P.M.
CBF, Commentaires
CJMS, Question d'intérêt général
CKGM, Golden Music
10:30 P.M.
CBF, Cabaret select
CKVL-FM, Sur demande
CKVL, Prière du soir
CKGM, Open Mind
CJMS, Echo — Opinion des auditeurs — Nouv.
CBM, Recital
10:45 P.M.
CBF, Sports
CJMS, Sportorama — Echo — Question par les auditeurs
CKVL, Tour de valse
11:00 P.M.
CBF, Aux Portes de la nuit
CKVL, Parade des orchestres
CFCF, Late Show
CJAD, News, Sports
CJMS, Nouv. Club Martinique
CKGM, News
CBM, Music of Haydn
CBM-FM, Nouvelles
11:15 P.M.
CKVL, Actualité
CBM-FM, Concert
CJAD, Dream Time
CKGM, Golden Music
11:30 P.M.
CKVL, Orchestres
CKVL-FM, Musique de chambre
CKGM, News
11:45 P.M.
CBF, Radio-Journal
CKVL, Nouvelles
CKGM, Golden Music
12:00 MINUIT
CBF, Concert
CJMS, Nouv. — Sportorama Jusqu'à l'aube
CKVL, Headlines
CFCF, Late Show
CBM, Collector's Choice
CJAD, News, Music till One
CKGM, Dick Varney - Feature - News
1:00 A.M.
CBF, Fin des émissions
CBM, News — Sign-off
CFCF, Late Show
CKGM, News — Golden Music
CJAD, News — Sign-off

THE ROBERT SIMPSON MONTREAL LIMITED, 977 OUEST, STE-CATHERINE, MONTREAL, QUE. — LE SERVICE TELEPHONIQUE OUVRE A 8 H. A.M.

Simpson MONTREAL

JOUR DU DOLLAR

VI-2-7221

Un simple coup de téléphone vous permet de profiter de ces Spéciaux !

AU SOUS-SOL D'AUBAINES

SERVICE TELEPHONIQUE DES 8 H. A.M. JEUDI

VENEZ TÔT POUR PROFITER DE CES AUBAINES INCOMPARABLES! AUTRES ARTICLES AU CHOIX!



GANTS POUR DAMES
pai. $1
En nylon tissé double avec motifs fantaisie. Coutures piquées ou cousues. Blanc, 6, 7. La paire $1
Rayon 776



BAS DE MARCHE
2 pai. $1
Bas nylon première qualité. Entièrement diminués. Jauge 45, 30 deniers. Fine couture contrastante. Beige moyen, 8½ à 11. 2 pai. $1
Rayon 776



MULES EXTENSIBLES
pai. $1
Pour dames ! Semelles caoutchouc-mousse. Garniture dorée. Couleurs variées. Une seule pointure, pour 8½ à 11. Pai. $1
Rayon 776



COSTUME DE SOLEIL
Ch. $1
Pour fillettes ! Coton imprimé fantaisie. Taille élasticisée. Modèles variés. Ages : 7-8 (petite) 10, (moyenne) 12 (grande). Ch. $1
Rayon 782

Chez Simpson !
GRANDE VENTE "VACANCES"



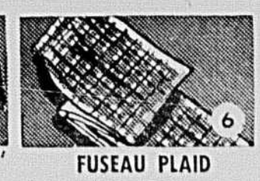
vous pourriez gagner une magnifique
CADILLAC 1960



ou l'une de deux superbes
CHEVROLET 1960



PYJAMAS "BABY DOLL"
Ch. $1
Pour fillettes ! Coton facile d'entretien. Imprimés variés. Garniture dentelle. Corsage court, encolure et taille élasticisées. Imprimé sur fond rose, bleu. Ages : 8-10-12-14 ans. Ch. $1
Rayon 784



FUSEAU PLAID
Ch. $1
Pour fillettes ! Coton prérétréci, "Sanforized", plaids variés. 2 poches devant, bouton fantaisie côté. Elastique dos. Rouge, bleu, brun. Ages : 4, 5, 6. Ch. $1
Rayon 786



ENSEMBLE 3-PIECES
Ens. $1
Pour bébés ! Pour le sommeil, pour le jeu ! Corsage, culotte et pattes flanelle imprimé "Pouponnière". Bleu, rose, blanc, maïs. Ages : 6 à 12 mois. Ens. $1
Rayon 786



CULOTTE COTON EPONGE
3 pour $1
Coton éponge très absorbant. Fond double, taille élasticisée. Blanc seulement. Ages : 1, 2, 3 ans. 3 pour $1
Rayon 786



CALEÇON DE COTON
3 pour $1
Pour garçons ! Tricot coton blanc, large bande de taille élasticisée. Côtes aux jambes. Ages : 2, 4, 6 ans. 3 pour $1
Rayon 786



CULOTTES COURTES
3 pour $1
Pour fillettes ! Coton, fond renforcé 4 brins. Taille élasticisée. Jambe courte. Très absorbante. Blanc. Ages : 2, 4, 6 ans. 3 pour $1
Rayon 786



CHEMISE T COTON
Ch. $1
Pour garçons ! Coton "Sanforized" entrecroisé, manches courtes, 2 boutons. Bleu, tan, gris. Ages : 3, 4, 6, 8 ans. Ch. $1
Rayon 786



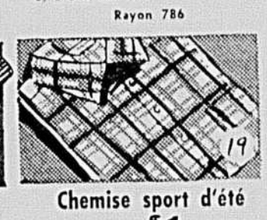
MAILLOT T COTON
Ch. $1
Pour fillettes ! Coton entrecroisé, manches courtes. Collet uni en V, 2 boutons. Motifs variés. Gris, roi, rouge. Ages : 3, 4, 6, 8 ans. Ch. $1
Rayon 786



Sous-vêtement blanc
2 pour $1
Pour garçons ! Tricot coton, taille et tour de jambe élasticisés, fond double. Gilet assorti. Ages : 6 à 16 ans. (Petite, moyenne, grande). Ch. 59c, 2 pour $1
Rayon 788



Socquettes coton
3 pour $1
Pour garçons ! Renforcées nylon, revers élasticisés. Rayé marine, bleu, vin, gris. Pointures : 8 à 10½. Ch. 39c, 3 pour $1
Rayon 788



Chemise sport d'été
Ch. $1
Pour hommes ! Viscose lavable main. Quadrillé multicolore. Col doublé, poche poitrine, manches courtes. Bleu, vin, brun. Petite, moyenne, grande. Ch. $1
Rayon 789



MAILLOT T COTON
Ch. $1
Pour hommes ! Coton prérétréci, manches courtes, encolure ronde, coutures renforcées Blanc. Petite, moyenne, grande. Ch. $1
Rayon 789



PANTALON PRATIQUE
Ch. $1
Pour garçons ! Coton "Bedford" prérétréci. Taille élasticisée, glissière. 2 poches devant. Beige, marine. Ages : 3, 6, 8 ans. Ch. $1
Rayon 786



JOLIES PANTOUFLES
pai. $1
Pour dames ! Similibrocart solide, empeigne élasticisée. Semelle caoutchouc mousse. Bleu, rouge brique. 4 à 9. Pai. $1
Rayon 787



MAILLOT T BLANC
2 pour $1
Pour garçons ! Coton entrecroisé, prérétréci, lavable. Encolure ronde. Manches courtes. Ages : 6 à 14 ans. Ch. 59c, 2 pour $1
Rayon 788



CHEMISE SPORT PLAID
Ch. $1
Pour garçons ! Viscose et acétate, lavable, inaltérable. Manches courtes, col 2 façons. Rouge, vin, gris. Ages : 8 à 14 ans. Ch. $1
Rayon 788



POUR LE SPORTIF
Pai. $1
Pour hommes ! Socquettes "McGregor". Tissu mixte coton, rayonne et laine très absorbant. Revers élasticisés. Blanc, bleu, tan, vert olive, ton or. Pointures, 10 à 12. Pai. $1
Rayon 789



CALEÇON BOXEUR
2 pour $1
Pour hommes ! Broadcloth coton, prérétréci, coutures renforcées. — Taille boxeur. Tan, bleu, gris. Petite, moyenne, grande. Ch. 59c, 2 pour $1
Rayon 789

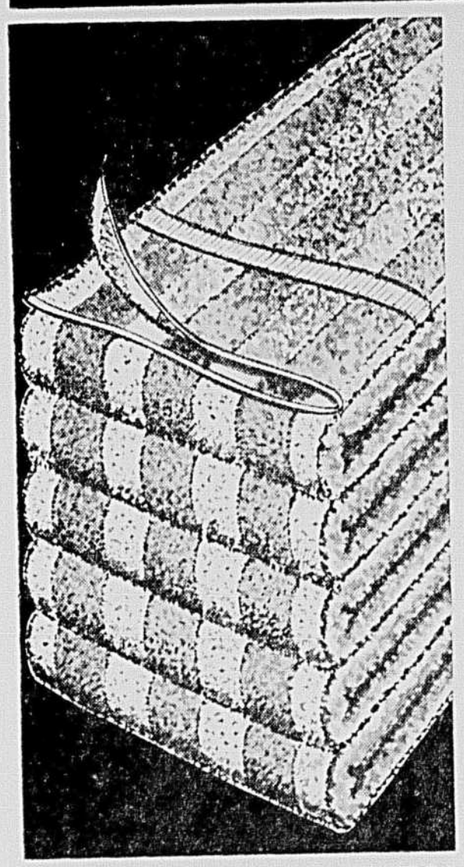


CALEÇON ET GILET
2 pour $1
Pour hommes ! Souple tricot coton prérétréci. Taille élasticisée. Devant croisé. Gilet assorti sans manches. Blanc. Petite, moyenne, grande. Ch. 59c, 2 pour $1
Rayon 789



ENS. DE PINCEAUX
Ens. de 2 ou 3 $1
En poil véritable. Ens. de 3 : dim. 2 po., 1½ po., 1 po. Ens. de 2 : 3 po., 1½ po. Pratique en tout temps. Rég. 1.55, Ens. $1
Rayon 772

PROFITEZ DE CES AUTRES SPÉCIAUX À BAS PRIX



SERVIETTES 'CALDWELL'

Solde du manufacturier! Toutes de 1ère qualité ! Des prix exceptionnels pour des serviettes de qualité fameuse.

Serviette de bain 22 x 44 po.
1.79 paire

- Tissu très absorbant, doux et souple pour la peau.
- Motif de rayures avec fil Lurex qui ne ternira pas et ne se cassera pas.

Serviette de bain : 22 po. x 44 po. en bleu poudre, vert océan. Pai. 1.79

Serviette de toilette : 16 po. x 26 po., en bleu poudre, vert océan, brun épices ou jaune. Pai. $1

Commandes Postales ou Téléphoniques exécutées
VI. 2-7221

SIMPSON — TOILES ET LITERIE, AU SOUS-SOL — RAYON 792



Pour hommes et jeunes gens !

PANTALONS ÉLÉGANTS

3.99
2 pour 7.50

Aubaine incroyable ! Des pantalons pour tenues habillées, que vous devriez payer normalement beaucoup plus cher !

- Tissu mixte viscose et acétate au fini flanelle, d'une bonne tenue.
- Devant à plis, ceinture et boucle. Poche arrière avec rabat.
- Choix de 3 coloris en vogue : gris fusain, gris moyen, et marine.
- Tailles 28 à 44.

Commandes Postales ou Téléphoniques exécutées **VI. 2-7221**

SIMPSON — VETEMENTS POUR HOMMES, AU SOUS-SOL, RAYON 790



Notre vente géante de la mi-été ! Bas prix !

CHEMISES SPORT D'ETE

2 pour 3.69 **1.88** ch.

Pour passer l'été et les vacances en tout confort, choisissez ces chemises en viscose à jour si légères et si fraîches !

- Col 2 façons, manches courtes, 1 poche de poitrine
- Blanc neigeux seulement
- Tailles : petite, moyenne, grande. Ch. 1.88; 2-3.69

Commandes Postales ou Téléphoniques exécutées
VI. 2-7221

SIMPSON — ACCESSOIRES POUR HOMMES, AU SOUS-SOL, RAYON 789

Solde de superbes souliers sport en cuir !

SOULIERS D'ITALIE

créés par Francesco

Aubaine exceptionnelle **4.99** paire

Profitez de cette offre Simpson pour acheter une ou plusieurs paires de ces souliers fabriqués en Italie par des experts. Ils sont en cuir et vous avez le choix de 3 modèles et de nombreux coloris.

A. Modèle escarpin talons plats, suède noir ou cuir ganterie tan. Pointures 5 à 10 (B), 6 à 10 (AA).

B. Modèle à courroie en T très fantaisie. Talon bas. Cuir veau noir ou suède tan, vert, gris, naturel. Pointures 5 à 10 (largeur B), 6 à 10 (largeur AA).

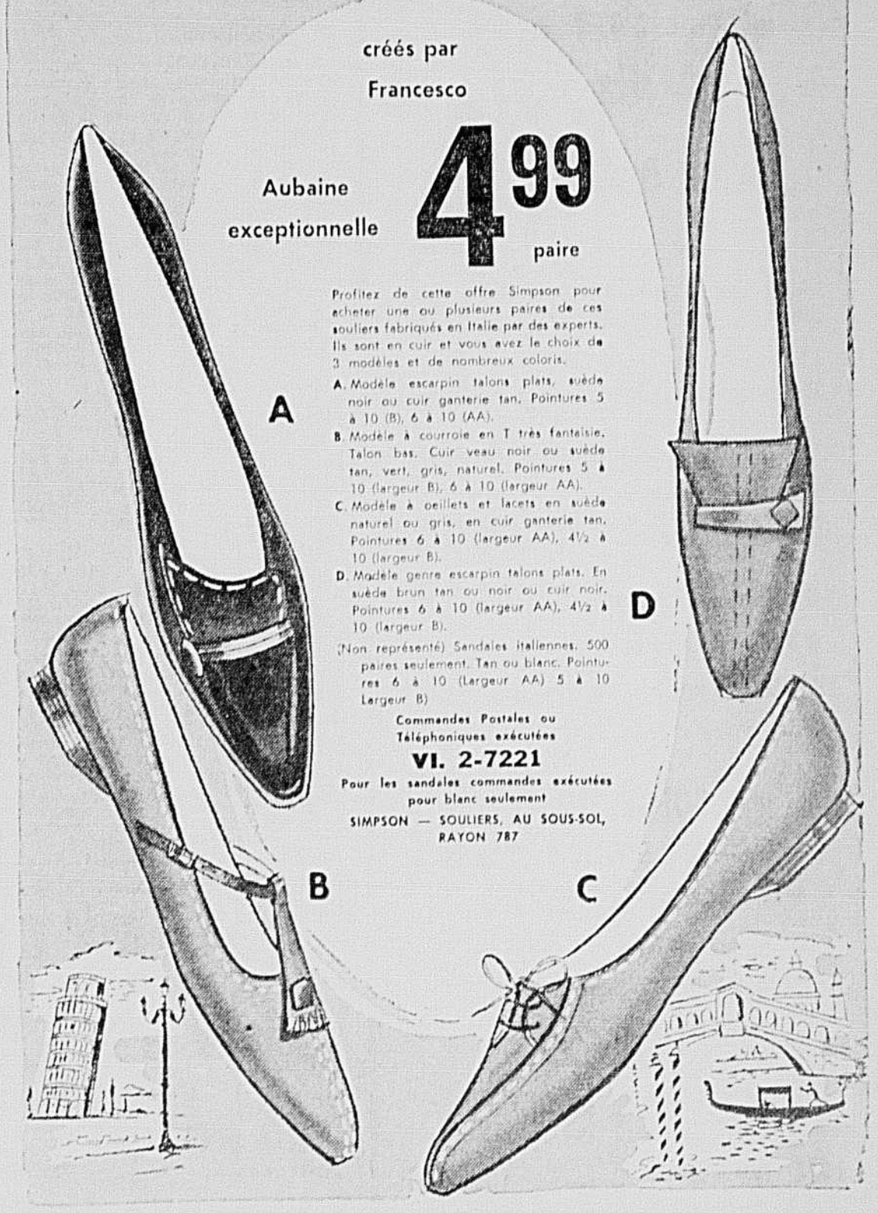
C. Modèle à oeillets et lacets en suède naturel ou gris, en cuir ganterie tan. Pointures 6 à 10 (largeur AA), 4½ à 10 (largeur B).

D. Modèle genre escarpin talons plats. En suède brun tan ou noir ou cuir noir. Pointures 6 à 10 (largeur AA), 4½ à 10 (largeur B).

(Non représenté) Sandales italiennes. 500 paires seulement. Tan ou blanc. Pointures 6 à 10 (Largeur AA) 5 à 10 Largeur B)

Commandes Postales ou Téléphoniques exécutées
VI. 2-7221
Pour les sandales commandes exécutées pour blanc seulement

SIMPSON — SOULIERS, AU SOUS-SOL, RAYON 787



VOUS AIMEREZ MAGASINER "BIEN AU FRAIS" SIMPSON EST ENTIÈREMENT CLIMATISÉ

HEURES D'AFFAIRES : 9 H. A.M. A 5 H. 30 P.M. — OUVERT VENDREDI SOIR JUSQU'A 9 H. — OUVERT LE SAMEDI TOUTE LA JOURNEE — LE SERVICE TELEPHONIQUE, OUVERT A 8 A.M. — COMPOSEZ VICTOR 2-7221



photo LA PRESSE

DES RELIGIEUSES CONTRIBUENT A LA GRANDE JOUTE — Faisant la queue devant l'infirmière, Mlle Rita Lemay, et son assistante, des religieuses de la Congrégation Notre-Dame ont contribué hier à la campagne lancée depuis le 7 juillet par la Croix-Rouge pour renouveler les réserves de sa banque de sang. Cette campagne, intitulée la "Grande joute" à cause des billets de baseball qui sont distribués aux contributeurs, se terminera le 26 août prochain. Ci-dessus, de gauche à droite, les RR. SS. St-Jean-Maurice, Antoine-du-Rosaire, St-Jacques-du-Tabor, Clément martyr et Georges-de-Rome.

Campagne de la "Grande joute"

Des orphelins iront au baseball grâce à des donneuses de sang

Treize religieuses de la Congrégation Notre-Dame ont contribué hier, à la clinique des donneurs de la rue Dorchester, à la campagne de la Croix-Rouge commencée depuis jeudi dernier, et qui fut lancée sous le nom de "La grande joute".

La plupart d'entre elles, en stage à la maison-mère de la congrégation, sont des habituées des cliniques puisqu'elles ont toutes donné leur sang quatre ou cinq fois et même davantage. Soeur Antoine du Rosaire, qui a sans doute passé la quarantaine, faisait hier sa 6e contribution à la banque de sang de la Croix-Rouge et elle dit qu'elle se porte admirablement bien après la saignée.

Une cinquantaine des religieuses de la Congrégation ont participé depuis jeudi à cette immense campagne de la Grande joute.

Le 26 août

Pour l'information de nos lecteurs qui l'ignoreraient encore, la Grande joute, lancée sous la présidence d'un homme pratique et plein d'imagination, M. S. Gershenson, a pour but de former un contingent de 10,000 donneurs de sang lesquels sont plus rares pendant la saison estivale. En récompense de leur don, les participants à la campagne reçoivent un billet leur permettant d'assister à une partie de baseball entre les Royaux de Montréal et les Maple Leafs de Toronto.

Il va sans dire que les religieuses ont reçu leur billet pour la joute qui aura lieu au stade Delorimier, le 26 août, mais aucune d'elles n'y assistera, les règlements de l'institution ne permettant pas ce genre de divertissement.

"A quoi alors vous serviront les billets?" demande-t-on à Soeur Sainte-Marie-René.

La religieuse a eu franc rire qui la rajeunit en avouant qu'elle adorerait assister à une partie. Le sport l'intéresse parce que c'est une saine activité mais elle sait que les billets feront un plaisir maximum aux

Voir ORPHELINS en page 14

Un menu par jour

Pamplemousse
Crème de blé d'Inde
Tranche de jambon glacé
Pommes de terre
Pouding au riz à l'érable
Thé — café

Tranche de jambon glacé

Piquer 6 à 9 clous de girofle dans le gras d'une tranche de jambon de 1½ à 2 pouces d'épaisseur. Badigeonner d'un mélange fait de 3 cuillerées à table de sucre d'érable et de 2 cuillerées à thé de moutarde préparée.

Faire saisir un côté de la tranche dans une cuillerée à table de gras, retourner et couvrir de 1 tasse de lait évaporé auquel l'on a ajouté ¼ cuillerée à thé de thym. Couvrir la poêle et laisser mijoter pendant environ 30 minutes. (Recette gagnante soumise par Mme Cécile Beaulieu, de Varennes, au programme de CKAC "Vos recettes en vedette").

Pouding au riz à l'érable

⅔ tasse de riz; 2 oeufs; ⅔ tasse de sirop d'érable; 1½ tasse de lait; ¼ cuillerée à thé de sel; ⅓ à ½ tasse de raisins (Facultatif).

Faire cuire le riz dans l'eau bouillante jusqu'à ce qu'il soit tendre, environ 20 minutes. Battre les oeufs, ajouter le sirop, le lait et le sel. Mêler au riz, ajouter le raisin. Verser dans un plat allant au four et cuire à four modéré, 350° F pendant 60 minutes. Servir avec de la crème. (Recette gagnante soumise par Mme Raymond O'Hurley, de St-Gilles).

Mme O. Beaudoin, de St-Laurent, a 100 ans aujourd'hui

La province de Québec compte aujourd'hui une centenaire de plus, en la personne de Mme Omer Beaudoin, qui demeure depuis cinq ans chez son gendre et sa fille, M. et Mme Harold Flegg, au 1615, rue Dutrisac, à Ville St-Laurent.

Née le 13 juillet 1860 à St-Isidore de Dorchester, Mme Beaudoin devint l'épouse d'un commerçant de l'endroit, qui mourut en 1926. Elle donna naissance à plusieurs enfants, dont sept sont encore vivants et habitent le Canada et les Etats-Unis.

Sa santé chancelante ne lui ayant pas permis d'accueillir les journalistes, à qui elle eût pu confier sa recette de longévité et relater quelques souvenirs de ce qu'on se plaît à appeler "le bon vieux temps", LA PRESSE désire cependant souligner l'événement en offrant ses félicitations à cette vénérable aïeule.

Poulet sur le gril

Les beaux jours sont arrivés! Il est agréable de penser que nous pourrons passer de longues heures de détente en plein air. Profitons-en et mangeons à l'extérieur le plus possible. Les grills portatifs sont peu coûteux, il y en a à portée de toutes les bourses! et vous serez surprise de constater combien un repas sur le gril peut être simple et modique si vous savez le préparer.

Vos cheveux, cet été

Les bains de mer, ça va mais le soleil, voilà l'ennemi!

—"Si j'étais une femme en vacances, nous confiait hier M. Maurice, de Paris, je me soucierais moins de ma coiffure que de mes cheveux."

Cela ressemble à une boutade et pourtant, c'est peut-être la réponse à de nombreux problèmes d'une singulière actualité que l'on peut résumer ainsi: comment concilier les soucis d'une coiffure convenable avec l'activité estivale, bains de mer et bains de soleil, sport, promenades avec la liberté que cela suppose pour vos muscles tout autant que pour vos mèches.

Nous avons abordé cette question avec un spécialiste de la coiffure, ambassadeur d'une célèbre maison parisienne. M. Maurice visite les homonymes du salon Antoine de Paris où l'on maintient une haute tradition de bon goût et de nouveauté. Nous l'avons rencontré chez Morgan où il fait un stage à titre de conseiller pour deux semaines.

Nouvelle formule

Selon M. Maurice, l'eau salée n'est nullement nocive à vos cheveux. Ce qui est mauvais, c'est d'offrir votre tête toute humide de la mer ou du lac à la violence des rayons.

"Le soleil, voilà l'ennemi!", dit-il et surtout si vous avez les cheveux décolorés. Vos mèches sécheront tout aussi bien sous un foulard léger qui peut devenir un accessoire de coquetterie tout autant qu'une précaution.

Pour la mise en place, il suggère au début des vacances une permanente qui, selon une formule tout de même récente chez nous, est destinée beaucoup plus à donner du corps au cheveu qu'à le friser. Le reproche qu'il fait aux permanentes c'est justement de trop onduler le cheveu et de le faire aux extrémités seulement alors que la formule perfectionnée tend à uniformiser le cheveu, du bout à la racine.

Et il précise: "Si votre permanente estivale est trop frisée, la mise en plis tiendra à peine parce qu'alors un peu d'humidité transformera vos ondulations sages en des bouclettes déréglées."

M. Maurice vous déconseille de faire votre mise en plis sur la plage en prévision d'une sortie le soir. Même sous un fichu, votre tête n'a rien de joli quand elle atteint deux fois son volume, sous les rouleaux de crin. Une coiffure



Cheveux légèrement gonflés au sommet de la tête, nuque aplatie, accroche-coeur caressant les joues, tels sont les aspects de la coiffure nouvelle que préconise Paris, pour les mois à venir. Cette tête adoptant la ligne "C" est de A. Maurice, spécialiste du salon Antoine de Paris, à Montréal pour une quinzaine.

maison, grâce à une coupe simple, et à quelques coups de brosse dans le sens de vos ondulations sera facile à exécuter deux heures avant votre soirée.

Les quelques conseils de M. Maurice étaient destinés au présent mais à la rentrée, qu'y aura-t-il de neuf?

Pour l'automne

Paris lance un nouveau bouffant qui est une réaction contre ce que l'ancien avait de trop symétrique offrant une tête très ronde. Il la réalise idéalement en donnant de la hauteur au sommet de la tête et en faisant une nuque plate. Les cheveux seront, cet automne, portés plus longs et caresseront légèrement les joues, au bas de l'oreille.

En ce qui a trait à la couleur, on délaissera les blonds doux pour des blonds plus colorés.

—Et les mèches claires dans des chevelures sombre, sont-elles tout à fait passées de mode?

"Pas du tout. On les fera très fines et principalement autour du visage pour l'encadrer délicatement."

Nos "Jeannettes" au jubilé de Londres

Toronto, 13. (CP) — Vingt-quatre jeannettes quittaient le pays lundi pour assister au festival des guides qui se tiendra à Londres le 21 juillet.

Les guides canadiennes rencontreront des déléguées de Finlande, du Danemark, d'Irlande et du Royaume-Uni lors d'un grand pageant qui marquera le 50e anniversaire du mouvement guide en Grande-Bretagne. L'anniversaire, qui coïncide avec le jubilé des guides canadiennes, sera célébré à travers le Canada au cours de l'année.

Le festival de Londres sera le premier engagement officiel de la princesse Margaret et de Anthony Armstrong-Jones depuis leur lune de miel.

L'employé du service des couches

Un oncle indulgent pour les mamans en banlieue

New York, 12. (UPI) — Pitié pour le messager du service des couches! C'est une sorte d'homme à tout faire, qui accomplit les tâches les plus imprévues, afin de satisfaire son client.

Une enquête faite auprès des employés de cette industrie, nous en donne un aperçu pour le moins varié: déménager un lit de bébé au deuxième étage, retirer une voiture d'enfant de la boue après une pluie, attraper un serpent dans une piscine, repêcher une boîte de conserve coincée derrière le réfrigérateur, libérer un enfant enfermé dans la salle de bain ou trouver un soulier caché dans le piano par le gamin de la maison!

Les entrevues qui ont été faites ont démontré que l'employé du service des couches est pour une bonne part dans le bien-être des ménagères en banlieue. "Pour la jeune maman éloignée, le garçon du service représente le parent qu'elle a laissé. Lorsqu'une famille déménage en banlieue, cela a pour effet de l'isoler des êtres qui lui sont chers.

Il y a quelques années, quand un couple se mariait, il demeurait avec les parents. C'était toujours la grand-mère qui assistait à la venue d'un nouveau-né. C'est maintenant l'employé du service des couches qui joue le rôle "d'oncle indulgent" de la famille.

L'un des problèmes de la jeune maman, c'est de s'initier à l'art de changer son bébé de couche. Et c'est au garçon du service qu'elle demande conseil. Lorsque ce sont des femmes qui livrent les couches à domicile, les jeunes mères en font très souvent leur confidente de coeur, ou alors leur demandent des conseils sur l'alimentation du bébé, les invitent à goûter le repas préparé ou discutent de choses, bien, encore sujets de conversation réservés à leur mère.

Ajoute à la salade

Pour améliorer la valeur protéique d'une salade légère, ajoutez-y de la dinde cuite, coupée en languettes ou en dés.



7263—Vous réaliserez une sérieuse économie en tricotant ce gilet en gros fil ou en laine légère. Une teinte pastelle sera particulièrement appropriée à la belle saison. Le patron vous offre des instructions pour les grandeurs suivantes: 32-34 et 36-38. Prix 37 cents, taxe incluse.

Adresser comme suit: Travaux de fantaisie, "La Presse", Montréal. Mentionner la grandeur s'il y a lieu et le numéro du patron. **Inclure 37c par patron**, taxe comprise, soit par mon postal ou mandat d'express. Ne pas faire de réclamation avant 15 jours. "La Presse" n'est pas responsable des lettres non reçues. Prière de mentionner son nom et son adresse. TOUTE ADRESSE DOIT COMPORTER LE NUMERO DU DISTRICT POSTAL. Ces patrons, avec la traduction des principaux termes en français, ne sont pas échangeables. Ils ne sont pas en vente à nos bureaux. On ne peut s'y procurer non plus ni catalogue ni cahier de modes.

Le monde féminin

Anne Laurens Montazel, entre deux "jets"

"Je préfère interpréter les rôles dramatiques"

par **Françoise de REPENTIGNY**

"Je suis née par hasard en province... mais j'habite St-Cloud depuis 1938" nous confiait Mme Anne Laurens Montazel, lors d'une escale de trois jours à Montréal, entre deux "jets". C'est un peu de l'air pétillant de Paris que nous souffle en passant cette comédienne aux yeux rieurs, épouse d'un directeur de films, Pierre Montazel.

Le hasard a voulu qu'avant de regagner les coulisses d'un Paris du théâtre, au lendemain d'un séjour de trois semaines à Boston, elle pousse une pointe à Montréal... ce centre nerveux d'un pays qu'elle ne connaissait qu'en images. Juste assez pour y prendre goût.

"Le dimanche n'est pas un jour pour aller en Amérique, mais l'hospitalité légendaire des Américains n'est pas sans fondement," nous déclarait-elle avec humour, tout en retirant d'un fouillis de valises (Mme Montazel venait tout juste d'arriver) un bibi en tulle rose, ce brin de coquetterie à la française.

Débuts pendant l'occupation

Sa carrière au théâtre et au cinéma date de la période d'occupation alors que, poussée par un rêve de toujours, elle commençait à étudier l'art dramatique avec Jean Marchat, alors au théâtre des Mathurins. Depuis, après avoir fait ses premières armes dans des conditions souvent héroïques, son répertoire n'a cessé de s'étendre.

Si nous n'avons pas eu la chance de l'applaudir à la scène, du moins est-elle venue au Canada sur écran. Les amateurs de cinéma se souviennent de Napoléon, "Pas de week-end pour notre amour" et surtout de "Si Versailles m'était conté" où elle jouait aux côtés de Sacha Guitry, ce fantaisiste "qui entrait dans des colères terribles quand on lui coupait son texte, mais savait par contre se montrer charmant avec ses partenaires."

Outre des programmes à la radio de Monte-Carle, des tournées en province, en Suisse, en Allemagne, dans les Mers du sud, Anne Laurens Montazel a souvent eu l'occasion de décrocher des rôles de jeune première dramatique, roles qui la passionnent plus que tout autre, aussi étonnant que cela puisse paraître. Silhouette menue, une pointe d'humour au coin des yeux, la répartie alerte, on l'imagine plus facile-

Voir Mme MONTAZEL en p. 14



photo LA PRESSE

BREVE ESCALE — Anne Laurens Montazel, quelques heures après son arrivée à Montréal qu'elle doit quitter pour Paris ce soir même.

Travail féminin

Rendement, premier critère

Winnipeg, 13. (CP) — En dépit des lois provinciales et fédérales, les femmes qui travaillent ont encore à faire face au problème d'égalité dans les offres et les conditions de travail. Problème qui sera discuté au 30e congrès annuel de la Fédération des femmes d'Affaires et de Profession, aujourd'hui.

Dans la lecture d'un rapport lors de la session d'ouverture, Eleanor Morley de Vancouver rapporte que l'égalité des conditions de travail est encore le plus grand problème pour les femmes de profession, les femmes d'affaires ou de tout autre carrière.

Son comité est d'avis que l'employeur devrait juger une employée sur une base de rendement, non d'après le sexe. Les gouvernements et les compagnies ont revisé leur échelle de salaire pour égaliser les conditions de travail. D'après le rapport, il s'agirait, de la part des membres de la Fédération, de soumettre des requêtes aux autorités gouvernementales afin d'obtenir de meilleures conditions.

La raison de cet état de choses peut être due au fait que les femmes qui travaillent sont les deuxièmes contribuables. Il faut considérer également que les travailleuses ne discutent pas sur les conditions de travail de peur de perdre leur emploi ou d'être considérées des causes de troubles.

Avant la première grande guerre, les femmes s'accordaient une période de cinq années de travail avant leur mariage. Le rapport souligne que bien des femmes entrevoient la possibilité de travailler à l'extérieur maintenant que les enfants ont grandi.

Après avoir discuté de problèmes locaux, les 400 membres de la Fédération des femmes d'Affaires et de Professions ont abordé les questions internationales. Une session en

Voir RENDEMENT en page 14

Vines
SHOE SHOP INC.

25%
de rabais!

S'appliquant à toute notre collection de souliers de printemps et d'été

DE QUALITE EXCEPTIONNELLE

- Souliers de toilette et de soirée
- Souliers sport et tout aller
- Souliers pour la marche
- Sandales d'été "sans talon"

SOLDE FINAL
TOUS NOS SOULIERS BLANCS
Rég. jusqu'à $24.95 $9.99
COMMANDES P.S.L. ACCEPTEES

Vines
SHOE SHOP INC.
1474 rue Peel (face à l'hôtel Mont-Royal) VI. 2-7481
5216, chemin Reine-Marie (Snowdon) HU. 6-1095
OUVERT VENDREDI JUSQU'A 9 P.M.

2374 Lucerne Road — Centre d'Achats Ville Mont-Royal
JULIETTE'S
4920 OUEST, RUE SHERBROOKE
VENTE
MI-ETE
300 ROBES REDUITES A $15
TOUTES EN MONTRE
Grandeurs 7 à 22½ — Prix rég. $25 à $55
TOUS LES CHAPEAUX $3 et $5

OSLIND'S
GRANDE OUVERTURE
DE NOTRE 28e MAGASIN
CENTRE D'ACHATS PLAZA DE LA CONCORDE

Oslind's Shoppes Ltée sont heureux de vous annoncer l'ouverture d'un autre magnifique magasin pour mieux servir les résidants de Pont-Viau, Duvernay, Laval-des-Rapides et toute l'Ile Jésus.

Ce NOUVEAU soutien-gorge en coton léger comme la brise vous donnera la silhouette qui attire les hommages!

festival by Exquisite Form



Le bandeau festival
La partie supérieure des bonnets est faite de très léger broadcloth brodé avec bordure de dentelle. La partie inférieure des bonnets à piqûres rayonnantes est doublée de peilon pour plus de soutien. Modèle No 317. Blanc et noir 32-36A, 32-40B, 32-40C. $2.00

festival ligne allongée
Vous aimerez le confort de ce nouveau Festival à ligne allongée avec fermeture frontale vous donnant cette ligne amincissante... Le devant, le dos et les côtés sont en élastique, ce qui maintient le soutien-gorge en place quels que soient les mouvements que vous fassiez. Modèle no 5317. Blanc seulement, B 32-42, C 34-44 $3.95



FESTIVAL ¾ (non illustré)
Si vous désirez un plus grand contrôle du diaphragme, Festival ¾ est pour vous. Une bande de 3" vous donne plus de support et fermeté.
Modèle no 3317. Blanc seulement. A 32-36, B 32-42, C 32-42. $2.95

Centre d'ACHATS PLAZA de la CONCORDE
boul. de la CONCORDE
et CHEMIN de la NORMANDIE

OSLIND'S
"Premiers dans la mode — Premiers en aubaines"

28 magasins modernes et élégants pour vous servir
Satisfaction garantie ou argent gracieusement remis!





Mlle Michèle Hébert, fille du maire d'Arvida et de Mme Georges Hébert, et M. Roger Sarrasin, fils de M. J.-D. Sarrasin, décédé, et de Mme Sarrasin, également d'Arvida, dont le mariage sera béni samedi matin, à dix heures, à l'église Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus.





photos Marin

Mlle Lise Béland, fille de M. et de Mme Maurice Béland, et M. Marcel-D. Girard, fils de M. et de Mme Alcide Girard, d'Hartford, Conn., dont le mariage sera béni, le samedi 17 septembre, à dix heures à l'église Notre-Dame-des-Neiges.





photo de M. Savoie par O. Allard

Mlle Louise Gélinas, fille de M. et de Mme Henri Gélinas, et M. Charles Savoie, fils de M. et de Mme Alphonse Savoie, dont le mariage sera béni, le samedi 6 août, à dix heures, à l'église Saint-Barthélémy.

Réception champêtre

—Au bénéfice du comité de sécurité nautique, une réception sera offerte par la Fédération des Clubs nautiques du Québec, le dimanche 24 juillet, de quatre à neuf heures, dans les jardins et les salons du club nautique d'Esterel, au Lac Masson. Au nombre des invités citons : l'hon. et Mme Gérard Cournoyer, l'hon. sénateur et Mme Mark Drouin, l'hon. juge et Mme Maurice Cousineau, l'hon. juge et Mme André Montpetit, le juge et Mme Marc-André Blain, l'hon. juge et Mme Paul-Emile Côté, M. et Mme Claude Beaubien, M. et Mme Gérard Borduas, M. et Mme Robert Letendre, M. et Mme Paul-A. Bonhomme, M. et Mme Arthur Simard, M. et



photo BASIL ZAROV

Le Dr et Mme VICTOR MICHAEL WHITEHEAD photographiés après leur mariage célébré, dernièrement, à l'église de l'Ascension de Westmount. La mariée (MARY SHEILAGH RYAN) est la fille de M. E. A. Ryan, de Westmount, et de Mme Ryan, décédée, et le marié, le fils du brigadier et de Mme G. Victor Whitehead, de Dorval.

Mme Emile Bouchard, M. et Mme André Bouchard, M. et Mme Jean Allaire, M. et Mme Gilles Murray, M. et Mme Roger Brochu, M. et Mme Donat Sicotte, M. et Mme Maurice Barnardin, le Dr et Mme Samuel Letendre, M. et Mme Ignace Brouillet, M. et Mme Jean Saint-Georges, M. et Mme Robert Allard, M. et Mme John Sullivan, M. et Mme Marcel Caron, M. et Mme Jacques Labelle, M. et Mme Guy Rouleau, M. et Mme Jacques Francoeur, M. et Mme Lucien Rolland, M. et Mme Robert Choquette, M. et Mme Emery Phaneuf, M. Léo Choquette, M. et Mme Russell Nauwell, M. et Mme Adrien Angers, M. et Mme Bernard Couvrette, le Dr et Mme Marcel Rémy, M. et Mme Ferdinand Biondi, M. et Mme Pierre-Paul Daigle, M. et Mme Fernand Picard, M. et Mme Romain Bédard, M. et Mme Gustave Le-Droit, M. et Mme Fernand Chaussé, M. et Mme Etienne Crevier, M. et Mme Arthur Berthiaume, M. et Mme Roger De Serres, M. et Mme Maurice Chartré, M. et Mme Albert D'Amours, le Dr et Mme A.-D. Archambault.

M. et Mme J.-Théo. Legault, M. et Mme Yvon Comiré, M. et Mme Lucien Lemieux, M. et Mme Rosaire Courtois, M. et Mme Claude Nolin, M. et Mme C.-E. Longpré, M. et Mme Paul-E. Renault, M. et Mme Gérard Delage, le Dr et Mme Gérard Poupart, M. et Mme Roméo Desjardins, M. et Mme Michel Normandin, M. et Mme Guy Poliquin, M. et Mme Roger Lanoue, de Saint-Jean, M. et Mme Roger Duhamel, M. et Mme Antoine Geoffrion, M. et Mme Viateur Gendron, le Dr et Mme Jean-Jacques Laurier, M. et Mme Paul-A. Dionne, M. et Mme Bertrand Mongeau, M. et Mme Jean-Paul Grégoire, M. et Mme Benoit Doucet, M. et Mme Roger Martel, M. et Mme Roland Gadbois, M. et Mme Fernand Labrosse, M. et Mme Jean Dorais, M. et Mme Paul L'Anglais, M. et Mme Jean Gauthier, le Dr et Mme Hervé Lacharité, M. et Mme Roland Desroches, M. et Mme Jean Pagé, M. et Mme Pizzagalli, M. et Mme Roland Dumais, M. et Mme Armand Lambert, M. et Mme Jean Duquet, M. et Mme Jean Miquelon, M. et Mme Gabriel Drouin, M. et Mme Léo Lavoie, M. et Mme Jean-Paul Forest, M. et Mme Paul Galt-Michaud, M. et Mme Paul Dufresne, M. et Mme René Lafleur, M. et Mme René Dupont, le Dr et Mme Albert Guilbeault, M. et Mme Benoit Duchesne, M. et Mme Georges Lachance, M. et Mme Jacques Filion, M. et Mme Paul L'Africain, le Dr et Mme Guy Girardin, M. et Mme Marcel Pinsonneault, M. et Mme Rod Joly, M. et Mme Maurice Joubert et M. et Mme Philippe Dion, de la Malbaie, etc.

Déplacements

—Le consul et Mme Jean-Charles Depocas, de Boston, accompagnés de leur fille Mme René Morel, de Guatemala City, arriveront à Montréal aujourd'hui pour assister samedi au mariage Depocas-Roux.

—Mlle Thérèse Gaudette partira, ces jours-ci, par avion pour un voyage de trois semaines en Terre-Sainte.

—M. et Mme Roland Girard étaient de passage à Québec en fin de semaine.

—M. et Mme A. Throner, d'Ahuntsic, partiront par avion, prochainement, pour un séjour de quelques semaines en Europe. Ils visiteront la France, l'Italie, la Suisse, l'Allemagne et l'Autriche.

—M. et Mme Léopold Trépanier, M. Lucien Prévost, M. et Mme Josephat Léger, M. et Mme Yvon Gagnon, Mme J.-A. Séguin et Mlle Lise Dagenais s'embarqueront vendredi sur le S.S. Saint-Laurent pour une croisière au Saguenay.

—Mlle Rhéa Brunelle est revenue dans la métropole après un voyage de deux mois au Mexique, en Californie et dans l'Ouest canadien.

—Mlle Jeanne Chantron est actuellement à New York.

—Mlle A. Marier passe un mois en villégiature à Sainte-Adèle-en-Haut.

—M. et Mme Jules Veilleux, Mlles Anita Francoeur et Thérèse Danis partiront vendredi en croisière au Saguenay.

Fiançailles

—M. et Mme Jean Lesage, d'Outremont, annoncent les fiançailles de leur fille, Andrée à M. Egon Uhlig, de Toronto, fils de M. Paul Uhlig, décédé, et de Mme Uhlig, de Leipzig, Allemagne.

Mariage

Whitehead-Ryan

—Le mariage de Mary Sheilagh, fille de M. Edward A. Ryan, et de Mme Ryan, décédée, avec le Dr Victor Michael Whitehead, fils du brigadier et de Mme G. Victor Whitehead, de Dorval, a été béni, dernièrement, à l'église de l'Ascension à Westmount. La bénédiction nuptiale leur fût donnée par Mgr Martin P. Reid, assisté de M. l'abbé E.-J. Lapointe. M. J.-E. Savaria était à l'orgue. Pivoines et glaïeuls blancs ornaient le sanctuaire.

Accompagnée de son père, la mariée portait une robe ivoire à corsage ajusté et jupe-cloche, un voile de soie illusion ivoire froncé sous un diadème, un livre d'heures, souvenir de famille, piqué d'orchidées blanches et de stéphanotis.

Mme R. H. Pitfield, dame d'honneur, Mme Ian C. Clark et Mlle Carolyn Whitehead, soeur du marié, demoiselles d'honneur, portaient des robes de soie cèdre, des chapeaux de velours et de soie de même nuance et des bouquets de marguerites jaunes. La bouquetière, Laura Pitfield, portait une robe d'organza blanc garnie d'une large ceinture cèdre, un bandeau de velours vert et une corbeille de marguerites et de roses "Sweetheart". M. Edward A. Whitehead agissait comme garçon d'honneur alors que le Dr H. Blejer-Prieto, MM. Louis Hollander, Cleveland Stewart-Patterson et Edward W. Wilson plaçaient les invités.

La mère du marié portait une robe de faille parme ,un chapeau blanc et des violettes. Une réception suivit la cérémonie et le Dr et Mme Whitehead partirent ensuite pour l'Italie et l'Angleterre. La mariée avait pour voyager sous un manteau de soie bleu une robe de même ton, un chapeau de plumes beiges et des accessoires ivoire.

Ottawa

—Samedi matin, à l'église Saint-George, décorée de glaïeuls et de pompons blancs, le R. P. James Nooan, O.M.I., bénissait le mariage de Florence, fille de M. James McKinnon, décédé, et de Mme McKinnon, avec M. John Alexander Fraser, fils de M. et de Mme Earl Fraser, d'Ottawa également. M. Robert Powell chanta l'Ave Maria et le Panis Angelicus accompagné à l'orgue par M. J.-L. Clairmont. La mariée portait une robe de dentelle blanche, un voile de tulle maintenu sous une couronne de perles et un livre d'heures recouvert d'une orchidée blanche et de stéphanotic. Mlle Sheila Fraser, soeur du marié, demoiselle d'honneur, portait sur un fourreau de taffetas corail une robe d'organza, un chapeau de même nuance et un bouquet colonial d'oeillets corail. M. Robert Fraser, frère du marié, était garçon d'honneur.

La mère de la mariée portait un deux-pièces imprimé bleu, un chapeau de paille et des accessoires de même couleur et des oeillets roses. La mère du marié portait un ensemble de shantung beige, un chapeau de paille beige également et une touffe d'oeillets blancs.

M. et Mme Fraser partirent pour les Laurentides à l'issue d'une réception. A son départ la mariée avait un costume vert mousse et blanc, des accessoires blancs et des oeillets blancs à l'épaule. S'étaient rendus à Ottawa pour l'occasion : M. et Mme Sylvio Perrier, de Cornwall, M. et Mme Charles Fraser, de Rouses Point, N.Y., M. et Mme John F. Collins, de Montréal, M. et Mme Garfield Ogilvie, de Perth et M. et Mme David Kehler, de Détroit.

On fait la queue pour se marier à Sainte-Agnès

Toronto, 13 (PC) — Les futurs mariés sont obligés, à proprement parler, de faire la queue, le samedi, à l'église catholique Sainte-Agnès.

Il y en a tant qui désirent se marier à cette église italienne, que l'abbé Christophe Difiore, originaire de Boston, bénit les mariages pendant qu'un autre prêtre dit la messe.

La plupart de ces jeunes gens sont des Italiens venus il y a deux ans travailler au Canada et dont les fiancées viennent au pays les épouser.

On a vu à Sainte-Agnès jusqu'à dix mariages le même samedi ; l'an dernier l'abbé Difiore a béni plus de 300 unions. La coutume de se marier par procuration a pris fin il y a deux ans. Avant cela, des centaines de mariages d'immigrants italiens eurent lieu de cette manière à Toronto.





photos J.-A. Saint-Marc

Mlle Marie Gagné, fille de M. Henri Gagné, et de Mme Gagné, décédé, et M. Jean-Paul Laliberté, fils de M. et de Mme Wilfrid Laliberté, dont le mariage aura lieu le samedi 16 juillet, à dix heures, à l'église Saint-Roch.



M. MICHEL LeDUC et Mme LeDuc (MICHELLE PERRAULT) dont le mariage a été célébré, ces jours derniers, à l'église Saint-Joseph de Ville Mont-Royal. La mariée est la fille de M. et de Mme Marcel-A. Perrault, et le marié, le fils de M. et de Mme J.-Edouard LeDuc.



M. et Mme JEAN-PAUL BERUBE dont le mariage a été béni, ces jours derniers, à l'église Saint-Albert-le-Grand. La mariée (JOCELYNE BERUBE) est la fille de M. et de Mme Valérien Bérubé, et le marié, le fils de M. et de Mme Charles Bérubé.



LA VENTE ½ PRIX
SE CONTINUE AU *Salon Juliette*

Notre vente fut un succès. L'affluence était telle que nous n'avons pu servir tout le monde. Alors nous répétons cette offre sensationnelle.

500 ROBES DOIVENT ETRE VENDUES
MOITIÉ PRIX

Salon Juliette met à votre disposition son stock entier de superbes robes d'été, d'automne, et un choix considérable de superbes robes de toilette, cocktail et robes de mariée à 50% du prix marqué sur l'étiquette. C'est une vente à ne pas manquer car cette marchandise provient du stock régulier du Salon Juliette reconnu pour sa haute qualité. Grandeurs 7 à 26½.

150 COSTUMES ET MANTEAUX
pour être vendus à
40% DU PRIX MARQUE
Soyez avisée, achetez un de ces vêtements dès maintenant. De toute façon, vous songerez à en acheter d'ici le mois d'août.

UN LEGER DEPOT RETIENDRA VOTRE MARCHANDISE
FACILITES DE PAIEMENT POUR VOUS CONVENIR
STATIONNEMENT GRATUIT A PROXIMITE DU MAGASIN
AIR CLIMATISE

Ouvert vendredi soir jusqu'à 9 p.m.
Salon Juliette
5141 ST-DENIS CR. 9-7231



M. et Mme JACQUES SENECAL, photographiés après leur mariage célébré, dernièrement, à l'église Saint-Alexis de Matapédia. La mariée (LUCILLE MARTIN) est la fille de M. et de Mme Louis Martin, de Saint-Alexis, et le marié, le fils de M. et de Mme Emile Senecal, de Montréal.



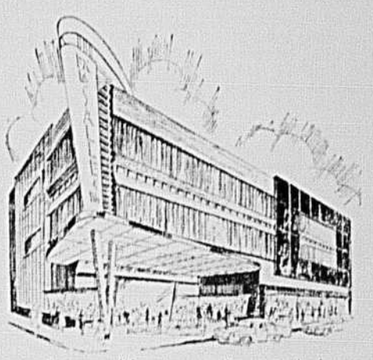
Photo Studio René Julien

M. et Mme GERALD GELINAS dont le mariage a été célébré, ces jours derniers, à l'église Saint-Damase. La mariée (ANNETTE TOUCHETTE) est la fille de M. Ferdinand Touchette, décédé, et de Mme Touchette, et le marié, le fils de M. P.-E. Gélinas, décédé, et de Mme Gélinas.

C'EST DEMAIN... A 9 H.

L'OUVERTURE D'UNE VENTE GIGANTESQUE CHEZ La SALLE
les aubaines, cette année, sont vraiment plus belles que jamais

TOUS NOS SOULIERS
ET SACS A MAIN
vous seront offerts à grand sacrifice



Salon californien et bureau-chef
580 Ste-Catherine Est, angle St-Hubert



Des ensembles d'été . . . exclusifs et de toute beauté . . . affichés à moitié prix et moins; ainsi qu'un grand nombre de souliers d'automne. Tous les cuirs et couleurs en vogue. Val. rég. jusqu'à $26.95

Largeurs : AAAAAA à B.
Pointures : 2½ à 12 dans le groupe.

EN VENTE $9.95

UN SUPERBE LOT
de souliers de toilette, talons 1 à 3 (1½ pci aussi souliers sport. Val. rég. jusqu'à $14.95 pour

$7.95

SOULIERS à talons bas
Toilette ou sport. Valeurs jusqu'à $12.95
VENTE $5.95

SOULIERS d'enfants
Mules et pantoufles pour dames. Plusieurs surprises.
VENTE $3.95



MESSIEURS ! Tous nos souliers d'été. Valeurs $15.00 et plus. EN VENTE $9.95

F. X. LaSalle & Fils INC.
6575 ST-HUBERT — 580 STE-CATHERINE EST
(ANGLE ST-HUBERT)

S.V.P., pas de commandes postales ou téléphoniques

Spectacles et Concerts

A la Montagne, à l'intérieur du Chalet...

William Stevens, brillant soliste du Concerto de Grieg



WILLIAM STEVENS

Malgré la pluie torrentielle qui s'est abattue sur Montréal au début de ce qui s'annonçait comme l'une des plus belles soirées de juillet, le concert d'été de l'Orchestre Symphonique a eu lieu tel qu'annoncé, mais à l'intérieur du Chalet. Et quand la pluie eut cessé, l'orchestre demeura à l'abri mais le public put commencer à sortir tout en ne perdant rien de la musique, grâce à un très bon système de haut-parleurs. En dépit des conditions atmosphériques, il y avait un monde fou hier soir à la Montagne, preuve du pouvoir d'attraction que ces concerts ont sur notre public.

* * *

Le chef invité, Alexander Brott, a fait montre une fois encore de sa maîtrise et de sa versatilité. Il a dirigé quelques "Danses slaves" de Dvorak dans un mouvement suave et enthousiasmant, comme on aime les entendre.

L'orchestre avait, dans les extraits de "Schéhérazade", le fondu et la sensualité appropriés : il nous faisait plaisir de réentendre ces pages usées.

Les embouteillages causés par la tempête m'ont fait manquer la "Berceuse", composition du chef d'orchestre lui-même.

Le fameux (trop fameux, peut-être) Concerto de Grieg est bien fait pour mettre en valeur les qualités d'un pianiste. Hier soir, il a servi à mesurer la virtuosité et la musicalité du jeune pianiste montréalais, William Stevens.

M. Stevens a affiché du commencement à la fin une technique brillante, très pianistique, mais toujours musicale, un tempérament considérable, une belle sonorité, un sens aigu des nuances. Il a été aussi à l'aise dans l'adagio rêveur que dans les deux allegros tonitruants. Et l'orchestre lui a donné tout le temps un appui sûr. En rappel, M. Stevens a joué un Prélude de Rachmaninoff.

Claude GINGRAS

Un peintre canadien à Paris: Pierre Boudreau

Par Pâquerette Villeneuve
correspondante de la Presse Canadienne

Paris, 13. (PC. — Quelques années après avoir quitté l'Ecole des Beaux-Arts de Québec, Pierre Boudreau recevait le Grand Prix de peinture de la Province de Québec. Le jury, composé de peintres aussi célèbres que Fernand Léger et d'amateurs d'art comme le père Couturier, avait trouvé "L'Etang des trois maîtres et des six aspirants" à son goût.

—"Ce qui me rendit la chose encore plus agréable c'est que certains de mes anciens professeurs s'étaient aussi présentés au concours", déclare en souriant l'artiste.

Né à Québec où il fit ses études, Pierre Boudreau s'enrôlait dans l'armée canadienne en



PIERRE BOUDREAU

1943. Bientôt nommé officier, il fut envoyé en Angleterre poursuivre son entraînement. A l'armistice, on le transféra en Allemagne avec les forces d'occupation. Licencié en 1946, il décide de se consacrer à la peinture.

Dès cette époque, il expose à Québec puis décide, grâce à sa pension de l'Armée, de venir à Paris. Son premier séjour dura quatre ans, de 1947 à 1951.

En 1949, il obtient une bourse d'études du gouvernement marocain, ce qui lui donne l'occasion d'aller peindre, dans des ateliers fournis par l'Etat, dans toutes les grandes villes du pays: Casablanca, Marrakech, Safi. Revenu à Paris, il participe aux manifestations collectives du jeune art abstrait: Salon des Surindépendants, Salon de l'Art Libre, etc.

En 1950, la galerie Breteau lui consacre une exposition: il vend déjà un peu. Revenant à Montréal en 1951, il expose à la Galerie Agnès Lefort.

Nommé adjoint du directeur de la Galerie Nationale d'Ottawa, en 1951, il s'occupe de préparer les expositions canadiennes, en particulier celles des peintres de la province de Québec. A l'occasion préfacier, il prépare et présente les "Peintres du Québec" à Vancouver. En même temps, il donne des cours à une centaine d'enfants.

Retour en France

Cependant, cette activité, si intéressante soit-elle, le captive et sa peinture en souffre. Aussi décide-t-il, au bout de deux ans, de tout quitter pour retourner en France et se consacrer tout à fait à son art. Il s'y installe en 1953 et depuis 1957, chaque année, il retourne à Montréal pour préparer ses expositions.

La National Gallery et le Musée de la Province de Québec possèdent de ses oeuvres. Bon nombre de collectionneurs, parmi lesquels Mme Bishop, le céramiste Claude Vermette, l'homme d'affaires Réal Rousseau, le conservateur de la peinture canadienne, à la Galerie Nationale, Bob Hubbard, le romancier Eugène Cloutier sont aussi de fideles acheteurs.

Il habite un grand studio situé au sixième étage — sans ascenseur — d'un immeuble près de Montmartre. C'est là que, tous les jours, il passe des heures à son chevalet. Intéressé par l'oeuvre de Riopelle et celle de Borduas, il est lentement passé de la figuration à l'art abstrait, conservant partout sa douceur, sa finesse et sa discrétion.

Au premier coup d'oeil, nombre de gens le prennent pour un Turc. Il a en effet des moustaches taillées de façon particulière. Un employé de train de Montréal, croyant l'avoir déjà vu à la télévision lui demanda un jour : "N'êtes-vous pas lanceur de couteaux ?" Impression toute superficielle, il va de soi.

Ecrivain à ses heures, il a rédigé, l'an dernier, le catalogue de l'exposition Riopelle à Londres. Parfait bilingue, il a écrit ce texte en anglais. Il a collaboré à "Canadian Art" et a longtemps été correspondant du journal "Le Clairon", aujourd'hui disparu.

Grand voyageur, il a parcouru toute l'Europe : la Yougoslavie, l'Italie à plusieurs reprises, la Grèce, l'Espagne, le Portugal, la Belgique et l'Angleterre. Sa mère habite toujours Québec.



"WILD RIVER" — Montgomery Clift et Lee Remick dans ce film d'Elia Kazan à l'affiche du Palace.

Vigilance papale envers le cinéma

Cité du Vatican, 13. (AFP) — A l'occasion des "journées d'étude cinématographiques" qui se tiennent à Vienne sous le patronage du cardinal Franz Koenig, archevêque de Vienne, le pape Jean XXIII a fait adresser par le cardinal Tardini, secrétaire d'Etat, une lettre au président du Bureau international catholique du cinéma, qui organise ces journées.

Cette lettre exprime les préoccupations du Souverain Pontife à l'égard des spectacles cinématographiques en ce qui concerne la moralité publique et l'éducation de la jeunesse. Elle souligne un certain nombre de points sur lesquels l'intervention des pouvoirs publics est non seulement possible, mais toujours plus nécessaire.

"Evidemment, conclut la lettre, il appartient avant tout à l'initiative privée d'intervenir dans ce domaine, mais lorsque celle-ci à elle seule n'est pas suffisante, l'aide et l'encouragement de l'Etat deviennent dans beaucoup de cas utiles et même nécessaires."

HORAIRE DU CINEMA

LOUETTE : "Ben-Hur" : tous les soirs à 8h.; matinées les mercredi, samedis et dimanches à 1 h.

VENUE : "Carry On, Nurse": 1, 3.10, 5.25, 7.35, 9.45.

JOU : "Musique en Tête" : 11.50, 4.54, 9.58; "Le Pays d'où je viens" : 1.27, 6.31; "Bambino" : 3.22, 8.28.

APITOL : "Crack in the Mirror": 10.40, 12.55, 3.10, 5.20, 7.35, 9.50.

HAMPLAIN et CREMAZIE : "Le Péché d'une femme" : 12.27, 4.15, 8.03; "Le Soleil se lève aussi" : 1.55, 5.43, 9.24.

HATEAU, EMPRESS, GRANADA, PAPINEAU, RIALTO, SAVOY : "I Passed for White" : 2.55, 6.20 9.40; "Bluebeard's 10 Honeymoons" : 1.20, 4.45, 8.05.

OMEDIE-CANADIENNE : En semaine: "Les Mistons" : 5, 7.10, 9.20; "Les 400 coups" : 5.25, 7.35, 9.45; Le dimanche : "Les Mistons" : 12.50, 3, 5, 7.10, 9.20; "Les 400 coups" : 1.15, 3.25, 5.25, 7.35, 9.45.

LECTRA : "Le Justicier masqué" : 1.50, 5, 8.10; "La Gloire et la Peur" : 12.10, 3.20, 6.30, 9.40.

LYSEE : Foire aux Films — samedi : dimanche:— 1.05, 2.45, 4.15, 6.00, 8.15, 10; — la semaine : — 6.00, 8.15, 10.

RANCAIS : "Ce n'est pas une Vie, Jerry" : 12.05, 3.15, 6.25, 9.40; "Virage du Diable" : 1.45, 4.55, 8.10. "Patterson vs Johansson" : 1.25, 4.45, 7.55.

MPERIAL : "This Is Cinerama" : tous les soirs de la semaine, à 8 h. 40; le dimanche à 7 h. 30.

KENT : "A Touch of Larceny" : 1.25, 3.30, 5.30, 7.35, 9.35.

LA SCALA : Sur semaine, ouverture des portes à 5.30. Dimanche : 12.30.

LOEW'S : "Polyanna" : 10.10, 12.55 3.40, 6.25, 9.10.

MERCIER : "Le Justicier masqué" : 2.01, 5.10, 8.19; "La Gloire et la Peur" : 12.15, 3.24, 6.33, 9.42.

ORPHEUM : "L'Eau Vive" : 10.35, 12.50, 3.00, 5.15, 7.30, 9.40.

OUTREMONT et WEST UNT : "The Snow Queen" : 11.10, 1.10, 3.15, 5.20, 7.25, 9.25.

PALACE : "Wild River" : 9.55, 12.15, 2.35, 4.55, 7.15, 9.40.

PIGALLE : "La Crucifiée" : 11.50, 4.57, 10.04; "Scipion l'Africain" : 1.24, 8.31; "Les Aventuriers du Mékong" : 3.17, 8.24.

PLAZA : "Les Epoux terribles" : 1.35, 4.55, 8; "Leçon dangereuse" : 12.05, 3.25, 6.40, 10.

PRINCESS : "I Passed For White" 10.10, 1.25, 4.40, 8.05; "Bluebeard's To Honeymoons" : 11.55, 3.10, 6.25, 9.50.

REGENT : "Sapphire" : 1.30, 4, 6, 9.

RIVOLI : "Ce n'est pas une Vie Jerry" : 3, 6.20, 9.45; "Virage du Diable" : 1.10, 4.35, 8; "Patterson vs Johansson" : 2.40, 6, 9.25.

SAINT-DENIS : "Bambino" : 11.50, 4.54, 9.58; "Musique en Tête" : 1.22, 6.26; "Le Pays d'où je viens" : 3.19, 8.22.

SEVILLE : "Can-Can" : 8.30; matinée à 2.30 mercredi, samedi et dimanche.

STRAND : "The Tingler" : 10, 12.30, 3.55, 7.05, 10.10; "The Parson and the Outlaw" : 11.30, 2.40, 5.50, 8.50.

Pour trois jours

Retour du cirque Beatty-Cole Bros.

Clyde Beatty sera en vedette dans son numéro de dompteur, avec ses tigres du Bengale et ses lions de Numidie. On verra aussi le duo d'acrobates aériens Seitz-Mendez, La Norma, le Grand Gallaso, les Victors, artistes comédiens, Bob Top et Lauren, patineurs acrobatiques, les Grands Palustres, sauteurs, les huit Torinos et plusieurs autres numéros intéressants.

Le cirque Clyde Beatty-Cole Brothers sera à Montréal pour un engagement de trois jours commençant le 15 juillet à l'angle des rues Notre-Dame et Dickson, dans l'est de la métropole.

Les représentations auront lieu à 2 hres de l'après-midi et à 8 h. 30 du soir, les 15, 16 et 17 juillet. Le cirque arrivera alors de Cornwall, en Ontario, en deux longues caravanes.

La troupe compte pas moins de 600 personnes, 200 animaux sauvages, 200 artistes internationaux du cirque, 3 troupeaux d'éléphants et 17 tentes.

LES FRÉNÉTIQUES... QUI SONT CES FRÉNÉTIQUES? VOTRE ENFANT PEUT-ÊTRE!
LEÇON DANGEREUSE (LES FRÉNÉTIQUES)
aussi à l'affiche JACQUELINE SASSARD LES ÉPOUX TERRIBLES
Air climatisé POUR VOTRE CONFORT
Cinéma PLAZA

AUJOURD'HUI—VENEZ AVEC TOUTE LA FAMILLE
PORTES OUVERTES CHAQUE JOUR A MIDI
HANS CHRISTIAN ANDERSEN'S THE SNOW QUEEN
FULL-LENGTH FEATURE CARTOON in Eastman COLOR
WITH PROLOGUE STARRING ART LINKLETTER AND FEATURING THE VOICES OF SANDRA DEE TOMMY KIRK STAR OF "SHAGGY DOG" PATTY McCORMACK
WESTMOUNT AIR RAFRAICHI | SPECTACLE COMPLET A 12.30, 2.35, 4.40, 6.45, 8.40 | OUTREMONT SALLE CLIMATISEE

LE THEATRE CLUB présente EN PRIMEUR ET EN EXCLUSIVITÉ
Le testament d'Orphée un film de Jean Cocteau
1858 rue SAINT-LUC
TOUS LES SOIRS, 7h., 9h., 11h. : $1.50
Samedi - dimanche : $1.75
Etudiants à 7 h. : $1.00

PIGALLE
Jean Gaven — Dominique Wilms
LES AVENTURIERS DU MEKONG
CinémaScope en couleur
Ina Miranda — Annibal Ninchi
SCIPION L'AFRICAIN
Myriam Bru Amedeo Nazzari
LA CRUCIFIEE

DEMAIN ! 2 GRANDS SUCCES !
Les aventures d'un agent secret américain animées par la dynamique Eddie Constantine
INCOGNITO sur Eddie CONSTANTINE avec Tilda THAMAR
FILLES DE NUIT
GEORGES MARCHAL - NICOLE BERGER
Aux 2 cinés FRANÇAIS et RIVOLI
Dernier jour : "CE N'EST PAS UNE VIE JERRY" et "VIRAGES DU DIABLE"

AUJOURD'HUI — AUX CINES UNITED
Ahuntsic — Air conditionné ! "ADAM AND EVE", en couleurs, Christiane Martel, Carlos Baena. "TROOPER HOOK", Joel McCrea, Barbara Stanwick.
Lucerne — Air conditionné ! "SOLOMON AND SHEBA", Technirama et Technicolor, Yul Brynner, Gina Lollobrigida. "JET OVER THE ATLANTIC", Guy Madison, Virginia Mayo.
Monkland — "NOT AS A STRANGER", Robert Mitchum, Olivia de Havilland. "MAN WITH A GOLDEN ARM", Frank Sinatra, Kim Novak.
Rosemount — "ROOM AT THE TOP", avec la gagnante du prix d'Académie, Simone Signoret, Laurence Harvey. "WAKE ME WHEN IT'S OVER", CinémaScope et couleurs, Ernie Kovacs, Margo Moore.
Snowdon — Air conditionné ! 2e semaine : "OPERATION PETTICOAT", en couleurs, Cary Grant, Tony Curtis.
York — AIR CONDITIONNE ! — Van Horne
"SUDDENLY LAST SUMMER", Elizabeth Taylor, Montgomery Clift. "TALL STORY", Anthony Perkins, Jane Fonda.
Le soir dès 6 h. STATIONNEMENT SPECIAL POUR LES CLIENTS DU CINEMA YORK AU GARAGE MANSIONS — TARIF : 25¢ pour 5 heures.

Salles climatisées ST-DENIS BIJOU — Festival de la musique
TROIS FAMEUX SUCCES
Gilbert Becaud — Françoise Arnoul
LE PAYS D'OU JE VIENS (en couleurs)
Jacques Hélian et son orchestre
MUSIQUE EN TETE
Maria Giratti
BAMBINO (CinémaScope)

Amherst SALLE CLIMATISÉE — Angle Amherst et Ste-Catherine UN. 6-6857
LA VIE EN ROSE avec RUDY HIRIGOYEN
L'AUBERGE FLEURIE
GERARD PHILIPE
LA MEILLEURE PART
SPENCER TRACY — ROBERT RYAN
UN HOMME EST PASSE
CINEMASCOPE — COULEUR

ODEON
CHAMPLAIN — LE SOLEIL SE LEVE AUSSI — 2e semaine
CREMAZIE — Le Péché D'UNE FEMME
MERCIER — L'ENNEMI SILENCIEUX — LE CARREFOUR DE LA VENGEANCE
N.B. AU MERCIER SEULEMENT. Un morceau de coutellerie sera donné à toutes les dames tous les lundis, mardis et mercredis de chaque semaine.
VILLERAY — Gregory Peck dans LA GLOIRE ET LA PEUR — LE JUSTICIER MASQUÉ
N.B. SUR LA SCENE au théâtre ELECTRA JEU HOLLYWOOD — Prix en argent
ELECTRA
BEAUBIEN — FEUX DE LA BATAILLE — Scott Brady — "HORS-LA-LOI DU MISSOURI" — George Montgomery
POUR TOUTE LA FAMILLE
PALACE

JOUR D'AUBAINES AU PARC BELMONT
on s'amuse! midi à minuit!
JOUR A 10¢ DEMAIN JEUDI
MANEGES 10¢ chacun ADULTE ou ENFANT
tous les manèges du ROYAUME DES ENFANTS à 5¢ chacun

Les glorieuses conquêtes, les triomphes de l'homme le plus puissant du monde
POUR LA PREMIERE FOIS A L'ECRAN
JOSEPH E. LEVINE PRESENTS
HERCULES UNCHAINED
VOYEZ LA GUERRE DES CHARS
VOYEZ LA TENTATRICE LYDIA !
VOYEZ LA COUR D'AMOUR !
VOYEZ L'EPREUVE DES GEANTS
STEVE REEVES
COMMENCE Demain
Plus... THE THREAT
Starring ROBERT KNAPP - LINDA LAWSON - LISABETH HUSH
Aux 7 Théâtres
PRINCESS CLIMATISE — RIALTO CR. 7-3700 — GRANADA CL. 5-2428
EMPRESS RAFRAICHI — PAPINEAU LA. 1-6858 — CHATEAU CR. 1-4400 — SAVOY CLIMATISE
DERNIER JOUR A TOUS LES CINEMAS : "I Passed For White" et "Bluebeard's 10 Honeymoons"

LA SCALA
Tél. RA. 1-5107
Eleonora Rossi Drago
TOUS PEUVENT ME TUER
(CinémaScope)
"CIGARETTES WHISKY ET P'TITES PEPEES"
(en couleurs)

"Les 400 coups" à Vancouver

Vancouver, 13. (PC) — Le film français "Les 400 coups", de François Truffault, a ouvert le Festival international du cinéma de Vancouver. Plus de 100 longs et courts métrages venant de 28 pays seront présentés au cours du festival.

Des films polonais ("L'Ours blanc") et japonais ("La Forteresse cachée") suivront "Les 400 coups".

Les juges du festival sont M. Dilys Powell, critique cinématographique au "Sunday Times", de Londres, M. Charles Topshee, directeur du Canadian Film Institute, et M. George C. Stoney, de l'Université de la Colombie-Britannique.

"L'Ile mystérieuse", de Jules Verne, fait l'objet d'une adaptation au cinéma actuellement tournée en Espagne sous le titre de "Mysterious Island". Vedettes : Michael Craig, Michael Callan, Gary Merrill, Joan Greenwood.

HISTOIRE DU BANDIT DE L'"ALLEE DES AMOUREUX"
CELL 2455, DEATH ROW
WILLIAM CAMPBELL - ROBERT CAMPBELL
MESSALINA
STRAND
Aujourd'hui — "THE TINGLER" aussi "THE PARSON AND THE OUTLAW"

Spectacle de mime au Centre d'Art de Percé

par JEAN BERAUD

Percé, 13. (Spécial à "LA PRESSE) — Le Centre d'Art de Percé en est à sa cinquième année d'existence, grâce à sa directrice-fondatrice Suzanne Guité-Tomi, qui en a fait dès le début une intéressante entreprise de décentralisation artistique et de vulgarisation culturelle. Il est à son éloge — on verra plus loin pourquoi — que ce Centre ait pu jusqu'ici attirer des artistes de valeur et donner lieu à des manifestations de qualité.

C'est que Mme Guité a jusqu'ici soutenu cette entreprise sans aucun concours de l'extérieur; il ne s'est pas trouvé encore d'homme public disposant des fonds alloués à la culture qui ait jugé à propos d'attribuer des subsides, aussi modestes fussent-ils, pour assurer la survivance d'un Centre où pourtant l'éducation artistique s'est poursuivie régulièrement sur deux plans :

mation d'élèves en peinture, céramique, dessin et même ballet; ainsi qu'une série de spectacles qui permettent à un public fort éloigné des théâtres de capitale ou de métropole d'entendre tout de même dans l'année quelques pièces de bons auteurs représentées par des artistes que ce public lointain connaît déjà par la radio et la télévision.

Aussi pourrait-on croire à un empressement suivi de la part des gens de Percé, de ceux qui y vivent à l'année comme des estivants de passage, et ai-je été désagréablement surpris de constater comme le premier spectacle mis à l'affiche cette saison a peu attiré de spectateurs. Il est vrai qu'il s'agit d'un spectacle de pantomime et non des deux pièces qui doivent être jouées en alternance durant l'été : "La Ménagerie de Verre", de Tennessee Williams, et "Barberine", de Musset. Tout de même . . .

La pantomime n'est-elle pas à l'origine du théâtre ? Ne constitue-t-elle pas, pour la plupart de ceux que l'art dramatique peut séduire, une curiosité, une nouveauté, d'autant plus importante et significative que le Geste fut, encore mieux que le Verbe, à l'origine du théâtre ? Le Centre manque-t-il de moyens suffisants pour s'assurer une publicité qui rejoigne aussi bien les *Percéens* que les touristes venus du reste de la province et même des Etats-Unis ? A-t-on cherché à faire comprendre à ces derniers que la pantomime se passe de langage, qu'elle leur est aussi compréhensible chez un Jacques Kasma que chez un Charlie Chaplin ?

Ce spectacle déjà donné en deux soirées consécutives offre, en tout cas, de l'intérêt, même pour ceux qui ont vu déjà à l'oeuvre les maîtres de ce jeune mime, tel Marcel Marceau. Jacques Kasma sait être expressif sans charger l'effet; son mouvement est bien réglé, avec aisance, avec une souplesse qui est de bonne école, et le succès qu'il obtient auprès des spectateurs n'est pas douteux. Quant à son répertoire, il est fait de tous les exercices classiques de la pantomime; c'est l'escalier, la marche, la marche contre le vent, la course, le combat de taureau, les quatre saisons, etc., un répertoire tout de même étendu et où Jacques Kasma trouve occasion de faire preuve d'une virtuosité réfléchie, faisant la part aussi bien à l'intelligence qu'à la sensibilité.

Le théâtre du Centre d'Art a été ainsi inauguré par un spectacle que, pour ma part, j'imaginerais de nature à ramener chaque soir un public nombreux et satisfait. La scène sera maintenant aménagée pour une pièce d'atmosphère, cette "Ménagerie" qui exigera comme telle toute l'ingéniosité du metteur en scène Paul Hébert, et pour une pièce de texte, "Barberine", La directrice du théâtre pour cette saison, Mlle Françoise Graton, aura ainsi choisi un programme vraiment très divers, auquel il s'agit seulement d'intéresser un public qui, à première vue, me paraît bien apathique.

Seulement, il faut compter sur l'élément vedette. Et si l'on en juge par le nombre de curieux qui vont visiter et photographier Gilles Pelletier sur son deux-mâts amarré au quai, on peut prévoir que le théâtre retrouvera bientôt sa vogue des premières saisons.

Roberto Rossellini va réaliser en Malaisie "Anna", histoire d'une femme asiatique et de deux hommes blancs. Auparavant, il tournera en Italie "Viva Italia" sur l'épopée de Garibaldi, puis en Grèce, "Des femmes pour l'armée".



DEBUTS DANS "LUCIA" — Marguerite Gignac, qui a chanté samedi soir dernier le rôle-titre dans la première d'une série de représentations de "Lucia di Lammermoor" au Festival d'opéra de Central City, Colorado. Notre compatriote est entourée de Frank Guarrera, William Wilderman, William Olvis et Rosalind Elias, du Metropolitan Opera de New York. L'autre spectacle du Festival d'opéra de Central City est "Aïda" chanté par Maria Ferriero. Les deux opéras sont joués en alternance. Le Festival a débuté le 25 juin.

Buddy Adler décédé à 51 ans

Hollywood, 13. (PA) — Le "producer" en chef de la 20th Century-Fox, Maurice (Buddy) Adler, est décédé hier, à 51 ans, du cancer. Il était le mari de l'actrice Anita Louise. Adler était entré à l'hôpital le 15 juin.

La Relève expose...

Un groupe important de jeunes exposent peintures et gravures à la salle d'exposition du cinéma L'Elysée, rue Milton.

Ce groupe, "La Relève", a déjà tenu trois expositions depuis moins d'un an ; deux à Montréal et une à Québec. D'autres sont prévues pour l'automne aussi bien en province qu'à Montréal.

Le public est cordialement invité à visiter l'exposition qui se terminera à la fin du mois.

G. Tierney convole

Aspen, Colorado, 13. (UPI) — L'actrice Gene Tierney a épousé M. Howard Lee, millionnaire du Texas et ancien mari de Hedy Lamarr. La cérémonie a eu lieu fort discrètement à Aspen. Lee avait épousé Hedy Lamarr en 1953 et le divorce avait été prononcé en avril dernier.

Mervyn LeRoy sera le cinéaste du prochain film de Columbia, "The Devil at Four O'Clock". La vedette en sera Frank Sinatra. Le film sera tourné sur l'île de Maui, aux Hawaii en septembre.

La France au Festival de Berlin

"PICKPOCKET" de Bresson

C'est "Pickpocket", le très beau film de Robert Bresson, qui représente officiellement la France au Festival de Berlin. Choix juste, choix clairvoyant, j'ai presque envie d'ajouter ; choix courageux. Comme toute oeuvre profondément nouvelle en effet, comme toute oeuvre qui fait progresser l'art auquel elle appartient, "Pickpocket" n'est pas un film "facile". A première vue il peut surprendre un spectateur distrait, naturellement paresseux et attaché à son confort intellectuel. Mais le pas franchi, les beautés dépouillées de leur apparent mystère, on ne peut qu'être saisi par l'originalité et l'insolite grandeur d'un ouvrage dont Louis Malle et de nombreux critiques parisiens ont écrit qu'il était un des plus singuliers et des plus attachants de l'histoire du cinéma.

Sur sa conception personnelle du cinématographe et sur ce film en particulier, Robert Bresson s'est lui-même à plusieurs reprises expliqué. Unifrance Film dans ses bulletins et dans ses revues a publié certains de ces textes. On y retrouvera l'essentiel de la pensée de Robert Bresson, pensée que celui-ci exprimait une fois de plus dans une interview accordée à "L'Express" et dont j'extrais les lignes suivantes : "Je me me suis surtout efforcé (comme dans mes autres films) d'intérioriser mon personnage principal. J'ai tenté de filmer en même temps que les gestes d'un cynique, sa lutte avec lui-même . . . Je ne suis pas un "réalisateur", je suis un "metteur en ordre". En tournant je ne réalise rien du tout. Je prends du réel, des morceaux de réel, qu'ensuite je mets ensemble dans un certain ordre... Les rythmes d'un film doivent être des rythmes d'écriture, des battements de coeur . . . Je me veux et me fais aussi réaliste que possible, n'utilisant que des parties brutes prises dans la vie réelle. Mais j'aboutis à un réalisme final qui n'est pas le "réalisme". Le cinématographe est un moyen de reproduction lorsqu'il se borne à enregistrer une chose toute faite, sans le pouvoir de la transformer. Or le cinématographe ne doit pas être un moyen de reproduction, mais de création . . ."

Après avoir cité l'auteur, je voudrais en conclusion donner la parole à un critique qui me paraît avoir parfaitement résumé la réussite de Bresson dans "Pickpocket". "Si Bresson n'ignore rien des ressources de la technique il semble qu'il la broie de la même façon qu'il annihile ses comédiens. Le plus étrange est que par ce désir de ne donner que l'essentiel il rejoint le plus spectaculaire. "Pickpocket", par le fait même qu'il se présente comme un quête et qu'aucun plan superflu n'entrave sa composition, devient le "suspense" le plus total qu'on ait pu admirer et sans aucun des artifices habituels".

Le best-seller de Nathaniel Benchley, "Sail a Crooked Ship", sera tourné par Philip Barry Jr. Il est possible que Jack Lemmon soit le principal interprète de cette comédie mélodramatique.

POUR TOUTE LA FAMILLE
VOUS vous promenez en gondole à Venise . . .
VOUS faites du ski nautique avec ces belles nymphes, en Floride . .
LA VERSION ORIGINALE
THIS IS CINERAMA
En TECHNICOLOR et CINERAMASOUND
RESERVATIONS: AV. 8-5603
AIR CLIMATISÉ IMPERIAL 1430 BLEURY — AV. 8-7102
AUJOURD'HUI 2 SÉANCES à 2 & 8:40
FOYER CANADIEN EXCLUSIF DU CINERAMA

Gagnant de 11 PRIX DE L'ACADEMIE, dont celui du meilleur film
METRO-GOLDWYN-MAYER
WILLIAM WYLER'S PRESENTATION OF
BEN-HUR
POUR TOUTE LA FAMILLE
TECHNICOLOR
Matinées à 1 h. 30 : mercredi $1.50 — sam., dim. et fêtes : $2.00
Soirées à 8 h. : lundi à vend., $2.00 — sam., dim. et fêtes : $2.50
REPRESENTATIONS SPECIALES POUR LA JEUNESSE — 22/29 juillet et 12 août à 10 a.m. Tous les sièges 99¢
SALLE CLIMATISEE UN. 1-2807 ALOUETTE
Commandes téléphoniques acceptées — Guichet ouvert de 10 h. a.m. à 9 h. p.m.

Un film qui est bercé par la chanson de l'eau et la délicate musique de Guy Beart
l'eau vive
PASCALE AUDRET
ANDRÉE DEBAR
Musique : GUY BEART
ORPHEUM
air climatisé

PASSE-TEMPS
Mont-Royal et Fabre — LA. 1-7870
Climatisé par réfrigération
"LA REINE VIERGE", couleurs, Stewart Granger-Jean Simmons. "COMMANDO SACRIFICE", Leo Gonn - Kieron Moore. "TRAIN D'ENFER", Stanley Baker - Jill Ireland.

POUR TOUTE LA FAMILLE
WALT DISNEY'S Pollyanna
TECHNICOLOR
JANE WYMAN - RICHARD EGAN - HAYLEY OLSON - HAYLEY MENJOU - AGNES MOOREHEAD - KEVIN CORCORAN - HAYLEY MILLS - DONALD CRISP
Stationnement facile Garage Peel-Windsor à partir de 6 p.m.
SALLE CLIMATISEE
2e semaine
LOEW'S

ORLEANS AUJOURD'HUI A VENDREDI
"UNE AUTRE AFFAIRE SECRETE" Susan Hayward - Kirk Douglas
— aussi —
"LES LOUPS DANS LA VALLEE" en couleurs Alan Ladd - Virginia Mayo

AVAL AIR CLIMATISE
Eddie Constantine - Zizi Jeanmaire dans "FOLIES-BERGERE" (en couleurs)
AUSSI
Annie-Girardot - Pierre Trabaud dans "LE DESERT DE PIGALLE"

ILS SE DESIRAIENT ARDEMMENT . . .
ELIA KAZAN'S Wild River
MONTGOMERY CLIFT - LEE REMICK - JO VAN FLEET
CINEMASCOPE COLOR by DELUXE
SALLE CLIMATISEE
PALACE
A L'AFFICHE
Stationnement facile Garage Peel-Windsor à partir de 6 p.m.

A LA COMEDIE CANADIENNE un. 1-3339
7
les quatre cents coups
QUI EST RESPONSABLE ? ANTOINE ? SES PARENTS ? LA SOCIETE ?
Un film violent sur l'enfance délinquante et les parents délinquants.
Projection dès 5 h.

2e semaine
CRACK IN THE MIRROR
ORSON WELLES - JULIETTE GRECO
CinémaScope BRADFORD DILLMAN
FACILITES DE STATIONNEMENT au garage Peel-Windsor à compter de 6 h. p.m.
CAPITOL
SALLE CLIMATISEE

FETE NATIONALE
FRANÇAISE
sous le signe de l'amitié franco-canadienne
CE SOIR, à 7 p.m.
en cas de pluie, remise au mercredi suivant
GRANDE FETE POPULAIRE
AU PARC BELMONT
dont une partie nous est entièrement réservée, avec la participation de nombreuses vedettes :
PIERRE THERIAULT, maître de cérémonie
LISE ROY — LUCILE SERVAL
MONIQUE GAUBE — BERNARD BOUVAREL
JACQUES THIERY
BAL
Avec l'orchestre Ghédin
Il y aura de la place pour TOUS, sur un vaste terrain asphalté
Prix d'entrée : PARC BELMONT : 0.25
FETE NATIONALE : 1.25
donnant droit à de nombreux prix de présence :
• 1 montre en or, marque Juvéna-Lucas, offerte par Gabriel Lucas
• Un voyage à Paris, offert par Air-France
• 2 paires de superbes jumelles de précision
A 11 heures, GRAND FEU D'ARTIFICE

3 JOURS A MONTREAL !
VEN. JUIL. 15 — SAM. JUIL. 16 — DIM. JUIL. 17
NOTRE-DAME EST & DICKSON
LES AUTOBUS NOTRE-DAME SE RENDENT DIRECTEMENT AU TERRAIN DU CIRQUE A PARTIR DU TERMINUS FRONTENAC
CLYDE BEATTY-COLE BROS. WORLD'S LARGEST CIRCUS
LE PLUS GROS CIRQUE DU MONDE
DEUX FOIS PAR JOUR 2 & 8.30 P.M.
Les portes ouvrent à 1 et 7 p.m.
Adultes : $2 — Enfants : $1
Billets d'entrée et réservés en vente les jours de cirque chez Pharmacie Macy's 1133 ouest, Ste-Catherine.
STATIONNEMENT GRATIS POUR 5000 AUTOS

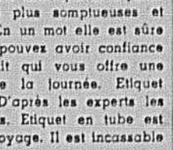
ANNONCE
ENTRE NOUS par MARIE ROBERT

MONTREAL, le 14 juillet — Avec de la joie plein le coeur vous partez en voyage . . . mais partez tranquille en apportant avec vous des Chèques de voyageurs de la BANQUE DE MONTREAL. Vous pouvez toucher ces chèques de voyageurs de la B de M facilement aux banques, aux hôtels et dans les grands magasins. Vous seul pouvez vous servir de ces chèques puisque c'est votre signature qui compte, et que vous les endossez au moment même où vous en avez besoin. Il y a des dénominations commodes de $10, $20, $50 et $100. C'est la manière idéale d'apporter de l'argent ! Aussi, pourquoi ne pas passer à la succursale de la B de M et échanger votre argent contre des Chèques de voyageurs.

Si vous recevez vos amis à dîner au jardin, rien ne vaut un bon vin pour apprécier pleinement un poulet ou une grillade. Les vins, rouge et blanc, Manor St-Davids de BRIGHT sont réputés dans tout le pays pour leur fine saveur. Ce sont d'excellents vins canadiens qui accompagnent merveilleusement tous les mets et en rehaussent le goût. Il vous est facile, pour un prix modique, de faire plaisir à vos invités. Achetez quelques bouteilles de vins, rouge et blanc, Manor St-Davids de Bright. ***Et si vous désirez recevoir la brochure "La cuisine au vin", écrivez*** à Entre-Nous, 1411, rue Crescent, Montréal, ***et vous la recevrez gratuitement.***



Un mannequin professionnel m'a confié un de ses **secrets** d'élégance. Elle a recours à la protection d'ETIQUET (désodorisant et anti-transpiration) lors des défilés de mode et des longues séances chez le photographe. Elle sait qu'Etiquet protège les toilettes les plus somptueuses et les tissus les plus fins. En un mot elle est sûre d'elle. Vous aussi, vous pouvez avoir confiance dans ce fabuleux produit qui vous offre une protection complète toute la journée. Etiquet est disponible en crème, en pot ou en tube. D'après les experts les désodorisants en crème sont les plus efficaces. Etiquet en tube est très commode à la maison et indispensable en voyage. Il est incassable et se place facilement dans la valise.

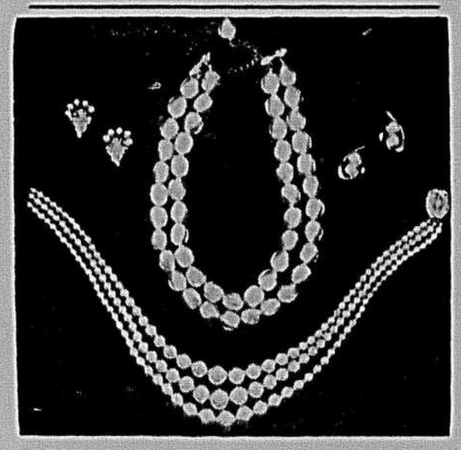


J'adore les repas et les goûters servis sur le gazon ou le jardin ! Cet été vous aurez un nouveau craquelin de McCormick pour rehausser encore l'agrément de vos repas en plein air. Ce sont les SNACKERS de McCormick idéals pour les réceptions tout ainsi ou pour les canapés de fantaisie. Chaque paquet de Snackers McCormick contient un assortiment de quatre formes différentes — ronds, triangles, carrés ou en doigts. Vous imaginez facilement l'attrait d'un plateau chargé de ces craquelins aux formes différentes et garnis de vos excellentes préparations !

De jolis pieds sont de rigueur à la plage. Il ne faut pas en gâcher l'apparence par des vilains cors ou des pansements épais. Débarrassez-vous des cors en employant la méthode moderne et sûre — le FREEZONE liquide. Vous n'avez plus à couper dans la chair, vous n'employez plus de pansements, vous mettez tout simplement une goutte de Freezone sur le cor. Un applicateur de verre rend le travail encore plus facile. Et Freezone a tôt fait d'éliminer le cor complètement. Freezone est épatant aussi pour les durillons. Procurez-vous Freezone à n'importe quel rayon de pharmacie et gardez vos pieds lisses et confortables pendant tout l'été et même toute l'année.

La fièvre des foins gâche-t-elle votre été ? Voici une lettre d'une personne qui souffre de cette maladie. "En juillet et août je n'arrête pas d'éternuer et de moucher à cause de la fièvre des foins. J'ai même de légers symptômes d'asthme. Mais je suis heureuse de dire que RAZ-MAH m'apporte un soulagement marqué à ces crises d'asthme. De plus, quand j'emploie RAZ-MAH j'éprouve d'autres soulagements en ce qui concerne l'éternuement, l'irritation des narrines et des yeux. Je recommande hautement RAZ-MAH à quiconque souffre comme je l'ai fait." Si vous êtes atteint de la fièvre des foins ou de l'asthme, essayez RAZ MAH. Et pour les enfants : RAZ MAH Grey's Juniors.

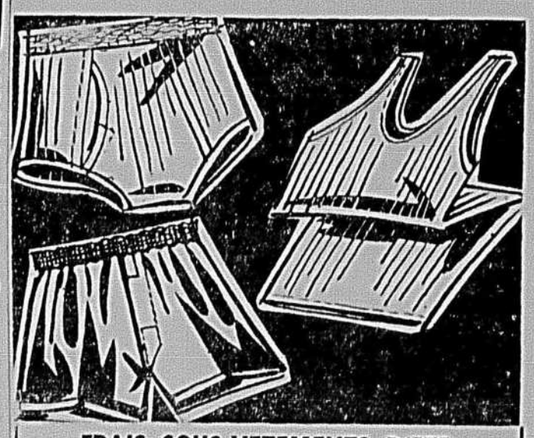
Ogilvy's
Mme J.H. Paré, 4300 avenue Western, est notre gagnante de la semaine passée. Elle passera un weekend au Waldorf de New York.
OUVERT VENDREDI SOIR JUSQU'A 9 H. ET SAMEDI TOUTE LA JOURNEE
JAS. A. OGILVY'S LTD.



"PERLES" D'EAU DOUCE
AUX FORMES UNIES ET BAROQUES
Rég. $2 1.59 ch. 2 pour $3
• Colliers courts, colliers réglables, modèles 1, 2, 3, 4, 5 et 7 rangs, de forme graduée, uniforme ou baroque.
• Bracelets, épinglettes et boucles d'oreilles avec brillantes pierres du Rhin.
S.V.P. pas de commandes postales ni téléphoniques
OGILVY'S — Bijoux, rez-de-chaussée
JAS. A. OGILVY'S LTD.



GRAND CHOIX DE ROBES D'ETE pour DEMOISELLES et DEMI-TAILLES
Nous avons un vaste choix de cotonnades estivales et mélanges de coton pour enjoliver votre garde-robes de vacances de gais imprimés et unis. Deux des nombreux modèles sont illustrés :
A. Chemisier-fourreau en tissu synthétique. Oeillets roses sur fond fusain. Demi-tailles : 14½ à 22½. SPECIAL
B. Modèle sans manches en coton glacé avec glycines bleues imprimées sur fond blanc. Tailles : 12 à 18. 6.95
Pas de commandes postales ni téléphoniques
OGILVY'S — Modes "Petit Budget" pour dames, au troisième
JAS. A. OGILVY'S LTD.

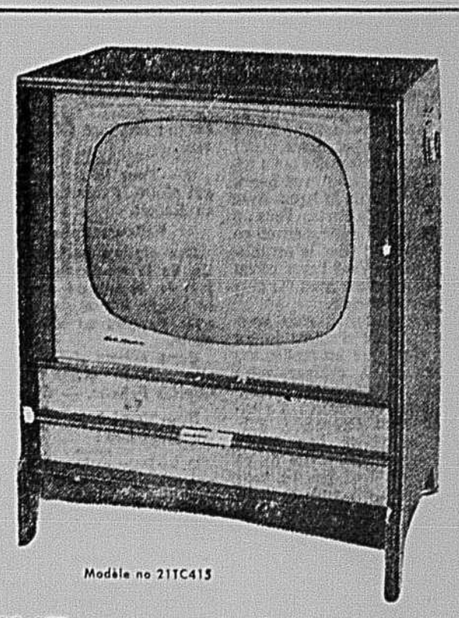


FRAIS SOUS-VETEMENTS D'ETE EN FIN COTON POUR HOMMES
Camisole blanche pré-rétrécie en fin coton côtelé et peigné. Caleçon en coton pré-rétréci, large fourche, siège double, élastique aux jambes. Tailles petites, moyennes et grandes. Ch. 69¢ — 3 pour $2
Short genre boxeur en broadcloth de coton "Sanforized" frais et confortable, élastique à la taille. Tailles petites, moyennes et grandes. Ch. 1.50
Ecrivez ou téléphonez Ogilvy's — VI. 2-7711
OGILVY'S — Vêtements pour hommes, au rez-de-chaussée
JAS. A. OGILVY'S LTD.



COTONNADES D'ETE pour FILLETTES
½ PRIX ET MOINS
Echantillons et lots désassortis de marques renommées; cotonnades d'été Drip-Dry, modèles à manches courtes ou sans manches; imprimés et teintes pastelles en majorité.
Tailles 10 à 14x — Rég. 13.98 à 16.98 — 6.98
Tailles 7 à 14 — Rég. 10.98 à 12.98 — 4.98
Tailles 3 à 6x — Rég. 5.98 à 8.98 — 2.98
S.V.P. Pas de commandes postales ni téléphoniques
OGILVY'S — Centre des jeunes, au troisième
JAS. A. OGILVY'S LTD.

Ogilvy's
DIVERS MODELES DE TELEVISEURS
CONSOLES DE 21" RCA VICTOR
A PRIX INCROYABLEMENT BAS
PRIX SPECIAL OGILVY
Prix du fabricant jusqu'à $379.95
$219
Nous avons un assortiment de modèles dans un choix de finis tels que : noyer, acajou et chêne cérusé. — Modèles nos 21TC291 — 21TC414 et 21TC415 maintenant en montre à notre centre de télévision, au quatrième.
AUCUN PAIEMENT INITIAL — SEULE LA TAXE DE VENTE EST PAYABLE A L'ACHAT
S.V.P., pas de commandes postales ni téléphoniques
OGILVY'S — Centre de télévision, au quatrième



Modèle no 21TC415

JAS. A. OGILVY'S LTD.
OGILVY'S EST OUVERT TOUS LES JOURS DE 9 h. A 5 h. 30 P.M.
OUVERT LE VENDREDI SOIR jusqu'à 9 h.

Courrier Confidences

Quand le pilote déserte . . .

Q.—J'ai une bonne femme; une excellente femme. Tant et tant qu'on se l'arrache partout! C'est ce qu'on appelle une "femme de bonnes oeuvres". Elle est d'un dévouement incomparable pour les associations sociales ou pieuses auxquelles elle prête son concours. D'elle, je n'entends que des louanges. Seulement . . . car il y a un revers à la médaille, du fait de sa popularité, de ses nombreuses activités, elle est toujours absente. J'ai beau me dire qu'elle occupe utilement sa vie, il n'empêche que je trouve pénible d'arriver, le soir, dans une maison vide. Nos enfants sont assez grands pour se débrouiller seuls; du point de vue de l'organisation matérielle de la maison, nous ne souffrons pas trop du délaissement de ma femme. Mais combien il est triste d'être toujours seul! Je sens que mes enfants souffrent également de ce vide . . . mais mon épouse, quand par bonheur elle est à la maison, est charmante et sait se faire pardonner . . . jusqu'à la prochaine fois. Comment la convaincre que son devoir premier est à la maison? — LAISSE POUR COMPTE

R.—La maison qu'une femme déserte, même avec les meilleures raisons, est une maison triste et sans âme. Il est malheureux que votre femme cède à l'attrait des activités sociales au point d'être, pour les siens, une perpétuelle absente. Si légitime et si utile que soit son action extérieure, elle ne saurait primer son devoir envers son propre foyer.

Votre épouse semble intelligente; essayez de la raisonner, de lui faire comprendre à quel point elle vous manque, à vous et à ses enfants. Elle pourrait, sans pour autant se claustrer et mourir d'ennui, rester chez elle un peu plus et équilibrer sa vie sociale et familiale.

Essayez d'obtenir d'abord qu'elle vous consacre un temps déterminé: tel ou tel soir de la semaine, tel après-midi de la fin de semaine. Soyez alors aussi gentil et prévenant que vous le pouvez, tentant de lui faire plaisir, afin qu'elle trouve dans ce temps qu'elle passera parmi les siens, une détente et une joie. Faites-la sortir, amenez-la au théâtre, au cinéma; ces sorties, en votre compagnie, lui paraîtront douces et agréables et elle les désirera plus fréquentes.

Le besoin d'activités extra-familiales qu'éprouve votre femme est normal à son âge. Ses enfants sont élevés; il lui faut combler le vide de sa vie. Mais l'excès est répréhensible en tout. Et c'est à tort qu'elle s'imagine n'être plus utile aux siens parce qu'elle leur est moins nécessaire. Faites-lui comprendre que si vous pouvez vous débrouiller assez bien, sur le plan matériel, vous avez d'elle le même besoin sentimental et que vos coeurs la réclament toujours avec la même exigence, la même soif.

Si cette tactique échouait, parlez en maître. Elle finira bien par comprendre que sa présence est nécessaire auprès des siens. Ne versez pas dans l'excès, n'allez pas lui interdire toute activité sociale mais voyez, avec tact et jugement, à équilibrer les plateaux de la balance.

Soyez bon et patient mais tenace! L'amour fera plus que "force ni que rage!"

Nicole

Prière d'adresser toute correspondance à :
COURRIER-CONFIDENCES,
La Presse, 7, rue St-Jacques ouest, Montréal

Q.—Je suis âgée de vingt-sept ans et je sors depuis trois mois avec un garçon de vingt ans. Il est très bon et très sérieux pour son âge. Je me demande si je peux me faire un avenir avec un garçon de sept ans mon cadet. C'est vrai que je suis très jeune de caractère et on ne me donne pas mon âge. J'aime à rire et à m'amuser. Il sait mon âge et ça ne lui fait rien. Je crains que, plus tard, à cause de cette différence d'âge, il regarde les femmes plus jeunes que moi. Nous nous entendons très bien sur tous les points. Je voudrais le laisser; que me conseillez-vous? Le laisser pour un temps ou bien continuer? J'attends vos bons conseils au plus tôt car je songe à le laisser d'un dimanche à l'autre.
ANXIEUSE DE SAVOIR.

R.—La différence d'âge entre votre ami et vous, est appréciable. De plus, ce dernier est très jeune pour engager son avenir. Vous n'ignorez pas les dangers que présente une union où l'homme est, de beaucoup, le cadet des deux conjoints. Habituellement, on tente de mettre dans son jeu tous les atouts. Par ailleurs, il existe de nombreuses exceptions à la règle qui veut que le mari soit plus âgé que la femme, celle-ci vieillissant plus vite.

Je voudrais être devin et pouvoir prédire l'avenir afin de vous conseiller à coup sûr. Vous-même avez très bien mesuré le risque que présenterait un tel mariage. Mais un risque n'est tout de même pas une certitude: accepteriez-vous de le courir? Et quand ce garçon sera-t-il prêt à vous épouser?

Que diriez-vous du compromis suivant: continuez à recevoir ce jeune homme, disons une fois par semaine, mais suggérez-lui de voir d'autres jeunes filles et de votre côté, faites vous d'autres amis. Si, après un temps assez long pour que cette épreuve vaille, vous êtes encore tous les deux dans les mêmes dispositions, acceptez de le considérer comme un prétendant sérieux. Laissez-le vieillir un peu, mais ne perdez pas trop d'années à l'attendre.

R.—A "Lisa".—Vous ne paraissez tomber amoureuse bien facilement et bien rapidement. Les garçons, généralement, aiment les conquêtes difficiles. Vous accordez vos faveurs bien légèrement . . . et vous vous prétendez indépendante. Si vous l'étiez davantage, vous y gagneriez. Vous êtes bien naïve de croire que les baisers sont une preuve d'amour. Ce garçon vous a dit carrément de ne pas courir après lui, il me semble que c'est assez clair. Au lieu de pleurer des nuits entières, et d'abîmer vos beaux yeux, profitez de la leçon. Avez un peu plus de fierté. Vous ne pouvez aimer sérieusement ce jeune homme; vous le connaissez à peine. Vous l'avez connu enfant, puis vous avez été cinq ans sans le revoir.

Bien entendu, si vous vous refusez à voir d'autres jeunes gens, si vous restez repliée sur vous-même, à cultiver votre chagrin comme une plante rare, vous continuerez à pleurer, à vous désespérer. S'il existe seulement une chance pour vous d'être aimée de ce garçon, ce n'est pas en vous jetant à son cou mais en étant vraiment indépendante. S'il vous voit en compagnie d'autres garçons, il s'apercevra peut-être de votre charme. S'il vous voit désemparée et larmoyante, il se félicitera de son dédain!

R.—A "Dany".—Vous pouvez revoir ce jeune homme, mais je vous engage à vous montrer ferme avec lui. Vous êtes jeune, vous pouvez vous montrer indépendante dans ce domaine; pour vous, ce serait sagesse. S'il n'accepte pas votre réserve — en passant, je vous en fais compliment — renvoyez-le. Si, comme je l'espère, il est sincère, il comprendra et vous estimera davantage.

R.—A "Miroir".—Je ne comprends rien à votre lettre. Je suppose que vous désirez faire passer ce message à l'intention d'une personne. Je regrette mais tel n'est pas le but de ce courrier. Quant à la traduction du proverbe turc que vous citez, vous pourriez sans doute l'obtenir en vous adressant au consulat de ce pays.

ETIQUETTE et MODE

R.—A "J. et G.".—Comme vous êtes mince, une robe à jupe plissée devrait vous avantager. Mais je préférerais au boléro une robe à manches trois-quarts ou à manches longues. Comme tissu, de la pure soie ou tout autre tissu léger dit "synthétique" qui en a l'apparence. Le bleu est très joli. Vos accessoires pourront être de cuir verni (bourse et souliers) ou en suède, foncés. Si vous pouviez trouver des gants et une "passe" de plume de la teinte même de votre robe, ce serait joli. Sinon, portez des gants blancs.

Pour le voyage, avec votre manteau, je vous suggère une robe bleu marine avec accessoires blancs, ou une robe gris pâle avec accessoires bleu marine, ou encore, une robe beige, accessoires bruns. Une toque de velours, ou un petit "bibi" de la couleur de votre robe. J'espère que ces quelques idées vous aideront dans votre choix.

Q.—Comme ma fille doit se marier bientôt, à un garçon de situation financière égale à la nôtre, j'aimerais savoir qui doit payer le mobilier. De toute façon ma fille apportera le mobilier de sa chambre.
— Un gros merci.

R.—C'est le marié qui pourvoit à l'installation du futur foyer. La mariée fournit le trousseau de maison.

RENSEIGNEMENTS DIVERS

R.—A "Quatuor des Caves".—Elaine (s'agit-il d'une façon spéciale d'écrire Hélène?) alors, ce prénom signifie éclat de soleil. Nicole, vainqueur. Francine, libre. Monique, solitaire. Jules, qui a les cheveux frisés. André, sans peur. Michel, semblable à Dieu. Guy, guide. Gilles, ami. Serge, serviteur. Claude, boiteux.

Q.—Pour la correspondante qui désire la recette de la sauce Robert.

Sauce Robert

Des oignons hachés fin, rôtis, de la moutarde sèche, du jus de boeuf, du vin blanc. Mélanger à une sauce brune avec tomates ou sauce espagnole.

Cette recette date de 1901, elle est du grand cuisinier Charles Fellows. — Gilberte.

R.—Merci beaucoup de votre gentillesse.

Q.—Pour celle qui demande une recette de sauce pour manger avec des "chips" et qui signe "J'apprends". En voici une qui me vient des Etats-Unis.

Sauce

1 pot de fromage pimenté
½ tasse de mayonnaise
4 c. à t. de jambon haché
1 c. à t. d'oignon haché

Garder à la température de la pièce et bien mélanger.

R.—Merci, Mme A. Racine, de votre obligeance.



ETRANGE MALADIE DU SOMMEIL — Mme Lillian Frantantonio regarde affectueusement ses filles: Venita, 5 ans, (à gauche) et Bernadette, 3 ans, à l'hôpital Mont Sinaï, à Cleveland. Depuis l'automne dernier, la petite Bernadette souffre d'un mal mystérieux qui la plonge soudainement dans un long coma. Les médecins n'ont pu fournir d'explications à la maladie. Puis, à son tour, dimanche dernier, l'autre fillette, Venita, est entrée dans un long sommeil et elle a été placée à côté de sa soeur cadette.

Nouveau cabinet au N.-B.

Investiture de M. L. Robichaud "1er" premier ministre acadien

Fredericton, 13. (UPI-PC) — Le nouveau gouvernement libéral du Nouveau-Brunswick — le premier gouvernement issu d'élections qui soit présidé par un Acadien, M. Louis-J. Robichaud — a été assermenté, hier soir, au cours d'une brève cérémonie.

M. Robichaud, qui est âgé de 34 ans, avait annoncé à la fin de l'après-midi la composition de son cabinet. Celui-ci compte 12 ministres, comme celui de l'ancien premier ministre, M. Hugh John Flemming, progressiste conservateur défait le 27 juin après avoir été au pouvoir depuis 1952.

Conformément au programme libéral exposé durant la dernière campagne électorale, un treizième ministère sera constitué d'ici quelques mois, celui de la Jeunesse. Il le sera vraisemblablement au cours de la session spéciale qui aura lieu l'automne prochain.

Deux autres postes importants restent encore à pourvoir, ceux de président du Conseil exécutif, qui fait partie du cabinet, et de président de l'Assemblée législative.

1er mécontent

Ce dernier poste fut offert à M. Paul B. Lordon, qui est celui des quatre nouveaux députés de Northumberland à avoir remporté le plus grand nombre de voix. Au cours d'une interview téléphonique, M. Lordon a déclaré avoir repoussé cette offre "comme un affront" fait à ses électeurs.

M. Lordon estime que M. Robichaud a été inspiré pour le choix de ses nouveaux ministres moins par le souci de s'assurer le concours de ses partisans les plus qualifiés que par celui "de gagner les prochaines élections".

"Les dernières élections ont départagé les deux partis suivant des allégeances raciales et religieuses et, à mon avis, la composition du cabinet est une tentative pour camoufler cette réalité," a dit M. Lordon, qui est un avocat irlandais catholique de Chatham.

M. Lordon a rappelé que le président de l'Assemblée législative est exclu des réunions secrètes du parti et n'a aucune voix dans la détermination de la politique de celui-ci. Il a ajouté qu'il ferait connaître dans un mois l'attitude qu'il adoptera à l'égard du parti libéral de M. Robichaud.

Flemming à l'assermentation

La campagne de M. Robichaud a principalement porté sur l'abolition des primes d'assurance-hospitalisation et la création d'une commission qui enquêtera sur les lois qui régissent la vente et la consommation des boissons alcooliques. La session spéciale de l'automne sera consacrée à ces problèmes.

Contrairement à M. Antonio Barrette, premier ministre de l'Union nationale défait par les libéraux le 22 juin, M. Hugh John Flemming a assisté à la cérémonie de la prestation du serment de M. Robichaud et de ses onze ministres.

La nouvelle Assemblée législative compte 31 députés libéraux et 21 conservateurs; dans la précédente, les conservateurs étaient au nombre de 37 et les libéraux de 15.

Six Acadiens sur douze ministres

Fredericton, 13. (PC) — Le nouveau cabinet du Nouveau-Brunswick intronisé hier soir compte, en plus de M. Louis-J. Robichaud, premier ministre, cinq Acadiens de langue française : MM. André-F. Richard, Travaux publics, J.-Adrien Lévesque, Agriculture, le Dr Georges Dumont, Santé et services sociaux, Joseph-E. Leblanc, Affaires municipales, et Michel Fournier, Développement industriel.

C'est la première fois qu'un Acadien dirige un gouvernement issu d'élections et que les Acadiens comptent autant de ministres dans un cabinet du Nouveau-Brunswick.

RENDEMENT

SUITE DE LA PAGE 10

matinée fut consacrée au rôle de la Fédération des femmes d'affaires aux Nations unies. A ce sujet, Mme Margaret Shadown, de Toronto, rapportait au cours de la session d'hier que près de 70% des clubs de la Fédération ont élaboré un programme spécial pour commémorer le jour des Nations unies.

Le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse et le Québec sont les trois seules provinces qui n'ont pas voté de loi sur l'égalité des salaires, rapporte Mlle Morley, coordonatrice des emplois féminins au service national du travail.

Dans plusieurs organisations, on a établi une échelle de salaire égale comme point de départ, mais le salaire varie pour les postes importants.

Les travailleuses sénior se montrent satisfaites de la rémunération offerte et en général, les femmes acceptent une offre de salaire plutôt que de compromettre leur position vis-à-vis de l'employeur.

En septembre 1958, l'on comptait plus de travailleuses parmi les femmes mariées que parmi les célibataires au Canada, mais seulement 22% travaillaient à l'extérieur.

Le rapport souligne également que les jeunes femmes ont besoin d'une instruction solide pour entreprendre une profession, entre autres celle du mariage.

ORPHELINS

SUITE DE LA PAGE 10

gamins de l'orphelinat Saint-Antoine qui en bénéficieront.

Exactes comme seules les reines et les . . . bonnes Soeurs le sont, les treize religieuses de la Congrégation étaient à leur rendez-vous hier matin, faisant la queue pour le test, au bout du doigt. Autour d'elles, les lits étroits habillés de laine rouge les attendaient pour la saignée tandis qu'une bonne odeur de café et de beignets se répandait dans la clinique, annonçant le moment de récupérer.

Moins d'une semaine après le début de la campagne, la clinique des donneurs de sang avait déjà reçu 500 donneurs, tandis que depuis le début de la saison estivale, une période ordinairement maigre, pour la banque de sang, on comptait 2,185 donneurs.

MME MONTAZEL

SUITE DE LA PAGE 10

ment dans des pièces fantaisistes. "Si les rôles dramatiques exigent beaucoup du comédien, par contre c'est plus satisfaisant", nous fit-elle alors remarquer pour justifier ses préférences.

Ses auteurs préférés? Anne Montazel ne tarit pas d'éloges pour Steve Passeur, un dramaturge formé par Charles Dullin et auteur de "Je vivrai un grand amour" qu'elle interpréta au théâtre Hébertot et de "Le pavillon brûle", où elle jouait en compagnie de Jean Marchat, son professeur, aux Mathurins.

De Jean Anouilh, qu'elle apprécie énormément, elle a joué à Paris et en tournée, la Sauvage, Euridice et l'Hermine.

C'est au théâtre Hébertot qu'elle créa avec Georges Marchal et Jean Marsan l'adaptation du roman d'Emily Brontë "Les Hauts de Hurlevent", ainsi qu'une pièce biographique, "Charlotte Brontë" présentée "Aux Quatre coins".

Partenaire de Pierre Brasseur dans "Le fauteuil Voltaire" au théâtre de la Pottinière, Mme Montazel relate une anecdote du métier. "Pierre Brasseur, dit-elle, c'est un grand bonhomme de la scène. Ce qui rend le travail de collaboration plus délicat, c'est qu'il a l'art d'improviser, en marge du texte. Ce goût de l'imprévu sur les planches complique la tâche de ses partenaires qui doivent, ipso facto, avoir la réaction vive pour enchaîner la réplique."

L'épouse d'un directeur de films, surtout si elle est elle-même comédienne comme dans le cas présent, ne dîne pas tous les jours avec son mari. Anne Montazel a, pour sa part, tourné dans des films avec son mari comme directeur de la photographie. Collaboration plaisante, qui lui laisse des souvenirs aussi savoureux qu'exigeants.

Pour son retour à Paris, Anne Laurens a déjà un horaire tracé à l'avance. C'est au Portugal qu'elle ira, en compagnie de son mari, qui tourne un film avec Eddie Constantine. Pour sa part, elle se contentera du rôle, enviable ma foi, de touriste!

A "Jeu de dames"

Commentaire émouvant sur l'affaire Eichmann

Alors que l'affaire Eichmann continue de retenir l'attention du monde entier, il est certaines gens pour qui cette affaire morbide revêt plus qu'une curiosité quelconque ou qu'un intérêt passager, il en est des milliers pour qui l'affaire Eichmann est encore un cauchemar affreux dont le souvenir est et restera par trop vivace. Dans le cadre de l'émission "Jeu de dames" présentée en fin d'après-midi à l'antenne de CKAC, de 5 h. 05 à 6 h., on écoutera, à l'émission de jeudi, une angoissante conversation téléphonique. Marie José, reporter radiophonique de talent, questionnera une néo-Canadienne d'origine juive qui fut à la fois victime et témoin des persécutions atroces que l'on fit subir aux juifs ainsi qu'aux prisonniers de guerre français, belges, autrichiens et autres dans des camps de concentration où régnait Eichmann. Cette juive, venue au Canada il y a quelque temps, a vécu les années tragiques de 1943 à 1945 en captivité dans des camps de concentration en Allemagne où elle a assisté à des scènes abominables et inhumaines desquelles elle ne veut bien décrire que les grandes lignes, mais qu'on ne peut quand même écouter sans frissonner. Pour elle, Eichmann, le responsable de ces carnages, est beaucoup plus qu'un nom discuté et commenté par les journaux. Aussi le sort que l'on fera à cet ignoble individu ne pourra jamais être en relation avec les crimes affreux dont il a été l'auteur.

Les quelques instants que dure cet entretien que l'on entendra demain à "Jeu de dames" suffisent à établir, pour nous Canadiens qui n'en avons qu'une idée imprécise, quelles sont les proportions effarantes du drame auquel les journaux font placidement écho quand ils traitent de l'affaire Eichmann.

Citoyens mal reçus par des douaniers?

Granby, (DNC) — Des visiteurs de Lévis, M. et Mme Noel Roberge, de passage à Granby, se sont plaints d'avoir été mal reçus au poste-frontière canadien de Derby Line, lors de leur passage à cet endroit, le 4 juillet dernier, vers 11 h. 15 p.m.

De plus, on aurait refusé aux visiteurs de parler français.

Cet incident a été porté à l'attention de quelques citoyens, dont le président de la Chambre de commerce senior de Granby, M. Paul-O. Trépanier.

VENTE D'ETE
33⅓% à 50% d'escompte
CHANDAILS (importation) Toutes grandeurs et couleurs. Valeur reg. jusqu'à $25. SPECIAL $14.50
COSTUMES (Tricot de laine) Importation d'Italie et Suisse 33⅓%
sur toute notre marchandise d'été
SHORTS, JAMAIQUE, PANTALONS, BLOUSES, JUPES DE COTON ET BLOUSES POUR APPAREILLER 33⅓%
Artistic Wear Reg'd.
Importateurs d'articles de qualité et tailleurs exclusifs pour dames
2015 MANSFIELD VI. 4-5218
STATIONNEMENT GRATUIT D'UNE HEURE AVEC CHAQUE ACHAT AU STATIONNEMENT AUTOMATIQUE MANSFIELD
AIR CLIMATISE

COUPE "PETTI" $1.25
MISE EN PLIS $1.50
PERMANENTE MINUTE $7.50
SANS ROULETTES, SANS SECHOIR, DURE 6 MOIS
Wanner's LTEE "La maison de beauté"
VENEZ AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS. OUVERT TOUS LES JOURS DE 9 A 7, VENDREDI JUSQU'A 9, SAMEDI JUSQU'A 6. STATIONNEMENT GRATUIT AU GARAGE TILDEN 1200, STANLEY
1194 OUEST, STE-CATHERINE — UN. 6-7636



NOUVEAU PRODUIT DE F.B.I.
ORANGE À DÉJEUNER
enrichi de VITAMINE C
TWIST CAP
10¢ DE RABAIS
F.B.I. BRAND
BREAKFAST ORANGE DRINK
WITH VITAMIN 'C'
64 FL OZ
CONTAINS WATER, SUGAR, CONCENTRATED ORANGE JUICE, SODIUM BENZOATE & VITAMIN C 120 Mgms. per 100 cc
FISHER BROS. PACKAGING INC. MONTREAL - CANADA
Voici le nouveau jus d'orange à déjeuner F.B.I. — débordant de la riche saveur de vraies oranges!
Si délicieux au goûter et si excellent pour la santé!
SI BON! SI BON POUR VOUS! ORANGE À DÉJEUNER F.B.I.
fait de jus d'orange pur concentré
Orange à déjeuner est TOUT NOUVEAU et fait partie de la famille des produits d'excellente qualité F.B.I.
REDDI-WIP • TOP-WIP • JUS D'ORANGE TROPICANA • PRODUIT PRÉ-EMPAQUETÉ FRAIS DE MARQUE F.B.I. • PASTILLES CONTRE LA TOUX LUDEN • BONBONS LEEDS
TÉLÉPHONE: MONTRÉAL — WELLINGTON 7-5381
QUÉBEC — LAFONTAINE 5-8144
F.B.I. est votre meilleur achat



Rose's frais et rafraîchissant
ROSE & CO. LTD
ROSE'S LIME JUICE CORDIAL

BERNINA
La machine à coudre entièrement automatique la plus reputée du monde
Aux principaux magasins à rayons et aux CENTRES DE COUTURE
BERNINA
Demandez une démonstration gratuite à domicile
Appelez
VI. 9-2156

Aubaines!
EQUIPEMENT USAGÉ
Vendu par
Construction Equipment Co. LIMITED
6373 Cote de Liesse
Tel: MElrose 1-8571

PROFESSEURS
ECOLE DE CHARME
Cours de réputation internationale, ouvrage à temps partiel. Expérience comme artiste ou mannequin préféré. Bilingue.
Pour appointement, appelez:
DO. 5-0581 ou DO. 6-8018

INVESTIGATED FOR QUALITY FBI BRAND

10¢ PRÉSENTEZ CE COUPON À VOTRE ÉPICIER DÈS AUJOURD'HUI! 10¢
10¢ DE RABAIS lorsque vous achetez le NOUVEAU produit ORANGE À DÉJEUNER F.B.I. enrichi de vitamine C 64 onces de savoureux breuvage!
Mr. le Marchand: Notre vendeur vous remboursera 10¢ pour ce coupon plus 2¢ en argent pour frais de service à condition que vous et votre client vous vous soyez conformés aux termes de l'offre. Lorsque requis, le marchand doit produire des preuves d'achat.
FISHER BROS. PACKAGING INC. — MONTRÉAL, QUÉ.
10¢ L'offre expire le 1er août, 1960 10¢

Le 5e ministre...

Trois Québecois cités pour le nouveau ministère des Forêts

Ottawa, 13. (PCf) — Qui sera nommé à la direction du nouveau ministère des Forêts dont les Communes ont approuvé la création lundi soir, comme le fera vraisemblablement le Sénat la semaine prochaine ? D'après les rumeurs, il semble que M. Diefenbaker veuille profiter de l'occasion pour porter la représentation du Québec au sein de son cabinet au même nombre de ministres que sous le précédent régime libéral.

Les noms de trois députés conservateurs du Québec sont cités tout particulièrement dans les couloirs parlementaires : ceux de Me Maurice Allard, de Sherbrooke, de M. Roland English, industriel de Gaspé et sous-ministre de la Chasse et de la Pêche à Québec de 1944 à 1953, et de M. Paul Martineau, de Pontiac-Témiscamingue, avocat et conseiller juridique qui fut procureur de la Couronne dans Pontiac durant 8 ans avant son élection. Me Martineau est actuellement secrétaire parlementaire de M. Diefenbaker.

Pas d'"experts"

Le ministre du Nord canadien et des Ressources naturelles, M. Alvin Hamilton, a déclaré aux Communes que la nomination du nouveau ministre ne saurait tarder longtemps. On rappelle d'autre part dans les milieux parlementaires que M. Diefenbaker a déjà promis longtemps de nommer un autre représentant du Québec au sein de son cabinet.

On précise également que le premier ministre ne songe nullement à confier le nouveau portefeuille à l'un de ses ministres actuels. Il ne semble pas non plus qu'il veuille s'adresser à un expert en sylviculture. Il ne croit pas, en effet, que "le meilleur juge d'une omelette soit une poule". Il préfère des ministres qui, à défaut de préparation professionnelle, auront la qualité d'être moins sujets à la pression d'anciens collègues et associés.

Ceci éliminerait M. Raymond O'Hurley, qui fut pendant 22 ans métreur de bois dans le Québec avant de devenir ministre de la Production de la défense, il y a 2 ans. Quant à M. Tom Bell, de St-Jean-Albert, dont le nom avait été mentionné, on ne croit pas généralement qu'il décroche un portefeuille aussi longtemps que le Nouveau-Brunswick sera représenté au cabinet par M. A. J. Brooks.

Accusé du vol d'une arroseuse de $13,000

Deux jeunes gens de 18 ans, qui, jusqu'à maintenant ne s'étaient contentés que de prendre des volants d'autos, ont comparu devant le juge Armand Chevrette, hier après-midi, sous l'accusation d'avoir volé rien d'autre que l'un de ces énormes camions-citernes de la ville qui servent à arroser les rues, durant l'été.

La valeur du véhicule : quelque treize mille dollars au moins.

Les deux prévenus, Eddy Ressler, 10,701 avenue Grande-Allée, et Jean-Pierre Cognard, 10,851 rue Clark, ont toutefois nié leur culpabilité, et leur procès, dans les deux cas, a été ajourné au 13.

Aux prévenus, le juge Chevrette a alors demandé ce qu'ils entendaient faire avec cet énorme véhicule.

Le jeune Ressler expliqua alors qu'il n'était monté que sur le marchepied de celui-ci.

— Et qui était au volant ?

— "Ti-Claude"

— Et ce "Ti-Claude", est-ce que vous le connaissiez comme un employé de la ville ?

"Il ne devrait pas en être un, puisque nous sommes ici, de reprendre alors le prévenu".

Le véhicule avait été volé en face du boulevard Henri-Bourassa, dans l'extrême-nord de la ville, et les prévenus avaient été appréhendés quelques minutes plus tard, après une brève chasse à l'homme, à l'intersection de la rue Bruchési et du boulevard Gouin.

Le procès des accusés a été ajourné à mardi prochain, mais entre temps ils seront confinés aux cellules.

HOTEL CAPITOL
11 GREEN
ALBANY, N.Y.
Au service des Canadiens français
Taux raisonnables. Dans le centre du bas de la ville de la capitale de l'Etat de New-York.
A 150 milles de la ville de New-York.

PRETS
- aux CONSTRUCTEURS
- aux PROPRIETAIRES
- pour la CONSTRUCTION
- pour deuxième hypothèque
- pour achat de solde de vente

Metropolitan
LOAN CORPORATION
2157 Mackay VI. 2-8384

Les accidentés de la rue sont les bienvenus à l'Hôpital de l'Est

Les accidentés de l'Est de Montréal bénéficieront désormais d'un hôpital de plus où les soins d'urgence leur seront dispensés, ce qui dégagera d'autant les autres institutions du même secteur.

Il s'agit du nouvel Hôpital de l'Est, inauguré il y a cinq mois rue Radisson, coin Sherbrooke-est, dans le but de mieux servir les résidants de Ville d'Anjou, Charlemagne, Montréal-Est, Repentigny, Pointe-aux-Trembles, Rosemont, Ville St-Michel, Tétreaultville, etc. et d'accommoder tous les médecins et chirurgiens de cette périphérie, sans distinction de langue, de religion, de nationalité.

Cet hôpital privé, de 50 lits, érigé en corporation et approuvé par le ministre provincial de la Santé, a comme directeur-administrateur M. Maurice Segal et comme directeur médical le Dr David Hier. Son exécutif comprend les Drs Marcel Aumont, Maurice Masse, Henry Morgentaler et Carlos de Torregrossa, et garde Gabrielle Gauthier est la directrice des infirmières, au nombre de 38.

Actuellement, l'Hôpital de l'Est compte de 35 à 40 médecins et chirurgiens, y compris des spécialistes, et la direction entend en faciliter l'accès à tous ceux qui désirent y faire entrer leurs patients, ce qui, affirme M. Segal, rend très heureux les praticiens de ce vaste secteur.

Parmi les avantages offerts au personnel de cette institution figurent les repas gratuits. Quant aux patients, ils peuvent bénéficier de repas vraiment chauds grâce à un énorme réchaud circulant.

A l'Hôpital de l'Est, la chirurgie absorbe déjà 40 p. 100 des cas. La maternité et le département de pédiatrie n'ont pas tardé non plus à être utilisés à plein rendement, vu l'éloignement de l'hôpital Ste-Justine.

Qu'elles soient amenées par la police ou par un médecin appelé sur les lieux, les victimes d'accidents de la rue y seront admises avec rapidité, a dit le Dr Hier en ajoutant que des lits seront toujours à leur disposition.

Peine de 3 ans à un spécialiste du faux prétexte

Une peine de trois années de pénitencier a été imposée par le juge Armand Chevrette à un ancien restaurateur de la rue Saint-Jacques, Joseph-Arthur Slotsky, qui était accusé d'une demi-douzaine de vols par fausses représentations.

Le dossier du prévenu en main, montrant qu'il avait multiplié les délits du même genre, au cours des dernières années, le tribunal se déclara incapable d'être plus clément dans les circonstances.

Amendes de $50 à neuf marins

Des amendes de cinquante dollars, plus les frais, ont été imposées hier par le juge Armand Chevrette à neuf membres de l'équipage allemand du navire "Doris Oldendorf", présentement amarré dans le port de Montréal.

Deux des prévenus s'étaient reconnus coupables d'avoir vendu des bouteilles d'alcool importées illégalement au pays cependant que les sept autres avaient plaidé coupables à l'accusation d'avoir été en possession de spiritueux sur lesquels les droits d'entrée n'avaient pas été acquittés.

Dans tous les cas, l'enquête avait été faite par des officiers de la Gendarmerie Royale.

Il y a une révolution générale qui change le goût des esprits aussi bien que les fortunes du monde.

(La Rochefoucauld)

BREVETS D'INVENTION
Marques de commerce
Dessins de fabrique
en tous pays
MARION, MARION
ROBIC & BASTIEN
2100, rue Drummond, Montréal, 25

$1865*
AU PORT D'ENTRÉE DE MONTRÉAL
Vous ne pouvez trouver une meilleure VALEUR!
SEDAN 4 PORTES HILLMAN
avec caractéristiques d'une grande voiture à prix d'économie



Sedan 4 portes Hillman Specia
$1865 au port d'entrée de Montréal

TRANSMISSION TOUTE AUTOMATIQUE



Convertible de 3 façons Hillman $2295

Encore en tête des voitures d'importation, Hillman est la première auto économique au Canada qui offre une transmission toute automatique comme équipement facultatif.

Voyez sans tarder cette étonnante voiture avantageuse chez votre dépositaire. Essayez la nouvelle Hillman 1960 à transmission toute automatique—c'est la voiture surprise de 1960.



Sedan 4 portes Hillman DeLuxe $1975



Hillman Husky Station wagon 2 portes $1795 (transmission automatique maintenant disponible)

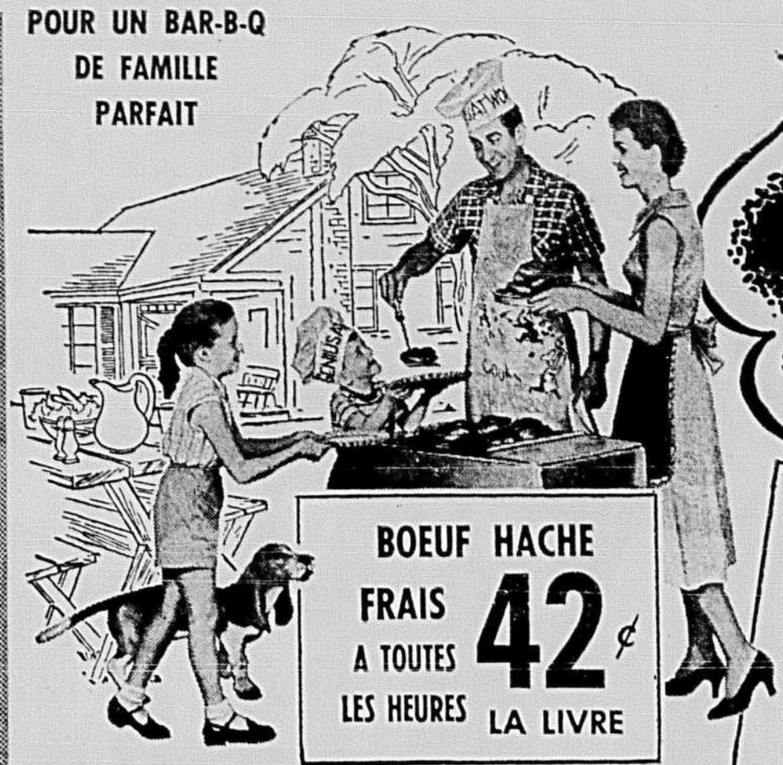
La sedan Deluxe Hillman, à transmission toute automatique ne coûte que $2224, au port d'entrée de Montréal.

La transmission automatique et les pneus à paroi blanche s'obtiennent moyennant supplément. Tous les prix donnés sont calculés au port d'entrée de Montréal.

HILLMAN
UNE FABRICATION MEILLEURE, DONC UN MEILLEUR ACHAT
Produits Rootes: Hillman · Humber · Sunbeam

Ninth Avenue Motor Sales Ltd., 895 rue St-Louis, Lachine, Québec — ME. 7-2383
Jacques Beaudoin Automobile, 4340 avenue Papineau, Montréal, Québec — LA. 6-1658
Montreal West Automobile Ltd., 11 avenue Westminster, Montréal-Ouest, Québec — HU. 4-1102
Budd & Dyer Limited, 4269 rue Ste-Catherine ouest, Westmount, Montréal, Qué. WE. 7-6102
Model Auto Sales, 6995 boul. St-Laurent, Montréal, Québec — CR. 7-8402
Ame Bale Motor Sales Inc., 30 boul. Lalonde, Ste-Geneviève, Québec — MU. 4-4400
Favor Bros. Limited, 5311 rue Sherbrooke ouest Montréal, Qué. — HU. 1-2040
Pointe Claire Motors Reg'd., 333 Lakeshore Road, Pointe-Claire, Qué. — OX. 5-3866
Glendale Motors Ltd., 2501 boul. Rosemont Montréal, Qué. — RA. 2-6268
Garage Des Jardins & Frères Inc., 3923 boul. Samson, L'Abord-à-Plouffe, Qué. — MU. 1-4986
Dallaire Automobile, 12058 rue Sherbrooke est, Pte-aux-Trembles, Qué. — MI. 5-8254
Chambly Auto Electric, 561 Bourgogne, Chambly, Qué. — OL. 8-1141

POUR UN BAR-B-Q DE FAMILLE PARFAIT



Dionne LTEE-LTD.

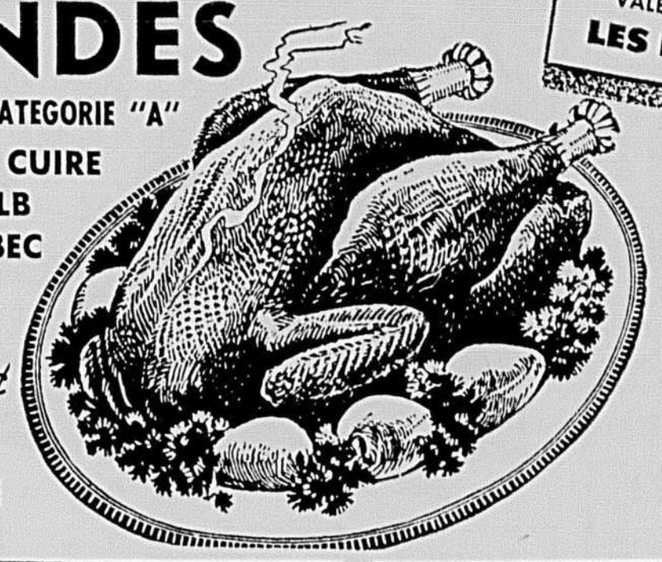
SURVEILLEZ L'OUVERTURE DE NOTRE SUPER-MARCHE 1370 MONT-ROYAL EST

BOEUF HACHE FRAIS A TOUTES LES HEURES 42¢ LA LIVRE

EPARGNEZ 25c
UNE JARRE 6 OZ. VALEUR 15¢
MOUTARDE FRENCH
ET UNE LIVRE DE
FRAKFURTS WILSIL
VALEUR 55¢
LES DEUX 45¢



DINDES
FRAICHES CATEGORIE "A"
PRETES A CUIRE
6 A 8 LB
DU QUEBEC
45¢ LA LIVRE



ROTI DE BOEUF DANS LA CROUPE
MARQUE ROUGE OU BLEUE LB 89¢

BACON A DEJEUNER
DIONNE
ETIQUETTE ROUGE
SANS COUENNE lb 55¢

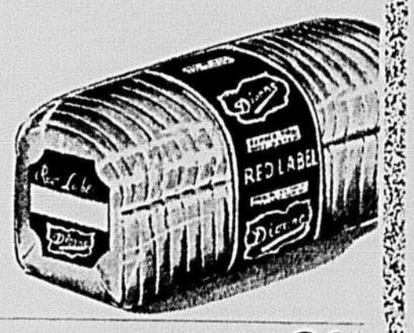


SAUCISSE DIONNE AU PORC PUR LB. 59¢

JAMBONS PRETS A SERVIR LB 63¢
SANS COUENNE, DEGRAISSE, N'IMPORTE QUEL BOUT, JARRET COURT

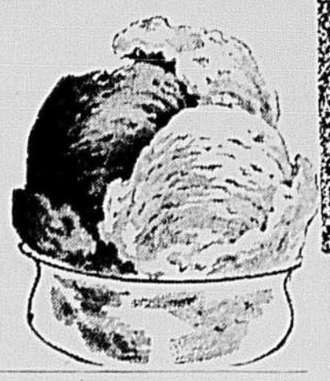
APPRET A SALADE	MIRACLE WHIP	JARRE 16 oz.	35¢
GROSSES OLIVES	CORONATION	JARRE 24 oz.	59¢
JUS DE TOMATE	LIBBY DE FANTAISIE	4 boîtes 10 oz.	29¢
FEVES AU LARD	VAN CAMP	BOITE 20 oz. 2 pour	35¢
POULET DESOSSE	PARAGON	JARRE 16 oz.	$1.29

PAIN
DIONNE
TRANCHE
BLANC — 24 OZ
19¢



BISCUITS RITZ	PAQUET 8 OZ	21¢
BISCUITS SANDWICH CHRISTIE	24 PAR CELLO	37¢
BREUVAGE D'ORANGE	CORONATION 48 OZ	49¢
BISCUITS SCOOTER PIES	10 PAR PAQUET	59¢
JUS DE POMME MONT-ROUGE	BOITE 48 OZ	29¢

CRÈME GLACÉE
DIONNE
LAURENTIENNE
DE TROIS CHOPINES
59¢

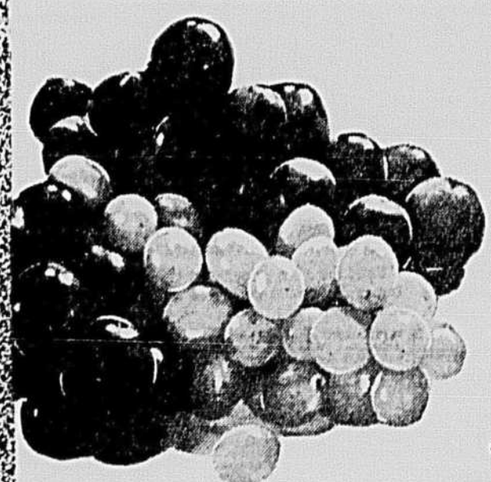


CERISES BING FRAICHES D'ONTARIO CANADA No 1 lb 39¢

MELONS D'EAU MOYENNE DE 17 LB. 69¢

BLEUETS FRAIS CANADIENS CANADA No. 1. BOITE D'UNE PINTE 49¢

TOMATES FRAICHES et FERMES, E.-U. No 1 2 LB 49¢



RAISIN ROUGE CARDINAL
FRAIS DES E.-U. No 1
3 LIVRES DANS PANIER 59¢

JUS DE RAISIN WELCH 35¢ BOUTEILLE 24 OZ

GÂTEAU MADERA ORANGE CHRISTIE 29¢

KLEENEX PLIER PLAT BLANC OU ROSE BOITE 400 25¢
KAM BOITE 12 OZ 29¢
PREM BOITE 12 OZ 29¢
FEVES JAUNES RONDE DE CHOIX HIRONDELLE 2 BOITES 20 OZ 35¢

CRISCO MOINS 3¢ PAQUET 16 oz 34¢
TIDE GEANT MOINS 12¢ 79¢
KOTEX REGULIER 12 par boite 2 pour 89¢

30 TIMBRES UNITED EXTRA
SAUCE DE SPAGHETTI A LA VIANDE GATTUSO
Boite 15 oz. 29¢

30 TIMBRES UNITED EXTRA
DEUX BOITES 3¼ OZ
SARDINES CROSSED FISH
2 POUR 39¢

30 TIMBRES UNITED EXTRA
UNE JARRE 16 OZ
BEURRE D'ARACHIDES SQUIRREL
36¢

30 TIMBRES UNITED EXTRA
UNE JARRE 9 OZ
CONFITURE FRAISE PURE E.D. SMITH
35¢

Dionne
DEPUIS 1870

SESSION FÉDÉRALE

Un plus grand usage du français dans les documents électoraux

Ottawa, 13. (DNC) — Grâce à l'intervention de députés conservateurs et libéraux de langue française, l'usage du français dans les documents électoraux fédéraux sera peut-être accentué, voire généralisé.

Il le sera du moins en ce qui concerne les brefs d'élections et ce, par suite de l'adoption aux Communes d'une proposition du député de Rimouski, M. Emilien Morissette, qui a fait la synthèse de demandes tout d'abord formulées par M. Louis-Joseph Pigeon, conservateur de Joliette, et par M. Alexis Caron, député libéral de Hull.

En vertu de cette proposition présentée et adoptée lors de l'étude d'une modification à la loi électorale du Canada, des brefs d'élections en anglais et en français seront désormais utilisés "dans toutes les circonscriptions électorales où il y a lieu de le faire, dans l'opinion du directeur général des élections".

Jusqu'à présent, cet usage était réservé au Québec et au Manitoba. Au premier énoncé de sa proposition, M. Morissette avait demandé qu'on ajoute le Nouveau-Brunswick et toutes les circonscriptions où il y a lieu de suivre cet usage.

Sur proposition de M. Lionel Chevrier, libéral de Montréal-Laurier, M. Morissette a retiré les mots "Nouveau-Brunswick", étendant ainsi davantage la portée de sa propre proposition.

MM. Pigeon et Caron

Précédemment, M. Pigeon tout d'abord, puis M. Caron avaient signalé le caractère restrictif de l'usage actuel lors de l'émission de brefs d'élections.

A leur demande, le secrétaire d'Etat intérimaire, M. Léon Balcer, avait répondu que l'article 18 de la loi actuelle décrète que le directeur général des élections doit expédier les avis dans les langues anglaise et française dans chaque district électoral des provinces de Québec et du Manitoba et en anglais seulement dans les autres provinces.

A l'article 25, la même chose s'applique relativement à la description des différentes circonscriptions. Imprimer les brefs dans les deux langues pose un problème d'ordre technique, a signalé M. Balcer.

Il s'agit de deux formules qui sont imprimées localement, dit encore le secrétaire d'Etat. Dans les districts où l'on peut se procurer assez facilement les services d'un traducteur, il n'y a pas de problème, ajoutait-il, mais dans les circonscriptions où il est difficile de faire imprimer des textes dans une autre langue que celle de la majorité, il y a problème.

M. Balcer a toutefois rappelé que "toutes les formules que le directeur général des élections prépare, tous les documents qu'il expédie, sont dans les deux langues".

Encore à la demande de M. Pigeon, il est possible que les mots "Dominion of Canada" disparaissent des boîtes de scrutin pour y être remplacés par la simple mention "Canada".

"On lit sur les boîtes de scrutin les mots "Dominion of Canada", dit M. Pigeon, et je me demande s'il ne serait pas préférable d'écrire tout simplement le mot "Canada", comme nous avons actuellement sur les camions de la poste".

MM. Fortin et Lambert

Sans engager le gouvernement, le secrétaire d'Etat a répondu qu'il s'agit là d'une question administrative qu'on pourrait laisser à la discrétion du directeur général des élections.

"Nous nous empressons toujours de dire dans des discours que le Canada est un pays bilingue et qu'il faut travailler à l'unité nationale.

Mais, ajoutait-il, lorsque nous arrivons pour poser un geste affirmatif, il s'en trouve toujours qui tirent de l'arrière. Je crois que nous pourrions accepter les propositions du député de l'Islet, devait dire plus tard M. Marcel Lambert.

Représentant d'une circonscription bilingue de l'Ouest canadien, M. Lambert est secrétaire parlementaire du ministre du Revenu national, M. Nowlan.

Depuis l'échec du sommet

Pankow fait la vie dure aux délégués de l'Ouest!

Bonn, 13. (Reuters) — Les Trois Grands de l'Ouest ont signalé, hier, que leurs représentants en Allemagne de l'Est ont été molestés par des représentants du régime de Pankow depuis l'effondrement de la conférence au sommet Est-Ouest en mai.

L'ambassade des Etats-Unis a annoncé que trois membres d'une mission militaire américaine ont été maltraités et détenus par des Allemands de l'Est, le 9 juin.

De son côté, un porte-parole de l'ambassade britannique a déclaré que quelques membres de sa mission ont été l'objet de mauvais traitements, le 21 juin, au cours d'une incarcération qui a duré sept heures et demie.

L'ambassade française a révélé que certains de ses représentants ont été filés et menacés par les Allemands de l'Est mais qu'il ne s'est cependant produit aucun incident aussi grave que ceux signalés par la Grande-Bretagne et les Etats-Unis.

Les Alliés ne reconnaissent pas le gouvernement de l'Allemagne orientale et négocient directement avec le commandement soviétique.

Le porte-parole britannique a précisé que les représentants de la Grande-Bretagne ont été arrêtés près de Potsdam par des détectives. Les Britanniques n'ont pu reprendre leur liberté qu'à l'arrivée d'un officier soviétique, sept heures et demie plus tard.

Le porte-parole a déclaré que les deux voitures occupées par les Britanniques ont été fouillées et que les agents de l'Allemagne de l'Est y ont volé des lunettes d'approche, des cartes, des caméras et une montre-bracelet.

Rires en Chambre...

"Pèlerinage" de M. Hamilton à Trois-Rivières?

Ottawa, 13. (DNC) — Une question "carabinée" de M. J. W. Pickersgill à l'hon. W. Hamilton, en Chambre, hier, a provoqué une salve imprévue... de rires chez les voisins du député libéral de Bonavista-Twillingate.

M. Azellus Denis venait de taquiner M. Hamilton pour avoir annoncé une augmentation du traitement de certains employés de son ministère, à Trois-Rivières.

— Est-ce que le ministre des Postes était allé en "pèlerinage" à Trois-Rivières ? a ensuite demandé M. Pickersgill.

M. Hamilton a répondu "non", ajoutant qu'il avait été bien accueilli et qu'il avait eu l'impression de faire une escale agréable dans une tournée de bonne entente.

Mais les rires de maints députés libéraux concernaient un incident qui est survenu le 23 juin dernier, au lendemain des dernières élections provinciales québécoise, quand l'un d'eux aurait adressé aux députés conservateurs fédéraux ayant des "liens" avec l'Union nationale, c'est-à-dire à la plupart d'entre eux, une "invitation à une retraite fermée de l'Association des anciens de l'Union nationale". La note ajoutait que l'événement débuterait "un mercredi" du début de juillet, près de Trois-Rivières, au Cap-de-la-Madeleine, avec comme thème "les sommets spirituels".

Les critiques contre le régime Diefenbaker

(Communication de l'Institut canadien de l'Opinion publique. Tous droits réservés).

4% des électeurs canadiens consultés répondent que le ministère Diefenbaker n'a commis "aucune faute". 48% se refusent à désigner "la plus lourde faute" commise par le gouvernement depuis son avènement le 22 juin 1957. 48% des électeurs formulent des blâmes mais dispersés sur une douzaine de domaines.

Les enquêteurs Gallup, au cours d'une série de sondages du sentiment public à l'égard du gouvernement fédéral conservateur, ont demandé à un échantillon méthodiquement choisi de l'électorat de toutes provinces "la pire faute" du ministère. L'Institut canadien de l'Opinion publique avait posé une question semblable en principe en 1948, vers l'époque de la retraite de M. Mackenzie King.

Le problème du chômage

11% des électeurs consultés reprochent au gouvernement fédéral son inaction au sujet du chômage. En 1948, le principal grief, formulé par 22% des citoyens, était que le gouvernement "n'enrayait pas la hausse des prix".

Voici la question :

"Le ministère Diefenbaker a pris le pouvoir le 22 juin 1957. D'après vous, quelle est la pire faute qu'il ait commise depuis?"

Voici donc les principales critiques formulées contre le ministère fédéral :

Insuffisance des remèdes au chômage ; injustices dans le paiement des prestations aux assurés	11%
Inexécution des promesses électorales	5%
Manquements envers les agriculteurs, refus de subventions	5%
Dépenses excessives ; augmentation de la dette ; dépenses de voyage abusives	5%
Mise au rancart du chasseur "Arrow" ; achat du projectile américain Bomarc	4%
Hausse ou maintien des impôts ; nouveaux impôts	4%
Immigration excessive ; immigration de malades	3%
Rareté de l'argent ; hausse de l'intérêt	2%
Stratégie de défense erronée ; subordination de notre défense aux Etats-Unis	2%
Politique commerciale ; trop d'importations ; droits de douane excessifs	2%
Divers	8%
Aucun reproche	4%
Sans réponse	4%
	103%

Certains citoyens formulent évidemment plusieurs reproches. De plus, nombre d'entre eux expriment des critiques qui ne peuvent se classer dans les articles du tableau qui précède. Une chômeuse d'Ontario accuse le ministère "d'avoir dépensé tout l'argent qu'avait épargné le gouvernement libéral." Un agriculteur manitobain lui reproche d'"avoir payé trop cher les avantages de la voie maritime." Une Montréalaise le blâme de "donner un air incertain à la défense nationale." Un commis d'Hamilton dit sèchement : "La grande faute, c'est d'avoir mis M. Diefenbaker à la tête."

Comme l'Institut le signalait la semaine dernière, 29% des citoyens consultés félicitent le gouvernement avant tout de ses lois sociales.

Voici quels étaient les griefs de 1948, après la hausse des prix, que 22% des électeurs reprochaient au ministère : impôts élevés ; pénurie de logements ; manque de subventions à l'agriculture ; taxes de luxe, immigration excessive. Plusieurs autres critiques étaient déjà celles de maintenant.

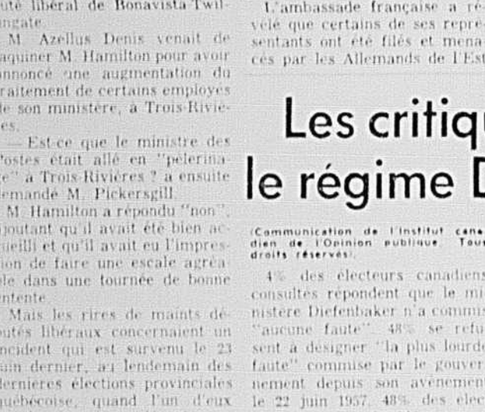
VENTE pour PROPRIETAIRES pour 7 JOURS SEULEMENT

50% de RABAIS

FENÊTRES

D'ALUMINIUM A 3 RAINURES "ALSTAR"

Garantie pour 5 ans



PRIX REG. $39.95 CHACUNE

PRIX DE LA VENTE SEULEMENT

$19.95

Toutes grandeurs régulières D.H. jusqu'à 90" Combinées. Installation facultative.

ICI EST LA VALEUR VERITABLE dans une contre-fenêtre à 3 rainures de première qualité à un prix qui vous épargne 50% ! Ces contre-fenêtres supérieures avec "ACTION BASCULANTE" sont faites de pur aluminium repoussé. Chacune est faite sur mesures et ajustée sur mesures. Vous bénirez ces contre-fenêtres pour le confort, la commodité et l'économie de chauffage qu'elles apporteront à votre maison. AGISSEZ MAINTENANT — VENEZ — TELEPHONEZ — MAIS NE MANQUEZ PAS CETTE OFFRE ETONNANTE !

TERMES FACILES RI. 7-4044

DEMONSTRATIONS GRATUITES A DOMICILE

Alstar Industries Ltd. 4 CH. MORRIS ST-LAURENT

MAISON Corbeil LTÉE.

vous invite à sa

• FANTASTIQUE
• GIGANTESQUE
• FORMIDABLE

VENTE D'ÉTÉ

LIQUIDATION COMPLETE DE TOUS NOS VETEMENTS D'ETE A DES REDUCTIONS ENCORE PLUS AVANTAGEUSES QUE JAMAIS ! SEUL CORBEIL POUVAIT EN FAIRE AUTANT ! PROFITEZ-EN LE PLUS TOT POSSIBLE ! ! !

ROBES D'ETE

Pour compléter votre garde-robe d'été, vous trouverez dans ce lot, un choix de styles frais et pimpants dans des tissus lavables tels que coton, nylon, etc., dans toutes les couleurs estivales. Grandeurs : 10 à 18 ans. 16½ à 24½.

Rég. 12.95 SPECIAL $5.00

AUTRE GROUPE DE SUPERBES VALEURS

Dans les tout derniers styles — pour toilettes d'après-midi ou du soir — Coton lavable ou organza, 8 à 18 — 7 à 17.

VALEUR DE $19.95 SPECIAL $10.00

PURE SOIE OU ORGANZA

Un autre groupe de styles exclusifs qui saura sûrement plaire à la plus difficile. Styles et couleurs des plus attrayants. Grandeurs 8 à 14.

VALEUR DE $29.95 SPECIAL $15.00

ROBES POUR FILLETTES

• Robes pour fillettes
• Grandeur 6x à 14x

VALEUR REG. 2.99 $1.99

AUTRE GROUPE VALEUR REG. $5.98 — $3.99

Un choix considérable de jolies robes de coton, terelyne ou nylon, lavage sans repassage, dans une gamme de couleurs, rose, bleu, jaune, vert, rouge.

VALEUR REG. $9.98 $6.99

2 groupes pour bambins

Robes estivales de couleurs gaies de tissus faciles d'entretien — choix de couleurs, 1 à 3x.

VALEUR DE $3.98 POUR $2.99

AUTRE GROUPE Valeur de $5.98 pour $3.99

COSTUMES DE BAIN POUR DAMES

Notre stock complet de costumes de bain, comprenant les meilleures marques connues : coton, tricot, lastex, une ou deux pièces, imprimés, unis, dans le noir, blanc, vert aqua, etc. Grandeurs : 10 à 20.

LOT 1-REG. JUSQU'A $10.95 $5.99

Lot 2 — Reg. jusqu'à $16.95 $10.00

Lot 3 — Reg. jusqu'à $24.95 $15.00

JUPES POUR DAMES

Imprimé ou tissus cordé, lavable dans un choix varié de styles et couleurs.

VALEUR JUSQU'A $3.98 $1.99

Jupes de coton lavable (wash n' wear), jolis imprimés ou unis. Vert, brun. Grandeurs 10-18.

VALEUR JUSQU'A $6.98 $3.99

DRAPERIES

35 paires de draperies prêtes à poser de 90" à 100 pouces de haut, largeur 48 pouces. A la paire

Valeur $15.95 la paire $7.99

CHAISES PLIANTES

Tubulaire aluminium renforcé, durable, léger, couvert de "saran" de qualité supérieure, teinte de bronze, rose, rouge. — Valeur exceptionnelle — Modèle pour patio ou plage

chacune $5.49

SACOCHES D'ETE, DAMES

Une valeur vedette, un groupe de superbes sacoches de première qualité — tailleur, triangulaire, ou large sac (Pouch) — choix de blanc, beige, rouge, tan etc.

Valeur jusqu'à $6.95 pour $4.99

LINGERIE POUR DAMES

"BABY DOLL" en coton lavable, encolure ronde bordé de dentelle — Choix de bleu ou rose — P.M.L. $2.59 2 pour $5.99

PYJAMA trois-quarts ou capri — aussi de coton lavable, bordé de dentelle rose ou bleu — P.M.L. $2.59 2 pour $5.00

UN GROUPE DE CULOTTES en nylon — Unis ou imprimés — élastique à la taille — Blanc, vert, rose etc.

VALEUR JUSQU'A $1.50 3 pour $1.00

HOMMES

LOTS DE CHEMISES sport et chandails-T pour hommes, grandeurs : S M L XL. Choix de couleurs tels que beige, vert, or, bleu, manches courtes ou longues.

REG. JUSQU'A 5.95 POUR $2.98

BAS EXTENSIBLES 100% nylon pour hommes — tons de gris, beige et brun.

REG. $1.00 — SPECIAL .79 2 pour $1.50

SOUS-VETEMENTS pour hommes, tricot blanc de qualité — culotte genre jockey — Camisole sans manche — Grandeur S M L

REG. .89 — SPECIAL .79 2 pour $1.50

GARÇONS

Lots de chemises et chandail-T pour garçons — 8 à 16 ans. Manches courtes ou longues dans le lot — Bel assortiment de couleurs. Tissus de coton lavable ou tricot de coton.

REG. JUSQU'A $2.98 POUR $1.99

SOUS-VETEMENT Blanc pour garçons, 6 à 16 ans — Camisoles ou culottes genre Jockey.

Rég. .69 — Spécial 59c 2 pour $1.00

SHORT DE JEUX pour garçons — 6 à 16 ans — Noir, beige, gris.

REG. 1.98 SPECIAL $1.49

TISSUS A LA VERGE

Des centaines de verges de tissus — coton glacé, largeur 36" — VALEUR REG. JUSQU'A $1.19 LA VERGE LA VERGE 59¢

Autre lot, Arnel de soie ou de coton, modèles variés — largeur 45". VALEUR $1.98 LA VERGE LA VERGE $1.19

AUTRES SPECIAUX DANS TOUS LES RAYONS DES REDUCTIONS JUSQU'A 50%

100 TIMBRES Gold Star GRATIS

AVEC CHAQUE ACHAT DE $5.00

MAISON Corbeil LTÉE

MAGASIN A RAYONS 6500 RUE ST-HUBERT, ANGLE BEAUBIEN

IGA

SIROPS COTT'S

POUR DELICIEUX BREUVAGES

EPARGNEZ 7¢ — 2 BOUT. 12 OZ. — 59¢

Delices d'été



SHORTENING "JEWEL"
UNE LIVRE GRATIS AVEC ACHAT
BOITE DE 3 LBS LES DEUX — 95¢

IGA DELICIEUX JUS DE **TOMATES** DE FANTAISIE
2 BTES 20 OZ. — 27¢

Découpez ce COUPON qui vaut
25 TIMBRES
"GOLD BOND" EN PLUS
AVEC L'ACHAT D'UN PAQUET 10 OZ DE
CORN FLAKES AU RIZ "BETTY CROCKER" PAQ. 10 OZ. — 27¢

IGA JUS DE **POMMES** DE CHOIX
EPARGNEZ 4¢ BTE 48 OZ — 29¢

IGA ROYAL GUEST **PAIN** BLANC TRANCHE
PAIN 24 OZ — 19¢

FRUITS & LÉGUMES FRAIS

RAISIN
ROUGE CARDINAL SUCRE, JUTEUX
E.-U. No 1 CALIFORNIE — 2 LBS POUR 39¢

CERISES D'ONTARIO "BING"
CANADA No 1 SUCREES — LB 35¢

MELON D'EAU JUTEUX "COUPE ROUGE"
APPROXIMATIVEMENT 22 LIVRES — CHACUN 79¢

IGA ROYAL GOLD **OEUFS** FRAIS, CATEG. "A"
GROS DOUZ. 53¢

MELANGE WEEK-END **BISCUITS** DAVID
SAC 3 LBS 99¢

GOLD SEAL **CREVETTES** PETITES
BOITE 5 OZ 45¢

IGA DE CHOIX **COMPOTE** DE POMMES
2 BOITES 15 OZ 31¢

EPARGNEZ 4¢
TOUT VIANDE, SANS PERTE
"KAM"
DE CANADA PACKER'S
BOITE 12 ONCES — 25¢

VINAIGRE BLANC "HEINZ" SAVOUREUX
GALLON 75¢ — POT 66½ OZ 45¢

IGA ROYAL GOLD CREMERIE **BEURRE** PREMIERE QUALITE
MOULE 1 LIVRE — 68¢

MOULU FRAIS A LA VENTE **CAFE IGA** "SUNNY MORN"
EPARGNEZ 4¢ SAC 1 LB. — 59¢

DE FANTAISIE IMPORTEE "GRANDMA" **MELASSE**
EPARGNEZ 4¢
CONT. 40 OZ — 25¢

IGA ROYAL GUEST **GINGER ALE**
2 BOUT. 30 OZ. — 27¢

MIX-ADE FRESHIE BREUVAGES EN POUDRE
5 ENV. REG. — 27¢

IGA ROYAL GOLD CONTENANT 3 CHOPINES
59¢
(EPARGNEZ 10¢)

ORANGEADE "BESSEY'S" SAVOUREUSE
(EPARGNEZ 4¢) GROSSE BOUTEILLE 64 OZ. — 55¢

SEMAINE WILSIL

JAMBON
WILSIL'S BEST PRET A MANGER
SANS JARRET, SANS COUENNE, DEGRAISSE

UN DELICIEUX REPAS!
MOITIE DE JARRET OU GROS BOUT LB 63¢

ROULES COTTAGE	PETITS — WILSIL'S BEST ENVELOPPE CRY-O-VAC	Livre 59¢
ROULES VEAU	DE CHOIX — DE LAI DESOSSES — SANS PERTE	Livre 59¢
BOLOGNE	SANDWICH — WILSIL'S BEST MORCEAUX OU TRANCHES	Livre 33¢
VEAU GELEE	WILSIL'S — BOL EN PLASTIQUE	Bol 12 oz 65¢

25 TIMBRES GRATIS
AVEC TOUT ACHAT D'UNE LIVRE DE DELICIEUX
FRANKFURTERS
"TABLERITE" SANS BOYAU
UNE VALEUR EXCEPTIONNELLE! — LB 45¢

DETERGENT LIQUIDE **GENIE** TOUT USAGE
RABAIS 20¢ BOUT. 32 OZ — 65¢

DETERGENT **"GO"**
RABAIS 20¢ BOITE 24 OZ — 69¢

DETERGENT LIQUIDE **"VEL"**
RABAIS DE 10¢ BOITE 24 OZ — 79¢

DETERGENT **"FAB"** AVEC PRIMES
GROS PAQUET — 46¢

NOUVEAU SUPER **SUDS** AVEC MELMAC
PAQUET GEANT — 91¢

COLGATE — PATE **DENTIFRICE**
GROS TUBE GRATIS AVEC TUBE FAMILLE LES DEUX — 98¢

EPARGNEZ 4¢ — IGA **RAGOUT** DE BOEUF
GROSSE BTE 24 OZ — 37¢

POULET DESOSSE "PARAGON"
EPARGNEZ 11¢ — 3 BOITES 7 OZ — 1.00

CATSUP DE TOMATES "HUNT'S"
2 BOUT. 11 OZ — 35¢

POIS VERTS NON CLASSES — GARDEN PATCH
Epargnez 8¢ — 8 BOITES 15 OZ — 1.00

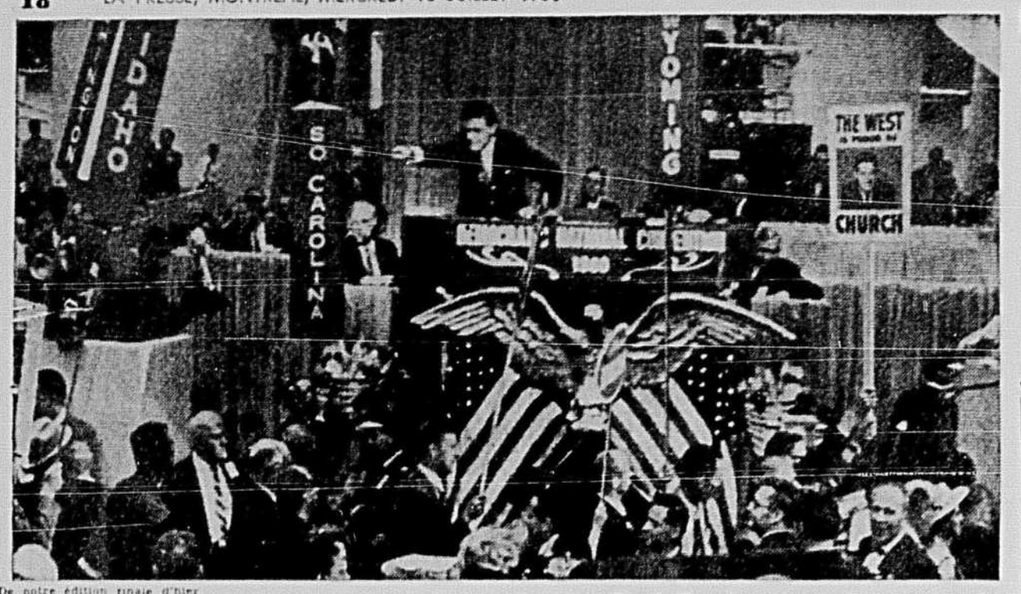
PÊCHES "LYNN VALLEY" MOITIES
EPARGNEZ 4¢ — 2 BOITES 15 OZ — 35¢

SPAGHETTI PRE-CUIT "HEINZ" RABAIS 2¢
2 BOITES 15 OZ — 31¢

Découpez ce COUPON qui vaut
25 TIMBRES
"GOLD BOND" EN PLUS
AVEC L'ACHAT D'UNE BOITE 7 OZ. DE
THON BLANC FANTAISIE "CLOVER LEAF" BTE 7 OZ. — 43¢

Découpez ce COUPON qui vaut
25 TIMBRES
"GOLD BOND" EN PLUS
AVEC L'ACHAT D'UN POT 24 OZ. DE
CONFITURES FRAISES "AYLMER" POT 24 OZ. — 47¢

Prix en vigueur les 13, 14, 15 et 16 juillet 1960 — à MONTREAL et L'ABORD-A-PLOUFFE, L'ASSOMPTION, BEAUHARNOIS, BELOEIL, BOUCHERVILLE, CHAMBLY, CHATEAUGUAY, DORION, DUVERNAY, HUDSON, LAPRAIRIE, LAVAL-DES-RAPIDES, LAVAL-OUEST, MONTREAL-NORD, MONTREAL-SUD, ORMSTOWN, PIERREFONDS, PONT-VIAU, POINTE-AUX-TREMBLES, POINTE-CLAIRE, REPENTIGNY, ROSEMERE, ROXBORO, STE-ANNE-DE-BELLEVUE, STE-ADELE-EN-BAS, SAINTE-AGATHE-DES-MONTS, ST-BASILE-LE-GRAND, ST-BRUNO, ST-CONSTANT, STE-DOROTHEE, ST-ELZEAR-DE-LAVAL, ST-EUSTACHE, ST-GABRIEL-DE-BRANDON, ST-HILAIRE, ST-HYACINTHE, ST-JEAN, ST-JEROME, ST-LAMBERT, ST-LIN-DES-LAURENTIDES, ST-PAUL-L'ERMITE, ST-REMI, STE-ROSE, ST-SAUVEUR-DES-MONTS, STE-THERESE-DE-BLAINVILLE, SOREL, TERREBONNE, VALLEYFIELD, VERDUN, VILLE LASALLE ET VILLE LEMOYNE.



De notre édition finale d'hier

AU CONGRES DEMOCRATE — Dans l'euphorie de l'ouverture du Congrès démocrate à Los Angeles, les délégués défilent devant le premier orateur, le sénateur Frank Church, au cours d'une ovation de sept minutes.

Kidnapé en Australie

Graeme Thorne serait vivant

De notre édition finale d'hier

Sydney, Australie, 13. (Reutersf-UPI) — La police de Sydney a déclaré, hier, qu'elle possède des renseignements qui la portent à croire que le garçonnet de huit ans, Graeme Thorne, kidnappé la semaine dernière après que ses parents eurent gagné quelque $224,000 dans une loterie, est bel et bien vivant et qu'il sera remis à ses parents sain et sauf.

Plus tôt, une pluie torrentielle avait mis fin aux recherches entreprises par 600 policiers, militaires et civils dans une forêt près de Sydney.

La police est de plus sur la piste d'une auto qui aurait servi à l'enlèvement, dans la région de Mona Vale.

Les journaux du matin ont publié un appel lancé par Basil Thorne, le père de l'enfant, en anglais, en allemand, en italien et en grec. La demande de rançon ayant été faite aux parents, par téléphone, dans un fort accent étranger.

L'appel du père s'adresse à "quiconque détient mon fils". Il confirme qu'il est prêt à payer la rançon de $56,000, en espèces, "au moment et à l'endroit désignés". "Vous ne serez pas trahis" ajoute-t-il.

Le commissaire de police Colin Delaney, a demandé aux ravisseurs de soulager l'angoisse des parents en "produisant une preuve positive que l'enfant est bien portant", s'il leur reste encore une étincelle d'humanité.

La police veille sur le parlement italien

De notre édition finale d'hier

Rome, 12. (UPI) — Un cordon de policiers garde aujourd'hui le parlement italien où se poursuit le débat sur les manifestations de gauche qui ont eu lieu dans le pays la semaine dernière.

Le premier ministre Fernando Tambroni doit faire face à une opposition communiste militante dans une Chambre où il n'a qu'une faible majorité et ce, grâce à l'appui des fascistes qu'il n'a pas sollicité.

Les communistes italiens ont organisé la semaine dernière des contre-manifestations antifascistes. Les émeutes qui ont suivi ont fait 10 morts.

La police italienne a interdit toute assemblée dans les rues de Rome pour la journée. On croit que cette interdiction restera en vigueur aussi longtemps que se poursuivra le débat parlementaire.

Un bateau chavire sur l'Amazone, au Brésil: 32 morts

De notre édition finale d'hier

Belem, Brésil, 12. (PA) — Un bateau automobile transportant 32 passagers a chaviré aujourd'hui sur l'Amazone, au Brésil. On n'a retrouvé aucun survivant. Parmi les disparus figurent le maire de Vizeu, M. Alceu Cavalcante, et sa famille.

La confiance de plaire est souvent un moyen de déplaire infailliblement.

(La Rochefoucauld)

Votre médecin vous parle...

(Rédigé sous les auspices du Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec)

Dermatoses estivales

V—LES PIQURES D'INSECTES

Dr HENRI SMITH, M.D.

Pris dans son sens le plus large, le mot "insecte" sert à désigner plus de 600,000 petits animaux. De ce nombre, certains sont inoffensifs; d'autres, pour une raison ou pour une autre, piquent la peau de l'homme. Ces derniers peuvent se diviser en trois grandes catégories: ceux qui s'introduisent dans la peau pour y déposer leurs oeufs (certains acariens); ceux qui vivent au contact de l'épiderme, ou dans son voisinage immédiat, et qui piquent l'homme pour se nourrir de son sang (poux, puces, punaises); ceux qui viennent de l'extérieur et qui s'attaquent à l'homme, soit pour se gorger de sang (maringouins), soit pour se défendre ou assouvir leur colère (abeilles, guêpes, frelons, bourdons, etc.)



De notre édition finale d'hier

CARDINAL DECEDE — Le cardinal FUMASSONI BIONDI, préfet de la Sacrée Congrégation pour la Propagation de la Foi, est mort aujourd'hui à l'âge de 88 ans, à Rome. Le prince de l'Eglise était en mauvaise santé depuis nombre d'années.

La femelle fécondée de l'insecte acarien qui cause la gale humaine se creuse des galeries dans la peau pour y déposer ses oeufs. Il s'ensuit des lésions qui occasionnent une forte démangeaison et qui sont très contagieuses.

D'autres acariens vivent dans la peau de certains animaux: chats, chiens, chevaux, porcs, etc. Ils déclenchent une gale qui est éminemment contagieuse pour ces animaux et qui peut se transmettre occasionnellement à l'homme. Chez ce dernier, toutefois, la maladie est bénigne et de courte durée, pourvu que cesse le contact avec l'animal galeux.

Ces différentes gales peuvent se voir en tout temps, mais elles sont plus fréquentes durant l'été; les déplacements plus nombreux, les excursions en groupe, la chaleur, la transpiration, favorisent la contagion.

Les larves d'un acarien assez différent des autres peuvent provoquer des lésions de la peau qui ne ressemblent pas à celles de la gale, mais qui causent des démangeaisons extrêmement pénibles. Ces larves, appelées "aoûtats" ou "rougets", se voient surtout dans le sud et le sud-ouest des Etats-Unis. Elles vivent sur le gazon, l'herbe des prés, et grimpent sur les jambes des promeneurs. Elles s'incrustent littéralement dans la peau où on peut les voir avec une loupe ou même à l'oeil nu; chacune d'elles a l'aspect d'un minuscule point rouge brique. La démangeaison ne dure habituellement que trois ou quatre jours, mais elle peut se prolonger pendant plusieurs semaines, surtout si le malade se gratte. Des soins immédiats et appropriés la font cesser très rapidement.

Les poux vivent peu de jours loin de l'homme, car ils se nourrissent exclusivement de son sang. Comme pour la gale, la cohabitation, le manque d'hygiène, les déplacements de foule qui sont beaucoup plus fréquents l'été que l'hiver, sont autant de facteurs qui favorisent la dissémination de ces insectes.

Les puces et les punaises sont faciles à voir et les lésions de la peau dont elles sont responsables sont également faciles à reconnaître: un petit point central rouge sang, entouré d'une rougeur moins foncée.

Les mouches noires possèdent des crochets qu'elles enfoncent dans la peau. La lésion ainsi produite débute par un point rouge hémorragique; ensuite apparaît une enflure qui, elle-même, se recouvre parfois d'une petite ampoule. L'éruption, composée d'un nombre plus ou moins considérable de lésions, s'accompagne d'une démangeaison assez forte et d'une sensation de brûlure souvent très intense.

Pour demain

Démission assurée de M. Kichi

De notre édition finale d'hier

Tokyo, 13. (UPI) — Il se confirme que M. Nobusuke Kichi et ses collègues démissionneront en bloc demain; c'est ensuite seulement que la Diète choisira son successeur (la séance était d'abord fixée à mercredi).

Le ministère Kichi exerce le pouvoir depuis trois ans et demi. C'est l'impopularité du traité de sécurité américano-nippon, dont la ratification a été emportée de haute lutte en mai, qui provoque sa chute.

Le parti libéral démocrate se réunit demain pour choisir son nouveau chef; il semble acquis que ce dernier sera investi de la présidence du conseil par la Diète, où le parti garde la majorité. Le successeur le plus probable de M. Kichi est M. Hayato Ikeda, ministre du Commerce extérieur et de l'Industrie. Si M. Ikeda se heurte à certaines résistances, il y a trois ou quatre autres candidats possibles.

Le cabinet avait d'abord fixé sa démission à aujourd'hui; il l'a retardée d'un jour afin de permettre à l'Office du Riz de fixer le prix de cette denrée pour l'exercice en cours. Le riz est rationné et son commerce de détail constitue un monopole d'Etat.

Dès le 23 juin, après l'annulation de la mission Eisenhower, dont l'annonce provoquait de violentes manifestations populaires, M. Kichi annonçait sa démission. Il l'a confirmée depuis l'entrée en vigueur du pacte américano-japonais.

Les partis socialiste et social-démocrate restaient absents de la Diète depuis la ratification du traité de sécurité, le 19 mai. Ils consentent à participer à la séance de jeudi, pour l'investiture du premier ministre, mais posent la condition que la Diète soit dissoute le plus tôt possible. On prévoit que le ministère fixera les élections générales à l'automne.

Les Droits de l'homme

M. N. Dorion à la vice-présidence du comité d'étude

Ottawa, 12. (DNC) — M. Noël Dorion, député conservateur de Bellechasse, a été élu aujourd'hui vice-président du comité parlementaire chargé d'étudier le bill des droits de l'homme. La présidence est allée à M. N. L. Spencer, conservateur d'Essex-Ouest. La séance d'aujourd'hui a été principalement consacrée à l'organisation du comité. Les autres membres du Québec sont MM. J.-P. Deschatelets, libéral de Maisonneuve-Rosemont, et G. Roberge, libéral de Mégantic. Notons, enfin, que les 15 membres de ce comité sont de neuf origines raciales différentes.

DISTRIBUTEUR demandé

Vous désirez posséder votre propre commerce? Devenez distributeur pour une importante compagnie de produits alimentaires — Conditions: homme marié de préférence, ambitieux; et populaire auprès des restaurateurs et épiciers. Posséder camion Metro de préférence et avoir capital d'environ $1,500 — Inutile d'écrire si vous ne pouvez satisfaire ces conditions.

Ecrire à case 9330 La Presse

Qui fait l'appareil de TV PORTATIF de 17" qui vous offre le rendement d'une console?

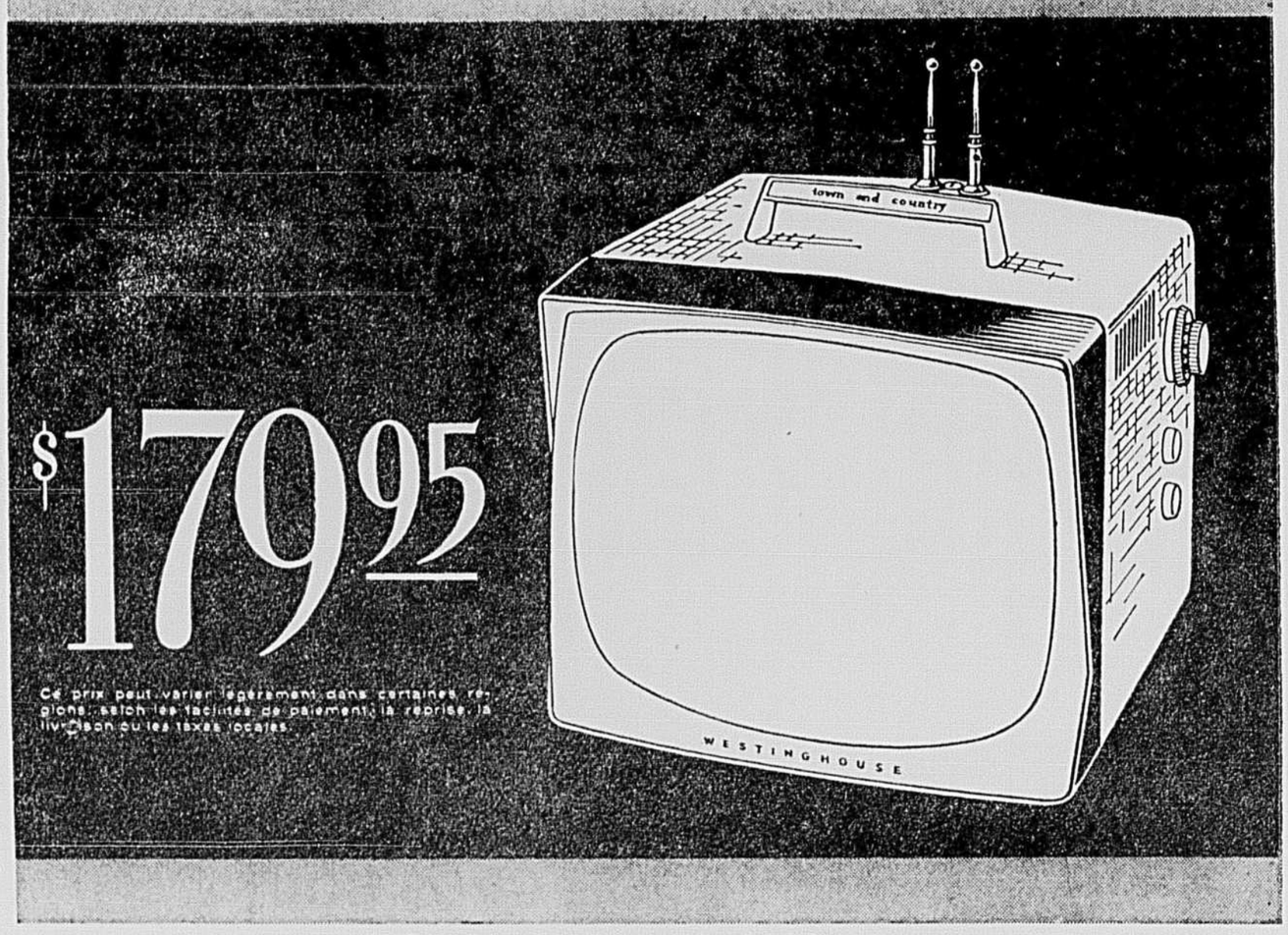
Westinghouse!

La *maniabilité* et le *prix* d'un vrai appareil portatif . . . avec le *rendement* d'un modèle console au point de vue image et son. C'est le "Town et Country" Westinghouse! Parce que le tube-image de 17" qui ressemble à un miroir dirige toute la lumière vers l'avant, vous regardez des images qui sont plus nettes et plus fidèles à la réalité.

Les circuits audio mis au point par Westinghouse s'allient à un haut-parleur Alnico pour assurer une sensation de "présence" incomparable. C'est un appareil portatif qui fonctionne mieux que bien des modèles consoles.

D'aspect mince et élégant, le "Town et Country" est façonné en aluminium léger, avec revêtement en vinyle résistant aux éraflures et poignée tenant bien main. Modèle HP3100.

UNE VALEUR HORS PAIR—MAINTENANT CHEZ VOTRE MARCHAND WESTINGHOUSE.



$179.95

Ce prix peut varier légèrement dans certaines régions, selon les facilités de paiement, la reprise, la livraison ou les taxes locales.

Disponible chez les marchands ci-dessous:

APEX STORES LTD. — 4741, AVE VERDUN, coin 3e Ave, VERDUN — PO. 9-4575

J.-R. BROUILLETTE INC. — 6200, BOUL. MONK, COIN JOLICOEUR — VILLE-EMARD — PO. 8-1146

2801, RUE MASSON — RA. 7-2741 — Golden's

Ameublement MAJOR — CENTRE D'ACHATS MAJOR — St-Eustache-sur-le-Lac — NA. 7-4533 — GR. 3-7330

Simpson — MONTREAL LTD. — 977 ouest, Ste-Catherine — VI. 2-7221

WELLINGTON 5-2471 — M. ABER INC. — MEUBLES DE QUALITE — 3611 NOTRE DAME ouest Montréal

BROWN'S DEPARTMENT STORE LTD. — 3770-94, boul. ST-LAURENT — VI. 4-1981

Grover's — 3939, RUE WELLINGTON — WE. 7-8931 — 1101, RUE STE-CATHERINE EST

Mr. Royal — FURNITURE TELEVISION INC. — 4 magasins pour vous servir — VI. 4-1911

J.-E TESSIER — LIMITEE — 1272 EST, MONT-ROYAL — Coin CHAMBORD — LA. 3-3141

A L'EPARGNE DU CONSOMMATEUR — 6905, 28e AVE ROSEMONT — RA. 2-2232 — RA. 2-2751

EN VENTE CHEZ — dupuis frères — 865, rue STE-CATHERINE E. — VI. 2-5151

MANUFACTURE — LA SALLE Ltée — 7755, BOUL. ST-LAURENT — MONTREAL

Morgan — CARRE PHILLIPS — VI. 4-1515

THIBERT MEUBLES INC. — 5201, WELLINGTON — PO. 6-3565

BEAULIEU & GLADU INC. — MEUBLES ET ACCESSOIRES — 4589 est, STE-CATHERINE — CL. 5-7787

LE ROI DES BAS PRIX — FAUCHER ELECTRIQUE LTEE — 251 EST, BEAUBIEN—CR. 4-4373

MANUFACTURE — LA SALLE Ltée — 210, RUE ST-JEAN — LONGUEUIL

En vente chez Ogilvy's VI. 2-7711 — 1307 STE-CATHERINE OUEST

AMEUBLEMENT ENRG. — 7380 ST-HUBERT — CR. 6-2631 — 6720 ST-HUBERT — CR. 6-2633

BROPHY'S LTD. — 1957 DE L'EGLISE — MONTREAL 20 — PO. 8-4797

AMEUBLEMENT JEAN GERVAIS — 5270, HENRI-JULIEN (coin Boucher) — CR. 7-4103

Ameublement Pegault — Meubles — Accessoires — 9341, BOUL. LAJEUNESSE — DU. 7-4096 — DU. 7-2359

J.A. St-Amour — Entrepreneurs, marchands électriciens — 6575, St-Denis - CR. 4-8341

Wards — 1653 STE-CATHERINE O.

PEUGEOT 403 FAIT PARTIE DES DIX!



EQUIPEMENT REGULIER: tableau de bord rembourré, goudron protecteur, 5 accoudoirs, sièges convertibles en lit, montre électrique, indicateurs de direction, 2 pare-soleil rembourrés, chauffage "Arctic", dégivreur, 4e vitesse surmultipliée, lave-glaces, essuie-glaces électriques, pare-chocs et chapeaux de roue en acier inoxydable, ventilateur débrayable, éclairage de valise type double, etc. Toit ouvrant et embrayage semi-automatique disponible moyennant léger supplément.

$2,395 Part d'usine est. Complètement équipée

En moins de deux ans, Peugeot s'est classée parmi les 10 premières marques de voitures importées se vendant le mieux en Amérique du Nord. Les hommes aiment sa robustesse, son économie, son coût d'entretien peu élevé, sa tenue de route. Les femmes aiment son prestige, ses lignes élégantes, sa facilité de conduite, son luxe intérieur et extérieur. Ainsi qu'annoncé par Road & Track Magazine, la Peugeot 403 est "l'une des 7 voitures les mieux construites au monde".

La Vente et le Service Peugeot sont assurés par 625 concessionnaires en Amérique du Nord.

NANTEL AUTOMOBILE LTEE — 400, boul. Decarie — ST-LAURENT, Qué. — Tél.: RI. 8-6808 — 1982 ouest, rue Ste-Catherine — MONTREAL, Qué. — Tél.: WE. 4-1807

LASSELLE AUTO ELECTRIQUE — 1780, boul. Mercure — DRUMMONDVILLE, Qué. — Tél.: GR. 2-4626

GARAGE ST-ONGE ENR'G. — 701, 61ème avenue — GRAND'MERE, Qué. — Tél.: LE. 8-3501

ROSS HAWKINS — HEMINGFORD, Qué. — Tél.: CH. 7-2781

H. P. HIGGINS — HUNTINGDON, Qué.

J. C. ROULEAU AUTO BODY Enrg. — ILE PERROT, Qué. — Tél.: Ste-Anne GL. 3-2101

Montréal, OX. 7-4620

C. & L. GARAGE LTD. — 292, chemin Bethany — LACHUTE, Qué. — Tél.: LO. 2-2767

BARIBEAU AUTOMOBILES LTEE — 3522, est, rue Ste-Catherine — MONTREAL, Qué. — Tél.: LA. 7-1228

GOYETTE AUTO — 1672, est, rue Ste-Catherine — MONTREAL, Qué. — Tél.: LA. 6-2886

L. TESSIER AUTO INC. — 7400, rue Lajeunesse — MONTREAL, Qué. — Tél.: CR. 4-3753

LATREILLE AUTOMOBILES ENR'G. — 4184, rue St-André — MONTREAL, Qué. — Tél.: LA. 2-3105

1475 est, rue Jean-Talon — MONTREAL, Qué. — Tél.: RA. 9-1807

DUPUIS AUTO SPECIALISTE — 9450, rue Lalande — PIERREFONDS, Qué. — Tél.: MU. 4-0968

ROGER DULUDE — 118, rue Jacques-Cartier — ST-JEAN, Qué. — Tél.: FI. 7-7609

GARAGE TRUDEL LTEE — ST-REMI, Qué. — Tél.: 89

GARAGE TETRAULT & FILS — 318, Blainville ouest — STE-THERESE DE BLAINVILLE — Tél.: NA. 5-9128 — TA. 3-5200

ANGER AUTOMOBILES REG'D. — ST-THOMAS D'AQUIN — Co. St-Hyacinthe, Qué. — Tél.: 31521

SOREL AUTO ELECTRIQUE — 155, Hôtel-Dieu — SOREL, Qué. — Tél.: RI. 3-6234

MARTIN AUTO ELECTRIQUE — 22, rue Ellice — VALLEYFIELD, Qué. — Tél.: FR. 3-4144

OVERSEAS MOTORS INC. — 1095, av. Church — VERDUN, Qué. — Tél.: PO. 8-1854

LES TRIBUNAUX

En marge de l'affaire "Matériel d'imprimerie"

Les biens d'un "failli" seront saisis en dépit même de son appel

A la requête de la société financière "Traders Finance Corporation Limited", l'hon. juge Pierre A. Badeaux, de la cour d'Appel de la province de Québec, a ordonné, hier, la nomination d'un séquestre intérimaire dans le cas de M. Jacques Charbonneau, récemment déclaré en faillite par l'hon. juge Roger Ouimet, de la Cour supérieure.

Cette faillite, on le sait, est "apparentée" à la déroute financière fantastique de la compagnie "Matériel d'Imprimerie".

La requête de la Traders Finance, qui a été présentée en cour d'Appel par Me Paul l'Heureux, a été rendue nécessaire par l'appel logé par M. Charbonneau contre la décision du juge Ouimet.

Normalement, cet appel aurait suspendu l'application des dispositions de ce jugement.

Se rendant aux représentations de Me l'Heureux, toutefois, le juge Badeaux a ordonné la nomination d'un séquestre intérimaire en rappelant notamment que les motifs du jugement rendu par le juge Ouimet mentionnaient notamment que le débiteur intimé avait fait de fausses représentations de propos délibéré, et que ces fausses représentations, dans les circonstances, équivalaient à une fraude.

Le juge de la cour d'Appel souligne encore que, durant les six mois précédant le dépôt de la requête en faillite, et aussi par la suite, il aurait fait des paiements préférentiels.

Dans ces circonstances, d'affirmer le juge Badeaux, il est de l'intérêt de la justice qu'un séquestre intérimaire soit nommé selon les dispositions de l'article 24 de la loi concernant les faillites.

"Ainsi, dit-il, les biens du "failli" seront protégés, et ce dans l'intérêt des créanciers du débiteur, pendant l'appel interjeté contre le jugement de première instance.

Le tribunal nomme en même temps M. Stephen N. Miller comme séquestre intérimaire, fixe le loyer à être payé par le débiteur dans la propriété qu'il occupe, ordonne à Miller de prendre possession de tous les biens de ce dernier pour les administrer selon la loi, et fixe finalement le cautionnement du séquestre intérimaire à $2,000.

En marge de ce jugement, d'autre part, le régistraire Gérard Deniger, de la cour Supérieure, avait émis un rapport dans lequel il soulignait notamment le refus de l'intimé Charbonneau d'ouvrir ses portes au séquestre pour que la saisie de ses biens soit effectuée.

Si semblable refus persiste, toutefois, on a maintenant l'autorisation de se servir de tous les moyens d'exceptions, y compris les services d'un serrurier, pour que la loi suive son cours.

Arrêté 2 jours après être arrivé dans la métropole

Un Ukrainien de 45 ans, menuisier de son métier, demeurant au 28 de la rue Cameron, à Toronto, a comparu devant le juge Armand Chevrette, hier après-midi, sous une double accusation de conspiration et de vol.

Le prévenu, Joseph Evasiuk, n'aurait été dans la métropole que depuis 48 heures seulement, lorsqu'il a été appréhendé par la police municipale qui le soupçonne d'avoir volé quelque cinq cent dollards à un jeune Polonais qui aurait été entraîné dans un club du centre de la ville par le prévenu et des comparses.

La façon dont le vol a été commis, est celle qui est régulièrement employée par les "escrocs" qui se tiennent à l'afflut des voyageurs et des étrangers dans les gares et les hôtels depuis des années.

En raison des circonstances, tout cautionnement a par ailleurs été refusé au prévenu dont l'enquête préliminaire s'instruira mardi prochain.

Il est parfois dangereux d'aller au secours d'une jeune femme qui... crie

Un jeune homme dans la vingtaine, qui du sous-sol de la conciergerie où il demeure, avait entendu les cris déchirants d'une jeune femme, y pensera à deux fois, désormais, avant de se lancer au secours de qui que ce soit.

La raison ?

Il a dû la donner devant le juge Marc-André Blain, hier après-midi, à l'enquête préliminaire de Frank Thompson, 2010 rue Bishop.

Car c'était de l'appartement de ce dernier, appartement qui n'avait été loué que quelques heures auparavant, que les cris étaient venus.

Eltor Iaizzo y frappa donc, croyant faire, comme tout le monde, la meilleure des actions.

Mais Thompson, lui, ne l'aurait pas pris de cette façon-là du tout.

Et après avoir dit son fait à "l'intrus" qui venait se mêler de ses affaires personnelles, il lui asséna tout d'abord un coup de bouteille sur la tête.

—Et il vous a fait autre chose ? de lui demander le procureur de la police municipale, Me J.-E. Saint-Laurent.

"Oui, avec les morceaux de verre brisé, il s'est mis à me labourer le crâne et la figure !

— Et cela vous a causé quoi?

"Des blessures qui, à l'hôpital où l'on a dû forcément le transporter, ont nécessité soixante-cinq points de suture pour être refermées.

Devant tous ces détails, d'ailleurs confirmés sous l'angle médical par un chirurgien, le prévenu devait être rapidement cité à son examen volontaire, cette nouvelle procédure étant par ailleurs reportée à mardi prochain.

Il en a contre les filles de son proprio...

Un jeune homme de 28 ans, Rhéo Saint-Pierre, 5436 rue Orléans, qui comparaissait devant le juge Armand Chevrette, sous l'accusation d'avoir assailli l'une des filles de son propriétaires, a tenté de démontrer au tribunal, hier après-midi, qu'il n'y avait rien de grave là-dedans.

Et cela en déclarant :

"Tiens, justement, j'ai un autre procès qui s'en vient, cette semaine, pour un assaut sur une autre de ses filles".

Le tribunal ne devait toutefois pas le prendre à la légère et imposer un cautionnement de $950 au prévenu trop impétueux.

Et cela en lui recommandant bien de "laisser tranquilles" les autres filles qui peuvent rester à son proprio.

Un accusé devra chômer encore... six semaines

En dépit des protestations véhémentes de son avocat, le procès de François-Guy Morin, accusé d'une tentative de meurtre qu'il aurait commise en 1944, a été ajourné à nouveau, et, cette fois, pour plus d'un mois.

Le juge Marc-André Blain a pris cette décision lorsque le procureur de la police municipale, Me J.-E. Saint-Laurent, a déclaré n'être pas prêt à procéder hier, à cause de l'absence du témoin principal, soit la victime elle-même.

Il s'agit, on le sait, d'un prêtre qui avait été blessé par le prévenu dans un confessionnal de la cathédrale de Montréal, il y a seize ans.

"Ce prêtre est présentement en voyage en Europe, dit-il, et il ne reviendra dans la métropole qu'au milieu d'août".

Immédiatement, et comme il l'avait fait à la comparution du prévenu, son procureur, Me F.-X. Biron, devait souligner que ce dernier, après avoir passé les seize dernières années en prison, comme malade mental, ne pourrait définitivement se trouver un emploi tant que cette affaire ne serait pas liquidée.

Et Me Biron d'ajouter:

"Elle sera d'ailleurs très rapidement liquidée, le jour où l'on voudra bien procéder, puisqu'il suffira vraisemblablement de faire entendre le médecin-aliéniste qui a ordonné son internement pour démontrer qu'au moment du crime le prévenu n'était pas en possession de toutes ses facultés.

En désespoir de cause, toutefois, le procureur de la défense devait finalement consentir à l'ajournement au 30 août. Son refus de ce faire aurait en effet eu pour conséquence d'obliger Morin à revenir non seulement à cette date éloignée, devant le tribunal, mais encore à chaque huit jours, entre temps.

Cinq matelots chinois... accusés de désobéissance

Cinq matelots originaires de Hong Kong, qui avaient causé un début de mutinerie, lundi soir, à bord du navire "Denmark Hill', ont nié toute culpabilité, hier après-midi, aux multiples accusations logées contre eux par les propriétaires du navire.

Chan Wing Wa, Chen Sze Ling, Yen Ah Kan, Sing Lao Liang et Lah Lee Hang, ont en effet été accusés d'avoir commis un assaut grave sur la personne du deuxième officier du bord, d'avoir désobéi à un officier supérieur, d'avoir négligé leurs devoirs, et, finalement, de s'être entendus ensemble pour commettre ces différents délits.

L'assaut sur l'officier se serait produit en haute mer, alors que le navire faisait route entre Londres et Montréal.

A l'arrivée dans le port local, par ailleurs, d'autres officiers auraient donné des ordres aux cinq mutins, mais ceux-ci auraient refusé carrément d'y obéir.

C'est alors que le capitaine réclama l'intervention de la police municipale, qui dépêcha immédiatement plusieurs voitures sur les quais.

Devant la dénégation générale des prévenus, le juge Chevrette a ajourné les procès à aujourd'hui et à demain, afin qu'une décision puisse être rendue avant que le navire ne reprenne sa route vers l'Europe.

Une jeune fille montée de force dans une auto...

Il faut toujours que quelque chose se produise à ces fêtes populaires où le vin coule clair et où la chair, comme en toutes occasions semblables, est faible.

Pour sa part, une jeune fille a reproché à André Patry, 54, 3e Avenue à Verdun, de l'avoir intimidée en la forçant à monter dans son auto.

Elle a alors situé l'incident en déclarant que cela s'était passé le soir de la "fête des Italiens".

Patry a cependant nié sa culpabilité, en déclarant avec fermeté qu'il n'avait intimidé personne de toute sa vie, et la frêle jeune fille qui était dans le box encore moins.

Celle-ci devait toutefois expliquer vivement :

"Peut-être qu'il ne s'en rappelle pas."

—Il y aura au moins des témoins pour s'en rappeler, de s'enquérir le juge Chevrette.

"Certainement", lança alors vivement la jeune fille.

SURVEILLANT A L'ENTRETIEN DE LA MACHINERIE

Pour diriger le travail d'hommes de métier et travailler avec eux à l'entretien de la machinerie et des bâtisses. L'usine est située dans une ville industrielle à 30 milles de Montréal. Le candidat devra être bilingue, avoir étudié à une école d'arts et métiers ou avoir l'expérience équivalente dans l'entretien de la machinerie. De l'expérience antérieure de surveillant sera profitable.

Donner détails complets concernant âge, degré d'instruction et expérience à:

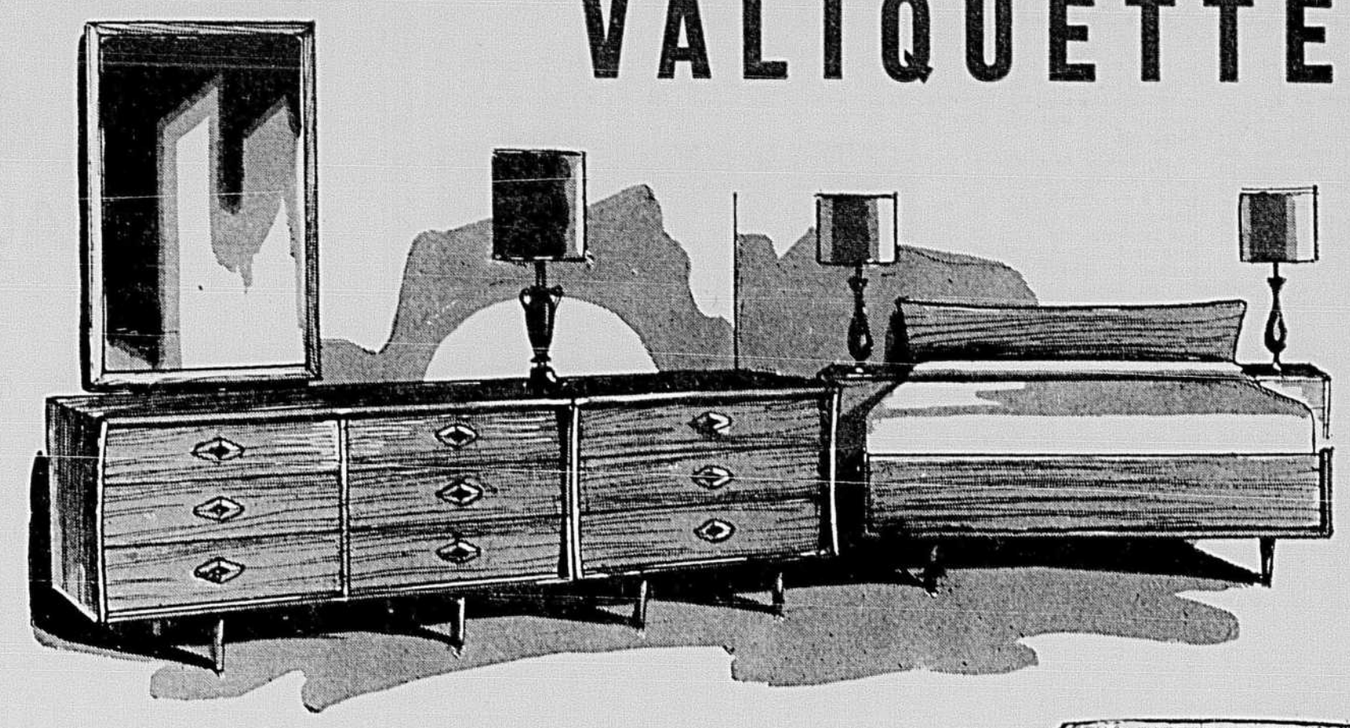
CASE 9319, LA PRESSE

Seagram's Crown Royal ★ Seagram's V.O. ★ Seagram's Golden Gin

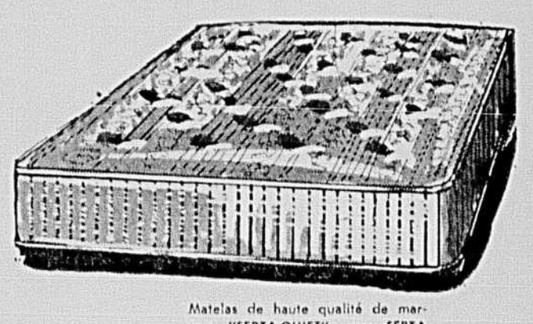
Servez Seagram en toute confiance

★ Seagram's "83" ★

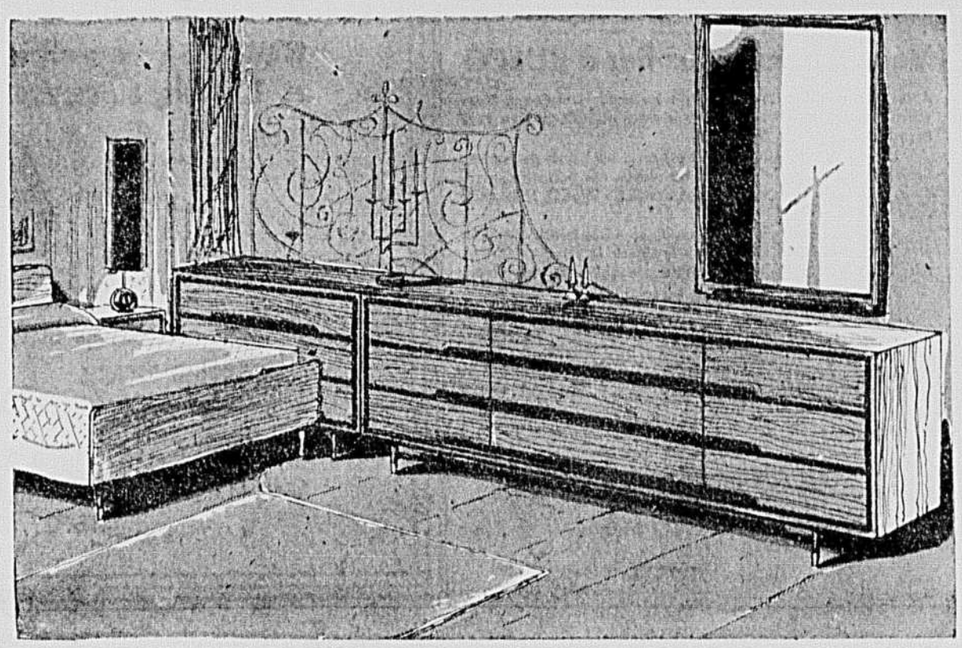
VALIQUETTE



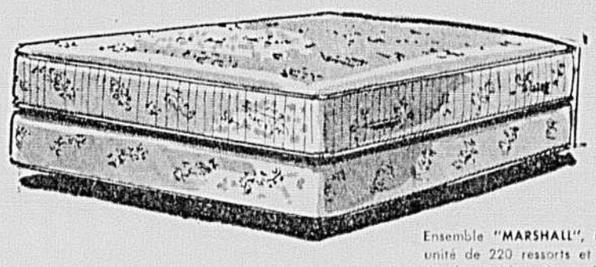
Mobilier de chambre à coucher fini satin sur véritable noyer, influence scandinave, 4 morceaux dont un bureau double à 6 tiroirs, miroir de verre repoli avec encadrement de noyer solide, bureau simple à 3 tiroirs et lit double à panneau. EN VENTE 225.00



Matelas de haute qualité de marque "SERTA-QUIET", par SERTA BLUE RIBBON, unité de 312 ressorts, feutre blanc, avec coutil piqué. Dans les dimensions 3'3", 4'0" et 4'6". En vente 55.00

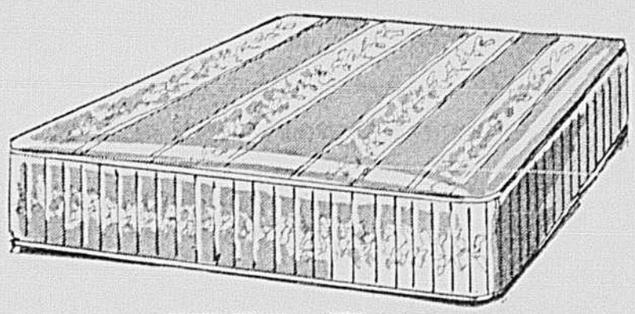


Mobilier de chambre à coucher d'inspiration danoise, fini mat sur noyer, composé d'un bureau triple à 9 tiroirs de 63½" de longueur, d'un miroir, d'un bureau simple attenant de 36" et d'un lit double à panneau. EN VENTE 255.00



Ensemble "MARSHALL", matelas à unité de 220 ressorts et recouvert de damas bleu, de modèle à patron, feutre blanc, bords préfabriqués, complet avec sommier-caisse rembourré de même dessin et qualité. Dimensions 3'3", 4' et 4'6". Complet, les 2 mcx 85.00





Matelas de marque "GOLDEN DREAM" par SERTA BLUE RIBBON unité de 220 ressorts, feutre blanc, coutil de qualité, isolant de sisal dessus et dessous. Dans les dimensions 3'3", 4'0", 4'6" En vente 35.00

Transition nouvelle en fait de style suédois. Long bureau quadruple à 12 tiroirs de 90", 1 grand miroir et un lit double à panneau, sabots fini vieil argent, fini satin sur noyer tranché. EN VENTE 295.00

TERMES FACILES

HEURES D'AFFAIRES
Ouvert de 9 h. 30 jusqu'à 5 h. 30 P.M.
Ouvert le vendredi soir jusqu'à 9 h. 30
Ouvert le samedi jusqu'à 5 h. 30

N.-G. VALIQUETTE LTEE 915 STE-CATHERINE E. Tél. VI. 2-8811

Le Soviétique a de l'argent, mais les produits sont rares

NDLR : Après une absence de sept ans, William L. Ryan vient de retourner en URSS où il a découvert un Nikita Khrouchtchev harassé par une multiplicité de problèmes domestiques. Nous trouverons un aperçu de la situation en URSS dans cet article non censuré, rédigé par un journaliste qui parle couramment le russe.

par William L. RYAN

New-York. (PAf) — Un Moscovite entreprenant examine votre complet avec une admiration bien évidente. Il passe sa main sur le tissu tout en laissant entendre des exclamations admiratives.

"Voulez-vous le vendre?" demande-t-il, apparemment prêt à vous acheter illico tout ce que vous avez sur le dos.

Avez-vous un stylo à bille? Une montre d'Europe occidentale? Qu'avez-vous d'autre? Le jeune trafiquant est prêt à tout acheter (et à bon prix); il sait qu'il pourra revendre à profit n'importe quel produit de qualité.

Les autorités soviétiques ont vainement tenté de mettre un terme à ce trafic, qui se développe à mesure qu'augmente le nombre de touristes.

Insuffisance de biens

C'est ce qu'on appelle faire du commerce "Na lyevo", c'est-à-dire de la main gauche, et cela reflète le besoin de meilleurs produits de consommation en pays soviétique. En même temps, une telle scène souligne quelques-uns des problèmes de l'URSS à l'heure actuelle.

Les communistes n'ont pu échapper à la loi de l'offre et de la demande. Le régime soviétique a dû fréquemment avoir recours à l'épouvantail de l'espionnage et faire montre d'une humeur belliqueuse afin de détourner l'opinion publique de certains problèmes locaux.

Le régime du premier ministre Khrouchtchev est harassé par la constante réapparition de l'inflation avec tous ses problèmes. L'argent s'accumule dans les goussets des citoyens soviétiques les mieux payés, mais les produits offerts dans les magasins n'augmentent pas au même rythme.

Aujourd'hui, dans les rues de Moscou, tout visiteur qui veut risquer des démêlés avec la loi peut obtenir 40 roubles au dollar. Le taux officiel est de quatre roubles au dollar et le taux pour les touristes est de 10 roubles au dollar.

Chereté des denrées

Le citoyen soviétique moyen gagne maintenant environ 700 roubles par mois. Au taux touristique, cette somme représenterait $70. En réalité, son pouvoir d'achat est un peu moindre.

Les prix des vêtements, des articles ménagers et des objets touchés par les disettes saisonnières demeurent très élevés. Un navet de deux livres coûte 15 roubles — au taux touristique $1.50 — Or, le navet est un aliment considéré habituellement comme denrée de première nécessité.

Par ailleurs, le citoyen soviétique se retrouve avec plus d'argent que jamais dans ses goussets. Et, quoique le salaire moyen demeure assez bas, beaucoup de gens sont très bien rémunérés.

Les produits de qualité sont rares. Nombre de citoyens sont prêts à verser des sommes substantielles en cachette pour que leur nom soit placé plus haut sur la liste d'attente d'un vendeur d'appareils de télévision ou autre.

Quand les pressions deviennent trop fortes, le gouvernement adopte des mesures destinées à normaliser la situation. Ceci exige l'application de mesures préventives allant de pair avec une direction ferme, afin d'empêcher les consommateurs de détraquer l'économie.

Menaces utiles

Une des mesures les plus fréquemment utilisées consiste à exploiter l'épouvantail de l'espionnage. A cet égard l'incident de l'avion U-2 le 1er mai et tout le bruit qui a été fait autour par les dirigeants communistes prend une plus grande signification. On donne l'idée que l'ennemi est aux portes du pays, menaçant l'Etat, afin que les patriotiques citoyens soviétiques consentent plus facilement à patienter quand il n'est question que de leurs besoins personnels.

L'Américain qui se promène à Moscou trouve que tous les besoins du public sont en quelque sorte une source d'humiliation pour le communisme soviétique, car, malgré toute la puissance dont se vante l'URSS et tous ses succes scientifiques, l'abondance de ses ressources naturelles, elle demeure à plusieurs points de vue un pays retardataire dont les normes sont beaucoup plus basses que celles de ses voisins plus faibles.



DEUX CHEFS! — Le premier ministre John Diefenbaker, ayant revêtu le couvre-chef traditionnel des Pieds-Noirs, a été photographié, lundi soir, au cours de la cérémonie d'initiation. Les Indiens lui ont donné le nom de "Chef Pacifica".

Navire soviétique pris en filature dans l'Atlantique

Moscou, 13. (AFP) — L'expédition océanographique soviétique qui poursuit des travaux scientifiques à bord du navire "Mikhail Lomonossov" dans l'Atlantique du Nord, proteste contre "l'intérêt malsain" manifesté par les milieux militaires américains et canadiens pour leurs travaux, annonce l'agence Tass.

Selon des renseignements parvenus du navire soviétique, le vaisseau de guerre américain no 373 qui avait accompagné le "Mikhail Lomonossov" jusqu'au port canadien de St-Jean n'a pas répondu aux salutations d'usage envoyées par le navire soviétique. Par ailleurs, quand le "Mikhail Lomonossov" a quitté St-Jean, des avions militaires canadiens l'ont survolé à basse altitude pendant toute la journée du 7 juillet alors qu'il se trouvait, à ce moment-là, à 100 milles marins des côtes canadiennes, en haute mer, ajoute l'agence soviétique.

pour le SERVICE APRÈS L'ACHAT...



Vous pouvez vous fier à RUSCO

Après l'achat—c'est là que le service importe vraiment. Vous vous féliciterez à ce moment d'avoir choisi RUSCO ou bien vous regretterez de ne pas l'avoir fait.

Les portes et fenêtres RUSCO ont rarement besoin de service. Parfois, il y a une vitre cassée à remplacer, une porte à ajuster. Mais, dans chaque cas, si vous avez besoin de RUSCO, *téléphonez* simplement. C'est tout!

Au fait, même si vous *n'avez pas* de portes ou fenêtres RUSCO et que vous ayez de la difficulté à obtenir le service désiré—téléphonez à RUSCO. Nous pourrons probablement vous aider.

RUSCO est synonyme de service

RUSCO — LA MARQUE DÉPOSÉE RUSCO ET L'EMBLÈME DE L'ACIER SIGNIFIENT VALEUR INSURPASSABLE ET SATISFACTION DURABLE — Acier — Moins de corvées — Loisirs accentués — Horizons plus vastes

UN PRODUIT DU CANADA

HOME SPECIALTIES INC.

9095, boul. SAINT-LAURENT, Montréal, Québec

DUpont 1-2511

UN MESSAGE DE

Wawanesa

AUX PROPRIETAIRES DE TAXIS ET AU PUBLIC EN GENERAL

WAWANESA désire citer certains faits d'un intérêt particulier aux propriétaires d'automobiles et au commerce du taxi dans la Province de Québec.

1. **WAWANESA** est une compagnie essentiellement canadienne fondée en 1896.
2. **WAWANESA** débuta en affaires dans la Province de Québec en 1931.
3. **WAWANESA** souscrivit l'assurance du taxi dans le Québec en 1939.
4. **WAWANESA** dans le Québec a toujours offert et veut continuer de maintenir une assurance à prix raisonnable pour toutes les classes d'automobiles, **y compris les taxis.**
5. **WAWANESA** avec un actif de plus de trente millions de dollars est en mesure de remplir toutes ses obligations financières.

WAWANESA — ajoute à une longue expérience un personnel qualifié capable de satisfaire aux demandes des propriétaires d'automobiles.

WAWANESA vous invite ; elle répondra aux demandes pour toutes sortes d'assurances automobile, grande ou petite, individuelle ou en groupe.

WAWANESA vous offre des taux réduits, une protection indiscutable, des paiements en 10 mois, un service rapide des réclamations à tous nos bureaux.

Wawanesa

La compagnie qui assure le plus d'automobiles dans le Québec

QUATRE BUREAUX DANS LA REGION — OUVERTS LE JOUR ET LE SOIR

8585 BOULD. DECARIE, VILLE MONT-ROYAL — CENTRE D'ACHATS, VILLE JACQUES-CARTIER — CENTRE D'ACHATS PIE-IX, MONTREAL — 5688 AVENUE VERDUN, VERDUN

13 AUTRES SUCCURSALES POUR VOUS SERVIR DANS LA PROVINCE :

BEAUHARNOIS, CHICOUTIMI, DRUMMONDVILLE, HULL, NORANDA, QUEBEC, RIMOUSKI, SHERBROOKE, STE-FOY, ST-JEAN, ST-JEROME, TROIS-RIVIERES, VICTORIAVILLE

insomnie? prenez persomnia

pris avant de vous coucher, vous dormirez paisiblement et vous vous réveillerez frais et dispos.

persomnia

pour une bonne nuit et un bon réveil chez votre pharmacien sans ordonnance

$1.00 — $1.75

ANNONCE

VOUS SENTEZ-VOUS VIEILLIR PARCE QUE VOUS DEVEZ VOUS LEVER La NUIT?

Des milliers de personnes constatent qu'en combattant les irritations ordinaires des Reins ou de la Vessie, elles se sentent mieux et plus fortes. Ces irritations, fréquentes après 35 ans, peuvent causer de la tension et de la nervosité résultant d'une urination trop fréquente, avec brûlements et démangeaisons, le jour et la nuit. Vous pouvez en perdre le sommeil, souffrir de Maux de Tête, Maux de Dos, et vous sentir vieux, fatigué, déprimé. CYSTEX procure vite du soulagement, car il entrave les germes irritants de l'urine forte et acide, et soulage la douleur. Sans délayer pour jeunes ou vieux. Procurez-vous CYSTEX chez votre pharmacien. Sentez-vous vite mieux.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

SERVICE DE RECHERCHES

DEMANDE DE SOUMISSIONS

Des soumissions cachetées, en deux copies, adressées au signataire et portant l'inscription qui suit: "Demande de soumissions pour une remise à machinerie à la Sous-Station sur Sols Organiques, Sainte-Clotilde-de-Châteauguay, P.Q." seront reçues jusqu'à midi le 29 juillet 1960 pour la construction d'une remise à machinerie d'un étage et demi de 60 pieds par 28 pieds et finie à l'extérieur en bardeaux (clapboards).

Plan, spécifications et formules de soumissions peuvent être obtenus au bureau de la Sous-Station sur Sols Organiques, Ste-Clotilde-de-Châteauguay, P.Q. moyennant un dépôt de $10.00 sous forme d'un chèque accepté et payable au Receveur General du Canada.

Les soumissions ne seront pas acceptées à moins qu'elles ne soient faites sur et en rapport avec ces formules et suivant les conditions incluses dans ces formules.

Le montant et la façon de présenter les garanties requises sont décrits sur demandes de soumissions.

J.J. Jasmin,
Préposé,
Sous-Station sur Sols Organiques,
Ste-Clotilde-de-Châteauguay,
P. Qué.

Un CADEAU sans pareil pour un de VOS ENFANTS . . .

ENVOLÉE "Mystérieuse" DOMINION

A BORD D'UN LUXUEUX AVION REACTE POUR 88 PASSAGERS

BRISTOL BRITANNIA CPA

à l'aérogare de DORVAL





DEMANDEZ VOTRE EXEMPLAIRE GRATUIT DU NOUVEAU CATALOGUE DE TIMBRES HORIZON ET OBTENEZ DAVANTAGE PLUS VITE!

MONTEZ A BORD . . . et profitez entièrement de l'heure de plaisir et de distraction offerte par l'envolée "mystérieuse" DOMINION. Comme les heureux clients du DOMINION que vous voyez sur ces photos, vous conviendrez que c'est la prime la plus originale qui soit. Faites votre marché au DOMINION . . . où vous obtiendrez des timbres Horizon gratuits avec chaque achat.

Pensez dès maintenant à profiter de l'envolée "mystérieuse" DOMINION—4 livrets de timbres Horizon seulement vous le permettent.

POUR 4 LIVRETS DE TIMBRES "HORIZON"

DOMINION

DOMINION STORES LIMITED



M. B. A. MACDONALD, conseiller commercial du Canada à Nouvelle-Delhi en route pour Athènes où il remplira désormais les mêmes fonctions, fait un court séjour dans la métropole après avoir effectué une tournée des principaux centres industriels du Canada. Pendant son bref stage à Montréal, il occupe un bureau au Montreal Board of Trade, rue St-Sacrement. Né à Dawson, au Yukon, M. Macdonald a étudié à l'Université de la Colombie-Britannique et à l'Université de Berlin. Pendant plusieurs années, il s'est occupé d'exportation à Vancouver. Depuis 1929, il a rempli des missions commerciales pour le gouvernement canadien à Shanghaï, Dublin, Londres, Hambourg, Berlin, Bruxelles et Bonn, avant de se rendre en Inde, en 1957.

14 agents russes sont arrêtés à Berlin-Ouest

Bonn, 13. (AFP) — Le ministère fédéral de l'Intérieur a annoncé, hier, l'arrestation de 14 agents à la solde de la section principale du ministère de la Sécurité de la zone soviétique.

Les agents, qui étaient filés depuis quelque temps déjà par les services du contre-espionnage de la République fédérale, avaient pour mission de retrouver et d'observer les réfugiés provenant de la zone soviétique.

La section à laquelle ils appartiennent, a précisé le ministère de l'Intérieur, est chargée de préparer les enlèvements et de repérer en République fédérale les personnes susceptibles d'être engagées comme espions.

Les agents envoyés en République fédérale reçoivent leurs instructions soit par radio, soit par l'intermédiaire d'instructeurs venus de Berlin-Est.

Un collaborateur du ministère de la Sécurité de la zone soviétique, qui avait également été surveillé au cours de ses fréquents voyages en République fédérale, s'est livré aux services de sécurité de Bonn.

YEUX EXAMINES VERRES AJUSTES
BRUNO QUESNEL
OPTOMETRISTE pratiquant chez
PEOPLES
CREDIT JEWELLERS LIMITED
1075, rue Ste-Catherine ouest
Pour appointement, téléphonez VI. 9-7071

ANNONCE
Evitez les ennuis des
FAUSSES DENTS
qui glissent

Nombre de personnes portant de fausses dents ont enduré un vrai supplice, à cause de leur dentier qui est tombé, a glissé ou flotté juste au mauvais moment. Ne vivez pas dans la crainte de cette perspective. Saupoudrez vos dentiers d'un peu de FASTEETH, la poudre alcaline (non acide). Tient plus fermement en place les fausses dents et donne une sensation de plus grand confort. Ne durit pas. Enraie l'"odeur des dentier". Procurez-vous FASTEETH à n'importe quel comptoir de produits pharmaceutiques.

salle bonaventure
LE "SUPPER CLUB" LE PLUS CÉLÈBRE AU CANADA
Tous les soirs excepté le dimanche...
FELICIA SANDERS
vedette de l'album "Moulin Rouge" de Columbia vendu à 2,000,000 d'exemplaires!



DENNY VAUGHAN
ET SON ORCHESTRE DE DANSE, LE PLUS RÉPUTÉ D'AMÉRIQUE DU NORD
AINSI QUE LE TRIO LOUIS BANNET — MUSIQUE DE DANSE SANS INTERRUPTION



Réservations: UN. 1-3511
Stationnement à l'intérieur
AU REINE ELIZABETH

Choisissez des aliments d'été appropriés au DOMINION

dégustez un
BIFTECK
FILET



Quatre ou cinq steaks juteux crépitent au-dessus de la braise. Toute la famille attend anxieusement de déguster un vrai régal. S'il existe un moment où vous désirez une viande succulente . . . c'est actuellement! Voici un moyen d'avoir toujours cette certitude . . . obtenez vos viandes au DOMINION!

Les acheteurs de viandes de Dominion se rendent aux abattoirs mêmes . . . et choisissent soigneusement seulement des viandes de qualité. Des bouchers compétents découpent et préparent les morceaux que vous achetez en vue de vous faire économiser le plus possible. Quels que soient vos besoins pour un "barbecue" . . . entrecôtes tendres et maigres, poulets dodus, viandes hachées, morceaux de steak . . . et toutes les garnitures . . . vous avez la *certitude* de servir un régal si vous achetez au DOMINION. Adoptez DOMINION cette semaine. Organisez un "barbecue" cette fin de semaine et constatez comment une viande peut être succulente.

VIANDES de Qualité
Service personnel amical . . . auto-service

Les meilleurs pour Bar-B-Q ! Jeunes poulets frais tendres, biftecks ou côtelettes, épais et juteux, hamburg frais et maigre, saucisses fumées, spare ribs et plusieurs autres rôtis.

BOEUF CLASSE PAR LE GOUVERNEMENT MARQUE ROUGE OU BLEUE

BIFTECKS COTE DE BOEUF lb 99¢
BONNE COUPE — SAVOUREUX — IDEAL POUR BAR-B-Q.

HAMBURGER MAIGRE lb 43¢
FRAIS — BOEUF SEULEMENT — UN VRAI REGAL

RÔTI DE PALETTE lb 43¢
TENDON DORSAL ENLEVE

SERVEZ AVEC VOTRE BARBECUE

MOUTARDE PREPAREE "SCHWARTZ" SPECIAL POT 16 OZ 21¢

OLIVES ORDINAIRES "GATTUSO" BAMBINO POT 16 OZ 33¢

GHERKINS MEDIUM — SUCRES "CORONATION" POT 16 OZ 49¢

SAUCE BARBECUE "Kraft" produit de qualité bout. 14 oz. 39¢
APPRET A SALADES "Kraft" française bout. 8 oz. 27¢
RELISH SUCREE "Raymond" pot 16 oz. 27¢
SAUCE HOT CHICKEN "Gaza" délicieuse bte 15 oz. 21¢
POTATO CHIPS "Humpty Dumpty" boîte 4 oz. 25¢
BISCUITS SODA RITZ Toujours populaires pqt. 8 oz 25¢
PAINS HAMBURGER "Richmello" seul. au Dominion pqt. 8 oz. 25¢
PATATES FRITES Fraîches congelées "McCain 3 pqts. 9 oz. 49¢
Breuvages aux Fruits "Allen's" Raisin ou orange 3 btes 48 oz 89¢
SERVIETTES blanches "Guest" 2 pqts de 70 39¢

SEMAINE CLARK'S AU DOMINION !

RAGOUT au POULET ET DINDE — DELICIEUX — CLARK Boîte 15 oz 39¢
RAGOUT IRLANDAIS Repas complet en 1 minute, "Clark" — Boîte 8 oz 2/39¢ Boîte 15 oz 33¢
JUS de TOMATE QUALITE DE CHOIX, "CLARK" — Boîte 20 oz 2/31¢ Boîte 48 oz 33¢
FEVES au LARD Cuites sauce au tomate, "Clark" — Boîte 15 oz 2/35¢ Boîte 20 oz 21¢

NOUVEAU! DÉLICIEUX!
CAFÉ INSTANTANÉ RICHMELLO
Pot 2 oz 39¢ Pot 6 oz 99¢
AU DOMINION SEULEMENT
25 TIMBRES HORIZON GRATIS AVEC CE COUPON

VEDETTES D'ARTICLES DIVERS
Disponible dans les grands marchés seulement

INSECTICIDE "RAID" POUR LA MAISON OU LE JARDIN 11 oz, chacune 1.69
CRUCHE THERMOS POUR LE CHAUD OU LE FROID Format ½ gallon 1.89
THON CLOVER LEAF ALBACORE — CHAIR BLANCHE ET SOLIDE Bte ¼'s 29¢ Bte ½'s 43¢

DOMINION AU ROND POINT DORVAL ET A ST-MARTIN — L'ABORD-A-PLOUFFE

spéciaux de la pâtisserie
CUITS AU MAGASIN MEME !
TARTES AUX POMMES FRANÇAISES — RECOUVERTES DE SUCRE — REGULIER 59¢ SPECIAL 49¢
GATEAU ETAGE AUX ANANAS FAIT D'ANANAS FRAIS — REGULIER 69¢ SPECIAL 59¢

FRUITS FRAICHEUR ET QUALITÉ contrôlées et LEGUMES
MELONS D'EAU IMPORTES DES E.-U. NO 1 FRAIS — CHAIR ROUGE COMPLET ENVIRON 20 LB 79¢ CHACUN
RAISINS VERTS, sans pépins DE LA CALIFORNIE — No 1, DES E.-U., SUCRES Panier 4 lb 99¢
TOMATES DE SERRES CHAUDES DE CLEVELAND — No 1, DES E.-U. lb 45¢

MAINTENANT OUVERT!
UN MAGNIFIQUE NOUVEAU DOMINION pour servir les résidants de BELOEIL et des environs
• CONCOURS D'OUVERTURE
• TIMBRES HORIZON GRATUITS
• CADEAUX GRATUITS !

PRODUITS LEVER BROTHERS

SURF BLEU Offre spéciale ! Format géant 1.09 Economisez 40¢
WISK LIQUIDE Détergent pour lavage Boîte 64 oz 1.47 Economisez 20¢
LUX LIQUIDE Nouveau extra riche Format géant 95¢ Economisez 20¢
LIFEBUOY Savon déodorant 3 pains réguliers 29¢ Economisez 7¢
PATE DENTIFRICE Pepsodent — SPECIAL 2 gros tubes 59¢ Economisez 11¢

COMPAREZ CES VALEURS

CHEERIOS La céréale de blé Paquet 10½ oz 29¢ Paquet 7 oz 22¢
PAIN AUX RAISINS Richmello ! Seulement au Dominion 2 pains 12 oz 33¢
BONBONS "DARE'S" Jumbo peanuts Paquet 14 oz 39¢
CREME GLACEE Richmello ! Seulement au Dominion Contenant carré de 3 chopines 59¢
THE EN SACS Noir "Hilltop" Paquet de 90's 73¢

Les prix sont en vigueur jusqu'à la fermeture samedi le 16 juillet 1960 dans l'île de Montréal, Pont-Viau, Longueuil, Ville Lemoyne, St-Lambert, St-Vincent-de-Paul, Valleyfield, Beauharnois, St-Eustache, Repentigny, St-Martin, Beloeil et St-Jérôme.

DOMINION
DOMINION STORES LIMITED
TOUT EST 100% GARANTI

25 TIMBRES HORIZON GRATIS EN SURPLUS AVEC CE COUPON ET L'ACHAT DE
CAFE INSTANTANE pot 6 oz 99¢ — Nouveau "Richmello" pot 2 oz. 39¢ — Seulement au Dominion — Se termine le 20 juillet 1960 au DOMINION

25 TIMBRES HORIZON GRATIS EN SURPLUS AVEC CE COUPON ET L'ACHAT DE
CHOCOLATS BUDS 3 sacs 7½ oz 1.00 — 5 variétés "Dominion" — Seulement au Dominion — Se termine le 20 juillet 1960 au DOMINION

25 TIMBRES HORIZON GRATIS EN SURPLUS AVEC CE COUPON ET L'ACHAT DE
TISSUS FACIAUX Paquet 400 29¢ — Blancs ou roses "Symphony" — Seulement au Dominion — Se termine le 20 juillet 1960 au DOMINION

25 TIMBRES HORIZON GRATIS EN SURPLUS AVEC CE COUPON ET L'ACHAT DE
POULET DESOSSE Boîte 4 oz. 37¢ — Boîte 16 oz $1.29 — "Paragon" — Se termine le 20 juillet 1960 au DOMINION

25 TIMBRES HORIZON GRATIS EN SURPLUS AVEC CE COUPON ET L'ACHAT DE
SANDWICH SPREAD 45¢ — "Hygrade", contenant 12 oz — Se termine le 16 juillet 1960 au DOMINION

25 TIMBRES HORIZON GRATIS EN SURPLUS AVEC CE COUPON ET L'ACHAT DE
ORANGES FRAICHES — 5 livres ou 2 douzaines — Se termine le 16 juillet 1960 au DOMINION





A L'HONNEUR. — Deux jeunes filles de l'école secondaire Louise-Trichet, de Montréal, ont récemment mérité chacune une bourse d'étude en éducation physique; ce sont Mlles JOCELYNE GAUVREAU (à gauche) et SUZANNE LEPINE. Ces bourses, accordées par la Fondation des Amis de l'Art, leur permettront de se spécialiser à l'Institut d'Education physique dirigé par Mlle Cécile Grenier.

Au Centre Sportif

Le premier édifice du vaste Centre Sportif du parc Maisonneuve a ouvert ses portes hier après-midi. Il s'agit de la piscine intérieure du pavillon de bain et gymnasse, dont la construction fut décidée en 1955.

C'est la 3e piscine mixte et la 21e piscine intérieure mises en service par la ville de Montréal. L'inauguration officielle du nouvel édifice se fera plus tard dans l'été. Mais, dès maintenant, le public peut profiter de la piscine intérieure, du mardi au vendredi inclusivement, de 1 h. 30 de l'après-midi à 10 h. 30 du soir ; le samedi, de 9 h. du matin à 6 h. du soir.

Les enfants non accompagnés peuvent s'y présenter entre 2 h. et 5 h. de l'après-midi, et de 7 h. 30 à 8 h. 30 du soir. Dans les autres temps, ils doivent être accompagnés de leurs parents.

Le bain mixte est en vigueur à cette nouvelle piscine où les vestiaires, aménagés en deux sections séparées, peuvent accommoder 125 hommes et 125 femmes à la fois. La piscine elle-même est de dimensions olympiques : 83 pieds de longueur sur 42 de largeur, de 4 à 12 pieds de profondeur.

Une immense baie vitrée de 125 pieds le largeur sur 54 de et aux spectateurs de voir le parc environnant. Le pavillon de bain peut recevoir 1.200 spectateurs assis dans ses gradins en demi-cercle. Le nouvel édifice lui-même comprend, outre la piscine, un vaste gymnase formant un carré de 400 pieds de côté. Cet édifice a été construit par la compagnie Omega, d'après les plans de l'architecte Paul Lambert.

Pour accéder à la piscine, le public est invité à emprunter le nouveau trottoir aménagé de la rue Viau jusqu'au nouvel édifice, au nord de la rue Boyce. On y achève actuellement les travaux d'aménagement du parc de stationnement.

Chevaliers sportifs

Lors de l'assemblée générale annuelle tenue récemment, les membres du club des Chevaliers Sportifs ont réélu M. Louis L'Heureux au poste de président général, pour son 11e mandat consécutif.

Les autres officiers élus sont : Bob Champagne, vice-président, Jacqueline Caron, vice-présidente, Roger Hébert, trésorier, et Thérèse Lapalme, secrétaire.

Par ailleurs, l'équipe championne dans la ligue de quilles des Chevaliers Sportifs a remporté récemment reçu un magnifique trophée perpétuel des mains de M. André Corriveau, sportif bien connu et gouverneur du club. Les membres de cette équipe sont : Suzanne Pharand, G. Turcotte, Annette Gauthier, F. Gareau, R. Sauvé et Jeanne Gareau.



M. LOUIS L'HEUREUX

En outre, la direction des Chevaliers Sportifs invitent tous les amateurs à se joindre à eux pour la pratique du golf, chaque samedi, au club de Mascouche, à Terrebonne Heights.

POUR SE RECREER...

Ce soir : à 8 h. 30, danses de folklore en plein air, au parc-école **St-Emile,** 3450, rue Davidson (au nord de Sherbrooke).

A 8 h., danses de folklore en plein air, à l'école **St-Alphonse,** angle Lajeunesse et Crémazie, avec l'équipe "Barcarolle".

A 7 h. 30, départ de l'excursion folklorique avec l'équipe "Pirouette" (T-9), angle Henri-Bourassa et Millen (DU 1-0221).

A 8 h., danses de folklore en plein air à l'école Villemaire, à Ste-Rose, avec l'équipe "Les Migrateurs".

Concours de LA PRESSE

Inscription dans les terrains de jeux

(Coupon à remplir et à remettre au moniteur ou à la monitrice)

NOM DE L'ENFANT .....

ADRESSE .....

TELEPHONE ..... AGE .....

NOM DU TERRAIN DE JEUX .....

(Phrase à compléter)

"Le nom de mon moniteur (ou de ma monitrice)

est ......"



De l'intérêt à 4%!

— payable sur chaque solde minimum mensuel.
N'hésitez plus : pour bénéficier d'un intérêt plus élevé qu'ailleurs, ouvrez aujourd'hui même un compte de dépôts à la Canada Trust.

Canada Trust

R. A. TRELEAVEN, gérant général adjoint
C. A. HOLDING, gérant

631 OUEST, BOUL. DORCHESTER, MONTREAL

Heures — Lundi à vendredi — 9:00 a.m. à 4:30 p.m.

LA VIE DANS LES PARCS

par DOLLARD MORIN

Les élections

Un événement fort attendu des enfants de Montréal se déroulera demain dans les terrains de jeux ; ce sont les élections des "maires" et "mairesses". Auront alors le droit de vote tous les enfants qui se seront inscrit dans un terrain de jeux avant 5 heures, cet après-midi.

La mise en nomination des candidats et candidates s'est faite lundi, tandis que la campagne électorale commencée hier se continue aujourd'hui, dans le plus grand enthousiasme.

On rappelle aux parents qu'ils ne doivent pas se mêler de cette élection (ils ont eu leur tour récemment et ils l'auront de nouveau à l'automne), mais ils doivent encourager leurs enfants à participer au scrutin de demain et à en suivre fidèlement tous les règlements.

Les enfants voteront dans leurs propres terrains de jeux. Les bureaux de votation s'y ouvriront à 1 h. 30, demain après-midi, pour se fermer à 3 h. 30 précises. Les jeunes auront donc deux heures complètes pour aller aux urnes.

La compilation des votes débutera à 3 h. 31 et les résultats seront aussitôt communiqués au Service des parcs où une équipe de moniteurs et de monitrices dressera la liste des nouveaux élus.

Tous les enfants des terrains de jeux de Montréal sont donc invités à prendre part, demain, à ce grand jeu des "futurs citoyens", qui leur permettra de s'initier à leurs responsabilités de demain.

La ville de Candiac a son Club récréatif

Les citoyens de la ville de Candiac, sur la Rive Sud, possèdent maintenant leur Club récréatif. Ils viennent d'en faire l'inauguration officielle par un "splash" retentissant : en jetant leur maire, tout habillé, dans la nouvelle piscine.

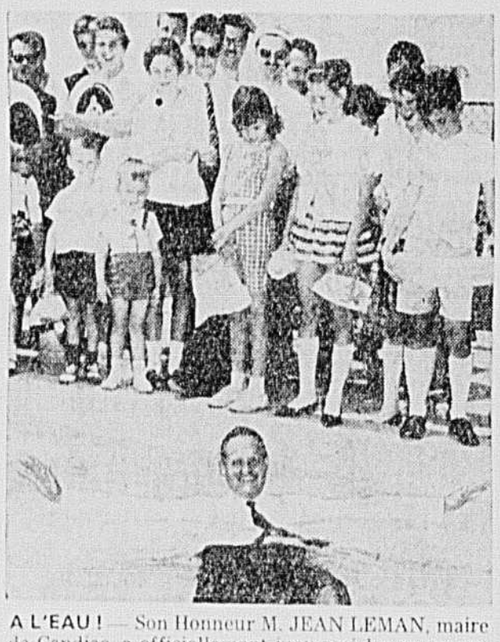
Son Honneur le maire Jean Leman est sorti tout ruisselant pour proclamer l'ouverture officielle du nouveau club qui compte, en plus de la piscine, des terrains de balle et des courts de tennis.

Ce Club récréatif est l'oeuvre des citoyens de Candiac. Il s'agit d'un développement incorporé en une compagnie à capital limité (une action par famille), formée dans le but d'augmenter les facilités sportives et récréatives pour une population qui croit constamment, et cela sans affecter les taxes municipales.

La construction d'un chalet, d'un terrain de jeux et de boules, et d'un "putting green", est prévue pour l'an prochain. Une telle initiative est peut-être la première du genre dans la province. Plus de 70 familles sont déjà actionnaires de ce Club récréatif, mais tous les citoyens peuvent cependant jouir des avantages qui y sont offerts.

L'ouverture officielle du Club récréatif de Candiac a fait suite à une parade qui a défilé dans les rues de la ville, avec nombre d'enfants montés sur leurs bicyclettes, leurs voiturettes et leurs tricycles enrubannés. Une fête champêtre s'est ensuite déroulée au terrain de jeux, sous la direction de M. Roméo Berlinguette, président du Club récréatif.

Ce dernier a expliqué : "Nous avons contracté une hypothèque garantie par la compagnie Candiac Development Corporation. Notre capital, à $175 l'action, proviendra des citoyens. Il y a une cotisation annuelle de $18 par famille-membre, pour l'entretien, et il y aura une cotisation individuelle pour les non-membres, pour la piscine et le tennis, mais non pour les terrains de balle dont l'usage est gratuit pour tous. Notre système est basé sur des formules similaires adoptées aux Etats-Unis et en Ontario. Il implique qu'une ville petite, mais grandissante, comme la nôtre, peut posséder des facilités de récréation égalant celles d'une ville pleinement établie."



A L'EAU ! — Son Honneur M. JEAN LEMAN, maire de Candiac, a officiellement inauguré les nouveaux terrains de jeux de sa ville, en prenant un bain forcé (ci-haut) dans la nouvelle piscine.

LA ROULOTTE

Ce soir : à 8 h., spectacle pour les enfants et les parents, au parc **MacDonald,** 5355, rue Clanranald. **Demain :** à 2 h. de l'après-midi, audition pour les enfants au parc de **La Vérandrye,** angle Drake et Lepreohon, à Côte St-Paul, et spectacle à 8 h.

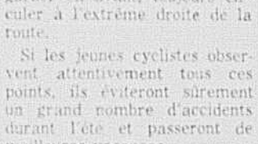
Les cyclistes

"Les cyclistes se souviendront toujours que la route n'est pas un champ de course; que moins de vitesse, plus d'attention et la stricte observance des règlements sont les seuls vaccins qui existent contre les accidents de la route."

C'est ce que rappelle le feuillet "La sécurité du cycliste", qui a été distribué à des milliers d'enfants des terrains de jeux de Montréal et de la province, à l'occasion de la présente campagne de sécurité.

Parmi les conseils élémentaires et très précieux donnés aux jeunes cyclistes, il y a ceux de: ne jamais s'accrocher à un véhicule en mouvement, observer tous les signaux d'arrêt et de circulation, indiquer un virage à gauche ou à droite, ne jamais prendre un autre passager sur sa bicyclette, ne jamais circuler plusieurs cyclistes de front, mais l'un derrière l'autre, éviter toute vitesse excessive et les tours d'acrobatie, garder toujours les deux mains sur les poignées de la bicyclette et regarder en avant, toujours circuler à l'extrême droite de la route.

Si les jeunes cyclistes observent attentivement tous ces points, ils éviteront sûrement un grand nombre d'accidents durant l'été et passeront de meilleures vacances.



Cet après-midi : à 3 h., spectacle pour les enfants à l'île **Ste-Hélène.** Vendredi, le "Vagabond" visitera le parc **Chambord,** angle Chambord et Jean Talon.

ECONOMISEZ DAVANTAGE A L'EPICERIE DES AUBAINES

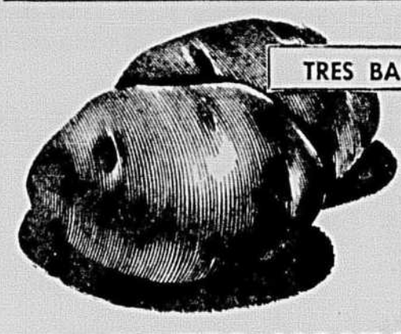
ÉPICERIES Richelieu LTÉE GROCERIES

Il y en a une près de chez vous, pour son adresse SIGNALEZ DA. 2-3500



CERISES
NOIRES — SUCREES
VARIETE BING D'ONTARIO, No 1
LB 39¢

CAROTTES NOUVELLES
AVEC TIGES — DU QUEBEC — CROUSTILLANTES
2 GROS PQTS 17¢



TRES BAS PRIX!
DE VIRGINIE No 1
PATATES NOUVELLES
10 LBS 49¢

RAISIN VERT
SANS PEPIN — TRES JUTEUX, E.-U. No 1
2 LBS 45¢

Sauce au caramel OU TOPPING "KRAFT" 2 POTS 8 OZ 49¢

CONFITURES AUX FRAISES "HABITANT" POT 24 OZ 49¢

RICE KRISPIES "KELLOGG" 2 PQTS 9½ OZ 59¢

Détergent liquide "LUX" (5¢ DE MOINS) Rég. 41¢ (12¢ DE MOINS) GT. 77¢

PATE A DENTS 'PEPSODENT' 2 GROS TUBES 59¢ (Valeur rég. 70¢)

Grande vente à $1.00 --- Des délicieux produits "LIBBY"

JUS DE TOMATES "LIBBY" 7 BTES 20 OZ 1.00

POIS VERTS — SUCRES "LIBBY" 7 BTES 15 OZ 1.00

FEVES BRUN FONCE "LIBBY" 5 BTES 20 OZ 1.00

TOMATES ENTIERES — CHOIX "LIBBY" 4 BTES 28 OZ 1.00

ANANAS TRANCHES "LIBBY" 3 BTES 20 OZ 1.00

BLE D'INDE EN GRAINS 'ROSEDALE' 8 BTES 14 OZ 1.00

BREUVAGE A L'ORANGE "BESSEY" BOUT. 64 OZ SEULEMENT 53¢

GRATIS : 1 POT DE 4 OZ DE SALAD DRESSING AVEC L'ACHAT DE : MAYONNAISE "HELLMANN" POT 16 OZ SEULEMENT 41¢

'LIFEBUOY' NOUVEAU-BLANC 3 PAINS REG. 35¢

"PRAISE" (8¢ DE MOINS) 2 POUR BAIN 37¢

"ALL" POUR LAVEUSE AUTOMATIQUE (COUPON DE 20¢ DANS BOITE) PAQUET 1 LB 9 OZ 57¢

BISCUITS ASSORTIS "DE WESTON" Lady Fare—Mallow 3 SACS CELLO $1.00

BISCUITS OREO "DE CHRISTIE" CELLO 28 BISCUITS 39¢

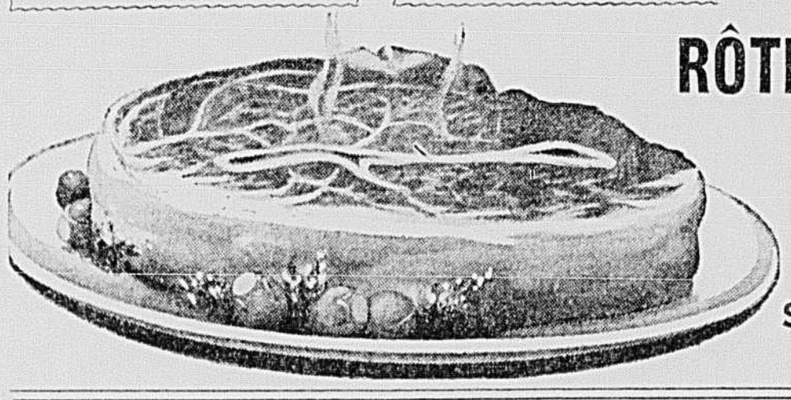
BISCUITS RITZ "DE CHRISTIE" 2 PQTS 8 OZ 45¢

GRATIS 25 TIMBRES AVEC L'ACHAT DE : PAPIER CIRE "CUT-RITE" 3 ROULEAUX 100 PIEDS 79¢ (Nul après le 16 juillet)

GRATIS 25 TIMBRES AVEC L'ACHAT DE : SERVIETTES DE TABLE "SCOTT" COULEURS ASSORTIES 3 PQTS DE 60 SERVIETTES 49¢ (Nul après le 16 juillet)

DINER AU SPAGHETTI "CATELLI" AVEC SAUCE A LA VIANDE 3 PQTS 14 OZ 1.00

NOURRITURE POUR CHIENS OU CHATS "CHAMPION" (DU DR BALLARD) 4 BTES 15 OZ SEULEMENT 49¢



RÔTI DE HAUT-CÔTÉ
PARTIE DE LA PALETTE
TENDON DORSAL ENLEVE
LB SEULEMENT 39¢

JAMBON PICNIC
SANS JARRET
"LEGRADE"
LB 39¢

BOEUF HACHÉ
FRAIS — TRES MAIGRE
HACHE A TOUTES LES HEURES
LB 43¢

RÔTI DE CÔTES
ENTRECROISEES
(CROSS RIB ROAST)
LB 59¢

ÉPICERIES Richelieu LTÉE
UNIS POUR MIEUX VOUS SERVIR

Sous-ministre du Bien-être

Ottawa, 13. (PCf) — Le premier ministre Diefenbaker a annoncé hier, en même temps que la nomination de M. Roger Duhamel comme Imprimeur de la Reine, celle du Dr Joseph W. Willard au poste important de sous-ministre du Bien-être.

Le Dr Willard, qui est âgé de 42 ans, a joué un rôle de premier plan dans l'établissement du système universel de pensions de vieillesse au Canada. Il succède au Dr George F. Davidson, nommé récemment sous-ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration.

Le Dr Willard et M. Duhamel sont tous deux nés à Hamilton, en Ontario. Dans le cas du nouvel Imprimeur de la Reine, toutefois, cela ne pouvait guère l'empêcher d'être Montréalais : c'est au cours d'un voyage que faisaient ses parents qu'il est devenu accidentellement et provisoirement citoyen de Hamilton.



Le Dr J. W. WILLARD, un des "pères" du système des pensions de vieillesse au Canada, a été nommé hier sous-ministre du Bien-être à Ottawa.

C'est à Saint Mary, en Ontario, que le Dr Willard a passé sa jeunesse. Il demeure actuellement à Almonte, à 25 milles environ au sud-ouest d'Ottawa.

Il reste encore de nombreuses vacances à combler dans le gouvernement et l'administration d'Ottawa. Il n'y a pas actuellement de secrétaire d'Etat ni de sous-ministre de la Défense. Le Conseil des Arts, la Commission de la Capitale nationale et la Commission canadienne des pensions sont sans président et le Conseil des ports natoinaux sans vice-président. Restent aussi à nommer un bibliothécaire parlementaire et des membres de nombreuses autres commissions, notamment de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, de l'Office national de l'Energie et d'une Commission royale pour enquêter sur l'efficacité des services administratifs.

A Los Angeles

Un ex-bagnard étrangle une jeune étudiante

Los Angeles, 13. (PA) — Une étudiante de 19 ans, Nina Thoeren, fille de l'écrivain tchèque auteur des scénarios de "Act of Murder" et "The Prowler", a été trouvée étranglée, hier, sur le terrain d'un collège de Los Angeles.

Un quart d'heure après avoir découvert le corps presque nu de la jeune fille près d'un immeuble du collège, les policiers ont arrêté un noir, âgé de 35 ans, qui aurait admis sa culpabilité.

Selon un officier de la Sûreté, le détenu, Raymond Clemmons, un ex-bagnard devenu vendeur de bibles, a relaté qu'au cours d'une promenade en voiture il a tenté d'embrasser la jeune fille. Celle-ci a pris la fuite. Clemmons l'aurait rejointe et, après avoir déchiré ses vêtements, l'aurait étranglée avec ses propres "slacks".

Mlle Thoeren, fille de l'écrivain Robert T. Thoeren, décédé il y a quelques années, était arrivée de Paris à Los Angeles, l'an dernier. M. Thoeren, avant de collaborer à l'écran américain, avait écrit les scénarios de plusieurs films français.

Une commission océanographique à l'UNESCO ?

Copenhague, 13. (AFP) — La conférence intergouvernementale sur les recherches océanographiques, dont la session plénière s'est ouverte, lundi, à Copenhague, a décidé, hier, d'adopter avant la fin de la session une résolution en faveur de la création, au sein de l'UNESCO, d'une commission océanographique intergouvernementale qui sera probablement composée de représentants des Etats désireux de participer à des programmes océanographiques nécessitant une action concertée.

Cette résolution aura la forme d'une recommandation qui sera soumise à la onzième session de la conférence générale de l'UNESCO, qui se tiendra à Paris du 14 novembre au 13 décembre 1960.

Initiation d'écoliers

Trois mille enfants ont chanté au cours d'une première rencontre avec leurs futurs camarades d'école, lors d'une initiation organisée par la commission scolaire, pour les petits qui commenceront l'école en septembre. Les parents, venus à la réunion, ont ainsi pu être mis au courant des activités de l'école.

EATON OUVERT VENDREDI SOIR JUSQU'A 9 H

Ouvert samedi toute la journée de 9 h. à 5 h. 30

LE NOUVEAU "MEDAILLON"

Lunettes à appareil auditif Zenith, un tiers plus petit que celui des précédentes !

C'est le modèle le plus petit, le plus amenuisé encore présenté, et cependant ces nouvelles lunettes acoustiques avec appareil auditif "Médaillon" vous offrent le même rendement et tous les avantages remarquables que vous attendez du ZENITH.



Branches de tempes adaptables que vous pourrez ajuster selon votre contour de tête. Raccord de tempes "Adjusto-Fit" permettant de passer instantanément des lunettes courantes aux lunettes soleil ou aux faces solaires de sûreté.

Contrôle de volume au doigt, et interrupteur indépendant "marche-arrêt".

Fabrication de précision qui vous assurera du rendement renommé "Living Sound" de Zenith.

Coloris au choix — le "Médaillon" est disponible dans la plupart des coloris désirés.

- Spécialistes-consultants agréés.
- Examens audiométriques sans frais, ni obligation pour vous.
- Salon de consultation privée.
- Piles et service de réparation pour la plupart des marques d'appareils auditifs.

COMPOSEZ VI. 2-9331
Local 719

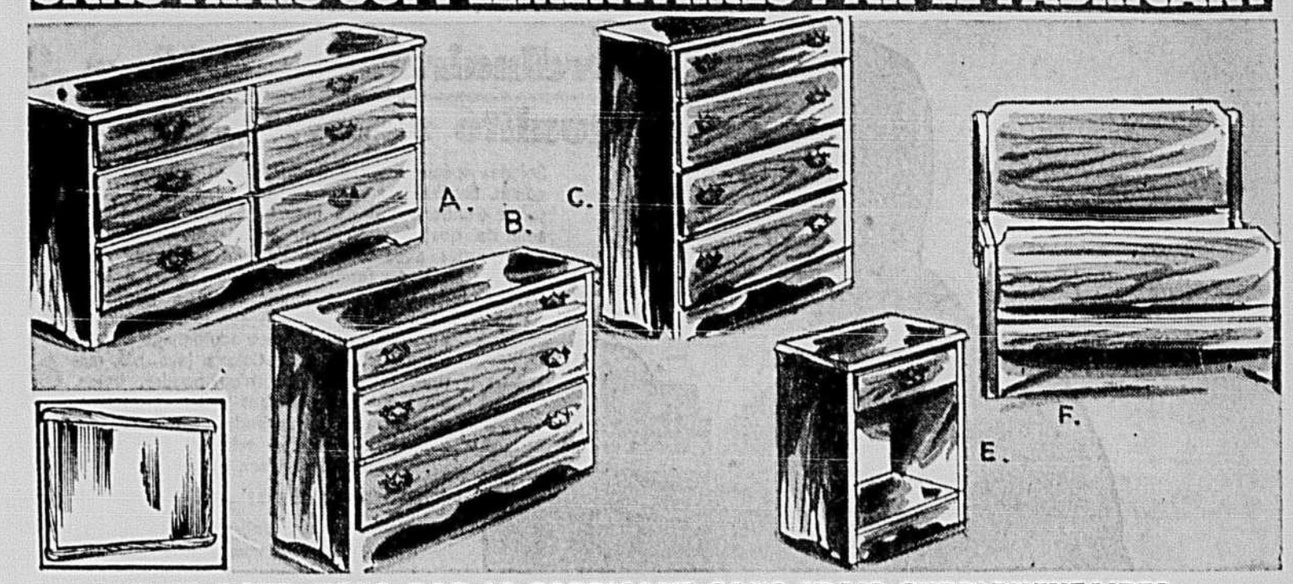
Salon des APPAREILS AUDITIFS EATON

Service de rendez-vous à domicile

Des rendez-vous à domicile peuvent être accordés dans un rayon de 50 milles de Montréal, sans frais, ni obligation pour vous.

CENTRE DES APPAREILS ACOUSTIQUES (RAYON 421) AU DEUXIEME, CHEZ EATON

MEUBLES DE STYLE COLONIAL! FINIS POUR VOUS SANS FRAIS SUPPLÉMENTAIRES PAR LE FABRICANT



FINIS POUR VOUS PAR LE FABRICANT SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
MEUBLES DE CHAMBRE, STYLE COLONIAL, SOLIDE FABRICATION

	SPECIAL JEUDI
A. **Bureau double,** largeur 45", profondeur 17", hauteur 33"	53.95
Miroir pour assortir, verre ordinaire, dimensions totales 38" x 26" (non illustré)	10.95
B. **Bureau à 3 tiroirs,** largeur 34½", profondeur 17", hauteur 33".	33.95
Miroir pour assortir (non illustré), verre ordinaire, dimensions totales 26" x 21".	7.95
C. **Commode à 4 tiroirs,** largeur 29", profondeur 17", hauteur 42½"	33.95
E. **Table de chevet,** largeur 17½", profondeur 10½", hauteur 26".	19.95
F. **Lit à panneaux,** simple ou double.	28.95

Les prix sont ceux que vous payez normalement pour des meubles **non finis,** mais EATON vous les offre pendant deux jours seulement avec finition, **sans frais supplémentaires,** faits par le fabricant. Les meubles sont de qualité supérieure, avec tiroirs à élégantes poignées métal antique, et tiroirs coulissant sur guide central acier. Fabrication de choix en bois franc, côtés à placages, devants et dessus massifs. Fini lustré "satin antique". Leur style s'harmonisera à la plupart des décors. Ils conviennent aussi tout particulièrement pour la campagne.

Dimensions approximatives

MEUBLES PRETS A PEINDRE, (RAYON 370), AU SEPTIEME, CHEZ EATON

MAGASIN DU SOUS-SOL EATON JOUR À UN DOLLAR

QUANTITES LIMITEES ! Pas de commandes téléphoniques ni postales, pas de livraison sur ces articles

Fins-de-séries, lots désassortis de notre stock et soldes de fabricants, groupés pour vous permettre de réaliser de bonnes économies !

Vérifiez les prix d'aubaines de ces articles !

LINGERIE IMPARFAITE — Jupons-combinaisons et vêtements de nuit de séries plus chères, pour dames. Tissus, tailles, coloris variés. chacun $1

SOCQUETTES EXTENSIBLES — Motifs fantaisie en tissus et coloris variés, pour hommes. Pointure unique pour 10 à 12. — 2 paires $1

SOCQUETTES EXTENSIBLES — Imparfaites — pour garçons. — Tout nylon de diverses couleurs unies. Côtelé 6/2. Pointure unique pour 6 à 8½. 3 paires $1

BAS TULLE NYLON — Imparfaits — aiguille 400, 15 deniers, sans couture. Teintes foncées et beige. Pointures 8½ à 11. 2 paires $1

BAS ENTIEREMENT DIMINUES — Nylon belle qualité, coutures foncées. Diverses teintes de beige. — Pointures: 8½ à 11. 2 paires $1

SOCQUETTES POUR ENFANTS — Coloris, motifs variés pour l'été. Nylon extensible. Pointure unique 6 à 8½. 4 paires $1

SOCQUETTES POUR DAMES — Modèles et tissus variés. Nylon extensible. Bon choix de couleurs unies. Pointure unique 9 à 11. 3 paires $1

GANTS POUR DAMES — Modèles et coloris variés Tissus en vogue. Pointures: 6 à 8 dans le groupe. 3 paires $1

CHAPEAUX A SOLDER — Chapeaux de printemps et d'été à prix réduit davantage. Certains légèrement défraîchis. — chacun $1

GAINES EXTENSIBLES — Elastique de rayonne extensible deux sens, 4 jarretelles. Blanches. Tailles pour dames: petite, moyenne, grande. chacune $1

SOUTIENS-GORGE LONGS — Broadcloth de coton blanc, belle qualité. Agrafage côté. Grandeurs: 34 à 50 — bonnets moyens. chacun $1

CULOTTES POUR FILLETTES — Bien au-dessous du prix habituel ! Coton de divers modèles et coloris. 8 à 12 dans le groupe. 3 pour $1

PANTALONS-FUSEAU — Rég. 1.99 pour dames. Chino, cordé Bedford et guingan. Unis et rayés. Tailles: 12 à 18 dans le groupe. chacun $1

BLOUSES ET GILETS — Rég. 1.49 et 1.99 pour dames. Sans manches et à manches courtes. Cotonnades unies et imprimées. Tailles: 10 à 18 dans le groupe. chacun $1

SACS A EMPLETTES — Sacs importés en paille de couleur naturelle à garnitures rouges ou vertes. 2 pour $1

SACS A MAIN EN PAILLE — Rég. 1.99 pour dames. Sacs importés en paille naturelle ou blanche. Modèles pochettes et habillés. chacun $1

PANTOUFLES POUR DAMES — Empeignes de tissu, semelles légères en caoutchouc-mousse. Multicolores. Pointures: 4 à 9. la paire $1

CULOTTES POUR DAMES — Tricot de rayonne, bon choix de couleurs; tailles: petite, moyenne, grande. 3 pour $1

CHEMISES SPORT — Imparfaites — pour hommes. — Chemises en tricot de coton à envers ouaté. Manches longues. Diverses couleurs. Tailles: petite, moyenne, grande. chacune $1

PALETOTS DE PLUIE — Plastique durable de teinte beige, pour hommes. Coupe ample. — Tailles: petite, moyenne, grande. chacun $1

TABLIERS DE TRAVAIL — Modèle aux genoux, pour hommes. Denim de coton "Sanforized". Bleu. chacun $1

PANTALONS "JEAN" — Coton lustré pour garçonnets et fillettes, 3-4-6-6x. Unis et écossais. 2 pour $1

CULOTTES POUR GARÇONS — Coton marine ou bleu, lavable. Taille élastique, brayette. Tailles: 3 à 6 ans. 2 pour $1

BLOUSES PETITES FILLES — Blouses d'été en coton "Sanforized" blanc et coloris pastels. Sans manches. Tailles: 4-6-6x. 2 pour $1

COSTUMES POUR PETITES — Jupe de coton plissée, culotte doublée en plastique. Blouse unie avec col assorti à la jupe. Ecossais et à motifs. Pour 9 à 18 mois. Le costume $1

COSTUMES-SOLEIL — Deux pièces en coton imprimé. Beveretta devant, siège volanté. Chapeaux soleil assortis. Coloris variés. Pour petits 1 et 2 ans. l'ensemble $1

JUPE-SHORT FILLETTES — Jupe de coton à plissé permanent, bouffant assorti. Blouse sans manches en coton glacé de teintes unies. Beige, rose, rouge, rose. Tailles: 3-4-5-6 ans. le costume $1

PANTALONS TROIS-QUARTS — Coton frais pour fillettes: blouse blanche, sans manches, à garniture s'harmonisant au pantalon. Rouge, bleu, mandarine. Tailles: 3-4-5-6-6x. L'ensemble $1

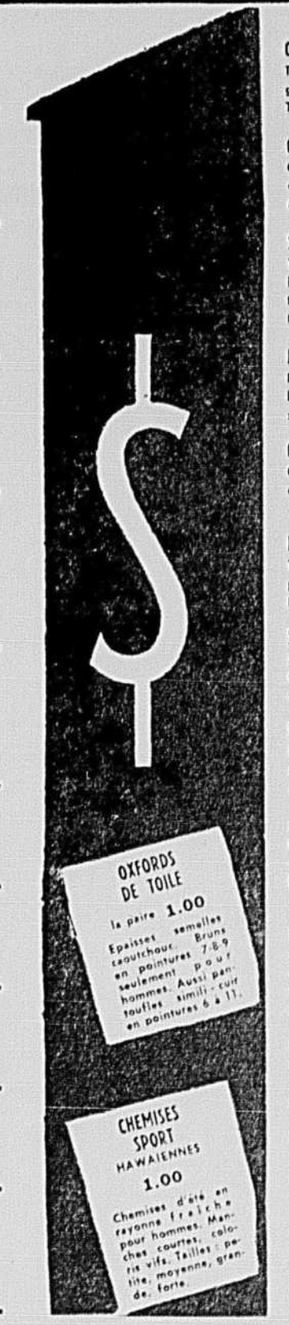
PALETOTS D'AUTO — Coton Chino beige pour fillettes. Tailles désassorties dans le groupe. chacun $1

BLOUSES POUR FILLETTES — Coton blanc pour l'été. Sans manches. Tailles: 7 à 14 dans le groupe. chacune $1

SHORTS POUR FILLETTES — Coton bonne qualité, coloris variés. Fermeture éclair. Tailles 7 à 14 dans le groupe. chacun $1

SHORTS POUR GARÇONS — Coton cordé Bedford de teinte beige, lavable. Fermeture éclair. Tailles 6 à 12. chacun $1

CHEMISES POUR GARÇONS — Chemises de coton blanc avec nœud papillon et boutons de manchette. Tailles 6 à 12. l'ensemble $1



Projetez d'être là tôt pour le meilleur choix !

CHANDAILS-T GARÇONS — Tricot de coton frais, blanc à garnitures de diverses couleurs. Taille petite seulement. 2 pour $1

CHEMISES DE FINETTE — Chemises sport à motifs et de couleurs variés. Pour garçons, 8 à 14 ans. chacune $1

SOUS-VETEMENTS GARÇONS — Tricot de coton côtelé blanc. Gilets sans manches. Caleçons à taille élastique. Tailles: petite, moyenne, grande. 3 pour $1

NAPPES DE PLASTIQUE — Plastique lourd de bonne qualité. Coloris variés. Environ 54" x 72". chacune $1

COTON JAUNE 36" — Qualité d'usage, devrait blanchir en quelques lavages. — 4 verges $1

NAPPERONS DE PLASTIQUE — Teintes unies variées. Pratiques pour la ville et la campagne. Environ 12" x 18". 4 pour $1

SERVIETTES A VAISSELLE — Absorbantes et de bonne qualité. Rayures sur fond blanc. Environ 22" x 32". 4 pour $1

SERVIETTES TISSU EPONGE — Imparfaites — tissu éponge de coton blanc à gais motifs. Environ 14" x 26". 3 pour $1

ABAT-JOUR A SOLDER — Formats et coloris variés. Provenant de séries plus chères. Divers tissus dans le groupe. chacun $1

MOUFLES DE CUISINE — Imparfaits de séries plus chères. Moufles de tissu éponge blanc imprimé de motifs de couleur. 4 pour $1

POIGNEES IMPRIMEES — Imparfaites — en tissu éponge absorbant de diverses couleurs. Environ 7" x 7". 5 pour $1

DEBARBOUILLETTES — Tissu éponge de coton de diverses teintes unies ou rayées. Environ 12" x 12". 8 pour $1

DRAPS COTON JAUNE — Qualité d'usage, devrait blanchir en quelques lavages. Ourlets piqués. Environ 54" x 90". chacun $1

TAIES D'OREILLERS — Coton jaune, ourlets piqués. Environ 42" x 33". 4 pour $1

NAPPES IMPRIMEES — Jolies cotonnades fleuries de diverses couleurs. Environ 50" x 50". chacune $1

SERVICE A THE — Nappe de coton blanc, ornée de broderie écrue, bords festonnés. Pour table à cartes. 4 serviettes assorties, environ 11" x 11". le service $1

ESSUIE DOIGTS FRANGES — Tissu éponge de coton de diverses couleurs unies. Environ 11" x 17". 10 pour $1

COUSSINS PLASTIQUE-MOUSSE — Plastique-mousse blanc, environ 13" x 15", pour chaises et autres usages. 2 pour $1

CHEMINS DE TABLE — Coton blanc bonne qualité pour bureaux, tables, etc. Divers formats de séries plus chères. 3 pour $1

RIDEAUX BLANCS EN RAYONNE — Fine marquisette de diverses longueurs. Environ 40" de largeur, 54" à 81" de longueur. chacun $1

MARQUISETTE DE RAYONNE — Marquisette blanche pour la confection de rideaux. Environ 45" de largeur. 3 verges $1

STORES TOILE ET FIBRE — Stores à fenêtres lavables. Sable, crème, vert ou blanc. Environ 27", 36" et 42" dans le groupe. chacun $1

TAPIS DE JUTE 27" — Tapis pour passage et escalier en jute rouge ou vert à bordures de couleurs contrastantes. le verge $1

NATTES DE COCO NATUREL — Protégez vos parquets à la ville comme à la campagne. Teinte naturelle. Environ 14" x 24". chacune $1

CARPETTES DE COULEUR — Environ 13" x 15". Fabriquées de coupons de tapis plus chers. chacune $1

CALEÇONS DE BAIN — Caleçons droits à ceinture élastique. Divers coloris et tissus pour hommes. Tailles: petite, moyenne, grande. Chacun $1

CALEÇONS "SANFORIZED" — Caleçons droits en coton imprimé de divers motifs. Pour hommes. Tailles: petite, moyenne, grande. 2 pour $1

PYJAMAS POUR HOMMES — Pyjamas en pièces disparates d'été en tricot de rayonne ou broadcloth de coton. Tailles et couleurs variées. Deux pièces $1

CALEÇONS POUR HOMMES — Caleçons droits en coton bonne qualité, couleurs variées. — Taille petite seulement. 3 pour $1

CHEMISES POLO D'HOMMES — Tricot de coton de diverses couleurs. Tailles: petite, moyenne, grande dans le groupe. Chacune $1

CHEMISES SPORT — Tricot de coton à envers ouaté. Blanc, gris, bleu. Col en pareil. Pour garçons 8 à 14, chacune $1

CHANDAILS-T RAYES — Tricot de coton à gaies rayures. Coloris variés, Manches courtes. Pour hommes. Tailles: petite, moyenne, grande. 3 pour $1

GILETS ET CALEÇONS — Coton blanc côtelé. Gilets sans manches, caleçons à taille élastique. Pour hommes, tailles: petite, moyenne et grande. 2 pour $1

CHANDAILS-T ENFANTS — Tricot de coton à manches courtes. Rayures variées et unis. Petit col boutonné. Tailles: 2-4-6 ans. 2 pour $1

SOULIERS POUR ENFANTS — Rég. 1.59 à 1.79! Sandales, mocassins, quelques oxfords. Cuir lisse et crispé. Différentes couleurs. Pointures: 8 à 10 et 11 à 3, mais non pas dans tous les modèles. la paire $1

ÉCONOMIES SUPPLÉMENTAIRES! SOYEZ-LÀ TÔT JEUDI!

QUANTITÉS LIMITÉES — Pas de commandes téléphoniques ni postales, s.v.p.

AUBAINES POUR DAMES

100 TAILLEURS DOUBLES — Trotteurs d'été en Arnel et coton, rayonne Viscose ou acétate et coton, réfracteires aux faux-plis. Certains à jaquettes plus courtes. Jaune, lilas, blanc, vert menthe. Tailles: 10 à 16 dans le groupe. Chacun $5

SOULIERS D'ETE — REG. 1.99 — En modèles et coloris variés. Pointures: 4 à 9 mais non pas dans tous les modèles ni les couleurs. La paire 1.49

PEIGNOIRS DE NYLON — Modèle délicat en nylon diaphane, rose ou bleu, doublure de même ton. Garniture de ruban fantaisie. Tailles: 12 à 18 dans le groupe. Chacun 2.99

SOULIERS PLATS — REG. 1.99 — Modèle en vogue, de diverses couleurs. Empeignes de simili cuir, semelles légères. Pointures: 4 à 9 dans le groupe. la paire 1.29

FILLETTES ET ADOLESCENTES

PANTALONS-FUSEAUX COTON — Cordé Bedford de diverses couleurs. Jambes fuselées. Tailles: 7 à 14 dans le groupe. Chacun 1.59

COSTUMES DE JEU DEUX-PIECES — En cotonnades faciles d'entretien. Blouse blanche à garniture écossaise s'harmonisant au short Jamaïque. Rouge, bleu ou noir. Tailles: 7 à 14. Le costume 1.69

MAILLOTS DE BAIN RAYONNE — "Lastex" de diverses teintes unies. Pour fillettes 8 à 14 dans le groupe. Chacun 1.69

D'INTÉRÊT POUR LES HOMMES !

50 ELEGANTS COMPLETS — Complets légers, la plupart "imparfaits" de séries plus chères. Tailles, couleurs, tissus variés. $13.

100 PANTALONS "JEAN" — Denim de coton "Sanforized". Pour le travail ou les sports d'été. Bleu seulement. Tailles: 30 à 44. Chacun 2.99

100 PANTALONS SPORT — Tailles, couleurs et tissus variés. Solde de séries plus chères. Chacun 3.99

100 SHORTS COTON LUSTRE — Coton lavable, taille réglable, 4 poches, fermeture éclair. Beige. Tailles: 30 à 40. Chacun 1.99

150 PANTALONS "Jean" — Denim de coton bleu lavé, quelques gris. "Sanforized", ils ne se déformeront pas. Tailles variées. Chacun 2.69

ROBES DE CHAMBRE — Coton "lavez et portez" à motifs fantaisie et rayures. Tailles: petite, moyenne, grande, forte. Chacune $5

AUTRES ARTICLES POUR HOMMES

CHANDAILS-T BLANCS — Tricot de coton indémaillable, manches courtes, encolure ronde. Tailles: moyenne et grande. 3 pour $2

CHEMISES DE "TERYLENE" — Imparfaites — à manches courtes pour l'été. N'exigeant que le minimum de repassage. Blanc seulement. Encolures: 14 à 17½. 2 pour $5

CARDIGANS TOUT "ORLON" — Modèle à 4 boutons, coloris en vogue. Tailles: petite, moyenne, grande. 2 pour $7

CHEMISES "SANFORIZED" IMPARFAITES — Coton blanc, à manches longues et col apprêté en permanence. Encolures: 14 à 17½ dans le groupe. 2 pour $3

100 PANTALONS A SOLDER ! — Modèles, tailles et coloris de séries plus chères. — Chacun 3.99

50 CHEMISES DE TRAVAIL — Solide coutil de coton "Sanforized" en vert ou beige. Tailles: petite, moyenne, grande. Chacune 2.99

THE T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL

EATON OUVERT VENDREDI SOIR JUSQU'A 9 H.

OUVERT SAMEDI TOUTE LA JOURNEE DE 9H. A 5H. 30

CHEMISES POLO EN "BAN-LON" POUR HOMMES

Ordinairement 8.95 — 9.95 — 10.95

Qualité supérieure — coloris nombreux !

Soldées spécialement à Eaton par un fabricant bien connu. Entièrement diminuées, en "Ban-Lon" 5 brins, facile d'entretien et de luxueuse apparence. Toutes sont de qualité supérieure. Style pullover à manches courtes, avec col polo. Existent également avec encolure en V ou fermeture devant à 3 ou 4 boutons. Coloris unis avec empiècement à garniture, ou tricot fantaisie à motifs ton sur ton. Quelques modèles cardigans avec boutonnage devant, à manches courtes. Coloris: java, blé, marine, bleu soutenu, bleu poudre, beige, olive, ton or, gris dans le lot. — Tailles: petite, moyenne, grande et très grande. **Rappelez-vous qu'en achetant 2 chemises vous économisez davantage.**

SPECIAL JEUDI

5.79 Chacune

2 pour 11.25

COMPOSEZ VI. 2-9211 — Commandes téléphoniques acceptées sur couleurs seulement, sous réserve des quantités disponibles.

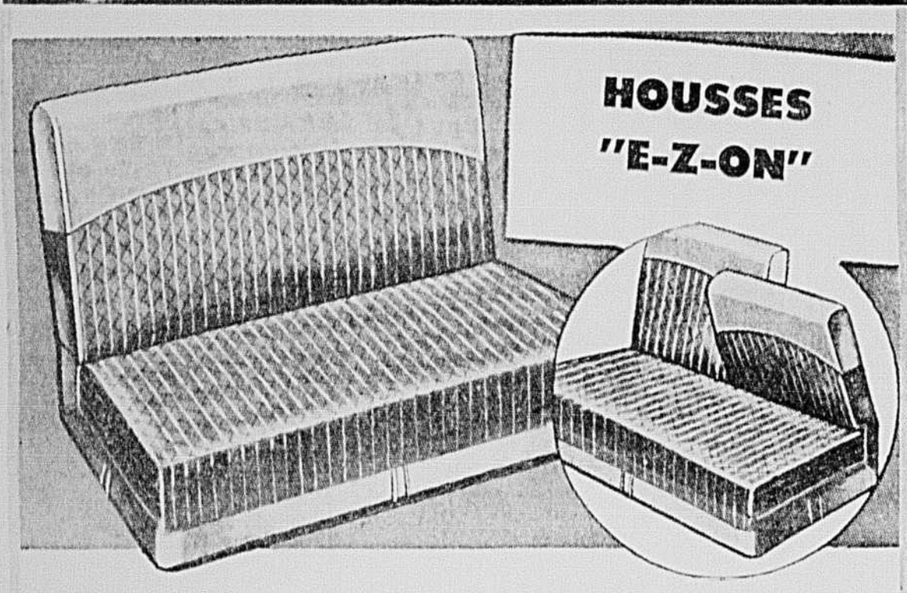
ARTICLES POUR HOMMES (RAYON 228), AU REZ-DE-CHAUSSEE



COMPOSEZ VI. 2-9211

Service des commandes téléphoniques

ACCESSOIRES COMMODES D'AUTOMOBILES !



HOUSSES "E-Z-ON"

NOTEZ A QUEL BAS PRIX !

Pour banquettes AV. ou AR. voitures canadiennes ou américaines

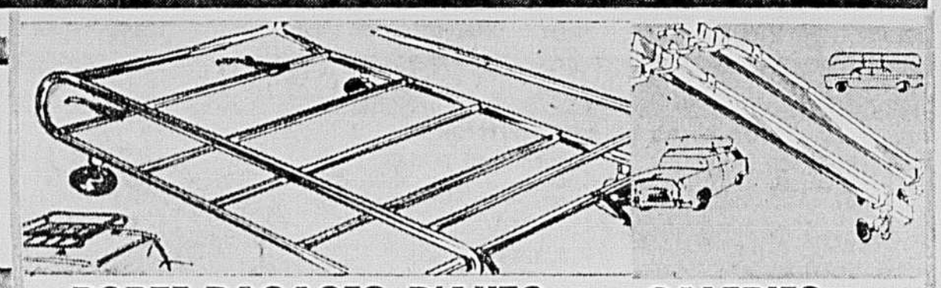
Comparez les avantages. Les housses d'automobiles "E-Z-ON" sont fabriquées en rayonne tissée, en bleu, vert ou noir, avec une attrayante rayure. Manchon en corrette ivoire. Avec passepoils ton argent aux coutures pour plus de solidité. Faciles à installer. Veuillez indiquer l'année et le genre de la voiture. 2 portes ou 4 portes, également si le siège est divisé 1/3-2/3. (Veuillez allouer 5 jours pour livraison si le siège est du genre divisé 1/3-2/3).

SPECIAL JEUDI **4.98** chacune

Banquette avant ou arrière

COMPOSEZ VI. 2-9211 — Service des commandes téléphoniques

ACCESSOIRES D'AUTOMOBILES (RAYON 261), AU QUATRIEME, CHEZ EATON



PORTE-BAGAGES D'AUTO

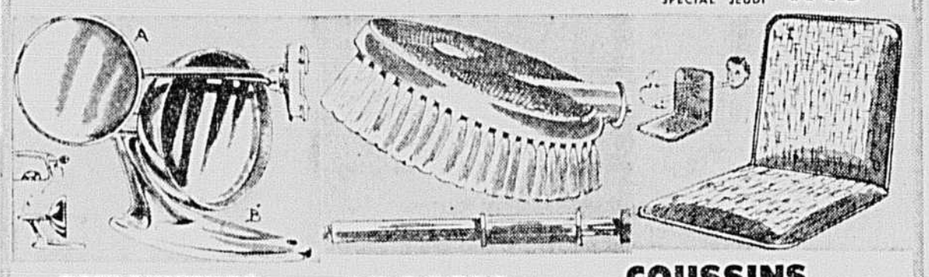
Pour voitures américaines, canadiennes et étrangères. Galerie de fabrication robuste, légère en tubulure d'aluminium poli. Crochets et sangles coulissantes pour les fixer à toute position désirée. Grandes dimensions: environ 41" de longueur x 32" de largeur. Petites dimensions: 32" x 32".

SPECIAL JEUDI **12.98**

GALERIES

Quantité limitée. Solide barre de métal de 42" de longueur avec rainure ondulée rigide. Fini gris émaillé. Ventouses de fixation et sangles.

SPECIAL JEUDI **4.49**



RETROVISEURS

Forme ronde. Réglables, à monter sur la carrosserie. Fabrication en métal chromé. Non-éblouissant. Environ 4½" de diamètre.

Modèle de porte (A) SPECIAL JEUDI **1.09**

Modèle de carrosserie (B) SPECIAL JEUDI **2.95**

BROSSES

Pour le lavage des voitures. Se fixent au boyau d'arrosage du jardin. Monture caoutchouc flexible, soies de porc souples. Manche de 12" avec valve de fermeture du débit d'eau. (Utilise seul, le manche sert d'un jet à pression).

3.99

COUSSINS

"Kool Breeze" en 2 dimensions. Fabrication intérieure à ressorts. Recouvrement en fibre. STANDARD (dossier environ 18" x 20", coussin 16" x 18"). GEANT (dossier 20" x 22", coussin 16" x 22").

SPECIAL JEUDI — "STANDARD", tons multicolores seulement **2.99**

SPECIAL JEUDI — "GEANTS", en rouge, bleu, gris anthracite ou vert **3.99**



SANDALES TISSU

Coussinées mousse !

Solde de fin de saison. Entièrement coussinée mousse, semelles caoutchouc-mousse souple. Empeignes à 3 bandes et talons ouverts. Noir, rouge, beige, blanc. Pointures: 5 à 9 et demi-pointures.

SPECIAL JEUDI **1.99**

COMPOSEZ VI. 2-9211 — Service des commandes téléphoniques

CHAUSSURES POUR DAMES (RAYON 238), AU DEUXIEME, CHEZ EATON



"SCAMPERS"

Marque connue ! Soldés à Eaton

"SISMAN", le fabricant canadien renommé, solde tout son stock en magasin à Eaton, d'où les économies pour vous. Empeignes en cuir de choix, semelles en caoutchouc crêpe naturel très robustes.

Pointures garçons, 1 à 5½, largeurs C, D. Ordinairement 7.98 SPECIAL JEUDI **4.98**

Pointures enfants, 8½ à 3, largeurs C et E. Ordinairement 5.98 SPECIAL JEUDI **3.99**

Les commandes téléphoniques sont acceptées jusqu'à épuisement des quantités.

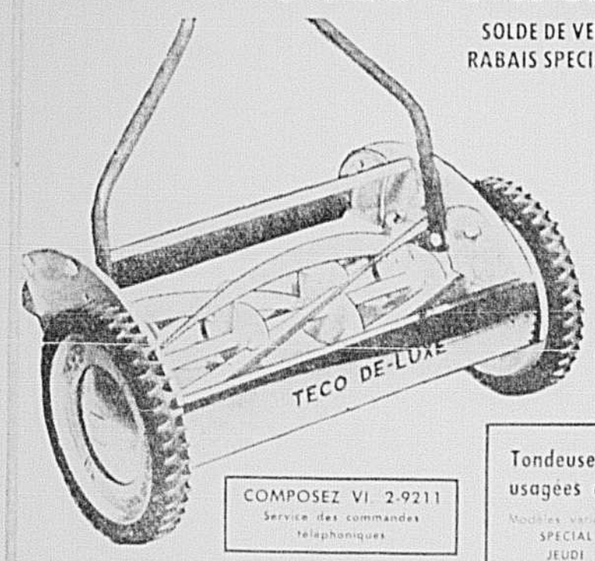
COMPOSEZ VI. 2-9211 — Service des commandes téléphoniques

CHAUSSURES POUR ENFANTS (RAYON 239), AU DEUXIEME, CHEZ EATON

ÉQUIPEMENT DE JARDIN ET PELOUSE

TONDEUSES MANUELLES !

SOLDE DE VENTES PRECEDENTES AVEC RABAIS SPECIAL POUR LIQUIDER, JEUDI !



Rég. 23.95

15.49

Coupe de 16". Roues de 9½" à bandage caoutchouc. Robuste armature acier. Cinq lames tranchantes, acier Sheffield. Rouleau caoutchouc réglable pour changement des hauteurs de coupe.

COMPOSEZ VI. 2-9211 Service des commandes téléphoniques

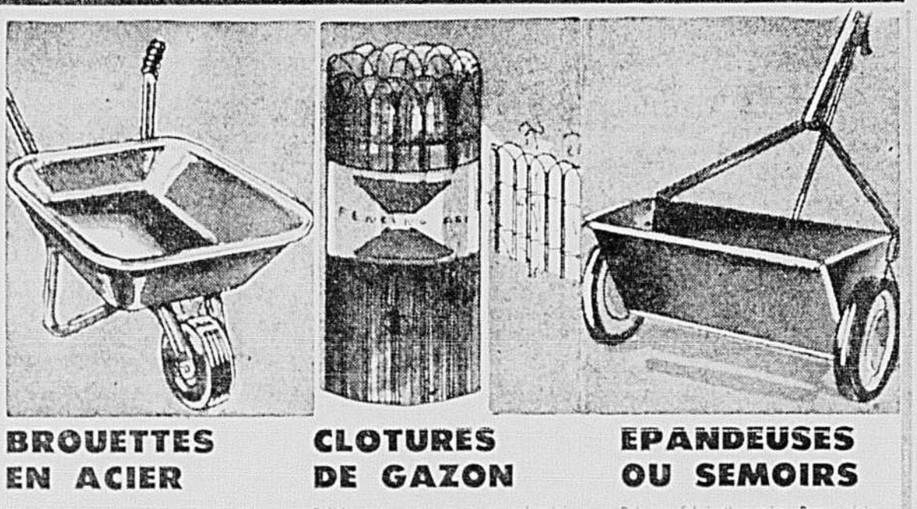
Tondeuses à moteur usagées et reconditionnées

Modèles variés dans le groupe. SPECIAL JEUDI **20.00 à 50.00**

TONDEUSES ROTATIVES 19" 2 cycles SPECIAL JEUDI **37.95**

THE T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL

QUINCAILLERIE (RAYON 253), AU QUATRIEME, CHEZ EATON



BROUETTES EN ACIER

Construction acier calibre lourd. Plateau à rebord, prises plastique sur le guidon. Roues de 10" x 2.75 à bandage caoutchouc semi-pneumatique, résistant aux crevaisons. Environ 4 pieds cubes de capacité.

SPECIAL JEUDI **10.99**

CLOTURES DE GAZON

Solide entourage en acier galvanisé, environ 15" de hauteur. Protège et embellit vos parterres de fleurs, décorative pour les bordures de trottoirs, etc. Faciles à poser. En rouleaux de 25 pieds.

SPECIAL JEUDI **2.19**

EPANDEUSES OU SEMOIRS

Robuste fabrication acier. Pneus résistant aux crevaisons. Coffre de semences 17" x 11" x 8", capacité 30 livres environ. Dispositif à ressorts, commandant le débit, monté sur manche. Solides pieds-supports.

SPECIAL JEUDI **5.99**

COMPOSEZ VI. 2-9211

Services des commandes téléphoniques

QUINCAILLERIE (RAYON 253), AU QUATRIEME, CHEZ EATON



MODELES D'ETE

Choix de modèles et largeurs

Fabrication durable, confortables pour la détente ou habillé. Empeignes en suède Elk, semelles caoutchouc crêpe souple, fausses semelles flexibles. Oxfords, tulle nylon, mocassins, bouts unis et sandales et bottillons "chukka". Empeignes cuir en noir ou brun, suède en sable ou havane, vert loden. Pointures 6 à 11, largeurs C à EE dans le lot, mais pas dans tous les coloris ni styles. SPECIAL JEUDI **4.98**

Pas de commandes téléphoniques, ni postales, s.v.p.

CHAUSSURES POUR HOMMES (RAYON 237), AU DEUXIEME, CHEZ EATON

L'IMMUABLE GARANTIE EATON: "ARGENT REMIS SI LA MARCHANDISE NE SATISFAIT PAS"

CAHIER No 2
76e ANNEE — No 227

QUEBEC
MAURICIE
SAGUENAY-LAC-ST-JEAN

LA PRESSE

MONTREAL, MERCREDI 13 JUILLET 1960

CANTONS DE L'EST
NOUVELLES DE SPORT
NOUVELLES DE FINANCE

PAGES 25-50

Québec

Echos du Parlement provincial

La province a effectué un emprunt de $50 millions

Emprunt de $50 millions

Québec, 13. (par **V. P.**) — La province de Québec vient d'effectuer sur le marché canadien un emprunt de $50,000,000 qui a été souscrit à des taux avantageux et en un temps record.

Le premier ministre Lesage, qui a annoncé la chose, hier, a tenu à préciser qu'il s'agissait d'un brillant succès et d'un événement qui souligne l'excellence du crédit du Québec sous la nouvelle administration.

Cette somme a dû être empruntée, a-t-il dit, pour faire face aux obligations laissées par l'administration de l'Union nationale. L'emprunt est en date du 15 août prochain mais il a été contracté le 7 juillet. Il est en deux tranches, l'une comportant des obligations à 8 ans, à 5.25 pour cent, mises en vente au pair; l'autre, des obligations à 21 ans, à $5.50 pou rcent, mises en vente à $99.50.

Il s'agit, a dit M. Lesage, d'une émission "opened", c'est-à-dire que le montant de chacune des deux tranches varie en fonction des souscriptions reçues pour chacune, le total des deux devant atteindre $50,000,000.

"Lancé sur le marché tard, dans l'après-midi du jeudi 7 juillet, a-t-il dit, l'emprunt, dont le montant dépasse de $12,250,-500 la plus importante émission antérieure d'obligations de la province au Canada, a immédiatement connu un immense succès; les listes de soucription étaient choses dans les 24 heures et les obligations étaient traitées à une prime d'un quart à trois huitièmes d'un point. Il a fallu réduire d'environ un tiers les souscriptions des grosses institutions du pays et l'emprunt a été particulièrement accueilli avec faveur en Ontario.

"Fait à noter, cet emprunt est le premier que la province de Québec ait lancé sur le marché canadien depuis celui de $25,000,000 en date du 15 janvier 1957. Par ailleurs, la province avait effectué aux Etats-Unis une émission de $25,000,-000 en octobre 1959. Le présent emprunt est destiné à liquider le passé, en permettant, d'une part, de reconstituer les disponibilités courantes entamées à concurrence d'un montant net supérieur à $24,000,000, par le remboursement de plusieurs émissions entre le 1er novembre 1959 et le 1er juillet 1960, et, d'autre part, d'acquitter, au moins en partie, les dettes assumées par l'ancienne administration de l'Union nationale, notamment au cours de la période électorale."

Le Boulevard métropolitain

Au cours de la même conférence de presse, M. Lesage a tenu à préciser, en réponse à des questions posées par des journalistes, que le gouvernement provincial n'avait pas encore décidé des "modalités et dates de paiement" en ce qui concerne l'engagement pris par la province de prendre entièrement à sa charge le coût de construction et d'entretien du boulevard Métropolitain à Montréal.

Les contribuables des villes de la région métropolitaine qui reçoivent depuis quelque temps des comptes de taxes en rapport avec ce boulevard devront donc attendre encore un peu avant de savoir s'ils doivent oui ou non les acquitter.

Toute cette affaire, a dit M. Lesage, est reliée au problème de la route Trans-Canada. Mon gouvernement, a-t-il ajouté, a déjà amorcé des pourparlers avec Ottawa, en vue d'obtenir que celui-ci partage le coût du tronçon québécois de la route trans-canadienne. On sait qu'Ottawa, en vertu d'une loi, est autorisé à payer 50 pour cent du coût de cette route dans les provinces et même 90 pour cent du coût pour un dixième de cette même route.

Nous sommes convaincus, a dit M. Lesage, d'en arriver à une entente avec Ottawa là-dessus. Le boulevard Métropolitain doit, selon nous, être considéré comme partie de la route trans-canadienne. Le chef libéral a ajouté que l'on pourrait probablement faire entrer ce tronçon dans la catégorie où la contribution fédérale atteint 90 pour cent du coût.

Et les taux du gaz ?

M. Jean Lesage s'est refusé à tout commentaire alors qu'on lui demandait, d'autre part, ce qu'il pensait de la requête de la Corporation de gaz naturel en vue de hausser ses tarifs. "Je ne veux pas faire de commentaires là-dessus, a-t-il dit; je n'ai pas encore eu le temps d'étudier la question."

Les routes d'accès

Le chef du gouvernement a annoncé que des pourparlers avaient déjà été entamés avec Ottawa en vue d'en arriver à une entente si possible en ce qui a trait à la participation financière du fédéral à la construction des routes d'accès aux richesses naturelles dans les provinces.

Le ministre des Mines, M. Paul Earl, a-t-il dit, se rendra à ce sujet à Ottawa, la semaine prochaine.

Démission du président de l'Hydro

Le président de l'Hydro-Québec, le notaire J.-A. Savoie, a remis sa démission au gouvernement. En annonçant la chose, le premier ministre a précisé, qu'il n'avait pris connaissance que le matin même de la lettre de M. Savoie et que sa démission n'avait pas encore été soumise pour acceptation au cabinet.

M. Lesage a, toutefois, laissé entendre que la démission serait acceptée. Qui lui succédera? Le gouvernement, a dit M. Lesage, n'a pas encore décidé de la chose.

L'enquête aura lieu

L'enquête promise sur l'administration de l'Union nationale aura définitivement lieu. Le gouvernement étudie présentement quelles modalités il donnera à cette enquête.

Délégués à Ottawa

Les noms des membres de la délégation de la province à la conférence fédérale provinciale qui doit avoir lieu, à la fin du mois, à Ottawa, seront annoncés la semaine prochaine.

Nominations

M. Georges Lapalme, procureur général de la province, devait rencontrer les journalistes, au début de la matinée, pour leur faire part de certaines nominations faites au cours de la séance du cabinet d'hier après-midi.

Caucus libéral

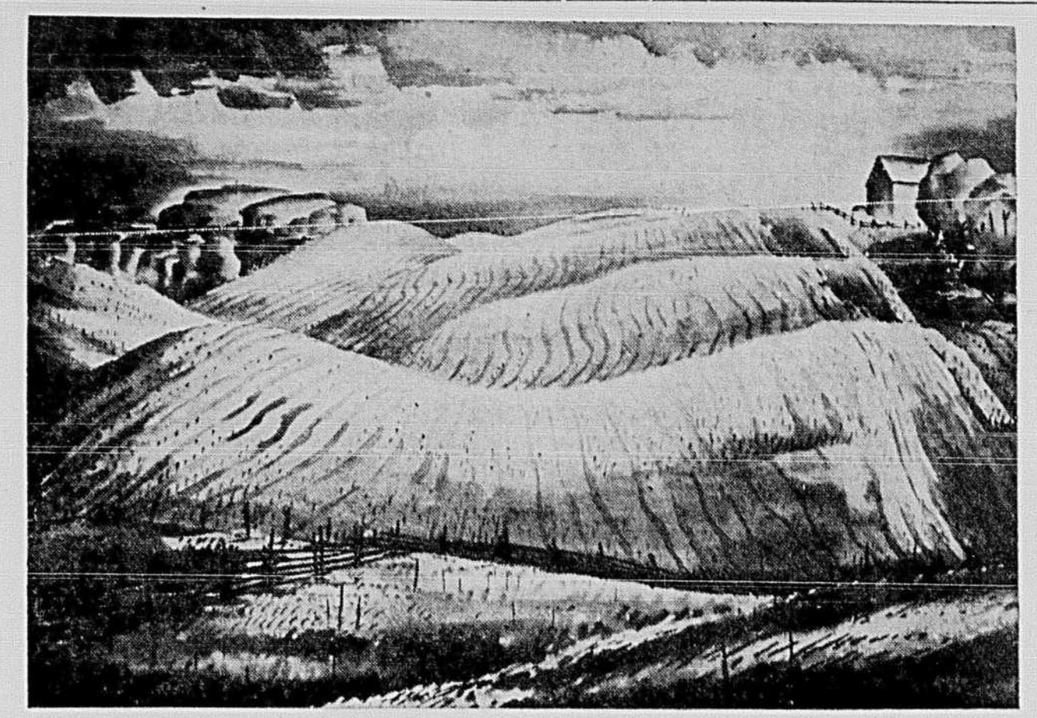
Il y aura aujourd'hui un caucus de tous les candidats libéraux à l'élection du 22 juin. Il réunira à compter de 10 h., dans la salle du comité des bills privés, les candiats élus et les candidats défaits. Le premier ministre Lesage a annoncé la nouvelle hier. Il n'a pas dit quels seront les sujets discutés.

Nouveaux directeurs

Le premier ministre Lesage a annoncé hier que de nouveaux directeurs ont été nommés à la raffinerie de betteraves à sucre de St-Hilaire.

Les nouveaux directeurs sont le ministre de l'Agriculture, M. Alcide Courcy; M. Emilien Lafrance, ministre du Bien-être social; M. André Rousseau, ministre du Commerce et M. René St-Pierre, député de St Hyacinthe.

Ce sont des membres de l'Union nationale qui détenaient ces postes.



LA GALERIE NATIONALE VIENT A NOUS. — Pour la première fois dans l'histoire de l'Exposition provinciale de Québec, un exhibit de la Galerie nationale du Canada sera présenté cette année. Au nombre des quelque 25 toiles exposées, on retrouvera "Stubble Fields", de Carl Schaefer. Cet exhibit des membres du "Groupe des Sept" et autres peintres canadiens a pour but de faire connaître l'évolution des arts visuels au Canada depuis les années qui ont suivi la première guerre mondiale jusqu'à nos jours.

$50 d'amende pour contrebande de cigarettes

Québec, 13. — Un jeune homme de la Basse-Ville, Raymond Roy, a été condamné à $50 d'amende hier en Cour des sessions de la paix pour avoir fait la contrebande de cigarettes américaines illégalement entrées au pays.

La Gendarmerie royale l'avait trouvé en possession de 9,840 cigarettes assorties le 1er mai dernier. Le procureur de la poursuite, Me Maurice Huot, avait réclamé ces $50 d'amende. Le juge lui a accordé quelques semaines pour payer. "Si vous payez en vendant des cigarettes, faites en sorte cette fois-ci que ce soient des cigarettes canadiennes", lui a-t-il dit.

Commission scolaire de Loretteville

Québec, 13. — Les élections à la Commission scolaire de Loretteville ont été remportées par MM. Georges Boutet, 328 voix, et Pierre Martel, 300 voix. Il s'agit pour ce dernier d'une réélection. Son ancien collègue, M. Maurice Lavigueur, qui avait de nouveau présenté sa candidature, a été défait avec 271 voix.

25 toiles de la Galerie nationale du Canada à l'Exposition provinciale

Québec, 13. (par **J.-L. L.**) — Pour la première fois dans son histoire, l'Exposition provinciale de Québec accueillera cette année un exhibit de la Galerie nationale du Canada, nous a appris hier M. Paul Bourret, secrétaire du comité de l'éducation et des arts de l'Exposition.

Cet exhibit, qui groupera environ 25 toiles, sera des plus représentatif de la peinture canadienne contemporaine, puisqu'on y trouvera des oeuvres du "Groupe des sept" et d'autres peintres canadiens.

La Galerie nationale a réuni cette exposition itinérante à même sa propre collection afin de la faire voir et admirer dans les centres artistiques du Québec. Elle a pour but de mettre en évidence l'évolution des arts visuels au Canada, depuis la période de la première guerre mondiale jusqu'à nos jours.

Le "Groupe des sept"

Peu de gens ignorent aujourd'hui la légende de Tom Thomson, du "Groupe des sept" et des buts que ces artistes poursuivaient. On leur attribua le nom de "Groupe des sept" premièrement parce que sept artistes étaient représentés lors de leur première exposition en 1920:

A.Y. Jackson, F.H. Varley, Lawren Harris, J.E.H. MacDonald, Arthur Lismer, Frank Johnston et Franklin Carmichael. Tom Thomson fut intimement lié aux ambitions de ces hommes, mais il périt en 1917, victime de l'onde, avant que ces artistes forment l'Association connue plus tard sous le nom de "Groupe des sept".

Le groupe croyait que la scène canadienne même, riche source d'inspiration, semblait lancer un défi aux artistes canadiens; et personne jusqu'à ce jour ne l'avait relevé. De plus, ils décidèrent que leurs toiles seraient exécutées avec audace au moyen de couleurs dynamiques afin de mieux exprimer la beauté naturelle et indomptée du Canada.

En reconnaissant la contribution des mebres du "Groupe des sept", leurs peintures inspiratrices et leur influence sur la perception visuelle des Canadiens, il est à noter que le groupe même encourageait consciemment toute nouvelle forme sérieuse d'expression. Les membres du groupe et leurs associés s'étaient libérés d'influences académiques surannées et avaient de beaucoup dépassé le niveau de la seule recherche d'une popularité superficielle.

Les diverses toiles rassemblées pour cette exposition nous donnent l'occasion de jeter un vif coup d'oeil sur l'évolution de l'art au Canada au cours de la génération qui précède. Si bien que ce bref examen nous permet de découvrir comment l'expression artistique peut s'étendre et évoluer. L'étude de ces oeuvres, produits de l'expérience humaine, révélera que chacune d'entre elles possède des qualités particulières qui transcendent toute similarité de style ou de tendance en peinture canadienne.

En plus des oeuvres du "Groupe des sept", on retrouvera dans cette exposition des toiles de James Wilson Morrice, d'Emily Carr, de David Milne, de Paul-Emile Borduas, de Jacques de Tonnancour, de Jean-Paul Riopelle, de Jean-Paul Lemieux, et de plusieurs autres artistes reconnus des périodes d'avant-guerre et d'après-guerre.

Salles additionnelles

Afin de permettre une meilleure présentation des exhibits artistiques, la section des beaux-arts de l'Exposition aura cette année à sa disposition deux salles additionelles, soit cinq au lieu de trois précédemment. Selon M. Bourret, cette nouvelle disposition permettra d'aérer et de dégager les exhibits présentés.

Comme par les années passées, cette section présentera de nouveau le fameux concours national d'art et de photographie, auquel des prix d'une valeur totale de $1,400 sont attachés. Ce concours est subdivisé en neuf classes ou catégories: la photographie en blanc et noir, les dispositifs en couleur, la peinture, la sculpture et le modelage, les arts décoratifs, la gravure, le dessin, le dessin d'enfants, et les travaux de loisirs.

On retrouvera également dans cette section le concours provincial des travaux de loisirs qui s'adresse particulièrement à la jeunesse rurale de la province. Sont admis les membres des cercles de jeunes agriculteurs, les jeunes éleveurs, les jeunes naturalistes, des J.R.C., des clubs 4-H, les élèves des écoles d'agriculture, ainsi que les membres des groupements organisés comme les scouts, les guides, etc., et tous ceux qui fréquentent les patros.

Les travaux inscrits doivent avoir été exécutés en entier par le concurrent lui-même et aucun travail fait en collaboration ne sera accepté. Chaque concurrent a droit d'inscrire au-dans la ou les classes qui lui tant de travaux qu'il le désire dans la ou les classes qui lui conviennent et dans chacune de ces sections, mais il ne peut recevoir qu'un seul des prix offerts dans la liste officielle.



LOUIS-MARIE ASSELIN, du collège St-Jean-Eudes, de Québec, qui s'est classé premier aux examens de baccalauréat de philosophie 2e année pour tous les collèges et séminaires affiliés à l'Université Laval. Il est, de ce fait, l'heureux récipiendaire de la médaille de S. E. le général Vanier, gouverneur général du Canada, et du prix du Prince de Galles. Louis-Marie Asselin est le fils du Dr et de Mme Nelson Asselin, 33, rue St-Martial, Québec.

La suppression de 2 trains dans le district de Québec

Motion de protestation du Conseil du Travail auprès du ministère des Transports

Québec, 13. (par **P. C.**) — Le Conseil du travail de Québec et de la région a adressé, hier soir, une motion de protestation au ministre fédéral des Transports, M. George Hees, au sujet de la suppression "probable" par les Chemins de fer nationaux, à l'automne, de deux trains dans le district de Québec.

Il s'agit du train 163 qui accomplit le service entre Québec et Rivière-à-Pierre et du train de banlieue 171 qui accomplit le trajet entre la Vieille Capitale et St-Raymond de Portneuf.

Au sujet du premier train mentionné, il permet le raccordement avec le train de passagers qui se dirige vers Chicoutimi. S'il était supprimé, les passagers de Québec qui vont à Chicoutimi devraient se rendre jusqu'à Harvey-Jonction pour le raccordement, ce qui signifierait un parcours plus long de quelque 60 milles.

Après la suppression de plusieurs trains dans la région ces dernières années, ces mesures seraient très mal vues de la population ouvrière de la ville, ont souligné des délégués. La résolution parle aussi du chômage qui sévit plus que jamais dans la région.

Si la ville le permet...

Démolir deux bâtisses pour construire un vaste terrain de stationnement

Québec, 13. (par **J.-L. L.**) — Le chef adjoint de la police municipale de Québec, M. Gérard Girard, s'est dit d'avis hier que la ville devrait permettre aux autorités du Pacifique canadien, propriétaires du Château Frontenac, de démolir deux bâtisses qui leur appartiennent sur la rue Mont-Carmel, afin d'établir un vaste terrain de stationnement.

"J'ai rencontré M. George Jessoefn, le gérant du Château, cet après-midi, nous a confié le chef Girard, et il m'a affirmé que si cette permission leur était accordée, les deux immeubles disparaitraient en dedans de 24 heures."

Commentant la nouvelle orientation de la circulation dans les environs immédiats du Château, le chef adjoint s'en est déclaré des plus satisfaits. Au sujet du sens unique imposé sur l'ancienne voie de sortie sous l'hôtellerie, M. Girard s'est dit persuadé qu'une nouvelle rue ne réglerait pas mieux le problème de la circulation à cet endroit.

Le chef Girard a également rendu hommage aux autorités du Pacifique canadien "qui ont coopéré à 100 p. 100 dans la mise en application du nouveau règlement, parce qu'elles ont compris qu'il y allait de leur intérêt et qu'on ne pouvait faire autrement".

"La seule chose qui manque maintenant dans ce secteur, a conclu M. Girard, est un terrain de stationnement, et rien ne serait plus facile que de laisser le Pacifique canadien s'en occuper."

Le chef nous a également déclaré que ses hommes seront d'une sévérité excessive pour ce qui concerne le stationnement sur les rues Haldimand et Mont-Carmel. "Que les gens ne s'attendent pas à avoir des cartes d'infraction, a-t-il affirmé, nous procéderons au remorquage pur et simple." Nous avons appris par ailleurs que 8 véhicules avaient en effet été remorqués dans la seule journée de lundi.

Un des meilleurs laboratoires de langues, au Collège des Jésuites

Québec, 13. (**A. S.**) — Dès l'automne prochain, les élèves du Collège des Jésuites pourront profiter d'un des meilleurs laboratoires de langues à Québec.

En fait, il n'y aura que celui de l'Université Laval qui sera mieux outillé mais celui-ci n'a pas un équipement aussi uniforme que celui qui se trouvera au Collège des Jésuites.

Le système qu'on est présentement à installer est le même que celui mis à la disposition des étudiants de l'Université de Yale.

Il pourra accommoder quarante élèves à la fois et on a l'intention d'y donner quatre séries de cours différents afin que ceux-ci soient adaptés à l'avancement des élèves.

En plus des cours d'anglais, ce laboratoire servira à l'enseignement correctif du français dont la commission de refonte du cours classique de Laval soulignait fortement la nécessité.

Ce système fonctionne en sens direct et indirect. C'est-à-dire que le professeur peut tout contrôler de son bureau, écouter les réponses des élèves au moment où elles sont formulées et communiquer avec ceux-ci; d'autre part, les élèves écoutent l'enregistrement fait par le professeur, répondent aux questions en enregistrant cette réponse et peuvent ensuite s'écouter pour se corriger.

"Ces machines ne remplaceront pas des professeurs, vu que ceux-ci étaient déjà insuffisants au collège; elles pourront tout au plus les libérer d'une partie du surcroît de travail qu'ils ont actuellement", nous a déclaré le R. P. Florian Larivière, S.J., recteur de ce collège.

"... Je compte aussi acheter, pour cette année une bonne quantité de microscopes pour le laboratoire de biologie qui en a un besoin incontestable", a ajouté notre interlocuteur.

De plus, concrétisant une autre des suggestions de la commission de refonte du cours classique de Laval, le collège des Jésuites bénéficiera dès l'an prochain des services d'un spécialiste en éducation physique, M. Jacques Roy, qui donnera un cours régulier aux élèves d'éléments latins, de syntaxe et de méthode.

"Nous comptons aussi employer, dans un avenir rapproché, un autre spécialiste en éducation physique pour le reste de nos élèves. Car il est indispensable que nous ayons au moins deux de ces spécialistes pour suffire à plus de 500 élèves", a ajouté enfin le père Larivière.

La tempête n'a causé que des dégâts mineurs en dépit de sa violence

Québec, 13. (par **J. K.**) — L'orage électrique qui a réveillé les Québécois endormis et empêché de dormir ceux qui ne dormaient pas encore, n'a pourtant causé que des dégâts mineurs, dans l'ensemble, relativement du moins à la violence qu'il présentait et à la luminosité de ses éclairs apocalyptiques.

En ce qui regarde le système téléphonique, rien n'a été dérangé dans la ville de Québec et dans la banlieue immédiate. Là où s'est fait sentir l'orage avec le plus de rigueur, c'est dans le parc National, à quelque 10 milles au nord de l'Etape. A cet endroit, la foudre a frappé une pièce d'outillage, installée sur le câble téléphonique pour le renforcer. Le câble en question, qui contenait 103 paires de fils, n'a réussi à en conserver que 52 en bon état. Tous les autres ont été coupés par la foudre. De toutes façons, les communications entre Chicoutimi et La Malbaie ont pu se poursuivre quand même, mais à un rythme ralenti. Hier matin, une équipe de la compagnie de Téléphone Bell travaillait à la réparation des dégâts. Le tout était rentré dans l'ordre hier après-midi.

Entre Québec et St-Agapit, la situation a présenté certaines difficultés. Quatre des cinq circuits ont été brisés par la foudre. Une autre équipe de techniciens a réparé le tout hier après-midi.

Pour ce qui est de l'électricité, les dommages sont également mineurs, à la surprise même des gens de la compagnie Québec Power. Le courant électrique a manqué, tard hier soir, à Québec. Le quartier le plus affecté, fut celui de Limoilou. La cause de ces chutes de courant est l'éclatement d'une soixantaine de fusibles à haut voltage. Quelques difficultés mineures ont été rapportées, ce matin, à la compagnie d'électricité par des citoyens que l'éclatement du tonneure n'a pas réussi à tirer de leur sommeil au cours de la nuit.

"Courtoisie", prêche l'Association des consommateurs

Québec, 13. (par **A. S.**) — "Pour que les relations entre commerçants et clients soient ce qu'elles doivent être, l'Association canadienne des consommateurs donne aux uns comme aux autres des conseils qui peuvent se résumer à ceci: Courtoisie réciproque", nous a déclaré Mme Gérard Michaud, présidente de la section de langue française de l'Association canadienne des consommateurs.

"Evitez, recommande cette association, aux clients de retourner la marchandise sans raison sérieuse. Combien rares sont les acheteurs qui se font une idée suffisamment précise de ce qu'ils veulent. Si la marchandise est insatisfaisante, rapportez-la sans délai afin que le marchand puisse constater cette erreur ou cette fraude."

Aux élections de la Commission scolaire de Giffard, M. Rosaire Carrier a obtenu 261 voix. Une erreur typographique s'est glissée dans l'édition d'hier où on lisait 201 voix.

D'ici deux ans au plus tard dans l'industrie du papier

Les compagnies voudraient fonctionner sur la base de la semaine de 7 jours

Québec, (par **Jean-Paul Quinty**) — Il semble bien que l'industrie canadienne du papier n'a pas dit son dernier mot dans la concurrence qu'elle doit subir de la production américaine et européenne depuis ces cinq dernières années.

Les compagnies qui opèrent dans notre province se préparaient actuellement à une hausse sensible de leur production, hausse qui atteindrait vers la fin de 1962 un niveau inégalé encore. C'est pour satisfaire de nouveaux marchés que les compagnies auraient laissé entendre aux unions ouvrières qui groupent les papetiers du Québec qu'il leur faudrait probablement fonctionner sur la base de la semaine de sept jours d'ici deux ans au plus tard. Et cela pour faire face à leurs obligations nouvelles.

La nouvelle nous a été communiquée de source non officielle, mais elle cadre tout de même très bien dans le programme d'améliorations importantes qui s'est poursuivi depuis le ralentissement, il y a deux ans, dans toutes les usines de papier du Québec. A certains endroits, ona apporté à l'usine de nouvelles machines; dans d'autres, ce sont les vieilles machines qui ont été reconditionnées de sorte que, avec l'apport de l'électronique, une plus grande précision du mécanisme permet de doubler ou presque la vitesse de marche. Ces innovations touchent tant les machines de papier à journal que les machines fabriquant des papiers de fantaisie ou des papiers d'emballage (Kraft).

Certaines compagnies entrevoient l'ouverture dès l'an prochain de nouveaux chantiers dans les forêts du Nord québécois. Les programmes de coupe semblent dirigés vers une production intensive tant dans les forêts "à la portée des usines", c'est-à-dire dans le versant du St-Laurent, que dans les forêts qui sont situées plus au nord, sur le versant de la Baie James. Dans ce dernier cas, l'exploitation est probablement plus coûteuse puisqu'il faut fournir à ces chantiers un équipement motorisé coûteux pour remonter les billots et les faire flotter sur les rivières se déversant dans le St-Laurent.

On sait quel coup a dû encaisser l'industrie canadienne du papier devant la montée constante de la production dans des pays comme les Etats-Unis, la France et les Etats scandinaves. Les compagnies canadiennes n'ont toutefois pas perdu leur titre de chef de file sur le marché mondial. Le Québec demeure en tête, avec Trois-Rivières pour centre mondial, de la production du papier.

Toutefois, il faut considérer que nos voisins du sud se sont lancés dans un programme d'aménagement forestier qui a permis l'établissement de grosses usines dans les Etats du Sud. Les pays scandinaves, avec leurs riches forêts, n'ont pas manqué de prendre pied solidement sur le marché mondial.

Jusqu'à la France qui compte arriver à satisfaire ses besoins domestiques en papier à journal. Et leurs installations ne sont pas des moins modernes.

Mais, pendant que ralentissait la production ici, nos producteurs n'ont pas chômé et ils ont mené à bien un programme d'améliorations dans leurs usines. On a vu naître à La Tuque, par exemple, une nouvelle usine qui renferme la plus grosse machine de papier Kraft au monde. On est en train présentement d'y installer une autre machine, de dimensions moindres, mais qui ne trouve pas sa pareille dans le monde.

La Consolidated Paper a modernisé ses machines de papier Kraft et de papier à journal tant à Port-Alfred qu'aux Trois-Rivières, Shawinigan et Grand'Mère. Cette compagnie a même édifié dans cette dernière ville un centre de recherches de plus d'un million de dollars. Ces améliorations et ces recherches ont permis l'utilisation d'essences forestières, comme les bois durs ou le bouleau, qui comptaient comme quantités négligeables jusqu'à présent.

Une chose certaine demeure: notre papier à journal reste le meilleur sur le marché et l'industrie canadienne ne semble pas en voie de mourir, comme on l'a laissé entendre trop souvent ces dernières années.

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.



BANDES HERNIAIRES
BAS POUR VARICES
CANNES, BEQUILLES, URINOIRS,
COLLETS plastique ou feutre,
APPAREILS COLOSTOMIE et SACS,
BANDES ombilicales et médicales,
APPAREILS traction cervicale,
CORSETS: maternité, ptose rénale, etc.
SUPPORTS sacro-iliaque, lombaire, pelvien
AJUSTEURS, AJUSTEUSE,
SERVICE A DOMICILE
Les Pharmacies Professionnelles
SARRAZIN & CHOQUETTE
LUC CHOQUETTE, Dr en pharmacie, Université de Paris
PRESCRIPTION, ANALYSE, ORTHOPEDIE, OPTIQUE
921 Ste-Catherine E. — VI. 2-9622
6511 St- Hubert, — CR. 2-8234

LA RÉGION DE QUÉBEC ET LA RIVE SUD

RÉDACTION : 1026, rue ST-JEAN (QUÉBEC) TEL.: LA. 2-7027 — ABONNEMENTS : 720, rue ST-JEAN (QUÉBEC) TEL.: LA. 9-8487

SPORTS

Ce que j'en pense

BRUNELLE ET GUIMONT AIDENT LES INDIENS

L'acquisition de Henri-Paul Brunelle et Richard Guimont par les Indiens de Québec s'est avérée le remède désiré à deux faiblesses de l'équipe locale. Une série de 6 joutes sans victoire durant le mois de juin a fait comprendre à la direction que l'équipe locale n'était pas aussi puissante qu'elle avait pu le paraître au premier abord, et les remèdes ont été vite apportés aux bobos les plus patents avec comme résultat une nouvelle lutte sérieuse pour le premier rang.

Depuis le déplacement de René Ouzilleau au troisième but, le champ gauche demeurait un problème. Employés occasionnellement, Dick Torpey et Tom Marotte ne semblaient pas assez familiers avec la position et leur moyenne au bâton se compare difficilement avec celle que doit maintenir un voltigeur. Depuis son arrivée, Brunelle a non seulement obtenu une moyenne de .313, mais il a joué la position à la perfection, forçant un coureur au marbre à Victoriaville dimanche, pour voir par la suite l'instructeur Evans donner le signal d'arrêt à tous les coureurs qui voulaient contourner le troisième coussin.

Il est encore trop tôt pour se prononcer sur la valeur défensive de Guimont, car nous ne l'avons vu à l'œuvre que deux joutes et demie et il n'a eu que 9 chances dans ces 23 manches. Il se peut très probablement qu'il soit l'homme voulu pour remplacer Jean-Guy Beaulieu, qui a déçu grandement après tous les espoirs que permettait son rendement passé. Guimont ajoute de la puissance à notre alignement droitier et il frappe présentement pour .400 exactement. Il était assez facile pour un lanceur gaucher de se tirer d'affaire avec seulement deux droitiers contre lui, mais la situation est différente maintenant.

La lutte pour le titre de meilleur joueur de l'année semble se ramener à une affaire Pouliot-Samson-Thivierge. Le champ droit des Indiens a retrouvé son aplomb devant ses supporteurs et notre premier but continue à être la menace numéro un du circuit. Palin au bâton et sur les buts qu'il a volés à 20 reprises. Quant à Pete, sa léthargie au bâton depuis qu'il a été placé deuxième frappeur est compensé amplement par ses exploits défensifs. Voici donc la liste des trois étoiles choisies par le chroniqueur de LA PRESSE pour les 5 dernières joutes et le classement mi-saison :

Date	Contre	1ère étoile	2ème étoile	3ème étoile
28 juin	Mineurs	Korman	Samson	Lacasse
30 juin	Braves	Pouliot	Samson	Lemelin
6 juillet	Braves	Dompierre	Thivierge	Quintin
7 juillet	Braves	Samson	Ouzilleau	Thivierge
10 après-midi	Vics	Pouliot	Samson	Hébert
10 soir	Vics	Korman	Pouliot	Guimont

Classement : Pouliot 30 points, Samson 25, Thivierge 21, Ouzilleau 17, Lemelin 14, Dompierre 12, Korman 10, Quintin 10, Fontaine 9, Hébert 9, Falardeau 5, Beaulieu 4, Lacasse 3, Marotte 1, Guimont 1.

ICI ET LA

Après les trois circuits réussis par des oeuilleurs dans la première joute d'étoiles, les amateurs comprennent mieux pourquoi les éclaireurs du Kansas City étaient à la recherche de frappeurs droitiers . . . Philippe Dussault ne s'est pas contenté d'abaisser le record de la piste locale avec Tie Silk, mais il s'est permis de triompher de la favorite Emley Frost avec Josie Wick . . . Georges Maranda a survécu à une autre coupure dans l'alignement des Giants, lorsque Joe Shipley a été envoyé au Tacoma en échange pour Juan Marichal . . . Selon Yvan Pouliot, Maurice Gagné serait en tête du classement des coureurs de l'U.C.N. par accident. Son plan de bataille pour 1960 serait d'aider Jean Toulgoat à y parvenir . . . Bill Enos a fait promettre à Hugues Beaudoin qu'il enverrait Jean Lemelin à l'école de baseball de St-Jean vendredi . . . Bob Bédard a demandé aux responsables d'amoindrir un peu le court central chez les Civils, sinon personne ne sera capable de retourner le service de Barry Mackay sur une surface aussi dure . . . Gaston Pouliot ne se gêne pas pour affirmer que si tant de records ont été abaissés dans les courses cyclistes cette année, c'est que Guy Morin n'était pas là pour contrôler les coureurs . . . L'éclaireur des Phillies, Henri-Paul Duval, est venu jeter un autre coup d'oeil sur Jean-Marc Samson dimanche dernier.

Les inscrits aux courses, ce soir

1— Amble D $300

1. Kaywoody, C. Denault
2. Hunter's Boy
3. Davez Purdue, Guy Beauchemin
4. Carmen Scott, A. St-Onge
5. Pronto Dudley, L. Paiement
6. Double Win, H. Brousseau
7. Dudley Tass, R. Bélanger
8. The Babe Lady, W. Lépine

2— Amble D $300

1. Marquise L., R. Bélanger
2. Richard Lee Can, B. Gervais
3. Worthy Venture, C. Poulin
4. Spud Wingay, Alex. Pagé
5. Maryland Dillon
6. Miss Royal Abbey, P.-L. Paiement
7. Stewart Silver, Jos. Guénette
8. Federal Dale, Maurice Boucher

3— Amble "2.30" $250

1. Arthur Express, A. Bédard
2. Mary Janice, R. Croteau
3. Merry Cadet, H. Brousseau
4. Abbas Wick, G. Kitchen
5. Silver Bel, C. Poulin
6. Express Première, M. Cournoyer
7. Joy Frost, Ger. Dufault
8. Laurella Brady, B. Bélanger

4 — Trot 2:28-30 $250

1. Au Vatel Fred, Alf. Côté
2. Canadian Song, Alex. Pagé
3. Aunty Hanover, Y. Pelchat
4. Betty Song, L. Pelchat
5. Canadian Rea, Eug. Trudeau
6. Harisson Hanover, Léger Coulombe
7. Audrey's Star, R. Bélanger
8. Poka Volo

5 — Amble D $350

1. Senator Don C, Alf. Moore
2. Sir Tony, Guy Desrochers
3. Dena King, C. Wannamaker
4. Doctor K Song, M. Cournoyer
5. Speedy Signal, A. Blouin
6. Legal Pick, J.-La. Gingras
7. Cardinal Kelly, V. Larose
8. Marshall Tass, Y. Catellier

6 — Trot D $300

1. War Lord, B. Grisé
2. Chuck Colby, R. Pagé
3. Success Dawn, Alf. Côté
4. Atruscot, Guy Desrochers
5. Josedale Jet Fixer, E. Semple
6. Pard C., Alex. Pagé
7. Pierro C. Grattan
8. Betty Kuno, R. Bélanger

7— Amble C-D $400

1. Volostone, E. Semple
2. Princess May Be
3. Annette Tass
4. Rebel Land Miss, C. Wannamaker
5. Colfax
6. Blue Sky, A. Bédard
7. Discott Patch, L. Pettigrew
8. Limestone, H. Brousseau

8 — Amble D $300

1. Miss Royal Grattan, B. Gervais
2. Gay Wave, G. Michaud
3. Lucy Grattan Biggs, Jos. Guénette
4. Ohio Rene, V. Larose
5. Mighty Jack, O. Dupré
6. Dale's Joy, L. Roy
7. June Volo G. Jacques Hébert
8. Annie Jean, M. Cournoyer

9 — Trot D $300

1. Sir Lullwater
2. Mighty Sharp, A. Giard
3. Success Belle, P. Grenier
4. Dorothy Miller, L. Bergeron
5. Leading Lady L., M. Cournoyer
6. Lenart Hanover, V. Larose
7. Van Baldwin, L. Pettigrew
8. Sandy Song, Jos. Breton

10 — Amble C-D $450

1. Real Day, Alex. Pagé
2. Ray Byrd, Ym. Gamache
3. Scott Plaid, Guy Labelle
4. Golden Spark
5. Flying Easy
6. Sallie Direct, M. Cournoyer
7. Red Wing
8. Ensign Mite, B. Ferron.

Deux joutes importantes pour les Indiens, ce soir et demain

Québec. — On saura d'ici 48 heures si les Indiens de Québec sont capables de remonter en première position de la ligue Provinciale. S'ils remportent leurs deux joutes locales, ce soir contre les Mineurs de Thetford Mines et demain contre les Royaux de Drummondville, le tout sera joué. Il est vrai que par la suite, ils ne seront pas favorisés par le calendrier, devant jouer la majorité de leurs joutes sur la route, mais il est toujours plus intéressant d'être installé là-haut et de laisser les autres clubs jouer sous pression.

C'est Jean Lemelin qui recevra les Mineurs ce soir; Willie Korman fera face à la longue liste de gauchers du Drummondville demain et Réal Quintin accueillera les Vics samedi soir. Lemelin qui a remporté sa 5e victoire de la saison la semaine dernière à Plessisville a du même coup accordé son premier circuit de l'année au joueur-gérant Pete Laliberté. La question qui vient à l'esprit de tous les sportifs est la suivante : "Verra-t-on le puissant Joe Setlakwe réussir le troisième quatre-buts de l'été 1960 au stade local ?".

Pour les Indiens, André Dompierre sera à la recherche de sa 18e partie consécutive avec au moins un coup sûr et René Ouzilleau disputera sa première joute depuis l'annonce de sa signature par les Athletics de Kansas City. Jean-Marc Samson et Jacques Pouliot continueront leur lutte amicale pour la tête des frappeurs de la ligue et le titre de meilleur joueur de l'équipe locale. La joute de ce soir et celle de demain débuteront à 8 h. 30.

Les résultats aux courses, hier

Première course

Ohio Mack (V. Larose) 8.10 4.70 3.40
Bon Teller (G. Beauchemin) 29.40 12.00
Betty Direct (A. St-Onge) 5.80
Ont aussi couru : Doctor Baker Jr, Mighty G., Bobby Hal Scott, Miss Agnes M.
Temps : 2.14.1.

Deuxième course

Dominion Hal (A. Côté) 4.80 4.30 3.10
The Swan (L. Bergeron) 10.30 4.80
Viola Mac (G. Kitchen) 4.00
Ont aussi couru : Banner Castle, Her Horse, Sir Royal B., Jock Martin, Sandy B. Hal.
Temps : 2.14.3.
Pari double : (6-2) Ohio Mack et Dominion Hal ont payé $27.00.

Troisième course

Malva Hanover (M. Cournoyer) 5.10 3.50 2.70
Graphite (J. Guenette) 8.30 3.30
Sandra Worthy (C. Denault) 4.10
Ont aussi couru : First Cannon, Newport Champ, Emmett Hanover, Dynamic Pick, Mr. Nap.
Temps : 2.16.2.

Quatrième course

Foxy Frisco (J. Beauchemin) 49.10 13.50 5.40
My Army (H. Brousseau) 14.00 6.00
Alice Carr (V. Larose) 3.10
Ont aussi couru : Michael Scott, Success Honor, Ellie's Sun, Ben Eetawa, Miss Royal Lee.
Temps : 2.15.2.

Cinquième course

J. B. Hal (C. Wannamaker) 4.30 3.10 3.30
McKinney Edward (B. Ferron) 4.30 2.80
Success Orpha (A. Bédard) 6.80
Ont aussi couru : Royal Kitty, Legal Direct, Handsome Billy, Poplar Glen, Cash Hanover.
Temps : 2.11.2.
(Quinella : (1-1). J. P. Hal et McKinney Edward ont payé $8.30.

Sixième course

Prince Rossi (A. Pagé) 10.00 4.90 3.80
Thunderation (Y. Catellier) 4.80 3.30
Spencer Rapid (R. Croteau) 3.30
Ont aussi couru : Cadet Brooke, The Arab, Atwell Hanover, Sandy Volo, Our Ko - Si.
Temps : 2.11.4.

Septième course

Prince Maplecroft (A. Pagé) 100.80 23.20 7.60
Jeff Protector (G. Beauchemin) 12.20 12.60
Viola Scott (Y. Catellier) 2.80
Ont aussi couru : Dennis Widower, Wicomico Van, Spencer's Majesty, Liz Girl, Stan The Man.
Temps : 2.12.
Quinella : (2-4), Prince Maplecroft et Jeff Protector ont payé $410.40.

Huitième course

My Son's Sparkle (A. Pagé) 5.00 4.10 3.60
Celia's Riddell (L. Roy) 11.80 7.90
Jay Bumpas (L. Pelchat) 5.90
Ont aussi couru : Eric's Peg, Ime Royal Protector, Medley G. Direct, Roderick, Sunnyside.
Temps : 2.12.2.

Neuvième course

Flo Express (A. Pagé) 12.70 6.50 3.90
Foster Morris (G. Filion) 6.10 3.70
King Fitz (R. Filion) 3.00
Ont aussi couru : Ingram Hanover, Volo Colby, Sir Arthur Volo, Chestermite, Highley's Abbey.
Temps : 2.13.3.

Dixième course

Aiken Hanover (R. Bruyère) 8.50 4.00 3.40
Bannock Bay (L. Paiement) 8.50 4.80
Royal Brooke Can (A. St-Amour) 4.20
Ont aussi couru : Barbara Grattan K., Mister Brading, Ethel Jean Hanover, Vernon E Hal.
Temps : 2.10.2.
Quinella : (2-1) Aiken Hanover et Bannock Bay ont payé $22.70.

Poésie, chansons, fantaisie...

Une "boîte" pour les jeunes et les étudiants a vu le jour à Québec

Québec (par A.S.) — Verrions-nous une vraie "boîte" pour les jeunes et les étudiants s'instituer à Québec ? On peut le déduire en considérant l'éblouissant succès que remportent depuis quelque temps les animateurs et les invités à "la Boîte à chansons".

L'organisation de cette boîte relève du centre d'art "La Huchette", qui compte parmi ses autres réalisations : une galerie d'expositions artistiques et l'agence de voyages d'été pour les jeunes "Voyages et Culture".

Un groupe de jeunes, compositeurs et interprètes, désirant, comme tout artiste, communier avec le public, s'est donc rassemblé autour de Jean Leblond, le responsable de "La Huchette" qui rêvait depuis longtemps d'une vraie "boîte" de carabins comme il en existe un peu partout dans le monde, à Paris, à Londres, à San Francisco.

Après beaucoup d'ennui — car on confondait étudiants et existentialistes ou jeunes et chahuteurs — ces "mordus" sont parvenus à convaincre un propriétaire de cabarets de Québec, M. Gérard Thibeault, de leur prêter une salle située au haut de la "Porte St-Jean", près de la "Page blanche".

Il semble bien que M. Thibeault ne soit pas près d'avoir fait une mauvaise affaire puisque tout un groupe de gens, que la qualité et le genre habituels des spectacles de cabarets n'attiraient pas, a commencé à fréquenter la "Boîte à chansons" et à y amener des amis.

C'est avec raison d'ailleurs que ces gens y sont retournés puisque le spectacle qu'on y présente en est un des plus sympathiques et des plus originaux qu'on ait vus depuis longtemps à Québec.

Le spectacle

Trois jeunes : Marie, Yvon-Pierre et Yves, composent l'équipe régulière de la boîte.

D'abord, Marie Savard : Bien connue du public étudiant pour lequel elle a déjà chanté plus d'une fois, elle prend graduellement de l'assurance qui lui faisait défaut et ses compositions poétiques et fraîches n'ont pas manqué d'en enthousiasmer plusieurs.

Yves Roberge, lui, chante quelques-unes de ses compositions et d'autres de Leclerc, Brasseus, etc. . . Quant à Pierre Desfosiers, c'est le baratineur spirituel, le vif argent du spectacle, dont les vertes blagues émaillent le spectacle.

En plus, ils donnent des numéros d'ensemble de chansons paillardes, parfois remaniées pour préserver . . . les prudes oreilles des gens de cabarets, parfois dites, pour quelques rimes, dans le texte ancien . . . en hommage aux aïeux . . .

Tout ce groupe accueille aussi régulièrement un invité par semaine, soit à date : Gilles Vigneault ; pour cette semaine, Claude Gauthier ; pour la semaine prochaine : Jacques Keable . . .

Ceci sans compter les spectateurs de bonne fortune à qui on demandera de chanter, comme il est arrivé pour la chorale "V'là le bon vent." Ou certains invités d'un soir, comme ce soir, Félix Leclerc ; ou peut-être demain, Fernande Giroux et Normand Hudon.

"Nous voulions quelque chose de différent et de vivant", nous a déclaré Jean Leblond ; on ne peut mettre en doute qu'ils y aient réussi. L'expérience, selon l'entente de base, doit durer l'été ; si l'on considère que le vrai public étudiant de Laval est à Québec de septembre à mai, il est permis de croire que ces jeunes troubadours auront la chance de continuer à nous divertir spirituellement et poétiquement encore un bon bout de temps.

Gala de lutte présenté, lundi, à l'ancien colisée

Le promoteur Roland Ste-Marie avait annoncé lors de sa dernière carte qu'il s'en tiendrait à l'avenir à des programmes où figureraient seulement les plus grandes vedettes de la lutte : il a certainement tenu parole. En effet, c'est une véritable avalanche d'étoiles que l'on voit sur cette première carte présentée depuis le mois de mai. On pourra voir évoluer à l'ancien colisée lundi soir des lutteurs étoiles tels que Carpentier, Thez, Kowalski, Managoff, Rougeau, Hans Schmidt, Zandor Zabo, Lesowski et autres sur le même programme. Les différentes rencontres seront présentées comme suit : d'abord la grande finale pour le championnat qui mettra aux prises deux rivaux de toujours le Français acrobate Edouard Carpentier contre le rude Polonais Wladek Kowalski. Cette rencontre sera de deux dans trois. Les autres combats seront sans aucun doute remplis d'action puisque dans la semi-finale deux autres solides athlètes des plus populaires se feront face. Les amateurs ne voudront pas manquer la bataille entre Lou Thez et Bobby Managoff reconnus comme les lutteurs les plus scientifiques de l'heure.

Le spécial opposera deux solides rivaux alors que Hans Schmidt disputera la victoire à Jean Rougeau. Les autres rencontres seront dans l'ordre suivant : Zandor Zabo de réputation mondiale, bien connu des amateurs de lutte au temps où il évoluait à l'arèna, fera face à nul autre que le blond lutteur Reggie Leswoski. Ce dernier a été proclamé vedette du mois par la revue américaine "Ring". Tiger Tomasso et Larry Moquin ouvriront les hostilités à 8.30 lundi soir à l'ancien colisée.

La pension à deux anciens échevins

Le Conseil du Travail protestera avec vigueur auprès du Conseil municipal

Québec, 13. (par P. C.) — Le Conseil du travail de Québec et du district enverra d'ici quelques jours une "ferme" résolution de protestation au conseil municipal au sujet d'un amendement voté par le conseil jeudi dernier pour permettre à deux anciens échevins de toucher une pension annuelle de $1,500. Cette résolution a été votée hier soir.

Selon une résolution antérieure, le conseil décrétait que seuls les échevins qui occupaient leur siège le 1er décembre 1959 pourraient toucher cette pension. L'amendement de la semaine dernière reportait cette date au 1er septembre 1959, ce qui permettra aux anciens échevins A.-H. Légaré et Jos. Conseiller d'en bénéficier.

On se souvient que M. Légaré avait résigné sa fonction au cours de septembre et que M. Conseiller avait été battu dans St-Sauveur aux élections de novembre. L'amendement avait été approuvé à dix voix contre six.

Au cours de la discussion qui a précédé l'adoption de la résolution à l'assemblée mensuelle du Conseil du travail hier, plusieurs délégués ont formulé des critiques amères contre ce geste du Conseil. Ils s'en sont surtout pris aux dix échevins qui ont appuyé l'amendement. Il s'agit des échevins Ulderic Bédard qui a proposé l'amendement ainsi que les échevins Beaupré, Boissinot, Gagnon, Blais, Flibotte, Morency, Laroche, Mecteau et Burns tandis que les échevins Gérard Hamel, Lafond, Deschênes, Robichaud, Moisan et Matte avaient voté contre l'amendement.

Un délégué, M. Joseph-Louis Paradis, a fait remarquer que les ouvriers et manoeuvres à l'emploi de la ville ne recevaient qu'une pension de $1 par année. "Cet amendement est une vraie honte", s'est-il exclamé.

D'autres délégués ont abondé dans le même sens, soulignant que la ville n'avait pas le moyen de payer de pensions à ces échevins étant donné le marasme financier dans lequel elle se trouve. "Nous sommes rendus au milieu de la belle saison et aucun travail n'est encore commencé", a souligné le vice-président du Conseil, M. Harry Bell. Il est grand temps que le monde ouvrier fasse entendre ses protestations pour montrer qu'il n'est pas dupe", a-t-il ajouté.

Au Conseil du Travail de Québec et du district

Résolutions pour protester contre la violation de règlements municipaux

Québec, 13. — Le Conseil du Travail de Québec et du district a adopté une résolution hier soir pour mettre les autorités municipales compétentes au courant de certaines infractions aux règlements municipaux que commettrait une firme du quartier Limoilou.

Selon les dires des délégués, la même entreprise violerait une loi provinciale qui défend de faire travailler des femmes de 11 heures du soir à 7 heures du matin.

Une autre résolution adoptée lors de la même assemblée qui s'est déroulée sous la présidence de M. J.-B. Hurens souligna aux autorités municipales que le règlement défendant de garder des volailles en ville est violé dans le quartier St-Sauveur par des personnes demeurant sur les rues Marie-Louise et Lafayette. Dans un cas, il s'agirait même d'un policier municipal.

Une autre résolution a protesté contre "l'état pitoyable" des trottoirs le long de certaines rues. On a mentionné plusieurs sections des rues Plessis, d'Artillerie et St-François.

M. Hurens a révélé d'autre part que des officiers du conseil auront une entrevue avec des hauts fonctionnaires de l'assurance-chômage concernant le transfert possible d'un bureau de cette Commission de Québec à Montréal. Les syndiqués québécois s'opposent à ce transfert.

On a également parlé de l'édifice du travail que les syndiqués ouvriront à l'automne dans les murs de l'ancienne école Durocher. On fera restaurer entièrement cet immeuble.

Faute contributoire dans une cause d'accident

Québec, 13. — Le juge Wilfrid Edge, de la Cour supérieure, a conclu à une faute contributoire hier dans une cause où 50 caisses de bière et deux vaches avaient connu une fin tragique.

Le demandeur, M. Roger Soucy, épicier lévisien, réclamait quelque $3,000 d'un cultivateur de Ste-Claire de Dorchester, M. Henri-Paul Audet, à la suite d'un accident de la circulation survenu le 10 septembre 1956 à l'entrée de ce dernier village.

Le camion de M. Soucy était alors entré dans le troupeau de vaches de M. Audet qui traversait la route. La preuve a démontré que le demandeur était en faute de n'avoir pu arrêter à temps tandis que le défendeur aurait dû signaler la présence des vaches sur la route de façon plus efficace.

En plus des dommages causés au camion et à la marchandise M. Soucy réclamait un certain montant pour les blessures subies. Le juge Edge en vint à la conclusion que les deux parties devront se partager également le coût des pots cassés, soit $1,835 chacun.



Mme Albert Raymond est sentimentale. Chaque fois qu'elle ouvre son coffret de sûreté à la banque, elle se reproche de n'avoir pas encore fait remonter les pierres de ses vieux bijoux de famille . . . mais il semble qu'elle ne puisse se décider à le faire. Ses bijoux restent donc avec ses papiers et valeurs à la banque, où ils sont en sûreté dans la chambre — forte.

Ellen Ramsay, elle, ne possède pas encore de pierres précieuses, mais cela ne tardera pas, car elle doit se fiancer bientôt. Comme toutes les jeunes filles, elle rêve au mariage . . . et se réjouit déjà à la pensée de toutes les belles choses qu'elle pourra se procurer pour son foyer grâce à son compte d'épargne de La Banque Canadienne de Commerce.

Précieux bijoux anciens . . . rêves d'avenir . . . La Banque Canadienne de Commerce aide à conserver les uns, à réaliser les autres. Quelle que soit l'opération bancaire qui vous concerne, vous pourrez l'effectuer à toute succursale de La Banque Canadienne de Commerce.

LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

Faites de nous vos banquiers

Le nouvel administrateur de l'AGEL, M. Jacques Genest

Québec, 13 (par J. C. L.) — L'Association générale des étudiants de Laval (AGEL) a, depuis quelque temps, un nouvel administrateur à plein temps en la personne de M. Jacques Genest, bachelier en commerce de la faculté de commerce de Laval.

M. Genest remplace à ce poste M. Claude Lebon, présentement en voyage de noces en Europe, qui doit se rendre en Ethiopie enseigner la comptabilité à l'université d'Addis Abeba. M. Lebon était administrateur de l'AGEL depuis sa graduation de la faculté de commerce de Laval, il y a deux ans.

M. Genest devient le quatrième administrateur à plein temps au service de l'Association des étudiants de Laval. Ce poste, fondé en 1948, a été occupé successivement par MM. Roland Ouellette, de 1948 à 1950, Jean-Charles Bouffard, de 1950 à 1958, et Claude Lebon de 1958 à 1960. M. Jean-Charles Bouffard, l'un des principaux défenseurs de la cause de l'administrateur à plein temps alors qu'il était délégué de la faculté de commerce au grand conseil de l'AGEL, après avoir remplacé le premier administrateur à plein temps, est devenu, en 1958, le premier laïque à être engagé par l'université Laval comme directeur des étudiants.

Avant 1948, si beaucoup d'étudiants avaient prôné la nécessité d'engager un administrateur à plein temps pour la conduite des affaires de l'AGEL, l'Association n'avait pas assez d'ampleur pour justifier le salaire d'un diplômé en commerce.

Le rôle de l'administrateur

Depuis ce temps, cependant les affaires de l'Association se sont considérablement accrues. Son budget a atteint et dépasse actuellement $50,000 par année et sa valeur de roulement se situe à au-delà de $100,000 annuellement.

Mais la fonction d'administrateur ne consiste pas seulement à tenir la comptabilité de l'Association.

Une des fonctions les plus importantes de celui-ci est en effet d'assurer à un organisme dont l'âme directrice se renouvelle complètement en l'espace de quatre ans, avec chaque génération d'étudiants, et dont les personnages clé, membres du comité exécutif, membres du grand conseil et directeurs de commissions, sont des étudiants dont la première raison d'être à l'université est d'étudier, une stabilité et une continuité qu'il aurait difficilement autrement.

C'est pourquoi il n'est pas surprenant de constater que



M. JACQUES GENEST

les administrateurs choisis jusqu'à date, en plus d'être des comptables ou des administrateurs d'entreprise diplômés de la faculté de commerce, sont également des individus qui, durant leur cours universitaire, se sont occupés activement des différentes initiatives de l'Association.

M. Genest

M. Genest a par exemple été délégué de sa faculté au grand Conseil de l'AGEL où il a eu à se prononcer sur toutes les questions d'intérêt étudiant, qu'elles soient l'allocation à faire du budget de $50,000 aux différentes commissions de l'Association, Le Carabin, activités sociales, artistiques, etc., — ou l'opportunité, en 1958, de faire une grève étudiante et d'encourager les trois dans leur tentative d'ouvrir aux étudiants le bureau du premier ministre du temps, M. Maurice Duplessis.

Le nouvel administrateur de l'AGEL s'est également occupé d'organisation au niveau de sa faculté. L'an dernier il était publiciste de la faculté de commerce.

Par l'intermédiaire du corps d'entraînement des officiers cadets de l'armée canadienne, M. Genest est devenu lieutenant de réserve, membre du service d'intendance canadien.

Comme activité étudiante pour l'an prochain, le nouvel administrateur ne prévoit rien d'extraordinaire si ce n'est une nouvelle ampleur que prendra la commission artistique avec l'organisation de concerts conjoints avec l'Orchestre symphonique de Québec . . . et l'imprévu, toujours possible avec une association d'étudiants.

Au cours de l'été, comme nous le mentionnait M. Genest, le travail de l'administrateur est plutôt ralenti. Il consiste presque exclusivement à tenir la correspondance à jour et à préparer la rentrée des cours. Il arrive cependant que même durant les vacances il y ait de la représentation à faire. Par exemple, hier soir, M. Genest devait rencontrer, comme représentant des étudiants de Laval, deux étudiants hollandais qui débarquaient à Québec, en route pour aller étudier aux Etats-Unis. Il s'agissait de MM. Der Neesch et Bellegen, ce dernier devant étudier à l'université Walton, Brandes, Massachusetts. Le rôle de M. Genest, à cette occasion, consistait à diriger les étudiants dans Québec, à faciliter leur séjour ici.

St-Pie X: Enquête sur l'Office du tourisme ?

Québec, 13. (par P.C.) — La Ligue des citoyens de St-Pie X réclamera dans quelques jours une enquête sur l'Office municipal du tourisme. Le président de cet organisme, M. Noël Samson, a annoncé cette nouvelle hier soir au cours d'une réunion du Conseil du Travail de Québec et du district.

M. Samson a prétendu que les touristes qui viennent à Québec sont exploités de mille façons surtout par certains propriétaires de motels et de kiosques touristiques. "Tout ne tourne pas rond à l'Office municipal du tourisme, a-t-il ajouté.

Courses sous harnais

Alfred Côté en 1ère place pour le championnat des conducteurs

Québec — Alfred "Ti-Coune" Côté, un vétéran des courses sous harnais, a pris la première position pour le championnat des conducteurs et le trophée "Adrien Thibault" après les 37 premiers programmes de 1960 présentés par le club de courses sous harnais de Québec à la piste du parc de l'Exposition. En effet, il est en avant avec une moyenne de .376 chez les 28 conducteurs qui ont accepté le minimum de 37 départs depuis le début de la présente saison. Il a réussi à enregistrer 9 victoires, huit deuxièmes et cinq troisièmes pour un total de 158 points en 42 départs. Il a réussi à déloger André St-Amour qui est tombé au second rang avec 316 points en 92 départs pour une moyenne de .343.

Le nouveau "Big Six" pour le classement annuel est complété par Paul Grenier, .336, Campbelle Wannamaker, .329, Claude St-Jacques, .307 et Yvon Gamache, .306.

Le diminutif Marcel Cournoyer se trouve en quatorzième place avec une moyenne de .264 mais il a le plaisir de mener dans quatre des six départements qui figurent au tableau. Marcel a le plus de départs 177 — le plus de gagnants 26. Le plus de troisièmes, 25 — et le plus de points, 468 — celui qui a le plus de deuxièmes positions est Alexandre Page avec 23.

Adrien Bédard qui a remporté les honneurs de juin, a une moyenne de .448, mais il lui manque quatre départs pour être éligible au classement. Jules Giguère, le vainqueur de mai, a ralenti ses activités à Québec et n'a que 28 départs, avec 172 points, pour une moyenne impressionnante de .614.

3,000 de moins que le 14 juin

9,268 Montréalais à la clinique antipolio

Plus de 9,000 Montréalais (exactement 9,268) se sont présentés hier soir à l'hôtel de ville de Montréal pour recevoir leur vaccin antipolio, à l'occasion de la clinique organisée par la Marche des Dix Sous.

Huit équipes de médecins et d'infirmières du service de santé de la ville et de la Marche des Dix Sous ont donné les injections pendant les sept heures qu'a duré la clinique.

Après la vaccination de la dernière personne, un peu après 9 heures hier soir, M. Alex C. Solomon, président de la Marche des Dix Sous, s'est déclaré désappointé du nombre relativement peu élevé de gens qui se sont présentés, en regard des quelque 12,200 personnes qui avaient profité de la clinique précédente du 14 juin.

M. Solomon, notant que l'orage qui s'est abattu sur Montréal hier soir a pu empêcher un bon nombre de personnes de se rendre à la clinique, a rappelé à ceux qui n'ont pas pu s'y rendre qu'ils auront l'occasion de se faire inoculer à une autre clinique qui se tiendra à l'hôtel de ville de Montréal le 9 août.

Au cours de la clinique d'hier soir, on a inoculé quelque 600 enfants d'âge préscolaire. Mais à aucun moment la foule qui s'alignait sur les rues Notre-Dame et Gosford, attendant d'être admise à la clinique, n'a atteint les proportions de celle qu'on a reçue à la clinique du 14 juin. Hier soir, au plus fort de l'affluence, la foule alignée rue Gosford n'atteignait que le terrain de stationnement du Champ-de-Mars, alors qu'à la clinique du 14 juin la foule, pendant la majeure partie de la soirée, avait débordé jusqu'à la rue Craig.

LA RÉGION DE QUÉBEC ET LA RIVE SUD

RÉDACTION : 1026, rue ST-JEAN (QUÉBEC) TEL.: LA. 2-7027 — ABONNEMENTS : 720, rue ST-JEAN (QUÉBEC) TEL.: LA. 9-8487

Carnet mondain

Réceptions

En l'honneur de M. et Mme Alexandre Lesage, à l'occasion de leur cinquième anniversaire de mariage, un groupe de parents et d'amis a offert une réception-champêtre, hier soir, dans les jardins de la résidence de M. et Mme Victor Blouin.

M. et Mme Raoul Jobin ont reçu, samedi après-midi, à leur résidence d'été à la Pointe-au-Pic, en l'honneur de leur fils, André, et de son épouse, Brigitte Mars, dont le mariage a eu lieu récemment à Paris.

Mariage Belisle - Turgeon

Le mariage de Lynn, fille de Mme Edgar Turgeon, avec M. Robert Bélisle, fils de M. et de Mme Louis-A. Bélisle de Sillery, a été célébré samedi matin à 10 h. en l'église de St-Zéphirin, par M. l'abbé Denis Duval. Pour la circonstance, des fleurs estivales liées en gerbes ornaient l'autel et le sanctuaire. Pendant la messe qui fut célébrée par M. l'abbé Gérard Samson, oncle de la mariée, M. Lionel Morin a interprété un programme de chant, accompagné à l'orgue par M. Claude Cauchon.

La mariée, qui entra à l'église au bras de son frère, M. Raymond Turgeon, portait une robe de poult-de-soie et dentelle française, style princesse, jupe très volumineuse accusant mouvement de traîne, encolure montante en avant et dégagée à l'arrière. Son court voile bouffant de tulle illusion bordé de dentelle était retenu par une fantaisie de dentelle. Elle tenait un livre d'heures garni d'orchidées.

M. Louis-A. Bélisle servait de témoin à son fils. La mère de la mariée, Mme Edgar Turgeon, était vêtue d'une robe d'organza brodé bleu Elisabeth, chapeau de paille noire drapé d'organza, une orchidée au corsage. Mme Louis-A. Bélisle, mère du marié, avait choisi une robe de dentelle champagne, chapeau d'organza de même nuance et des pois de senteur à l'épaule.

A l'issue de la cérémonie religieuse, une réception réunit les invités au motel Carillon, après quoi les nouveaux époux partirent pour voyage. Au départ, Mme Robert Bélisle portait un costume de soie importée mais, chapeau de plumes françaises de même ton et accessoires brun moreno. A leur retour, ils résideront à Ste-Foy.

Mariage prochain

M. et Mme Odilon Bilodeau font part du mariage de leur fille Raymonde avec Me Guy Tremblay, fils de M. Théode Tremblay, de Port-Alfred, et de Mme Tremblay, décédée. La bénédiction nuptiale leur sera donnée le samedi 16 juillet, à 10 h., à l'église de Saint-Fidèle.

Déplacements

Le consul de Belgique à Québec et Mme Guy Pouliot ont fait un bref séjour à St-Georges-de-Beauce, ces jours derniers.

M. et Mme Louis Dussault et leur famille occupent maintenant leur résidence d'été à Neuville.

M. et Mme Cusack, de New-York, sont présentement de passage dans nos murs, inscrits au Château Frontenac.

Mme Jacques Bergeron et ses enfants passent plusieurs semaines à St-Joseph de la Rive.

M. et Mme Claude Godbout et leur famille passent la saison estivale à St-Michel de Bellechasse.

M. et Mme John Field, de Bridgeport, Conn., font un séjour dans la Vieille Capitale.

Le docteur et Mme Yvon Gauthier et leur famille sont partis pour Montréal où ils résideront désormais.

Le docteur et Mme Charles Chauveau et leur famille sont de retour d'un voyage à Saint-Jean, Nouveau-Brunswick.

Mlles Pierrette Vallerand et Rolande Latouche passent leurs vacances à Miami Beach, Floride.

Mlle Josée Lamothe fait un séjour de quelques semaines au lac Trois-Saumons.

M. et Mme L. Gaudreau, de Québec, font présentement un séjour dans l'Ouest canadien, sous les auspices de la Liaison française.

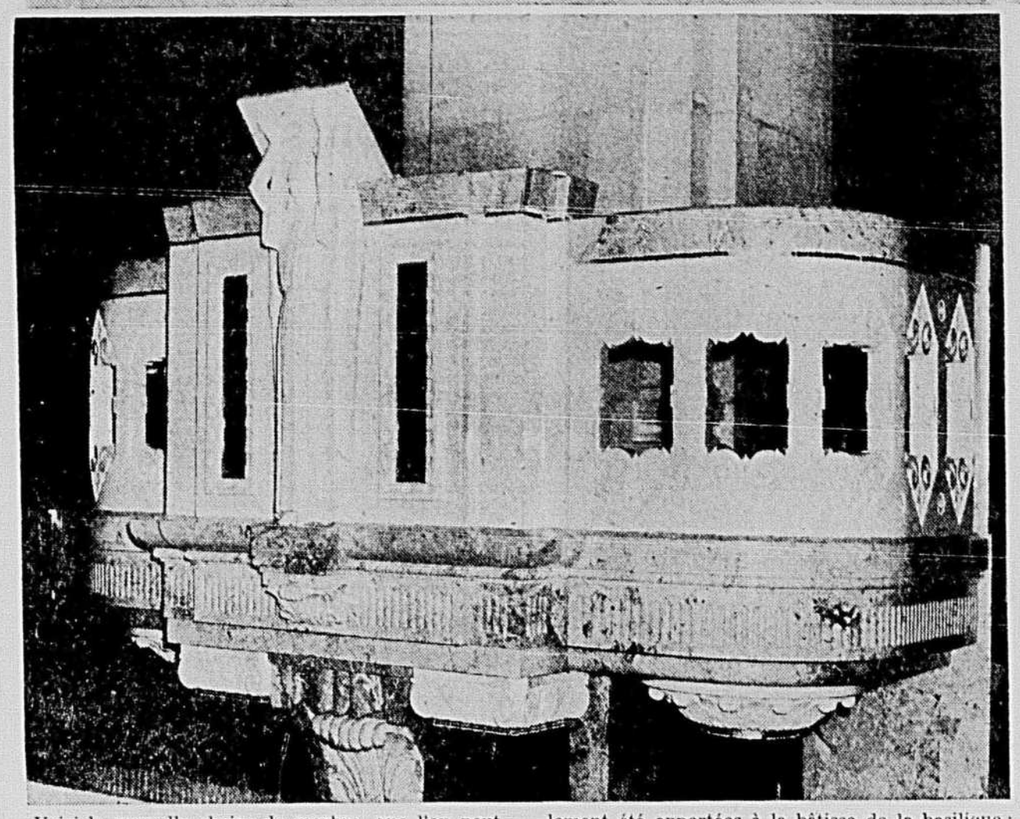
M. et Mme George-M. Rountree, de la Métropole, sont présentement de passage dans notre ville.

Mme Adélard Girard, de Sillery, est partie récemment pour les provinces Maritimes, avec les voyageurs de la Liaison française.

Naissances

M. et Mme Gilles Vigneault (Rachel Cloutier) font part de la naissance de leur fils, François. Parrain et marraine, M. et Mme Jean Landry, de Pointe-Parent, côte nord.

M. et Mme Gérard Tremblay annoncent la naissance de leur fille, Sylvie. Parrain et marraine, M. et Mme E. Tremblay, grands-parents de l'enfant. Mme Albert Gagnon portait l'enfant sur les fonts baptismaux.



Voici la nouvelle chaire de marbre, que l'on peut voir à l'avant droit de la basilique de Ste-Anne-de-Beaupré. Deux autres innovations notables ont également été apportées à la bâtisse de la basilique : Le plancher du sanctuaire et la table de communion. Le tout est de marbre importé d'Italie.

La veille et le jour de la fête du 26 juillet

90,000 visiteurs sont attendus au sanctuaire de Ste-Anne-de-Beaupré

Québec, 13. (J.K.) — Les préparatifs sont à peu près terminés, au sanctuaire de Ste-Anne-de-Beaupré, en prévision de la neuvaine et de la fête de la thaumaturge. La neuvaine, qui débute le dimanche 17, se terminera par les grandes cérémonies annuelles, le mardi 26 suivant, fête patronale de Sainte-Anne.

Le R.P. Eugène Lefebvre, directeur des pèlerinages, prévoit une foule de quelque 90,000 visiteurs, la veille et le jour de la fête du 26 juillet. Les années passées, autant de visiteurs se sont présentés au sanctuaire.

Au nombre de ces pèlerins, on attend notamment plusieurs groupes en provenance des Etats-Unis, particulièrement "The Ahearn Memorial Pilgrimage", de Springhill, au Massachusets, qui compte au-delà de 200 malades. Ce groupe passera tout la période de la neuvaine à Ste-Anne-de-Beaupré. Il quittera la ville au soir du 26 juillet.

Plusieurs autres groupements américains ont déjà prévenu la direction des pèlerinages de leur arrivée, à différents jours, au cours de la neuvaine. Quelques groupements canadiens sont aussi inscrits quoique la majorité de nos concitoyens viennent individuellement et non en groupe.

Les cérémonies de la fête seront ouvertes par les vêpres p.m., le jour de la fête de sainte Anne.

Tous les exercices de la neuvaine, qui s'étendra du 17 au 26, seront retransmis par les différents postes radiophoniques, par toute la province. De plus, les principales manifestations du jour de la fête seront radiodiffusées par un poste québécois.

Innovations

La basilique de Ste-Anne présente un aspect quelque peu modifié, cette année, à cause de trois améliorations notables qui ont été apportées à la bâtisse, au cours de l'année. La chaire, de marbre d'Italie, a été installée, ainsi qu'une table de communion, également de marbre, et le plancher du sanctuaire, en marbre toujours, en mosaïque. Le tout a été importé d'Italie, au cours de l'année qui se termine.

Déjà, les visiteurs affluent au sanctuaire. Pour répondre aux exigences des pèlerins, durant la neuvaine et particulièrement le jour de la fête, 18 messes sont célébrées à Ste-Anne-de-Beaupré. Signalons que 6 ou 7 d'entre elles sont célébrées dans la basilique même, qui peut contenir plus de 2,000 personnes. D'autres sont célébrées au sous-sol qui peut recevoir plus de 1,500 personnes. Le jour de la fête, on s'attend de distribuer la communion à au moins 40,000 fidèles.

Réponse à Bonn et Washington

Vienne se désolidarise encore des paroles de Nikita Khrouchtchev

De notre édition finale d'hier

Vienne, 12. (AFP) — Le conseil des ministres d'Autriche, saisi aujourd'hui des protestations américaine et allemande contre les attaques contenues dans les paroles prononcées par M. Khrouchtchev alors qu'il se trouvait sur le sol autrichien, a autorisé M. Bruno Kreisky, ministre des Affaires étrangères, à faire savoir aux représentants des Etats-Unis et de l'Allemagne fédérale que le gouvernement de Vienne n'est pas d'accord avec les assertions du président du conseil soviétique; qu'il n'a évidemment eu aucune part dans la préparation des discours incriminés; "que nulle part dans le monde on ne rend un gouvernement responsable des déclarations faites à une conférence de presse qu'il n'a pas organisée", et qu'enfin, le discours prononcé le 2 juillet à la Hofburg se plaçait dans le cadre d'une réunion privée de l'Association Autriche-URSS.

Par contre, le conseil des ministres autrichien fait savoir qu'à ses yeux, la déclaration de M. Khrouchtchev selon laquelle l'URSS ne resterait pas inactive au cas où la neutralité autrichienne serait violée, n'est pas conforme à la neutralité de l'Autriche telle qu'elle ressort du memorandum de Moscou du 1er avril 1955 et de la constitution du 26 octobre 1955.

"Dans l'exercice de sa souveraineté absolue, l'Autriche a le droit de décider seule, quand et comment sa neutralité est menacée ou violée et, dans ce cas, de décider de quelle façon il convient de faire face à cette violation ou à cette menace".

Le conseil des ministres conclut sa déclaration: "Au paragraphe 1, de l'article 4, du memorandum de Moscou, le gouvernement autrichien avait déclaré qu'il accueillerait avec faveur la garantie de l'intégrité de son territoire seulement si elle était donnée par les quatre grandes puissances agissant conjointement, et non pas par une seule d'entre elles. Rien n'est changé à ce point de vue."

Quelque 70 ouvriers sans travail

La Brique Citadelle fermera ses portes à Boischatel, pour un temps indéterminé

Québec, 13. (par P.C.) — Le président du Syndicat des employés de la Brique Citadelle à Boischatel, M. Roger Simard, a révélé hier soir que cette industrie fermera ses portes d'ici trois semaines pour une période indéterminée.

Quelque 70 ouvriers seront sur le pavé à cause de cette suspension des activités due aux surplus de production qu'on ne parvient pas à écouler. Une autre usine de la même compagnie, celle de Beauport, est toujours fermée par ailleurs.

A ce propos, le Conseil du travail de Québec et du district a voté hier trois résolutions qui seront envoyées à la CTC, au FTQ et au gouvernement provincial.

Les résolutions déplorent d'abord l'importation de grandes quantités de briques américaines au Canada lorsque les industries canadiennes ne parviennent pas à écouler leur production.

Elles demandent à la CTC et à la Fédération des travailleurs du Québec de faire des pressions respectivement sur les gouvernements fédéral et provincial pour que des mesures soient prises afin que cette situation cesse.

La résolution adressée au gouvernement provincial demande à ce dernier d'utiliser de la brique québécoise dans les travaux qu'il finance à travers toute la province.

D'autre part, M. Simard a révélé qu'une certaine discrimination aurait recommencé à s'exercer récemment contre des employés qui ont participé à la grève dans cette usine l'automne dernier. Des anciens briseurs de grève feraient des manoeuvres pour intimider les ouvriers. Cette situation avait été corrigée par l'ancien sous-ministre du Travail, Me Jacques Casgrain, quelques semaines après la grève.

Une délégation du syndicat ira rencontrer les officiers supérieurs du ministère du Travail à ce sujet dans quelques jours.

Le charme du vieux Québec: la bonne entente entre Canadiens français et anglais — M. Owen Channon

Québec, 13. (Y. B.) — Le charme du vieux Québec, berceau du Canada, réside principalement dans la bonne entente entre Canadiens français et Canadiens anglais. Ce point est si frappant pour M. Owen Channon, du Chronicle Telegraph, qu'il considère que Québec, bien qu'elle ne soit ni la plus riche ni la plus populeuse, est la ville la plus importante au Canada. "Elle est un exemple non seulement pour notre pays, mais aussi pour le monde entier", a-t-il dit.

Sans même faire allusion aux récents avancés de M. Saunders, qui s'en prenait à l'importance accordée au bilinguisme à Ottawa, c'était leur apporter un démenti d'autant plus fort.

M. Channon, qui s'adressait hier midi aux membres du Rotary Club de Québec, au Château Frontenac, a averti son auditoire qu'il ne parlait pas en historien mais plutôt en philosophe de l'histoire. Et pour lui, la conclusion est évidente : Au Canada, il n'y a eu ni vainqueurs ni vaincus.

D'un ton où la poésie n'était pas absente, comme il se doit lorsqu'on parle du "vieux Québec", M. Channon a résumé son histoire, rappelant les luttes raciales qui ont marqué les débuts de la colonie, luttes suivies d'un rapprochement pour faire face à l'offensive américaine. C'était le commencement de cette étrange coopération entre Canadiens de langue française et Canadiens de langue anglaise, a-t-il dit, répétant comme un refrain : "And this is for me the lure of the old Quebec : et c'est là, à mes yeux, le grand charme du vieux Québec."

Evoquant le souvenir d'Alexandre et des Romains, il a soutenu que l'histoire ne comporte aucun exemple semblable. Partout où un peuple était conquis par un autre, la langue, la religion et les coutumes du vainqueur lui étaient imposées. C'est en se basant sur cette considération que M. Channon a affirmé qu'à Québec, en dépit de la conquête, il n'y a eu ni vainqueurs ni vaincus.

Dans les autres provinces, et même à Montréal, on peut constater l'existence d'un mur entre les deux races. Non pas à Québec. Ce qui frappe au contraire, c'est la plus cordiale amitié et collaboration.

Le conférencier s'est dit convaincu que cet esprit s'étendra et dominera bientôt le Canada entier, débordant sur le reste du monde.

CFCM — TV (4)

AUJOURD'HUI

3:30—Mire et musique
4:30—Long métrage
6:00—Le moulin aux images
6:30—Les manchettes int.
6:35—Les nouvelles
6:45—Cinéfeuilleton
7:00—Nouvelles sportives
7:10—Bulletin météorologique
7:15—Côté jardin
7:45—Jeux de mots
8:00—Le point d'interrogation
8:30—La Pension Velder
9:00—Arsène Lupin
9:30—Rencontres canadiennes
10:00—La lutte
10:45—Du côté de chez Lise
11:00—Téléjournal
11:13—La météo
11:18—Bulletin sportif
11:22—Commentaires
11:29—Fin des émissions.

DEMAIN

3:30—Mire et musique
4:30—Long métrage
6:00—Cartoons
6:30—Manchettes int.
6:35—Les nouvelles
6:45—Cinéfeuilleton
7:00—Nouvelles sportives
7:10—Bulletin météorologique
7:15—Côté jardin
7:45—Coup de vent
8:00—A la porte St-Louis
8:30—Pour une chanson
9:00—Rendez-vous avec Michelle
9:21—Cinéclub
11:00—Téléjournal
11:13—La météo
11:18—Bulletin sportif
11:22—Commentaires
11:33—Congrès démocrate
11:45—Fin des émissions.

CKMI — TV (5)

AUJOURD'HUI

12:15—Test Pattern (With music)
12:43—Opening
12:45—All Star Baseball
4:30—Test Pattern (With music)
4:58—Opening
5:00—Travelin' Time
5:30—Early Show:
"Top Sergent"
6:30—Dateline Quebec
6:45—News
6:55—Sports
7:00—Tabloid
7:30—Silent Service
8:00—R.C.M.P.
8:30—Live a Borrowed Life
9:00—Happy
9:30—Tate
10:00—First Person
10:30—A Case for the Court
11:30—CBC News
11:20—Viewpoint
11:27—Sign Off

DEMAIN

4:30—Test Pattern (With music)
4:58—Opening
5:00—Pictures with Woofer
5:30—Roy Rogers
6:30—Dateline Quebec
6:45—News
6:55—Sports
7:01—Tabloid
7:30—Circus Boy
8:00—Deputy
8:30—Star Playhouse
A London Affair"
9:00—Close-Up
9:30—The Man from Blackhawk
10:00—All Star Golf
11:00—CBC News
11:20—Viewpoint
11:27—Sign Off.

Shell poursuit l'Etat cubain

De notre édition finale d'hier

Londres, 12. (AFP) — Le groupe Royal Dutch Shell a entamé des poursuites judiciaires devant les tribunaux cubains à la suite de l'expropriation par le gouvernement cubain de sa raffinerie de La Hanave, confirme un communiqué publié cet après-midi à Londres par la compagnie Shell.



Mgr SEBASTIANO BAGGIO

pontificales, à trois heures le 25 juillet. Son Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec et primat du Canada présidera à cette première cérémonie. Par ailleurs, au jour même de la fête, le 26, c'est Son Exc. Mgr Sebastiano Baggio, délégué apostolique au Canada, qui célébrera la messe pontificale, à 10 h. 30 a.m. C'est également Mgr Baggio qui procédera à la bénédiction des malades, à 3 h.

Un nouvel hôpital pour les accidentés

De notre édition finale d'hier

Depuis hier, un nouvel hôpital a ouvert ses portes aux accidentés de la rue, dans l'est de la ville.

L'Hôpital Général de l'Est Inc., 3800 rue Radisson, compte déjà une cinquantaine de lits.

Dans l'est de la ville, il n'y avait que l'hôpital Maisonneuve qui acceptait les blessés de la rue. Souvent, cet hôpital devait les refuser, faute d'espace.

Sous l'égide de la Fédération nautique

L'ouverture des régates se fera le 16, au lac St-Joseph

La série des trois régates de la Fédération nautique de Québec débutera samedi le 16 juillet au lac St-Joseph. Le programme qui comprend quatorze courses débutera à 1.00 p.m. en face du chalet du club nautique du lac St-Joseph. Les trois associations qui participent à ces régates sont prêtes pour la défense du championnat, gagné l'an dernier par les avironneurs du lac Sergent. On prévoit de nombreux changements dans les équipes pour cette année et le lac Sergent n'aura pas la tâche aussi facile que l'an dernier. Tous les soirs, on peut voir évoluer les avironneurs en pratique aux trois lacs rivaux, soit le lac Beauport, le lac St-Joseph, et le lac Sergent. Les capitaines sont plus actifs que jamais et les équipes sont presque toutes formées. On compte dans les quatre catégories, soit juniors et seniors, hommes et femmes, plus de soixante-quinze concurrents en lice. Les résultats de ces régates serviront à déterminer les représentants de notre district aux championnats canadiens qui auront lieu à Ottawa les 5 et 6 août. On sait que les avironneurs locaux sont tous éligibles pour les olympiades, le but final de tout avironneur compétent. L'aviron est un des rares sports qui soit demeuré purement et strictement amateur dans la force du mot.

Les trois associations locales ont un total de plus de 125 ans d'existence. Le lac St-Joseph et le lac Sergent ont tous deux fêté leur cinquantième anniversaire de fondation et le lac Beauport dépasse les 25 années de formation.

Le commodore de la Fédération, Raymond Girard, aura la responsabilité de la partie technique, les arbitres, juges de départ et juges d'arrivée seront tous approuvés par la Fédération. Au lac St-Joseph, l'arbitre sera Robert Monast et le juge de départ, Marc Turcot. Mlle Monique Michaud a été nommé secrétaire-archiviste. Les juges d'arrivée seront nommés par le commodore de la Fédération au moment des régates : ce seront les représentants des trois lacs concernés.

Les avironneurs du lac Sergent sont légèrement favoris pour remporter de nouveau cette année en raison du grand nombre de compétiteurs, mais l'entrainement de tous les avironneurs déterminera le résultat de ces régates. De nombreux trophées seront à l'enjeu aux trois lacs et la compétition sera très serrée.

Cinéma

CAPITOL — Représentation continue de 1.00 à 11.00 h. "Chance Meeting", 99 min. : 1.00, 3.50, 6.40, 9.30 h. "Int the wake of a stranger" 60 min. : 2.44, 5.30, 8.20 h., dernier spectacle complet à 8.15 h.
CARTIER — Nouvelles : 1.00, 4.25, 7.55 h., "Fort massacre", Cinémascope : 1.05, 4.35, 8.05 h. Annonces : 2.25, 5.55, 9.25 h. "La chaîne" : 2.30, 6.00, 9.30 h. Sujet court : 4.10, 7.35 h. Fin 11.05 h.
CINEMA DE PARIS — "La Princesse des canaris" : 12.40, 3.45, 6.39, 9.51 h. "La marraine de Charley" : 2.00, 5.10, 8.25 h. Actualités : 3.40, 8.15 h.
CLASSIC — "Une femme en enfer" : 1.45, 5.35, 9.15 h. "La perle noire" : 3.45, 7.35, h. Fin 11.00 h.
ENPIRE — Sujets courts : 1.00, 3.30, 6.05, 8.40, h. Nouvelles : 3.15, 5.55, 8.30, h. "The Fugitive King" : 1.15, 3.55, 6.30, 9.05, h. Continuel de 1.00 à 11.05 h.
IMPERIAL — "Notre-Dame-de-Paris" : Cinémascope, 2.30, 5.55, 9.11 h. Sujet : 1.00, 4.25, 8.50 h. "Ville sans loi" : 1.16, 4.41, 7.57 h.
LAIRET — Nouvelles : 1.00, 4.25, 7.55, h. "Fort Massacre" : Cinémascope, 1.05, 4.35, 8.05 h. Annonces : 2.25, 5.55, 8.25 h. "La chaîne" : 2.30, 6.00, 9.30 h. Sujet court : 4.10, 7.35 h. Fin 11.05 h.
LAURIER — "Traversons la manche" : 1.00, 4.25, 7.35 h. Nouvelles : 2.35, 9.10 h. "Planète interdite" : 2.50, 8.00, 8, 9.35 h. Fin 11.10 h.
PIGALLE — "Bonjour docteur" : 12.15, 3.39, 6.40, 10.00 h. "Le mort en fuite" : 1.46, 5.10, 3.34 h. Actualités françaises : 3.20, 8.24 h.
PRINCESSE — "Step down to terror" : 12.55, 4.23, 7.51 h. "Fire maidens of outer space", 2.10, 5.38, 9.06 h. "The glass tomb" : 3.18, 6.40, 10.14 h. Sujet court : 4.17, 7.45 h.
RIALTO — Nouvelles : 7.38 h. "Droit de vivre" : 12.55, 4.19, 7.47 h. "Ile au soleil" : 2.26, 5.45, 9.18 h. Fin 11.11 h.
VICTORIA — "Capitaine sans loi" couleurs : 1.00, 4.30, 7.55 h. "Qu'est-ce que maman comprend à l'amour" cinémascope, couleurs : 2.45, 6.05, 9.40 h. Continuel de 1.00 à 11.25 h.
SILLERY — Capitaine sans loi" couleurs : 1.00, 4.30, 7.55 h. "Qu'est-ce que maman comprend à l'amour" cinémascope, couleurs : 2.45, 6.05, 9.40 h. Continuel de 1.00 à 11.25 h.
BIENVILLE — "La rumeur publique" : 7.00 h. Nouvelles : 8.20 h. "Folies-Bergères" : 8.35 h. Fin 10.20.
CINEMA DE LEVIS : "Fernand le clochard" : 7.15 h. Actualités : 8.45 h. "Sur la trace du crime" : 9.00 h.
ETCHEMIN : "La rivière des trois jonques", couleur, cinémascope : 7.30 h. "Le démon de la danse" : 9.10 h.

Autre proposition américaine sur les armes nucléaires

Genève, 13. (Reuters) — Les Etats-Unis ont invité hier la Russie à participer à l'établissement d'un entrepôt commun d'armes nucléaires pour fins de recherches sur les explosions souterraines.

Le délégué américain, M. James Wadsworth, a fait cette proposition lors d'une réunion à huis-clos, qui a duré 75 minutes, de la conférence tripartite sur l'interdiction des essais nucléaires.

Il a insisté sur le fait que cette proposition va à la rencontre de la requête soviétique au sujet de l'inspection détaillée de tout engin nucléaire utilisé pour fins de recherches dans la détection des explosions souterraines, requête conditionnelle à l'établissement d'un pacte interdisant les essais nucléaires.

Selon la proposition, l'URSS, l'Angleterre et les Etats-Unis fourniraient une quantité égale d'engins nucléaires de modèles "anciens", lesquels pourraient être inspectés à loisir pour déterminer s'ils peuvent être utilisés efficacement et sans danger pour la recherche. Ainsi, ces engins ne pourraient servir au perfectionnement d'armes nucléaires.

Elections à la Commission scolaire de Pte-aux-Trembles

De notre édition finale d'hier

Hier ont eu lieu les élections de la Commission scolaire de Pointe-aux-Trembles. Les commissaires élus sont MM. Roger Marchand, de La Presse (529 voix), Georges Benoît (486) et Joseph Neveu (108).

574 voteurs sont allés aux urnes.

MAGASINEZ VENDREDI JUSQU'A 10 H.

Legaré

VENTE D'ÉCOULEMENT D'ÉTÉ

En vente aux 11 magasins Legaré SUR L'ILE DE MONTREAL

1200, rue AMHERST Victor 2-8911

858 est, rue STE-CATHERINE Victor 4-2861

6960, rue ST-HUBERT CRescent 1-4668

3734 ouest, NOTRE-DAME WE.5-6662, 5-6994

5184 ouest, NOTRE-DAME WEllington 5-7813, 5-5569

4660 est, STE-CATHERINE CLairval 5-7029, 5-8546

3250, MASSON (Rosemont) RAymond 7-5770, 7-6996

1020 NOTRE-DAME (Lachine) MElrose 7-5825, 7-5826

1278 est, MONT-ROYAL LAfontaine 1-5373, 1-9245

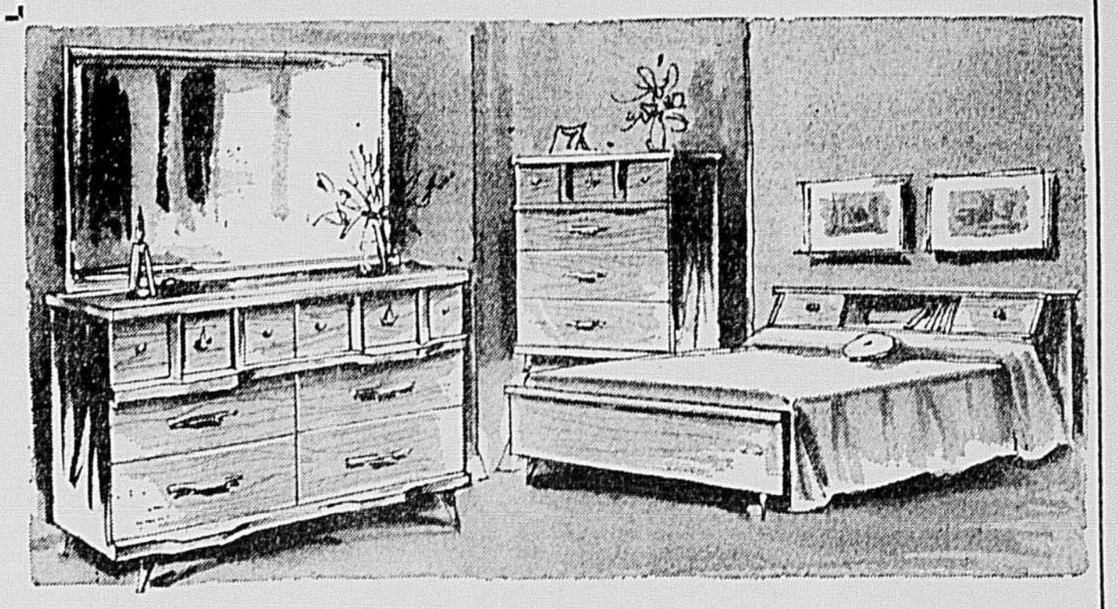
4078, WELLINGTON (Verdun) POntiac 8-8912, 8-9713

3730 est, rue ONTARIO LAfontaine 6-1667, 6-1668, 6-1669

PLUS DE 80 MAGASINS DANS LE QUEBEC POUR MIEUX VOUS SERVIR

SPECIAL DE FIN DE SEMAINE! SENSATIONNEL!

MOBILIER de CHAMBRE de 3 MCX...



STYLE NOUVEAU ET ELEGANT -- TEINTE LILAS AU FINI SATINE

Voici une valeur insurpassable à un prix budgétaire, grâce au grand pouvoir d'achat Legaré ! Cet ameublement moderne comprend un grand bureau double à 6 tiroirs, une commode à 4 tiroirs et un lit à tête-bibliothèque à 3 compartiments avec 2 volets coulissants. Notez de plus ces caractéristiques :

- Bureau surmonté d'un miroir pleine largeur, biseauté et réglable
- Tiroirs glissant sur guides latéraux avec jolies poignées cuivrées
- Devants de merisier pur offrant l'assurance d'une grande solidité
- Pattes fuselées, avec embouts de cuivre de nuance contrastante

Achetez en toute confiance chez Legaré

Service et Satisfaction Garantis

PRIX REG. 174.95

VOUS EPARGNEZ 25.95

$149

AUCUN DEPOT REQUIS

TAXE DE VENTE PAYABLE A L'ACHAT

Payez seulement 1.50 par semaine

LA MAURICIE

BUREAUX DE TROIS-RIVIERES :
RÉDACTION : 452, rue des FORGES
ABONNEMENT ET TIRAGE : 484, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9
BUREAU DE SHAWINIGAN : 547, 4e RUE, tél. : LE. 6-4411

Nos édiles ignorent la chaleur

Trois-Rivières, (M.L.) — Les membres du conseil municipal ne semblent pas trop souffrir de la chaleur car en plus de siéger de 8 heures à 11 h. 30, lundi soir, ils se sont de nouveau réunis une bonne partie de l'après-midi d'hier, soit de 2 h. 30 à 6 heures, et sur la fin il a fallu faire vite sinon un autre ajournement était imminent.

Des félicitations

A la suggestion du maire, le conseil municipal a adopté des félicitations à l'endroit des commissaires d'écoles réélus, soit MM. Gaston Francoeur, Roland Leroux et Rosario Blanchet, et aux échevins Lemire, Rheault et Lepage, du Cap-de-la-Madeleine à la suite d'un rappel de l'échevin Bourget.

Octroi de $400

Les membres du conseil ont voté un montant additionnel de $400 à ajouter au $100 prévu au budget, pour le club de yacht St-Maurice qui organise deux événements sportifs d'envergure pour le mois d'août : soit des régates nationales, le 7 août, et les championnats provinciaux de ski nautique, le 14.

M. Norman Rancourt s'est présenté au conseil en quête d'un chèque de $1,000 pour bien recevoir l'équipe de Radio-Canada qui télédiffusera les championnats provinciaux sur tout le réseau national.

Etrange affaire

Les édiles ont reçu la visite de MM. Martial Martin et Lloyd Fleet qui aimeraient bien agrandir leur propriété commerciale de la rue Ste-Julie, mais le permis de construction leur a été refusé parce que la ville voudrait avoir du terrain pour l'ouverture d'une ruelle afin de desservir les magasins de la rue St-Maurice.

M. Martin, le propriétaire, demande $11,950, soit $5,100 pour le terrain, $300 pour la réfection d'un kiosque de taxi et $6,550 pour la perte d'un locataire, ce qui représente environ $4 du pied du fait que la ville s'approprierait 3,000 pieds de terrain.

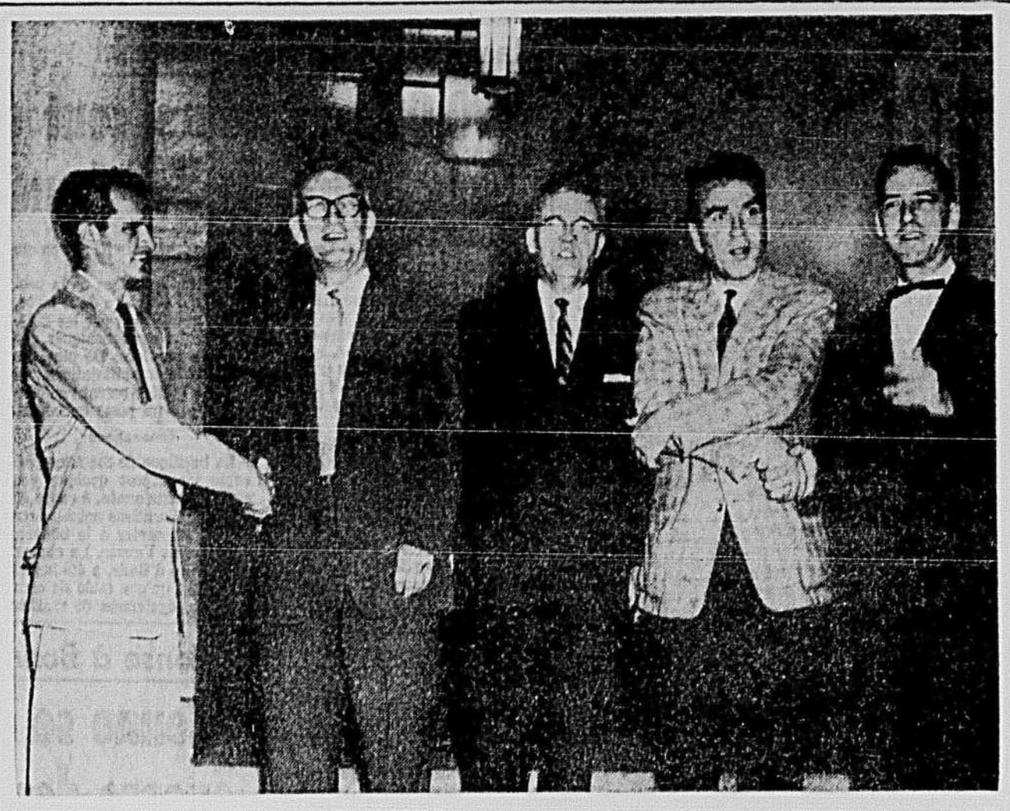
M. Fleet a une option sur la bâtisse en question et M. Martin serait disposé à céder sa propriété à la ville qui pourrait la revendre à M. Fleet. A tout hasard, M. Martin fera une offre de vente à la ville et M. Fleet une offre d'achat et le conseil décidera.

Terrains industriels

Le conseil a décidé d'acheter les terrains des frères Welly et Léon Beaudry, soit les lots 21 et 22, pour l'établissement de nouvelles industries.

M. J.-Arthur Dubé, du bureau municipal des permis de construction, favorise la transaction au prix de $1,500 l'arpent, ce qui reviendrait à environ quatre cents du pied.

On se souvient que les démarches ont été entreprises à la suite d'une requête demandant que le terrain anciennement réservé à Mack Truck, soit converti en zone résidentielle, projet d'ailleurs chaudement appuyé par l'échevin Goneau. Mais pour convertir une partie de la zone industrielle en zone résidentielle, il aurait fallu la permission de la législature provinciale.



LES POIGNEES DE MAIN APRES LES ELECTIONS — Tous les candidats à la commission scolaire n'ont retrouvé que leur sourire à la fin du scrutin, oubliant l'ardeur de la lutte et se félicitant mutuellement pour offrir au public, en face des bureaux de la commission, l'image d'un groupe désireux uniquement de servir. On reconnaîtra ici, de gauche à droite, M. Wilfrid Fex, candidat défait, et M. Gaston Leroux, qui a triomphé du premier; M. Philippe Bérard, qui agissait comme président de l'élection; M. Rosario Blanchet, candidat réélu et M. Gaston Fleury, qui convoitait le siège de celui-ci.

Les problèmes de Shawinigan-Sud ne sont pas tout à fait insolubles...

Shawinigan-Sud, (J. L.) — Les problèmes multiples de Shawinigan-Sud, qui selon le désir de ses administrateurs devraient s'aplanir de plus en plus, exigeront un soin bien particulier pour leur solution efficace et finale.

Shawinigan-Sud a poussé comme un champignon. Mais sa vie n'a pas été éphémère comme il en est des amanites et des chanterelles, ce qui pose tous les problèmes, car peu de ses administrateurs avaient prévu que cette municipalité prendrait l'importance qu'on lui connaît aujourd'hui, au point de vue domiciliaire. C'est pourquoi nombre de services publics sont à reprendre, à l'exception peut-être de ceux qui viennent d'être complétés.

Si l'on soumet la question suivante à des ingénieurs : "Shawinigan-Sud pourrait-elle un jour voir ses rues toutes pavées ?" On vous répondra : "Ça dépend". Car, en fait, même si le ciel laissait tomber une manne de liasses de billets de banque sur Shawinigan-Sud pour le pavage, il faudrait d'abord considérer quelles rues peuvent être aussitôt recouvertes, sans qu'il soit nécessaire par la suite de les éventrer à nouveau pour y poser une nouvelle conduite d'eau ou d'égout.

Il appert que la plupart des rues de cette localité ne sont pas prêtes à être recouvertes d'asphalte, à cause des dimensions trop petites des conduites d'égout ou d'aqueduc.

En effet, toute étude de l'ingénieur démontrerait que des conduites d'égout d'une dimension jugée aujourd'hui trop petite ont été installées sous terre parce que les eaux de surface s'infiltraient dans la terre et ne prenaient pas la voie des égouts comme ce serait le cas si on recouvrait la rue d'asphalte.

Tout n'est pas à reprendre. Heureusement. Mais il faudra qu'un jour ou l'autre on se penche sur cet autre problème. Ainsi, au lieu d'avoir à payer pour de l'asphalte, on s'apercevra peut-être qu'il faut refaire certains autres travaux.

Il y a cependant un moyen de contourner la difficulté. A Shawinigan-Sud contrairement à ce qui s'était produit à Shawinigan-Est et à Shawinigan-Nord, deux municipalités annexées par la ville de Shawinigan, on compte déjà des services complets dans les secteurs le plus fortement développés. La mentalité de la population est aussi assez favorable aux administrateurs qui démontrent leur bonne volonté, d'où une moins grande difficulté à faire attendre certains secteurs pour leurs services.

Il importerait en premier lieu que le conseil municipal fasse dresser la liste complète des travaux effectués qui n'auraient pas besoin d'être repris. Un programme détaillé s'inspirant du plan d'urbanisme pourrait ensuite permettre le développement rationel de Shawinigan-Sud.

Le système de péréquation que le gouvernement libéral compte mettre au point, viendra au secours de Shawinigan-Sud. Pourtant cette municipalité n'en sera pas pour autant au bout de ses malheurs, car il faudrait avant tout qu'elle adopte une charte de cité ou de ville, ne serait-ce que pour faire respecter ses divers règlements, dont celui de la construction par exemple.

La meilleure solution serait certes l'annexion à Shawinigan, ce qui, au dire des experts, ne tarderait pas tellement, puisque Shawinigan-Sud, même avec sa dette et ses déficits deviendrait un actif important pour Shawinigan. Si l'imprévoyance des administrateurs de Shawinigan leur faisait échapper cette occasion, il resterait à croire, comme certains optimistes, que "Shawinigan-Sud annexera Shawinigan..."

Shawinigan: Les projets de centres d'achat s'estompent

Shawinigan, 13. (G. P.) — Au mois de mars, la ville accordait des permis de construction pour l'établissement de deux centres d'achats, pour un total de 70 magasins, à Shawinigan-Est, aux environs du séminaire Ste-Marie.

Depuis, on est demeuré sans nouvelles des promoteurs de ces projets concurrents. M. Bruno Pellerin qui s'était chargé, pour le compte de la compagnie montréalaise Amico Realties, de préparer le terrain pour un centre d'achat d'un million et demi de dollars, comprenant 30 magasins, a déclaré hier n'avoir "rien de neuf" à ce sujet.

Il a laissé entendre que des développements sont attendus d'ici la fin du mois. Selon lui, la firme Amico n'a peut-être pas encore loué tous les établissements devant composer le centre d'achat. La construction de ce centre d'achats devait débuter au mois de juin.

D'autre part, l'autre compagnie montréalaise, Amsterdam Development Corporation, qui projetait l'établissement d'un centre d'achat de $3 millions à Shawinigan-Est, presque en face du séminaire Ste-Marie, n'a pas donné signe de vie depuis l'obtention de son permis. Il s'agissait d'un beau projet grâce auquel la ville aurait pu réaliser de fortes économies, étant donné que la compagnie se chargeait de l'aménagement d'un parc qu'elle aurait mis à la disposition du public.

Les commerçants, qui s'alarmaient lorsque les projets de construction de ces deux centres d'achats ont été amorcés, se réjouissent aujourd'hui que ces "beaux rêves" aient sombré dans l'oubli.

Mais un projet de contre-offensive des marchands du bas de la ville, né à l'ombre du spectre de ces deux centres d'achat, n'en continue pas moins son chemin, et se réalisera vraisemblablement, même si les centres d'achat ne voient jamais le jour.

Il s'agit de la construction d'une autogare, en arrière du marché. Les hommes d'affaires du bas de la ville ont considéré, à l'origine de ce projet, que le seul avantage du centre d'achat sur le secteur commercial de la ville était la facilité de stationnement qu'il offrait.

La construction d'une autogare, du genre de celle que possède le centre des affaires de Sherbrooke, favoriserait grandement les hommes d'affaires du bas de la ville, dans leur lutte contre les centres d'achat.

Me Pinsonneault contesterait la sentence arbitrale donnée aux policiers de T.-Rivières

Trois-Rivières — Me Léopold Pinsonneault, chef du contentieux municipal, semble vouloir contester la juridiction du tribunal d'arbitrage sur certains points inclus dans la sentence qu'il vient de rendre sur le litige des policiers et pompiers de Trois-Rivières.

Un rapport confidentiel à cet effet a été remis aux membres du conseil, lundi soir, et les échevins l'étudieront cette semaine avant de décider s'ils accepteront la sentence en son entier ou s'ils demanderont à Me Pinsonneault de contester les points litigieux.

On sait que cette sentence arbitrale a accordé une augmentation de salaire de $6 par semaine, rétroactive au 1er janvier dernier, avec une augmentation additionnelle de $5 le 1er juillet 1961 ainsi qu'une diminution des heures de travail à compter de cette même date alors que les policiers ne travailleront plus que 44 heures par semaine au lieu de 48, soit une semaine de cinq jours et une semaine de six jours.

MM. Jos. Martin et B. Veilleux élus à Mt-Carmel

Mont-Carmel, 13. — Les contribuables de Mont-Carmel ont élu MM. Benoit Veilleux et Joseph Martin pour défendre leurs intérêts à la commission scolaire de cette localité.

M. Fernando Lemire, qui avait posé sa candidature à la même élection, n'a obtenu que 58 voix. MM. Veilleux et Martin avaient obtenu respectivement 120 et 100 voix.

Les autres commissaires qui compléteront l'exécutif de la commission scolaire sont : MM. Romuald Richard, Lucien Dostaler et Gérard Beaudoin.



AU BARREAU DE TROIS-RIVIERES — La prestation du serment des nouveaux membres du Barreau du district de Trois-Rivières a eu lieu, hier, à la Cour du Magistrat de Grand'Mère, sous la présidence du bâtonnier, Me Jean Lebrun. Etaient présents Me Alexandre Gélinas, C.R. et ex-bâtonnier, M. J.-P.-E. Dessureault, greffier, Me Gaston Descôteaux, de Shawinigan, nouvel avocat, et Me Jean Lebrun. Le seul autre membre du Barreau à accéder à la profession d'avocat cette année, Me Roland Paquin, de St-Léon, n'apparaît pas sur la photo.

La Chambre des Trois-Rivières favorise l'accès plus facile aux nombreux lacs de pêche

Trois-Rivières. — La chambre de Commerce de Trois-Rivières a décidé de supporter une récente décision de la chambre de Commerce régionale de la Mauricie qui favorise l'aménagement d'un parc provincial dans la région qui longe le St-Maurice, et particulièrement dans la section de la nouvelle route La Tuque-La Ste-Jean.

De plus, la chambre locale présentera prochainement une résolution demandant au gouvernement provincial de décréter un certain nombre de lacs publics, dans cette région de la haute Mauricie.

Ces lacs appartiennent présentement à des clubs sociaux dont seuls les membres ont droit d'accès. Ces clubs de pêche possèdent des droits du gouvernement renouvelables tous les cinq ans.

La chambre déplore le fait que la région particulièrement riche en lacs de pêche, reste difficile d'accès aux pêcheurs.

L'organisme soutient de plus que le gouvernement provincial en rendant ces lacs publics devra exiger un droit d'accès, pour éviter l'élimination pure et simple du gibier aquatique.

Le nombre des amateurs de pêche augmente de plus en plus, et la chambre considère très important l'accès du public aux endroits particulièrement propices à la pêche, car il constitue un apport considérable à l'industrie touristique locale.

Les pompiers ont répondu à 16 appels

Shawinigan, 13. — Les pompiers des deux casernes de Shawinigan ont répondu à 16 appels au cours du mois de juin. Dix alarmes ont été reçues par téléphone et six par indicateur.

Il y eut 13 appels de nuit et trois fausses alarmes. Les pompiers de la caserne No 1 ont répondu à deux appels et ceux de la caserne No 2, à 12. Deux incendies ont nécessité le travail des deux casernes.

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

Devoir du gouvernement, dit le conseil de Shawinigan

Construire, améliorer et entretenir les ponts qui traversent les villes

par Gilles PRATTE

Shawinigan. — Pour la quatrième année consécutive, le conseil municipal de Shawinigan demandera à l'Union des municipalités d'adopter, à son congrès du 28 au 31 août à Montréal, une résolution demandant au gouvernement provincial de prendre à sa charge la construction, l'amélioration et l'entretien des ponts et des rues faisant partie des routes nationales, provinciales ou régionales traversant ou passant par les villes.

Le conseil souligne que le gouvernement provincial touche exclusivement les taxes sur la gazoline et empoche les profits assurés par l'émission des permis de conduire. Il conclut qu'en fin de compte, il ne serait que juste que le gouvernement prenne aussi à son compte l'entretien des ponts et routes passant par les villes, puisque c'est lui qui en retire les profits.

Actuellement, le gouvernement provincial entretient les routes et ponts des municipalités rurales. Quant aux villes, il les laisse défrayer l'entretien de leurs routes et ponts. Et pourtant, la majorité des licences d'automobiles sont émises dans les villes où il se vend aussi le plus de gazoline.

Aux trois derniers congrès de l'Union des municipalités, le maire J.-Armand Foucher, de Shawinigan, s'est fait le champion de cette proposition qu'il a toutefois eu bien du mal à faire adopter par le comité des résolutions. En fait, il a dû lui forcer un peu la main, avec l'appui entier de l'assemblée générale.

Carte d'identité

L'établissement de la carte d'identité obligatoire est un autre sujet que le conseil municipal de Shawinigan portera encore cette année à l'attention de l'Union des municipalités. L'année dernière, cette motion avait été battue par une voix de majorité, à l'occasion d'un vote pris à main levée.

La carte d'identité obligatoire permettrait de contrôler plus facilement l'âge d'admission dans les salles de cinéma, tavernes, boîtes de nuit et lieux publics.

Le maire Foucher souligne toutefois que c'est en temps d'élection qu'elle serait le plus utile, pour enrayer le système frauduleux des "télégraphes".

L'établissement de la carte d'identité obligatoire cadrerait parfaitement dans le programme libéral prêchant une "réforme électorale".

Le parti au pouvoir a déjà pris position affirmant que cette réforme est essentielle au bon fonctionnement de la démocratie. Il se propose de reviser la carte électorale; de faire en sorte que les divers partis en présence soient traités sur un pied d'égalité; de soumettre les officiers d'élection à la juridiction normale des tribunaux; de limiter les dépenses d'élection; de faire disparaître la fraude électorale pour faire place à l'honnêteté du scrutin et à la liberté du vote.

Selon le maire Foucher, l'établissement de la carte d'identité obligatoire contribuerait grandement à assurer l'honnêteté du scrutin.

Le moment est d'autant plus opportun de soumettre cette résolution que les prochaines élections paraissent lointaines. L'Union des municipalités sera donc libre de faire les suggestions que l'assemblée générale jugera opportunes. Dans certains milieux, on laisse entendre que le travail de certains dirigeants de l'Union des municipalités ne s'est pas toujours fait en dehors de considérations politiques.

Péréquation

On serait porté à croire que le parti libéral a façonné son programme en partant de résolutions déjà soumises par le conseil de Shawinigan. Les délégués de la Ville de l'électricité proposeront encore cette année au congrès une résolution demandant une meilleure répartition des taxes entre le gouvernement provincial, les municipalités et les commissions scolaires.

Cette réforme est envisagée par l'article 52 du programme libéral qui ne tient toutefois pas compte, à cet endroit, des commissions scolaires. L'article prêche la répartition des sources de revenus entre le gouvernement provincial et les municipalités.

Le parti au pouvoir a reconnu que les revenus des municipalités sont nettement insuffisants et a promis qu'un système de péréquation sera établi dès la prochaine session pour permettre aux municipalités d'exercer pleinement leur autonomie.

Le ministre du Travail et des Affaires municipales, l'honorable René Hamel, a laissé entendre que c'est la situation financière lamentable de Shawinigan-Sud qui a un peu inspiré au parti libéral son système de péréquation. Le ministre a ajouté avoir déjà entrepris les pourparlers avec les hauts fonctionnaires du gouvernement pour en arriver à une solution dans ce domaine.

Le conseil municipal de Shawinigan proposera aussi au congrès de l'Union des municipalités de suggérer au gouvernement provincial de former, au sein de la Commission des affaires municipales, une équipe d'hommes compétents pour étudier la situation financière des villes.

Il demandera aussi à l'UMQ d'exercer des pressions auprès du gouvernement provincial pour que les compagnies de financement exigeant des taux excessifs "soient mises au pas".

62 points de suture au visage

Lac-à-la-Tortue, 12. — M. Germain Laramée, 22 ans, domicilié à 632, 3e Rue, à Shawinigan, se trouve dans un état satisfaisant à l'hôpital Laflèche de Grand'Mère, où il avait été conduit à la suite d'un dérapage de sa motocyclette, survenu au Lac-à-la-Tortue.

M. Laramée s'apprêtait à entrer sur le terrain de la plage Idéale quand une automobile qui sortait lui coupa le chemin, le forçant à tourner brusquement, pour pirouetter d'une façon spectaculaire. Le conducteur de l'automobile n'a même pas pris la peine de s'arrêter pour constater l'accident.

A la suite de son embardée, le jeune homme avait été conduit inconscient à l'hôpital Laflèche, de Grand'Mère, où le Dr A. E. Fisher, qui lui donna les premiers soins, dut lui faire 62 points de suture dans la figure.

Le jeune homme montait sa motocyclette en compagnie de Mlle Ginette Hamelin, de Shawinigan. Cette dernière avait été conduite à l'hôpital, mais avait pu réintégrer son foyer le même soir.

Requête de l'OTJ refusée à Grand'Mère

Grand'Mère, 13. — Sa requête ayant été rejetée par le Conseil municipal, l'oeuvre des terrains de jeu de Grand'Mère devra s'en tenir au budget qui lui a été voté au début de l'année. La requête voulait que le Conseil octroie une somme de $900 par semaine pour payer les 55 moniteurs et monitrices, répartis aux différents terrains de jeux de cette ville. On ajoutait aussi que cette demande tenait pour tous les lundis à venir.

Le maire J.-A. Therrien a déclaré qu'un budget de $6,000 avait été voté par le Conseil pour entretenir le personnel des terrains de jeux pour la saison en cours et qu'il était absolument impossible d'y consacrer quelque montant additionnel. Une somme de $2,000 ayant déjà été perçue des $6,000 consentis à l'O.T.J., il ne reste plus que $4,000 à verser et si l'on approuvait la requête, une somme s'élevant à plus de $3,000 devrait être ajoutée au montant déjà octroyé par la ville.

Les échevins ont tous approuvé le rejet de la demande et il fut décidé que la somme de $900 serait envoyée cette semaine, avec une lettre demandant de s'en tenir au montant qui a été accordé, et de réduire le personnel s'il était impossible de les entretenir avec le montant accordé.

CKTM — TV (13)

AUJOURD'HUI

3:00—Pour vous, Madame
3:45—Ciné-matinée: "Alerte aux garde-côtes"
5:30—Dessins animés
6:00—Caméra 13
6:40—Nouvelles
6:50—Caméra 13
7:05—Météo
7:08—Sports
7:15—Caméra 13
7:45—La vie des mots
8:00—Le point d'interrogation
8:30—La pension Valder (dernier)
9:00—Arsène Lupin
9:30—Rencontres canadiennes
10:00—Lutte
10:45—Du côté de chez Lise
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:20—Météo
11:25—CBC TV News
11:30—Fin des émissions

DEMAIN

3:00—Pour vous, Madame
3:45—Cinématinée: "Ma femme est un grand homme"
5:30—Boîte à images
6:00—Caméra 13
6:40—Nouvelles
6:50—Caméra 13
7:05—Météo
7:06—Sports
7:15—CKTM-TV salue
7:45—Coup de vent
8:00—A la porte St-Louis
8:30—Pour une chanson
9:00—Rendez-vous avec Michelle
9:30—Ciné-Club
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:20—Météo
11:30—Ciné-soir: "Le beau voyage"
1:00—Fin des émissions

Le tiret (—) indique un changement à l'horaire.



3 merveilleux déjeuners Gerber

POUR LE BIEN DE VOTRE TRÉSOR

Quelle source d'heureux gazouillements dans ces nouveaux déjeuners Gerber : omelette au jambon, omelette au bacon, céréales, jaunes d'oeufs et bacon, chacun présenté en purée ou haché pour enfants. Leur goût délicieux stimulera l'appétit de votre bébé qui *prendra* alors le déjeuner consistant si important pour sa santé. Excellents aussi pour le souper!

Les déjeuners Gerber sont ultra-nourrissants parce qu'ils réunissent 3 groupes alimentaires importants, dans le but d'assurer à bébé des calories source d'énergie, des protéines pour activer la croissance et des minéraux pour fortifier son corps. Enfin, quelle merveilleuse consistance: en purée pour les jeunes bébés . . . hachés menu pour les petits pourvus de quelques dents.

Mis au point par des spécialistes se consacrant uniquement à la présentation d'aliments de qualité pour bébés.

Nous nous occupons uniquement de l'alimentation des bébés

ALIMENTS Gerber POUR BÉBÉS
NIAGARA FALLS, CANADA



PRÉPARATION ET MISE EN BOÎTES DANS LA RÉGION DE NIAGARA

BUREAUX DE TROIS-RIVIERES :
REDACTION : 452, rue des FORGES
ABONNEMENT ET TIRAGE : 484, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9
BUREAU DE SHAWINIGAN : 547, 4e RUE, tél. : LE. 6-4411

LA MAURICIE



LE SANCTUAIRE DE NOTRE-DAME-DU-CAP est souvent le rendez-vous des JUBILAIRES qui, à l'occasion de leur jubilé d'or ou de diamant, ont la permission de venir en pèlerinage d'action de grâces dans le vénéré sanctuaire de la Madone miraculeuse. Les jubilaires sur cette photo sont la R. S. Marie-Dimas, depuis 60 ans chez les SS. des SS. NN. de Jésus-Marie, de Montréal, et la R. S. St-Jean-de-Canty, Fille de Jésus, de Kermaria, de Trois-Rivières, jubilaire de 50 ans. Elles sont ici accompagnées de leurs deux nièces de la congrégation des SS. NN. de Jésus et de Marie; les RR. SS. Joseph-Edouard et Marie-Prosper.

En face d'un dilemme

Le conseil municipal de Pointe-du-Lac ajourne "diplomatiquement" sa séance

Trois-Rivières. (par **Michel Lorrain**) — A en juger par ce qu'a raconté Me Léopold Pinsonneault, chef du contentieux municipal, aux membres du conseil municipal, hier après-di, les conseillers de la Pointe-du-Lac font face à un dilemne diplomatique : déplaire à quelques propriétaires de l'endroit ou déplaire à leurs collègues trifluviens . . . et tout cela pour une affaire de fossé.

La veille, l'avocat de la ville devait rencontrer les membres du conseil de la Pointe-du-Lac afin de résoudre la question du drainage du futur aéroport dont les travaux sont commencés ; mais la rencontre n'a pu avoir lieu pour la simple raison que le conseil n'avait pas quorum. Ainsi la séance régulière de juillet a été passée tout bonnement.

C'est en interrogeant le secrétaire-trésorier que l'avocat Pinsonneault a pu faire sortir le chat du sac. Il semble évident que le conseil municipal de l'endroit ne veut déplaire ni à ses commettants ni au conseil de Trois-Rivières. En ignorant la séance, le tout était joué et on n'avait pas à déplaire à personne, exception de Me Pinsonneault qui venait de faire un voyage "blanc".

Mais tout cela risque de retarder les travaux au futur aéroport de Trois-Rivières car il faudra peut-être maintenant reviser les plans au sujet du drainage des eaux qui devaient être dirigées vers un fossé sans trop déranger personne; mais c'est là que le drame commence.

Les propriétaires touchés par ce projet, craignant d'être inondés et au cas où ils se décideraient à accepter, exigeraient des ponceaux de ciment pour enjamber le fameux fossé.

La question aurait été vite réglée si le conseil municipal s'était décidé à décréter ce fossé "cours d'eau municipal" en le verbalisant, mais une décision aussi draconienne risquerait de faire un tort considérable aux administrateurs municipaux dont la carrière politique pourrait du jour au lendemain être sérieusement compromise si les propriétaires touchés par la mesure, ils seraient huit environ, se décidaient à les bouder.

Me Pinsonneault est d'avis qu'il faudrait rencontrer un à un les propriétaires intéressés pour leur expliquer qu'ils ne risqueraient nullement d'être inondés et que les travaux ne leur coûteraient absolument rien.

La ville de Trois-Rivières pourrait également s'adresser à la Commission des transports pour demander la permission de changer quelque peu les plans afin de pouvoir diriger les eaux de l'aéroport de façon plus directe dans le fameux fossé.

Me Pinsonneault a souligné que si la ville avait été mise au courant plus rapidement de ce problème, elle aurait pu acheter un peu plus grand de terrain pour se rendre jusqu'au fossé en question et le tour aurait été joué.

A tout hasard, des démarches seront entreprises sans tarder auprès de la Commission des transports ainsi qu'auprès de l'Office provincial de drainage dans une tentative pour résoudre le problème le plus rapidement possible et éviter de longs retards à l'aménagement de l'aéroport.

Les avocats libéraux ne manquent pas pour remplacer les confrères de l'UN

Trois-Rivières, **(M.L.)** — Les rumeurs vont bon train depuis la fin de semaine alors qu'était rendue publique la démission de Me Ludovic Laperrière comme substitut du procureur de la Couronne à Trois-Rivières, poste qu'il cumulait avec celui de coroner qu'il a également abandonné pour limiter ses activités à la seule pratique privée du droit.

Dans les milieux ordinairement bien renseignés, on est d'avis qu'au moins deux avocats seront nommés pour remplacer Me Laperrière, soit les avocats Jules Biron et Jacques Lacoursière, qui se partageront la tâche de substitut du procureur de la Couronne; il est également fort possible que l'avocat Guy Lebrun, qui s'est signalé dans les milieux libéraux du comté de Champlain, se voit confier un poste identique pour les causes venant de ce comté.

Dans le domaine de la police des liqueurs, c'est l'avocat Jean Pinsonneault qui prendrait la relève de Me Jean-Marie Châteauneuf qui occupait ce poste sous l'Union nationale; pour ce qui est de Shawinigan, le substitut du procureur de la Couronne serait Me Alexandre Bastien, tandis que le jeune avocat Guy Chrétien s'occuperait des causes de la commission des liqueurs et autres infractions statutaires.

A la Régie

A la Régie des loyers, les mêmes sources d'information voient le notaire J.-A. Villeneuve au poste d'administrateur et le jeune avocat Pierre Garceau au poste de secrétaire.

Quant aux procureurs de cette régie, il y aurait l'avocat Claude de Bisson et peut-être même les avocats Pierre Houde et Roger Laroche; ces deux derniers sont actuellement procureur et secrétaire de la Régie et leur nomination par le gouvernement actuel serait un signe tangible de reconnaissance pour le travail accompli au cours de la dernière campagne électorale.

Juges municipaux

Au poste de juge municipal à Trois-Rivières, le successeur éventuel du juge Jean-Marie Bureau serait l'avocat Jules Provencher et celui du juge Jean Méthot au Cap-de-la-Madeleine, serait l'avocat Jos Marchildon.

Quant au successeur de l'avocat Joseph Lafond qui occupe ce poste pour les villes de Shawinigan et Grand'Mère, on cite le nom de Me Léon Lamothe, de Shawinigan.

Succédant à M. Délipha Chevrette

M. René Tremblay présidera la Commission scolaire, au Cap

Cap-de-la-Madeleine, 13. — M. René Tremblay a été désigné à la présidence de la Commission scolaire du Cap-de-la-Madeleine, pour succéder à M. Délipha Chevrette qui occupait ce poste au cours du dernier terme.

Comme le veut la coutume depuis longtemps établie à la Commission scolaire du Cap, le président est nommé dès la première assemblée des commissaires d'écoles à la suite des élections. Celui-ci est de plus généralement désigné par le président sortant par ordre de résolution et toujours accepté à l'unanimité par l'assemblée. Le terme du nouveau président est de un an.

En vertu de la loi scolaire, le nouveau président doit être nommé au cours de la première séance de l'exécutif dans les sept jours après les élections scolaires.

Mentionnons que cette année, il n'y a pas eu d'élection à la Commission scolaire du Cap-de-la-Madeleine. Le seul commissaire sortant, M. Délipha Chevrette, a été réélu par acclamation le jour de la mise en nomination.

Il n'y a donc aucun changement dans l'administration scolaire du Cap-de-la-Madeleine cette année. Les membres sont MM. René Tremblay, Délipha Chevrette, Paul Larivière, Elphège Matteau et Henri Rochefort. Ce dernier occupe le poste de secrétaire-trésorier.



NOCES D'OR — M. et Mme Philippe Boisvert ont célébré samedi leurs noces d'or au Château de la Mauricie, à Shawinigan. Ils ont été les héros d'une grande fête de famille.

Les propriétés riveraines et le passage des paquebots

L'attitude du ministre des Transports n'a pas réjoui la Chambre de Commerce

par **Jean Beaudry**

Trois-Rivières. — La chambre de Commerce de Trois-Rivières s'inquiète vivement de la situation qui empire graduellement sur les rivages du St-Laurent à la hauteur de Champlain, et déplore la réponse peu réconfortante de l'hon. George Hees, ministre fédéral des Transports.

Ce sentiment d'inquiétude s'est manifesté hier après-midi, quand le président de la chambre, M. J.-A.-M. Langlois, a donné lecture de la réponse de M. Hees sur les dégâts causés aux rives, la circulation rapide des océaniques sur le fleuve et l'avenir de la navigation sur le St-Laurent.

La chambre de Commerce a à plusieurs reprises fait pression auprès de l'Hon. Balcer en vue d'apporter une solution au problème qui s'aggrave de jour en jour. M. Balcer est pour sa part intervenu auprès de M. Hees en lui demandant un rapport et soumettant quelques recommandations.

Solution urgente

La situation devient d'autant plus grave que les propriétaires riverains ne cessent de voir graduellement leurs propriétés rongées par la crue des eaux du printemps et les fortes vagues des puissants navires qui minent les grèves davantage de jour en jour.

Le ministère des Transports, à la suite d'une récente enquête, se déclare désolé des dégâts subis par les résidents riverains, mais il a ajouté dans ses recommandations qu'il appartient plutôt aux municipalités concernées de remédier elles-mêmes à la situation.

Concernant la protestation adressée par la Chambre de commerce au sujet des navires qui circulent dans le fleuve à une trop vive allure, l'hon. Hees a répondu que son ministère a enquêté dans le cas du paquebot qui, le printemps dernier, a presque tout saccagé sur son passage, et qu'il a reçu l'assurance que ce dernier progressait à vitesse modérée.

Toutefois les pilotes ont été priés de ralentir leurs élans, mais les membres de la Chambre ont de nouveau précisé hier avoir depuis observé à plusieurs reprises le fait contraire.

Que reste-t-il ?

On doit convenir que la présente situation est des plus lamentables et que les résidents ont raison de s'adresser au gouvernement supérieur.

Devant l'inertie de celui-ci, les propriétaires riverains sont forcés de tenter l'impossible s'ils ne veulent pas être voués à perdre leur lopin de terre.

Depuis déjà des temps éloignés, on a toujours réussi à contrôler les dégâts en procédant occasionnellement à des remplissages avec de la pierre. Mais cette solution n'a plus aujourd'hui aucune valeur du fait que la pierre déposée est aussitôt emportée par les vagues.

D'autre part, le gouvernement fédéral soutient qu'il a effectué des travaux de plus de $300 millions pour ériger la voie maritime du St-Laurent dans le but d'accélérer la circulation des navires sur le fleuve et de permettre l'affluence des navires de fort tonnage.

On comprendra facilement que les nombreuses plages situées en bordure du fleuve sont appelées à disparaître d'ici quelques années.

Solution définitive

Certains opinent qu'il arrive très fréquemment que de puissans océaniques foncent dans le fleuve à une allure de quelque 35 noeuds, tandis que la vitesse maximum d'il y a quelques années était de 12 noeuds.

Les temps ont bien changé et les villégiateurs devront, semble-t-il, céder leurs domaines au progrès de la navigation.

La Chambre de commerce avoue cependant que la situation n'est pas désespérée. D'ici quelques jours, elle interviendra de nouveau auprès du ministre pour lui faire part de ses doléances, et demander à ce que le ministère des Transports ordonne une grande enquête en vue d'une solution définitive.

Si depuis toujours on s'est contenté d'amoindrir la mauvaise humeur des propriétaires concernés en leur accordant un peu de pierres, il semble maintenant opportun pour l'autorité de résoudre définitivement le problème. C'est du moins le but que la Chambre de commerce de Trois-Rivières a proposé.

Il semble qu'une seule solution peut être apportée. Elle réside dans l'aménagement d'un mur de soutènement qui pourra à la fois ralentir la force des vagues et prévenir les éboulements.

Mais cette idée rencontre toutefois une vive opposition de la part des propriétaires de plages qui craignent avec raison la dévaluation pittoresque de leur propriété.

D'autre part les plages dans la région de Champlain et Batiscan sont de plus en plus rares et celles qui restent offrent peu d'attrait, tandis que la majorité des résidents ont perdu leur grève depuis déjà plusieurs années.

Il faudra bien un jour se résigner à accepter le moindre mal avant de tout perdre, si véritablement cette solution de l'aménagement d'un mur s'avère être la seule pratique.

Mais encore et avant tout, il faudra que le gouvernement fédéral décide de faire sa part.

Si on a consenti des crédits de $300 millions pour l'aménagement de la voie maritime du St-Laurent, il est certes convenable de consentir un déboursé de quelques milliers de dollars pour résoudre définitivement ce problème.

Prudence du conseil de G.'Mère

Grand'Mère, 13. — Le maire de Montréal-Sud, M. Sylvia Charland, a fait parvenir récemment à l'hôtel de ville de Grand'Mère, une lettre sondant l'opinion du conseil sur la possibilité d'établir une banque municipale nationale, dans cette localité.

La fondation d'une telle banque à Grand'Mère permettrait à cette municipalité de se procurer des fonds suivant ses besoins, à un taux encore très raisonnable. Le taux n'étant cependant pas défini dans la lettre. Cette banque serait sous la direction du gouvernement fédéral qui se chargerait d'alimenter ses fonds.

L'échevin Martial Milette n'a pas tardé à faire valoir tous les avantages qui découleraient de l'établissement d'une telle banque à Grand'Mère. Le maire J.-A. Therrien a cependant refroidi ses élans et a proposé de chercher de plus amples renseignements sur le sujet avant de prolonger des discussions, ce que tous les échevins ont trouvé sage et approuvé.

Nouveau maitre de chapelle à la chorale St-Philippe

Trois-Rivières, 13. — M. Rosaire Lacroix, autrefois maître de chapelle à la paroisse Ste-Catherine de Sienne et au Sanctuaire de Notre-Dame-du-Cap, a été désigné récemment pour diriger la chorale de la paroisse St-Philippe de Trois-Rivières.

M. Lefrançois ne craint pas les élections mais demande un règlement d'emprunt... avant

Trois-Rivières, 13. (par **Michel Lorrain**) — Alors qu'il était question de la possibilité d'un règlement d'emprunt, l'échevin Aimé Lefrançois a demandé, à la dernière séance, qu'il soit préparé immédiatement, avant les élections, précisa-t-il, en soulignant que si les travaux étaient urgents, il fallait les exécuter sans tarder.

Cette demande du représentant du quartier St-Louis souleva une remarque de l'échevin Amédée DesRuisseaux qui crut bon lui demander s'il avait besoin de cela (le règlement d'emprunt) pour les élections.

"Non, a répondu M. Lefrançois, je n'en ai pas besoin et je n'ai pas peur non plus."

La question du règlement d'emprunt avait été soulevée un peu plus tôt par S. H. le maire Laurent Paradis, qui présida le début de la séance de la commission permanente et la séance publique du conseil.

Le premier magistrat avait émis l'hypothèse d'un règlement d'emprunt lors d'une entrevue accordée par le conseil à une délégation du secteur St-Jean-Baptiste, venue demander la construction des chaînes de trottoirs telles que prévues par le règlement d'urbanisme.

Il s'agissait là d'une demande d'environ $7 à $8,000, venue s'ajouter à une autre de près de $12,000 faite quelques instants auparavant par une autre délégation, venant de la rue Fortin.

Les propriétaires de cette rue, au nombre d'environ 25, étaient dirigés par M. Henri Paquette qui a souligné qu'une requête avait été signée pour demander que le pavage et les chaînes de trottoir soient faits au complet.

Dans ses remarques, M. Paquette avait noté que la rue étaie ouverte depuis onze ans, qu'elle était construite dans une proportion de 90 pour cent et que pas un arbre n'y avait encore été planté et qu'en plus au printemps il y avait risque d'inondation, et pour bien imager cela, il a rappelé que mardi dernier un propriétaire avait dû faire remorquer sa voiture enlisée dans la rue.

La délégation du secteur St-Jean-Baptiste-de-la-Salle comprenait 14 personnes dont 3 dames; dirigée par M. Fernand Paquette, la délégation venait remettre au conseil une requête par laquelle les propriétaires demandaient la construction des chaînes telles que prévues au règlement d'urbanisme.

Une assez longue discussion a marqué cette entrevue, alors que les arguments fusaient d'une part et les réponses de l'autre. A un certain moment donné, une dame devait demander à l'échevin DesRuisseaux si les travaux étaient pour se faire avant les élections. "Grouillez-vous", devait-elle ajouter.

Après le départ de la délégation, la discussion devait de nouveau reprendre, mais une seule décision fut prise: celle de demander à l'avocat de la ville si le coût des chaînes pouvait être chargé aux propriétaires, tout comme un trottoir.

Nécrologie

M. ALEX-A. FEX

A Trois-Rivières, le 12 juillet, est décédé à l'âge de 74 ans, M. Alexandre-Angus Fex, époux de Evilda Leclerc, demeurant à 907 rue Ste-Ursule à Trois-Rivières.

Lui survivent ses fils, Eddy, Gérald, Joseph, Louis, Wilfrid, de Trois-Rivières, et Patrick-N., de Dolbeau; une fille, Marguerite, mariée à M. John T. Callager, de Copper Cliff, Ontario; quatre frères : Lévis, de Colombie-Britannique; Georges de Dean Lake, Ontario; William, de Sudbury, Ontario; James, de Copper Cliff; des soeurs Mary (Mme Aza Moise), de Blind River, Ontario; Suzan, de Copper Cliff; Helen (Mme Fred Langlade), de Copper Cliff, et plusieurs petits-enfants.

La dépouille mortelle est exposée à Trois-Rivières. Les funérailles auront lieu vendredi en l'église St-Patrick.



MISS AMBASSADRICE — Cinq concurrentes sont en lice pour le choix de "Miss Ambassadrice de Shawinigan", du nouveau corps de clairons et tambours du même nom. Celle qui vendra le plus de billets sera couronnée. On les voit ici dans l'ordre, Nicole Lafontaine, représentant les paroisses St-Pierre et St-Bernard; Claudette Désaulniers, représentant St-Marc et le Christ-Roi; Suzanne Bourque, de Shawinigan-Sud;; Pierrette Bédard, de L'Assomption et Ste-Croix; Lise Matteau, représentant St-Charles-Garnier, Ste-Flore et Grand'-Mère. Miss Ambassadrice sera couronnée lors d'un gala, le 20 août, à l'aréna local.

Aux tribunaux

Trois-Rivières. — André Madore, de Trois-Rivières, devra purger un mois additionnel d'emprisonnement ajouté à deux mois d'incarcération déjà expirés, après avoir été reconnu coupable de vol par effraction, hier matin, par le juge Maurice Langlois, des sessions de la paix.

L'accusé avoua sa culpabilité aux trois chefs d'accusation qui pesaient contre lui. La dénonciation lui reprochait de s'être introduit par effraction, le 8 janvier, dans le garage de M. Augustin Déry de Shawinigan-Sud, et d'avoir détérioré la machine distributrice de liqueurs douces, causant des dommages évalués à $55. Egalement le 8 juin, il s'était introduit par effraction dans l'établissement de M. Bruno Leblanc, de Shawinigan-Sud, et y avait dérobé cinq perforeuses électriques d'une valeur totale de $334.50. Il s'était aussi introduit par effraction, le 8 janvier, dans le restaurant de M. Lucien Lessard, de cette même localité, y dérobant des sommes de $15 appartenant au propriétaire, $40 de M. Jean Corriveau et $30 de M. André Gibson.

Autre condamnation

John Carr, domicile inconnu, écopait également d'un mois d'emprisonnement pour s'être introduit par effraction dans la maison de M. Georges Gauthier de Ste-Anne-de-la-Pérade, le 29 juin, et de s'être emparé d'un bracelet-montre, d'un complet, d'un chapelet, d'un briquet et d'un porte-monnaie contenant $8 en argent, formant une valeur totale de $125.

Facultés affaiblies

Deux citoyens accusés d'avoir conduit un véhicule alors que leurs facultés étaient affaiblies par l'alcool ont été condamnés par le juge Maurice Langlois à payer une amende de $50 chacun, plus les frais de la cause.

Il s'agit de Roger Garand, un camionneur de Montréal dont l'offense reprochée a été commise à Louiseville le 10 juillet, et Paul Gingras, chauffeur de taxi domicilié au Lac-à-la-Tortue dont l'offense, commise à St-Louis de France, remonte au 13 mai. Le permis des deux accusés, qui avouèrent leur culpabilité, leur fut retiré pour une période de quatre mois, avec interdiction de conduire sur toutes les routes du Canada pendant cette même période. La plainte avait été portée par l'agent Bernard Longval de la Sûreté provinciale.

Rosemont INDUSTRIES LTEE
LE ROYAUME DE LA FIXTURE
ACHETEZ DANS LE QUEBEC
ET PARTICIPEZ AU PROGRES DE VOTRE PROVINCE
Pourquoi attendre ? Laissez-nous vous éclairer. Ne prenez pas de risque, achetez du manufacturier spécialiste en éclairage. Embellissez votre foyer, bureau, magasin, restaurant, banque, école, hôpital, etc. Fixtures de tous genres, faites sur plans. Vous y gagnez en achetant des produits fabriqués dans la province de Québec. Aidez-vous vous-même tout en aidant les vôtres. Vos achats répétés créent de l'emploi. Merci.
Vous économisez et profitez de 40% à 50% d'escompte en achetant du manufacturier
RC-290/6
RC-288/8
RC-414/1
RAT-4620
RAT-4704
RC-427
RAL-2722
RAT-672
RAL-569
RAL-566
PLUS DE 3,000 MODELES
La magnifique nouvelle salle d'échantillons, ainsi que l'ancienne entièrement rénovée, vous offrent un choix de plus de 3,000 modèles de fixtures murales, de plafonniers, de lampes, de fixtures extérieures, de pharmacies, de lustres, etc.
Vous êtes assuré de trouver la fixture de votre choix en visitant ROSEMONT INDUSTRIES LTEE. Informez-vous de nos conditions faciles de paiement, et soyez assuré que la marchandise que vous achetez est garantie.
Demandez à votre architecte
électricien ou décorateur d'intérieur les fixtures ROSEMONT
VENEZ NOUS VISITER . . .
Notre personnel courtois et expérimenté se fera un plaisir de vous escorter dans nos salles d'échantillons et de vous aider à régler tous vos problèmes d'éclairage.
ROSEMONT INDUSTRIES est votre centre d'achats lorsqu'il s'agit de fixtures. Venez nous visiter.
MAISON 100 % CANADIENNE-FRANCAISE
Rosemont INDUSTRIES LTEE
Le nom qui domine dans la Province de Québec
L'USINE et la SALLE D'ECHANTILLONS sous le même toit
VENEZ A 2090, RUE MOREAU — TEL. LA. 6-1681
Québec : J.-E. Poulin, tél. LA. 7-8173 — Sherbrooke : A. Bergeron, tél. LO. 2-7082 — Ottawa : R. Vincent, tél. CE. 3-1576
POUR UNE FIXTURE DE CHOIX ROSEMONT C'EST L'ENDROIT

LA MAURICIE

BUREAUX DE TROIS-RIVIERES :
REDACTION : 452, rue des FORGES
ABONNEMENT ET TIRAGE : 484, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9
BUREAU DE SHAWINIGAN : 547, 4e RUE, tél. : LE. 6-4411

MAURICIE SPORTS



MARTEL en tête

avec Kid Martel

Il y aura représentation de courses de tacots à l'intérieur du stade Duplessis demain soir... Pour notre part, nous avons fait connaître notre opinion sur cette question... Après avoir rencontré les dirigeants des Phillies qui patronisent l'événement, nous croyons qu'il serait plus sage de voir se dérouler le spectacle pour ensuite faire des déclarations sur les dégâts qui ne manqueront certes pas... Nous ne voulons nuire en rien à la cause de notre équipe de baseball qui fait face à toutes sortes de difficultés depuis le printemps... D'ailleurs, le but de ces mussieurs n'est pas de détruire le baseball mais plutôt de le continuer plus solidement... Nous croyons qu'ils méritent une chance de se justifier et nous verrons à l'issue du programme si les tacots doivent ou non continuer leurs ébats sur ce losange de baseball...

Nous espérons que tout sera remis en ordre et que nos Phillies pourront continuer à surprendre au baseball sur un terrain complètement rénové en moins de 24 heures... Il va sans dire que les Trifluviens seront des plus nombreux pour voir si nos as du volant sont aussi courageux et téméraires sur une piste d'un quart de mille que sur une autre plus moderne et spacieuse... On se rendra sur les lieux pour encourager les favoris tout en aidant les Phillies à faire un succès complet de l'affaire... Toutes les précautions ont été prises pour éviter des accidents sérieux aux spectateurs et aux concurrents... Des ambulances seront sur les lieux pour assurer la protection de tous...

En parlant de sport, nous nous demandons quand les dirigeants de l'O.T.J. verront à installer une clôture autour des courts de tennis... La clôture a été abattue au début de la saison et les joueurs courent encore après leurs balles... Un peu partout dans la région, les éliminatoires du baseball vont débuter d'ici quinze jours... En effet, les ligues intermédiaire de la Mauricie et rurale Albert-Gaucher, de même que la ligue Junior de la Mauricie clôtureront leur calendrier régulier le 24... Le dimanche suivant, soit le 31, les premières joutes de détail seront alors disputées... La ligue de balle-molle du comté de Champlain qui a connu, à sa 2e saison, une année vraiment exceptionnelle, complétera son calendrier jeudi... Les éliminatoires commenceront dès dimanche...

Si vous rencontrez trois journalistes avec des sacs de golf au dos, ne vous en faites pas... Ce sont des gars de LA PRESSE, plus précisément Denis Masse, Henri Cloutier et celui qui griffonne ces quelques lignes, qui pratiquent le golf dans leurs moments de loisir... Nous en profitons pour saluer Guy Bourdon qui, avec son épouse et ses enfants, se gave de soleil sur une plage au bord du St-Laurent, à Cacouna... Il paraît que notre "chef" va aller jouer au golf au club de l'endroit... Et n'oublions pas le tournoi des journalistes au golf miniature d'Ernest Laperrière, sur la rue Cartier en fin de semaine... Lefty Boisvert, de CKTR, qui vient de décrocher plusieurs victoires, pourra-t-il jouer aussi bien à courte distance...?

Louis Arsenault, le sympathique joueur-instructeur des Braves de Trois-Rivières de la Conférence Intermédiaire de football, quittera le célibat en fin de semaine... Il doit épouser une gentille demoiselle du nom de Judy Arsenault qui n'a aucun lien de parenté avec lui... Louis a été le héros d'une fête intime organisée par les joueurs de l'équipe, lundi soir... Nous en profitons pour souhaiter à Louis et à Judy beaucoup de bonheur et une lune de miel épatante... Toujours dans le domaine du football, les Braves inaugureront leur saison le 14 août en allant jouer contre Laval... Le calendrier doit nous parvenir d'ici quelques semaines... De toute façon, les Braves joueront au stade pour la première fois, le 28 août...

Et sur ce, à demain.

Tournoi de golf du Jeune commerce au Métabéroutin

Trois-Rivières. — C'est aujourd'hui que se déroule le tournoi annuel de golf du Jeune commerce de Trois-Rivières au club Métabéroutin, tournoi organisé par le directeur des sports, M. Edouard Lacharité, sous la présidence de M. L.-G. Pérusse.

Une soirée terminera cette journée au chalet du club où des trophées et des prix seront remis aux gagnants. Tous les membres du Jeune comerce de Trois-Rivières sont invités cordialement à participer à cet omnium, dans le cadre des sports d'été.

Le premier départ aura lieu à midi. Ceux qui auraient omis de s'inscrire devront communiquer immédiatement avec le directeur M. Lacharité pour cet intéressant programme récréatif.

Le Pic en pique-nique

Shawinigan, 13. — Les membres du club Pic et leur compagne se rendront en pique-nique demain après-midi, à la plage Idéal du Lac-à-la-Tortue.

Le départ aura lieu à 2 h. 30, de Shawinigan. Après un après-midi au grand air et la baignade, le souper suivra à l'auberge de l'endroit.

Ce pique-nique est devenu une tradition chez les membres de ce club social.

Balle-molle à Trois-Rivières

Trois-Rivières. — Dans les joutes de la ligue de balle-molle Dow, la Taverne St-Georges a défait hier soir celle de la Victoire, 9-1 et Inter-city Transport a vaincu Canadian Telephone 6-1.

Deux autres joutes auront lieu ce soir au Guilmour. La Taverne de Trois-Rivières jouera contre l'Inter-City Transport à 6 h. 30 puis à 8 hres, sous les réflecteurs, la Taverne la Victoire rencontrera celle de St-Georges.

P.-A. Gouin contre Sirois Auto ce soir

Trois-Rivières, 13. — Dans une joute régulière de la ligue de balle-molle Industrielle, ce soir à 6 h. 30, Sirois Auto jouera contre P. A. Gouin. La 3e position sera en jeu et c'est pourquoi les deux équipes en lice feront l'impossible pour l'emporter.

La joute sera disputée sur le terrain du Quebec Wires, rue Bellefeuille.

Classement des clubs de baseball

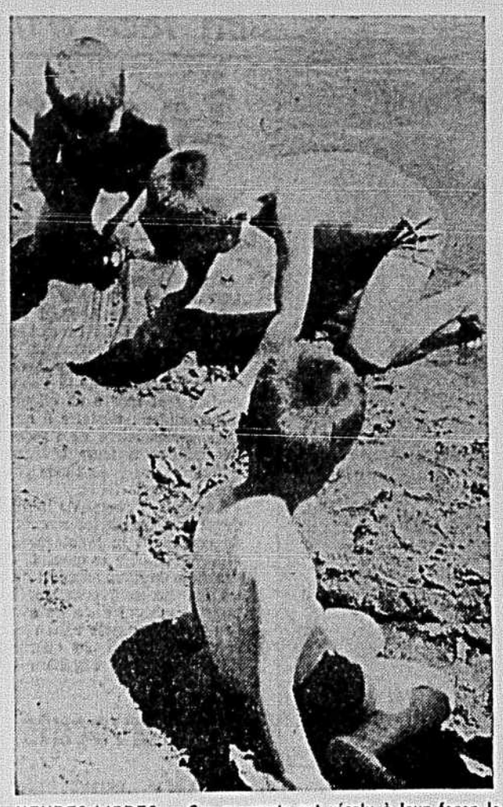
Trois-Rivières, 13. — A la demande des amateurs de baseball qui suivent les activités de nos ligues régionales, voici le classement des clubs dans les ligues Intermédiaire de la Mauricie, du président Camille LeBon, et Junior de la Mauricie, du président Denis Délisle.

Ligue Intermédiaire

	PJ	G	P	Moy.
Louiseville	9	7	2	.778
St-Paulin	8	6	2	.750
St-Alexis	8	3	5	.375
Maskinongé	9	1	8	.111

Ligue Junior de la Mauricie

	PJ	G	P	Moy.
Shawinigan	13	10	3	.769
Ste-Madeleine	12	8	4	.667
La Tuque	12	5	7	.417
Grand'Mère	13	2	11	.154



HEURES LIBRES — Ces marmots ont résolu à leur façon la lutte contre la chaleur. Rien ne vaut à leur gré la construction dans le sable, au bord d'un cours d'eau. Mais cette occupation enfantine donne à envier à ceux qui doivent peiner à la table de travail ou au-dessus de la machine, sous l'écrasant soleil de juillet. Pour ces bambins, le soleil aura beau cuire; il restera toujours l'innocente indifférence de cet âge.

Rénovations importantes aux terrains de jeux de Grand'Mère

Grand'Mère, 13. — Un grand programme de réfection des terrains de jeux est actuellement en cours à Grand'Mère. L'an dernier, une somme assez importante avait été autorisée par le règlement d'emprunt de fin de juillet.

On sait que la ville de Grand-Mère est une des mieux organisées au point de vue terrains de jeux. On compte en effet une douzaine de parcs publics et terrains de jeux répartis dans toute la ville. Plusieurs de ces terrains ne sont cependant pas pourvus de toutes les accommodations essentielles à leur bonne renommée et à leur bon fonctionnement. C'est pourquoi l'administration s'emploie actuellement à faire de ces derniers des terrains dont la ville puisse être fière.

Des chalets

On a confié dernièrement à un architecte de Grand'Mère, M. Claude Bolduc, le soin de dresser les plans pour la construction d'un chalet pour les tennis et les piscines du terrain St-Jean-Baptiste. Ce projet s'avèrera certainement l'un des plus dispendieux puisque le montant nécessaire est estimé à près de $25,000.

On prévoit également la construction de chalets semblables sur plusieurs terrains de la ville. Ces derniers seront cependant construits à un prix plus modique, car on n'a prévu qu'une somme de $2,500 pour chacun de ces abris. Ces abris contiendront des toilettes de même que des cabines pour permettre aux jeunes qui fréquentent les barbotières de pouvoir changer de vêtements à l'aise.

Ces mêmes chalets trouveront aussi leur usage en hiver puisqu'ils serviront d'abris à ceux qui fréquenteront les patinoires que la ville de Grand-Mère entretient sur chacun des parcs durant la saison froide.

Des bancs

Aux journées de mauvais temps, la municipalité de Grand'Mère tient ses employés occupés à la fabrication de bancs pour les parcs.

On compte actuellement environ 80 bancs dans les parcs, et la semaine dernière, profitant du mauvais temps, les employés municipaux en ont fabriqué une vingtaine, qui ont été mis en place au fur et à mesure qu'ils sortaient de l'atelier.

Le gérant de la ville, M. Jean-C. Béique, a révélé qu'on en fabriquerait encore une vingtaine cette année. Les parcs seront alors assez bien fournis en bancs puisque que l'on en comptera un total de 125, répartis dans onze parcs et terrains de jeux.

On s'emploie également au terrassement et à la pose de pelouse dans les nouveaux parcs. Ces derniers n'étaient pas très praticables, mais avec les nouvelles transformations apportées, ces parcs seront d'ici quelques semaines aussi beaux que leurs aînés. En somme, on peut dire que la ville de Grand'Mère prend la part de ces jeunes en leur fournissant de nombreux endroits où s'amuser sainement.

A Grand'Mère

Aucun problème important soulevé à la séance du conseil municipal

Grand'Mère. — Le conseil municipal de Grand'Mère, siégeant au complet, n'a pas connu une soirée trop pénible, lundi. On retrouvait à l'ordre du jour un grand nombre de questions assez diverses mais aucun gros problème n'a été soulevé.

A l'ouverture de la séance, le conseil a approuvé, après de légères inquisitions auprès du gérant de la municipalité, M. Jean-C. Béique, le paiement de comptes au montant de $8,125.95.

Le règlement no 150-A, visant à la construction de trottoirs dans la section de la ville sise sur le bord de la rivière St-Maurice, a été adopté à l'unanimité. Une modalité de paiement a également été approuvée pour les propriétaires riverains. La taxe sur la construction de ces trottoirs pourra être réglée en cinq versements annuels à compter du premier février 1961. Le solde impayé porterait un intérêt de 5 p.c.

Une autre requête, visant à la construction de trottoirs, demeure à l'étude. Les trottoirs à construire se situent sur le côté sud-ouest de la 2e rue et de la 6e avenue, de même que sur le côté sud-ouest de la 5e avenue, de la 19e rue à la 20e rue, et sur la 3e avenue de la 9e rue à la 11e rue.

La question des assurances-responsabilité a soulevé une légère discussion. Le gérant a fait remarquer que le conseil attend toujours trop longtemps avant de s'occuper de cette question, de sorte que l'on arrive à l'échéance avant d'avoir pu s'en occuper. La discussion avait été lancée après la lecture d'un compte sur l'assurance-responsabilité actuelle de la ville.

L'échevin Léo-Paul Lavergne, appuyé par l'échevin Martial Milette, a proposé que des soumissions soient demandées chaque année à chacun des assureurs de Grang'Mère. La motion a été approuvée et il fut décidé que le secrétaire s'occuperait de demander les soumissions au mois de décembre chaque année. Il fut décidé que le processus serait le même pour les assurances d'immeubles qui se renouvellent tous les trois ans.

Une société de publicité de St-Elzéar-de-Laval s'est offerte pour installer des boîtes sanitaires dans la section commerciale de la ville. Les boîtes seraient installées sans que la ville n'ait à débourser un sou. Pour se dédommager, la compagnie exigerait cependant de la ville, le droit de se servir de la surface des boîtes comme enseigne publicitaire. La ville devrait voir à vider périodiquement les boîtes, mais la compagnie s'occuperait de leur aspect extérieur et en demeurerait toujours propriétaire. Le conseil approuve l'idée en principe et rencontrera bientôt cette compagnie afin de s'enquérir du genre de publicité qu'afficherait la surface des boîtes sanitaires.

M. Robert Boulay, conseiller légal du club nautique de Grand'Mère, faisait parvenir une lettre au conseil afin que l'on s'occupe d'émettre des protestations auprès de l'autorité concernée dans le flottage du bois sur la rivière St-Maurice. M. Boulay faisait allusion à la course qui y a été disputée le 3 juillet dans des conditions inacceptables. On sait qu'à cet endroit, les billes de bois flottent librement sur toute la largeur du St-Maurice, sans être retenus par des estacades. Le maire a fait remarquer qu'il s'agit là d'une question qui revient périodiquement; on se chargera quand même de voir à ce que les gens concernés déblaient la rivière au moins les jours de courses.

La L.O.C. s'est vu accorder une somme de $100 pour l'organisation d'un banquet.

L'Union musicale de Grand'Mère a reçu pour sa part les $1,500 qu'elle réclamait pour le paiement de ses nouveaux uniformes et pour son administration durant les deux ou trois prochains mois. Le gérant a fait remarquer qu'un octroi de $3,600 avait été accordé à l'Union musicale et qu'elle n'avait touché à date que $1,000 et que l'on ne pouvait refuser de donner maintenant le montant réclamé puisqu'il ne dépasse pas le montant que la ville a encore à lui remettre.

Quelques autres questions de moindre importance ont été portées à l'attention du public. Entre autres, un achat de terrain, des lettres de remerciements, une demande de remboursement de taxes municipales de M. Roland Côté, qui quitte la ville et la no[illegible] de M. Guy Matteau qui paie maître suppléant avec autorisation de signer les chèques de paye jusqu'au premier août.

La séance a été levée à 9 h. 30.

Embardée d'une auto pour éviter un cycliste

Shawinigan-Sud, 13. — Pour éviter de heurter un cycliste, Mme Yolande P. Lamy, du 1795, 12e Avenue, a conduit hier après-midi son automobile sur une terrasse. Le véhicule devait aller s'arrêter contre la maison de M. Henri Blackburn, au 1680, 5e Avenue.

Personne n'a été blessé, mais le cycliste inconnu l'a échappé de justesse. L'incident est survenu vers 3 h. 30 alors que Mme Lamy qui roulait sur la 5e Avenue à Shawinigan-Sud a voulu tourner sur la 117e Rue. C'est à ce moment qu'elle a dû s'engager sur la pelouse plutôt que d'écraser le cycliste imprudent qui lui barrait la route.

Le garçon a disparu après l'accident. La police municipale est à sa recherche.

Des vols ont été commis pour $530 en juin à Shawinigan

Shawinigan, 13. — Les 36 plaintes pour vol enregistrées à Shawinigan au cours du mois de juin totalisent $530 dont on a retrouvé $192, note le rapport mensuel préparé par le secrétaire de la police municipale, M. Charles St-Onge.

Du total des valeurs perdues au montant de $352.25, on en a retrouvé pour $62. Les deux automobiles volées à Shawinigan au cours du mois ont aussi été retrouvées; des 15 bicyclettes volées, neuf ont été retrouvées.

Au cours du mois, 11 accusations ont été portées en Cour du Magistrat : voies de fait, trois; vols, trois; vol d'un moteur de yatch, deux; vol d'un canot, deux; vol d'un portemonnaie, un.

Les agents des deux postes ont répondu à 427 appels en juin dont huit pour les systèmes contre le vol; ils ont effectué 377 sorties en automobile pour les services généraux; 73 portes ont été trouvées débarrées au cours des rondes de nuit.

Deux conférences de presse à T.-Rivières

Trois-Rivières, 12. — Les journalistes ont été convoqués à deux conférences de presse qui se tiendront simultanément à 5 heures cet après-midi.

Le docteur Conrad Godin, d'une part, rencontrera les reporters au chalet du club de golf KI-8-EB où il dévoilera certaines nouvelles relativement à l'Association canadienne des éducateurs de langue française.

Par ailleurs, M. Pierre Rousseau, au même moment, fera d'importantes révélations aux journalistes à la salle Duvernay, rue des Volontaires. Il est probable que ces révélations auront trait à sa candidature possible à la mairie de Trois-Rivières, lors des prochaines élections municipales du 19 septembre.

Dix courses pour une bourse de $2,850 à Trois-Rivières, ce soir

Trois-Rivières. — Le 28e programme régulier de courses sous harnais sera présenté aux turfmen ce soir à 8 heures, à la piste du parc de l'Exposition. Ce sera également une soirée spéciale pour les dames, alors qu'elles seront admises gratuitement, une courtoisie du club de Courses Laviolette.

Dix courses formant une bourse totale de $2,850 offriront des fins spectaculaires comme on en voit depuis quelques semaines.

Un amble conditionnel de $450 sera la classe principale de ce programme. On y verra Black Patty, Will Senator, Jive Session, High Thunder, Adlaiwin, Greentree Jr, Ruth Rosecroft et Lee Meadows se disputer la victoire.

D'autres ambleurs populaires tels que Sunday Punch, Mighty Nan, Lone Elm Anna, Ima Direct, Glen Gary, Sadie Forbes, Trickeroo, Maryland Lady prendront aussi le départ dans d'autres épreuves de la soirée.

Il y aura aussi de solides trotteurs qui tenteront de remporter les honneurs. Parmi nos favoris, mentionnons Fox Glove, Tyson Dale, Sybert Hanover, Bob Corsica, Maine Song de Jack Toupin, Torrid Volo et autres.

Voici la liste des classes à l'affiche ainsi que nos choix à la fin de chaque course :

1ère course — Amble D-3 — $250

1—Symbol Manley, A. Deguise
2—Colonel Fleet, J. Fearneley
3—Sunday Punch, L. Fugère
4—Duchess Dewey, And. Boucher
5—Wilmington Guy, R. Leblanc (P)
6—Our Boy, R. Savignac
7—Janie Huteh, J. Hauver
8—Mr. Bowser, L. Dearosiers
3-8-4

2e course — Amble D-3 — $250

1—Rosemahlon, P. Hébert
2—Walnut Fred, J. Blouin
3—Glendale Irish, W. Plourde
4—Doctor Guy Baker, J. F. Fratte
5—Showman, C. Hébert
6—Highland Atom, P. Hébert
7—Emilee Dear, J. Landry
8—Royal D. Lee, G. E. Houle
1-4-8

3e course — Amble D-4 — $300

1—Mr. Magic, J. Quessy
2—She Devil, J. J. Martineau
3—Truly Volo, J. Fearneley
4—Gardner's Bay, M. Hébert
5—Mighty Nan, R. Savignac
6—Tilda's Boy, Art. Boucher
7—Mighty Sant, P. Pellerin
8—Rose Direct, And. Boucher
2-5-7

4e course — Amble D-3 — $300

1—Hornet, And. Boucher
2—Freeport, J. Chabot
3—Curley John, R. Savignac
4—Lone Elm Anna, W. Plourde
5—Pop's Dream, J. J. Martineau
6—Homestretch Spene, H. Ouellet
7—Maggie Wayne
8—Ima Direct, P. Hébert
Aussi éligible : Linda Malone, J. P. Gauthier.
4-3-8

5e course — Trot D Cond. — $300

1—Conway Hanover, M. Hébert
2—Torrid Volo, L. Fugère
3—Spender Lawrence, P. Hébert
4—Maine Song, J. Quessy
5—Fox Glove, J. Kopas
6—Sybert Hanover, J. L. Gagnon
7—Tyson Dale, R. Savignac
8—Eagle Way, J. C. Martineau
5-6-7

6e course — Amble D-3 — $250

1—Glen Gary, J. F. Fratte
2—Peter Allpatch, Y. Fratte
3—Maxwell Armstrong, M. Carpentier
4—Daynie's Baker
5—Irish Patti, R. Leblanc (P)
6—Hal's Maid, J. Quessy
7—Midnight Dean, And. Boucher
8—Guy Up, G. Lachance
Aussi éligible : Honor's Wonder, J. Blouin.
7-4-3

7e course — Amble D-2 — $300

1—Janet's Song, R. Savignac
2—Glenworthy C, C. Boisvert
3—Sadie Forbes, P. Hébert
4—Lotta Brewer, J. R. Rivard
5—Trickeroo, J. Chabot
6—Linda C. Grattan, J. Cyrenne
7—Fast Delivery
8—Wee Atom, L. Fugère
3-1-6

8e course — Amble D Cond. — $450

1—Black Patty
2—Will Senator, R. Jodoin
3—Jive Session
4—High Thunder, P. Hébert
5—Adlaiwin, J. C. Martineau
6—Greentree Jr, C. Savignac
7—Ruth Rosecroft, Art. Boucher
8—Lee Meadows, R. Savignac
2-7-8

9e course — Trot D-3 — $250

1—Bob Corsica, C. Grégoire
2—Maryland Port, J. Auver
3—Beatty Rosecroft, J. Landry
4—Parsifal, W. Plourde
5—Just Byron, J. Chabot
6—Cock Robin, J. Gagné
7—Peter Ritz, R. Leblanc (P)
8—Minnie, J. J. Martineau
1-3-4

10e course — Amble D-2 — $300

1—Mighty Red, V. Bédard
2—Doubloon, R. Bellemare
3—Admore Grattan, M. Carpentier
4—Sheridan Song, P. Hébert
5—Maryland Lady, J. L. Gagnon
6—Tom Elkington, Art. Boucher
7—Asa, F. Robitaille
8—Retlaw Winchell, J. Cyrenne
Aussi éligible : Souvenir Scott, R. Quessy.
5-6-8

Jeunes Ontariens à l'hôtel de ville

Trois-Rivières, 12. (J.B.) — Les jeunes Ontariens participant à la visite intercommunautaire organisée par la Chambre de Commerce de Trois-Rivières, ont été les hôtes du maire suppléant Benoit Giguère, lundi soir à l'hôtel de ville, au cours d'une réception officielle.

Tous en compagnie de leurs jeunes amis trifluviens ils ont été invités à parapher le livre d'Or de la ville, après quoi un vin d'honneur leur fut servi.

Le groupe était piloté à l'hôtel de ville par MM. Robert Loranger, Lucien Chevrette et André Pinard, principaux responsables du Comité des visites intercommunautaires.

En souhaitant la bienvenue aux jeunes visiteurs de St-Catharines, le maire suppléant a souligné l'importance du but poursuivi par ce mouvement qui contribue à permettre une meilleure compréhension entre les deux groupes ethniques de villes à mentalité et de langue différentes.

M. Giguère a souhaité un heureux séjour aux jeunes Ontariens dans la vieille cité trifluvienne. Il a loué vivement l'initiative des visites intercommunautaires qui favorisent justement une meilleure entente mutuelle.

La liste des travaux de chômage s'allonge

Trois-Rivières, 13 — Quelques additions ont été apportées, hier après-midi, à la liste des travaux qui pourront être exécutés en vertu de l'emprunt de $400,000 effectués pour parer au chômage.

Les échevins ont accepté les suggestions du gérant Roger Laud à l'effet d'ajouter certains travaux supplémentaires sur quelques rues de la ville dont la rue Fortin, à la suite d'une demande qui avait été faite, lundi soir, et dont on verra les détails dans une autre nouvelle dans ces pages.

Selon les chiffres fournis par le gérant municipal, avec les quelques additions apportées, toute la gamme des travaux prévus devrait coûter à la ville $369,024 sur une possibilité de $383,629.26 puisqu'une somme de $17,330.74 a été prévue pour les frais du règlement.

Les échevins auraient bien aimé ajouter plus de travaux, mais le gérant préférait se garder une marge au cas où certains estimés varieraient de quelques milliers de dollars.

Ce qui prouve que la liberté est la première des exigences humaines, c'est que les régimes ennemis se reprochent mutuellement de la supprimer.

Gilbert Cesbron

Les Phillies l'ont emporté de justesse sur le St-Henri, 4-3

Trois-Rivières. — Au cours d'une joute fertile en erreurs, les Phillies de Trois-Rivières ont défait de justesse St-Henri de Montréal 4-3, dans une joute de la ligue Senior du Québec.

André Pleau a lancé toute la joute pour l'équipe locale et fut surtout brillant dans les deux dernières manches en effectuant quatre retraits.

Allard, le premier des deux artilleurs des visiteurs, a subi la défaite. Il a été le principal artisan de la victoire des Phillies.

En effet, avec deux hommes retirés à la 8e, il fit un mauvais lancer au premier-but sur un coup facile de Ben Houde. Després, qui avait volé le 3e but, croisa le marbre avec le point victorieux.

L'arbitre Trudel a dû rendre plusieurs décisions serrées.

Dans la 7e manche, le 3e but Marcel Durand, des Phillies, a été expulsé de la joute pour avoir critiqué une décision de l'arbitre Trudel.

Les Phillies ont cogné huit coups sûrs mais commirent sept erreurs. St-Henri n'a obtenu que trois erreurs tout en frappant six coups sûrs.

Pour les visiteurs, le 1er but Lachaine a cogné trois coups sûrs. Pour les Trifluviens, Ben Houde a réussi un triple et un simple, Walter Bégin, deux simples, et Jacques Monette, un long deux-buts sur la clôture du champ gauche.

Sommaire :

St-Henri	010	000	200—3 6 3
T.-Rivières	200	000	11x—4 8 7

Allard, Burak et Labrèche ; Pleau et St-Pierre.

Au conseil municipal d'Yamachiche

Yamachiche. — Le contrat de la peinture, en vue de rafraîchir l'édifice municipal d'Yamachiche, a été accordé à M. Bruno Beaudry qui avait présenté la plus basse soumission à cet effet. M. Beaudry avait proposé d'exécuter les travaux pour la somme de $396.80, M. Paul-Emile Lacerte avait soumis $400 et la soumission proposée par M. Robert Kemp était de $485.

Affichage

Au cours de cette dernière séance du conseil du village d'Yamachiche, présidée par le maire Emile Pellerin, un règlement proposé par le conseiller Joseph-O. Bellemare, appuyé par M. Claude Montour, a été adopté pour interdire l'affichage sur tous les poteaux de ce village.

Chemins d'hiver

Le contrat d'entretien des chemins d'hiver a été accordé à M. Thomas Bellemare au prix de $500. Selon les termes de l'entente, la soumission sera annulée automatiquement si les conditions au préalable attachées au contrat ne sont pas remplies et respectées avant le premier août.

Le syndicat rencontre la Commission des relations ouvrières

Shawinigan. — Les représentants du local 145 du Syndicat international des papetiers (FAT) et du Syndicat national des travailleurs de la pulpe et du papier de Shawinigan (CTCC) rencontreront demain à Québec les officiers de la Commission des relations ouvrières.

Il sera alors question d'une décision de la Commission excluant cinq "leading quality control men" de la liste de travailleurs appelés à voter, mardi le 19, pour décider qui représentera les papetiers, entre le syndicat de la CTCC et le syndicat international.

Cette réunion a été convoquée à la suite d'une requête présentée à la Commission des relations ouvrières par le syndicat international qui lui demande de reviser sa décision. Il soutient que les cinq "leading quality control men" devraient pouvoir voter.

Blessé lorsque sa bicyclette heurte une auto

Shawinigan. — Le jeune Michel Lyonnais, 10 ans, habitant au 2452 rue Laval, a été légèrement blessé hier après-midi, vers 3 h., lorsque la bicyclette qu'il conduisait a donné contre la portière brusquement ouverte d'une automobile qui attendait le feu vert au coin de la 5e rue et de la rue de la Station.

L'automobile de M. Benoit Tremblay, du 300 - 6e avenue, à Grand'Mère, attendait rue de la Station que le feu de circulation tournât au vert, lorsqu'une fillette qui prenait place sur la banquette avant, près du chauffeur, a ouvert la portière que le jeune Lyonnais a heurté. Le jeune blessé a été conduit à l'hôpital Ste-Thérèse d'où il est sorti après avoir été pansé.

Les constatations de cet accident ont été faites par les agents Jean-Marie Grenier et Emile Gélinas, de la police municipale.

Gain du Chemicals

Shawinigan, 12. — Le club Récréatif Chemicals a défait celui de la Dow par le compte de 5 à 1, dans une joute régulière de la ligue commerciale industrielle de balle-molle de Shawinigan, disputée au parc Wilson.

L. St-Pierre a été crédité de la victoire des siens en n'accordant que quatre coups sûrs à l'adversaire. J. Trudel a été le lanceur perdant. Il a permis à l'adversaire de frapper 11 fois en lieu sûr.

J. Lefebvre du club Récréatif Chemicals, a été le pilier des siens avec quatre coups sûrs, dont un circuit et un deux buts. Ont également brillé P. Lacerte avec un circuit et un simple ; A. Lefebvre avec un circuit, et L. Millette, M. Lord, A. Plante et J. St-Pierre, avec chacun un simple.

Pour la Dow, P. Bruneau a affiché la meilleure tenue en cognant un trois-buts. P. Rousseau, J. Trudel et J.-C. Marineau, ont cogné chacun un simple.

Quatre autres rapports retournés à l'exécutif

De notre édition finale d'hier

Le conseil municipal de Montréal a décidé à l'unanimité, lundi soir, de référer au comité exécutif pour plus ample étude un rapport soumis par ce dernier qui lui recommandait de décréter l'acquisition et la possession préalablde des immeubles requis pour

a) le détournement de la rue Osborne, entre les rues de la Montagne et Drummond;

b) un meilleur aménagement des abords sud et nord du détournement projeté de la rue Osborne, entre les rues de la Montagne et Drummond;

Ce même rapport référé proposait au conseil de voter un crédit de $1,502,077.

Les conseillers Pierre DesMarais et Charles Mayer sont particulièrement intervenus, au cours du débat, pour demander au conseil de référer l'item au comité exécutif.

"Nous voilà au 11 juillet et nous voilà à une quatrième séance du conseil sans demande de fonds pour raccorder les rues Osborne et Lagauchetière, de dire M. Mayer. Pendant ce temps, soit depuis le 14 mars, un particulier occupe comme terrain de stationnement l'espace du quadrilatère Osborne-Cathédrale - Lagauchetière - Windsor."

Pour sa part, M. DesMarais a fait allusion à un acte de vente datant de 1864, par lequel une famille de Montréal vendait le terrain maintenant occupé par le terminus de l'ouest de la Cie de Transport Provincial à Horatio Admiral Nelson, neveu du fameux amiral anglais, à condition que ce terrain ne soit jamais utilisé à des fins autres que bâtir une église, l'American Presbyterian Church.

Trois autres "retournés"

Le conseil a également retourné à l'exécutif trois autres rapports, soit ceux proposant de décréter l'acquisition des immeubles requis pour :

1 — l'ouverture de la rue Lavoie, entre le chemin de la Côte Ste-Catherine et une ligne située à 110 pieds au nord de l'avenue Bourret;

2 — l'aménagement d'un parc à l'est de la rue Duquesne, entre les rues de Marseille et Boyce;

3 — un meilleur aménagement des abords de la rue Drummond, côté ouest et l'aménagement d'une ruelle de 25 pieds de largeur nécessité par cet aménagement.

Par ailleurs, le conseil a approuvé des rapports recommandant des expropriations en vue de :

1—a) l'élargissement du boul. Gouin, côté sud, à l'ouest de la rue Guertin ; b) l'élargissement du même boulevard, côté sud, à l'est du boul. O'Brien ;

2—l'élargissement du boul. Décarie, côté est, entre la rue Globert et le chemin Queen Mary ;

3—a) l'élargissement de la rue Sanguinet, côté est, au nord et au sud de la rue Emery ; b) un meilleur aménagement des abords du côté est de la rue Sanguinet (élargie), au nord de la rue Emery ;

4—l'ouverture de la rue Bossuet, entre la rue Pierre-Bédard et le boul. Rosemont ;

5—a) un meilleur aménagement des abords sud de la rue Notre-Dame (élargie), à l'ouest de l'avenue de LaSalle ; b) un meilleur aménagement des abords ouest de l'avenue de LaSalle, au sud de la rue Notre-Dame ;

6—l'ouverture de la rue Legaré, entre le chemin de la Côte-Ste-Catherine et la rue de La Peltrie;

7—a) l'aménagement de pans coupés aux angles nord-ouest et nord-est de l'intersection formée par le boul. de l'Assomption et la rue Hochelaga; b) l'aménagement de pans coupés aux angles sud-ouest et sud-est de la rue Sherbrooke et du boul. de l'Assomption; c) l'aménagement de pans coupés aux quatre angles de l'intersection formée par la rue Boyce et le boul. de l'Assomption.

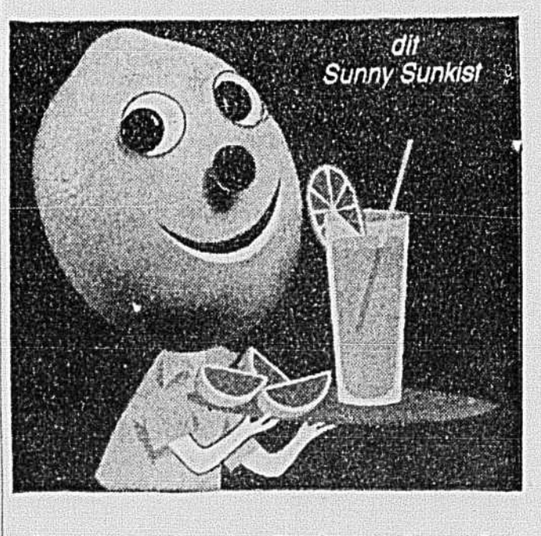
M. J. A. Pellerin sera député de district colombien

Yamachiche, 13. — M. J.-Armand Pellerin, de Yamachiche, a été désigné pour remplir la fonction de député du district no 3 de l'ordre des Chevaliers de Colomb, comprenant les conseils de Trois-Rivières, du Cap-de-la-Madeleine, de Louiseville et de Yamachiche. Cette nomination était récemment rendue officielle par le juge Eugène Marquis, député d'état des Chevaliers de Colomb de la province de Québec.

M. Pellerin était également désigné comme délégué, lors du congrès provincial tenu à Rimouski en mai dernier, au congrès suprême de l'Ordre qui aura lieu à Atlanta, Georgie, les 16, 17 et 18 août.

Tous les officiers des conseils du district no 3 sont conviés pour 8 heures, demain soir, 14 juillet, en la salle du conseil de Trois-Rivières, rue Royale où sera discuté un sujet de la plus haute importance.

"Une vraie température pour la limonade fraîche!"



Rien n'étanche si bien la soif qu'un grand verre de limonade glacée, *faite évidemment de citrons frais Sunkist!* Nul autre breuvage d'été ne possède une saveur aussi délicieuse, aussi piquante. La limonade fraîche coûte à peine la moitié du prix des breuvages en boîtes ou en bouteilles; elle a pourtant dix fois meilleur goût et est cent fois meilleure pour vous!

Exigez
Sunkist
Marque déposée
Fruit de l'arbre de Californie et de l'Arizona.

Bureau de Chicoutimi : 339, rue Racine Est
TELEPHONE : LI. 3-0239
Bureau de Jonquière : 426, rue St-Dominique
TELEPHONE : LI. 7-9383
Bureau d'Alma : 58, rue Sacré-Coeur
TELEPHONE : NO. 2-5241

SAGUENAY LAC ST-JEAN

ROBERVAL : Tél. : 117-1051 PORT-ALFRED : NOUVELLES — Tél. : LI. 4-3659 DISTRIBUTION — Tél. : LI. 4-1157 DOLBEAU : Tél. : 460

M. Paul-Émile Harvey, nouveau maire d'Alma



M. PAUL-EMILE HARVEY est né à Alma. Il est le fils de M. et Mme Elzéar Harvey. Il est également le neveu du premier maire d'Alma, M. Liguori Harvey. M. Harvey, courtier en assurances, est âgé de 50 ans, marié à dame Rachelle Giguère et père de 8 enfants : 4 filles et 4 garçons. Président-fondateur de l'A.C.J.C., à Alma, en 1933, M. Harvey s'est occupé de plusieurs mouvements sociaux et culturels dans lesquels il a travaillé activement. Il occupe des charges importantes dans plusieurs organismes : président de la Chambre de commerce d'Alma, président de la Société St-Jean-Baptiste locale, maître de chapelle pendant une dizaine d'années à l'église St-Joseph et membre actif de diverses autres associations. Il est également président du comité consultatif qui a décidé la construction de l'Hôtel-Dieu d'Alma. M. Paul-Emile Harvey a été candidat du Bloc Populaire aux élections fédérales de 1945, candidat à la mairie d'Alma en 1946 contre le notaire J.-Aimé Fortin et élu échevin de la Cité d'Alma, dans une élection partielle en novembre 1958. M. Harvey a été réélu par acclamation aux élections générales de 1959. Au conseil municipal, M. Harvey occupe la présidence du comité des finances.

Alma. (P.T.) — M. Paul-Emile Harvey, échevin de la cité d'Alma et président du comité des finances municipales, a été élu par acclamation au poste de premier magistrat d'Alma. C'est en présence d'une foule de propriétaires qui se pressaient dans la salle du conseil que le greffier d'élection, M. J.-C. Moisan, proclama M. Paul-Emile Harvey élu par acclamation, aux applaudissements des contribuables présents.

On remarquait aux côtés du nouveau maire d'Alma, plusieurs échevins dont le promaire, M. Léopold Cauchon, MM. Charles Maltais, Roméo Fortin et Jean-Baptiste Tremblay, les autres étant retenus à leur travail. Immédiatement après la proclamation de l'élection du nouveau maire, M. Paul-Emile Harvey a été assermenté puis on a immédiatement décrété l'élection pour le siège no 2 du quartier Centre qu'il occupait auparavant.

La mise en nomination aura lieu le 22 juillet et l'élection, si nécessaire, aura lieu le 2 août.

M. Harvey

Après avoir remercié la population de la confiance qu'elle mettait en lui, le nouveau maire d'Alma, M. Paul-Emile Harvey, a déclaré que cette élection par acclamation lui permettrait de se mettre à l'ouvrage plus rapidement et de placer toutes ses énergies à la disposition de la municipalité.

"Je suis persuadé, a déclaré M. Harvey, comme tous les membres du conseil d'ailleurs, de tout ce que nous sommes en mesure de faire pour les contribuables et nous allons le faire. J'ai la ferme conviction qu'avec les autorités du gouvernement actuel, tout va très bien marcher".

"Je n'entrevois pas de difficultés insurmontables du côté des relations gouvernementales, si chacun veut y mettre du sien".

M. Harvey a ensuite dit quelques mots des problèmes urgents et qui doivent trouver une solution rapide, dont celui de l'aréna d'Alma. Au sujet des finances municipales, le maire d'Alma a déclaré : "On se pose un point d'interrogation dans le public au sujet de l'état des finances de la municipalité. N'ayez crainte, nous allons faire la lumière sur l'administration précédente dans le but de vous mettre au courant de la situation et parce que nous voulons savoir où nous en sommes. Nous n'avons rien à cacher et vous serez mis au courant de tout ; cependant, donnez-nous le temps de préparer des chiffres avec l'aide de gens compétents." M. Harvey a également parlé du problème du pont Carcajou, qui doit se régler le plus rapidement possible et à la satisfaction de tous.

Le maire d'Alma a également dit quelques mots du centenaire d'Alma, qui sera célébré en 1963. "Il faudra que nous ayons fait notre grand ménage pour cette date-là, dit-il, et je demande à tous et à chacun de faire sa part pour que notre ville soit un véritable bijou pour ces fêtes. Nous réussirons quelque chose de bien, si nous recevons la collaboration de la population. Le conseil fera sa part mais il faudra également recevoir l'appui des autorités supérieures".

En terminant, M. Harvey a souligné qu'il ne venait pas à la mairie pour gérer la population mais bien pour collaborer et aider tous et chacun. A ce sujet, il a déclaré: "Ce n'est cependant pas le rôle du maire de servir de bureau de placement, comme ça c'est déjà fait.

Aviation civile à St-Honoré

Chicoutimi. (A.T.) — Au cours d'une conférence de presse qu'il avait convoquée à la salle d'accueil de la brasserie Molson, à Chicoutimi, hier, M. Rodolphe Pagé, pilote de brousse qui, depuis quelques années, se dévoue corps et âme à la réalisation d'un aéroport civil à St-Honoré, a annoncé, aux représentants des journaux, qu'il vient d'obtenir, du ministère des Transports, une licence lui permettant d'exploiter l'aéroport de St-Honoré, sous la raison sociale "Aviation Entreprise Enregistrée".

La réalisation de ce projet a pu être menée à bonne fin grâce à la collaboration de M. Peter Shuck, propriétaire de Saguenay Air Service. M. Pagé a déclaré que cette licence aurait comme répercussion de faire disparaître la mention "abandonné" sur les cartes aériennes officielles.

La licence que vient d'obtenir M. Pagé lui permet de s'occuper du transport des personnes et des marchandises de St-Honoré à n'importe quel coin du Canada et d'envolées récréatives ou pour fins publicitaires.



AU LAC POUCE — La Villa de la Jeunesse, au lac Pouce, Laterrière, où, durant les vacances, de nombreux adeptes des divers mouvements de jeunesse viennent profiter de cours spécialisés et de vie au grand air.

Les hommes d'affaires de Chicoutimi favorables à un aéroport à St-Honoré

Chicoutimi. (AT) — Les hommes d'affaires de Chicoutimi ont donné un nouveau coup de pouce à l'avancement du projet d'aéroport civil à St-Honoré, en formant un comité qui aura pour tâche de rencontrer les dirigeants concernés et de résoudre les problèmes rattachés à l'annexion des pistes d'envol et du terrain de l'aéroport jusqu'ici désaffectés de St-Honoré. Ce nouveau comité sera présidé par M. Alfred Tremblay, homme d'affaires bien connu à Chicoutimi, et dont la participation à la cause de la route Chicoutimi-Tadoussac est reconnue. Il sera secondé par MM. Ernest Dauphinais, président de la Chambre de commerce régionale et Antoine Dubuc, ex-président de la Chambre de commerce de Chicoutimi. La formation de ce comité, dit de promotion d'un aéroport métropolitain à St-Honoré, a clôturé une conférence de presse, convoquée par M. Rodolphe Pagé, à laquelle assistaient plusieurs hommes d'affaires de Chicoutimi.

La formation de ce comité marque un point tournant dans l'histoire de l'aéroport de St-Honoré puisque jusqu'à maintenant, on ne s'était préoccupé que de former des comités d'études dont la fonction ne devait pas dépasser le stage de la planification. Maintenant, les trois membres du nouveau comité ont été mandatés par leurs confrères pour se lancer dans un travail actif auprès, d'abord, des autorités gouvernementales et civiles, ensuite auprès de certains intérêts privés qui ont leur mot à dire en face de cette question.

C'est M. Rodolphe Pagé lui-même, un pilote de brousse qui se dévoue depuis plusieurs années à cette cause, qui a proposé, devant le groupe d'hommes d'affaires réunis, la formation d'un comité exécutif. Auparavant, il avait fait un bref historique des travaux menés depuis 1955, pour amener la réalisation d'un aéroport civil bien organisé sur les terrains de St-Honoré.

Il a ajouté que la rentabilité d'une telle entreprise a été prouvée bel et bien par suite des études nombreuses à ce sujet, que le temps d'étudier est révolu, qu'il est maintenant

Voir AEROPORT en page 32

La Chambre s'intéresse à l'éducation

Chicoutimi, (A.T.) — Si le voeu exprimé par le nouveau président de la Chambre de commerce de Chicoutimi, M. Joseph-Eugène Houde, est adopté par ses confrères du bureau de direction, le travail de cet organisme public sera dirigé vers l'éducation, dans le sens large de ce mot, au cours de la prochaine année. M. Houde a demandé aux directeurs de la Chambre de songer à ce thème pour les activités futures de la Chambre de commerce, au cours de la première assemblée du bureau de direction, lundi après-midi.

Devant ses confrères réunis, M. Houde a expliqué que Chicoutimi s'est jusqu'à maintenant assuré d'une place enviée dans la région en ce qui concerne l'éducation, et que le temps semblait venu de mettre nos institutions, nos écoles et nos collèges en vedette. M. Houde a également parlé de la nécessité d'un travail sérieux à accomplir pour développer davantage nos institutions et leur procurer le personnel enseignant qu'ils requièrent.

Le président de la Chambre de commerce de Chicoutimi faisait ainsi directement écho à l'école normale pour garçons de la région du Saguenay, dont le site n'est pas encore déterminé, et qui a fait l'objet d'intenses discussions depuis plus de 5 ans. Il semble plus qu'évident que c'est principalement vers la construction de cette école à Chicoutimi que se dirigeront les efforts de la Chambre durant la prochaine année

Les électeurs d'Alma ne votent pas à la mairie

Alma. (P.T.) — M. Paul-Emile Harvey, qui a été élu maire d'Alma, par acclamation, hier après-midi, est le 8e maire d'Alma depuis que cette municipalité a été érigée en ville ; il est également le neveu du premier maire d'Alma, M. Liguori Harvey.

C'est la 6e élection d'un maire, par acclamation, à Alma, d'une façon consécutive. En effet, M. le notaire J.-Aimé Fortin avait été réélu par acclamation lors de son dernier terme en 1950 puis avait démissionné en 1952 alors que M. Paul Levasseur avait été élu par acclamation. Par la suite, M. Levasseur avait été réélu par acclamation à 3 reprises, en 1954, en 1956 et en 1959. M. Harvey est donc le 3e maire consécutif à être élu par acclamation.

A titre de 8e maire d'Alma, M. Paul-Emile Harvey succède aux maires suivants : MM. Liguori Harvey, Jos Collard, Dr Léo Duguay, Adélard Lepage, J.-Aimé Fortin et Paul Levasseur.

C'est en 1924 que le village d'Alma obtint son incorporation en municipalité de ville. La population d'Alma était alors de 2,141 âmes alors qu'elle en compte plus de 13,000 aujourd'hui. En 1958, la ville d'Alma prenait le nom de cité alors que sa population était à ce moment de 11,586 âmes.

M. Liguori Harvey, qui fut le premier maire de la ville d'Alma, en 1924, avait également été maire du village de St-Joseph d'Alma de 1917 à 1924. C'est ce même M. Harvey qui avait démissionné comme maire de la paroisse de St-Joseph d'Alma en 1917 pour se présenter comme premier maire du village de St-Joseph d'Alma. A ce moment-là, le village de St-Joseph d'Alma comptait 300 âmes.

Les maires qui ont précédé M. Liguori Harvey comme maire de la paroisse qui fut le berceau de la ville d'Alma, sont MM. Romuald Maltais (1879), Arthur Boulanger (1881), Anselme Asselin (1884), Arthur Boulanger (1887), Ferdinand Larouche (1890), Francis Gagné (1891), Nil Tremblay (1896), Elie Gagné (1902), Gédéon Vereault (1905) et Liguori Harvey (1914).

En 1924, alors que le village de St-Joseph d'Alma obtenait son statut de ville, le budget de la municipalité était de $21,-973.35. Il était passé à $482,-659.03 en 1954 et à $1,084,162 en 1960, avec une évaluation de plus de $14 millions.

Le maire de Jonquière prié de démissionner

Jonquière. (M.T.) — Un contribuable, M. Lionel Saless, demande de nouveau la démission du maire, M. Jean-Joseph Bouchard, parce que, dit-il, "la ville s'en va à la ruine". On sait que ce propriétaire, mécontent de la présente administration, a déjà fait signer une requête en ce sens.

A l'époque où cette pétition avait été soumise au conseil municipal, le maire Bouchard était absent et n'avait pu émettre aucun commentaire. Dans les coulisses, à l'hôtel de ville, on avait laissé entendre que rien de tel ne pourrait forcer le maire à démissionner.

Le même propriétaire, dans un genre de lettre ouverte qu'il a fait parvenir aux journaux, et où il s'adresse aux contribuables, fait une mise en garde vis-à-vis l'engagement futur d'un gérant municipal, sur lequel il y aura référendum les 3 et 4 août prochains.

M. Saless reproche également au maire l'analyse en vue d'une administration économique de la ville; le dernier référendum pour améliorer la qualité de l'eau; l'audition des livres; l'engagement d'un ingénieur à temps partiel pour travailler sur les plans du filtre et il demande au maire, en outre, de faire tenir un référendum sur sa démission.

Voici d'ailleurs la teneur de la déclaration de M. Saless: "Contribuables de Jonquière, vous serez appelés à voter au cours d'un prochain référendum pour l'engagement d'un gérant municipal au salaire de $15,000 par année. M. le maire veut placer Anatole ou J.-B. Il ne veut pas prendre ses responsabilités quand il déclare: "On va devant le peuple."

"M. le maire, savez-vous combien cela représente "aller devant le peuple ?" Vous avez fait tenir un référendum pour l'eau et cela a coûté $500. Vous avez demandé une étude dans tous les départements de la ville, enquête qui représente une dépense de $10,000. Vous avez fait faire l'audition des livrès et cela a encore coûté de l'argent. Vous avez engagé un autre ingénieur pour étudier les plans du filtre et cela a coûté plusieurs dollars."

"M. le maire, venez donc devant le peuple en référendum au sujet de votre démission. En terminant, je prie les contribuables de Jonquière, de demander la démission du maire le plus tôt possible, car la ville s'en va à la ruine."

Lionel Saless,
72 Plessis, Jonquière.

A la Consolidated Paper

Une entente est conclue pour la présente convention de travail

Port-Alfred, (R.P.) — Les membres du Syndicat des employés de bureau de la Consolidated Paper de Port-Alfred ont autorisé leur exécutif à signer un contrat collectif pour une durée d'un an, rétroactif au premier mai 1960, selon les accords des négociations tenues lundi, entre les deux parties.

Le nouveau contrat d'un an se terminera le 30 avril 1961 et aura pour principaux avantages : une augmentation générale de 5 pour cent, rétroactive au premier mai 1960 avec un minimum de $18 par mois, ainsi qu'un autre deux pour cent d'augmentation effective au 1er novembre 1960 avec un minimum de $6 par mois. Ces augmentations seront basées sur les salaires des employés au 30 avril dernier. Les petits salariés tireront un gros avantage avec ce minimum de $24 par mois garanti et allant jusqu'à $35 au maximum par mois.

Les employés de bureau ont également obtenu la semaine de travail de 5 jours s'échelonnant du lundi au vendredi inclusivement, pour environ 36.67 heures d'ouvrage par semaine.

Tous les employés ayant atteint 10 ans de service au premier mai 1961 bénéficieront de trois semaines de vacances payées. En ce qui concerne la demande pour garantir des jours de maladie, le gérant de la compagnie entend suivre la même méthode que dans le passé.

M. Salmon Tremblay, président du syndicat, a noté que les négociations se sont poursuivies dans une atmosphère très cordiale. Les membres du syndicat ont été unanimes pour autoriser le secrétaire M. Raymond Bureau, à faire parvenir une lettre de remerciements au Syndicat des employés de la pulpe et du papier de Port-Alfred pour l'appui qu'il leur a accordé dans les présentes négociations en retardant la signature de leur propre contrat collectif. Les membres de ce syndicat ont marqué par là un magnifique esprit de solidarité.

Cercles de jeunes éleveurs : Tournoi éliminatoire

Roberval. (L.-A. B.) — Vendredi, 15 juillet, se tiendra à Roberval le tournoi éliminatoire des cercles des jeunes éleveurs compris dans le district numéro 3. Les jeunes ruraux qui font partie de ces cercles sont appelés à prendre part à un concours d'expertise, sur différentes classes de bovins, et ont à subir aussi un examen oral sur différentes questions se rapportant aux cercles eux-mêmes, à l'alimentation et à l'élevage, à l'administration de la ferme et de la grande culture.

Des visiteurs de marque sont attendus pour cette année, au cours de laquelle seront choisis les deux jeunes les plus méritants qui seront appelés à prendre part au tournoi provincial des jeunes éleveurs, qui se tiendra à l'exposition de Sherbrooke, en août prochain.

Les libéraux ne contesteraient pas

Chicoutimi. (A. T.) — Des rumeurs persistantes, qu'il a été impossible de faire confirmer ou démentir, veulent que le parti libéral du comté de Chicoutimi abandonne les procédures entreprises et ne conteste pas l'élection du 22 juin, possibilité qui avait maintes fois été soulevée par les organisateurs de M. Rosaire Gauthier, candidat libéral officiel. On sait que M. Antonio Talbot a été réélu avec une majorité de 860 voix au cours de cette élection.

D'autre part, on se souvient que les organisateurs de M. Gauthier se sont désistés après la vérification de la 24e boîte de scrutin lors d'un recomptage judiciaire des votes que présidait le juge Louis-René Lagacé.

Election de commissaires d'école dans 4 municipalités

Alma. (P.T.) — Les élections pour le choix de nouveaux commissaires d'écoles ont eu lieu lundi dans 4 municipalités du Lac-St-Jean, soit à St-Bruno, Hébertville-Station, L'Ascension et Ste-Croix.

St-Bruno

A St-Bruno, MM. Benoit Tremblay et Lucien Bergeron ont été réélus, avec 150 voix et 122 voix respectivement alors que M. Antonio Bouchard récoltait 61 votes.

Hébertville-Station

A Hébertville-Station, MM. Paul-Aurèle Bouchard et Aimé Ouellet ont été élus commissaires à la suite de la démission de MM. Raoul Fortin et Benoit Côté.

L'Ascension

A L'Ascension, M. Emile Fortin a été réélu avec une majorité de 15 voix sur son adversaire M. Adrien Larouche.

Ste-Croix

A Ste-Croix, MM. Jean-Charles Lavoie et Aimé Larouche ont été réélus par acclamation alors que M. Louis Côté s'est retiré.

M. Almas Côté réélu président de la Commission scolaire

Grande-Baie. (R. L.) — M. Almas Côté, qui occupait le poste de président de la Commission scolaire de la paroisse St-Alexis de Grande-Baie a été réélu, hier, commissaire, par une majorité de 60 voix, sur son adversaire, M. Raoul Lavoie.

Des 175 voteurs possibles, 70 pour cent seulement se sont prévalus de leur droit de vote, soit 124. Un bulletin a été rejeté. M. Côté a obtenu 93 voix, alors que M. Lavoie en récoltait 30.

La mise en nomination des candidats pour le choix de deux conseillers de la municipalité de Grande-Baie, aura lieu aujourd'hui. Cette année, les deux candidats sortant de charge sont MM. Edouard Gagnon et Louis-Néré Tremblay.



NOUS PRÉSENTONS...

UN NOUVEAU

Rambler

DÉPOSITAIRE

VISCOUNT MOTORS SALES

6715 AVENUE DARLINGTON RE. 1-3785



Ambassador v-8 1960! La voiture compacte dans la catégorie de luxe. Entre dans les garages où les voitures de prix moyen ne peuvent plus pénétrer. Nouvelle économie avec l'essence ordinaire!



Rambler Cross Country 1960! La plus récente édition du meilleur Station-Wagon compact au Canada. En modèles à 2 ou 3 sièges, avec moteur Rambler 6 ou Rebel V-8.



Rambler American Sedan 4 portes 1960! Nouvelle version à 4 portes de la Rambler American de 100" d'empattement. Egalement en modèle 2 portes et Station-Wagon.



Metropolitan 1500, 1960! L'élégante et vivace "voiture de ville". Souple et à l'aise dans la circulation la plus encombrée. Economique à l'achat et à l'usage.

American Motors vous présente avec fierté, le plus récent membre de l'excellente organisation de dépositaires. Son établissement très bien qualifié peut répondre à tous vos besoins en ce qui concerne l'automobile.

Venez et voyez aujourd'hui les Rambler 1960 dont la fabrication est de 10 ans en avance dans la classe des autos compactes. Cette caractéristique est déjà prouvée par 25 milliards de milles parcourus par les usagers des Rambler!

La supériorité incontestable de Rambler s'appuie sur 10 années d'expérience dans la fabrication de l'automobile que le public a réclamée, l'auto compacte. La Rambler 1960 constitue le nouveau standard de l'excellence fondamentale . . . c'est la seule auto compacte qui allie parfaitement la valeur . . . le rendement sûr, la durabilité, la performance, la maniabilité, le style et l'économie de fonctionnement.

Essayez une Rambler 1960. Voyez comme vous pouvez monter dans une Rambler sans vous pencher . . . voyez l'intérieur spacieux d'une Rambler à six passagers. Rambler vous offre le meilleur des deux . . . spaciosité et le confort d'une grande voiture, maniabilité facile d'une petite voiture!

Nous sommes fiers de nos Rambler 1960. Nous sommes fiers aussi de notre nouveau dépositaire. Nous savons que vous serez fier d'être servi par les deux.

Rambler

. . . LE NOUVEAU STANDARD D'EXCELLENCE FONDAMENTALE

RAMBLER SIX • REBEL V8 • AMBASSADOR • RAMBLER AMERICAN • METROPOLITAN 1500

90505

Bureau de Chicoutimi : 339, rue Racine Est
TELEPHONE : LI. 3-0239
Bureau de Jonquière : 426, rue St-Dominique
TELEPHONE : LI. 7-9383
Bureau d'Alma : 58, rue Sacré-Coeur
TELEPHONE : NO. 2-5241

SAGUENAY LAC ST-JEAN

ROBERVAL : Tél. : 117-1051 PORT-ALFRED : NOUVELLES — Tél. : LI. 4-3659 DISTRIBUTION — Tél. : LI. 4-1157 DOLBEAU : Tél. : 460

CKRS — TV (12)

AUJOURD'HUI

4:15—Mire et 1,000 cycles
5:15—Live a Borrowed Life
5:45—Ciné feuilleton
6:00—Three Stooges
6:20—Film
6:30—Tour à tour
6:45—Nouvelles locales
6:50—Bulletin météorologique
6:55—Les sports
7:00—L'enfant du cirque
7:30—Petit Music Hall
7:45—Jeux de mots
8:00—Le point d'interrogation
8:30—La pension Velder
9:00—Arsène Lupin
9:30—Rencontres canadiennes
10:00—Lutte
10:45—Du côté de chez Lise
11:00—Téléjournal
11:14—Résultats sportifs
11:15—Nouvelles sportives
11:22—Commentaires
11:30—Nouvelles anglaises
11:40—Fin des émissions

DEMAIN

4:15—Mire et 1000 cycles
5:15—Talent Caravan
5:45—Ciné feuilleton
6:00—Film
6:45—Nouvelles locales
6:50—Tour à tour
6:55—Bulletin météorologique
6:55—Les sports
7:00—Entrevue des lutteurs
7:15—Sherlock Holmes
7:45—Coup de vent
8:00—A la porte St-Louis
8:30—Pour une chanson
9:00—Rendez-vous avec Michelle
9:21—Ciné-Club
11:00—Téléjournal
11:14—Résultats sportifs
11:15—Nouvelles sportives
11:22—Commentaire
11:30—Nouvelles anglaises
11:40—Fin des émissions

Cinéma

CHICOUTIMI

Capitol — Du 9 au 15 : La marchande de filles; Gil Blas de Santillane; Cherchez la femme.
Impérial—Du 9 au 15 : Sayonara; sujet court.
Cartier — Du 13 au 15 : Traffic à Rio; Hymne au combat.

BAGOTVILLE

Saguenay — Du 12 au 15 : Cet homme est armé; Thé et sympathie.

JONQUIERE

Bellevue — Du 9 au 15 : Prenez garde à la flotte; Cette nuit là.
Centre — Du 9 au 15 : Valencia; Cri de terreur.

KENOGAMI

Princess — Du 10 au 16: Frankenstein s'est échappé; La femme en robe de chambre.

ARVIDA

Palace — Du 11 au 15: Jailhouse Rock; The Wreck of The Mary Deare.

ALMA

Alma — Du 10 au 13: Les girls; Tarzan et le safari perdu.
Canada — Du 11 au 13 : Casino de Paris; Baron Tzigane; Météore de la nuit.

DOLBEAU

Météore — Du 10 au 11 : Chaque jour a son secret; La mouche noire.

ROBERVAL

Diana — Du 10 au 13: Fille du fleuve; Parachutiste malgré lui.

Neuvaine de prières chez les Servantes du Très-Saint-Sacrement

Chicoutimi, (A. J.) — Les servantes du Très Saint-Sacrement nous annoncent qu'une grande neuvaine, la "neuvaine efficace des trois avés", va se faire tous les samedis, à 3 h., dans la chapelle de la communauté.

Elles la recommandent particulièrement à ceux et celles qui sont libres et qui désirent obtenir soit une vocation, soit une guérison, ou encore du travail.

AEROPORT

SUITE DE LA PAGE 31

temps d'en venir à quelque chose de concret.

Avant même d'avoir été porté à la présidence du nouveau comité, M. Alfred Tremblay a pris une part très active à la discussion. Il a immédiatement admis qu'il était temps d'agir et a soumis une série de procédures qu'il croit essentielles à la bonne marche du projet.

Le principal obstacle qui se présente provient du fait que les pistes d'envol de St-Honoré doivent absolument être municipalisées et remises au gouvernement fédéral, avant que les promoteurs du projet puissent espérer une aide financière quelconque. Il semble que la paroisse de St-Honoré voit d'un mauvais oeil les démarches entreprises par nos gens, et un travail délicat se pose en ce sens de la part des nouveaux directeurs du projet.

Tout à fait à l'opposé, M. Antoine Dubuc, ex-président de la Chambre de commerce de Chicoutimi, a déclaré tout net, et cela au début de la conférence de presse, que la réunion d'hier après-midi était inutile puisque toute cette question reposait dans les mains de M. Vincent Brassard, député du comté de Chicoutimi à la Chambre des communes. Il a fait part aux personnes présentes à cette rencontre des démarches qu'il a lui-même faites auprès des autorités gouvernementales et a clairement émis l'opinion que le travail réalisé jusqu'à maintenant n'avait pas apporté tellement d'éléments nouveaux à la question d'un aéroport pour le Chicoutimi métropolitain.

Il a évidemment aussi été question du Dr Gustave Gauthier, de Chicoutimi, propriétaire des terrains de l'aéroport désaffecté de St-Honoré. Les hommes d'affaires présents à la rencontre ont étudié principalement, à ce sujet, la possibilité de s'assurer les crédits nécessaires pour rembourser le Dr Gauthier des montants qu'il a consacrés à cet achat.

Sous la direction de M. Alfred Tremblay, le moins qu'on puisse dire au sujet du nouveau comité, c'est qu'il sera actif et que l'on entendra certainement parler de l'aéroport de St-Honoré plus souvent qu'au cours des dernières années.

Dans la salle, on reconnaissait à cette conférence, en plus des personnes déjà mentionnées, MM. Arthur Tremblay, qui souhaita la bienvenue aux journalistes et aux hommes d'affaires; Jean-Baptiste Tremblay, contrôleur; Jean-Paul Lessard, gérant de la Banque Royale du Canada; Robert Auclair, de Chicoutimi-Nord; Alphonse Gagnon, de Gagnon Frères, à Chicoutimi; Jean-Paul Tremblay, propriétaire de la Huche sans pareille et Peter Shuck, propriétaire de ficelles au bâton.



L'HOPITAL GENERAL DU SAGUENAY, situé à Arvida. Cette construction moderne surplombe le boulevard Taschereau qui relie Kénogami à Arvida. Depuis 1959, les automobilistes peuvent l'admirer à l'entrée de la ville de l'aluminium.

L'Hôpital général du Saguenay

Une contribution sociale des grandes entreprises

par Lucien BOUCHARD

Jonquière — Le profane qui entre pour la première fois dans le hall luxueux de l'hôpital général du Saguenay, et arpente ses couloirs spacieux et bien éclairés, entretient, neuf fois sur dix, de fausses idées quant à l'origine, à la constitution et au but de cet organisme. Ayant peut-être appris d'une façon assez diffuse que des industries de grande envergure comme l'Alcan et Price Brothers ont joué un rôle important dans la fondation de l'hôpital, notre quidam pourra ainsi s'imaginer que l'hôpital général n'est qu'une entreprise lucrative supplémentaire, ou mieux, une filiale de ces compagnies capitalistes.

A la vérité, les fondateurs de l'hôpital général du Saguenay ont situé bien au delà des simples objectifs financiers les motifs qui les ont incités à doter notre région de cette oeuvre.

L'hôpital Général du Saguenay, comme Rome, ne s'est toutefois pas construit en un jour. Avant de trouver sa formule définitive, celle qui a été adoptée aujourd'hui, ses fondateurs ont dû faire subir plusieurs métamorphoses successives à leur enfant chéri. Une première ébauche de l'hôpital actuel prit forme en 1927 alors que l'ALCAN aménagea un établissement médical à l'intention de ses employés. Dès 1942, l'expansion incessante des usines d'Arvida et partant l'augmentation de la population, créèrent des besoins médicaux auxquels le petit hôpital héroïque de 1927 ne pouvait plus suffire. Des travaux d'agrandissement furent donc entrepris pour la première fois.

Toutefois, les directeurs de la compagnie prévoyaient le jour prochain où les installations du temps seraient dépassées par la croissance continuelle de la ville d'Arvida. C'est pourquoi, en 1946, l'Aluminium Company instituait un fonds pour la construction de l'hôpital. La compagnie donnait elle-même l'exemple en versant une première subvention de $200,000 à ce fonds. Son geste généreux trouva un imitateur dans la compagnie Price Brothers qui contribua à la création de cet actif pour la somme imposante de $25,000 en 1948.

L'argent ne faisant pas défaut grâce à la générosité de ces bienfaiteurs, il ne manquait plus que le geste créateur pour insuffler vie à l'organisme que nous pouvons admirer de nos jours. En 1952, un comité formé à cette fin commence à étudier le projet d'un établissement médical moderne et conçu en fonction des besoins de la population.

Après un travail intensif et soutenu de 5 ans, les plans sont prêts et approuvés par les autorités publiques. L'ALCAN souscrit un autre $200,000 et promet une autre subvention de $250,000 ; rivalisant de générosité, Price Brothers réplique en versant un autre $25,000. Les travaux de construction débutent aussitôt et sont poursuivis sans trêve jusqu'au 16 janvier 1959, date historique où le nouvel hôpital est officiellement inauguré.

Le mot "nouvel" n'est pas superflu ; car l'Hôpital général du Saguenay, dans sa version actuelle, diffère de beaucoup de l'ancien hôpital, tant au point de vue technique que dans sa conception.

A l'opposé du précédent Hôpital d'Arvida qui ne dispensait de soins médicaux qu'aux employés de l'Aluminum Company, l'Hôpital général du Saguenay veut jouer un rôle régional. Toute la population des villes avoisinantes peut recourir à ses services, et la direction de l'hôpital n'a jamais refusé d'accorder sa coopération aux autres hôpitaux de la région. Au surplus, les conditions matérielles ultra-modernes, que l'établissement offre à ses patients, tranchent également sur les facilités dont disposait l'ancien hôpital.

Comptant 62 lits, une salle d'opération où rien n'a été négligé pour adapter l'équipement chirurgical aux tout derniers développements survenus en médecine moderne, érigé au coût global de $2,045,000, l'Hôpital Général du Saguenay a fait appel aux derniers raffinements de la technique médicale. Un personnel nombreux et compétent assure de ses attentions constantes le bon fonctionnement des différents services qui y sont mis à la disposition du public.

Il convient de noter, en passant, que la direction et le service hospitalier de cette institution sont sous la responsabilité entière des laïcs. Tous les autres hôpitaux de la région sont desservis par des communautés religieuses qui en ont également la direction, aidées d'habitude par un gérant laïc.

On devient membre de la corporation pour un an en versant la somme de $3 et on l'est à vie si on souscrit un montant de $25. Une souscription de $25,000 faite par une compagnie permet à celle-ci de se faire représenter par un délégué dans le bureau des gouverneurs de l'hôpital. Incidemment, l'Alcan délègue à elle seule 4 des 9 gouverneurs de l'hôpital, Price Brothers un, la ville d'Arvida un et les 3 autres gouverneurs sont choisis au sein des actionnaires temporaires ou permanents. M. François Laroche est le président des gouverneurs.

L'administration routinière de l'organisme est assurée par un gérant, actuellement M. J. M. Partlo, qui, tout en possédant le même pouvoir exécutif que le bureau des gouverneurs dans les mesures quotidiennes à prendre, dépend toutefois de ceux-ci en dernier ressort.

L'équipe médicale compte 39 médecins, dont 9 forment un comité intermédiaire chargé d'agir en qualité de porte-parole entre le personnel médical et les administrateurs de l'hôpital. L'an dernier, alors que l'établissement en était à ses premières armes, 1,787 adultes et enfants y ont reçu des traitements. En plus, 474 nouveaux Saguenéens sont nés dans ses deux pouponnières.

Dans sa 2e année d'opérations, l'Hôpital général du Saguenay compte maintenant parmi les institutions authentiquement saguenéennes et apparaît comme un autre jalon dans le réseau d'hôpitaux qui ceinture le royaume du Saguenay. Cette initiative contribue à faire de notre région une des parties du Canada les mieux desservies au point de vue services hospitaliers.

Emplois étudiants : la question analysée au conseil d'Arvida

Arvida (J.P.) — La question de l'engagement d'étudiants par la ville a rebondi à la table du conseil municipal, à la dernière assemblée, cette semaine, à Arvida.

L'échevin Benjamin Brassard a engagé la discussion en déclarant qu'il faudrait faire un choix parmi la foule d'étudiants qui se présentent en se basant sur un barème bien établi à l'avance. M. Brassard a dit que la ville pourrait exiger soit un certificat de 12e année, ou soit la preuve que l'étudiant est un universitaire.

L'échevin Emile Muckle a ajouté que même les fils d'une grande famille fréquentant l'école technique depuis deux ou trois années devraient aussi être éligibles à ces emplois.

Il a été dit par la suite que ceux qui fréquentent sans quitter leur foyer, même s'ils font partie d'une grande famille, n'ont pas les mêmes besoins que les universitaires. Enfin, tous ont semblé d'accord que, s'il n'est pas possible de procurer de l'emploi à tous les étudiants, il fallait tout de même suivre un certain barème en engageant en premier lieu, les universitaires, et par la suite, ceux qui ont le plus besoin d'un salaire de vacances.

La construction à Chicoutimi

Chicoutimi. (A.T.) — Au cours du mois de juin, 57 permis de construction ont été émis par le bureau de l'hôtel de ville à Chicoutimi représentant une valeur déclarée de $272,900. L'an dernier, 73 permis de construction avaient été émis et une valeur de $1,650,000 enregistrée. Toutefois, ce montant comprenait le permis de construction émis en faveur de la commission scolaire pour la construction de son école secondaire. Cette construction est évaluée à $1,300,000.

Réorganisation des loisirs de la paroisse du Sacré-Coeur

Chicoutimi (A.F.) — Les Révérends Pères Eudistes de la paroisse du Sacré-Coeur de Chicoutimi ont entrepris, depuis quelque temps, l'exécution d'un plan de plusieurs milliers de dollars pour une meilleure organisation des loisirs de la jeunesse de la paroisse.

Le projet consiste d'abord à aménager un terrain de jeux dès cet été. La compagnie Price Brothers a cédé un terrain qui sera mis à la disposition de la communauté à cet effet. L'emplacement est situé en bordure de la rivière Saguenay, au boulevard St-Ignace. Cependant, le terrain, pour être utilisable, devra être déblayé et aplani; on y installera également l'eau courante.

Les Eudistes ont aussi l'intention d'ajouter d'autres constructions à l'édifice actuel qui loge le centre paroissial. Ils projettent de construire une annexe de 2 étages, de 70 pieds par 25, destinée à accommoder ceux qui s'adonnent au hockey, au patinage et à certains jeux d'intérieur l'hiver. On bâtira également un édifice aux dimensions plus modestes sur le terrain que la Commission scolaire de la paroisse de Chicoutimi a mis à la disposition de la communauté pour les jeunes du boulevard Saint-Ignace.

Le Révérend Père Pierre Paquet, curé de la paroisse, a fait part de ces projets, dans une lettre qu'il a fait parvenir au conseil municipal de Chicoutimi au cours de sa dernière assemblée. Par la même occasion, le pasteur demande à la ville une conduite d'eau à la petite bâtisse qui sera érigée sur les terrains de jeux. Il requiert aussi la construction d'une clôture en bordure de l'emplacement. De plus, il demande un octroi, afin d'aider la paroisse à défrayer le coût des salaires des moniteurs et monitrices et des six ecclésiastiques qui s'occuperont des enfants.

Une rencontre doit avoir lieu à cette fin.

Nomination à la C. de c. de Chicoutimi

Chicoutimi. (A. T.) — Me Georges Gendron, qui a dernièrement donné sa démission comme secrétaire de la Chambre de commerce de Chicoutimi, a été élu directeur de ce même organisme. Il occupera la fonction qui avait été désignée à M. Ernest Dauphinais. Celui-ci a démissionné de ce poste. Dans une lettre qu'il a fait parvenir au président, M. Joseph-Eugène Houde, il a expliqué que la fonction de président qu'il occupait au sein de la Chambre de commerce régionale lui interdisait d'accepter ce e tâche du genre.

Me Georges Gendron occupe encore la fonction de secrétaire, mais uniquement à titre temporaire, puisque son successeur n'a pas encore été nommé. Il compte 5 années d'activités au sein du secrétariat de cet organisme.

En proposant la nomination de Me Gendron, M. Joseph-Eugène Houde a précisé que la perte du président et du secrétaire durant la même année était difficile à envisager. On sait que M. Houde vient tout juste de remplacer à la présidence M. Antoine Dubuc.

Secrétariat suggéré

Au cours d'une assemblée du bureau de direction, M. Jean-Paul Tremblay, un directeur, a proposé l'instauration d'un secrétariat permanent au sein de la Chambre de commerce, sous une forme qui serait très avantageuse. M. Tremblay a proposé que le nouveau secrétaire permanent soit en même temps le président d'un comité de promotion industrielle et commerciale, le financement de l'entreprise étant assuré par la participation de la petite industrie et des commerces chicoutimiens.

La question fut longuement discutée, non pas pour l'ensemble de la proposition, mais en ce qui concerne l'identité de la personne qui devra remplacer Me Georges Gendron. Plusieurs noms furent suggérés, mais finalement aucune décision ne fut prise.

A la demande de M. Joseph-Eugène Houde, président de la Chambre, M. Jean-Paul Tremblay, un homme d'affaires bien connu à Chicoutimi, a consenti à grouper un certain nombre de marchands et industriels de Chicoutimi pour étudier d'abord le financement d'une telle entreprise. Dans sa suggestion, M. Tremblay avait parlé d'un montant de $200 par participant, garanti sur une période de cinq ans. De plus, en ajoutant le salaire payé au secrétaire par la Chambre de commerce et un octroi possible du conseil municipal, M. Tremblay, établissait le budget de ce secrétariat.

En général, les directeurs présents acceptèrent la proposition de M. Tremblay. Il est toutefois évident que celle-ci ne sera pas appliquée intégralement dans son ensemble. En fait, elle dépend beaucoup de l'enthousiasme ou de l'indifférence que lui accorderont les dirigeants de petites industries et de commerces importants de Chicoutimi.

En plus de la fonction de secrétaire permanent de la Chambre de commerce de Chicoutimi, la personne choisie s'occuperait de faire valoir auprès des marchés étrangers la valeur des produits des petites industries chicoutimiennes. Il devrait également servir de sorte d'agent des relations extérieures des marchands locaux qui voudraient adhérer au mouvement.

Les commissaires se réuniront le 18, à Jonquière

Jonquière, (M.T.) — La prochaine assemblée de la Commission scolaire de Jonquière aura lieu lundi, le 18, à 8 h. p.m. Lorsqu'il y a un changement à la Commission scolaire, comme c'est le cas actuellement par suite de la nomination d'un nouveau commissaire, le code scolaire prévoit que la prochaine assemblée de cet organisme doit se tenir le lundi qui suit la date des élections.

Au cours de cette réunion, les commissaires verront à se choisir un nouveau président ou désigneront de nouveau M. René Harvey, qui préside aux destinées de cet organisme depuis la démission du commissaire J.-J. Bouchard, comme président. On sait que M. Bouchard est maire de Jonquière.

Il se peut également qu'à cette prochaine assemblée, on adopte une résolution d'emprunt de plus de $500,000 nécessaire à la construction de 25 nouvelles classes. Une certaine partie de ce montant sera réservée pour défrayer le coût de terrains achetés par la Commission scolaire, acheter de l'ameublement neuf pour quelques écoles et apporter quelques améliorations à différents terrains de récréation.

Concernant le choix du président de la Commission scolaire, on ne sait s'il y aura réélection. D'aucuns opinent qu'un changement est possible. On se rappelle que le choix de l'actuel président avait fait du bruit.

Décisions des propriétaires de taxis de St-Félicien

Jonquière, (M.T.) — Réunis, dernièrement, sous la présidence de M. Roch Bouchard, les propriétaires de taxis de St-Félicien ont décidé de solliciter une entrevue avec le nouveau député du comté, dans l'espoir d'obtenir plus de considération et plus de collaboration.

Selon le technicien Augustin Tremblay, cette association n'a pu obtenir le concours de l'ex-gouvernement pour la solution de certains problèmes d'une importance capitale pour la profession. Comme les propriétaires de taxis de St-Félicien, M. Tremblay est d'avis que l'appui demandé n'exigerait rien de très onéreux pour le gouvernement, vu qu'il est conforme aux exigences du bien commun.

L'augmentation des tarifs à l'occasion des mariages, des baptêmes et des funérailles a également été discutée. Les propriétaires de taxis de St-Félicien ont convenu, aussi, de s'adresser au conseil municipal afin de savoir si le règlement rendant l'assurance obligatoire pour les propriétaires de taxis est bien respecté.

Deux pêcheurs du Saguenay périssent au lac Morency

Chicoutimi. (A.F.) — Un drame de l'onde a fait deux victimes, dimanche, dont M. Jean-Claude Coiteux, céramiste bien connu de Chicoutimi-Nord.

L'autre victime est M. Adélard Harvey, 72 ans, de Valin. La tragédie est survenue, au lac Morency, à une cinquantaine de milles de Chicoutimi.

Les deux amis étaient partis, samedi soir, pour une excursion de pêche. Ils ont d'abord couché au camp de M. Coiteux, au lac Lapierre. Dimanche matin, les deux pêcheurs partaient en direction du lac Morency, où ils ont tendu l'hameçon. Entre les deux lacs, il y a un portage de 1 heure 30 à faire. Ils portaient avec eux une petite chaloupe de 12 pieds.

Les pêcheurs devaient être de retour à la maison en fin d'après-midi, dimanche. Lundi matin, l'employé de M. Coiteux, est arrivé à la boutique de son patron, comme d'habitude, vers 8 heures. Il constata le retard de celui-ci. Sur ces entrefaites Mme Coiteux demanda à Jean-Eudes Tremblay, l'employé en question d'aller s'enquérir sur les lieux de ce qui aurait pu arriver à son mari.

Le jeune homme était monté avec les deux pêcheurs, la veille, mais ne s'était pas rendu au lac Morency. Il était resté au camp du lac Lapierre, où il avait mis de l'ordre à l'intérieur. Il retrouva la place telle qu'il l'avait laissée.

Alors, il se rendit au lac Morency. En arrivant, il aperçut, au bord, les agrès des pêcheurs, les boites de nourriture, etc. Soudain, à sa stupéfaction, il distingua, au milieu du lac, à une couple d'arpents du bord un corps qui flottait à fleur d'eau. Il ne pouvait cependant pas savoir qui c'était. Le jeune Tremblay se rendit compte du drame et, sans perdre un instant, rebroussa chemin pour aller chercher du secours.

On était en fin d'après-midi, lundi. Il averti le curé de la paroisse Saint-Luc, M. l'abbé Rosario Néron, qui, lui-même, avertit la police provinciale. On réunit quelque 25 volontaires.

Rendu sur les lieux on constata que le corps qui flottait presque en surface, était celui de M. Harvey, agrippé au canot. Puis le corps de M. Coiteux a été repêché vers 2 heures 30 du matin. Le sergent Gérard Barbeau, de la Sûreté provinciale dirigea les recherches.

Il n'y aura pas d'enquête du coroner. Il s'agit d'un cas de recherche.

M. Fernand Bilodeau dirigera l'activité scolaire à Roberval

Roberval. (L.A.B.) — M. Fernand Bilodeau, photographe, a été élu lundi soir à la présidence de la Commission scolaire de Roberval. Il succède à ce poste à M. F.X. Bouchard et il est commissaire depuis quatre ans. Les autres membres sont MM. Ephrem-Ernest Beauchemin et Edgar Tremblay, élus par acclamation le 4 juillet dernier lors de la mise en nomination, ainsi que MM. Alfred Martel et Gérard Tremblay. Le secrétaire est M. Léo Ouellet.

Professeur de culture physique dans les écoles de Kénogami?

Kénogami. (MT) — Le nouveau commissaire élu au siège du quartier numéro un, M. Jean Marchand, se propose, au cours de son terme à la Commission des écoles de Kénogami, de prôner l'engagement d'un professeur en éducation physique.

On sait que cette question de l'engagement d'un tel éducateur a déjà fait l'objet de démarches de la Chambre de Commerce ainée, dont M. Jean Marchand est l'actuel président.

Ce dernier profite également de l'hospitalité de nos pages pour remercier tous ses partisans et tous les électeurs du quartier. Il félicite aussi son adversaire pour la lutte franche et honnête qu'il a menée durant la brève campagne électorale; enfin, le nouveau commissaire déclare qu'il fera tout en son pouvoir pour améliorer et aider à l'avancement de la Commission scolaire.

La prochaine assemblée de cet organisme se tiendra vendredi, le 15, à 5 h. p.m. Le principal but de la réunion sera de désigner le président. Actuellement, la Commission scolaire de Kénogami est dirigée par M. Lionel Bouchard. La première assemblée suivant les élections devait avoir lieu lundi le 18, mais comme à cette assemblée plusieurs commissaires seront en vacances, il a été convenu de tenir cette première réunion plus tôt que prévu.

Arvida a consacré $44,000 pour les travaux d'hiver

Arvida. (J. P.) — "La cité a fait gagner au-delà de $44,000 à la population d'Arvida, dans le cadre des travaux pour obvier au chômage, l'hiver dernier", a déclaré le maire Georgey Hébert, à la dernière assemblée du Conseil municipal, à Arvida.

En effet, le Conseil a mis le "point final" aux travaux de chômage et le secrétaire-trésorier a révélé que la ristourne de 50 pour cent du coût des salaires payés se chiffre à $22,342.28.

Le maire Hébert a enchaîné : "Même si parfois les travaux d'hiver présentent quelques inconvénients, ils viennent tout de même en aide à nos sans-travail. Les difficultés que rencontrent ces travaux exécutés en saison froide nous obligent parfois à certaines reprises. Comme cela est arrivé pour la réfection de la rue Davis. Il reste que c'est une minime contrepartie en comparaison des avantages que l'on peut en retirer".

Le maire faisait allusion à l'affaissement qui s'est produit sur une section de la route reconstruite; les sondages effectués alors que la terre était gelée n'avaient pas révélé le peu de consistance du sous-sol à cet endroit. Par la suite, on a dû faire des excavations pour consolider cette partie de la route.

Horloges électriques installées dans les écoles à Arvida

Arvida, (J. P.) — La Commission des écoles catholiques a accordé le contrat d'achat et de la pose des horloges électriques de l'école secondaire Guillaume-Tremblay à la maison R.S.V.P. Electrique à sa dernière assemblée, cette semaine, à Arvida.

Il s'agit d'une commande de 36 horloges électriques de 12 pouces de diamètre et qui ont été achetées au prix de $10.90 chacune.

La compagnie I.B.M., la Canadian General Electric et la maison Raoul Blackburn de Chicoutimi avaient également soumis des prix pour cet équipement.

Par ailleurs, la Commission scolaire envisage plusieurs travaux en vue de préparer ses propriétés pour la prochaine année scolaire. On a mentionné, à la même assemblée, le pavage de la cour de l'école Ste-Bernadette de même que le pavage d'une partie de celle de Notre-Dame-du-Sourire, une nouvelle installation de chauffage à l'école Ste-Thérèse, ce qui aurait pour effet de tripler le rendement de cette installation qui n'est pas satisfaisante actuellement; il en coûterait $8,000 pour cette seule réparation.

Enfin, le régisseur a mentionné qu'il faudrait refaire l'isolation de la toiture de l'école Notre-Dame-du-Sourire, ce qui économiserait plusieurs centaines de dollars par année en réparation.

Décès du frère Jules Soulier, des Maristes

Chicoutimi — Les frères Maristes, établis au rang St-Louis, nous apprennent le décès du frère Jules Soulier, âgé de 82 ans et 8 mois. Il est décédé subitement alors qu'il prenait un congé dans la région, venant de Château-Richer.

Le frère Soulier avait déjà été supérieur de l'orphelinat Saint-Louis pendant quelques années.

Nécrologie

R.F. J. SOULIER

Est décédé le 11, à l'orphelinat St-François-Régis de Bagotville, à l'âge de 82 ans et 8 mois, le Frère Jules Soulier, de la communauté des Frères Maristes. La dépouille mortelle est en chapelle ardente, dans cette institution. Les funérailles auront lieu jeudi matin, à 10 h., à la chapelle de la communauté et l'inhumation au cimetière de l'institution.

M. A. HARVEY

Est décédé accidentellement, le 10, au club Bonne Entente, à quelques milles de St-Fulgence, à l'âge de 72 ans, Adélard Harvey, époux d'Yvonne Bouchard, de St-Fulgence. Les restes mortels sont exposés au salon funéraire du 2410 de la rue Roussel, à Chicoutimi-Nord. Les funérailles et l'inhumation auront lieu vendredi, à St-Fulgence.

J.-C. COITEUX

Est décédé accidentellement, le 10, au club Bonne Entente, à l'âge de 47 ans, Jean-Claude Coiteux, époux de Marcelline Dessant, domicilié à Chicoutimi-Nord. La dépouille mortelle repose au 304 est, de la rue Racine à Chicoutimi. Les obsèques auront lieu vendredi, dans la paroisse St-Luc de Chicoutimi-Nord.

A Jonquière et Kénogami

Onze terrains de jeux reçoivent 3,500 jeunes

Jonquière. (L.B.) — La jeune population des villes de Jonquière et de Kénogami ne demeure pas inactive durant les vacances d'été. A l'heure présente, plus de 3,500 jeunes s'ébattent sur les 11 terrains de jeux différents que les autorités ont aménagés à leur intention. Les filles n'ont pas été oubliées et quatre de ces onze terrains de jeux leur sont destinés ; c'est une amélioration considérable sur le passé si l'on considère qu'aucune disposition n'était prise, il y a quelques années, pour occuper les vacances des fillettes.

Il semble n'exister aucune organisation d'OTJ à l'échelle inter-paroissiale à Jonquière. Chaque paroisse forme son propre comité, habituellement sous la direction d'un vicaire, qui a juridiction sur les activités du terrain de jeux local. Les comités paroissiaux fonctionnent indépendamment les uns des autres.

Il s'est toutefois établie une collaboration étroite entre les divers comités en ce qui a trait aux piscines. Aussi, la paroisse St-Laurent prête sa piscine aux jeunes habitués des terrains de jeux Notre-Dame-de-Fatima, et de Ste-Marie. Le problème le plus courant rencontré par les différentes OTJ s'avère toujours le manque de moyens financiers. Selon les paroisses, ce problème épineux est résolu avec plus ou moins de bonheur.

A St-Dominique, les activités sont centralisées au patronage St-Vincent-de-Paul, dont le rôle de pionnier a fait époque en ce domaine. Plus de 750 garçons s'y amusent à des jeux variés et bien organisés. Les jeunes y sont sous la surveillance de 33 moniteurs, et ont accès à la piscine. Le patrofilles, qui fonctionne pour la deuxième année consécutive, compte actuellement 400 habitués qui se divertissent sur la cour de l'école Notre-Dame-du-Mont-Carmel. On sait que cette initiative est l'oeuvre du Révérend Père Cormier, auquel a maintenant succédé le Rév. Père Allard.

Les choses marchent bon train à St-Laurent également; le terrain de jeux local accueille en deux catégories différentes 400 garçons et 200 filles. L'OTJ, de St-Laurent a procédé cette année à l'engagement d'un diplômé de l'Université d'Ottawa, M. Claude Gagnon, qui inculque aux jeunes les éléments de l'éducation physique.

Le terrain de jeux de St-Laurent offre plus de 20 jeux différents à ses pensionnaires, y compris les pistes et pelouses. Incidemment, les moniteurs de l'endroit ont l'intention d'organiser un tournoi de jeux olympiques inter-paroissial à la fin des vacances. A Ste-Marie, le Révérend Père Lassonde préside aux jeux de 150 garçons et 140 filles. Quant au terrain de jeux de Fatima, il reçoit environ 140 garçons qui s'amusent sous la surveillance de leur moniteur en chef, M. Guy Roy.

Faute d'organisation, les terrains de jeux de St-Raphaël et de St-Georges n'offrent pas encore de jeux surveillés à leurs jeunes paroissiens. Actuellement, quelques centaines d'adolescents se rendent quotidiennement sur les terrains mis à leur disposition et se livrent à leurs amusements préférés. Chacune des paroisses de Jonquière a reçu un octroi de $500 du conseil de ville.

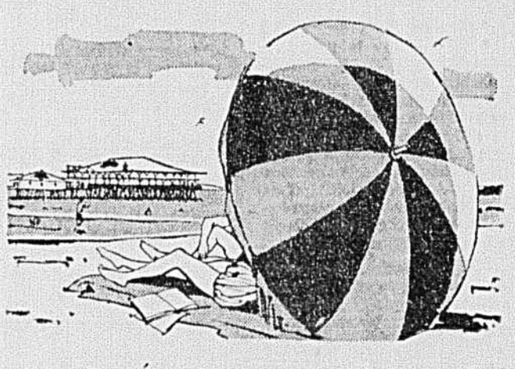
L'organisation fonctionne de façon un peu différente à Kénogami. Les activités des deux paroisses de Ste-Famille et de Ste-Cécile sont coordonnées par l'organisme central qu'est l'OTJ de Kénogami. La ville de Kénogami a remis une subvention de $2,000 à cet organisme pour financer ses opérations en 1960. Les adolescents ont accès à trois piscines à Kénogami, soit une à Ste-Famille, qui appartient à l'OTJ, et deux autres à Ste-Cécile, propriété du comité des loisirs. Pour éviter de disséminer leurs forces, les autorités de l'OTJ n'ont ouvert que deux terrains de jeu, un pour les garçons, un pour les filles. Ils desservent tous deux les paroisses de Ste-Cécile et de Ste-Famille. En tout, 500 filles et 500 garçons les fréquentent.

Les autorités compétentes de nos villes ont donc pris conscience des besoins de nos jeunes, et font ainsi tout en leur possible pour continuer leur éducation même durant les vacances. Grâce à ces mesures, il n'y aura plus de saison morte à Jonquière et Kénogami dans l'éducation de nos futurs citoyens.



IL EST REELU — M. CHARLES GRAVEL, homme d'affaires bien connu de Chicoutimi-Nord, qui vient d'être réélu commissaire d'écoles dans cette ville. Il a été élu pour la première fois en 1945 et il assume la présidence de cette commission depuis lors.

VOS VACANCES À OLD ORCHARD COMMENCENT À LA GARE CENTRALE !



Le "SPÉCIAL DES VACANCES"
part pour Portland chaque vendredi et samedi
SEULEMENT $11.65 EN VOITURE ORDINAIRE (ALLER)
(ALLER-RETOUR: $22.15)

- Pour $1 de plus, siège réservé en voiture ordinaire et service de porteur.
- Voiture-cafétéria jusqu'à Island Pond.
- Air climatisé.
- Fenêtres panoramiques.
- De Portland, correspondances faciles par autobus pour Old Orchard et autres villégiatures de la côte du Maine.

HEURE AVANCÉE
Dép. de Montréal 9:20 a.m.
Arr. à Portland 6:20 p.m.
Consultez le bureau des billets du CN au sujet du service du lundi au vendredi.
Renseignements . . . UN 6-3471
Réservations . . . . . UN 6-7663

Evitez les risques de la grande route — emmenez votre famille par train!
59NF

Ne trainez pas d'ennuis- prenez le train. CN

Bureau de Chicoutimi : 339, rue Racine Est
TELEPHONE : LI. 3-0239
Bureau de Jonquière : 426, rue St-Dominique
TELEPHONE : LI. 7-9383
Bureau d'Alma : 58, rue Sacré-Coeur
TELEPHONE : NO. 2-5241

SAGUENAY LAC ST-JEAN

ROBERVAL : Tél. : 117-1051 PORT-ALFRED : NOUVELLES — Tél. : LI. 4-3659 DISTRIBUTION — Tél. : LI. 4-1157 DOLBEAU : Tél. : 460

Des olympiades pour les jeunes d'Alma, Naudville, Isle-Maligne

Alma. (G. P.) — Pour la première fois au Lac-St-Jean, les jeunes fréquentant les terrains de jeux d'Alma, Naudville et Isle-Maligne auront l'occasion de participer à des olympiades dans le but de déterminer les meilleurs athlètes de chacune des villes, et en même temps pour désigner l'OTJ qui conservera le plus de points dans les différents jeux organisés.

C'est le Jeune commerce local qui a pris l'initiative de lancer ce concours à l'intention de tous les jeunes de 10 à 16 ans ; ceux-ci doivent s'enregistrer au plus tôt à leur OTJ locale, soit à Isle-Maligne, M. Aurèle Bissonnette ; Naudville, M. Guy Lessard ; Alma, M. Rémi Tremblay. Le président du comité, M. Jean-Louis René, a annoncé hier, à l'issue d'une réunion, que l'admission de tous les enfants sera gratuite aux différents jeux, le 30 juillet.

Au cours de l'avant-midi, des concours seront tenus pour les jeunes ; à 2 h., le samedi après-midi, M. Clément Côté a annoncé la tenue de concours de natation à la piscine d'Alma.

C'est alors que les meilleurs nageurs des OTJ s'affronteront dans la finale.

Les semi-finales auront eu lieu au cours de la semaine précédant le 30 juillet.

Le jeune Commerce d'Alma, par cette participation à la huitaine de gaieté, a voulu que cette fête soit celle des enfants. Ceux-ci seront admis gratuitement aux différents concours, soit comme participants ou spectateurs. Le programme établi pour les concours de natation commencera à 2 h., samedi le 30 juillet à la piscine d'Alma. Les médailles seront remises aux meilleurs athlètes au cours de l'après-midi, alors que vers l'heure du souper, les juges attribueront un magnifique trophée à l'OTJ gagnante.

Rappelons que ces manifestations marqueront l'ouverture officielle de la huitaine de gaieté régionale. Le soir du 30 juillet à 9 h., la danse s'ouvrira au manoir du rocher d'Isle-Maligne, où doit avoir également lieu le couronnement de Mlle Lac-St-Jean. 5 candidates aspirent à ce titre et représentent les villes d'Alma, Hébertville, Roberval, St-Félicien et Normandin.

La huitaine de gaieté se terminera comme on le sait par la traversée du Lac-St-Jean à la nage le 6 août. L'épreuve est organisée pour la 6e année consécutive par le club aquatique du Lac-St-Jean.

Dans la Senior du Saguenay

Les Braves vainquent les Athlétiques 13-5

Jonquière (A.H.) — Les Braves de Jonquière, de la ligue Senior du Saguenay, ont vengé la défaite de 9 à 7 encaissée la semaine dernière contre les Athlétiques d'Alma, en défaisant ceux-ci, hier soir, au stade Richard Desmeules, au compte de 13 à 5. Les Braves ont réussi 15 coups sûrs contre 7 bien espacés pour les adversaires du Lac-St-Jean.

Jean-Claude Girard, en relève à Jean-Paul Girard au début de la 6e manche, a été crédité de la victoire, tandis que le perdant fut Georges Shaw, venu à la rescousse de Gaston Larouche à la 5e manche.

Alma a d'abord pris l'initiative du match à la première manche, mais les Braves ont riposté dans la seconde pour enregistrer 3 points. A la 6e manche les Braves ont profité d'une léthargie de Gaston Larouche pour compter à 7 reprises. Quelques minutes auparavant Alma avait repris l'avance dans le match 4 à 3.

Jacques Desmeules des Braves a été le meilleur au bâton, réussissant 4 coups sûrs en 5 présences au marbre, dont un double. L'artilleur Claude Girard en a réussi 2 ainsi que Roger Bouchard. Gilles Jomphe a cogné le plus long coup de la partie à la fin de la 8e. Il a réussi un triple en direction du premier sentier. Pour Alma, J. Fitzpatrick a été le meilleur au bâton avec 3 coups sûrs en 4 présences.

Samedi soir, les Braves recevront les Chevaliers de Kénogami. Cette rencontre est d'une extrême importance dans le classement de la ligue Senior de baseball Saguenay.

Sommaire

Alma	200 002 010—	5	7	3
Jonquière	031 007 02x—13	15	4	

Mise au point de la commission scolaire d'Arvida

Arvida. (J.P.) — Le commissaire Wilfrid Barthe a fait une mise au point concernant l'engagement du personnel enseignant, à l'assemblée spéciale de la commission scolaire, à Arvida.

M. Barthe a déclaré qu'il circulait des rumeurs à l'effet que la commission n'engageait pas tous ses titulaires pour la prochaine année scolaire, parce que les négociations avec l'Association des professeurs d'Arvida ont abouti à une impasse et que les deux parties attendent la décision du tribunal d'arbitrage.

La commission scolaire a affirmé, par l'entremise de M. Barthe, que rien de tel ne se produira, car elle a adopté une résolution visant à engager son personnel au complet, au terme de l'offre que la commission faisait tenir à l'association, en attendant que soit rendue la sentence arbitrale. Lors de l'engagement toutefois, il sera fait exception des femmes mariées qui ne seront requises que pour compléter les cadres du personnel enseignant, s'il y a lieu.

L'équipe d'Armand Brochu se taille une autre victoire

Alma. (G.P.) — L'équipe d'Armand Brochu continue de s'affirmer au premier rang de la ligue de balle-molle Lac-St-Jean-Est, du président Guy Bergeron. Les meneurs du circuit ont remporté une autre éclatante victoire de 12 à 4, hier soir, sur le Lou Scullion, d'Alma. Cette victoire permet aux protégés d'Armand Brochu de prendre une avance de quelques parties sur les boulangeries Goderre de Naudville-Hébertville Station, qui occupent présentement la deuxième position.

Les équipiers des pharmacies Desmeules ont présenté, hier soir encore, un magnifique jeu d'équipe et ils ont eu facilement raison de leurs adversaires. Pour sa part, l'artilleur Arthur Kelley était à son meilleur, et il a reçu crédit de la victoire. Benoit Gauthier a vainement tenté de renflouer la barque des siens, et il devait être chargé de la défaite de son club.

Au fait, le lanceur perdant a accordé 9 coups sûrs aux frappeurs des pharmacies Desmeules, alors qu'Arthur Kelley espaçait 3 coups sûrs, pour limiter l'offensive adverse. Les erreurs ont quelque peu aidé la cause des gagnants si l'on considère que le Lou Scullion en a commis 5 au total, comparativement à 3 pour les vainqueurs.

Le Lou Scullion tentera de venger cet échec ce soir, alors qu'il se mesurera aux détenteurs de la deuxième position, les boulangeries Goderre, du gérant Roland Goderre. La partie est cédulée pour 7 h. 30, sur le terrain de jeu de l'OTJ de Naudville.

Yvon Fortin, d'Alma, s'inscrit à la course cycliste Saguenay-Lac-St-Jean

Alma. (G.P.) — Yvon Fortin d'Alma participera à la course cycliste Saguenay-Lac-St-Jean qui sera courue les 16 et 17 juillet prochains. Cette épreuve de 235 milles est, comme on le sait, sanctionnée par l'Union cycliste nationale, et opposera les meilleurs athlètes du Québec.

Yvon Fortin est le premier cycliste d'Alma à s'inscrire officiellement, en marge de ce premier marathon cycliste, d'un genre tout à fait nouveau, au Saguenay - Lac - St-Jean. Toutefois, le jeune Fortin n'en sera pas à ses premières armes comme coureur. En effet, il s'est déjà signalé dans ce domaine, tout spécialement lors de l'épreuve Alma-St-Jérôme qui a été disputée, ce printemps, alors qu'il avait remporté les grands honneurs de la compétition.

Il s'est également distingué à maintes reprises, lors de compétitions semblables. Incidemment, en 1959, Yvon Fortin avait remporté le championnat, lors de la course du 75 milles d'Alma. Il s'était également classé le premier coureur d'Alma, lors du tour cycliste du Lac-St-Jean, au cours de la même année. Bref, Yvon Fortin est un compétiteur de première force, et il faudra le surveiller de près lors de la course en deux étapes du Saguenay-Lac-St-Jean.

3 rencontres, ce soir, dans la ligue Lac-Saint-Jean-Roberval

Alma. (G. P.) — Tous les clubs seront à l'oeuvre ce soir, dans la ligue de tennis Lac-St-Jean-Roberval, alors que 3 rencontres sont à l'affiche. Les matches auront lieu à Riverbend, St-Jérôme et à Isle-Maligne respectivement.

Sur les courts de Riverbend, les meneurs du circuit, en l'occurence les porte-couleurs de l'endroit, tenteront d'augmenter leur avance en tête du circuit du président Guy Bergeron, alors qu'ils recevront la visite des représentants de Chambord. Pour sa part, le club de Chambord tentera de remporter sa première victoire de la saison, mais vraisemblablement, ce ne sera pas une mince affaire.

Dans une autre rencontre, les porte-couleurs d'Hébertville-Station se mesureront à ceux de St-Jérôme, dans un match qui promet des émotions. Les deux équipes bataillent pour la deuxième position.

Par ailleurs, l'équipe de Roberval se rendra à Isle-Maligne pour disputer la victoire aux représentants de l'endroit. Là encore, on est d'avis que le match sera chaudement disputé, les deux équipes en présence alignant de bonnes raquettes.

La marge qui sépare les différentes équipes dans le classement étant relativement faible, il est logique de penser que des changements peuvent survenir dans la position des clubs, à la suite de ces rencontres.

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

SAGUENAY LAC ST-JEAN SPORTS

Irish Luck demeure le favori du programme de ce soir, à Jonquière

Jonquière. (A.H.) — Irish Luck, de Jos Gilbert, est sans contredit le favori de l'épreuve principale, ce soir, à Jonquière. Luck a été vainqueur dans ses deux premiers départs à la piste locale grâce à des temps de 2.11 et 2.11 3/5.

Selon son conducteur habituel, il pourra dominer ses adversaires encore ce soir, même s'il amblera dans une catégorie plus forte. Il fera face aux Gene L. Todd, Poplar Tar Heel, Renée (un nouveau venu qui a impressionné lundi soir) et Pert Scott. Soulignons que Gene L. Todd effectuera un retour après une absence de 4 semaines. Ce rapide coursier a été blessé au cours du 4e programme de la saison.

Soirée des dames

Ce soir, c'est la soirée des dames à la piste de courses de Jonquière, c'est-à-dire que les dames et demoiselles seront admises gratuitement, qu'elles soient accompagnées ou non.

Léo et Paul Quenneville, propriétaires du cheval Black Star ont dû faire abattre cet ambleur par suite d'une maladie incurable. C'est ainsi que Léo et Paul se sont portés acquéreurs de la jument Heavenly Rose (2 ans, d'Harrisburg), propriété du président de la piste de course de Jonquière, M. Richard Savard. Cette pouliche avait été achetée au mois de novembre 1959, lors de la vente annuelle à l'encan d'Harrisburg.

Voici la liste des partants pour ce soir :

Courses 1-4 D Trot et Amble 200
1—Red Direct
2—George H
3—Hava Real Guy
4—Martha Lulu
5—Prompt Guy
6—Smookey Diamond
7—Jay Bee Jay
8—Miss Brakefield
Eligible : Ima Fingo.

Course 2 D Trot et Amble 100
1—Silent Knight
2—Silver Light
3—Royal Breeze
4—Lucy's Prince
5—Duchess of Marabill
6—Fidler
7—Nenon's Song
8—Winnie Win

Courses 3-6 D Trot et Amble 350
1—Count Ferland
2—Steelway
3—Gall Baker
4—Will Lybrook
5—Keenny Volo
6—Harry P Mc
7—Mighty A Jet
8—Arnold Direct
Eligible : Miss Royal Patch.

Courses 5-8 D Trot et Amble 275
1—Hannibal
2—Northampton
3—McFish
4—Shadydale Noble
5—Imogene Bridge
6—Miss Laviolette B
7—Cuck's Guy
8—Buckeye Pick

Courses 7-10 D Trot et Amble 300
1—De Starza King
2—Irish Luck
3—Pert Scott
4—Gene L Todd
5—Miss Mighty H
6—Poplar Tar Heel
7—Grattan Direct D
8—Renee

Course 9 D Trot et Amble 100
1—Counsel Purdue
2—Netta Harvester
3—Jessie Song
4—Fisher Clay
5—Jim Mite
6—Cyril's Key
7—Cash Mite
8—Anderson G
Eligible : Royal Spice.

Tournoi de balle-molle à Roberval

Roberval. (L.A.B.) — Les 29, 30 et 31 juillet, la ville de Roberval sera le siège d'un grand tournoi de balle-molle de caractère essentiellement régional. A cette occasion, des invités de marque, tel M. René Lemyre, ex-gérant général des Royaux, seront présents. La remise des trophées aura lieu au cours d'une soirée récréative à l'issue du tournoi.

Les organisateurs de cet événement sportif sont MM. Gérard Dubois, président ; Jules Dubé, coordonnateur ; Jean-Claude St-Pierre, publiciste ; Eloi Brassard et Bernard Duchesne, responsables de l'inscription.

De magnifiques prix seront remis comme suit : le trophée Dow et un montant de $50 au club champion ; $25.00, au club finaliste ; $15.00, aux gagnants de la semi-finale, et $10.00, aux gagnants du quart de finale. Les parties seront jouées le soir sur le vaste terrain de l'école St-Georges.

Les conditions principales pour la participation à ce tournoi sont les suivantes : Le paiement d'un droit d'entrée de $10 par équipe — seules des équipes ou des joueurs du Saguenay-Lac-St-Jean pourront y prendre part; un alignement de 15 joueurs; un joueur dont l'équipe sera perdante ne pourra jouer pour une autre; les règlements seront appliqués selon le livre officiel; chaque club devra fournir une balle neuve à chaque partie; les arbitres seront choisis par la direction du tournoi; chaque partie durera 5 manches complètes et à finir; en cas de pluie, l'équipe en avant à la 3e manche sera déclarée vainqueur; le gilet uniforme sera obligatoire; seul le capitaine aura droit de discussion avec l'arbitre; les décisions de celui-ci seront irrévocables et finales; l'équipe devra se présenter sur le terrain à l'heure exacte telle que cédulée auparavant, sans quoi elle perdra la partie et conséquemment son droit d'entrée; la direction du tournoi se réserve le droit de disqualifier une équipe au complet ou un joueur ou un moniteur advenant : A — La mauvaise conduite de cette équipe ou joueur ou moniteur à l'égard des arbitres et de la direction; B — Un joueur en état d'ébriété sera refusé par l'arbitre et expulsé sur le champ; les équipes seront tirées au sort pour connaître leurs adversaires et l'ordre dans lequel celles-ci se rencontreront sera connu par les moyens de diffusion que sont la radio, la télévision et les journaux; en cas de pluie, la direction jugera bon de remettre à des dates ultérieures — ou le matin — selon sa discrétion, sans encourir par le fait même aucune réclamation ou dommage contre elle. Les contrats devront être rendus et payés au plus tard le 25 juillet 1960, à 6 hres p.m. Les intéressés sont priés de se hâter, car le nombre d'équipes est limité à 16 obligatoirement. Pour éviter tout retard dans les parties à jouer, les pratiques sur le terrain — soit sur le losange — ne seront pas permises entre les parties.

L'ouverture officielle du grand tournoi régional de balle-molle aura lieu vendredi soir, le 29 juillet, 7 h. 30, en présence de nombreuses personnalités civiles et sportives. La remise du trophée Dow et des prix en argent sera faite par Mlle Balle-Molle 1960, Lise Gagnon de Roberval, lors de la soirée récréative qui se déroulera au terrain de l'exposition, après la dernière rencontre du tournoi.

A Jonquière, lundi

Le programme des courses sous harnais présenté sous la pluie

Jonquière. (A.H.) — Le 12e programme de courses sous harnais qui devait être reporté à ce soir, a été présenté lundi, malgré la pluie intermittente. Le publiciste du champ de courses de Jonquière, Jean-Guy Bergeron avait d'abord annoncé que le programme serait repris en entier aujourd'hui, mais le président de la piste, Richard Savard, en a décidé autrement à la dernière minute.

Ainsi, une somme importante de $406.40 a été retournée aux parieurs qui avaient misé sur une victoire de la jument Renée et de l'ambleur Mystic Man, à la course principale, une quinella. C'est le plus haut montant enregistré cette saison à la piste de Jonquière. Un violent orage a mis fin au programme, à la 8e épreuve.

Voici les résultats

Première course

Bell's Echo	6.10	3.20	2.70
Little Dutch Girl		4.80	3.20
Winnie Win			3.00

Temps : 2.22 3-5 — Ont aussi couru : Fidler, Porter's Bride, June Axworthy C, Rocket Express.

Deuxième course

Just Guy	5.60	3.60	3.00
Fisher Clay		6.00	3.60
Sky Thunder			7.30

Double : 2—2, 9.30.

Temps : 2.26 2-5. Ont aussi couru : Doctor Glen, Counsel Purdue, Happy Pegasus, Royal Blaze, Cash Mite.

Troisième course

Follow Me	6.20	4.20	3.50
Royal Will		15.60	7.20
Captain X			4.60

Quinella 5—8, $65.10.

Temps : 2.24 — Ont aussi couru : White Flame, Short Key, Secret Agent, Hula Volo, Isowas Bales.

Quatrième course

Little Dutch Girl	10.10	4.60	2.70
Bell's Echo		3.20	2.40
Winnie Win			2.90

Temps : 2.24 — Ont aussi couru : Porter's Bride, Fidler, June Axworthy C, Rocket Express.

Cinquième course

Just Guy	4.80	3.30	2.60
Sky Thunder		16.10	6.02
Doctor Glen			2.70

Ont aussi couru : Fisher Clay, Cash Mite, Happy Pegasus, Counsel Purde, Royal Blaze, retirée.

Sixième course

Renée	14.40	8.80	4.50
Mystic Man		16.70	7.70
Philippe L			3.80

Quinella : 3—7, $406.40.

Temps : 2.33 4-5 — On aussi couru : De Starza King, Shadydale Noble, Sharpwin, Poplar Tar Heel, Northampton.

Septième course

Short Kes	18.20	9.90	3.40
Royal Will		6.60	3.00
Follow Me			2.30

Temps : 2.27 — Ont aussi couru : White Flame, Eula Volo, Captain X, Secret Agent, Iowas Bales, retiré.

Plus de 2,000 enfants dans les quatre terrains de jeux d'Arvida

Arvida. (J. P.) — Plus de 2,000 enfants fréquentent les 4 terrains de jeux de la ville d'Arvida.

Ces terrains, sous l'autorité d'une organisation centrale, l'OTJ, dont M. Norbert Cormier est le président, sont organisés adéquatement pour recevoir les enfants de manière à leur faire passer des vacances saines et profitables.

Les 4 moniteurs en chef ont organisé toute une série de jeux convenant à tous les âges. Parmi ceux-ci, il convient de noter l'athlétisme, les jeux de piste et pelouse, les jeux d'équipe tels que la balle-molle, la balle au camp, le ballon-volant, le "volley-ball", le badminton, le croquet, les jeux de fer, le hockey de salon, etc.

De plus, les 8 courts de tennis municipaux des parcs Central et Powell sont très fréquentés et les 4 piscines ne manquent pas de clients.

Voici quelques chiffres pour chaque terrain de jeux : celui de Ste-Thérèse reçoit 400 enfants, garçons et filles. Le moniteur en chef est M. Laurent Bouchard; il est secondé de 4 assistantes-monitrices et 5 assistants-moniteurs.

Le terrain de la paroisse St-Jacques, pour sa part, reçoit 500 enfants, sous la direction du moniteur en chef, M. Georges Saucier; il est secondé par 2 assistantes-monitrices et 3 assistants-moniteurs.

Plus de 650 jeunes fréquentent le terrain de la paroisse St-Mathias dont le moniteur en chef est M. Marcel Sénéchal. Il est aidé de 4 assistantes monitrices et de 3 assistants-moniteurs. De plus, le terrain de St-Mathias a l'avantage de compter parmi ses dirigeants un ecclésiastique, M. l'abbé Jean-Guy Girard.

Enfin le terrain de St-Philippe est fréquenté par 500 jeunes et il est sous l'autorité de M. J.-P. Bussières et de 4 assistantes-monitrices et 4 assistants-moniteurs.

Ces chiffres révèlent que 2,050 enfants, garçons et filles fréquentent actuellement les terrains de jeux d'Arvida. Les 4 moniteurs sont assistés de 14 assistantes-monitrices et de 15 assistants-moniteurs.

Il faut rappeler la bonne collaboration qui existe entre l'organisation de l'OTJ et le département de la récréation de la ville d'Arvida. Les trois moniteurs attitrés de la ville vont passer l'équivalent d'une journée par semaine dans chaque terrain de jeu pour y enseigner la natation, la gymnastique et les sciences naturelles.

En plus de tous les jeux qu'organisent les responsables, il est d'autres activités qui, tout en amusant les jeunes, tendent à leur faire acquérir une expérience précieuse pour la vie. Par exemple, quelques moniteurs ont organisé une véritable "campagne électorale" afin d'élire un maire, une mairesse et des responsables qui verront à la bonne gouverne de leur groupe. Les "prochaines élections" soulèvent un enthousiasme peu ordinaire et les orateurs y vont de toute leur verve. Par ailleurs, d'autres groupes sont à organiser une fête des parents ; rien n'y manquera, même pas la traditionnelle parade et ses chars allégoriques.

Si la pluie ne se met pas de la partie, ce soir...

L'équipe tout-étoiles en sera, contre Chicoutimi

Chicoutimi. (G.P.) — La température inclémente se mettra-t-elle de la partie pour retarder, une troisième fois de suite, la grande classique annuelle de la ligue Senior de baseball du Saguenay. La partie devait mettre aux prises le club tout-étoiles, contre le Chicoutimi, champion de la saison dernière.

Voilà la grande question du jour chez les amateurs de baseball. Les deux instructeurs de cette rencontre qui aura lieu ce soir, à 7 h. 30, aligneront une équipe complète, en parfaite condition, et déterminée à l'emporter.

La 5e partie tout-étoiles est attendue avec impatience par les amateurs de la région qui rempliront le stade de baseball local afin de voir les meilleurs joueurs du circuit Armand Simard à l'oeuvre.

Il est plus que probable que Guy Ouellet des Chevaliers de Kénogami soit le lanceur débutant pour le club tout-étoiles. Son opposant, au début de la partie, pourrait bien être André Ringuette.

Le pilote du Chicoutimi, Gérard Lavoie, est satisfait de la tenue de ses protégés, depuis qu'il a pris la relève de son prédécesseur, Frank Lavoie, il y a plus de 6 semaines.

Lors de la réunion des joueurs, au début de la semaine, il a insisté pour que ses joueurs mettent le même entrain à disputer la partie tout-étoiles qu'une autre rencontre importante de la cédule.

Dans le camp adversaire, Claude Basque a déclaré que le fait de rencontrer la puissante machine de l'équipe chicoutimienne donnait un esprit de vaincre à se hommes. "Les joueurs de l'équipe que je conduirai sauteront sur le terrain avec le désir de vaincre, et personne ne pourra les arrêter", a dit Basque.

La direction du stade de baseball Chicoutimi a fait savoir, hier soir, que l'automobile Ford 1960, sera raflée, après la 7e manche de jeu, et qu'un groupe de jeunes filles vendront des billets à l'entrée, avant la partie.

Alignement des équipes Tout-étoiles

Gerry Brassard, rec., Arvida; Roger Bouchard, 1 b., Jonquière; Jack Lacoursière, 2 b., Arvida; Yvon Vigneault, Tremblay, ac., Kénogami; Harold Hicks, c.g., Jonquière; René Saulnier, c.c., Jonquière; Yvon Villeneuve, c.d., Jonquière; Guy Ouellet, lanc., Kénogami; Claude Basque, ins., Kénogami.

Dow de Chicoutimi

Yvon Grenon, rec.; Clermont Cloutier, 1 b.; Mauril Morissette, 2 b.; André Villeneuve, 3 b.; André Gaudreault, a.c.; Bernard Langlois, a.c.; Yves Vaillancourt, c.c.; Jean-Paul Collard, c.d.; André Ringuette, lanc.; Gérard Lavoie, inst.

Surveillance des salles de danse

Arvida. (J.P.) — Le rapport du gérant a fait l'objet de commentaires de la part des échevins, lundi, à l'assemblée régulière du conseil municipal, à Arvida.

M. Emile Muckle a interpellé le gérant, M. Roland Lemieux, pour lui demander comment il se faisait, qu'au cours de leurs 15 visites dans les salles de danse, "en rapport avec la consommation des liqueurs alcooliques" que tout fût trouvé dans l'ordre ?

L'échevin Alcide Théberge a ajouté que, samedi dernier, il était allé visiter les abords d'un établissement à deux reprises, à une heure d'intervalle et "il n'y avait rien dans l'ordre".

Le conseil a donc décidé de demander au chef de police qu'il ordonne à ses agents de montrer plus de sévérité dans la surveillance des salles de danse et également de voir à ce que le bon ordre règne aux abords de ces établissements.

Dans le même ordre d'idée, le conseil recommandera au chef de police qu'une surveillance accrue soit faite au sujet de la circulation sur certaines artères où des automobilistes n'observent pas les limites de vitesse permise.

Le concours annuel de tir des policiers a lieu à Chicoutimi

Chicoutimi, (G. P.) — Pour la première fois de son histoire, Chicoutimi accueillera les policiers qui se disputeront les honneurs du concours annuel de tir des policiers, le dimanche 17 juillet, au Centre d'apprentissage de la construction.

4 équipes se disputeront les honneurs du trophée Coca-Cola, soit celles de Jonquière, Arvida, Kénogami et Chicoutimi. Chacune des équipes a droit d'aligner neuf joueurs, mais 5 seront choisis pour la participation, plus un sixième qui jouera le rôle de substitut.

La compétition débutera dans la matinée, alors que les représentants de chaque ville pourront tirer deux cibles. Les vainqueurs de la matinée affronteront, dans l'après-midi, les détenteurs de la 3e place, et ceux de la 2e joueront contre ceux de la 4e.

Ensuite, la grande finale entre les équipes favorites. L'année dernière, les représentants d'Arvida l'avaient emporté haut la main, autant dans les honneurs d'équipes qu'individuels.

Le trophée Léo et Paul Quenneville sera décerné, au cours de la journée, au policier qui aura obtenu la moyenne la plus basse. Lors du précédent concours, un membre de la force constabulaire d'Arvida avait obtenu cet honneur.

"LA PRESSE" donne des nouvelles à toute la province.

"LA PRESSE", le plus grand quotidien français d'Amérique.

vous partez en VACANCES à



500 milles
100 milles
50 milles

LA PRESSE

VOUS SUIVRA PARTOUT

Comment s'abonner:

√ VOYEZ VOTRE DEPOSITAIRE DE LA PRESSE
où √ RETOURNEZ CE COUPON DIRECTEMENT A LA PRESSE

RETOURNEZ CE COUPON
directement ou par l'entremise de votre dépositaire, quelques jours à l'avance

LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE "LA PRESSE" Limitée
Case postale 6041, Montréal

Veuillez expédier LA PRESSE durant .... semaines, commençant le ..... à 30¢ par semaine (Canada) ou 40¢ (Etats-Unis).

NOM .....

ADRESSE .....

.....

S.V.P. joindre votre remise par chèque ou mandat-poste

SHERBROOKE—CANTONS DE L'EST

BUREAU DE SHERBROOKE, 131, RUE FRONTENAC. TEL.: LO. 9-5957 — LO. 9-5958

Bureau d'Asbestos, 143, rue du Roi
Tél.: 178

Bureau de Magog, 13, rue Principale
Tél.: VI. 3-5656

Les problèmes des échecs, à Sherbrooke

La Commission permet à un premier professeur de donner des cours d'été

par Marcel DUPRE

Voici le deuxième d'une série d'articles sur le problème des nombreux échecs scolaires que la Commission des écoles catholiques de Sherbrooke a à affronter.

Sherbrooke, 13. — La Commission des écoles catholiques de Sherbrooke — c'est vraisemblablement un geste sans précédent — a permis hier après-midi à l'un de ses professeurs de 7e année de donner des cours d'été pour aider les enfants qui ont bloqué leurs examens gouvernementaux.

Devant la gravité du problème des nombreux échecs scolaires enregistrés cette année à Sherbrooke, les commissaires d'écoles n'ont pas hésité un moment pour mettre gratuitement à la disposition de M. Ephrem Bourbault une classe à l'école du Centre.

La Commission a permis à son professeur d'annoncer les cours en mentionnant que les chances de promotion des élèves ayant échoué seront meilleures que s'ils ne les suivent pas. Elle lui a cependant défendu de promettre que la promotion, malgré les échecs de juin, sera automatique, ce que l'instituteur n'avait pas l'intention de faire.

Le directeur général des études, M. Richard Bergeron a expliqué que certains élèves de 7e année peuvent être promus même s'ils n'ont pas subi les examens du gouvernement avec succès, mais que la décision relève en pratique de la direction de chaque école après entente avec la Commission scolaire. Les promotions sont ensuite ratifiées par l'inspecteur après sa première visite dans chaque institution.

Le commissaire François Thibault a signalé que M. Bourbault n'aura pas de difficulté à se trouver de nombreux élèves, même si les frais de scolarité ne seront pas payés par la Commission scolaire, mais par les parents. M. Bergeron s'est dit du même avis.

Les commissaires ont suggéré à M. Bourbault de se trouver des aides s'il y a trop d'élèves, mais le professeur a précisé qu'il n'entendait pas "monter" une grosse organisation et qu'il s'intéressait surtout aux 13 de ses 28 élèves qui n'ont pas subi avec succès les derniers examens.

Le président Albert Leblanc a alors mentionné que si d'autres professeurs en faisaient la demande, ils bénéficieraient vraisemblablement des mêmes privilèges. On croit en effet qu'au moins quelques classes spéciales seront ouvertes dans différents quartiers.

L'enseignement se bornera vraisemblablement aux matières des examens gouvernementaux, soit le français et les mathématiques. Les cours seraient donnés également seulement au cours de l'avant-midi. Le professeur devait s'entendre ce matin avec le directeur des études sur les autres dispositions.

Les étudiants ayant subi les cours subiront à la fin de l'été des examens et les résultats de ces derniers seront pris en considération quand viendra le temps de prendre la décision finale de la promotion, ce qui ne veut pas dire que les enfants ayant réussi avec succès seront nécessairement promus.

Sujets étudiés à la réunion des Commissions

Conséquences des nouvelles lois et projet d'école d'agriculture

Sherbrooke, 13. — Les conséquences des nouvelles lois scolaires et le projet d'une nouvelle école d'agriculture, voilà les deux principales questions étudiées aux réunions des sept districts des Commissions scolaires catholiques du diocèse de Sherbrooke au cours du mois d'août.

Les dates des réunions n'ont pas encore été fixées, mais elles devront l'être au cours du mois de juillet car ces assemblées dans les différentes région du diocèse sont tenues en août en préparation du congrès de la Fédération des commissions scolaires catholiques du diocèse de Sherbrooke qui aura lieu le 18 septembre.

Les assemblées de districts s'attarderont sur les conséquences des nouvelles lois scolaires, comme le droit à l'arbitrage et le salaire minimum annuel de $1,500 pour les institutrices. Ces réunions coincident avec celles des inspecteurs des mêmes districts et ces derniers en profiteront pour expliquer les nouvelles lois.

Ecole d'agriculture

Les participants aux différentes assemblées auront également à se prononcer sur le projet de la nouvelle école d'agriculture du diocèse de Sherbrooke, à la suite de la vente de l'école Noé-Ponton à l'université de l'endroit.

Des cours de 10e et 11e années seront de nouveau donnés à l'école Noé-Ponton en septembre, de même que des cours agricoles en novembre, mais il faudra prévoir le jour où l'université aura besoin de ses locaux. Cette institution s'est cependant engagée à ne pas déranger les professeurs et les élèves de l'école Noé-Ponton avant la construction d'une nouvelle institution agricole.

On veut donc en profiter pour changer la formule actuelle du système d'enseignement à l'école d'agriculture. Les élèves y suivent actuellement un cours de deux ans qui conduit à un certificat agricole après des études s'échelonnant du mois de novembre au mois de mai.

On a cependant constaté qu'à cause de l'argent nécessaire pour devenir cultivateur à la suite de la mécanisation de l'agriculture, plusieurs jeunes abandonnent la ferme et se trouvent devant rien parce qu'ils n'ont aucun certificat qui leur permette d'obtenir des emplois dans les villes. Devant cette possibilité, plusieurs cultivateurs n'envoient pas non plus leurs enfants à l'école d'agriculture.

Un comité, formé des représentants des associations scolaires, de l'Union catholique des cultivateurs, des coopératives, de l'Amicale de l'école d'agriculture et de l'Union catholiques des femmes rurales a donc commencé à étudier le problème d'une façon approfondie en décembre dernier.

On en est venu à la conclusion que le meilleur système serait d'avoir à la future école d'agriculture des cours réguliers de 10 mois par année et de deux ans, qui conduiraient à l'obtention d'un diplôme officiel de 11e année, section agricole.

Si les jeunes décidaient de ne pas rester sur la ferme, ils pourraient ainsi se trouver plus facilement un meilleur emploi. On ne voit pas beaucoup d'objection, non plus, à des cours qui s'échelonneraient du mois de septembre au mois de juin, au lieu du mois de novembre au mois de mai, car l'automatisation a réglé en grande partie le problème "temps". Les parents tenaient auparavant à des cours de six mois, parce qu'ils avaient besoin de leurs fils pour les travaux de ferme.

C'est précisément cette formule que les assemblées de districts auront à étudier et peut-être même à améliorer au cours du mois d'août. On sera invité à adopter des résolutions en ce sens et celles-ci seront mises à l'étude lors du congrès de la Fédération, en septembre. La Fédération, à son tour, pourra faire siennes ces résolutions et en soumettre une en ce sens au congrès provincial des Commissions scolaires.

Comité d'études sur les loisirs formé

Granby, (DNC) — A la suite d'une grande réunion tenue en l'hôtel de ville jeudi soir dernier, réunion qui réunissait toutes les personnes intéressées au vaste domaine des loisirs, un comité spécial d'études de six membres a été formé. Il devra soumettre un rapport et faire ses recommandations dès le mois de septembre auprès du conseil municipal et de la Commission scolaire.

Le comité se compose d'un représentant du conseil municipal et de la commission scolaire, ainsi que des quatre principaux membres de l'exécutif des Loisirs de Granby sous la présidence de M. André Thibodeau.

Election à l'Ass. de tennis de Lac-Mégantic

Lac-Mégantic, 13. — M. Léon Charbonnier a été élu président de l'Association de tennis de Lac-Mégantic pour l'année 1960-61. Il succède à M. Gérard Huot.

Les autres membres de l'exécutif sont Mlle Pierrette Noël, vice-présidente, Mlle Claudette Boisclair, secrétaire, et M. Claude Huot, trésorier.

La nouvelle direction de l'Association de tennis de Lac-Mégantic prévoit des rencontres avec des équipes de l'extérieur.

Avant d'autres annexions à Sherbrooke

Les résultats de l'annexion d'Ascot seront déterminants

Sherbrooke, 13. — La Commission des écoles catholiques de Sherbrooke attendra de voir les résultats de l'expérience de l'annexion de St-Jean-Baptiste d'Ascot avant de s'aventurer dans d'autres projets du genre.

C'est la réponse qu'elle a donnée hier après-midi aux représentants du quartier des vétérans de Rock Forest qui avaient demandé s'il y avait lieu pour eux d'étudier une possibilité d'annexion d'une partie du territoire de cette commission scolaire à celle de Sherbrooke.

Le président Albert Leblanc a cependant bien pris soin de mentionner qu'en dépit de l'importance de la question monétaire, ce n'est pas celle-ci, mais l'éducation de la jeunesse qui entrera le plus en ligne de compte quand viendra le temps de prendre une décision finale.

Le commissaire Conrad Cayer a fait remarquer aux vétérans que l'annexion du territoire concerné serait impossible pour septembre prochain et tous les gens en cause disposent encore de beaucoup de temps pour étudier la question d'autant plus qu'ils pourront le faire dans quelques mois à la lumière des résultats d'Ascot Nord.

Tous les autres membres de la commission scolaire ont approuvé ce point de vue et la délégation a semblé satisfaite de ces éclaircissements.

La délégation a expliqué qu'elle représentait un total d'environ 35 familles qui ont quelque 75 enfants à l'école. De ceux-là, la moitié se rend à l'école no 1 de Rock Forest, à 3 milles et quart de leur demeure. Les autres fréquentent les écoles St-Boniface et Ste-Thérèse de Sherbrooke; l'école St-Boniface est à deux milles et demi du quartier des vétérans et celui-ci est aussi à cinq milles du bureau de postes de Sherbrooke, à l'angle des rue King Ouest et Couture.

Au point de vue financier, les vétérans payent des taxes scolaires fixées à $17 les $1,000 d'évaluation, qui atteint elle-même environ 40 pour cent de la valeur réelle de la propriété. Ceux qui envoient des enfants à Sherbrooke doivent payer les mensualités.

Selon les commissaires, l'évaluation est fixée à environ 75 pour cent de la valeur réelle de la propriété à Sherbrooke, tandis que le taux à ce dernier endroit est de 13 millins.

Le transport des élèves des vétérans est actuellement payé par la Commission scolaire de Rock Forest, s'ils fréquentent les écoles sous la juridiction de cet organisme. C'est justement cette question qui, l'an dernier, avait engendré de longs débats à la Commission scolaire de l'endroit.

Aux examens de fin d'année

84 pour cent des élèves de Coaticook ont réussi

Coaticook, 13. — Les étudiants de Coaticook ont remporté des résultats satisfaisants lors de leurs examens de fin d'année, dont les résultats ont été annoncés à la réunion régulière de la Commission scolaire.

Sur 268 élèves qui ont subi les examens du département de l'Instruction publique, dans les 7e, 9e, 10e et 11e année, 227 ont réussi, soit une moyenne de 84 pour cent.

Alors qu'ailleurs, et notamment à Sherbrooke, on déplore la faiblesse des résultats de fin d'année, à Coaticook on s'en félicite et à bon droit.

La classe la plus faible a été la 9e année, chez les garçons, où la moyenne de réussite n'a été que de 55.5 pour cent. De toutes les autres classes, aucune n'a une moyenne inférieure à 80 pour cent. On remarque qu'en 11e année, garçons et filles, les résultats ont été de 100 pour cent.

Voici les détails tels que présentés:

En 7e, chez les garçons, 56 des 57 candidats ont réussi, soit 97.7 pour cent et chez les filles, sur 62, 53 ont réussi, soit 85.5 pour cent. En 9e année, sur 36 candidats, chez les garçons, 20 seulement ont eu leur certificat, soit 55.5 pour cent, et chez les filles, sur 41, 34 ont réussi, soit 87.8 pour cent.

En 10e année, 21 garçons sur 24 ont obtenu leur certificat, soit 86 pour cent et chez les filles, 16 sur 20 ont réussi, soit 80 pour cent.

En 11e, il y avait 13 garçons de candidats et 14 filles, et tous ont réussi.

Le président de la Commission scolaire, M. Jules Thibault a chaudement félicité ces élèves. Il a également louangé le travail des professeurs, des parents, ainsi que celui des directeurs et directrices des écoles. A la même occasion, il a voulu rendre hommage à l'ancienne administration de la Commission scolaire.

Les échecs, quoique relativement peu nombreux, ont été attribués à la faiblesse générale en français et au manque de travail.

...des mets dignes des dieux [et qui pourrait en juger mieux que moi?]. Dès la première bouchée de mon Samoa Sate*, j'ai compris qu'il fallait absolument que je clame de par le monde les délices du

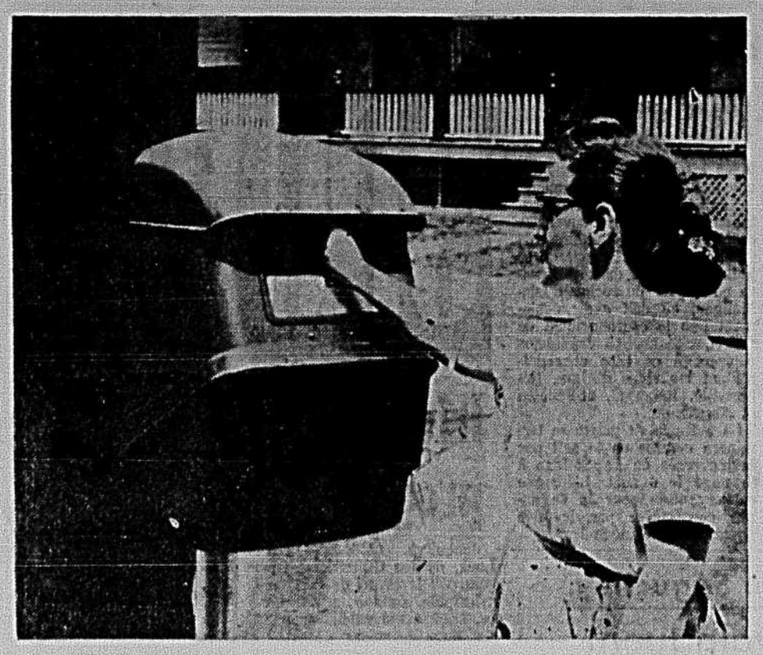
KON-TIKI



*(Porc mariné, grillé avec des piments verts et de l'ananas, servi avec des kumquats sur un nid de riz) . . . une des 127 spécialités exotiques du Kon-Tiki.

On peut aussi retenir le Kon-Tiki pour les réunions qui ont lieu l'après-midi.

HOTEL SHERATON MONT-ROYAL
Montréal, P.Q.



A L'ESSAI — Les autorités des postes ont mis à l'essai une nouvelle boîte postale en plastique, à l'angle des rues St-Pierre et Galt-Ouest, à Sherbrooke. Si l'expérience s'avère fructueuse, les boîtes en métal, sujettes à la rouille, qu'il faut peinturer et qui représentent moins de sûreté, seront remplacées.

Les cagoulards de Ham-Sud réfugiés dans la métropole?

Sherbrooke, 13. — Au lendemain de l'interruption des recherches intensives menées depuis jeudi dans les bois de la paroisse des Sts-Martyrs-Canadiens, plusieurs membres de la Sûreté provinciale ont exprimé l'opinion que les deux cagoulards, qui ont perpétré jeudi un vol de $2,000 à la Caisse populaire de Ham-Sud, pourraient bien se trouver dans la métropole après avoir réussi à percer le filet tendu autour d'eux dans les bois situés à une quinzaine de milles du lieu de leur forfait.

La surveillance du secteur où ils auraient présumément trouvé refuge relève maintenant, depuis quelques jours, exclusivement des agents de circulation locau. Les trois premiers jours, une trentaine de limiers des détachements de Sherbrooke, Montréal, Thetford-Mines, Québec, Victoriaville et Disraëli avaient mené une chasse à l'homme dont la région n'avait pas été témoin depuis longtemps.

Diverses apparitions, pas toujours contrôlées, des deux bandits avaient été signalées à maintes reprises, mais sans mener à leur capture. La première avait eu lieu environ cinq heures après le vol, en bordure du chemin Gosford, mais les apaches avaient réussi, malgré les coups de feu de trois policiers, à prendre refuge dans les bois à la faveur de l'obscurité qui tombait.

Les deux jeunes hommes approchant la trentaine s'étaient réfugiés dans les bois de Sts-Martyrs après avoir dû abandonner sur un chemin de rang, sans issue, l'automobile volée dans laquelle ils avaient pris la fuite, après avoir dévalisé la Caisse populaire.

Leur présence aurait même été signalée, dans la nuit de samedi à dimanche, près du mont Orford, soit à plus de 70 milles de l'endroit de recherches. Le policier provincial dépêché sur les lieux n'a cependant pu retrouver leur trace avec les maigres indices mis à sa disposition. On doute fort, d'ailleurs, qu'il se soit bien agi des deux gunmen de Ham-Sud, estimant davantage que l'alerte serait le résultat de l'imagination trop fertile de citoyens par ailleurs des mieux intentionnés.

Apparemment, selon l'opinion la plus admise depuis les derniers jours, le blocus routier et la fouille des bois de Sts-Martyrs n'auraient pas réussi à intercepter la fuite des bandits, qui seraient parvenus à gagner la métropole. On croit néanmoins qu'ils auraient passé quelques nuits dans des granges ou dans des camps de bûcherons des bois où avaient lieu les recherches, comme le donnaient à croire certains indices.

Pour venir en aide à l'OTJ

Les clubs sociaux appelés à endosser une demande d'octroi

Sherbrooke, 13. — Le problème immédiat de l'Oeuvre des terrains de jeux de Sherbrooke devant être vraisemblablement réglé avec la quête du 17 juillet dans les églises de Sherbrooke, les clubs sociaux de l'endroit auront à endosser la demande d'aide de l'organisme au gouvernement provincial si le mouvement décide d'en faire une. Telle est la conclusion de l'assemblée organisée hier par M. Jean Légaré, président du club des Etans, et à laquelle 26 membres de différents clubs sociaux ont assisté.

Le président de l'OTJ, M. Antonio Pinard, a dit avoir de bonnes raisons de croire que le déficit de $7,500 prévu, qu'il est nécessaire de combler pour permettre la poursuite des activités aux parcs St-Alphonse et Jacques-Cartier, disparaîtra avec la quête du dimanche 17 juillet.

Le conseiller municipal a bien précisé ne pas avoir reçu de mandat des autorités religieuses, mais être en mesure d'affirmer que les mesures nécessaires seront prises pour assurer le succès de la campagne du 17 juillet. Il a dit que les détails de cette souscription seront probablement rendus publics prochainement par la voie des journaux.

M. Pinard a cependant expliqué que les besoins de l'Oeuvre des terrains de jeux seront toujours de plus en plus grands et c'est pourquoi les représentants des différents clubs sociaux ont demandé à l'organisme de préparer une demande d'aide supplémentaire au gouvernement provincial. Celle-ci sera envoyée pour endossement à chaque club social. La demande sera ensuite transmise aux autorités gouvernementales.

On a convenu hier soir que la demande de subvention au gouvernement du Québec ne devrait pas dépasser l'octroi effectivement accordé actuellement par la ville de Sherbrooke, soit $10,000.

Certains dirigeants de clubs sociaux ont demandé que la demande soit en vue d'octrois statutaires de la part du gouvernement provincial, c'est-à-dire tant par tête. C'est cependant l'Oeuvre des terrains de jeux qui décidera de la subvention à demander et M. Pinard a bien précisé qu'il ne pouvait s'engager au nom de cet organisme.

On a reconnu qu'en dépit de la collaboration des gouvernements provincial et municipal, c'était d'abord aux parents de pourvoir aux loisirs de leurs enfants durant les vacances et c'est pourquoi l'on a préconisé une campagne d'éducation en ce sens.

On a aussi mis en évidence que plusieurs villes reçoivent des subventions plus élevées que Sherbrooke pour les terrains de jeux, mais l'on a également mis en évidence que les octrois ne peuvent pas être accordés seulement d'après la population, car les souscriptions sont d'autant plus difficiles dans les localités où les budgets municipaux sont peu élevés et où le nombre d'industries et de commerces est moins élevé.

L'assemblée d'hier soir était une initiative de M. Jean Légaré. Celui-ci, au début de la réunion, avait expliqué qu'il serait déplorable que l'OTJ cesse ses activités avant la date prévue.

Coaticook veut régler son problème d'égoût

Coaticook. — Le conseil municipal de Coaticook a décidé de s'attaquer au problème des égouts sur la rue Child. Cette décision a été prise à la suite d'une plainte et de réclamations en dommages, faites par un propriétaire et son locataire.

Lors d'un orage survenu au mois de juin, l'eau a pénétré dans l'immeuble de M. André Durocher, lequel abrite également les bureaux de la Caisse Populaire de Coaticook. Ceux-ci réclament à la ville un montant de $300 et de $250 pour les dommages causés par cette inondation. Ils affirment que le renvoi d'eau de la bâtisse est muni d'une soupape et que celle-ci avait été nettoyée une semaine avant cet accident et tiennent la ville responsable des dommages.

Les échevins ont affirmé qu'il devait s'agir de l'eau du toit et que la soupape devait mal fonctionner. M. Antonio Daigle a affirmé que le refoulement de l'eau était dû au fait que le tuyau d'égout ne suffisait pas et que l'eau passait par-dessus le trou-d'homme. Il a même ajouté que plusieurs autres bâtisses avaient souffert les mêmes inconvénients. "Nous voulons nous assurer que la ville fera quelque chose, dit-il, pour régler ce problème. Si le conseil montre de la bonne volonté, nous serions peut-être prêts à laisser tomber nos menaces".

L'échevin Audet a ajouté que le conseil devait établir un contrôle sur le raccordement des dalles à l'égout de la ville. Avec ses collègues, il a été d'accord pour avouer que le problème était sérieux et que l'égout de la rue Child ne correspond plus au besoin.

Les plaignants seront donc avisés que le conseil a déjà étudié la situation et qu'il s'attaquera de nouveau au problème sérieusement pour lui donner une solution définitive le plus tôt possible. Il a cependant demandé de la patience, ajoutant que des travaux d'une telle ampleur ne s'exécutent pas du jour au lendemain.

Sherbrooke: La Commission s'affilie à la Fédération

Sherbrooke, 13. — La Commission des écoles catholiques de Sherbrooke a décidé de s'affilier de nouveau à la Fédération des Commissions scolaires du diocèse de Sherbrooke, même si elle a plutôt hésité à approuver ce geste.

On a mis en évidence que les commissions scolaires importantes, même si ce sont elles qui ont le moins à retirer de ces affiliations à cause de leurs organisations d'envergure, payent les plus fortes cotisations.

Le commissaire François Thibault a fait remarquer que la Commission scolaire de Sherbrooke peut bien plus donner que recevoir de cette organisation, tandis que le président Albert Leblanc a souligné que c'est justement à cause de la cotisation imposée selon le nombre de classes que des commissions comme celles de Québec et de Montréal ne font pas partie de tels mouvements.

Le commissaire Conrad Cayer a cependant répliqué, comme Lafontaine, qu'on a souvent besoin d'un plus petit que soi. Le président a reconnu qu'avec l'organisation des syndicats d'instituteurs sur une base provinciale, la commission est peut-être mieux de ne pas s'éloigner maintenant d'une organisation également à caractère provinciale pour les commissions.

La cotisation de Sherbrooke est fixée à $100 de base et à $0.60 par classe, ce qui signifie qu'elle atteindra donc environ $370.

Me Carrier Fortin, de Sherbrooke sera délégué à Québec

Sherbrooke, 13. — Me Carrier Fortin a accepté de piloter le prochain bill de la Commission des écoles catholiques de Sherbrooke à Québec.

Les bills de la Commission étaient auparavant présentés par Me Maurice Délorme et Me Richard Crépeau.

Les commissaires n'ont pas commenté la lettre d'acceptation de Me Fortin, mais celuici étant reconnu comme un militant libéral, on croit que sa nomination fait suite au changement de gouvernement.

Il est également permis de supposer que la Commission scolaire est disposée à rester en bons termes avec la ville de Sherbrooke — ce qui n'a pas toujours existé, notamment durant les longs mois qu'a duré la dispute sur la taxation de la machinerie. On verrait mal en effet le conseiller municipal Fortin défendre les intérêts de la Commission scolaire contre ceux de la ville.

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

Loin de lancer des canards...

Les journaux sont une garantie de vérité...!

Sherbrooke, 13. — Une presse en éveil et au fait de ses responsabilités se pose davantage en rempart contre les rumeurs lancées dans le public que comme une fabrique de canards, a affirmé hier midi M. John Cranford devant les membres du club Rotary de Sherbrooke.

Le rédacteur en chef du "Sherbrooke Daily Record" y voit même la meilleure garantie et il a cité en exemple le cas d'un quotidien de Los Angeles qui avait, au moyen d'une enquête minutieuse, remonté bien loin sans jamais pouvoir retracer la source première d'une rumeur au demeurant des plus inoffensives.

Le conférencier devait néanmoins ajouter que si les rumeurs sont généralement indésirables quand elles ne sont pas nuisibles, c'est le devoir du journaliste de garder les oreilles ouverte afin d'être en mesure de permettre à son journal de donner au public les faits réels concernant certaines histoires qui circulent.

Il peut alors rendre d'appréciables services à la communauté.

Au début de son exposé, M. Crawford avait défini la rumeur comme une histoire circulant d'une personne à l'autre sans autorité raisonnable à laquelle on puisse attribuer sa véracité. Souvent, de spécifier le rédacteur en chef du quotidien sherbrookois de langue anglaise, elles peuvent ruiner aussi bien des entreprises que des réputations.

Aussi, les journaux procèdent-ils à des enquêtes minutieuses avant de lancer dans leurs colonnes ces histoires qui peuvent défrayer la chronique. C'est dans la rue, selon lui, plutôt que dans les salles de rédaction que se fabriquent les rumeurs.

Il a expliqué que si on peut difficilement trouver matière à poursuite en libelle diffammatoire dans une histoire qui circule de bouche en bouche, on le peut très facilement dans le cas d'un journal qui l'aurait lancée en noir sur blanc dans ses pages. Les journaux le sachant, de terminer M. Cranford, c'est peut-être là la meilleure garantie pour le public.

Le conférencier avait été présenté par M. Ivan Saunders, vice-président du "Sherbrooke Daily Record" et ex-président du club, et remercié par M. Walter Lefebvre au terme de ce dîner hebdomadaire présidé par M. Fred Sangster.

Les pompiers de Sherbrooke ont répondu à 2 appels hier

Sherbrooke. — Deux situations d'urgence ont nécessité la présence des pompiers presque à la même heure, hier.

Le camion-réservoir s'est rendu combattre un incendie dans une boutique de forge à Ascot Corner, tandis qu'un véhicule de sauvetage et un autre du poste no 5 allaient limiter les dégâts résultant de la libération de vapeurs de chlore à l'usine de pompage de la ville. Dans ce dernier cas, un employé incommodé a dû être traité à l'hôpital.

Ces deux incidents sont survenus entre 9 h. et 10 h., hier matin.

Incendie à Ascot

La municipalité d'Ascot Corner, située à environ six milles de Sherbrooke, a été le théâtre de son deuxième incendie en une semaine. Celui d'hier matin a éclaté à environ un demi-mille de la ferme Lepitre, dont la maison et les bâtiments avaient été rasés au début de la semaine dernière, mettant une dizaine de personnes sur le pavé.

Bien que les dommages soient évalués à $8,000, ils se limitent à l'échelle matérielle dans le cas de la boutique de forge de M. Jos Lemelin, R.R. No 4, à Ascot Corner. Les flammes ont entièrement rasé l'établissement à la suite de l'explosion d'un réservoir d'essence, mais ont pu être maîtrisées avant de s'attaquer à la maison toute proche. Les murs les plus rapprochés portent toutefois les marques de la fumée et de la chaleur intenses qui se dégageaient du brasier.

A leur arrivée, les pompiers de Sherbrooke n'ont eu rien à faire que de limiter les flammes à la forge déjà rasée au sol.

Echappée de chlore

Vers la même heure, soit vers 9 h. 30, un appel de M. Donat Leblanc au poste no 5 dépêchait les pompiers à l'usine de pompage du service municipal d'aqueduc, située au 3725 de la rue Paré. Une défectuosité mécanique survenue durant un changement de bonbonne avait libéré des vapeurs de chlore. Ce gaz, à l'aide duquel on traite l'eau en quantité limitée, est toxique en grande quantité, surtout pour les voies respiratoires.

A leur arrivée sur les lieux, les pompiers ont transporté un employé, M. Gérard Gosselin, à la maison située à l'arrière de l'usine et lui ont administré de l'oxygène avant son transport à l'Hôtel-Dieu. Il a pu quitter l'institution après avoir été traité pour toux et irritation des yeux.

Un camion du poste no 5, sous les ordres du lieutenant Arthur L'Heureux, s'était aussi rendu sur les lieux.

A Lac-Mégantic

Examens scolaires réussis dans une proportion de 73 pour cent

Lac-Mégantic, 13. — Soixante-treize pour cent des élèves de Lac-Mégantic, qui se sont présentés aux examens du département de l'Instruction publique, ont obtenu le minimum requis.

Un nombre de 245 élèves ont réussi avec succès leurs examens sur un total de 334. Comparativement à 1959, les échecs ont été plus nombreux cette année. Cent onze garçons sur un total de 159 ont réussi leurs examens dans les classes de 7e, 9e, 10e et 11e année, soit 69 pour cent. Cent trente-quatre des 175 filles ont réussi leurs examens, soit 76 pour cent.

Au collège du Sacré-Coeur, en 11e année, seulement deux élèves sur 12 ont réussi leurs examens. En 10e année, 14 sur 21 ont obtenu le minimum requis, en 9e année, 20 sur 29 et en 7e année, un nombre de 42 sur un total de 50.

A l'école pour garçons Notre-Dame-de-Fatima, 13 des 14 élèves de 9e année ont passé leurs examens. En 7e année, 20 des 33 candidats ont réussi.

Chez les filles, au couvent de la congrégation Notre-Dame, en 11e année, 29 des 35 candidates ont réussi, les 17 élèves de 10e année ont réussi leurs examens. En 9e année, 13 des 20 filles ont été promues et 42 des 65 filles de 7e année ont obtenu le minimum requis.

A l'école pour filles Notre-Dame-de-Fatima, les six candidates de 10e année ont réussi leurs examens alors que 10 des 13 filles de 9e année et 17 des 19 candidates de 7e année obtenaient le minimum requis.

Plus le baril est vieux, plus le rye a bon goût et le Calvert Old Rye est mélangé de whiskys de choix, vieillis dans des barils vieux de 20 ans qui donnent un goût plus doux plus satisfaisant.

CALVERT OLD RYE

CALVERT OLD RYE
à la portée de tous les Canadiens

SHERBROOKE—CANTONS DE L'EST

BUREAU DE SHERBROOKE, 131, RUE FRONTENAC. TEL. : LO. 9-5957 — LO. 9-5958

Bureau d'Asbestos, 143, rue du Roi
Tél. : 178

Bureau de Magog, 13, rue Principale
Tél. : VI. 3-5656



LES BAMBINS DANS LA FLOTTE — Quoi de mieux qu'une bonne "trempette" par ces chaudes journées d'été. Le petit monde de Sherbrooke est servi à souhait avec l'ouverture de trois piscines depuis dimanche et d'une autre prévue pour demain. L'affluence n'a pas tardé à se faire sentir à la piscine Assomption, que l'on voit ci-dessus, ouverte dimanche en même temps que celles des parcs St-Alphonse et London. Celle du parc Camirand doit l'être demain et on procède à des réparations au plancher et aux murs de celle du parc Sangster. Maintenant libéré de la corvée des barboteuses, le service municipal des parcs s'emploie à la réparation du puits artésien du parc Portland, à du nivellement autour du nouveau chalet du parc Jacques-Cartier et enfin à l'aménagement final encore vertement réclamé lundi par l'échevin Félix Thibault des courts de tennis du parc St-Jean-Baptiste.

Sports-éclair à Magog

par **Normand Le CLERC**

Le tournoi de golf "Tombstone" du club de golf du mont Orford a permis à plusieurs membres de passer des moments remplis d'imprévu. Le temps a favorisé une participation surprenante. Le champion chez les hommes a été Léon Hamel, de Magog, et Mme E. Griffiths a remporté les honneurs chez les dames.

Ce tournoi, propre au club, présente quelques particularités. Par exemple, on donne à un joueur un nombre de coups déterminés et celui qui aura réussi le plus de trous reçoit le trophée. Pour ce, on ajoute au "par" du golf Orford le handicap du golfeur, ce qui donnera le nombre de points égal au nombre de coups permis pour le trou. Quand le dernier coup est frappé, le golfeur plante sa croix, "il meurt", dit-on, et, à ce moment, il compte le nombre de trous, ce qui le classera.

A la boxe, en fin de semaine, Gérald Bombardier a perdu en finale par décision contre Gilbert Sawyer, de Drummondville, à l'aréna local. Dimanche a été une dure journée pour les pugilistes de Magog. En effet, seul Léandre Couture l'a emporté sur son adversaire Tarzan Beaudette, de Sherbrooke, par K.O. C'était un quart de finale de cinq rondes.

Jacques Gosselin n'a pas été plus chanceux et a perdu à la fin de la troisième ronde par K.O. contre Rolland Bolduc, de Sherbrooke, qui était nettement plus expérimenté.

Le poids lourd local Spike Boucher a littéralement déçu les spectateurs dimanche contre Billy Roberge, de Sherbrooke. Spike a perdu par décision à la 4e ronde dans un quart de finale de cinq rondes. Les amateurs de boxe de Magog ne reconnaissaient absolument pas leur poids lourd, qui semblait avoir perdu son agressivité coutumière. Spike a perdu un combat qu'il pouvait facilement gagner et il est rare de le voir perdre ainsi.

Le promoteur de boxe Oliva Gilbert a déclaré que cette mauvaise performance est sans doute due à la douleur à l'épaule droite dont souffrait Spike depuis le début de la semaine, suite d'une mauvaise manoeuvre à l'entraînement. En outre, au début du premier round, il s'est forcé le poignet droit en voulant frapper son adversaire. Spike, d'ajouter le promoteur, serait probablement en meilleure condition la prochaine fois et que les amateurs en auraient pour leur argent au mois d'août, lors d'une prochaine séance de boxe.

La compétition entre les quatre clubs de balle-molle de la Dominion Textile fait plaisir à voir. Après quelques années d'hésitation, la ligue est en train de prendre la vedette dans les sports d'été à Magog après une débandade du Mécanique et du Cotton, qui ont subit respectivement des défaites de 24-2 et 21-7 contre le Print Works et le Staff.

Malgré un ultime effort, le Mécanique est passé en dernière position après avoir réussi un coup bon pour trois buts et un circuit.

Actuellement, le Staff est en première exaequo avec le Cotton, avec un total de huit points. Les deux meilleurs frappeurs à date sont Lucien Godhue du Cotton, qui a conservé .630 et Denis Vachon du Print Works avec .570.

CANTONS DE L'EST SPORTS

1ères rondes du tournoi de tennis de Sherbrooke

Sherbrooke, 13. — Le tournoi de la cité de Sherbrooke a franchi pratiquement toute la première ronde alors que 15 joueurs se sont disputé farouchement le droit de passer à la deuxième ronde de ce tournoi.

HIER

Claude Fortier défait Claude Gendron 7-5, 10-8; André Gendreau défait M. Jennison (défaut); Gérard Boudreau défait N. Boulanger (défaut); Pierre Lagassé défait Yvon Fournier (défaut); Jean Alix défait Lucien Goyette 6-2, 6-2; Gilles Boucher défait Pierre Olivier 6-0, 6-1, 6-3; Jacques Sylvestre défait Jean-Guy Dion 9-7, 6-1; Normand Vachon défait Ted Verspyck 6-1, 6-3.

La rencontre entre Nérée Chabot et Robert Olivier qui ne s'est pas terminée hier soir sera continuée ce soir à 7 h. Quant à l'autre rencontre arrêtée par la pluie, entre Roger Vergeau et Marcel St-Louis, elle sera continuée jeudi soir, à 8 h.

Mercredi : Nérée Chabot vs Robert Olivier (rencontre à finir); Raymond Royer vs Claude Fortier; Denis Royer vs André Gendreau; Normand Gagnon vs Jean Alix; Bernard Murray vs Jacques Lanctôt, 8 h. André Durocher vs Gaétan Blais. Gérard Boudreau vs Yves Laberge; Gilles Boucher vs Pat Henri; Pierre Bruneau vs William Mitchell Jr.; 9 h. Camille Charron vs Gilles Fontaine; André Charest vs Paul Vergeau; Richard Royer vs Pierre Lagassé.

Les sports à Sherbrooke

HIER

BASEBALL

Sherbrooke-Lennoxville Little League

White Sox 27, Tigers 8

Ligue Pony

Royals 0, Wings 1

Ligue Junior

Coaticook 5, Indians 2 (à terminer)

BALLE-MOLLE

Ligue Commerciale

Cinq-Mars 1, Bell Tel. 5
Gar. Grondin vs Rubin
(Remise à cause de la pluie)

CE SOIR

BASEBALL

Sherbrooke-Lennoxville Little League

Yankees vs Red Sox

Ligue Pony

Leafs vs Royals

BALLE-MOLLE

Ligue Senior de la Cité

Codère Ltée vs Bergeron
Manoir de l'Estrie vs
"Pour Vous, Messieurs"

Kiosque touristique en construction

Granby (DNC) — C'est hier matin qu'ont commencé les travaux en vue de l'érection d'un kiosque touristique au parc Pelletier. On se rappelle que la semaine dernière, le conseil municipal de Granby a voté la somme de $600 au Jeune commerce pour permettre à cet organisme d'ériger la bâtisse.

Les plans du kiosque ont été préparés par l'architecte, M. Laurent St-Pierre. La bâtisse aura une superficie d'environ 160 pieds carrés.

A ce kiosque, on fera la distribution de cartes topographiques de la ville de Granby, et les membres du Jeune commerce se sont engagés à fournir tous les renseignements nécessaires aux touristes qui passeront par Granby au cours des vacances. Le kiosque sera ouvert le samedi et le dimanche.

Nécrologie

Mme JOSEPH McNAMARA

Sherbrooke. — Mme Joseph McNamara, née (Amanda) Viger, de Sherbrooke, est décédée à l'âge de 67 ans.

Elle laisse ses enfants : Herbert, de Sherbrooke, Mme Victorien Lapierre (Estelle), de Sherbrooke, Mme Paul Marcoux (Doris), d'Ottawa, et Mme Clifford Bean (Rita), de Sherbrooke ; son frère, M. Philias Viger, de Richmond.

Les funérailles auront lieu demain à l'église St-Patrice.

L'inhumation suivra au cimetière St-Michel.

Au conseil de Windsor

Les travaux du règlement 245 ont été autorisés

Windsor, 13. — A l'issue de son assemblée ajournée de lundi dernier, le conseil municipal de Windsor a approuvé une résolution autorisant l'ingénieur à procéder aux travaux d'aqueduc et d'égout du règlement 245.

Ce règlement prévoit l'installation des conduits d'eau et de renvois sur la rue St-Pierre, d'une longueur de 200 pieds; sur la rue St-Gérard, d'une longueur de 320 pieds, et sur la rue St-Paul, d'une longueur de 336 pieds.

Feux de circulation

Il a également été fait mention de la possibilité d'effectuer un changement de minutage aux lumières de circulation à l'intersection des rues Principale et St-Georges.

Certains citoyens ont fait la suggestion que la lumière verte demeure plus longtemps allumée sur la rue principale pour permettre une circulation plus facile sur cette artère, beaucoup plus achalandée que la rue St-Georges.

Agrandissement de la Jack Spratt

Un peu plus tôt, le secrétaire, avec chiffres à l'appui, a révélé que la construction de l'agrandissement à l'usine Jack Spratt avait coûté $123.26 de plus que la somme de $55,000 empruntée à cet effet.

Les dépenses pour cette construction se répartissent comme suit : le contrat et les surplus, $47,580.27; le salaire de l'architecte, $4,711.36; la perte sur les débentures, $1,925; les dépenses pour l'impression et la vente des débentures, $906.61.

Le conseil a également autorisé le secrétaire à faire les dépenses nécessaires pour porter à la connaissance du public le règlement de la ville concernant le port des "shorts".

On a suggéré que le secrétaire fasse paraitre une annonce dans toutes les publications qui desservent régulièrement les citoyens de la ville.

A La Commission scolaire

M. Hervé Verreault est élu président, à Thetford-Mines

Thetford-Mines, (DNCF) M. Hervé Verreault, vice-président de la Caisse populaire de Thetford, a été élu au siège no. 2 de la Commission scolaire de Thetford, obtenant une majorité de 20 voix sur l'autre candidat, M. Roland Labbé.

La lutte s'est poursuivie sans relâche depuis la mise en nomination le 4 juillet, les deux candidats et leurs organisateurs se montrant d'une activité débordante, "cabalant" et visitant les domiciles.

Le bureau de scrutin avait siégé à l'Académie St-Gabriel où il y avait deux polls. Dans le premier, M. Verreault a obtenu 65 voix et M. Labbé 58 : dans le deuxième, M. Verreault a reçu 90 voix et M. Hervé 77, ce qui fait un total pour M. Hervé, de 155 voix contre 115 voix pour M. Labbé. 237 électeurs ont voté, il y a eu 7 votes nuls et 8 votes par procuration. Il y avait 747 propriétaires inscrits au pool, mais comme il fallait avoir payé ses taxes foncières avant le 1er juillet, il en est résulté que seulement 336 électeurs avaient le droit de voter.

La lutte, les deux candidats l'ont souligné, ne s'est pas faite autour des personnalités en lice, mais surtout entre des factions dans les deux camps respectifs. De fait, les deux candidats se sont mutuellement reconnus des qualités de gentilhommerie, d'honnêteté et d'habileté.

M. Roland Labbé avait porté son nom comme candidat dès le 2 mars, soit plusieurs mois avant M. Hervé Verreault. M. Roland Labbé est très avantageusement connu dans toute notre ville et particulièrement dans la paroisse Notre-Dame. Il est le fils de feu M. Alphonse Labbé, qui fut échevin de la ville de Thetford-Mines durant huit ans. Il est natif de Thetford-Mi es et il réside dans la paroisse Notre-Dame depuis bientôt quinze ans. Il fit ses études commerciales au collège de La Salle où il obtint son diplôme commercial en 1932. Il a été à l'emploi de la maison Labbé durant 25 ans et il est maintenant secrétaire-trésorier de la firme Roméo Métivier.

M. Hervé Verreault, de son côté, est vice-président de la Caisse populaire de Thetford. Il est inspecteur de la sécurité à la Bell Asbestos.

En fait, le 1er juin, il recevait un certificat de 40 années de service de cette firme.

Il n'est âgé que de 52 ans, c'est donc dire qu'il a débuté dans la mine à l'âge de 12 ans.

C'est M. Philippe Leblond, rentier, qui avait proposé son nom à la nomination, secondé par M. Emery Nadeau.

M. Roland Labbé avait été proposé par M. Ernest Rousseau et secondé par M. J.-A. Béliveau.

Comme programme, M. Verreault avait élaboré ce qui suit : "Je travaillerai de mon mieux et je mettrai toute mon expérience à votre service. Je veux vous servir en toute honnêteté et avec le meilleur de moi-même. Je sais qu'il y a de nombreux problèmes pour administrer un budget comme celui de la Commission scolaire et je suis décidé à les étudier très soigneusement, songeant surtout à nos étudiants et à nos payeurs de taxes."

Le président d'élection était Me Antonio Beaudoin, le secrétaire-trésorier de la Commission scolaire et le secrétaire d'élection, M. St-Laurent.

Les sous-officiers rapporteurs étaient M. René Samson et M. Honorius Gilbert.

La journée s'est déroulée sans aucun incident, dans le grand calme. C'était la seule élection à la Commission scolaire de Thetford, M. L.-A. Carrier ayant été réélu par acclamation dans l'autre siège de St-Maurice.

L'équipe Laporte-Carter gagne le tournoi de golf féminin

Sherbrooke, 13. — L'équipe formée de Mlle Raymonde Laporte et de Mme Ruby Carter et représentant le Sherbrooke Country Club a remporté les honneurs du tournoi de golf féminin, disputé hier après-midi, sur le parcours du Sherbrooke Country and Golf Club. Il s'agissait du championnat des Cantons de l'Est pour équipes de deux.

Les nouvelles championnes ont terminé la ronde de 18 trous, jouée sous un soleil torride et une chaleur écrasante, avec un pointage brut de 92 pour remporter ainsi les honneurs dans la classe A et se mériter également le trophée de la Canadian Ladies Golf Union sous les auspices de laquelle le tournoi avait été organisé.

Il a fallu cependant jouer une ronde éliminatoire de trois trous pour décider du vainqueur. Deux équipes, en effet, avaient terminé sur un pied d'égalité, l'équipe championne et celle formée de Mme Rita Custeau et de Mlle Kay Thompson, du club de golf Lennoxville. Les championnes ont fini avec deux coups de moins que leurs adversaires, ayant joué un "birdie" sur le 10e trou, un par sur le 11e et un autre par sur le 18e et dernier trou, pendant que leurs adversaires se contentaient d'un "double boogie" sur le premier et de deux par sur les deux derniers.

Mme Florence Holtman et Mme Cécile Labonté ont remporté les honneurs du net, pendant que Mme Kerridge et Mlle Emely Von Berg se classaient premières pour le pointage brut de la classe B.

Un thé glacé a suivi la distribution des prix présidée par Mme Marcotte, de Richmond, la présidente de la Canadian Ladies Golf Union.

Les heures de fermeture

Plusieurs contrevenants mis à l'amende, à Sherbrooke

Sherbrooke, 13. — Après n'avoir pu obtenir la tolérance du conseil municipal, malgré une requête à l'appui et portant plus de 600 signatures, il semble que les restaurateurs-épiciers voient maintenant se déclencher contre eux une offensive du comité paritaire de l'alimentation en détail de Sherbrooke.

Huit d'entre eux viennent d'être mis à l'amende en Cour municipale pour avoir vendu de l'épicerie en dehors des heures réglementaires et il semble, a-t-on appris de bonne source, que d'autres poursuites ne tarderont pas à être intentées. Les amendes imposées par le juge Richard Crépeau sont allées jusqu'à $20 dans le cas d'une couple de "récidivistes" et ont été fixées à des montants inférieurs pour des contrevenants à leur première infraction. Tous les huit, qui avaient d'ailleurs reconnu leur culpabilité, ont aussi écopé des frais.

Il y a près de deux semaines, l'Association des détaillants en alimentation de Sherbrooke avait signifié son opposition à la requête que l'échevin Antonio Pinard devait présenter au conseil, lundi dernier. Elle alléguait, tout comme les édiles devaient en opiner, que la tolérance réclamée ne ferait qu'ouvrir la porte à des abus.

L'association s'est d'ailleurs rendue cette semaine devant le conseil pour s'assurer qu'il ne reviendrait pas sur sa décision à la suite des signatures qui se seraient ajoutées depuis à la requête. A cette occasion, son porte-parole avait rappelé qu'un article du règlement gouvernant les heures de fermeture des magasins prévoyait les cas d'exception (urgence, mortalité) invoqués à l'appui de la requête et que nul besoin n'était de tolérance supplémentaire. Elle avait aussi réitéré sa détermination de mener la guerre aux abus tout en admettant les exceptions justifiables.

Les Red Sox ont raison des Braves

Asbestos, 13. — Les Red Sox ont eu raison des Braves au compte de 7-6 dans la ligue Junior d'Asbestos, à la suite d'un coup de circuit frappé par André Gagnon.

Par cette victoire, les Red Sox remontent en première position de la ligue sur un pied d'égalité avec les Braves.

Pour remporter la victoire, les joueurs du pilote Robidas ont frappé neuf coups sûrs aux dépens du lanceur April, qui a subi sa première défaite de la saison.

Le lanceur gagnant, McDonald, a accordé dix coups sûrs aux joueurs du pilote Drapeau, effectué six retraits au bâton et donné huit buts sur balles.

April a donné quatre buts sur balles et fait trois retraits au bâton.

Les joueurs ont démontré une adresse rarement égalée dans la ligue puisque les Red Sox n'ont commis aucune erreur et les Braves, une.

Les Braves ont laissé 12 coureurs sur les sentiers au cours de la partie, soit cinq de plus que leurs adversaires.

En plus de Gagnon, qui a brillé par son coup de circuit, Ratté, des Red Sox, a interrompu au champ centre un ralliement de dernière heure des Braves.

Pour les perdants, Guy Drapeau a frappé trois coups sûrs en quatre apparitions au bâton et Jacques Letendre trois coups sûrs en trois apparitions.

FAIRBANKS-MORSE
CONGÉLATEURS
Quand vous exigez qualité

Un arbre est abattu par la foudre

Sherbrooke, 13. — Un arbre abattu par la foudure à l'angle des rues Bowen Sud et Woodward a bloqué la circulation pendant plusieurs minutes, hier soir, à Sherbrooke.

Une partie de l'arbre, de 20 pouces de diamètre, est tombée dans la rue pendant que l'autre penchait dangereusement.

La police municipale a dirigé la circulation pendant que les employés du service de voirie de la ville s'occupaient du déblayage.

L'arbre, propriété de M. Maurice Létourneau, s'est abattu dans la rue vers 9 h. 10 de la soirée.

Ensemencement de truites brunes, à Larochelle

Asbestos, 13. — Les directeurs du club de chasse et de pêche Larochelle ont décidé d'ensemencer les Trois Lacs avec des truites brunes de 10 à 12 pouces.

Si les projets d'ensemencement donnent les résultats escomptés, les Trois Lacs pourraient bien devenir le paradis des pêcheurs.

Après l'ensemencement de brochets du Nord, de brochets maillés et d'achigans, la truite brune complétera cet assortiment de poissons.

La direction a aussi décidé de communiquer avec le club Drummondville dans le but d'organiser deux tournois de pêche "home and home".

Les membres du club Larochelle pourront participer à un autre tournoi de pêche, le 24 juillet. Une assemblée des actionnaires aura lieu le 25 courant.

Un cycliste heurté par une automobile

Sherbrooke, 13. — Un cycliste repose dans un état grave à l'hôpital général St-Vincent-de-Paul de Sherbrooke après avoir été renversé par une automobile.

M. Maurice Morin, âgé de 47 ans et domicilié au 167 de la 11e Avenue Nord, à Sherbrooke, souffre d'une fracture du crâne.

M. Morin a été renversé au moment où il traversait la rue, non loin de sa demeure.

La police municipale a fait enquête.

Pique-nique J. C.

Granby, (DNC) — Un pique-nique a récompensé les membres du Jeune Commerce qui se sont dévoués au succès du congrès provincial de la Fédération des Chambres des Jeunes, tenu au mois de septembre dernier dans notre ville.

Environ une soixantaine de personnes se sont réunies au lac Memphrémagog, à la maison d'été du maire P.-Horace Boivin. On a profité de l'occasion pour rendre un témoignage spécial à M. Denis Gingras, organisateur général du congrès, et à son épouse. Un souvenir tangible leur a été remis.

MM. Gérard Lapatrie, ancien président du Jeune Commerce de Granby, et Claude Léveillé, nouveau président, étaient présents à la fête. M. Marcel Boivin, député de Shefford aux Communes, s'est rendu saluer le groupe.

Aide de "K" refusée par l'Autriche

Vienne, 13. (PA-Reuters) — Le cabinet autricien a repoussé, hier, l'offre récente du premier ministre Khrouchtchev de protéger la neutralité de l'Autriche. Le cabinet a en même temps rejeté les protestations de Bonn et de Washington contre certaines déclarations anti-occidentales prononcées par le dirigeant soviétique au cours de sa visite au Autriche, la semaine dernière.

Un communiqué émis par le cabinet a signalé que seule l'Autriche est en mesure de trouver les solutions aux problèmes touchant sa neutralité.

A l'occasion de son séjour en Autriche, le premier ministre Khrouchtchev avait donné l'avertissement que l'URSS ne demeurerait pas inactive si jamais quelqu'un attentait à la neutralité autrichienne.

Le gouvernement de Vienne a déjà répété en maintes occasions qu'il n'est disposé à accepter une promesse garantissant l'intégrité de son territoire que si elle est formulée conjointement par les quatre grandes puissances, l'Union soviétique, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France.

Au sujet des protestations des Etats-Unis et de l'Allemagne de l'Ouest, le cabinet a demandé au ministre des Affaires étrangères, M. Bruno Kreisky, d'informer les ambassadeurs de Bonn et de Washington que "le gouvernement autrichien n'avait été aucunement en mesure d'influencer les discours prononcés par Khrouchtchev en territoire autrichien."

Au Congo

Envoi peu probable de Canadiens

Ottawa, 13. (PC) — Selon des sources bien informées, il est peu probable que le bataillon canadien affecté au service des Nations-Unies soit utilisé pour remédier à la situation actuelle au Congo. Cette unité, le 2e bataillon du 22e régiment, est actuellement cantonnée à London, en Ontario.

Aux Communes, hier, le premier ministre Diefenbaker a affirmé sans équivoque que le Canada n'enverra pas de troupes au Congo, du moins tant que l'ONU n'aura pas dressé un plan d'assistance qui satisfera aux désirs du Congo et des autres Etats africains.

"Tant que les plans de l'ONU n'auront pas été formulés, il ne saurait être question de mettre à contribution les gouvernements membres", a dit M. Diefenbaker en réponse à une question de M. Paul Martin, député libéral d'Essex-Est.

Le premier ministre a dit à M. Erhart Regier, député CCF de Burnaby-Coquitlam, que le bataillon en cantonnement à London "est dans l'attente, mais quand même sujet aux ordres et directives du gouvernement canadien".

Cinéma

ASBESTOS

Cinéma d'Asbestos : Sur la piste de l'Oregon ; La fauve est lâche.

COATICOOK

Théâtre Opéra : The third voice ; The story on page one.

LAC MEGANTIC

Théâtre Bijou : Le maître ; La revanche de Robin des bois.

MAGOG

Théâtre Centre : Once more, with feeling ; The Crimson Kimono.
Théâtre Magog : Une nuit au Moulin Rouge ; Violette et agent secret.

SHERBROOKE

Cinéma Paris : Amour, Tango, Mandoline ; J'avais sept filles ; Blouses.
Théâtre Premier : Big Beat; Giant from the Unknown.
Théâtre Granada : Hercules Unchained ; The Threat.
Théâtre Rex : A chacun son destin ; L'incroyable aventure de Monsieur C; Une histoire de bouffons.
Théâtre Capitol : L'enfer au-dessus de zéro ; Le destin est tournant.

WINDSOR

Théâtre Loma : Les amants de Salzbourg ; La mouche noire.

79 pour cent des élèves "passent"

Examens fort bien réussis dans les villes-frontières

Rock Island, 13. — Soixante-dix-neuf pour cent des élèves ont obtenu leurs certificats dans les villes-frontières de Rock Island, Stanstead et Beebe.

Le pourcentage des élèves qui ont réussi les examens du département de l'Instruction publique pour Rock Island est de 72.

A Beebe, 96 pour cent des élèves ont obtenu le minimum requis.

Un nombre de 47 élèves ont réussi leurs certificats à Rock Island et Stanstead, sur un total de 65.

Trente des 32 élèves de Beebe à se présenter aux examens du département ont été promus.

Chez les garçons de Rock Island et Stanstead, en 10e année, les quatre candidats ont réussi leurs examens; en 9e année, huit élèves sur 9 ont obtenu le minimum requis. Trois élèves seulement sur 18 ont été promus en 7e année.

Chez les filles, les quatre candidates de 10e année ont réussi leurs examens; en 9e année, huit élèves sur 9 ont obtenu le minimum requis. Trois élèves seulement sur 18 ont été promus en 7e année.

Chez les filles, les quatre candidates de 10e année ont réussi leurs certificats dans les villes-frontières de Rock Island, Stanstead et Beebe. Dix des 11 élèves de langue française de 7e année ont obtenu le minimum requis ainsi que 12 des 13 élèves de langue anglaise.

Chez les garçons de Beebe, le seul candidat de 9e année a réussi ses examens et six des huit élèves de 7e année ont été promus.

Toutes les filles de Beebe ont obtenu leur certificat. Il y avait trois candidates en 11e année, cinq en 10e année, sept en 9e année et huit en 7e année.

Rapport sur des sondages à Coaticook

Coaticook. — Le conseil municipal de Coaticook a pris connaissance d'un rapport préliminaire sur les sondages effectués au parc Laurence. D'après celui-ci, il serait possible d'atteindre le terrain solide entre 15 et 18 pieds, et cela, dans toute son étendue. Il serait donc capable de supporter une construction, à la condition de faire des fondations appropriées.

C'est à la lumière de ce rapport que les échevins devaient décider s'il était utile de faire exécuter des travaux plus poussés et cette fois par des ingénieurs. Le conseil municipal et particulièrement le maire voudrait revaloriser ce terrain et y voient un emplacement idéal pour le projet du centre civique.

Les échevins se sont adressés à M. Gérard Couillard, un des membres du comité du centre civique, et lui ont demandé des précisions sur les plans actuels. Ce dernier a laissé savoir que, sur le plan qui a été préparé, le niveau de la glace dans l'arena serait à 10 pieds au-dessous du niveau du sol. C'est le plan le plus économique trouvé à date. Le terrain du parc Laurence, selon lui, ne serait pas propice à une construction de ce genre, à cause du problème des égouts. Il a affirmé qu'il faudrait envisager une dépense supplémentaire de $50,000 à $60,000 pour réaliser le projet sur ce terrain, à cause des changements qu'il faudrait apporter aux fondations et à la charpente de la bâtisse.

Aucune décision n'a été prise pour le moment, si ce n'est celle de rencontrer le comité de l'arena en entier pour lui exposer la situation.

A Richmond

M. Roger Cameron élu président de la Commission

Richmond, 13. — M. Roger Cameron a été élu président de la Commission scolaire de Richmond. M. Cameron fait partie de la commission depuis sept ans.

Les commissaires Georges Savoie et Dr Noël Lapierre ont été assermentés au cours de l'assemblée d'hier.

La Commission scolaire a décidé de remettre à plus tard la nomination d'un nouveau secrétaire-trésorier.

Les assemblées de la Commission auront lieu à 7 h. 30 du soir, le dernier lundi de chaque mois.

Concert ce soir

Sherbrooke. — Roland Leduc, directeur de l'orchestre des petites symphonies de Radio-Canada, dirigera cet orchestre dans un programme d'oeuvres de Haydn, Roussel et Mozart, ce soir, à 8 h. 30, dans la nouvelle salle de concerts du camp des Jeunesses Musicales du Mont-Orford.

M. Leduc a dirigé à Paris, Londres, Bruxelles et Turin et il est l'un de nos plus réputés chefs d'orchestre.



Rien ne bat le CHAUFFAGE AU GAZ

FAITES adapter au chauffage au GAZ votre appareil actuel au moyen d'un brûleur de conversion. Vous connaîtrez un confort de tout repos et ferez des économies notamment au chapitre du nettoyage et du peinturage.

VOTRE nouvel appareil à gaz vous assurera de nombreuses années de fonctionnement impeccable. Frais d'installation moins élevés; entretien très économique; services disponibles jour et nuit.

INSTALLATION MAINTENANT
RIEN À PAYER
IMMEDIATEMENT!

Premier versement en octobre. Jusqu'à cinq ans pour payer. Plan budgétaire pour frais de chauffage.

CONSULTEZ LE SERVICE DU CHAUFFAGE DE LA
CORPORATION DE GAZ NATUREL DU QUÉBEC
RI. 8-6211 POUR ESTIMATION GRATUITE
ou adressez-vous à votre marchand enregistré d'appareils à GAZ

DRUMMONDVILLE BOIS-FRANCS THETFORD MINES

BUREAU DE DRUMMONDVILLE : 316A, RUE HERIOT — TEL. : GR. 8-2589

BUREAU DE VICTORIAVILLE : 68 OUEST, RUE NOTRE-DAME — TEL. : PL. 2-4579

BUREAU DE THETFORD MINES : 335 OUEST, 7e RUE — TEL. : FE. 5-2345

Marasme financier à l'OTJ de Victoriaville

Victoriaville. (N.F.) — A une réunion des directeurs de l'OTJ de Victoriaville, les responsables se sont rendu compte, après le rapport financier du trésorier, que l'oeuvre est dans un grand marasme financier et que si la situation ne s'améliore pas d'ici 3 semaines, on a même parlé de faire cesser les activités prochainement. On sait que l'OTJ locale a fait des pas de géant depuis un an et demi et elle fonctionne maintenant 12 mois par année. Elle possède du cinéma pour les enfants, qui lui coûte au moins $1,000 par année, et opère des clubs de baseball et de hockey avec des moniteurs compétents.

Les adolescents

Depuis quelques mois, l'OTJ s'occupe plus spécialement des adolescents. Pour eux, on a trouvé un local spécial, engagé une monitrice de plus, et on veut leur procurer des activités spéciales, ce qui va certes encore augmenter le coût d'opération. Tout cela vient s'ajouter au budget ordinaire des terrains de jeux et malheureusement les sources d'approvisionnement financier n'ont pas augmenté en proportion.

Situation précaire

Selon un communiqué provenant des dirigeants, les fonds nécessaires au terrain de jeux proviennent du ministère de la Jeunesse, de la ville, des quêtes faites aux églises, des clubs sociaux, comme le Richelieu et les Francs, et enfin de dons particuliers. Jusqu'à ce jour, l'OTJ avait reçu la somme de $3,693.52 et avait comme comptes payables le montant de $2,635. Autant dire qu'il ne reste que $1,000 pour opérer durant l'été et on sait qu'en tenant compte des salaires à payer, du matériel nécessaire à acheter et d'autres dépenses éventuelles, une semaine de terrain de jeux coûte plus de $300. En conséquence, après 3 semaines d'activité, les ressources financières seront à peu près épuisées.

Un problème sérieux

Voilà une situation bien triste. Les parents seront eux-mêmes atteints en ne pouvant donner à leurs enfants des loisirs sains et appropriés et c'est pourquoi les directeurs cherchent présentement une solution. Fermer l'OTJ avant le temps est une solution extrême qu'il ne faudrait pas envisager. Il semble bien que la solution la meilleure et la plus plausible serait que la ville de Victoriaville, par l'entremise de ses représentants, octroie davantage à une oeuvre aussi nécessaire que l'OTJ. Le document précise encore que, alors que l'Oeuvre des terrains de jeux progressait et qu'elle étendait ses services à 12 mois par année, l'octroi municipal restait stable. Pourtant, une légère augmentation rétablirait l'équilibre financier et cela, au grand plaisir et à la satisfaction de tous. Le document publicitaire se termine comme suit : "Que tous les parents invitent cordialement leur échevin à travailler dans ce sens-là et les autorités seront fières d'aider l'OTJ locale. Qu'on pense seulement un instant qu'il en coûte près de $20,000 par an à la ville pour la propreté et l'enlèvement de ses vidanges, alors qu'on a un simple budget de $4,000 pour la propreté et la protection des enfants".



UN NOUVEL EXECUTIF A VICTORIAVILLE — A l'aurore d'une nouvelle année fiscale, la Chambre de commerce de Victoriaville a élu un autre bureau de direction pour diriger les destinées de cet organisme durant l'année 1960-61. Le choix de ces responsables a été établi au cours d'une réunion spéciale des membres, qui eut lieu dans la salle des délibérations de l'hôtel de ville. On remarque de gauche à droite : MM. Jean-Paul Mailhot, secrétaire-trésorier, Léonce Ruel, président d'élection, Claude Couture, président sortant, Roméo Reny, le nouveau président, Michel Auger et Paul Brunelle, respectivement 1er et 2e vice-présidents.

Drummondville

Deux nouveaux terrains à la disposition de l'OTJ

Drummondville. (A.B.) — Les moniteurs et monitrices de nos terrains de jeux ont vu affluer sur leurs terrains depuis le début des activités de l'O.T.J. un nombre d'enfants record. Après une semaine d'activités, on peut déjà compter 2982 inscriptions sur les différents terrains de jeux. Et ce chiffre est destiné à grossir dans les semaines à venir. Dans certaines paroisses où l'O.T.J. semble avoir un succès particulier, l'espace mis à la disposition des enfants, pour le jeu, s'est avéré très insuffisant. Ainsi, dans les paroisses St-Jean-Baptiste et St-Joseph, les filles devaient se tasser dans leur petit coin pour laisser plus d'espace aux garçons qui, on le sait, adorent prendre leurs ébats sur des terrains vastes et non encombrés, que ce soit pour jouer au baseball, ou encore pour courser. Afin de laisser plus de liberté aux garçons, afin aussi de donner aux filles le loisir de jouer plus à l'aise, l'O.T.J. a fait les démarches nécessaires pour ouvrir deux nouveaux terrains de jeux dans deux paroisses de notre ville les plus riches en enfants. Aujourd'hui, l'O.T.J. fera donc l'ouverture de deux nouveaux terrains de jeux: l'un situé dans la cour attenant à l'école St-Joseph, l'autre dans la cour de l'école St-Jean-Baptiste. Nous comptons que cet espace mis à la disposition des enfants leur permettra de jouir davantage de la saison estivale à travers des loisirs sains et joyeux, reposants et formateurs à la fois. Nous remercions les religieuses de la Présentation des écoles St-Joseph et St-Jean-Baptiste qui permettent aux enfants d'envahir leurs terrains pour la période des vacances. Merci également à la Commission scolaire de Drummondville et à l'exécutif de l'O.T.J. pour leur belle collaboration. Nous ne doutons pas qu'avec une telle coopération, l'O.T.J. puisse réaliser pleinement sa devise : "Une âme saine dans un corps sain". Ces paroles étaient prononcées hier soir au secrétariat de l'oeuvre, logé dans un bureau de la bibliothèque municipale, par M. Yvon Dorais, chef des moniteurs.

A la commission scolaire rurale de Princeville

Princeville, (N. F.) — M. Eddy Perreault a été nommé président de la Commission scolaire rurale de Princeville. Les autres dirigeants sont : MM. Maurice Jacques, Lionel Gagné, Ephrem Gingras, Antonio Sévigny, nouveau venu, commissaires, et G.-A. Beauchesne, secrétaire. Un programme assez chargé est en préparation pour la prochaine réunion de ces responsables, car ils étudieront l'organisation de la prochaine année scolaire, la réparation des écoles rurales, dont certaines datent de plusieurs années, l'amélioration du système scolaire actuel. L'engagement du personnel enseignant est déjà commencé pour les dix écoles sous le contrôle de la commission et ce travail se fait en collaboration avec le secrétaire.

Au cours de cette séance, les commissaires ont approuvé les comptes pour un montant de $2,000 environ qui comprenait les salaires des institutrices et l'entretien des écoles. Le secrétaire a été autorisé à puiser à même les fonds de la commission pour acquitter les différentes factures. La réunion a eu lieu au bureau du secrétaire, M. Beauchesne.

Drummondville

Cléo Amirault remporte la coupe Dominion, au golf

Drummondville. (A.B.) — Le golfeur Cléo Amirault s'est signalé en fin de semaine pour remporter de justesse le "Dominion Cup". Cette compétition de 36 trous a réuni plus de 60 golfeurs locaux. Après la première ronde, W. Laurin se classait premier, possédant une avance de 2 coups sur Amirault, Dubé, Payette, et A. Gauthier. Le lendemain, W. Laurin jouait un autre 71 net. Mais Cléo Amirault réussissait un 69 net, pour se hisser sur un pied d'égalité avec W. Laurin. Finalement, Cléo Amirault sortait vainqueur. Par suite de sa victoire, Cléo Amirault s'est accaparé le Dominion Cup pour une période d'une année. Maurice Richard a joué une ronde de 70 dimanche, mais à la suite de son 74 samedi, il a dû se contenter de la troisième position avec un 144.

Amirault, 73-69—142; Laurin, 71-71—142; M. Richard, 74-70—144; R. Lavoie, 74-71—145; A. Dubé, 73-74—147; B. Payette, 73-74—147; A. Gauthier, 73-74—147; Y. Pépin, 74-74—148.

Visite du Ki-8-Eb

Le 16 juin, une vingtaine de golfeurs locaux rendaient visite au KI-8-EB Country Club. Samedi, les golfeurs du KI-8-EB rendront la pareille aux nôtres, dans une compétition qui devrait s'avérer intéressante. Les golfeurs locaux tenteront de venger l'échec subi lors de leur visite à Trois-Rivières. Les nôtres, connaissant mieux leur terrain, sont favoris pour remporter la victoire. Les joueurs qui ont le mieux représenté le club local lors de la visite au KI-8-EB sont J. Laferté, J. Lemaire, M. Elie, R.-L. Guilmette et A. Biron. Nul doute que samedi, la compétition sera chaude et fort intéressante.

Succès de la fête des C. de Colomb de Princeville

Princeville. (N. F.) — La fête champêtre annuelle, organisée par le sous-conseil des Chevaliers de Colomb de Princeville, a remporté un franc succès. Cette manifestation, qui groupait près de 150 personnes, s'est déroulée à la maison d'été de M. Roger Laroche, secrétaire-trésorier du sous-conseil tandis que le programme était sous la présidence de M. Denis Côté, assisté de MM. Laurent Allard, vice-président, Gérard Lecompte, garde Renaud Hemons, et quelques autres, tandis que M. Irénée St-Pierre fit les frais de la musique durant la soirée. Le chalet et le parc étant à proximité de la rivière, la nage, le bain et les excursions en chaloupe eurent lieu alors que les enfants s'amusaient sur une plage sablonneuse. Un repas fut servi en plein air et on fit honneur aux mets canadiens et aux rafraîchissements.

Puis, dans la soirée, des jeux de toutes sortes apportèrent un élément de détente, sous le couvert d'une température idéale. La prochaine réunion générale de cet organisme aura lieu le 4 septembre.

Commissaire réélu à Chicoutimi-nord

Chicoutimi-Nord, (AF) — M. Charles Gravel a été réélu membre de la commision scolaire de Chicoutimi, par la faible majorité de 5 voix.

Il avait comme adversaire, M. Jean-Claude Tremblay. Celui-ci a recueilli 330 votes, tandis que M. Gravel en a obtenu 335. Il y a environ 1,500 propriétaires à Chicoutimi-Nord, mais seulement 1,000 à peu près avaient droit de vote, les autres n'ayant pas encore payé leurs taxes.

Le commissaire réélu était président de la commission scolaire au cours du dernier exercice. Ses collègues sont MM. Maurice Boivin, Joseph Tremblay, Gustave-Emile Desmeules et Louis-Philippe Fillion.

Le nouveau président sera choisi au cours de la prochaine assemblée.

Baseball à l'OTJ de Drummondville

Drummondville. (A.B.) — Les diverses ligues de l'O.T.J. de Drummondville reprennent leurs activités cette semaine après 10 mois d'inaction. Les clubs sont déjà formés et la cédule régulière débutera mercredi, le 13 juillet. Dans la catégorie bantam, neuf clubs sont déjà inscrits : par contre, huit sont formés dans la catégorie pee-wee. Ces deux catégories sont divisées en deux circuits : A et B. Le baseball occupe pas moins de deux cents enfants. C'est pourquoi les dirigeants demandent la coopération des parents pour mener cette activité à bonne fin. Pour mettre le jeune joueur dans l'ambiance du baseball, l'OTJ leur offre en location des costumes de baseball aux prix de (1.00) un dollar chacun pour la saison complète. A la fin de l'été, l'O.T.J. leur remet 0.50 si l'habit est rapporté en bon état. C'est donc dire qu'il n'en coûte que cinquante sous à nos jeunes pour avoir un habit de baseball pour la saison otéjiste.

Ligue midget

Avec la reprise des activités au stade, on espère voir se former quatre clubs dans la catégorie midget. Ces clubs seront à l'oeuvre d'ici quelques jours. Et les joueurs s'entraîneront ferme pour pouvoir participer au tournoi provincial de la ligue midget.

Première réunion des commissaires élus à Rivière-du-Moulin

Rivière-du-Moulin (A.J.) — La Commission scolaire de la municipalité du village de Rivière-du-Moulin a tenu sa première séance, après l'élection d'avant-hier. Le président, M. Jean-Baptiste Jalbert, a été confirmé dans cette charge.

La dite commission se trouve maintenant constituée de MM. J.-B. Jalbert, Joseph-Emile Tremblay, Nil Tremblay, Joseph-Henri Desbiens et Léonce Tremblay.

"Une partie remise..."

-- M. Fournier

De notre édition finale d'hier

(Par J. D.) — Après la séance d'hier après-midi, le maire l'hon. sénateur Sarto Fournier a fait une déclaration sur le vote de retour à l'exécutif du rapport de l'administration municipale relativement au stade de baseball projeté. Le maire affirme qu'il n'abandonne pas son projet et il dit que "lorsque le temps n'est pas favorable, la partie est remise."

Il a toutefois enguirlandé le président de la Ligue d'action civique, M. Pierre DesMarais, et le conseiller Albert Guilbeault, un membre de la Ligue. Ce dernier lui a donné également la réplique dans une autre déclaration.

Voici les deux déclarations :

"La construction du stadium dans le parc Maisonneuve est une chose qui me tient à coeur, de dire le maire.

"Le projet était destiné à compléter de façon définitive l'aménagement du Centre sportif.

"Je reste convaincu, assure le maire, qu'il s'agit d'une excellente affaire pour la ville de Montréal, peu importe le point de vue auquel on se place pour la considérer.

"Le chef de la Ligue de l'"agitation cynique" selon ses habitudes a amorcé le grelot de la politique, a donné le mot d'ordre à ses partisans, nous a prêté les intentions les plus odieuses. Tout y a passé. Jusqu'au résultat des dernières élections provinciales.

"Le coup de grâce a été porté par l'hygiéniste officiel de la Ligue dite d'action civique, le Dr Guilbeault, qui dans un language succulent a innocemment suggéré que les $4,000,000 destinés à la construction d'un édifice qui aurait accru sensiblement la renommée et le prestige de la ville de Montréal soient plutôt destinés à construire plus d'égouts afin d'y enfouir l'administration actuelle.

"C'est tout de même curieux qu'on a dû à date voter cinq fois plus d'argent pour les égouts que ce que coûtera le stadium lorsqu'il sera fini et que jamais on n'a posé à l'administration une seule question de détail.

"Mais peu importe, de continuer le maire, c'est une coutume bien établie dans le sport que lorsque la température n'est pas favorable, la partie est remise". On croit que le maire reviendra avec "son" projet à l'assemblée du conseil qui aura lieu au mois de septembre.

"Je regrette que 15 membres de la classe C se soient laissés prendre dans le piège à renards. Je n'ai pas l'intention d'abandonner le projet. Montréal en a besoin et nous finirons par l'avoir."

A Drummondville

Un policier tire quatre gamins d'un danger imminent de noyade

Drummondville, (A. B.) — Rencontré par notre reporter, le chef de police Conrad Proulx ne tarissait pas d'éloges à l'endroit de l'agent Marcel Bibeau, qui s'était distingué lundi après-midi dans le sauvetage de quatre jeunes garçons. M. Proulx était bien fier de son policier, qui a dû se jeter en eau profonde pour porter secours aux bambins qui tentaient de traverser la rivière St-François. Les premiers rapports de l'incident ne semblaient pas donner justice au geste humanitaire de ce dernier. Le chef du service de la police s'est ensuite dit content de la suggestion qu'il a faite au conseil municipal au cours du printemps dernier quand il a réclamé pour son département une installation complète pour le sauvetage nautique. L'équipement a été à même de servir lundi après-midi pour éviter une tragédie grave. La police de Drummondville possède une chaloupe montée sur remorque pour un déplacement rapide. La chaloupe contient aussi tous les appareils pour la respiration artificielle, les ceintures de sauvetage, grappins, civière, couverture de laine et réservoir d'oxygène. C'est la première fois qu'on met en service l'équipement nautique dont est maintenant pourvu le département de la police. Ainsi, on a évité un drame.

Légende des flots bleus

L'incident s'est produit lundi après-midi à quelques centaines de pieds des rapides Montplaisir sur la rivière St-François, près de Drummondville. Quatre jeunes garçons tentaient de traverser la rivière St-François en empruntant des roches de surface. Ils avaient franchi une forte distance quand le niveau de l'eau augmenta sensiblement. Pris de panique, les enfants crièrent au secours en se réfugiant sur les roches les plus élevées. Les auteurs de cet incident sont Jean-Gilles Descoteaux, 14 ans et son frère Léo, 12 ans; Gérard Thibault, 14 ans et Gilles Raymond, 12 ans, de la rue Dumoulin à Drummondville. Alertées par les cris des adolescents, des religieuses en villégiature sont accourues sur la place, après avoir appelé la police.

Scène touchante

Le sauveteur, l'agent Marcel Bibeau, est arrivé sur les lieux avec le capitaine Lionel Roy. Selon lui, il assista là à l'une des scènes les plus touchantes de sa vie. Au large, les quatre enfants criaient pour obtenir de l'aide et sur la grève, une vingtaine de religieuses priaient à voix haute.

L'unité de secours de la police était dirigée par les policiers Lorenzo Côté et Gérard Lefebvre. Deux agents tentèrent de quitter la rive en chaloupe mais de nombreuses roches obstruaient le passage. Le policier Bibeau s'aventura seul dans la chaloupe en direction des enfants. Les remous et le courant l'obligeaient à pousser son embarcation et d'y remonter. "Il était grand temps qu'on arrive. Ca pressait," nous a confié le policier dans une entrevue, hier. Le jeune Léo Descoteaux, 12 ans, était rendu aux limites de ses forces et le courant risquait de l'emporter. L'agent Bibeau plongea dans une dizaine de pieds d'eau pour atteindre l'enfant et l'embarquer dans la chaloupe. Il réussit ensuite avec moins de difficulté à secourir les trois autres gamins qui en ont été quittes pour leur peur. De retour sur la rive, le jeune Descoteaux a été enroulé dans des couvertures et reconduit à ses parents qui n'avaient pas eu vent de l'incident. Dans l'entre-temps, les barrages avaient été fermés pour réduire le courant sur la rivière et ainsi faciliter le sauvetage.

Le Shipshaw est assuré du premier rang dans la ligue de balle-molle Inter-cités

Jonquière, (A. H.) — Le Shipshaw est assuré de terminer la saison au premier rang de la ligue de balle-molle Inter-cités. Les protégés de Charley Kearney ont remporté 10 victoires en 11 joutes, et il ne leur reste qu'une rencontre à reprendre. Le plus proche meneur, le Gérard Munger, n'a pas réussi à vaincre ses adversaires à plus de 5 reprises, au cours de la présente saison.

Les employés du laboratoire de l'Alcan sont postés au 3e rang et Jonquière ferme le classement avec 3 points seulement...

Les séries éliminatoires débuteront au début de la semaine prochaine, si la température le permet.

Pour le club champion, Lévis Villeneuve est le meilleur frappeur avec 568.6 de moyenne, dont 4 coups de circuit. Jacques Lespérance est au second rang avec 568.1 et un circuit. L'instructeur Charley Kearney est au 3e rang avec 545.6. Viennent ensuite : Walter Peterson : 490; J.-Claude Paradis: 473; Julien Harvey: 413; Yvon Caron: 404 dont 3 circuits; Léger Caron: 350; Lazar Peterson: 333 et Raymond Cleary 305 de moyenne, dont un coup de circuit.

Chez les lanceurs: Charley Kearney remporte la palme avec une moyenne parfaite de 1,000, 3 victoires contre aucune défaite. Léger Caron est ex aequo avec Kearney et Fordloucks avec 1,000 de moyenne: 3-0. L'autre artilleur du Shipshaw, Jean-Baptiste Bélanger, a un crédit d'une victoire et une défaite.

A la fin de la présente saison, les dirigeants du circuit tiennent à souligner le travail de l'arbitre en chef Raymond Cleary, au cours de l'année sportive. Cleary a démontré un jugement sûr et a su s'acquitter des tâches les plus difficiles de son "ingrat métier"...

Ligue Senior de baseball du Saguenay

Chicoutimi. (G.P.) — Le joueur de troisième but Yvon Vigneault, des Chevaliers de Kénogami, est celui qui a fait les progrès les plus sensibles, chez les frappeurs de la ligue Senior de baseball du Saguenay, depuis dix jours, quand il a grimpé au troisième rang, sur un pied d'égalité avec Harold Hicks, des Braves de Jonquière. Tous deux frappent pour .333.

Le redoutable receveur des Buandiers d'Arvida, Gerry Brassard, occupe toujours le premier rang, avec une moyenne de .403 représentant 25 coups sûrs en 62 apparitions officielles au bâton.

Une recrue, Bernard Langlois, également receveur, pour le club Chicoutimi, vient au deuxième rang, avec .353, soit 24 coups sûrs en 68 apparitions au bâton. Celui des Athlétiques d'Alma qui vient au premier rang de son équipe est Marcel Côté, qui frappe .294.

Olivier invincible

Harry Olivier, l'atout numéro un des Buandiers d'Arvida, est le seul artilleur du circuit Simard à conserver un record intact. Il montre une fiche de 4-0, pour une moyenne de .1000. André Desjardins, le brillant Gaucher des Braves de Jonquière, conserve un pourcentage de .875 avec sept victoires à son crédit contre un seul échec. André Ringuette, du Chicoutimi, avec un record de 6-1, vient en 3e place des meilleurs lanceurs, avec .834.

Les frappeurs

	PJ	Ab	Pts	Cs	P	Of	Déf
Brassard G.,	16	62	17	25	13	.403	.940
Langlois B.	17	68	14	24	7	.353	.958
Hicks H. J.	20	81	18	27	10	.333	.909
Vigneault Y.	27	111	21	37	23	.333	.835
Saulnier R.	21	78	19	25	12	.329	.913
Allard J.	28	113	42	37	19	.326	.892

Les meneurs

Circuits : C. Cloutier, Chicoutimi 3; 2 buts, J. Allard, Kénogami, 10; 3 buts J. Allard, Kénogami, et Y. Vaillancourt, Chicoutimi, 3; Coups sûrs: J. Allard, Kénogami 37; buts volés: J. Allard, Kénogami, 24, points, comptés: J. Allard, Kénogami 42; Points produits: C. Cloutier, Chicoutimi 31.

Chez les lanceurs : H. Oliver d'Arvida est en tête avec une moyenne de .1000.

Positions des équipes à l'offensive:

	Moy.
Kénogami	276

Positions des équipes à la défensive

	Moy.
Jonquière	.912
Arvida	.905
Chicoutimi	.903
Kénogami	.892
Alma	.861

Décisions prises par le conseil de Chicoutimi

Chicoutimi. (A. T.) — Le conseil municipal de Chicoutimi a donné un avis de motion pour l'adoption, lors de la prochaine assemblée régulière, d'un règlement d'emprunt au montant de $600,000. Cet emprunt sera consacré à l'installation de la machinerie dans la nouvelle partie du filtre municipal, travaux évalués à $250,000, de même qu'à certains autres importants travaux d'aqueduc.

Des tuyaux d'amenée seront posés dans les rangs St-Pierre et St-Paul, de même que dans l'embranchement du boulevard Talbot, secteur de la ville nouvellement annexé, qui ne dispose pas encore des services d'aqueduc et d'égout. Ces travaux coûteront à la ville $350,000.

Ce projet, qui a déjà fait l'objet d'études attentives, sera soumis aux échevins pour acceptation à la séance régulière du 18 juillet. L'avis de motion a été présenté par l'échevin Ernest Gauthier, après que M. Rosaire Gauthier eut déclaré qu'il était nécessaire que quelque chose soit fait au sujet de l'eau à Chicoutimi.

On sait qu'actuellement, la construction qui abritera les agrandissements au filtre de la ville est depuis longtemps terminée, mais que le conseil municipal attendait de meilleures conditions d'emprunt pour procéder à l'installation de la machinerie dans cette construction attenante à l'ancienne partie du filtre municipal. Ces travaux doivent doubler la capacité actuelle de filtration pour la porter à 7 millions de gallons par jour.

L'âge de la retraite

Le conseil a décidé de réduire de cinq années l'âge de la retraite qui, auparavant, prenait effet à 70 ans. Déjà, les employés municipaux bénéficiaient de leur pension à l'âge de 65 ans, mais le conseil était tenu de les garder à son service jusqu'à l'âge de 70 ans.

Selon ce que nous a déclaré le gérant de la ville, M. Léopold Fortin, cette résolution touchera seulement quatre employés des bureaux de la ville et aucun de ceux-là n'appartient à la direction des différents services.

A compter du 1er septembre, le conseil municipal pourra remercier de ses services tout employé ayant dépassé l'âge de 65 ans, et ceci à un mois d'avis. La résolution en ce sens fut proposée par l'échevin Charles Girard.

Tuyau d'égout prolongé

Le conseil étudiera la possibilité de prolonger le tuyau d'égout qui se jette dans le Saguenay, au bassin, pour qu'il ne soit plus à découvert, même lorsque le Saguenay est à sa basse marée. Le solde d'un montant d'argent voté par le conseil pour procéder à l'aménagement du parc du bassin sera probablement consacré à ces travaux, évalués à environ $1,200.

Cette amélioration serait certainement très bien vue des propriétaires de l'avenue Price à proximité des bureaux de la compagnie qui lui donne son nom, qui sont parfois incommodés par les mauvaises odeurs se dégageant des résidus se déversant à l'air libre vers la rivière Saguenay. C'est d'ailleurs ce problème, qu'a soulevé l'échevin Marcel Drolet, qui amena l'idée de ces travaux.

Sergent de police puni

Le conseil a ratifié une décision prise par le chef de police, M. Albert Gravel, qui a suspendu de ses fonctions, pour 3 jours, M. P.-H. Pineault, sergent de police. Le texte de la lettre signée par M. Gravel, stipule, comme raison "à cause de votre conduite le soir des élections du 22 juin dernier".

Certains échevins ont trouvé que la punition infligée au sergent Pineault n'était pas assez sévère, mais le maire Rosaire Gauthier la trouva, lui, satisfaisante comme avertissement.

Banque à créer

Le conseil a décidé de donner son appui à une résolution adoptée par le conseil municipal de Montréal-Sud. Cette résolution prie les autorités fédérales de considérer la création d'une banque municipale nationale, afin de faciliter le financement municipal et en diminuer le coût.

M. Rosaire Gauthier, le maire de Chicoutimi, a également demandé au greffier, M. Gaston Carrier, de faire parvenir une copie de cette résolution à l'Union des municipalités.

Motion de félicitations

Le conseil a voté unanimement une résolution de félicitations à l'endroit du nouveau premier ministre de la province, l'hon. Jean Lesage.

La motion fut proposée par l'échevin Ernest Gauthier.

Routes nationales dans les villages : Affaire de province

Thetford-Mines. (DNCF) — Le maire Rodolphe Caouette a confirmé au reporter de LA PRESSE la déclaration demandant à la province de défrayer le coût de l'entretien des routes provinciales même lorsqu'elles passent dans les limites des municipalités.

"Ce serait une bonne chose que les routes provinciales soient entretenues à la charge de la province", a-t-il dit.

"Les municipalités ont beaucoup de peine à boucler leur budget et pour les routes provinciales, qui ajoutent aux dépenses, la province devrait verser des octrois statutaires tout en laissant le soin de l'entretien proprement dit des routes", a précisé le maire.

Le maire de Thetford soulignera son point de vue à la réunion de l'Union des maires et des municipalités. Ainsi, a-t-il dit, dans notre ville, il y a deux artères de la province, la rue Notre-Dame, d'une longueur d'environ deux milles et le boulevard Smith, un peu moins. La province procède au déblaiement de la neige sur le boulevard Smith.

Cette question maintenant soulevée sera abordée par l'Union des maires et des municipalités, a laissé entendre M. Caouette.

Accident à St-Valère

St-Valère. (N.F.) — Un entrepreneur d'Arthabaska, M. Maurice Gagné, a été victime d'un accident alors qu'il procédait à l'amélioration d'un établissement commercial, situé à St-Valère, à environ une dizaine de milles de Victoriaville. M. Gagné était à réparer la toiture d'un restaurant, propriété de M. W. Arseneault, quand il perdit pied à la suite d'une fausse manoeuvre et fit une chute d'une quinzaine de pieds. On a transporté le blessé à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, souffrant de contusions aux reins.

M. Martial Carrier élu commissaire

Port-Alfred. (RP) — M. Martial Carrier, commis du coût de revient au moulin de la Consolidated Paper Corporation Ltd de Port-Alfred a été élu, hier, commissaire, par une seule voix de majorité, sur son adversaire M. Lucien Babin, contremaître au service de la même compagnie.

Le nouveau membre de la Commission scolaire occupera le siège numéro 2 laissé vacant par la mort de M. Arthur Lévesque. M. Carrier se présentait pour le 2e fois à un poste de commissaire. Il y a trois ans, celui-ci pardait son élection aux mains de M. Arthur Lévesque, par une majorité de trois voix.

Cette année, ce quartier comptait 125 propriétaires. De ce nombre, 107 auraient pu se qualifier pour déposer leur vote et seulement 85 ont pris les mesures nécessaires. Les autres ne s'étaient pas acquittés de leur imposition scolaire.

Sur les 85 voteurs possibles, 77 seulement se sont présentés au bureau de votation situé au couvent Notre-Dame-du-Bon-Conseil. Le partage des votes s'établit à 39 pour M. Carrier et à 38 pour M. Lucien Babin.

Conférence de presse ce soir à Chicoutimi

Jonquière. (A.H.) — Une conférence de presse, réunissant les journalistes sportifs du Saguenay - Lac-St-Jean, aura lieu ce soir, à 7h. 30, à la salle de réception de MM. Jean-Hugues, Arthur et Laval Tremblay, de Chicoutimi.

Il sera question de la traversée du lac St-Jean à la nage, épreuve qui aura lieu le 6 août. Les commanditaires, accompagnés des organisateurs de ce concours national, donneront les grandes lignes de cette journée et distribueront des notes biographiques à l'intention des nombreux sportifs du Saguenay - Lac-St-Jean.

Le club Saint-Paul gagne par défaut

Chicoutimi (G.P.) — La seule joute au calendrier de la ligue Interparoissiale de baseball s'est terminée, hier soir, par une victoire par défaut du St-Paul, quand son adversaire, le St-Antoine cédulé pour le rencontrer, ne s'est pas présenté sur le terrain. Ce soir, deux parties sont à l'affiche; le St-Joachim visite le St-Paul tandis que le Sacré-Coeur joue contre le St-Antoine.

LE RAPPORT

SUITE DE LA PAGE 3

tion plus rapide aurait eu lieu".

Recommandations

Le comité a notamment recommandé :

1—Que ce comité reprenne ses activités à la prochaine session, après que l'enquête de la Gendarmerie royale et les poursuites criminelles auront été terminées, de façon à étudier un aspect de l'administration qui a dû être mis de côté cette année, soit la conduite des péagers.

2—Un "contact plus grand entre le Conseil des ports nationaux et le ministre des Transports, au moyen d'un système de rapports réguliers concernant l'administration du pont J.-Cartier."

3—Que les qualifications pour le poste "responsable" de péager sur le pont J.-Cartier soient d'un standard plus élevé qu'actuellement.

4—Pour assurer la sécurité des revenus du pont, que des enquêtes ou vérifications policières soient tenues plus régulièrement (que dans le passé).

On sait que l'affaire du pont Jacques-Cartier a éclaté quand on a installé, en septembre 1959, des appareils automatiques de péage et que les revenus ont soudain augmenté au rythme d'environ $1 million par an.

Aucun nom

Le rapport ne mentionne, dans ses conclusions ou recommandations, aucun nom.

Aucun ministre ou officier du conseil des ports nationaux ou encore gérant du port de Montréal n'y est spécifiquement mentionné. Pas même M. Guy Beaudet, gérant du port, principal responsable des enquêtes tenues depuis 1956 et de l'installation des appareils de péage automatique.

A propos de l'ancien système, on dit qu'il "ouvrait de façon évidente la porte à un certain élément de défaillance humaine".

Les irrégularités révélées aux enquêtes de 1946, 1952, 1957 et 1958 pourraient indiquer, avec la hausse soudaine des revenus constatée avec l'installation du système automatique qu'une "partie des revenus a pu avoir été détournée de sa véritable destination".

Le comité a aussi dit que "des inspections plus régulières au pont Victoria" sont sans doute responsable de la meilleure situation constatée à cet endroit.

Le rapport ajoute que le nouveau système automatique, sans être absolument à l'épreuve de toute fraude, rend les irrégularités extrêmement difficiles.

Le document rend aussi hommage à M. G. K. Fraser, président du comité, mort subitement le 26 mai dernier.

L'enquête a duré quelque 3 mois et 22 témoins ont été entendus, ce qui a donné quelque 1,300 pages de témoignages.

L'ASSOMPTION

SUITE DE LA PAGE 3

sion qui sera rendue ce matin, peut faire basculer cette avance et valoir une majorité aussi "forte" au candidat de l'Union nationale.

En effet, sur 95 des 170 bulletins déposés dans l'urne au poll 16-A (Charlemagne), le nom du candidat UN indépendant, M. Jean-Paul Chicoine, a été rayé d'un trait. De ces 95 bulletins, 55 sont favorables à M. Coiteux. Le procureur de M. Chartrand, Me Jean-Paul Sainte-Marie, c.r., a contesté la validité de ces 95 bulletins où l'adversaire étoffe son avance de 15 voix.

Les procureurs du candidat libéral, pilotés par Me Jacques Dugas, ont demandé que le scrutateur du poll en question, M. Jean-Guy Sigouin, soit assigné à comparaître. La comparution aura lieu ce matin. Les procureurs de M. Coiteux se font sans doute fort d'établir la bonne foi du scrutateur, et ils allégueront probablement qu'apposés sur un aussi grand nombre de bulletins, les traits n'ont pu servir de marque d'identification.

Le "suspense", ponctué de coups de théâtre, où la loupe joue un rôle de premier plan, ne se terminera probablement pas aujourd'hui. Ceux qui se passionnent pour l'affaire — qui est d'importance puisque la députation libérale à Québec pourrait passer à 52, ce qui fournirait une majorité sensiblement plus confortable au gouvernement — seront déçus d'apprendre que les procédures, si l'examen des boîtes ne prend pas fin aujourd'hui, se poursuivront vendredi matin.

Les deux parties ont en effet agréé à la demande faite par le juge Michaud, qui doit siéger à Sorel jeudi.

Me Sainte-Marie, qui représente M. Chartrand, est assisté par Me Réal Tremblay. Les procureurs du candidat libéral sont Mes Jacques Dugas, Claude Vallerand, Jacques Trahan, Bernard Prudhomme et Lucien Dugas. Ce dernier n'était pas présent hier.

Le président d'élections est le notaire J.-A. Duval; le secrétaire d'élections, M. Yves Varin. Le greffier est M. Jean-Marc Marion.

LES LIBERAUX

SUITE DE LA PAGE 3

quête) mais en 1957 et 1958, c'était extraordinaire".

En 1958, à la suite d'une enquête conduite par les policiers du CNR, huit péagers furent congédiés. En 1959, douze furent transférés dans le port.

"Il est clair, selon la preuve", dit le mémoire libéral, "qu'aucun des ministres des Transports, sous les deux gouvernements, n'a été mis au courant des irrégularités qui se produisaient au pont Jacques-Cartier. Il est également évident que les dirigeants du Conseil des ports nationaux ne furent mis au courant qu'en 1957, alors qu'ils prirent les moyens pour remédier à la situation."

On signale aussi les initiatives du gérant du port, M. Guy Beaudet, qui a vigoureusement fait campagne pour l'installation d'appareils de péage automatique et qui a fait conduire plusieurs enquêtes policières.

En somme, dit le mémoire des membres libéraux du comité, quand l'enquête de 1957 a démontré une situation sérieuse, une action énergique a été prise par les dirigeants du Conseil des ports nationaux, de concert avec M. Beaudet, et ils ne devraient donc pas être blâmés pour les gestes d'autres personnes qu'ils étaient impuissants à empêcher.

FAITS DIVERS

SUITE DE LA PAGE 3

tersection Guy et Sherbrooke. Mme Brockbank traversait la rue Guy lorsqu'elle a été happée, ou a glissé sous les roues du lourd véhicule du circuit Guy, qui venait juste de se mettre en branle en direction de la rue Ste-Catherine, après avoir attendu que les feux de circulation tournent au vert.

La mort a été instantanée. L'enquête a été confiée au sergent-détective Armand Lamoureux, de la Sûreté municipale.

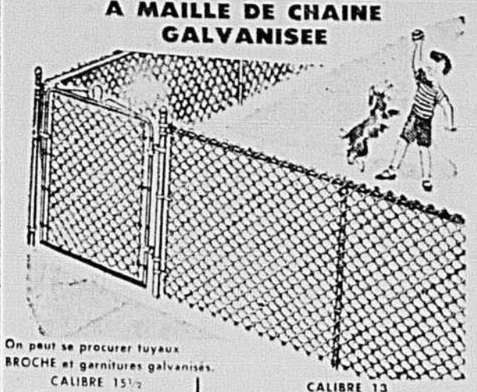
LA QUINCAILLERIE J. Pascal HARDWARE CO. LIMITED

A TOUTES NOS SUCCURSALES

• CENTRE D'ACHAT BOULEVARD, 4250 JEAN-TALON EST	RA. 2-4681
• 301 RUE CRAIG OUEST	UN. 6-5692
• 4050 RUE WELLINGTON, VERDUN	PO. 8-4793
• 5742-46 AVE DU PARC	CR. 4-6453
• 1191 BOUL. SAINT-LAURENT	UN. 6-5692
• 4833 SHERBROOKE OUEST	WE. 7-3918
• 1494 SAINTE-CATHERINE OUEST	WE. 5-1156
• CENTRE D'ACHAT DORVAL	ME. 1-4291

Comptoir des commandes postales : 301 ouest, rue Craig.
4050 RUE WELLINGTON VERDUN OUVERT JUSQU'A 9 P.M. JEUDI ET VENDREDI — JEAN-TALON ET DORVAL OUVERT JUSQU'A 9.30 P.M. MARDI, JEUDI ET VENDREDI — AVE DU PARC-STE-CATHERINE OUEST, SHERBROOKE OUEST, OUVERT JUSQU'A 9 P.M. VENDREDI.

CLOTURES ET BARRIERES
A MAILLE DE CHAINE GALVANISEE



On peut se procurer tuyaux BROCHE et garnitures galvanisés.

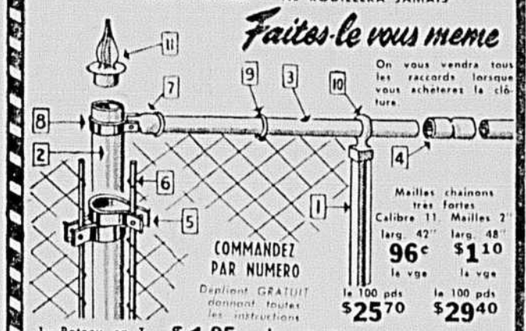
CALIBRE 15½		CALIBRE 13		
Maille 1" largeur 36" la verge 90¢ $26.95 le rouleau de 100 pieds	Maille 1" largeur 48" la verge $1.29 $35.95 le rouleau de 100 pieds	Maille 2" largeur 36" la verge 55¢ $14.75 le rouleau de 100 pieds	Maille 2" largeur 48" la verge 67¢ $18.65 le rouleau de 100 pieds	Maille 2" largeur 60" la verge 85¢ $23.55 le rouleau de 100 pieds

Barrières à pelouses — Fermetures comprises

36" x 36" $10.20	36" x 42" $10.95	36" x 48" $11.40	42" x 42" $11.40	42" x 48" $12.10	48" x 48" $12.50

CLOTURES MAILLE DE CHAINES DE QUALITE SUPERIEURE
GALVANISE A CHAUD — NE ROUILLERA JAMAIS

Faites-le vous même



On vous vendra tous les raccords lorsque vous achèterez la clôture.

Mailles chainons très fortes. Calibre 11. Mailles 2" larg. 42" 96¢ la vge — larg. 48" $1.10 la vge

COMMANDEZ PAR NUMERO
Dépliant GRATUIT donnant toutes les instructions

le 100 pds $25.70 — le 100 pds $29.40

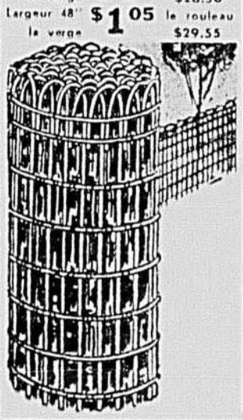
1— Poteau en T 6½', galvanisé. $1.95
2— Poteau tuyau pour coin ou bout 6¾" - 1⅞ dia. galvanisé. $4.85
3— Barre supérieure 1.5/16 dia. extérieur, - Longueur 21'". Le pd. 35¢
4— Accouplement de barre. Ch. 40¢
5— Bande de tension 1⅞ dia. Ch. 35¢
6— Barre de tension, 42". Ch. 69¢
7— Réceptacle de barre supérieure. Ch. 49¢
8— Bande pour barre supérieure. Ch. 59¢
9— Anneaux de barre supérieure. Le 100 $1.50
10— Bout de poteau de centre. Ch. 59¢
11— Bout de poteau ornement. Ch. $1.65

BARRIERES ET PENTURES VOYEZ LES PRIX CI-DESSUS

CLOTURE ORNEMENTALE A PELOUSE

En fil de fer rigide, en un modèle populaire, attrayant et facile à poser !

3 DIMENSIONS
BAS SIMPLES
ROULEAU COMPLET 100 PIEDS
Largeur 36" la verge 87¢ le rouleau $24.55
Largeur 42" la verge 93¢ le rouleau $26.50
Largeur 48" la verge $1.05 le rouleau $29.55



BORDURES POUR LES FLEURS
ROULEAU COMPLET 25 PIEDS
LARGEUR 15" la verge 42¢ — LE ROULEAU de 25 pieds $2.95

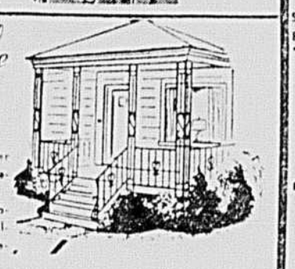


CLOTURE PLIANTE
LONGUEUR 10 PIEDS
POUR PELOUSES



18" de hauteur par 10' de long. SPECIAL $1.33

Il est facile
D'EMBELLIR VOTRE MAISON



Tout ce qu'il vous faut en fer ornemental pour embellir patio et balcon.
Ecrivez ou téléphonez pour obtenir une jolie brochurette illustrée avec tous renseignements.

Tout est prêt à installer

COLONNES et BALUSTRADES en FER ORNEMENTALE



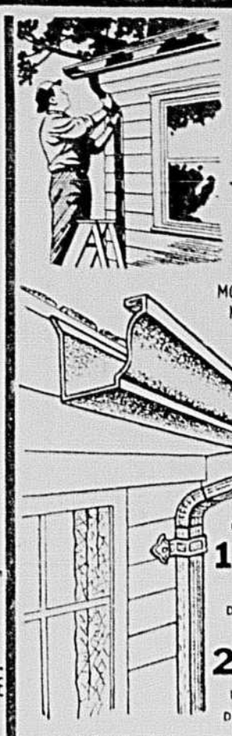
Faites-le vous-même
et épargnez plus de 1/3
AUCUNE SOUDURE nécessaire

BARRE UNIE SANS ORNEMENT
Section 4 pieds $6.95 | Section 6 pieds $10.50

PIECES

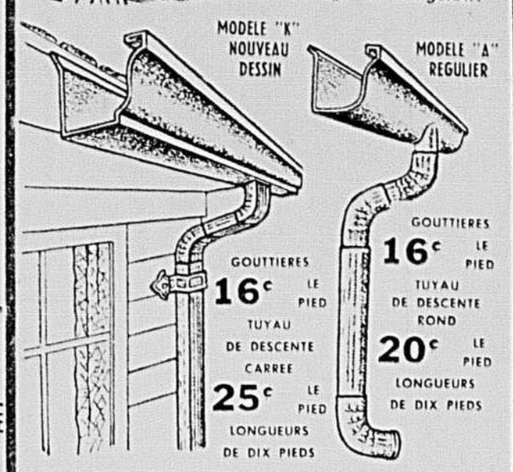
Colonne	$2.35	Ornement de bout	$1.45
Support pour colonne	$1.10	Ornement en S. Paire	$1.65
Angle	$1.10	Ornement S de base	$3.75
Bride de plancher	$1.45	Colonne simple	$15.95
		Colonne double	$23.75

Balustrade d'aluminium, ajouter 50%



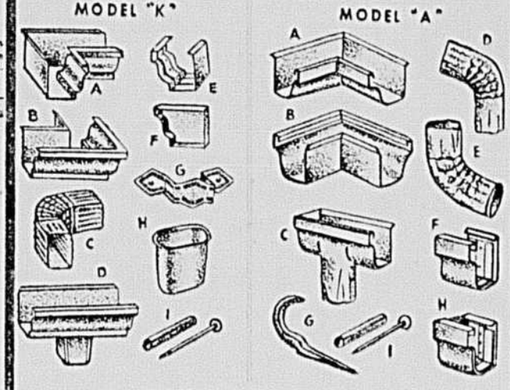
Faites-le vous même
GOUTTIERES ET ACCESSOIRES

Gouttière résistante, galvanisée. Stock complet de tuyaux et pièces faciles à assembler. Deux modèles populaires pour tout cottage ou bungalow.



GOUTTIERES 16¢ LE PIED
TUYAU DE DESCENTE CARREE 25¢ LE PIED LONGUEURS DE DIX PIEDS
GOUTTIERES 16¢ LE PIED
TUYAU DE DESCENTE ROND 20¢ LE PIED LONGUEURS DE DIX PIEDS

MODEL "K" — MODEL "A"



ACCESSOIRES FACILES A ASSEMBLER

A—Angle intérieur	$1.35	A—Angle intérieur	$1.35
B—Angle extérieur	$1.35	B—Angle extérieur	$1.35
C—Coude carré	$1.10	C—Chute au bout gauche ou droit	$1.50
D—Chute du centre	$1.60	D—Coude 45° ou 90°	65¢
E—Joint de serrage	30¢	E—Sortie coudée	$1.00
F—Bouchons des bouts	25¢	F—Joints de serrage	30¢
G—Bande décorative	35¢	G—Bon crochet à pointe	20¢
H—Sortie	60¢	H—Bouchons des bouts, gauche ou droit	25¢
I—Clou et tuhe	6¢	I—Clou et tuhe	6¢

ECONOMISEZ SUR VOS ACCESSOIRES DE PLOMBERIE
BOL DE TOILETTE ET LAVABO EN PORCELAINE

COULEURS • Bleu • Vert • Rose pâle • Jaune

ENSEMBLE BLANC L'ENSEMBLE PRIX DE VENTE $37.65
EN COULEURS $43.95

TOILETTE COMPLETE $27.87
En couleurs $32.95
SIEGE EXTRA $4.59

LAVABO SEULEMENT
Grandeur 17" x 19" $9.78
En couleurs $11.95

GARNITURES EXTRA
ROBINET mélangeur, chromé $3.95
SIEGE DE TOILETTE $4.59



INSTALLATION POUR DOUCHE ET BAIN CHROME $12.95
POUR LE BAIN SEULEMENT $9.75

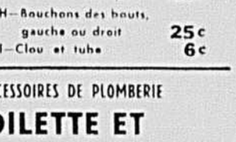
ROBINETS CHROMES POUR LAVABOS
BONNE QUALITE. Au complet avec tige. Index chaud ou froid sur la poignée. — Prix régulier $3.50 EN VENTE A $1.97

ENSEMBLE DE ROBINETS



CHROMES 4" $3.95

Robinets chromés
LONG BEC



Ces nouveaux robinets mélangeurs comprenant les accessoires en cuivre allant sous l'évier.
PRIX DE VENTE $6.97



Robinets combinés chromés pour évier
Bec mobile et porte-savon chromé. Va rég. $12.50.
EN VENTE A $6.97

Débouchoirs d'évier faciles d'emploi
NETTOLEURS DE LAVABO PLATS A TETE A RESSORTS



25 pieds $1.10 ch. — 50 pieds $1.70 ch.

MECHES DE CABINET TUBULAIRES
Grandeur 3 pieds. Economisez le coût d'un appel du plombier. VENTE $1.95

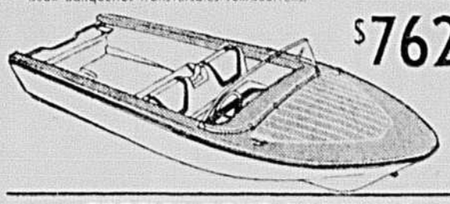


ON S'AMUSE TELLEMENT EN

Lone Star

Les hors-bord les plus variés et qui se vendent le plus au monde
CROISIERE . . . PECHE . . . SKI AQUATIQUE

Lone Star de 14' en fibre de verre
Vitesse fulgurante . . . maniement ultra-facile. Idéal pour le ski nautique et autres sports. Largeur 60", pour moteurs de 18 à 40 CV, tout équipé, pare-brise panoramique, volant, gréement et deux banquettes transversales rembourrées.



$762.00

SPECIAL POUR PECHEURS
HAUTEUR SEULEMENT 30" — PESANTEUR 36 LB
LES QUALITES QUE LES SPORTIFS EXIGENT . . .
LE NOUVEAU SCOTT 7.5 c.v.
LES POSSEDE TOUTES !

- PUISSANCE — caractéristiques de gros moteur telles que changement de vitesse, réservoir auxiliaire permettant de pêcher à la cuiller paisiblement durant des heures.
- LEGER A TRANSPORTER—pese jusqu'à 25 lb de moins que les anciens modèles.
- POIGNEE PRATIQUE POUR LE TRANSPORT.
- COMPACT — SE REMISE FACILEMENT.
- PROFIL BAISSE PREVENANT LE BROUILLAGE DE LA LIGNE A PECHE.
- LE MODELE LE PLUS MINCE JAMAIS CONCU.
- POMPE BAIL-A-MATIC ASSURANT UNE EMBARCATION SECHE PAR TOUS TEMPS.



SEULEMENT $295
Conditions faciles de paiement



CEINTURES DE SAUVETAGE
APPROUVEES PAR LE GOUVERNEMENT
Pour campeurs et ceux qui ont des embarcations
Observez les règles de la sécurité

No 12 POUR BAMBINS	No 33 POUR ENFANTS JUSQU'A 7 ANS	No 33 POUR ENFANTS JUSQU'A 12 ANS	No 16 POUR ADULTES	No 41 POUR ADULTE
Rég. $4.95 $2.95	Rég. $5.95 $3.95	Rég. $7.50 $4.95	Rég. $6.50 $4.95	Rég. $7.95 $5.95

COUPE-HAIES ELECTRIQUE "TRIMMER BOY"
Idéal pour usage domestique, domaines, clubs de campagne, cimetières ou pépinières. Magnifique modèle . . . parfaitement équilibré ! Donne des résultats de gens du métier à un prix alléchant !

$27.95

- Puissant moteur CA de 115 volts
- Barre-couteau de 13" à 14 dents d'une portée de 21"/32"
- 850 révolutions à la minute
- Modèle léger . . . ne pesant que 5 1/4 livres



PEINTURE "CAMEO"

Méthode à tube de couleur. Economisez jusqu'à $4.00 le gallon. Donne aux murs un fini luxueux de haute qualité. Convient pour toutes pièces. Fini mat, lustré ou semi-lustré. Soyez votre propre décorateur, harmonisez vos meubles ou créez vos teintes favorites. Choix de 48 teintes avec la nouvelle méthode à tubes.



CHOIX DE	BASE POUR NUANCE		FINI BLANC	
	GALLON	LA PINTE	GALLON	LA PINTE
MAT ALKYD	$5.15	$1.50	$5.75	$1.65
SATIN LATEX SEMI-GLACE				
EMAIL BRILLANT	$6.10	$1.75	$6.85	$1.95

ECONOMISEZ SUR CES TUBES DE COULEURS 25¢ ET PLUS LE TUBE

PEINTURE A BETON

Une peinture lustrée gris moyen qui s'étend bien

AUBAINE EXCEPTIONNELLE

Prix régulier $2.35 la pinte $1.37 la pinte
Prix régulier $7.25 le gallon $4.57 le gallon

Sèche en une nuit
POUR PLANCHERS DE SOUBASSEMENTS ET DE GARAGE



SPECIAL !
PEINTURE A BATIMENTS
POUR INTERIEUR ET EXTERIEUR

Notre peinture à prix populaire. Une peinture de qualité à prix économique. Nous nous sommes toujours efforcés de vous assurer ce qu'il y a de mieux à ce prix.



Fini luisant, semi-luisant et BLANC MAT ainsi que GRIS, CREME et VERT.
VENTE $2.77 LE GALLON

GRIL BAR-B-Q D'EXTERIEUR
A UN NOUVEAU BAS PRIX

No 75-S
GRIL A MOTEUR
AVEC TABLE
Pratique table amovible pour empiler les assiettes, etc. Gril ajustable. LARGEUR 24 POUCES
$22.77



No 70
GRIL 24 POUCES
Grand gril avec manivelle de réglage. Chacun dans carton de remisage.
$8.77



HOUSSE IMPERMEABLE EN PLASTIQUE



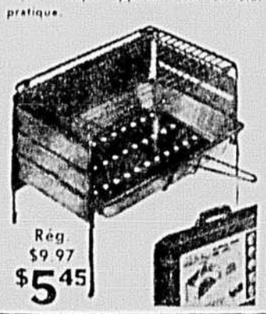
Pour la plupart des grils de 24". VENTE, ch. 98¢



BRIQUETTES DE CHARBON DE BOIS
Sac de 5 lb. Rég. 75¢ 59¢ 6 sacs $3.24

GRIL A PIQUE-NIQUE PORTATIF

Pratiques pour pêcheurs, chasseurs, sur la plage, en pique-nique ou au foyer. Chaque appareil dans un étui pratique.



Rég. $9.97 $5.45

LAMPE A SOUDER

A ALLUMAGE INSTANTANE
2 bidons géants de carburant sous pression



EN VENTE Au complet avec bec $4.49

BARRIERES



Pour portes, entrées de vérandas, etc. Faites de baguettes de bois dur soigneusement choisi et sablé. Fini naturel verni.

3 pds $1.98 — 5 pds $2.59 — 7 pds $3.25 — 9 pds $3.95

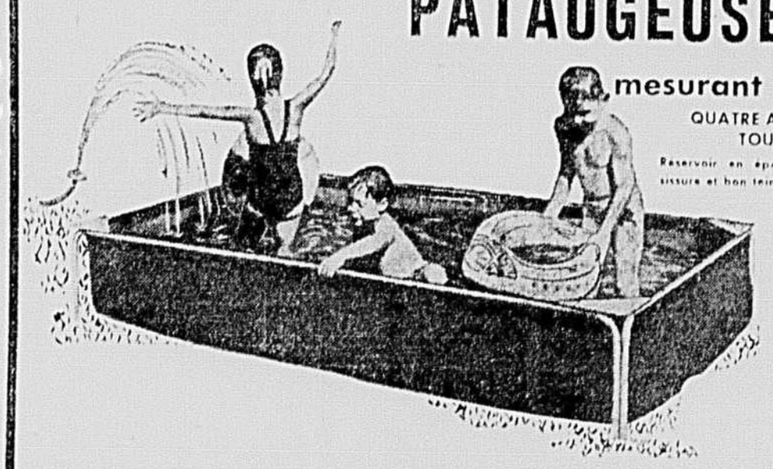


CHAISES EN ALUMINIUM LEGER
RECOUVETRES DE SARAN

Chaises en aluminium léger, dossier complet, ganses allongées en avant, couleurs plaid et unies, appuie-bras en bois de choix.

$4.59 ch. 2 pour $8.75
LIVRAISON DE 2 CHAISES ET PLUS

PATAUGEUSES NOUVEAU GENRE
mesurant 66" x 42" x 15"



QUATRE APPUIS SOLIDES EN ACIER
TOUS COINS ARRONDIS
Réservoir en épais plastique, à l'épreuve de la moisissure et bon teint. Au complet avec tuyau d'écoulement.

PRIX DE VENTE $14.77
MODELE MESURANT 75" x 50" x 15"
A QUATRE APPUIS
"The Capri" est fait de plastique épais exclusif et comporte une attache à bord arrondi de sûreté sur les sièges de coin.
PRIX DE VENTE $18.77

TUYAU EN PLASTIQUE
NOUVEAUX BAS PRIX

- POSE FACILE
- TRANSPORT FACILE

Le tuyau de plastique assure un service indéfectible durant de nombreuses années. Il offre de rares avantages pour l'eau potable. Ce nouveau tuyau est absolument garanti contre la pourriture, la rouille et la corrosion. Il ne s'y accumulera ni sédiment ni croûtes et n'est pas affecté par l'action de fluides au sol corrosifs.
Parce que le tuyau de plastique est très léger (seulement ⅛ du poids de l'acier) il peut être manipulé avec facilité et rapidement installé. Vous pouvez le joindre à un tuyau de métal entièrement posé. On vous fournit les raccords appropriés. Le tuyau en plastique se coupe aisément à la longueur voulue avec une egoine ordinaire ou un bon couteau. On emploie les raccords pour joindre les longueurs de tuyau flexible. On introduit d'abord les brides de serrages que l'on glisse sur les bouts du tuyau, on introduit le raccord et on serre les brides.



½" 6¢ le pi. — ¾" 9¢ le pi. — 1" 14¢ le pi.
400 PIEDS OU PLUS : MOINS 10%

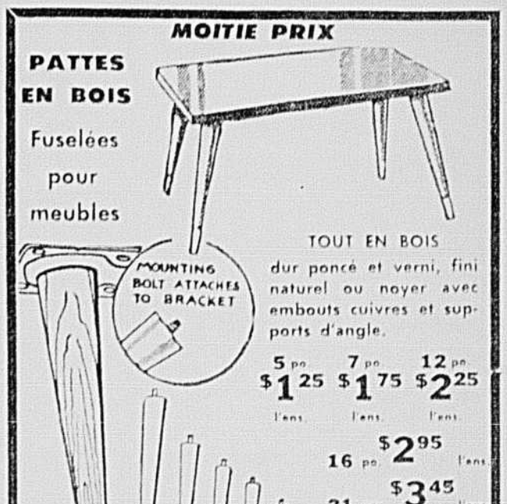
BAS PRIX POUR LES RACCORDS

	½"	¾"	1"
Adapteur à insertion	18¢	20¢	25¢
Raccord à insertion	18¢	20¢	25¢
Té à insertion	25¢	32¢	38¢
L à insertion	25¢	29¢	32¢

TUYAU EN CUIVRE
Rouleaux de 60 pieds
½ pouce le pied 20¢

MOITIE PRIX

PATTES EN BOIS
Fuselées pour meubles



TOUT EN BOIS
dur poncé et verni, fini naturel ou noyer avec embouts cuivres et supports d'angle.

5 po. $1.25 l'ens. — 7 po. $1.75 l'ens. — 12 po. $2.25 l'ens.
16 po. $2.95 l'ens.
21 po. $3.45 l'ens.
29 po. $4.95 l'ens.
vendues en ensembles de 4 pattes

S'IL S'AGIT DE QUINCAILLERIE...VOUS LE TROUVEREZ CHEZ PASCAL

MALAXEURS

Sunbeam, 12W, 1960	$56.50	$36.95
Sunbeam junior	27.75	17.50
Dormeyer (hache-viande)	64.00	42.00
General Electric, M5	24.95	18.25
Sunbeam, 12, 1960	59.95	41.50
Sunbeam, 12C chromé	71.50	49.95
Hamilton Beach	64.50	44.00
General Electric, M-50	44.50	28.50
Sunbeam, 12, 1960	59.95	41.50

FERS A REPASSER

Morphy-Richards, vapeur	$21.00	$10.50
Sunbeam, vapeur et sec	19.95	15.00
G. Elec., vap F94 et sec	21.95	14.50
G. Electric (plume) F84	14.95	9.75
Westinghouse, vap. et sec	21.95	13.50
Presto, à vapeur et à sec	25.00	14.50
Hoover, à vapeur et à sec	26.00	14.90

POLISSEUSES ELECTRIQUES

Easy 1959	$59.00	$33.50
General Electric, 1959	59.00	32.70
Hoover, modèle 5332	59.75	31.95
Fairbanks-Morse	59.00	34.50
Connor	59.95	34.50
Sunbeam	59.95	36.50
Thor	59.00	32.50
RCA Victor	54.00	34.50

ASPIRATEURS ELECTRIQUES

Lewyt électronique '60	$149.00	$79.75
Dyno Connor	89.95	39.95
Lewyt 1959 Zephir	99.50	43.50
Hoover, 866, 1960	129.00	53.95
Hoover 651S	139.00	70.00
Vak, balayeuse à main	18.95	10.95
Eureka 1010	139.00	67.50
Hoover 661	139.00	69.95
Gen. Electric, accessoires	99.00	62.95
Hoover Pixie	59.00	37.00
Eureka, avec accessoires	99.00	63.00
Hoover, 311	149.00	64.95
RCA Whirlpool E-60	129.00	59.50
Lewyt 120	99.00	61.95
Sunbeam 630A	149.50	69.95

PRESTO

2½ pintes	$10.50
3 pintes	12.50
5 pintes	14.50

BOUILLOIRES

DOMINION contrôle à vapeur		$10.95
General Electric, K-42	$13.50	$ 9.95
Westinghouse	13.95	9.80
Dominion	10.50	7.50
Gen. Elect, vap. cont. K-45	19.50	13.95

POELES A FRIRE

Sunbeam (carré) 10"	$23.95	$15.25
Sunbeam (carré) 12"	29.50	19.95
Gen. Electric, S2B, car.	29.95	19.95
General Electric S2	24.95	16.09
Sunbeam FPL	26.50	18.50

TOUT pour la PHOTOGRAPHIE

Ciné-camera Bell & Howell



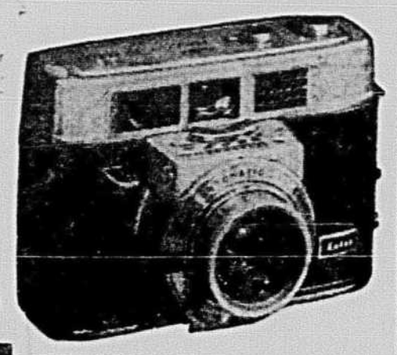
Zoomatic 414. La seule caméra 8 mm. qui permet un rapprochement de près de 6'. Vous permet de filmer à vitesse lente (slow motion) instantenément, grâce à l'ajustement automatique des objectifs.

Rég. $240.
Spécial Faucher
$175

CAMERA 35 mm. AUTOMATIQUE KODAK

Caméra automatique 35 mm. pour réussir des photos facilement ! . . . L'oeil magique ajuste automatiquement l'objectif pour prendre le degré de lumière voulu. Objectif Ektanar f/2.8 à action rapide pour plus de précision dans les détails photographiques.

Rég. $98.50
Spécial Faucher
$73.95



FAUCHER

"LE ROI DES BAS PRIX"

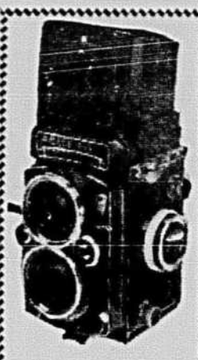


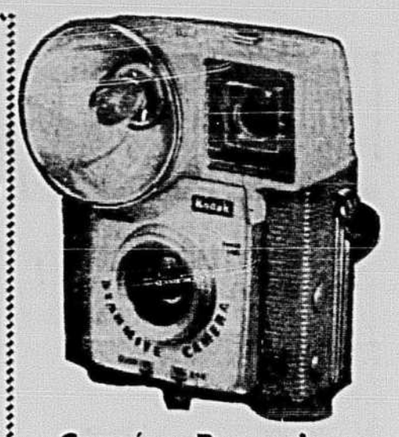
GRAND SPECIAL FAUCHER

30% d'escompte

sur toutes les caméras

ROLLEIFLEX





Caméra Brownie

La nouvelle camera-flash Brownie

La plus petite, la plus pratique. La caméra Brownie Starmite est la caméra-flash la plus compacte que Kodak ait jamais offerte . . . prête pour prendre des photos à l'intérieur ou à l'extérieur, nuit ou jour. Requiert les nouvelles ampoules de magnésium extra-petites "AG-1" peu coûteuses.

REG. $11.95
SPECIAL FAUCHER **$9.30**

CINE-CAMERA

BROWNIE



Le nouveau ciné-caméra 8 mm. Brownie, f/2.7, est tellement facile à faire fonctionner que même un enfant peut s'en servir. Ajustez simplement l'objectif, pressez le bouton . . . et presto vous faites des films 8 mm. en couleurs à la façon facile Brownie.

Rég. $27.95
Spécial Faucher
$20.95

LIVRAISON PAR TOUT LE CANADA

ATTENTION ! Quel que soit l'endroit où nous livrons notre marchandise, nos clients peuvent être assurés d'obtenir la même garantie que les résidants de Montréal.

BELL & HOWELL VOUS OFFRE UN NOUVEAU MONDE FABULEUX

ZOOM!

PROJECTEUR BELL & HOWELL



LUMINA 1.2 — D'après le principe de l'objectif original Zoom 8 mm. L'objectif Filmovara d'une rapidité F/1.2 vous permet de projeter une image de 40" de large tout en gardant une distance de 11' à 19' de la toile de projection. Se fixe en 3 secondes. REG. $229.95

SPECIAL FAUCHER
$170

CAMERA BROWNIE

Nouveau ! Caméra Brownie avec viseur à même. La caméra Brownie Starmeter est munie d'un oeil électronique très sensible qui démontre exactement le numéro requis pour obtenir de belles photos.

Rég. $22.95
SPECIAL FAUCHER **$16.95**

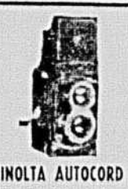
CAMERA BRONICA



2¼ x 2¼ SL Reflex, f/2.8 diaphragme automatique interchangeable.

Rég. $489.50
SPECIAL FAUCHER
$349.95

MINOLTA AUTOCORD



4 éléments f/3.5 MX synchronisation automatique du réglage de l'obturateur.

Rég. $99.50
SPECIAL FAUCHER
$72.00

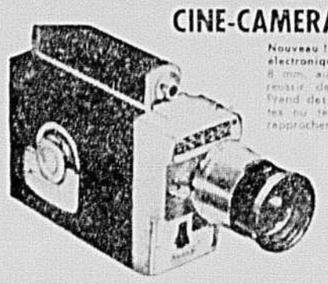
BESELER TOPCON



5 éléments f/1.8 diaphragme complètement automatique, déclenchement automatique de l'obturateur, viseur instantané.

Rég. $295
SPECIAL FAUCHER
$220.00

CINE-CAMERA ZOOM KODAK



Nouveau ! Ciné-caméra Zoom avec oeil électronique. Nouvelle caméra Zoom Kodak 8 mm. automatique f/1.9 — vous aide à réussir des films à effets dramatiques, prend des scènes régulières, à angles vastes ou télephoto — ou vous permet un rapprochement ou un éloignement dans l'espace d'une seconde sans interrompre la filmage. L'oeil électronique à même vous assure une photo parfaite automatiquement.

REG. $149.50
SPECIAL FAUCHER
$112

50 PIEDS 8 mm. FILM

SPECIAL FAUCHER **$3.50**

EN COULEURS
Développement compris

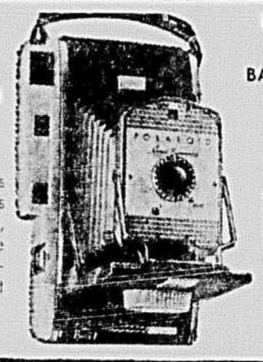
D'autres films aussi à bas prix

Tous nos appareils sont vendus avec démonstration d'experts et portent tous la garantie.

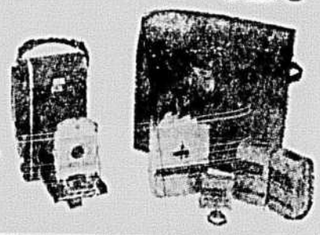
Bas prix Faucher sur toutes les marques telles que Fujica, Bolex, Topcon, Leica, Minolta, Rolleiflex etc . . . ainsi que sur tous les films, lampes de flash et de projecteurs.

ENSEMBLE COMPLET DE CAMERA POLAROID LAND 800

Des ensembles complets sont offerts pour chaque modèle de caméra à des prix d'économie. Ils comprennent étui, caméra, lampe flash B.C., support de flash, 2 bobines de pellicules, 25 pellicules carte-postale, 2 albums pouvant recevoir inscription et filtre orange.



L'ensemble complet Polaroid 800
Rég. $209.50
BAS PRIX FAUCHER AU COMPLET **$120**



POURQUOI PAYER PLUS CHER AILLEURS?

GRILLE-PAIN

Sunbeam T10	Spécial	$19.95
Toastmaster	29.00	19.95
Morphy-Richards	26.75	16.50
Miss Winsted	21.00	9.95
Hamilton Beach gar. 5 ans	29.50	20.75
Dormeyer	29.95	20.75
General Electric	26.50	19.25
Dominion, 2 tranches	19.95	13.95
Sunbeam T35	34.95	25.95

PLANCHE A REPASSER

Rid-Jid, ajustable 10	$19.95	$13.75
Clipper	14.95	7.50
Rid-Jid, ajustable, 14-A	16.50	10.75
Rid-Jid avec pad, No 1	29.95	17.95
Beatty	21.50	12.50
Rid-Jid No 3	19.95	13.75

RASOIRS ELECTRIQUES

Lady Sunbeam (dames)	$15.95	$ 9.95
Bel-Ami	29.50	7.95
Lady Schick	19.95	9.95
Philishave têtes rotatives		A PRIX REFAUCHE
Ronson	34.50	14.50
Sunbeam G	33.95	13.50
Remington, Rollectric	31.95	16.95
Sunbeam, modèle GZ	33.50	13.50
Remington, "Lady"	15.95	12.50
Remington, Auto-Home	31.50	20.95
Philishave à piles	29.95	14.50
Remington, Rollomatic	34.95	19.95
Sunbeam 333A	34.95	19.95
Schick, 3 vitesses	35.95	20.95
Schick Varsity	Spécial	9.95

ROTISSOIRES

"Broil-Quick", Custom	$79.95	$49.95
"Broil-Quick", Capri	89.50	59.95
Casserole Sunbeam, SP3	32.50	17.50
Casserole Sunbeam, SP5	34.50	23.50
Suprême	69.00	36.50

LAVEUSES DE VAISSELLE

Philco	$390.00	$270.00
Gen. Electric (Mobile)	399.00	229.00
Kelvinator (Mobile)	394.00	219.00
Westinghouse (Mobile)	379.95	229.00
Philco, Sinkunit	689.00	440.00
G. Elect., Undercounter	399.00	275.00
Moffat, "Americana" (Mobile)	369.00	199.00
Admiral (Mobile)	369.00	189.00
Kitchen Aid	399.00	289.00

GRILLETTES

Toastess "Plain"	$ 9.95	$ 6.25
Samson Dominion	32.50	22.50
Sunbeam	45.95	33.50
Magic Maid avec gaufrier	39.75	16.75
Toastess avec gaufrier	15.75	9.75

PERCOLATEURS

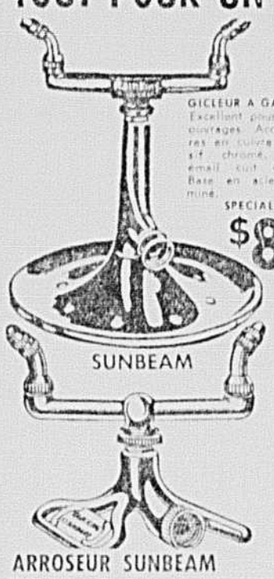
Westinghouse	$19.95	$14.50
Sunbeam, 10 tasses	34.50	28.95
Sunbeam, 8 tasses	37.50	27.75
Coffeemaster, Sunbeam	54.95	38.50
Magic Maid chromé, 15 t. Special		16.95

CHAUFFERETTES ELECTRIQUES

Canadian Beatty avec éventail, chauffe l'hiver, refroidit l'été	$24.95	$15.50
Torcan avec éventail	16.50	8.95

GRATIS à tous les acheteurs à paiements échelonnés Police d'Assurance Protection
• FEU
• VOL
• DÉCÈS

TOUT POUR UN MEILLEUR GAZON



GICLEUR A GAZON
Excellent pour tous ouvrages. Accessoires en cuivre massif chromé, fini émail tout épais. Base en acier laminé.
SPECIAL **$8.95**

SUNBEAM

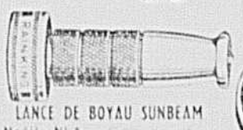


GICLEUR SUNBEAM RAINKING MODELE Y, AUTOMATIQUE
SPECIAL FAUCHER **$8.95**

ARROSEUR SUNBEAM
RAINKING — Modèle 6 — Arrose en cercle de 60 pieds ou moins en tournant ou fixe. Bras raccords et lances en cuivre brillant. SPECIAL **$5.95**



ARROSEUR A GAZON SUNBEAM
Modèle S — Cet arroseur oscillant donne un jet comme la pluie. Atteint les coins, les murs, etc. Puissant moteur automatique de précision. SPECIAL **$11.95**



LANCE DE BOYAU SUNBEAM
Modèle NI-A — Cuivre massif recouvert de chrome. Antifatigue réglable. Construction robuste facilitant nettoyage et hivernage. SPECIAL **$1.29**



EMONDEUSES DE HAIES SPECIAL FAUCHER
SUNBEAM **$36.25**

ARROSEUR SUNBEAM
Modèle K20 — Se déplace automatiquement en tous sens — 100 pieds. Se ferme automatiquement. Se règle pour donner un jet de 5 à 50 pieds de largeur. SPECIAL FAUCHER **$36.50**



ENSEMBLE BARBECUE

Modèle SUPREME AVEC CABARET

Grille ajustable à la hauteur désirée pour la cuisson appropriée. Pattes chromées très solides sur roues. Très facile à nettoyer. Démontable pour transport.

SPECIAL FAUCHER **$8.95**

L'ACCESSOIRE INDISPENSABLE DES VACANCES !







ENSEMBLE BARBECUE

Modèle 7W — De couleur bronze 18" — Grille en chrome entièrement ajustable. Poignée de côté. Roues de caoutchouc, 4", pattes ⅝" finies cuivre.

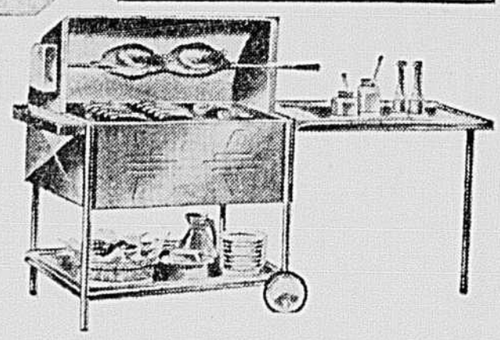
Régulier $9.95
SPECIAL FAUCHER **$6.95**

ENSEMBLE BARBECUE

Modèle Imperial avec rôtissoire électrique

Idéal pour réception à l'extérieur. Muni d'un pare-vent très solide qui conserve la chaleur appropriée pour une cuisson parfaite. Vitesse du moteur réglée pour une cuisson parfaite. Démontable pour transport. — Panne de 24". —

SPECIAL FAUCHER **$18.95**

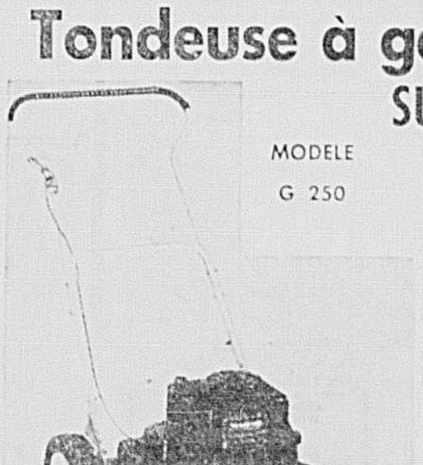


ENSEMBLE BARBECUE 'WAGON'

Hauteur 42", Largeur 53", Grille 22" x 14". Capot et moteur fini cuivre. Tige chromée. Tablette de côté de 25". Roues de 6" de diamètre.

SPECIAL FAUCHER **$24.50**

Tondeuse à gazon SUNBEAM



MODELE G 250

MODELE G 250 Tondeuse rotative 20" à autopropulsion, fonctionnant à l'essence. Accessoire hache-feuilles. Moteur Briggs & Stratton très puissant, 2¾cv, 4 cycles. Démarrage par enroulement automatique. Hauteur de coupe 1" à 3". Fini bleu et blanc.

SPECIAL FAUCHER **$77.95**

LA 'MARAUDER'

LA LAWN-CRUISER

La Lawn Cruiser "Maraudeur" est une des tondeuses perfectionnées de l'année. Puissance de 2 C.V. avec tuyau d'échappement.

SPECIAL FAUCHER **$39.95**



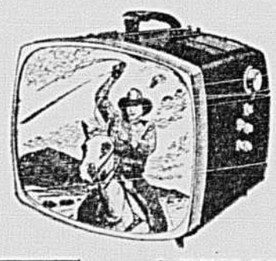
Aussi autres modèles
MAXWELL SUNBEAM
LAWN BOY
A PARTIR DE **$39.95**

Téléviseur portatif 17"
RCA VICTOR

Le "Fairway"
Modèle No 17-PT-904

Entre autres avantages incomparables, le FAIRWAY vous offre un contraste plus prononcé entre les noirs et les blancs . . . Reproduction sonore équilibrée améliorée.

BAS PRIX FAUCHER **$164.50**



aussi PHILCO, ADMIRAL, etc.

"Le Roi des Bas Prix"

Faucher

ELECTRIQUE LTEE

251 EST, rue BEAUBIEN — CR. 4-4373

FAUCHER VOUS EN DONNE "PLUS" POUR VOTRE ARGENT

TV ADMIRAL 19"

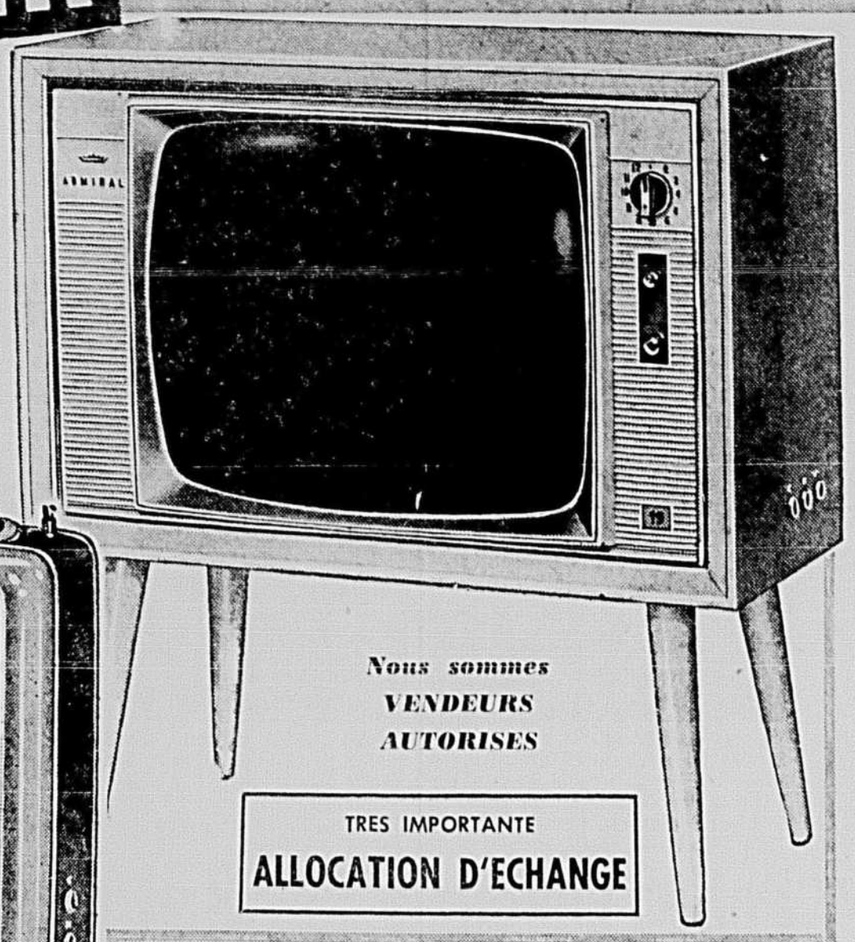
A GRAND ANGLE VISUEL

Modèle C19J21X, Le Canfield. En meuble consolette monté sur pieds, de style très affiné. Pour la première fois au monde, un tube-image aluminisé de 19" à 114° avec filtre optique. Châssis horizontal à transformateur. Haut-parleur et boutons de syntonisation en avant... Fini noyer, acajou ou bois blondi veiné.

Admiral — premier à présenter la TV de 23"

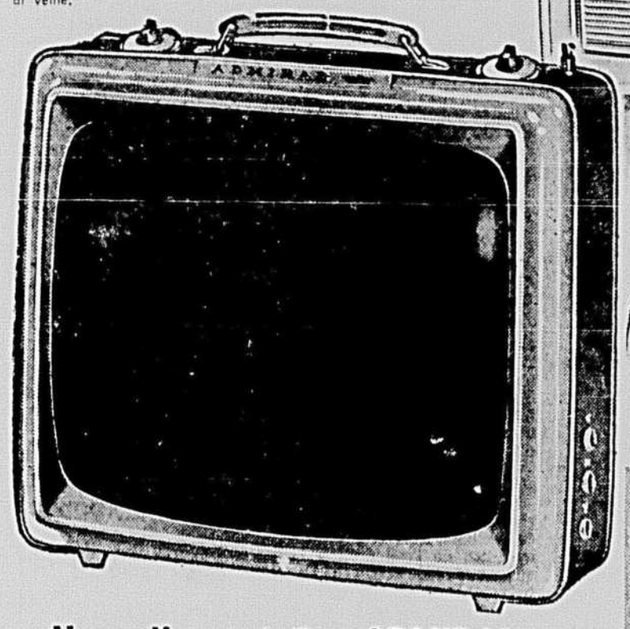
SPECIAL FAUCHER

$208.50



Nous sommes VENDEURS AUTORISES

TRES IMPORTANTE
ALLOCATION D'ECHANGE



Nouvelle portative ADMIRAL

compacte, modèle de table et portatif. Surface d'image 10% plus grande que sur l'écran de 17"

Téléviseur portatif de 19", à grand angle visuel, en coffret genre mallette ultra-mince . . . Tube-image aluminisé, à 114° et filtre optique. Antenne "Tour de Puissance" escamotable. Fini brun, jaune ou vert, sur métal.

Modèle P19J31X, le Thinnan Custom 19...

SPECIAL FAUCHER

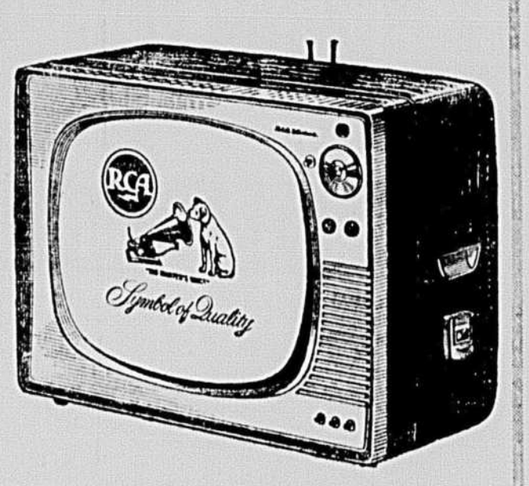
$198.50

TV RCA VICTOR

LE "TOTE-ABLE"

SPECIAL FAUCHER

$229



- Portatif 17" — 17-RT-909
- Télécommande électronique
- Châssis à transformateur
- Réglage de la tonalité à l'avance
- Reproduction sonore FM équilibrée
- Anti-fading à action rapide
- Réglage de la réception
- Circuits de sécurité à montage rigide
- Antenne à même.



REFRIGERATEUR 8.1 PI. CU. — KELVINATOR

Modèle K22J-8 — Congélateur toute largeur (capacité : 39 livres). Plateau pour entreposage à froid. Compartiment toute largeur pour légumes "Moisture-Seal". Deux plateaux, tout plastique, pour cubes de glace. Quatre tablettes pratiques dans la porte pour bouteilles, oeufs et autres item.

Spécial Faucher **$179**



REFRIGERATEUR FRIGIDAIRE

MODELE DE LUXE — D11C — Avec dégivrage Cycla-Matic . . . 3 tablettes amovibles pleine largeur, en aluminium, plus un hydrateur en porcelaine. 5 compartiments amovibles en aluminium; niche pour les oeufs et beurrier dans la porte garde-manger. Congélateur à température de 0°, capacité de 44 livres. Fini extérieur exclusif.

BAS PRIX FAUCHER **$219**



BAS PRIX FAUCHER

$2.94

SANS EFFORT — Les coussinets se fixent par pression aussi facilement que les polisseurs.

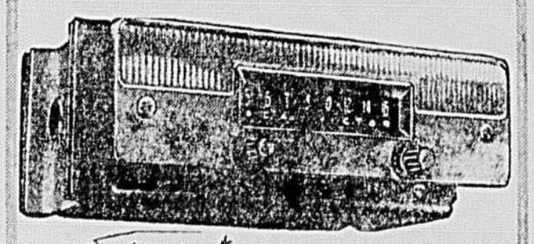
EFFICACES — Ces tampons contiennent une authentique cire en pâte et polissent en donnant un fini brillant et résistant.

RENDEMENT — Appliquent automatiquement une mince couche uniforme de vraie cire en pâte.

ELECTRIQUE — Les applicateurs, tournant 600 T.P.M., appliquent la cire au contact du parquet et donnent un cirage et un polissage en profondeur, impossible à accomplir avec nulle autre méthode.

LES PLUS GROSSES ALLOCATIONS D'ÉCHANGE POUR L'ÉTÉ

Radios d'auto RCA VICTOR



A TRANSISTRONS

Modèle A-251

Rég. $69.95

BAS PRIX FAUCHER **$39.95**



Conçu pour installation sur commande 12 volts. Réduit le drainage de la batterie de plus de 50%. Chauffe moins faisant durer les pièces plus longtemps. Elimine le vibrateur, abolissant ainsi les bruits parasitaires. Contrôle de volume compensé, contrôle sonore variable, haut-parleur PM 6" x 9", cadran illuminé.

ANTENNES
BAS PRIX FAUCHER **$3.00**

HAUT-PARLEURS
ARRIERE POUR AUTOS
BAS PRIX FAUCHER **$5.50**

A BAS PRIX FAUCHER

Tout un choix de marques connues, telles que Motorola, Electrohome, Philips, etc., à partir de $39.95



Radio d'auto de luxe à transistrons
pour installation 12 volts hors-série

- Performance surpuissance exceptionnelle à étage RF et circuit de débit superhétérodyne à transistrons
- Le débit transistrons réduit le débit de la batterie de plus de 50% . . . élimine le vibrateur (la pièce qui exige le service le plus fréquent) pour performance sans bourdonnement . . . réduit la génération de chaleur pour durée plus longue des composantes
- Contrôle sonore variable continu
- Contrôle de volume compensé
- 2 étage IF améliorés
- Haut-parleur elliptique PM de 4" x 9"
- Contrôle automatique du volume qui élimine fuite et trombe
- Cadran illuminé.

LIVRAISON PAR TOUT LE CANADA

ATTENTION ! Quel que soit l'endroit où nous livrons notre marchandise, nos clients peuvent être assurés d'obtenir la même garantie que les résidants de Montréal.



ORGUES SONORGAN

Rég. $139.95

BAS PRIX FAUCHER

A compter de **$75**

40 basses à boutons-poussoir... 34 jeux... deux anches. Tous les boutons et jeux sont numérotés et lettrés pour faciliter le maniement. Cabinet fini acajou. Pieds fuselés de ton or. Facile et plaisant à jouer. Les débutants aussi bien que les professionnels en raffolent.



TAMBOURS OLYMPIC

BAS PRIX FAUCHER **$99.50**

Faucher ajoute de nouvelles aubaines à toutes celles de chaque jour. En effet, nous offrons maintenant de nouveaux instruments de musique de marque réputée, aux plus bas prix sur le marché. **Venez et vous économiserez !**

Pourquoi payer plus cher ailleurs ?



Le "VERONA"

LE "VERONA"

MODELE 5809 HI-FI
RADIO-PHONO CONSOLE
Rég. $499
BAS PRIX FAUCHER
$239.95

Env. 39" larg. x 23¼" haut. x 14½" de profondeur. Ondes courtes AM-FM. Hi-Fi et radio-phono stéréo inclus à boutons poussoir . . . Haute tonalité, style et ébénisterie mode. Stéréo amplitude 25 watts .Double batterie, haut-parleurs identiques; FAUCHER seulement peut vous les vendre à ce prix !

Au département des DISQUES

A 50% DE REDUCTION



MARIO LANZA

avec orchestre sous la direction de Paul Bacon

BAS PRIX FAUCHER **$2.98**

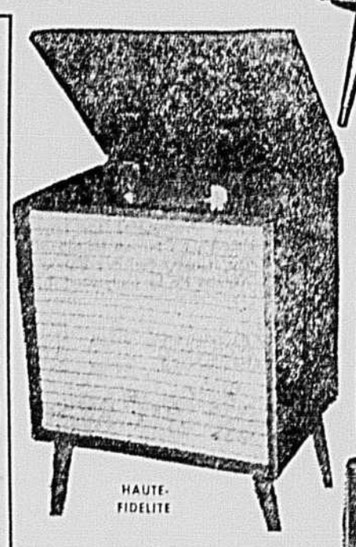
Face 1 : Overture — Serenade — Golden days — Drink, drink, drink — Summertime in Heidelberg
Face 2 : I'll walk with God — Thoughts will come back to me — Student life — Just we two — Beloved — Gaudeamus Igitur — Deep in my heart, dear.

STEREO SEULEMENT



GUITARES

DE MARQUES CONNUES
BAS PRIX FAUCHER
A COMPTER DE **$14.50**



HAUTE-FIDELITE

REGAL

Modèle HFR1000 — Radio-phono, 4 vitesses, 2 haut-parleurs, superbe cabinet. — Valeur exclusive à Faucher !

BAS PRIX FAUCHER **$79.95**

$60 DE DISQUES STEREO GRATIS

Les morceaux les plus connus avec l'achat du Hi-Fi

DEBONNAIRE



Le "DEBONNAIRE"

Stéréo haute-fidélité RCA Victor

Stéréo tout-en-une à 6 lampes — débit de 7 watts — tourne-disques automatique Conquest à 4 vitesses, avec aiguilles saphir jumelées — Radio AM — deux haut-parleurs de 8" et deux de 3½" — contrôle d'équilibre — contrôle pour le grave et l'aigu — meuble Victor-crafted en noyer, acajou ou chêne cérusé authentiques.

SPECIAL FAUCHER **$269**

GRATIS

A TOUS LES ACHETEURS A PAIEMENTS ECHELONNES : POLICE D'ASSURANCE
- FEU
- VOL
- DECES.



STEREO HAUTE-FIDELITE

PHILIPS

MODELE F411

Riche meuble poncé main, finis noyer, acajou ou chêne. Quatre haut-parleurs équilibrés à gamme étendue. Tourne-disques automatique, 4 vitesses. Récepteur AM à bande étalée. Deux têtes compatibles à aiguilles empierrées, pour microsillons monauraux ou stéréo et disques 78 tours. Rég. $339.95

SPECIAL FAUCHER **$269**

"Le Roi des Bas Prix"

Faucher

ELECTRIQUE LTÉE

251 EST, rue BEAUBIEN — CR. 4-4373

SPORTS

Un 2e duel Alston-Lopez

Vernon Law et Whitey Ford au monticule à la joute d'étoiles

New-York, 13. (PA) — Vern Law, des Pirates de Pittsburgh et Whitey Ford, des Yankees de New-York, seront probablement les lanceurs débutants lors de la 29e joute d'étoiles, cet après-midi au stade des Yankees.

Une foule d'environ 45,000 personnes est prévue pour la première joute d'étoiles au stade des Yankees depuis 1939.

Le gérant de l'équipe représentant la Ligue Nationale, Walter Alston, ne peut être blâmé d'avoir de nouveau recours aux lanceurs des Pirates, à la suite du succès que Bob Friend, Elroy Face et Vern Law ont connu à Kansas City, lundi, lors de la première joute d'étoiles. Les trois lanceurs des Pirates n'ont accordé aucun point et ont espacé seulement un coup sûr en 5 1-3 manches.

Jackson et Williams

Après trois manches, on s'attend qu'Alston utilise Larry Jackson (10-8), des Cardinaux de St-Louis et probablement Stan Williams (8-2), des Dodgers de Los Angeles, pour terminer la joute. Il possède également Lindy McDaniel, des Cardinaux et Bill Henry, des Reds de Cincinnati en relève, en plus des lanceurs de lundi.

Al Lopez, gérant des White Sox de Chicago, qui dirige l'équipe de la Ligue Américaine, s'est prononcé en faveur de Ford, un vétéran âgé de 31 ans, dont le record est de 5-5.

Early Wynn (4-7), du Chicago, succédera probablement à Ford et le jeune Dick Stygman (4-4) remplacera Wynn. Stygman porte les couleurs des Indiens de Cleveland.

Tous les joueurs débutants doivent au moins jouer au cours des trois premières manches, sauf les lanceurs. De plus, un lanceur ne peut officier au monticule pendant plus de trois manches.

Bill Harrell frappe un circuit de 4 points et Rochester gagne

"Je ne désespérais pas de gagner cette partie même si le Rochester possédait une avance de cinq points. Mes joueurs frappaient durement les offrandes de Willard Schmidt et je me disais que les balles finiraient par tomber en lieu sûr. Malheureusement, la pluie est venue et nous n'avons jamais pu revenir au bâton", expliquait le gérant Clay Bryant après la défaite de 6 à 1 des Royaux aux mains du Rochester, hier soir, au stade Hector Racine. Cette joute fut arrêtée à la fin de la 5e manche de la joute initiale du programme double à cause d'un violent orage électrique, qui avait détrempé le terrain.

Les arbitres ont attendu pendant une heure, puis ont délibéré pendant plusieurs minutes avant d'annoncer à quelque 3,000 spectateurs assis dans les estrades, que le terrain ne se prêtait plus au baseball.

Bill Harrell et Gene Oliver, deux joueurs qui ont acquis une précieuse expérience dans les majeures, ont frappé chacun un coup de circuit pour faire compter tous les points des visiteurs.

Le circuit de Harrell, le meilleur de la Ligue Internationale, a été un vrai coup de théâtre. Harrell est venu au bâton alors que tous les buts étaient occupés à la 4e manche.

Le gérant Clay Bryant a eu [illegible] avec le lanceur [illegible] hunter au monticule. Devait-il le remplacer par Connie Grob ou Dave Pericanoski qui se délient les muscles dans l'enclos de pratique? Bryant a décidé de laisser Hun-

ROCHESTER	ab	p	cs	pp
Harrell, lb	2	1	0	0
Oliver, 1b	2	2	1	4
Meteoski, cg	3	0	1	2
Wagner, cd	2	0	0	0
Rice, rf	3	0	0	0
Shannon, 3b	3	1	3	0
Webster, ac	2	0	0	0
Coleman, rf	2	1	1	0
Schmidt, p	2	0	0	0
Totaux	20	4	4	6
MONTREAL	ab	p	cs	pp
Scull, cg	3	0	0	5
Webster, ac	3	0	1	0
Coleman, rf	3	0	1	0
Altobelli, 1b	2	0	0	1
Sanders, cd	2	0	1	1
Graber, cc	2	0	1	0
Risley, 3b	2	0	0	0
Tanner, 2b	1	0	0	0
Hunter, p	1	0	0	0
Grob, p	0	0	0	0
Totaux	19	1	4	1

Rochester ..... 200 40—4
Montréal ..... 010 00—1
Partie arrêtée après 5 manches, pluie.
2e joute contremandée.
Erreur: Wagner. Retraits assists: Rochester 15-6; Montréal 15-3. Laissés sur les buts: Rochester 4; Montréal 4. Circuits: Oliver, Harrell. Sanders. But volé: Graber.

	mt	ct	p	pm	bb	rab
Schmidt (g, 4-1)	5	4	1	1	1	3
Hunter (p, 5-3)	5	5	4	1	2	3
Grob	1	1	0	0	0	1

Arbitres: Shedd, Swarts, Weyer.
Temps: 1:30.

ter au monticule après lui avoir demandé s'il était fatigué et lui avoir donné certaines recommandations. Bryant fut applaudi par la majorité des spectateurs, alors qu'il retournait vers l'abri des joueurs.

Hunter n'a apparemment pas suivi les instructions à la lettre, car son deuxième lancer était haut et à l'extérieur et Harrell l'a expédié par-dessus le tableau indicateur pour faire compter quatre points.

Après la manche, Bryant fut hué par les spectateurs, apparemment parcequ'il avait décidé pour un frappeur de trop Hunter.

Gene Oliver, ancien joueur des Cardinaux de St-Louis a fait compter deux points en canonnant un circuit contre Hunter à la première manche.

Le seul point du Montréal a été marqué par George Risley, qui a réussi son 4e circuit de la saison. Del Rice, un autre ancien joueur des majeures, a frappé trois coups sûrs en autant de présences au bâton.

Les Royaux et le Rochester joueront un autre programme double ce soir.

Le droitier Babe Birrer a visité un médecin hier et il a appris une heureuse nouvelle en ce qui concerne son mal de bras. Sa blessure ne serait pas aussi sérieuse qu'il le croyait.

Connie Grob, qui souffre d'un mal de bras depuis plusieurs semaines, a bien lancé lors de sa tentative de retour au jeu, dans la 5e manche. Il ne se plaignait d'aucune douleur au bras après sa performance.

CHASSE et PÊCHE

L'objectif du Parc du Mont Tremblant sera dépassé . . .

par Gérard Champagne

"L'objectif de 40,000 visiteurs dans le Parc du Mont-Tremblant devrait être facilement atteint cette année. La réponse des gens est enthousiaste et elle dépasse toutes nos espérances. Depuis l'ouverture du Parc, 20,275 visiteurs ont franchi la barrière", nous a déclaré M. Albert Courtemanche, biologiste et surintendant du Parc de la Montagne Tremblante hier soir.

En fin de semaine en dépit de la pluie vendredi, pas moins de 3,035 personnes ont fait un séjour dans le parc. On a compté 757 voitures à la barrière.

"Il est intéressant de noter que 80 p.c. des visiteurs dans le parc sont des Montréalais et 97.6 p.c. des automobiles arborient les licences de la province de Québec. L'affluence des touristes américains ne fait que commencer, mais jusqu'à maintenant dix Etats ont été représentés. Nous avons eu des visiteurs de la Floride, de New York, du New Jersey, du Massachusett, de l'Illinois, de la Pennsylvanie, du Connecticut, de l'Ohio, du Missouri et du Michigan. Tous ont aimé le séjour dans le parc et se proposent d'y revenir", a dit M. Courtemanche.

La pêche n'a pas été miroboulante, mais satisfaisante en fin de semaine. 425 truites mouchetées et 22 brochets furent pris et déclarés à la barrière. Treize des 22 brochets furent captures dans le Lac Monroe. Le Lac à l'Ours a fourni 87 truites mouchetées, le Ruisseau St-Louis a donné 128 truites aux pêcheurs. On a pris 33 truites dans le Ruisseau Mallard, 25 dans le Lac Brochet et 20 dans le Lac Tador. Au cours de la journée d'hier, au moins 50 truites furent prises dans la rivière du Diable.

Nouveau site

Après la "Cremaillère", un nouveau site qui ne porte encore aucun nom a été aménagé dans le parc. Ce site peut accueillir entre 60 et 75 tentes au Lac Monroe. Les embarcations à moteur sont interdites dans le Lac Chat, mais sont acceptées dans le Lac Monroe et plusieurs campeurs en profitent pour pratiquer le ski nautique. Actuellement, il se trouve au moins 50 tentes de campeurs qui ont décidé de passer leurs vacances dans le parc. Une délégation des 4-H est arrivée en fin de semaine.

Regina (PC) — Les dirigeants des Roughriders de Regina ont dévoilé que le club jouerait une partie hors concours contre les Lords à London, Ontario, le 28 juillet. Les

Pour gagner un pari . . .

Chicago, 13. (PA) — Le journal Chicago American a rapporté la déclaration d'un annonceur de Cleveland à l'effet que Vic Power, premier-but des Indiens de Cleveland, aurait quitte la joute d'étoiles de lundi à Kansas City pour gagner un pari de $100. En effet, Power n'était pas sur le banc lorsque le gérant des étoiles de l'Américaine, Al Lopez, fit appel à lui comme frappeur d'urgence. Selon le même journal, Power aurait déclaré qu'il ne croyait pas que Lopez ferait appel à lui à cause de "certaines divergences de vues" qu'il aurait eues avec Al il y a deux ans.

Power s'est retiré dans la chambre des joueurs et a déclaré, lorsqu'on lui a demandé une explication, qu'il s'était senti soudainement malade".

Alignements à New York

New-York, 13. (PA) — Voici les alignements probables de la 29e joute d'étoiles disputée aujourd'hui au Yankee Stadium:

LIGUE NATIONALE	LIGUE AMERICAINE
Willie Mays, San Francisco, cc	Minnie Minoso, Chicago, cg
Bob Skinner, Pittsburgh, cg	Frank Malzone, Boston, 3e
Eddie Matthews, Milwaukee, 3e	Roger Maris, New York, cd
Hank Aaron, Milwaukee, cd	Mickey Mantle, New York, cc
Ernie Banks, Chicago, ac	Bill Skowron, New York, 1er
Joe Adcock, Milwaukee, 1er	Yogi Berra, New York, r
Bill Mazeroski, Pittsburgh, 2e	Pete Runnels, Boston, 2e
Del Crandall, Milwaukee, r	Ron Hansen, Baltimore, ac
Vern Law, Pittsburgh, l	Whitey Ford, New York, l

Arbitres — Nestor Chylak (Américaine) marbre; Dusty Boggess (Nationale) 1er but; Jim Honochick (Américaine) 2e but; Tom Gorman (Nationale) 3e but; John Stevens (Américaine) champ gauche; Vinnie Smith (Nationale) champ droit.

Temps de la joute — 1 h. p.m. Heure avancée de l'Est.

Retour de Lou Thesz ce soir au Mont St-Louis

L'ancien champion mondial Lou Thesz effectuera un retour à Montréal ce soir au gymnase du Mont-St-Louis alors qu'il affrontera dans l'une des deux finales, Karl Kulaski. Dans l'autre finale, "Nature Boy" Buddy Rogers, détrôné récemment par Wladek Kowalski, sera opposé à l'excentrique Sandor Kovacs. Rogers, qui rencontrera le Français Edouard Carpentier au stade de la rue Delorimier le 21 juillet, ne peut se permettre de perdre, demain soir, d'autant plus qu'un nouveau match contre le champion Kowalski est toujours possible.

Dans les autres combats, Ovila Asselin et Maurice Lapointe formeront équipe contre le duo Jack Russell-Tiger Tomasso. En préliminaire, le Grec Harry Tsimeogiassis fera face à Jack Barbodos.



LA REPRISE D'UN DUEL — Les gérants AL LOPEZ, à gauche, des White Sox de Chicago, et WALTER ALSTON, des Dodgers de Los Angeles, discutent ici en vue de la 2e joute d'étoiles du baseball majeur qui a lieu aujourd'hui au stade des Yankees à New York. Dans la 1ère partie lundi à Kansas City, la Ligue Nationale l'a emporté par 5-3 sur les porte-couleurs de la Ligue Américaine.

Robert Cléroux et Roy Harris à Montréal en fin de semaine

Le poids lourd montréalais, Robert Cléroux, reviendra à Montréal, vendredi, en vue de poursuivre son entrainement pour son combat contre Roy Harris, au stade des Royaux, mercredi soir le 27 juillet.

Cléroux qui s'est entrainé au gymnase Stillman de New-York, occupe le 2e rang au classement poids lourd canadien, immédiatement après le champion George Chuvalo, de Toronto, qui fera face prochainement à Pete Rademacher. Cléroux est sous la tutelle de Whitey Binstein, qui a entraîné Ingemar Johansson, Sugar Ray Robinson, Jack Dempsey et plusieurs autres anciens champions du monde.

Roy Harris, le boxeur de Cut and Shoot, au Texas, doit arriver dans la métropole en fin de semaine, en compagnie de son père, un ancien officier de la paix, et son frère, Pete, un ancien boxeur, qui est maintenant un Texas Ranger.

Harris, dirigé par Bill Gore, qui entraîne également le champion mondial poids léger, Joey Brown, a rencontré les plus grandes vedettes de la catégorie. Il a fait face au champion actuel Floyd Patterson, ainsi qu'à Sonny Liston, le 1er aspirant à la couronne de Patterson.

Cléroux possède un palmarès exceptionnel depuis son début dans la boxe professionnelle. Il n'a subi qu'une seule défaite, soit aux mains de Bob Thurman, tout en remportant 22 victoires dont 19 par mise hors de combat.

Les billets pour le match du 27, ont été mis en vente, hier, et le matchmaker Eddie Quinn prévoit une forte assistance à ce combat en plein air.

d'un SPORT à l'autre

Paris, 13. (PA) — Bill Johnston, un professionnel de 36 ans de Provo, Utah, a joué des rondes de 66 et 70 hier à St-Cloud pour prendre une avance d'un coup à mi-chemin de l'omnium français. Les deux rondes finales seront jouées aujourd'hui. Leopoldo Ruiz, d'Argentine, suit Johnston avec un total de 137, avec des rondes de 67 et 70. Un coup en arrière de Ruiz, on retrouve l'Espagnol Sebastien Miguel et le Sud-Africain Bobby Verway. Le grand favori du tournoi, l'Australien Peter Thomson, quatre fois vainqueur de l'omnium britannique, a joué des rondes de 70 pour un total de 140. Le par pour le parcours de St-Cloud est de 35 et 37. On sait que le champion golfeur américain, Arnold Palmer, n'a pas eu la permission d'y participer. Palmer se serait inscrit trop tard.

Sujet évité!

New York, (PA) — Il n'a pas été question du projet d'expansion à l'assemblée des magnats de la Ligue Américaine hier à New York. On croit que tous les clubs de l'Américaine sauf New York sont en faveur d'un tel projet. Le seul problème à être réglé hier a été l'ouverture de la Ligue en 1961. La Ligue Nationale se réunira à Chicago le mois prochain. On s'attend à ce que la question d'expansion y soit discutée. Tous les clubs, sauf Cincinnati et Pittsburgh, seraient favorables à l'élargissement des cadres du circuit.

Départ de Bock?

Aurora, Ontario, (PC) — Wayne Bock, joueur de ligne américain des Argonauts de Toronto du Big Four, a fait savoir à l'instructeur Lou Agase qu'il avait l'intention de quitter le club à cause d'un malaise au genou qui semble ne pas vouloir disparaître. Bock avait été blessé à cet endroit pour la première fois en 1957 alors qu'il s'alignait avec les Cardinals de Chicago de la Ligue Nationale des Etats-Unis.

Sue Hilton en tête

Peterborough, (PC) — Sue Hilton, de London, Ontario, a fortement impressionné hier dans la première ronde du tournoi amateur de golf féminin de l'Ontario battant la championne de l'an dernier, Gail Harvey, de Scarborough, Ontario, 2 et 1. Le 17e trou a été fatal pour Mlle Harvey qui a pris un 7.



Aujourd'hui, bon le matin, passable l'après-midi. Demain, bon le matin seulement.

Le Tour de France

L'Italien Nencini améliore son avance

Briançon. — La 16e étape du Tour de France disputée entre Gap et Briançon qui comportait notamment l'ascension du fameux col de l'Izoard n'a pas apporté la décision attendue. Le classement général, en ce qui concerne les premiers, reste pratiquement inchangé sauf que le maillot jaune Gastone Nencini a amélioré son avance sur son redoutable adversaire, le Belge Adriaenssens, qui compte maintenant 3 minutes 25 sceondes de retard sur l'Italien. Cette 16e étape a été nettement dominée par les Italiens qui contrôlèrent la course et remportèrent les deux premières places à Briançon. Les 85 concurrents restant en course avaient roulé à vive allure jusqu'au Col de Vars (98e km.) que le peloton roula pratiquement groupé. Au sommet de Vars, l'Italien Massignan passait en tête devant le régional Rohrbach et l'Italien Battistini. Dans la descente, il y eut un nouveau regroupement. Au 117e km., le Français Henry Anglade et l'Anglais Brian Robinson attaquent mais Nencini et ses équipiers font bonne garde et tout rentre dans l'ordre. Anglade et Robinson tentent encore de profiter de crevaisons dont sont victimes Adrienssens et Nencini mais sans succès.

Et c'est l'attaque du Col de l'Izoard au pied duquel se présente un peloton d'une trentaine d'hommes. Anglade paie ses efforts du début et est distancé ainsi que le député grimpeur espagnol Lorono. Massignan et Battistini se détachent à un km. du sommet où Massignan passe en tête devant Battistini. Les autres coureurs ne sont pas loin.

Nencini est notamment à 25 secondes et Adrianssens à 45 secondes. Dans la descente, Robinson tombe sans gravité tandis que Nencini, Pambianco, Planckaert, Jungermann et Rohrbach se rapprochent des deux hommes de tête. Ceux-ci résistent à leurs poursuivants et Battistini gagne l'étape devant Massignan. Le groupe Nencini arrive ensuite et l'Italien conserve la première place

Voir NENCINI en page 48

Paret gagne

New York, 13. (PA) — Le champion mi-moyen mondial Benny "Kid" Paret, de Cuba, a mis Garnet "Sugar" Hart, de Philadelphie, hors de combat, à 2:36 de la sixième ronde dans un match qui devait en durer dix, hier soir au Madison Square Garden. La rencontre n'était pas pour le titre.

Le combat a été disputé à vive allure dès le premier son de la cloche. Hart se fit couper au-dessus de l'oeil droit à la quatrième ronde tandis que Paret reçut le même traitement à l'oeil gauche vers la fin de la cinquième. C'était le premier combat de boxe non televisé émanant du Garden de New York depuis exactement dix ans. Une foule de 4,425 spectateurs y a assisté.

MONT SAINT-LOUIS
244, rue Sherbrooke est
LUTTE CE SOIR
A 8 h. 30 P.M.
DEUX (2) FINALES
Une chute à finir
BUDDY ROGERS
vs
SANDOR KOVACS
LOU THESZ
vs
KARL KULASKI
3 AUTRES COMBATS
Prix: Sièges réservés, $1.50
Entrée générale $1.00
Pour réservations: VI. 9-8620

CANADA TIRE CO
PNEUS
OU
PNEUS
GOODYEAR
VERIFIEZ
NOS PRIX
PNEUS AVEC TUBE

Grandeur	Noir	Blanc
670 x 15	$10.45	$12.95
710 x 15	$12.95	$15.95
760 x 15	$16.95	$19.95

PNEUS SANS TUBE

Grandeur	Noir	Blanc
670 x 15	$12.95	$20.95
710 x 15	$16.95	$23.95
760 x 15	$20.95	$25.95
750 x 14	$13.45	$16.95
800 x 14	$18.95	$22.95
850 x 14	$20.95	$25.45

PLUS UN PNEU RECHAPABLE
Ouvert le samedi avant-midi
CANADA TIRE CO
850, St-Jacques O. (coin University)
UN. 6-4885
7141, St-Hubert (coin Jean Talon)
CR. 1-3551

CE SOIR 8 h. 15
10 COURSES
Pari double Pari quiniela
Dimanche 2 h. 15
Blue Bonnets
RACEWAY INC.
Ce soir
PARI TRIPLE DOUBLE
Service spécial d'autobus
Clubhouse ultra-chic
Salle à diner
STATIONNEMENT GRATUIT
ENFANTS NON ADMIS
Admission:
CLUBHOUSE $2.50
GRANDSTAND $1.00
(Estrades populaires)
Tous les mercredis soirs, soirée des dames

VENEZ OUBLIER VOS ENNUIS!
LE BASEBALL VOUS DISTRAIRA
CE SOIR à 8 h. 30 DEUX JOUTES
MONTREAL
vs
ROCHESTER
Au stade de Lorimier
Pour vos billets: LA. 4-3773 ou Carte Ltée, 371 rue Ste-Catherine Ouest VI. 9-7383

QU'EST-CE QUI MANQUE ICI?
Un peu de cognac Hennessy, evidemment!
Voyez donc à en offrir un qui ne manque jamais chez vous. Il est fait de fins et vieux cognacs provenant des plus grandes réserves du monde et mélangés avec un art bien français. La constance de sa qualité a fait du Hennessy le cognac qui se vend le plus au Canada.
COGNAC
HENNESSY
Ayez-en toujours en cas de nécessité... et pour votre plaisir.

DEMANDEZ OLAND'S Schooner BEER

Vous serez fier de conduire une . . .
Bicyclette "REGENT" de renom
LE CHOIX DES CHAMPIONS
AUCUN DEPOT VOUS PAYEZ SEULEMENT 50¢ PAR SEMAINE
Notez ces points-vedettes
GRATIS! Pompe, miroir, trépied et réflecteur
DISPONIBLES AUX 11 SUCCURSALES A MONTREAL
Legaré

LA PROFESSION D'OFFICIER DE L'ARMÉE
Pour conserver sa vigueur et son activité, l'Armée canadienne accepte un nombre de plus en plus considérable de candidats aux différents cours destinés à former des officiers. Aux jeunes gens qui possèdent les talents et les aptitudes nécessaires pour entrer dans cette carrière, l'Armée d'aujourd'hui offre des occasions exceptionnelles d'obtenir un brevet en profitant de son Programme d'instruction pour les aspirants-officiers.
Règle générale, le cours dure un an et comporte 36 semaines d'instruction théorique et un certain nombre de périodes d'instruction pratique. L'aspirant-officier qui termine le cours avec succès reçoit son brevet à titre de 2e lieutenant et il est affecté à l'Armée régulière pour au moins cinq ans.
Les conditions générales d'admission sont les suivantes: être citoyen canadien, âgé de 18 à 23 ans, célibataire, avoir au moins le diplôme d'immatriculation junior ou l'équivalent et être capable de suivre les cours en anglais. L'aptitude au commandement, la capacité d'accepter des responsabilités et l'esprit d'aventure sont qualités essentielles.
En retour, l'officier de l'Armée touche un salaire intéressant, reçoit vivre et couvert, allocations de tous genres, soins médicaux et dentaires gratuits. Il voyage; les occasions d'avancement ne manquent pas. Il a la fierté d'accomplir un travail utile, d'être engagé dans une carrière d'avenir!
Pour obtenir des renseignements détaillés, ou pour faire sa demande, s'adresser par écrit au: Quartier général de l'Armée, Région du Québec, AAG (M), 3530, avenue Atwater, Montréal. On accepte les demandes d'admission dès maintenant.
UN BUT BIEN DÉFINI, UNE BELLE CARRIÈRE



SURPRISE SUR L'EQUIPE AMERICAINE — Chuck McInley et Barry Mackay sont arrivés de Suède hier midi et se sont joints à leurs coéquipiers Bernard Bartzen et Earl Buccholz pour pratiquer sur les courts du Club de tennis des Employés Civils en vue de la série nord-américaine pour la coupe Davis qui débutera vendredi. Une certaine surprise s'est produite toutefois lorsqu'un cinquième membre est venu se joindre au quatuor désigné officiellement pour représenter les Etats-Unis contre les Bédard, Fontana, Godbout et Godin. Il s'agit du jeune Ron Ralston, 17 ans, qui vient de remporter le championnat en double de Wimbledon en compagnie de Rafael Osuma. Les opinions des officiels sont partagées à savoir s'il est éligible pour participer à la ronde de fin de semaine. De gauche à droite : BARTZEN, McINLEY, MACKAY, RALSTON et BUCCHOLZ.

Joutes de baseball

AUJOURD'HUI

Ligues majeures

Joute d'étoiles à New-York 12 h. 45

Ligue Internationale

Rochester à Montréal (2) 6 h. 30
Buffalo à Toronto
Columbus à Richmond
Jersey City à Miami

HIER

Ligue Internationale

Rochester	200 400—6	6	1
Montréal	010 000—1	4	0

(arrêtée à cause de la pluie)
Schmidt et Rice; Hunter, Grob (5) et Coleman. Circuits : Rochester, Oliver, Harrell; Montréal, Sanders. Gagnants : Rice (4-1). Perdant : Hunter (5-3).

Deuxième joute remise, pluie.

Columbus	201 010 000—4	7	0
Richmond	001 001 010—3	6	3

Daniels et Brockell; Short, Flowers (6), Kipp (8) et Gonder. Perdant : Short.

Buffalo	000 001 201—4	12	2
Toronto	050 101 00x—7	11	2

Cicotte, Heman (9) et Thompson; Mahaffey, Gray (2), Erickson (6) et Lonnett. Gagnant : Cicotte (8-5); Perdant : Mahaffey (9-6). Circuits : Toronto, Anderson (3e); Buffalo, Morgan (6e).

Jersey City	000 000 000—0	1	1
Miami	020 002 00x—4	9	0

Pena, Ayon (8) et Izquierdo, Azcue (8); Moford et Brown. Perdant : Pena.

Ligue Américaine

	G	P	Moy.	Diff.
New York	45	30	.600	—
Cleveland	43	33	.566	2½
Chicago	44	35	.557	3
Baltimore	45	38	.542	4
Détroit	37	39	.487	8½
Washington	37	39	.487	8½
Boston	36	38	.486	8½
Kansas City	29	48	.377	17

Ligue Nationale

	G	P	Moy.	Diff.
Pittsburgh	49	30	.620	—
Milwaukee	43	34	.558	5
Los Angeles	41	38	.519	8
St-Louis	41	39	.513	8½
San Francisco	40	38	.513	8½
Cincinnati	36	42	.462	12½
Philadelphie	34	47	.420	16
Chicago	30	46	.395	17½

Baseball AMATEUR

AUJOURD'HUI

Ligue Provinciale

Thetford-Mines à Québec 8 h. 30

Ligue Senior du Québec

Terrebonne à Plattsburg 8 h. 15

Ligue Juvénile Lafontaine

Imm.-Conception à Longueuil 8h.30
St-V.-de-Paul à Natividé 9 h.

Ligue Royale Junior

Longueuil à St-Henri, 8 h.

HIER

Ligue Provinciale

Plessisville à Drummondville (remise, pluie)
Victoriaville à Thetford-Mines (remise, pluie)

Ligue Senior du Québec

St-Jean à Jarry (remise, pluie)
St-Henri à T.-Rivières (remise)

Ligue Royale Junior

Laval à Ville-Marie (remise)
Rosemont à Longueuil (remise)
Maisonneuve à Plateau (remise)
Verdun à Ville-Mont-Royal (remise)
St-Laurent 7, St-Henri 0
Villeray à Parc Extension (remise)

Ligue Provinciale Junior

Jollette à Terrebonne (remise)

Ligue Provinciale

	G	P	Moy.	Diff.
Drummondville	13	5	.722	—
Québec	12	5	.707	½
Plessisville	11	9	.579	2½
Thetford-Mines	4	10	.286	9½
Victoriaville	3	13	.167	10

Ligue Senior du Québec

	G	P	Moy.	Diff.
St-Jean	15	2	.882	—
T.-Rivières	10	8	.556	5½
St-Henri	7	7	.500	6½
Plattsburg	5	7	.417	7½
Terrebonne	4	9	.308	9
Jarry	3	12	.200	11

Ligue Royale Junior
(division Est)

	G	P	Moy.	Diff.
Rosemont	17	6	.739	—
Longueuil	13	8	.619	3
Maisonneuve	14	9	.609	3
Ville-Marie	11	12	.478	6
Plateau	9	14	.391	8
Laval	6	16	.273	10½

(division Ouest)

	G	P	Moy.	Diff.
Ville-M.-Royal	16	8	.667	—
St-Henri	12	8	.600	2
St-Laurent	12	13	.480	4½
Villeray	9	10	.474	4½
Verdun	10	13	.435	10
P.-Extension	5	17	.227	10

Ligue Provinciale Junior

	G	P	Moy.	Diff.
St-Jérôme	11	2	.846	—
Joliette	8	4	.687	2½
Cordon Bleu	4	11	.267	8
Terrebonne	3	9	.250	7½

Ligue des Cantons de l'Est

	G	P	Moy.	Diff.
Granby	11	2	.846	—
Waterloo	6	6	.500	5½
Acton Vale	5	7	.417	5½
St-Hyacinthe	2	9	.182	8

Petite Ligue (Division Est)

	G	P	Moy.	Diff.
Glants	8	1	.889	—
Tigers	6	2	.750	1½
Cubs	3	6	.333	5
Braves	1	9	.100	8½

Ligue Pee Wee (Parc Lafontaine

	G	P	Moy.	Diff.
Immaculée-Con.	10	0	1.000	—
St-Eusèbe	5	5	.500	5
St-Eusèbe	3	5	.375	5
Ste-Catherine	0	7	.000	8½

Ligue Rosemont Midget

	G	P	N	Pts
St-Grégoire	11	2	2	24
Rosemont	9	6	2	20
Ste-Bernadette	9	7	0	18
St-Jean-Berchmans	0	14	0	0

Semaine fructueuse pour le club Piché

Le club de fastball Piché a ajouté quatre autres victoires à son actif cette semaine. Le Piché a triomphé du Bouchard, 16-2, du Ville Lemoyne deux fois, 6-0 et 7-6 et du Mama Roma, 19-2. Dans une autre partie, le Piché a annulé 2-2 avec le Richstone. Les lanceurs Gilles Ferland, Rodrigue Dubois, Marcel Martin et Paul Grenier se sont signalés.

Blessés chez les Alouettes

Ray Baillie, Elsby et Meyers ne feront pas le voyage dans l'ouest

par **Pierre PROULX**

L'instructeur Perry Moss était au lit dès 10 h. hier soir. "Toute la journée durant, j'ai étudié avec mes adjoints le film de la partie entre les joueurs. Nous n'avons encore pris aucune décision mais nous annoncerons les congédiements dès aujourd'hui. J'ai décidé de me coucher tôt pour me lever de très bonne heure et reprendre le travail", nous a confié Moss, qui aujourd'hui réduira son alignement de 76 à 50 joueurs.

Les Alouettes entreprendront leur voyage de deux parties hors-concours à Edmonton et Vancouver avec 50 joueurs, dont probablement 30 Américains. Les joueurs locaux Ted Elsby et Ray Baillie ainsi que l'ailier américain Fred Meyers ne feront pas le voyage, étant sur la liste des blessés.

Ted Foret blessé

Le robuste bloqueur Ted Foret, de l'Université Auburn, a subi une fracture du nez dans la joute de lundi soir. Foret est venu en collision avec Charlie Baillie et a subi une intervention chirurgicale hier. Quant au garde George Deiderich, que l'on aurait pu croire blessé lorsqu'il a dû quitter le jeu dans le 3e quart, il ne s'agissait que d'une crampe à une jambe.

Discutant du match disputé devant 8,588 personnes au stade Molson lundi soir, Moss a souligné qu'il était convaincu que les athlètes n'étaient pas en aussi bonne condition physique qu'ils voulaient bien le croire. "Ils devront non seulement s'entraîner avec encore plus de fougue mais aussi bien apprendre les anciens et nouveaux règlements. Il y a eu beaucoup trop de punitions pour mon goût. De plus, le pointage élevé de 35-17 souligne une attaque assez efficace mais une défensive poreuse", a déclaré l'instructeur des Alouettes.

Une incertitude

Plusieurs joueurs ont impressionné par leur vitesse à l'occasion de cette partie de lundi dont le demi Fred Pickard, de l'Université Florida State. Même s'il ne pèse que 165 livres, Pickard a été appelé à s'aligner comme centre-arrière. Il nous semble beaucoup trop lé-

Voir ALOUETTES en page 48

VOUS SOUVENEZ-VOUS ?

13 juillet, 1896



IL Y A 64 ANS...

ED DELAHANTY est devenu le deuxième joueur dans l'histoire du baseball à frapper quatre coups de circuit lors d'une seule partie. Lelahanty avait réussi cinq coups sûrs contre Bill Terry mais les Phillies avaient tout de même perdu au compte de 9 à 8.

c-1960 Chicago Tribune-N.Y. News Inc.

Aux matches de la coupe Davis

Confiance des joueurs canadiens

Québec, 13. — Selon Lorne Main, le capitaine de l'équipe canadienne de la coupe Davis, l'équipe qui nous représentera contre les Etats-Unis en fin de semaine, est la plus forte que nous ayons eue depuis plusieurs années, tous les joueurs étant en excellente condition physique.

* * *

D'après Roland Godin, qui en est à sa première année avec l'équipe canadienne, Robert Bédard, le joueur no 1 du Canada, est en meilleure forme que jamais. Godin, lui-même, est de beaucoup amélioré et c'est la raison pour laquelle il a pu se mériter le droit de défendre les couleurs du Canada. Godin prétend encore que Fontana aussi s'est beaucoup amélioré.

* * *

L'équipe canadienne est très confiante en vertu du fait que les matches se joueront sur terre battue. Bédard a avoué que le court no 2, où se dérouleront les matches de fin de semaine, est son court préféré. Si le Canada peut diviser avec les Etats-Unis dans les deux simples de vendredi, l'on pourrait être témoin d'une grande surprise en ce qui concerne le résultat final.

* * *

Il semble, selon toute probabilité, que le grand Barry Mackay et le jeune Chuck McInley joueront les deux premiers simples de la série. Pour le Canada, il semble certain que ce sera Robert Bédard et Don Fontana.

* * *

Le tirage officiel pour les deux simples de vendredi sera fait sur le court même, vers une heure, demain. L'on s'attend à ce qu'une personnalité de marque effectue ce tirage.

* * *

Ronnie Ralston, un jeune Américain qui vient de remporter le double masculin à Wimbledon en compagnie du Mexicain Osuna, accompagne l'équipe américaine.

* * *

Une foule nombreuse s'est rendue aux abords des courts hier, pour surveiller les joueurs des deux équipes qui ont pratiqué pendant une bonne partie de la journée.

* * *

Le très sympathique Roland Godin de Montréal nous exprimait l'immense joie qu'il a ressentie en apprenant qu'il ferait partie de l'équipe canadienne. Roland, qui participe à la compétition active depuis onze ans, nous a avoué que c'était pour lui la plus belle expérience de sa vie. Pour se mériter cette place, Godin a d'ailleurs dû battre par deux fois le talentueux Val Harit en plus de vaincre François Godbout et les juniors qui sont venus participer aux essais de la coupe Davis à Québec, plus tôt cet été.

* * *

Le jeune François Godbout nous disait combien il avait été ému l'an dernier lorsque pour la première fois, il entendit l'arbitre annoncer, dans un des matches de la coupe Davis, "avantage Canada". Dans un tournoi ordinaire, l'on mentionne habituellement le nom du joueur en question, mais dans un match international, c'est le nom du pays que l'on mentionne et les joueurs ne sont pas sans se rendre compte qu'ils représentent le Canada tout entier.

STANLEY RENT-A-CAR
CAMIONS DE TOUS MODELES
location à l'heure, au jour, à la semaine, au mois ou à l'année.
AV. 8-0111
Sherbrooke & Metcalfe

POUR LA MEILLEURE TRANSACTION
J.P. Charbonneau AUTOS LTEE.
Chevrolet CORVAIR & ENVOY
3930 EST, STE-CATHERINE — LA. 6-4471





POURQUOI DEPENDRE DES AUTRES?
DEVENEZ INDEPENDANT ET PROPRIETAIRE D'UNE RENAULT '60 NEUVE
pour aussi peu que...
$187 COMPTANT + taxe provinciale et licence ($10.80)
$13.01 PAR SEMAINE
Vous voyagerez à moins de 1¢ le mille ! !
• Nos vendeurs vous le prouveront N'attendez plus, venez chez
• Notre garantie de 6 MOIS et notre "service après vente" vous convaincront
DARLINGTON MOTORS — Claude Lalonde, prop.
6705, ave DARLINGTON - Montréal 26 RE. 1-1107
"Votre agent Renault du centre de Montréal"

La VENTE 1/2 ANNUELLE!
GROVER bat son plein!
"Les magasins Grover sont climatisés"



COMPLETS
TOUT LAINE POUR HOMMES
Rég. : $59.50
$39.
Complets magnifiquement confectionnés par un des plus importants manufacturiers de Montréal. Grande variété de modèles dans les teintes mode les plus récentes de brun, gris, bleu et olive. Tailles 36 à 46 pour hommes grands, courts ou de taille régulière.



VESTONS SPORT
Rég. : jusqu'à $35
$23.
Gais motifs en une grande variété de teintes en vogue. Modèles confectionnés avec soin en vue d'une longue durée. Tailles 36 à 46 pour hommes courts, grands ou de taille régulière.

CHEMISES D'ETE pour HOMMES
Ultra-confortables pour le jeu ou le travail, à manches courtes, en Terylene ou Airweave. Toutes tailles populaires. Achetez-en plusieurs à la fois et vous doublerez l'économie. rég. $5 chacune
2.98

CHEMISES T EN BANLON pour HOMMES
Modèles vraiment lavez et portez ne nécessitant pas de repassage, à manches courtes, en forme. Toutes teintes. Toutes tailles
Rég. $9 chacune
5.98

COUPE-VENT pour hommes
En excellente popeline ou cotonnade de fantaisie. P.M.G. ultra G. Rég. $16
8.98

BAS EXTENSIBLES pour hommes
Motifs rayés ou unis. Toutes couleurs. Toutes pointures.
Rég. $1.50 la paire
1.08

CHEMISES SPORT pour hommes
Superbes modèles se portant en toute occasion. A manches longues. Toutes tailles en demande.
Rég. $6 chacune
3.98

MAILLOTS DE BAIN pour hommes
Marques populaires. Toutes tailles et teintes.
Rég. $4 chacun
2.98

COMPLETEZ LA GARDE-ROBE DE VOTRE GARÇON
VETEMENTS de GARÇONS à grands rabais!
PORTEZ A VOTRE COMPTE ET PRENEZ 6 MOIS POUR PAYER
Grover's
PORTEZ A VOTRE COMPTE ET PRENEZ 6 MOIS POUR PAYER
TOUS NOS MAGASINS SONT CLIMATISES POUR FACILITER VOS ACHATS
OUVERTS LE MARDI, LE JEUDI ET LE VENDREDI SOIR
centre d'achat Laurier (St-Lambert)
centre d'achat Dorval
OUVERTS TOUS LES VENDREDIS SOIR
160, Ste-Catherine ouest 6832, St-Hubert
900, Ste-Catherine ouest 5251, ch. Reine-Marie
1101, Ste-Catherine est 1551, Mont-Royal est
OUVERTS LE JEUDI ET LE VENDREDI SOIR
3939, Wellington
Verdun

Recrue champion des frappeurs?

Jim Gentile a d'excellentes chances de répéter l'exploit de Pete Reiser

New York, 13. (PA) — Si Jim Gentile, des Orioles de Baltimore, continue de frapper aussi régulièrement au cours de la seconde tranche de la saison, il pourrait devenir le premier joueur de la Ligue Américaine à remporter le championnat des frappeurs à sa première saison dans ce circuit.

A mi-chemin au cours de la présente campagne, Gentile a conservé une moyenne au bâton de .328 et il possède une avance de sept points sur ses plus sérieux rivaux. Ces derniers, Al Smith, des White Sox de Chicago, et Pete Runnels, des Red Sox de Boston, sont sur un pied d'égalité en deuxième place avec .321.

Entre-temps, dans la Ligue Nationale, Willie Mays, des Giants de San Francisco, tente de remporter le championnat des frappeurs une deuxième fois. Jusqu'ici, il détient une avance de 13 points grâce à une moyenne au bâton de .353. Norm Larker, des Dodgers de Los Angeles, vient au deuxième rang avec .340.

Gentile, ancien porte-couleurs des Royaux de Montréal, a réussi quatre coups sûrs en 12 apparitions au bâton la semaine dernière.

La dernière recrue à remporter le championnat des frappeurs dans les majeures a été Pete Reiser, des Dodgers. Reiser a réussi l'exploit en 1941, grâce à une moyenne de .343.

Smith a été celui qui a le plus avancé au cours de la dernière semaine. Il a frappé neuf fois en lieu sûr en 22 voyages au marbre. Il a ainsi passé de la huitième position à la deuxième. Quant à Runnels, il a encaissé un déficit de 15 points alors qu'il a réussi seulement quatre coups sûrs en 25 apparitions au bâton.

Une piètre semaine

Mays n'a pas connu une très bonne semaine, mais il a conservé une confortable avance en tête des frappeurs. Le voltigeur des Giants a prouvé qu'il voulait sortir de sa léthargie lorsqu'il a frappé trois coups sûrs lundi dernier au cours de la joute d'étoiles à Kansas City.

Roger Maris, des Yankees de New-York, et Ernie Banks, des Cubs de Chicago ont maintenu leur suprématie dans le domaine des points produits et des coups de circuit. Maris a frappé deux circuits et a porté son total à 27. Il a également fait compter cinq points. Il en a maintenant 69 à son actif et domine la Ligue Américaine dans ces deux sphères.

Dans la Ligue Nationale, Banks mène pour les circuits avec 26 et les points produits avec 76. Banks, qui a été nommé le joueur le plus utile à son équipe en 1959, a frappé trois circuits et fait compter sept points la semaine dernière.

Ce soir, au stade Faillon

Le Concordia peut prendre possession de la 2e place

Les clubs Concordia et Ukraina, de Montréal se rencontrent ce soir à 8 h. p.m. au stade Faillon dans une joute régulière de Ligue Inter-provinciale. Le Concordia, affichant un meilleur record que le Montréal Ukraina, cette année, est favori pour l'emporter mais cette dernière équipe a surpris dernièrement en gagnant deux joutes de fin de semaine à Toronto.

D'un autre côté, le Concordia a fait belle figure dimanche gagnant 5 à 1 aux dépens du Tridents. Une victoire, ce soir, hisserait le Concordia en deuxième place, un point en avant du Italo Canadians. Le Toronto Italia est toujours en tête avec 18 points.

Le Cantalia se rend à Toronto en fin de semaine où il rencontrera le White Eagles et le Toronto Hungaria. Il sera de retour à Montréal mercredi prochain ici stade Molson contre le fameux Sampdoria.

Stastny confiant

On sait que le Sampdoria n'a fait qu'une bouchée des meneurs du circuit, le Toronto Italia, lundi soir, au stade Varsity de Toronto, les battant par le compte de 11 à 1. Le président du Cantalia, Ernest Stastny, a cependant déclaré que son club ferait bien meilleure figure que l'équipe torontoise. Il rappelle le match nul que Cantalia a livré à l'équipe de Nice et la victoire de 2 à 1 aux dépens du Burnley, champion d'Angleterre.

Le match Cantalia-Campdoria sera l'avant-dernier dans le cadre de la compétition pour la Coupe Nord Atlantique. La dernière rencontre aura lieu entre le Concordia et Bangu, une équipe du Brésil.

Entre temps, une rumeur veut qu'un club d'Israel joue ici en août ou septembre.

Au cours de ce mois-ci soyons prudents avec le feu en forêt et observons les règles des travailleurs forestiers : ne fumons jamais en marchant ou en travaillant dans le bois; arrêtons-nous toujours dans un endroit sûr pour fumer et assurons-nous que nos cigares, pipes, cigarettes ou allumettes sont complètement éteints avant de partir.

Joutes de ce soir

Ligue Interprovinciale

Concordia vs Ukraina, stade Faillon, 8 h. p.m.

Ligue Métropolitaine

Red Caps de Lachine vs Albion de Montréal, stade Lachine, 8 h. p.m. (demi-finale pour la Coupe Manchester)

Classement

Ligue Interprovinciale

	G	P	N	P	C	Pts
Toronto Italia	8	0	2	32	13	18
Italo Canadiens	5	2	2	22	15	12
Concordia	5	3	1	21	13	11
Tor. Ukrainiens	4	2	2	15	15	10
Sparta	4	1	0	21	9	8
Mont. Hungaria	4	4	0	20	14	8
Toron. Hungaria	3	4	2	16	17	8
Mont. Ukraina	3	4	1	15	10	7
Cantalia	3	4	1	15	16	7
Olympia Harm.	3	3	0	8	12	6
White Eagles	2	5	1	18	26	5
Tridents	1	7	0	8	27	2
Lister United	1	7	0	9	39	3

OLDSMOBILE 1960

"98" Hardtops 2 PORTES
CHOIX COMPLET DE COULEURS

EPARGNEZ $1,200
SUR AUTOS NEUVES — DEMONSTRATEURS

équipés au complet — une sélection complète de couleurs en montre dans notre salle d'exposition

Aussi prix très spécial pour autres modèles

Jarry Automobile Limitée

VOTRE DEPOSITAIRE EXCLUSIF OLDSMOBILE ET ENVOY
4384, ST-DENIS
VI. 2-8221 - VI. 2-6570



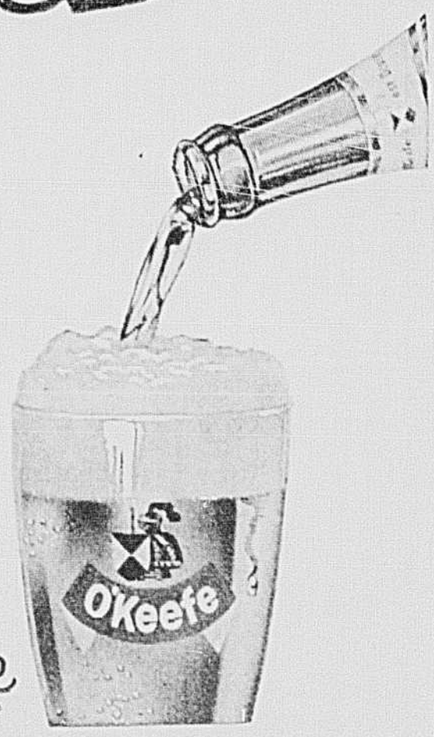
De plus en plus de gens savent se la couler douce

Remarquez, partout dans les hôtels et les tavernes, combien de plus en plus on adopte O'Keefe. Une seule gorgée vous fera comprendre la raison de sa popularité. C'est la bière à son meilleur: douce et rafraîchissante.

La bière O'Keefe est spécialement brassée avec du houblon sans graines, afin de retenir cette douceur naturelle si agréable au goût.

Comme ces connaisseurs, adoptez O'Keefe et voyez comme il fait bon "se la couler douce".

Buvez O'Keefe ... *la bière Douce*



LES 10 ÉPREUVES OLDSMOBILE ROCKET

10 ÉPREUVE DU CONFORT. Glissez-vous au volant et vous constaterez immédiatement la supériorité du confort des luxueux sièges à six épaisseurs de rembourrage de l'Oldsmobile. Détendez-vous dans ces splendides intérieurs qui sont la marque distinctive d'Oldsmobile.

9 ÉPREUVE DE LA SPACIOSITÉ. Maintenant, étirez-vous et vous verrez que l'Oldsmobile tient compte de votre chapeau, grâce à l'admirable générosité de ses dimensions. Il y a amplement d'espace pour que six personnes puissent voyager à l'aise.

8 ÉPREUVE DE LA PUISSANCE DU ROCKET. Mettez le contact: l'énergique moteur Rocket se met en marche instantanément et tourne avec la facilité que lui confère sa puissance. Démarrez et vous constaterez avec quelle aisance l'Oldsmobile se joue de la distance.

7 ÉPREUVE DE L'INSONORISATION. Ecoutez: pas un bruit! Tel est le résultat obtenu par les matériaux insonorisants entrant dans la construction de l'Oldsmobile. Seuls le ronronnement doux du moteur et les bruits étouffés de la route vous rappellent que vous roulez.

6 ÉPREUVE DE LA STABILITÉ. Conduisez l'Oldsmobile sur la grande route et vous serez émerveillés par sa magnifique tenue. Elle "colle" à la chaussée dans les virages les plus serrés et conserve un aplomb parfait lors des démarrages ou des arrêts brusques. Sa stabilité insurpassée sera pour vous une révélation!

5 ÉPREUVE DE LA SÉCURITÉ. Lorsque vous devez arrêter, une simple pression du pied sur la pédale de frein et c'est tout ce dont l'Oldsmobile a besoin pour s'immobiliser. Le poids et les dimensions majestueuses de l'Oldsmobile sont plus que compensés par la vaste surface de ses freins Air-Scoop sans affaiblissement.

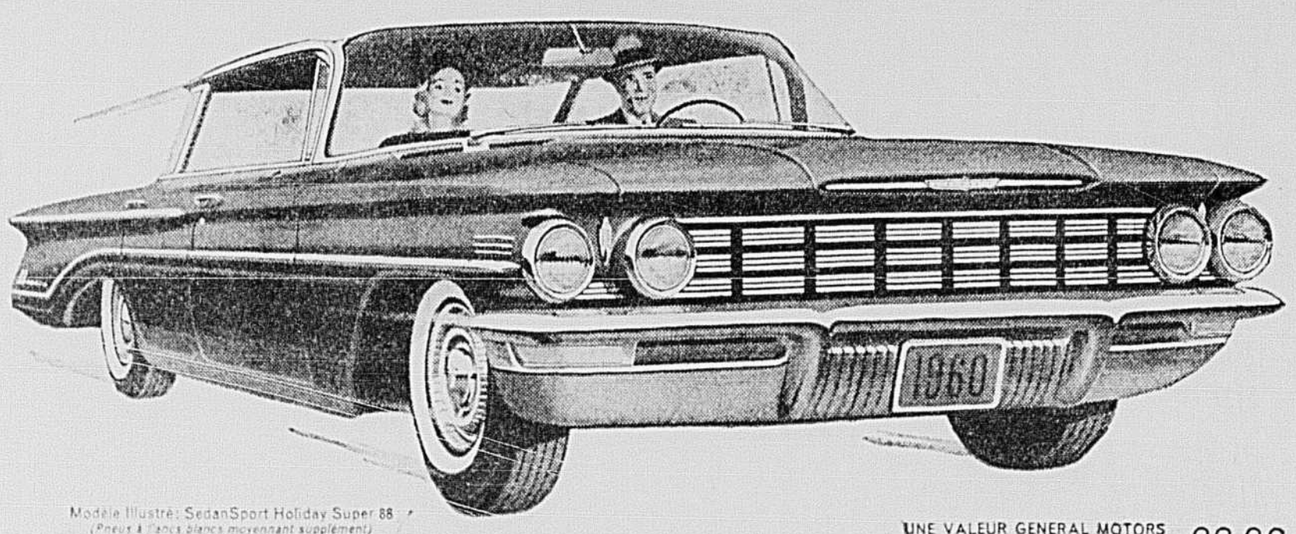
4 ÉPREUVE DE LA CONSOMMATION. Vous vous apercevrez qu'un dollar d'essence vous permet de rouler beaucoup plus de milles avec l'Oldsmobile. Et ceci est deux fois plus vrai avec l'Olds Dynamic 88 équipée d'un moteur Rocket ordinaire, construit spécialement pour les essences ordinaires peu coûteuses.

3 ÉPREUVE DE LA SUSPENSION. Pour cet essai, tout ce que vous avez à faire est de vous détendre. L'Oldsmobile place entre vous et la route un véritable coussin de velours. Vous ignorerez les chemins les plus mauvais et les cahots les plus durs grâce à l'Oldsmobile.

2 ÉPREUVE DE LA VISIBILITÉ. Regardez autour de vous: dans l'Oldsmobile, votre ligne d'horizon n'est jamais coupée! Cette magnifique visibilité élimine nombre de causes d'accident, car elle vous permet de voir toute la route, quel que soit le temps, et garantit ainsi votre sécurité.

1 ÉPREUVE DE LA CARROSSERIE DE FISHER. Maintenant, garez l'Oldsmobile. Ouvrez la porte et écoutez le bruit net et bref qu'elle fait en se fermant. L'assemblage est d'une précision et d'une solidité qu'on ne voit plus aujourd'hui. C'est la qualité Oldsmobile, la meilleure que vous puissiez obtenir pour votre argent.

0 ET MAINTENANT FILEZ DANS UNE OLDS



Modèle illustré: SedanSport Holiday Super 88
(Pneus à flancs blancs moyennant supplément)

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

OLDSMOBILE 88

0-1760-AP

Vendeurs autorisés "OLDSMOBILE" dans le Grand Montréal

JARRY AUTOMOBILES LTEE
4384, rue St-Denis — Tél. : VI. 2-8221

DOYLE MOTORS LIMITED
4501, av. Bannantyne — Tél. : PO. 9-4501
Verdun, Qué.

CHEVROLET MOTOR SALES CO. OF MONTREAL LTD.
2107 ouest, rue Ste-Catherine — Tél. : WE. 3-6781

SNYDER AUTOMOBILE LIMITED
2225, rue Notre-Dame — Tél. : ME. 7-4643
Lachine, Qué.

BARNABE MOTORS LTD.
1850, boul. Edouard-Laurin — Tél. : RI. 4-6401
Ville St-Laurent, Qué.

LAC ST-LOUIS AUTOMOBILES LTD.
90, rue Ste-Anne — Tél. : OX. 7-2480
Ste-Anne-de-Bellevue, Qué.



UN GESTE TRADITIONNEL — La reine ELIZABETH n'a pas manqué à la tradition sportive en buvant à même la coupe d'or du polo lors de la finale au parc Cowdray à Sussex en Angleterre dimanche. A gauche se trouve le baron ELIE DE ROTHSCHILD, qui a reçu le trophée pour la victoire des Casarejos sur les Centaurs.

Fin d'une étincelante carrière

Ted Lindsay se retire du hockey

Détroit, 13. (PA) — Ted Lindsay, l'un des joueurs de hockey les plus combattifs que ce sport ait connu, a dévoilé hier qu'il prenait sa retraite à la suite de 16 saisons dans la Ligue Nationale de hockey.

Lindsay, qui célébrera son 35e anniversaire de naissance avant la fin du mois, a porté les couleurs des Red Wings de Détroit pendant 13 années et au cours des trois dernières saisons, il a évolué avec les Black Hawks de Chicago.

Les Red Wings de Détroit ont connu l'une des plus formidables lignes d'attaque alors que Lindsay jouait aux côtés de Sid Abel et de Gordie Howe. Ted n'a remporté le championnat des compteurs qu'à une seule reprise mais il était reconnu pour ses disputes sur la glace et son habileté au jeu.

"Je ne désire pas devenir un fainéant des sports" de dire Lindsay originaire de Renfrew, Ont. "Le hockey m'a grandement aidé, de même que les personnages qui sont liés à ce sport, à faire de ma vie, quelque chose de bien.

"Je crois que je pourrais encore évoluer une saison, peut-être deux. Mais je ne veux pas en abuser.

"Je suis le père de trois enfants et je désire être avec eux. Après avoir longuement réfléchi, je crois que poursuivre ma carrière dans le hockey me serait nuisible dans le monde des affaires".



TED LINDSAY

Lindsay a fait son début dans la Ligue Nationale à l'âge de 18 ans. Il a débuté dans ce sport à Kirkland Lake en Ontario.

Sa carrière dans l'uniforme des Red Wings a été marquée de nombreuses disputes avec les joueurs et les dirigeants du hockey occasionnellement avec Jack Adams, gérant général des Red Wings. L'une des pires controverses a été soulevée lorsque ce dernier a échangé Ted aux Chicago.

Lindsay a déclaré qu'il n'avait jamais songé qu'une telle chose se produirait. Adams avait déclaré que Lindsay avait connu ses plus beaux jours.

Lindsay, qui pèse 165 livres et mesure cinq pieds huit pouces a enregistré un total de 833 points, dont 365 buts et 468 assistances. Il a ainsi établi un record pour un ailier gauche. Il a participé à 999 joutes. Il a été inactif pour une joute la saison dernière. Au cours de sa carrière dans la Ligue Nationale, il a passé plus de temps que n'importe quel autre joueur au banc des punitions, soit 1,635 minutes. Il a également participé à huit joutes d'étoiles.

Gordie Howe sous contrat

Détroit, 13. (PA) — Gordie Howe, qui a été choisi à cinq reprises le joueur le plus utile à son club, a signé hier son contrat en vue de la prochaine saison dans la Ligue Nationale de hockey. Il en sera à sa 15e saison avec les Red Wings de Détroit.

Howe est ainsi devenu le premier joueur des Red Wings à en arriver à une entente avec la direction des Red Wings. Toutefois, son salaire n'a pas été divulgué.

Le gérant général Jack Adams, qui considère Howe comme étant le plus grand joueur de hockey de tous les temps, a déclaré : "Je crois que Gordie enregistrera 50 buts cette saison".

Howe, celui qui détient le record pour le nombre de points dans ce circuit, est âgé de 32 ans. Il espère atteindre le total de 1,000 points et ainsi devenir le premier joueur de la LNH à accomplir cet exploit. Howe devra enregistrer 23 points au cours de la prochaine saison pour atteindre son but.

Le puissant ailier droit des Red Wings a actuellement un total de 446 buts et de 531 assistances. Seul Maurice Richard, du Canadien de Montréal, a enregistré plus de buts que lui. Richard a un total de 965 points dont 544 buts à son actif.

Howe, originaire de Floral, Sask., s'est joint aux Wings au cours de la saison 1946-47 à l'âge de 18 ans. L'an dernier, Gordie a marqué un total de 73 points et a été nommé le joueur le plus utile à son équipe pour la cinquième fois, soit un précédent.

Howe est ainsi devenu le premier joueur des Red Wings à en arriver à une entente avec la direction des Wings. Toutefois, son salaire n'a pas été divulgué.

"Ma carrière dans le baseball est terminée"

-- Tony Castano

Miami, 13. (PA) — "J'ai donné 24 ans de ma vie au baseball, mais maintenant c'est fini" déclare Tony Castano, gérant des Sugar Kings de La Havane, de la Ligue Internationale, dont la franchise était transférée, samedi dernier, à Jersey City. Le nouveau club, qui s'appellera les Jerseys de Jersey City, a été officiellement admis dans la ligue, hier.

Le club transférera ses pénates à Jersey City, vendredi mais Castano n'y sera pas. "Quand j'ai pris la décision de retourner à Cuba", a déclaré Castano au rédacteur sportif Tommy Devine, du Miami News, "Je savais que je mettais probablement fin à ma carrière dans le baseball — mais c'était la voie que me dictait ma conscience".

Dans les moments difficiles, ma place est avec ma femme et ma fille. J'ai un commerce d'épicerie ici. Cela me suffira, dorénavant", d'ajouter Castano.

Le joueur de champ intérieur, Borrego Alvarez et le lanceur, Raul Sanchez ont imité le geste de Castano. Le lanceur Orlando Pena et l'arrêt-court, Leo Gardenaf sont encore indécis.

Fin dramatique du tournoi de golf Canada-E.-U.

Un jeune amateur de 24 ans cause la défaite des Canadiens à Buffalo

par Marcel DESJARDINS

Buffalo, 13 — Les espoirs que l'on entretenait que Montréal devienne l'an prochain le site des matches annuels Canada-Etats-Unis se sont envolés hier après-midi alors que pour la seconde année consécutive les golfeurs américains ont triomphé de leurs adversaires canadiens pour décrocher ainsi le trophée Carling. Si les nôtres étaient sortis victorieux de ce tournoi d'un jour, il avait été convenu que les matches de l'an prochain auraient été disputés dans la métropole canadienne. Mais maintenant on parle de Burlington, Vermont, comme théâtre de ces rencontres disputées dans une ambiance toute sportive et, dans l'opinion de plusieurs, toute distincte de toutes autres compétitions.

Une fin dramatique

La fin de ces matches d'hier n'aurait pu être plus dramatique et plus agréable pour les amateurs de golf de Buffalo car c'est un jeune golfeur amateur de 24 ans, de leur ville, Ward Wettlaufer, qui a décidé des honneurs du tournoi au premier trou supplémentaire joué après que les équipes eurent terminé sur un pied d'égalité après les dix-huit trous réglementaires.

Wettlaufer, membre de l'équipe américaine pour la coupe Ryder, a réussi un coup roulé de quatre pieds pour un birdie, mettant ainsi fin à des matches où pendant les dix-huit premiers trous deux équipes canadiennes avaient gagné et deux américaines avaient également triomphé. Ironie du sort, c'est le duo formé de Stan Leonard de Vancouver et Gary Cowan de Toronto qui a perdu le tournoi au trou supplémentaire après avoir été supérieur à celui de Dow Finsterwald et de Wettlaufer dans le dernier match de la journée. Lorsqu'il devint nécessaire de jouer un trou supplémentaire, ce sont ces deux mêmes équipes qui s'affrontèrent. C'est alors que Leonard, qui avait été jusque-là fort brillant, faiblit et que Wettlaufer se surpassa pour décider de l'issue de cette rencontre annuelle.

L'an dernier, les Américains avaient également gagné après un trou supplémentaire à Toronto.

Le tournoi opposait quatre professionnels et quatre amateurs canadiens à autant de joueurs américains. Chaque équipe était formée de deux amateurs et de deux professionnels. A la fin des dix-huit trous, les deux camps avaient amassé chacun six points.

Un point était alloué à l'équipe remportant chaque ronde de neuf trous et un autre était accordé pour le match. C'est l'équipe d'Al Balding et de Bruce Castator, tous deux de Toronto, qui s'est signalée le plus pour le Canada gagnant par 3 à 0 contre Paul Harney de Worcester et Bill Campbell, de Huntingdon, Virginie.

Doug Ford, de Crystal River et Ed Meister ont de même gagné par 3 à 0 aux dépens de Bob Cunningham et de Nick Westlock. Julius Boros et Chuck Kocsis ont de même donné une autre victoire aux Etats-Unis en l'emportant sur Jack Kay, de Montréal et Bobby Panasiuk, de Windsor.

Après avoir traîné en arrière pendant une bonne partie de leur match contre Finsterwald et Wettlaufer, Leonard et Cowan ont réussi un ralliement sensationnel vers la fin pour vaincre leurs adversaires mais pour perdre lors du trou supplémentaire.

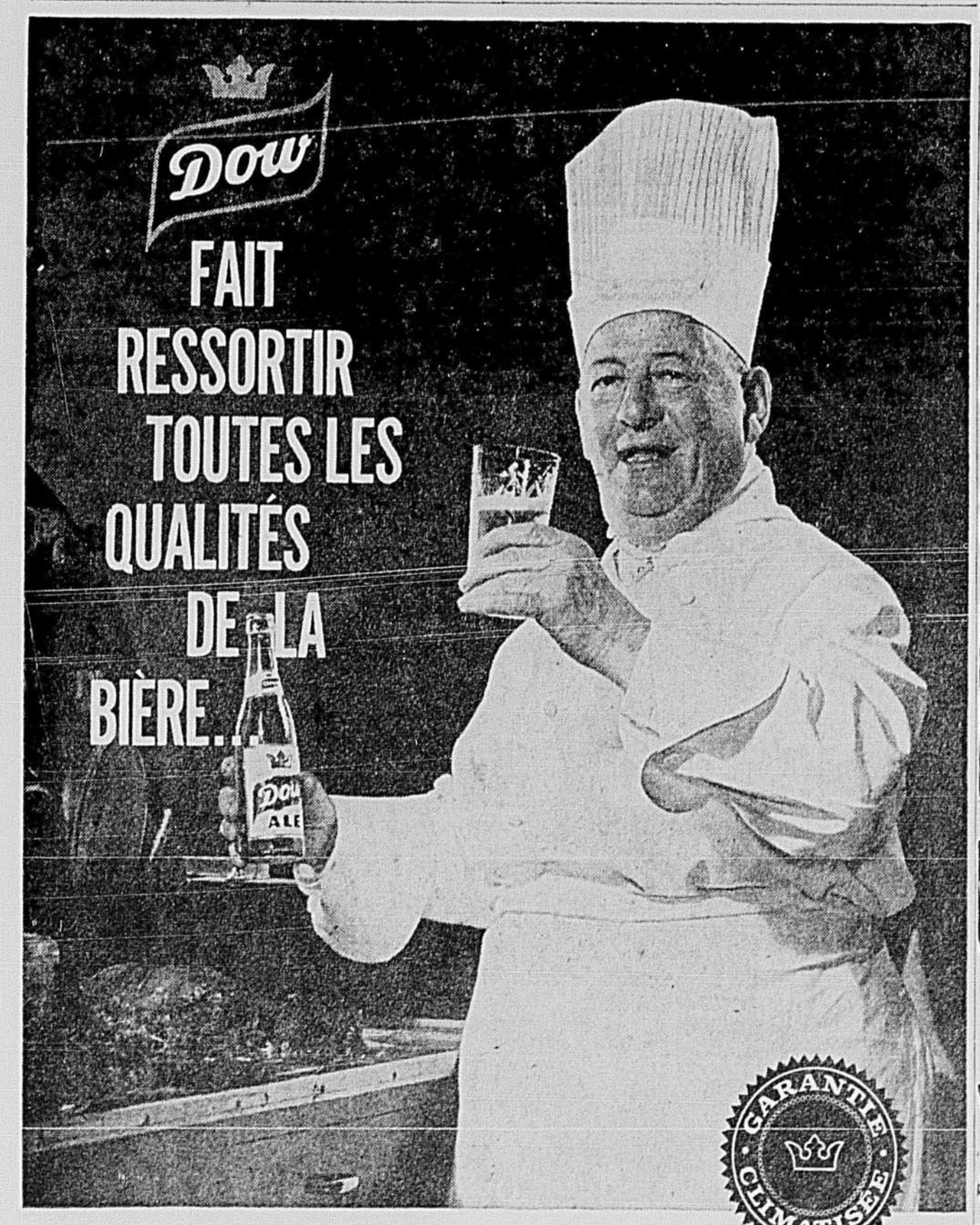
La fin du tournoi a été aussi excitante que pouvaient le désirer les spectateurs qui avaient contribué à une excellente oeuvre en se rendant sur le superbe parcours du Buffalo Country Club pour assister à cette rencontre.

Wettlaufer, ayant l'avantage d'évoluer sur un terrain familier, le sien, a frappé un coup de 250 verges au départ. La balle s'est logée dans une trappe. Choisissant un fer No 8, le jeune Wettlaufer a réussi un magnifique coup d'une distance de 130 verges pour placer sa balle à cinq pieds du drapeau. Son partenaire, le professionnel Dow Finsterwald et les Canadiens Stan Leonard et l'amateur Gary Cowan ont également réussi à se placer sur la pelouse en deux coups. Leonard, qui avait réussi un 67, lors de la première ronde de 18 trous, semblait être dans la meilleure posture pour couler sa balle.

Finsterwald et Cowan ont raté leur coup roulé, perdant tour à tour leur chance de réussir un "birdie". Leonard a pris son temps, étudiant presque chaque brin d'herbe. Sa balle s'est cependant arrêtée à côté de la coupe, refusant de tomber dans le trou.

Le jeune Wettlaufer est ensuite arrivé pour frapper la balle d'un air bien décidé. La balle est tombée dans la coupe pour doter les Etats-Unis de la victoire et leur donner le trophée pour la 2e année consécutive.

Il est étrange de signaler, que si Wettlaufer avait réussi à couler un coup roulé pour un "birdie" au 9e trou, l'équipe des Etats-Unis aurait remporté la victoire et le trou supplémentaire n'aurait pas été rendu nécessaire. Mais Wettlaufer, erratique pendant toute la journée, avait raté le coup facile. Il s'est cependant repris de belle façon dans le trou supplémentaire.



par son MULTI-MÉLANGE parfait

Le secret d'une bière de bon goût, DOW le possède. Son multi-mélange parfait, qui réunit 36 brassages en une seule bière, lui assure cette uniformité parfaite, bière après bière après bière. Voilà pourquoi, si une bonne bière est agréable, une bonne DOW l'est davantage.

Dow

Nous certifions que la bière DOW est "CLIMATISÉE" selon un procédé exclusif durant toutes les étapes de sa fabrication. Ce procédé est soumis à une vérification constante assurant ainsi à la bière DOW une qualité uniforme.

R. H. Wallace, Ph. D
Dr R. H. Wallace
Directeur du contrôle de la qualité

Legaré

HÉ! LES AMIS!

10,000 bicyclettes "REGENT"

(ENTIEREMENT EQUIPEES)

DOIVENT ETRE VENDUES!

AU PLUS BAS PRIX!



✔ VOUS SEREZ LE "ROI" DE VOTRE COMPAGNIE...

parce que vous avez choisi la meilleure. Oui! La bicyclette "Regent" est le choix des champions comprenant ces vedettes extraordinaires: pédales à roulement à billes, pneus et chambres à air "Dunlop" de première qualité, cadre en acier tubulaire très léger.



✔ FABRIQUEE EN ANGLETERRE SELON NOS RIGOUREUSES SPECIFICATIONS

par le plus grand manufacturier de bicyclettes. Notre grand pouvoir d'achat nous permet de vous offrir une telle valeur extraordinaire et de vous offrir les plus bas prix jamais vus sur bicyclettes anglaises de qualité.

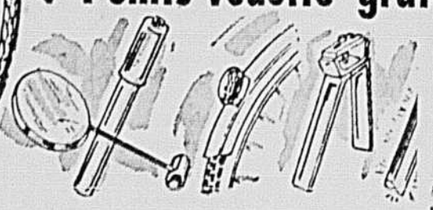


LA PLUS GRANDE VALEUR AU CANADA!

VOTRE POUR SEULEMENT 39.50

Conduisez Maintenant! Acquittez Plus Tard!
Aucun Dépôt! Aussi Peu Que 50¢ Par Semaine

✔ Points-vedette gratuits!





Toutes les bicyclettes Regent comprennent tous ces accessoires... miroir de vision arrière, pompe à air chromée, réflecteur arrière, trépied solide et fini métallique flamboyant, bondérisé antirouille.

Modèles Sport et de Course comportent engrenage "Stormey-Archer à 3 vitesses et freins de sûreté genre "Caliper".

Seulement 49.88

SEUL LEGARE A PLUS DE 80 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR

Legaré
FONDEE EN 1877

11 MAGASINS A MONTREAL

1200, rue AMHERST — 858 E., rue STE-CATHERINE — 6960, rue ST-HUBERT
3734 ouest, NOTRE-DAME — 1278 est, av. MONT-ROYAL
5184 ouest, NOTRE-DAME — 3250, rue MASSON — 1020, rue NOTRE-DAME
4660 est, STE-CATHERINE — 4078, rue WELLINGTON — 3730 est, rue ONTARIO

LES COURSES SOUS HARNAIS

Blue Bonnets

RESULTATS

CIRCUIT JUVENILE CANADIEN POULICHES — $2,379
1ère ELIMINATION

9—Fairy Dream (Jacques Larente)
2—Armbro Belle (McKinley)
3—Joseannie (Henri Filion)
Temps : 2:11.1
Ont aussi couru : 4—Lady Lucky ; 5—Ruth Kirk ; 6—Juann ; 7—Claire Herbert ; 8—Sally Clap. Retirée : Dorann Grattan

2e ELIMINATION
POULICHES — $2,379

7—Merry Dream (Larente)
2—Sure Yankee (Champion)
1—Success Tess (Hervé Filion)
Temps : 2:11.3
Ont aussi couru : 4—Cypress ; 5—Lucky June ; 6—Suzanne Clap ; 7—Dale Herbert ; 8—Shirley Dale.

1ère COURSE — AMBLE D — $500

3—Power Glide (C. St-Jacques)	4.10	3.40	3.60
2—Jada Hanover (M. L'Heureux)		8.00	5.90
5—Avalon Pleiades (F. Parks)			4.60

Temps : 2:10 3/5
Ont aussi couru : Purdue's Pride, Mr Reed, Admiral Spur, Mighty Abbe et Veto.

2e COURSE — AMBLE D — $500

1—Flip Morris (H. Filion)	5.00	3.90	2.80
5—Dinah Knight (H. Portelance)		5.30	3.50
6—Worthy Vonian (F. Church)			4.00

Temps : 2:13 4/5
Ont aussi couru : Waycrown, My Captain, Gay Counsel, Bless Me et Rival.

Pari double : Power Glide et Flip Morris ont payé $14.80.

3e COURSE — AMBLE C-3 — $800

7—Mr. Grace (G. Beauvais)	31.60	12.70	5.40
2—Teddy Air Craft (G. Diotte)		8.50	4.70
4—Roya Phonograph (R. Bardier)			3.90

Temps : 2:11 1/5
Ont aussi couru : Delia Dale, T.E.-M., Royal Pointer, Indian Jester et Miss Madeline.

4e COURSE
POULICHES — FINALE — $3,175

1-A—Merry Dream (J. Larente)	2.80	2.80	2.60
1 —Fairy Dream (B. Côté)		2.80	2.60
4 —Armbro Belle (H. McKinley)			3.40

Temps : 2:10 1/5
Ont aussi couru : Cypress, Sure Yankee, Success Tess, Joseannie, Ruth Kirk, Lucky June et Lady Lucky.

3e COURSE — AMBLE C-1 — $1,200

3—Billy Springwood (D. MacTavish)	4.90	3.20	3.10
8—Egyptian Byrd (M. Huot)		5.90	5.10
7—Mrs. Saint (J. Gordon)			4.80

Temps : 2:07 2/5
Ont aussi couru : Phil Butler, Frank Brook, Spaghetti Girl, Andrew Patch et Widow's Dream.

4e COURSE — AMBLE C-2 — $1,000

7—Some Prince (H. Filion)	21.00	7.30	4.70
4—Hal's Peg E. (M. Pusey)		4.00	3.50
3—[illegible] (G. Dionne)			4.70

Temps : 2:10 3/5
Ont aussi couru : Captain Creed, Check Up, Hy Marque, Rondeau Chief et Virginia Diamond.

Quinella : Some Prince et Hal's Peg E. ont payé $40.00

7e COURSE — AMBLE C-2 — $1,000

6—Ezra's Pat (K. Waples)	7.50	4.20	3.40
4—Check In (F. Dussault)		3.90	3.30
8—Pipedream (D. White)			5.00

Temps : 2:08
Ont aussi couru : Delbee, Irish Wax, Guynan, Galawin et Chief's Royal.

8e COURSE — TROT C-1 — $1,200

7—Uncle William (M. Gingras)	4.40	3.50	3.40
5—Gay Connie (M. Dostie)		4.80	3.60
6—Betty Renown (F. Robillard)			7.30

Temps : 2:09 2/5
Ont aussi couru : Sir Litex, Solid Choice, Ronnie Hanover et Darn You.
Quinella : Uncle William et Gay Connie ont payé $21.20.

9e COURSE — AMBLE C-1 — $1,200

4—Tupheel (J. Gordon)	6.20	3.90	2.80
5—Just For Fun (H. Filion)		4.00	2.70
1—Golden Way (R. Bardier)			2.70

Temps : 2:07 4/5
Ont aussi couru : Pat Frost, Hi Lo's Peppy, Good Choice, Chief Purdue et Volo Diamond.

10e COURSE — AMBLE C-3 — $800

Miss Barbara Po Ka Bout (H. Filion)	5.70	3.10	2.60
Chalidale Eta (T. Dalnard)		13.60	7.60
Prince Val (O. Habkirk)			3.20

Temps : 2:09
Ont aussi couru : Top Diamond, Rome Hanover, Mr Sand et Troublemite. Countess Fleet a été retirée.

Exacta : Miss Barbara Po Ka Bout et Chalidale Eta ont payé $115.00

Assistance : 4,648 ; Paris : $255,974

Triple double : Treize prix de $290.40 avec cinq gagnants ; 122 prix de $7.70 avec quatre gagnants.

Yonkers

1ère COURSE — TROT B-1 — $2,800

1 Carmita Hanover, C. Hodgins 5-1
2 Carnet Queen, H. Beissinger 7-2
3 Shake Up, H. Camden 8-1
4 Sharon Rodney, S. Russell 8-1
5 Mystery Song, J. Hackkett 5-1
6 Lumber Lou, J. Lightbill 5-2
7 Mr Darlyn, R. Walker 8-1
8 Gay Master, E. Cobb 10-1
Aussi éligibles :
9 Taylor's Song, G. Bostic
10 Cheer Victory, W. Haughton

2e COURSE — TROT B-1 — $2,400

1 Emerson Hanover, G. Phalen 6-1
2 Miss Juliette, H. Beissinger 5-2
3 Delicia Hanover, W. Hudson 15-1
4 Gay Boy, W. Myer 15-1
5 Averill Boy, S. Werner 7-2
6 Claude Lybrook, H. Bell 3-1
7 Oremus, S. Russell 6-1
8 Tony Lass, R. Walleskey 8-1
Aussi éligible :
9 Easter Starlight, P. Myer

3e COURSE — AMBLE B-2 — $2,400

1 Volo Direct, J. Cruise 4-1
2 Chalidale Jewel, S. Werner 3-1
3 Duration, G. Phalen 6-1
4 Rock Song, P. Myer 8-1
5 Yankee Chip, H. Beissinger 2-1
6 Princely Direct, Bonacorsa, 15-1
7 Lusty Abbey, J. Edmunds 10-1
8 R. I. Hal, H. Bell 15-1
Aussi éligible :
9 Major Prim, C. Hodgins

4e COURSE—AMBLE C-2 — $2,100

1 Shangri La Honey, A. Burton 3-1
2 Grand Cardinal, G. Phalen 7-2
3 Fox Hanover, E. Cobb 4-1
4 Record Malone, G. D'Emilio 10-1
5 Lady Express, F. Darish 10-1
6 Solid Harmony, J. Bonacorsa 5-1
7 Hardy St Patrick, H. Camden 8-1
8 Tarabbe, J. Jordan 8-1
Aussi éligible :
9 Exact Time, W. Haughton

5e COURSE — AMBLE A-2—$3,500

1 Zoom's Counsel, P. Vineyard 8-1
2 Rocket Byrd, C. Hodgins 9-2
3 Royal L. M., A. Burton
4 Adie Rainbow, W. Myer 6-1
5 Historic Value, H. Bell 3-1
6 Lee R., R. Thomas 7-2
7 Alan Byrd, J. Cruise 10-1
8 Rhythm Time, J. Patterson 8-1

6e COURSE — AMBLE A-2—$3,500

1 Reed's Knight, W. Myer 8-1
2 Shadydale Gaysox, W. Dennis 8-5
3 Blending Well, H. Bell 3-1
4 Secret Brook, J. Patterson 8-1
5-1 Direct Lad, P. Vineyard 5-1
6 Ted Lybrook, E. Cobb 15-1
7 Major's Task, J. Jordan 15-1
8 Ozark Chief, J. Dennis 15-1

7e COURSE—AMBLE C-2 — $2,100

1 Gozo Playtime, W. Welch 6-1
2 Fiorelli, H. Beissinger 5-2
3 Reba's Goose, J. MacDonald 8-1
4 Tanoa, J. Dennis 5-1
5 Poplar A1, L. Pullen 5-1
6 Sir Knight, J. Edmunds 7-2
7 Barbara's Jimmy, Vineyard 10-1
8 Trader Vic, W. Haughton 10-1
Aussi éligibles :
9 Home Boy, W. Myer
10 Lullwater Scott, J. Jordan

8e COURSE — TROT B-2 — $2,400

1 Annual Report, E. Cobb 3-1
2 Siskiyou Song, M. MacDonald 9-2
3 Ozark Man, J. Dennis 15-1
4 Freddy Wolf, W. Hudson 8-1
5 Frisky A1, C. Hodgins 10-1
6 Florimeg, R. Valleskey 4-1
7 Shadydale Nifty, Haughton 5-1
8 Bensard, F. Cuff 6-1
Aussi éligible :
9 Easter Starlight, P. Myer

9e COURSE—AMBLE B-1 — $2,800

1 Jacob Hanover, S. Lewis 3-1
2 Lee's Captain, G. Phalen 6-1
3 O'Brian Hal, A. Burton 15-1
4 Mighty Al, J. Jordan 6-1
5 Anna Abbe, E. Cobb 7-2
6 Reddie Dale, M. Gale 10-1
7 Meadow Rhythm, C. Hodgins 5-2
8 Day Abbot, W. Hudson 15-1
Aussi éligibles :
9 Challidale Chief, R. Camper
10 Royal Cash, R. Thomas

Buffalo

RESULTATS

1ère course — Trot — $2,000

2—Silver Scotch, S. Werner	3.20	2.80	2.60
3—Sabrina Hanover, H. Hell		4.60	4.10
6—Uncle Linc, S. Russell			9.50

Temps : 2:09

3me course — Amble — $2,000

5—Carol Kay Brass, W. Dennis	9.20	4.90	3.40
8—Spring Fancy, W. Hudson		5.80	3.40
2—Indiana Chief, J. Bonacorsa			4.00

Temps : 2:07
Le double : $15.50

3ème course — Amble — $4,000

2—Sweet Miriam, F. Darish	3.50	2.50	2.10
6—Vivian's Adios, J. Arthur		2.90	2.20
1—Truly Rainbow, S. Dancer			2.40

Temps : 2:05.3

4ème course — Amble — $4,000

4—Patricia Rhythm, C. Hodgins	4.10	3.00	2.30
7—Miss Tempo, W. Haughton		6.00	3.30
3—Dottie Frost, J. Arthur			2.70

Temps : 2:06.3

5ème course — Trot — 1 1/16
$26,405

3—Darcie Hanover, L. Harner	5.60	2.70	2.40
1—Carlene Hanover, R. Baldwin		2.70	2.40
5—Tonia Hanover D. Irving			2.60

Temps : 2:15.2

6ème course — Amble — $2,400

1—Lieut. Byrd, R. Walker	3.70	2.80	2.50
8—Joey H., G. Phalen		4.30	3.00
7—Celestial Byrd, A. Niles Jr.			4.40

Temps : 2:04

7ème course — Trot — $3,500

1—Murzy, W. Hudson	7.50	4.10	3.60
7—Sova Hanover, E. Avery		5.50	4.00
4—Section Man, L. O'Meara			5.20

Temps : 2:05.2

8ème course — Amble — $2,500

6—Nassawadox H. Bell	9.00	3.30	2.50
1—Gene Direct, E. Cobb		3.30	2.40
8—Mighty Warrior, W. Wathen Jr.			6.40

Temps : 2:06 3/5

Old Woodbine

RESULTATS

1ère course — Amble — $500

Dolly Dale B (Belore)	22.60	8.50	4.00
Lynden Anne (A. Holmes)		4.80	3.00
Twinkle's Danny (Larkin)			2.70

Temps : 2:09 2-5.

2e course — Trot — $500

Queen Ronald (Brown)	34.60	14.10	6.50
Ariel Orvit (McFadden)		8.10	4.70
Hanna Dean (McLean)			3.30

Temps : 2:09 1-5.

Pari double : $456.40.

3e course — Amble — $500

Marjean Chief (D. Campbell)	4.80	3.90	3.20
Betty Abigail (Jeffrey)		5.10	3.60
Baron Hal (Apthorpe)			8.50

Temps : 2:07.

4e course — Amble — $500

Miss Star Chief (Burrison)	8.00	4.30	3.20
Herb Scott (Vachon)		6.70	4.70
Linda Mac Duff (Macdonald)			3.60

Temps : 2:07.

5e course — Amble — $500

Atomic Sir (Lawen)	7.60	4.80	3.30
Pauline Volo (McRann)		12.90	5.80
Argyel Florence (Campbell)			3.00

Temps : 2:07.

6e course — Amble — $800

Scottish Light (Radley)	25.60	11.00	5.70
The Politician M (G. Campbell)		6.60	4.20
G. C. Van (Vachon)			3.20

Temps : 2:07 2-5.

7e course — Amble — $800

Single Chips (Lockhart)	6.10	4.50	3.10
Becky Jane Volo (Wetherup)		4.20	3.00
Lady Guy Abbe (Bayne)			6.40

Temps : 2:06 4-5.

8e course — Amble — $800

Lena's Girl (R. McGee)	4.70	3.00	2.60
Hal's Bomb (McLean)		4.20	3.20
Lena's Pride C (K. Feagan)			4.10

Temps : 2:04 3-5.

7e course — Amble — $830

Boots Rockwood (Cottrel)	25.10	8.90	5.40
Hava Time (Shuttleworth)		9.20	4.70
Maxies Chief (Wellwood)			4.50

Temps : 2:07 2-5.

8e course — Amble — $1,700

Meadow Rooney (Dufford)	17.80	7.00	4.00
Llennoc (Mangres)		13.20	5.70
Raider Ellis (Shuttleworth)			7.40

Temps : 2:04 4-5.

9e course — Amble — $700

Erica C. (G. Gilmour)	20.40	8.20	4.80
Patrol Guy (Grenet)		4.80	3.70
Frisco Sue Hee (Barrow)			3.90

Temps : 2:09 2-5.

Inscrits à Blue Bonnets

1ère COURSE — AMBLE D, $500.

5. Will's Boy, B. Madill 5-2
3. Irish Bud, P. Caldwell 3-1
7. Doctor Topmiller, D. McTavish 4-1
4. Steve Girl, P. Robillard 5-1
6. Quick Prince, L. Pelletier 5-1
6. Success Bev, G. Galbraith 7-1
1. Mighty Frosty, J. Charbonneau 8-1
2. Gentell Grattan, N. Bardier 10-1

2e COURSE — TROT D, $500

4. Samadelle, B. Hughes 5-2
2. Tag Dares, P. Dussault 3-1
1. Whisby Pat, A. Grodnis 9-2
8. Slicker, F. Parks 5-1
5. Miss Claudene, G. Bouvrette 7-1
6. Brenda Lee, J. Findley 7-1
3. Leon Dewey, D. Cox 8-1
7. Lois Ruth, M. L'Heureux 10-1

3e COURSE — AMBLE C-3, $800

1. Bobby Up, M. Gingras 3-1
2. Miss Geldenmite, R. Simser 3-1
3. Bardel, B. Côté 9-2
8. Miss Fury, W. Habkirk 5-1
4. Duke of Frisco, L. Bourgoin 6-1
6. Shadydale Reina 8-1
7. Good Luck Pick, N. Boldue 8-1
5. Captain Conrad, A. Grisé 10-1

4e COURSE — TROT C-2, $1,000

1. Private Duty, J. Giguère 3-1
6. Miss Executive, E. Abare 5-1
3. Gene Blue, P. Caldwell 5-1
5. Queen Rodney, Del MacTavish 5-1
4. Effective St. Charles, J. Zeron 6-1
7. Irish Lane, M. Williams 7-1
8. Jester Boy, G. Diotte 8-1
2. Ardells Hanover, S. Brisson 10-1

5e COURSE — AMBLE B-1, $2,000

4. Checkout, J. Weiner 3-1
1. Reno, P. Dussault 7-2
3. Carlwyn Grattan, B. Madill 4-1
8. Linda's Gun, B. Habkirk 5-1
2. So Long's Prince, H. Filion 6-1
7. Winbee, L. Welch 7-1
6. Mamie R. Grattan, MacTavish 8-1
5. Crescendo, M. Turcotte 10-1

6e COURSE — TROT C-2, $1,000

4. Newport Rocket, M. Gingras 3-1
2. Jimmy Lee Guy, Carmichael 7-2
8. Regal Aire, A. Grisé 9-2
5. Candy D, R. Bardier 5-1
1. Homestretch 6-1
3. Abbey Chimes, C. St-Jacques 7-1
1. Space Patrol, M. Turcotte 8-1
7. Hugo Hanover, J. C. Paquin 10-1

7e COURSE — AMBLE C-2, $1,000

4. The Great Remus, J. Quesnel 5-2
5. Oliver Twist, Dun MacTavish 3-1
1. Tami Herbert, J. Herbert 7-2
7. King Fleet, H. Fleet 5-1
5. Amber Castle, J. Giguère 6-1
3. Miro Bay, J. Weiner 7-1
6. Livia Hanover, F. Parks 7-1
6. Maryland Grace, L. Pelletier 8-1
8. The Mighty Man, MacTavish 10-1

8e COURSE — TROT C-1, $1,200

3. Markab Pick, C. Watters 2-1
4. Patty Sterns, R. Grimaison 3-1
2. Tim's Lad, J. Gordon 9-2
1. Dauntless Dare, S. Brisson 5-1
5. John Upton, J. Jodoin 6-1
7. Livia Hanover, F. Parks 7-1
6. Maryland Grace, L. Pelletier 8-1
8. The Mighty Man, MacTavish 10-1

9e COURSE — AMBLE C-1, $1,200

2. Van's Daisy, F. Parks 2-1
6. King Bunter, M. Gingras 3-1
3. Chief's Pride, B. Habkirk 9-2
5. Rudy Prince, M. Turcotte 5-1
8. Chet Volo, C. Larsen 5-1
4. Mighty Torrid, L. Brodeur 8-1
1. Vivacious Hanover, Galbraith 10-1
7. Ifa, C. Moreau 12-1

10e COURSE — AMBLE C-3, $800

5. Patsy Chief L., T. Dalnard 3-1
2. Tenn Commander, M. Moore 7-2
3. Glendale Jerry, F. Church 9-2
4. Success Eddie, M. Dostie 5-1
8. Fingo's Betty, P. Robillard 6-1
4. Mary Tnias, B. Hughes 7-1
1. B. Budget, L. Bourdon 8-1
7. Jet Frost, W. Hopkins 10-1

Le résumé de la finale

	D.	1/4	1/2	3/4	L.D.	Fin	L.	T.			Cote
Merry Dream	1A	2	2°	1	3	2	1 1/4	210.1	Larente J.	e f	0.30
Fairy Dream	1	1	5	2	1	1	2 6	210.1	Côté B.	e f	0.30
Armbro Belle	4	4	3	4	5	3	3 1/4	211.2	McKinley H.		8.80
Cypress	7	8	10	10	6	7	4 3/4	211.2	Bardier N.		25.60
Success Tess	6	6	6	5	2°	3	5x 1/4	211.3	Filion Her.		35.40
Sure Yankee	3	3	4°	6	7	6	6 3	211.3	Champion C.		6.45
Joseannie	5	5	1	3	4	4	7 7	212.1	Filion Hen.		16.90
Ruth Kirk	8	9	7	7	8	8	8 6	212.1	Kopas J.		53.30
Lucky June	2B	10	9	9	10	10	9 1	214.4	Rivard R.	e	13.35
Lady Lucky	2	7	8	8	9	x9	10/	215	Savignac R.	e	16.35

Temps : 31.4/ ; 105.1/ ; 137.3/ ; 210.1.
Success Tess (6) a fini 5e a été placé 4e pour avoir fait un manque.
Abréviations : D. — départ ; L.D. — ligne droite ; L. — longueur ; T. — temps ; e — à l'extérieur ; x — brisé son allure ; e — écurie

Nos choix à Blue Bonnets

1—Mighty Frosty, Doctor Topmiller, Will's Boy
2—Samadelle, Slicker, Tag Dares
3—Bobby Up, Duke of Frisco, Bardel
4—Private Duty, Gene Blue, Miss Executive
5—Carolwyn Grattan, So Long's Prince, Reno
6—Jimmy Lee Guy, Space Patrol, Newport Rocket
7—Tami Herbert, King Fleet, Amber Castle
8—Markab Pick, Patty Stearns, Dauntless Dare
9—Chief's Pride, Van's Daisy, Vivacious Hanover
10—Glendale Jerry, Mary Tnias, B. Budget.



UNE BONNE SOIREE POUR YVAN DUGRE ET JACQUES LARENTE — Jacques Larente a remporté la victoire avec FAIRY DREAM, dans la première épreuve du circuit juvénile canadien pour pouliches de deux ans. La pouliche appartient à YVAN DUGRE, de Sherbrooke. De gauche à droite : le secrétaire des courses LUCIEN BOMBARDIER, JACQUES LARENTE et YVAN DUGRE.

Succès personnel de Jacques Larente

Merry Dream et Fairy Dream gagnent le Circuit Juvénile

par André Trudelle

Le conducteur et entraineur Jacques Larente a enlevé les honneurs de la première épreuve du Circuit Juvénile canadien, pour pouliches de deux ans, en gagnant les deux courses éliminatoires avec Fairy Dream et Merry Dream, puis la finale avec Merry Dream.

Larente, qui n'avait pas connu trop de succès au cours du meeting à Blue Bonnets, et qui avait quitté la place pour Old Woodbine, a fait un brillant retour. Il s'est particulièrement signalé dans la deuxième épreuve éliminatoire, alors que son cheval a fait un manque au départ.

Mais Larente a vite repris le terrain perdu et il est venu battre Sure Yankee en 2:11.3. Dans la première course, il partait de la neuvième place avec Fairy Dream. Il a pris la tête du peloton au quart, s'est laissé devancer par Armbro Belle, que conduisait Harold McKinley, et l'a emporté dans la ligne droite, en 2:11.1.

Dans la finale, Benoit Côté a conduit Fairy Dream et Larente a opté pour Merry Dream. Les deux chevaux tenaient la tête du peloton au demi, et dans la ligne droite, ils ont nettement distancé le reste du peloton. Merry Dream est venu de l'arrière et elle a battu sa compagne d'écurie par un quart de longueur. Les deux chevaux avaient une avance de six Jongueurs sur les autres chevaux.

Merry Dream a gagné en 2:10.1, sur une piste légèrement lente à la suite d'une forte pluie.

Success Tess, conduite par Hervé Filion, a été la seule pouliche à tenter une sortie contre les Fairy et Merry Dream. Elle a dû se contenter de la sixième place.

Armbro Belle, des écuries Armstrong, a pris la troisième place. Cypress, qui promet beaucoup, a fini quatrième, suivie de Sure Yankee, Success Tess et Joseannie.

Plusieurs parieurs se sont demandé pourquoi Fairy Dream et Merry Dream monopolisaient les prix payés en première et en deuxième place, et ce qui serait arrivé si l'une des deux s'étaient classée troisième ou en dehors de l'argent. On nous a répondu que tout l'argent parié dans le pool "place" était divisé également en deux parties, habituellement. Hier, le numéro 1 a tout pris et le pool "show" a été divisé en trois parties, deux parties allant au numéro 1 et la troisième à Armbro Belle.

Si l'une des deux pouliches s'étaient classée hors de l'argent, ou simplement troisième, le prix payé en "place" aurait donc été inférieur à $2.60, prix versé aux détenteurs des billets gagnants.

Encore Filion

Hervé Filion a participé à sept des douze épreuves du programme d'hier. Il s'est classé trois fois premier, une fois deuxième et une fois troisième. Le champion des conducteurs pour le meeting qui prendra fin bientôt a maintenant remporté 53 victoires.

Précieux conseil à Yvan Dugré

A l'encan de Harrisburg, l'an dernier, Ivan Dugré avait l'intention de faire l'achat d'un rejeton de Direct Rhythm. Mais son conducteur et entraineur Jacques Larente lui conseilla d'acheter une pouliche issue de Knight Dream.

"Jacques avait gagné plus de $10,000 en bourses avec Sultry Nite, une pouliche de Knight Dream, je ne pouvais pas ignorer ses conseils. J'ai décidé d'acheter Merry Dream, puis comme nous l'avions payée moins cher que prévu, nous avons aussi fait l'acquisition de Fairy Dream. Je ne le regrette pas aujourd'hui," nous disait Dugré, un manufacturier de Sherbrooke.

L'exploit des deux pouliches de Dugré, hier, dans la première épreuve du Circuit Juvénile pour pouliches de deux ans, est d'autant plus appréciable pour lui qu'il n'a pas été trop chanceux jusqu'ici cette saison. Jacques Larente a même émigré à Toronto, au début du mois, dans le but de secouer la guigne qui s'acharnait à lui.

Jacques a fait un beau retour à Blue Bonnets, visitant le cercle des vainqueurs à trois reprises, soit avec Fairy Dream, puis Merry Dream dans les deux épreuves éliminatoires, puis à nouveau avec Merry Dream dans la finale.

Au total, Ivan Dugré a touché plus de $4,000 des $6,000 de la bourse globale. Ivan, un véritable sportif, a fait l'achat de ses premiers chevaux de courses il y a quatorze ans. Son père était lui-même propriétaire de chevaux et Ivan a appris tout jeune à aimer ces bêtes.

Il a commencé avec Little Wonder et Cax Brooke, confiés à Paul-Emile Larente. Puis, l'an dernier, il a fait l'acquisition de Bobo, Ensign Volo et Sultry Nite. Il a maintenant huit chevaux.

En vue du prochain meeting

Plusieurs nouveaux chevaux au Richelieu

De retour d'une visite de plusieurs jours à une demi-douzaine de pistes américaines dont celles de Buffalo et de Chicago, Georges Giguère, secrétaire des courses au parc Richelieu, a annoncé hier que plusieurs nouvelles écuries de trotteurs et d'ambleurs participeront au meeting de 100 jours qui s'ouvre à la fin du mois à la piste du Bout de l'Ile.

Giguère a également visité la piste de Gorham, dans le Maine. "Je n'ai pas été très chanceux dans mon recrutement à Gorham, a dit Giguère. Les coursiers que j'y ai observés n'affichaient pas assez de rapidité pour cadrer avec les chronométrages du parc Richelieu".

A Buffalo, Giguère a vu son invitation acceptée par les re-

Voir MEETING en page 48

On ne filtre pas un si bon tabac



pas de barrière entre vous et le tabac

Chez dupuis
à qui la chance ?...
TOUS NOS
BATEAUX
de 200.00 à 1250.00 à
RABAIS 25%
PAIEMENTS FACILES SI DESIRE
DUPUIS — MEZZANINE RAYON 920

Dans le football

Jack Delveaux est blessé à Winnipeg

Quatre joueurs importés ont quitté le camp d'entrainement des Rough Riders d'Ottawa, réduisant ainsi le nombre des joueurs de cette équipe à 55.

L'instructeur Frank Clair a déclaré qu'il regrettait de n'avoir pu persuader Ray Freese, un bloqueur de Bowling Green, Ohio, de demeurer avec l'équipe.

Tom Gunderman, un garde du Maryland, Gus Graziano, un garde de Scranton et Dave Bryan, un bloqueur de Trenton ont également quitté le camp de Rough Riders.

D'autre part, à Hamilton, quelque 70 candidats des Tiger-Cats se sont présentés, lundi, au camp des recrues canadiennes au stade civique d'Hamilton. Vingt joueurs importés se sont également rendus sur les lieux.

L'instructeur Jim Trimble espère choisir au moins 15 de ces 70 nouveaux joueurs et les inscrire au camp d'entrainement régulier des Tiger-Cats qui débutera à North Bay la semaine prochaine.

Delveaux blessé

A Winnipeg, Jack Delveaux, joueur de ligne des Blue Bombers de Winnipeg, s'est blessé à un genou lundi au cours de la première pratique de l'équipe.

Jim Ausley, gérant de l'équipe a déclaré hier qu'il ne savait pas si la blessure était grave ou non. Il a ajouté que Delveaux subira un examen au rayon-X.

Deux autres porte-couleurs des Bombers ont également subi de légères blessures au genou. Il s'agit de Rick Potter et de Gerry James.

De Regina, on apprend que Paul Anderson, vétéran de six saisons avec les Roughriders de Saskatchewan inactif au cours

Voir DELVEAUX en page 48



La vie a ses bons moments...
MOLSON
La bière de chez nous

LE GOLF

Omnium du Québec

L'omnium du Québec a débuté ce matin sur le parcours du club Summerlea de Montréal où il avait eu lieu pour la dernière fois en 1954. A cette occasion, l'amateur Dave Hardie en avait profité pour tout balayer et terminer devant tous les professionnels.

Voici la liste des inscrits et les heures des départs pour la 2e et dernière ronde demain :

8 h. 30 G. Alepin, Lasalle, M. Hersh, ElmRidge, Jim Arnold, Islesmere

8 h. 38 G. Morin, Summerlea, G. LePiche, Hampstead, Germain Périard, Ki-8-eb

8 h. 46 C. Dufour, Beloeil, A. Leblanc Whitlock, C. Giraldeau, Anjou

8 h. 54 Ian Fraser, Hampstead, Bob Putnam, Whitlock, Ray Haines, Elm Ridge

9 h. 02 Elliot Godel, ElmRidge, Charles Roche, Summerlea, M. Desjardins, Royal Ottawa

9 h. 10 Hector David, Anjou, J. C. Shaar, Whitlock, Roger Landry, Jollette

9 h. 18 Garth Smith, Lennoxville, R. J. Lewis Summerlea, Ron Going, Lachute

9 h. 26 P. S. Ross Jr., Kanawaki, Pat Fletcher, Royal-Montréal, Norman Hunt, Mt-Bruno

9 h. 34 Robert Rae, Cataraqui, F. Wener, Lachute, H. Dubiel, Hillsdale

9 h. 42 Peter Winsby, Summerlea, R. Fuoco, Anjou, J. F. Alary, Beloeil

9 h. 50 J. Slutsky, ElmRidge, J. Goodbody Summerlea, Réal Jarry, Ste-Dorothée

9 h. 58 H. Setlawke, Thetford, André Jarry, Laval, Jim McLean, Whitlock

10 h. 06 R. A. Hall, Royal Montréal, Neville Best, Marlborough, Jules Huot, Laval

10 h. 14 Louis Michaud, Islemere, Ed. Maclaine, Summerlea, Gordon McLean, Chambly

10 h. 22 Dennis Good, Summerlea, Rankin Caldwell Marlborough, Robert Dean, Cornwall

10 h. 30 B. Jamieson, Hampstead, J. Laskoski, Whitlock, J. Giroux, St-Hyacinthe

10 h. 38 H. Harding, Lasalle, Jim Seeney, St-Andrews, L. deBreyne, Lachute

10 h. 46 M. Boutin, Anjou, F. Gauthier, Ki-8-eb, Doug Daziel, Marlborough

10 h. 54 M. W. Darling, Whitlock Ray Marshall, Rosemere, Jack Kay, Pinegrove

11 h. 02 A. Brossard, St-Jean, G. Bourassa, Ki-8-eb, Nick Besner, Bellevue

11 h. 10 Bud Mackenzie, Lasalle, G. LeCavalier, Ste-Dorothée, J. Chénier, Rosemère

11 h. 18 G. Bélisle, Ste-Dorothée, Guy Trachy, Ki-8-eb, J.-G. Périard, Municipal

11 h. 26 Bob Fry, Summerlea, F. Delisle, Bellevue, J. Bisseger, Val Morin

11 h. 34 G. Adam, Beloeil, C. Barbeau, Ki-8-eb, F. Sirianni, Islemere

11 h. 42 Alec Whyte, Whitlock, Fred Pinard, Kanawaki, Jim Westwell, Wentworth

11 h. 50 André Duval, Municipal, Phil Giroux, Laval, Bob McCunn, Gray Rocks

11 h. 58 J. Bélanger, Summerlea, Joe Kay, Municipal, Robert Rousseau, St-Hyacinthe

12 h. 06 Stu Watson, Wentworth, Dick Ogilvy, Kanawaki, Kelly Burnett, Valleyfield

12 h. 14 J. P. Desnoyers, St. Johns, A. Dupras, Lasalle, Ray Periard, Pinegrove

12 h. 22 A. Gauthier, Country Club, Ron Langlois St-Jean, John Hanak, Beloeil

12 h. 30 George Cross, Bellevue, R. J. Ryan, Summerlea, Ken McBride, Beaconsfield

12 h. 38 Ray Getliffe, Marlborough, J. H. Shipley Royal Montréal, Alan Johnston, Kanawaki

12 h. 46 Tom Hunter, Whitlock, Ron Neale, Beaconsfield, Guy Bissonnette, Drummondville

12 h. 54 Jacques Barrette, Laval, L. Laflamme Ki-8-eb, Joe Leblanc, Sherbrooke

1 h. 02 D. Pemberton-Smith, Kanawaki, Ken Ward, Summerlea, Wilf Parker, Pembroke

1 h. 10 B. Powell, Mont-Bruno, Alan Howard, Hampstead, Stan Horne, Islesmere

1 h. 26 John Turner, Kanawaki, A. A. Manfred, Lasalle, Stan Baird, Grand-Mère

1 h. 34 M. Barber, Country Club, Fred Mitchell, Sommerlea, Damien Gauthier, Municipal

1 h. 42 Jean David, Islesmere, J. M. Bougie, Valleyfield, T. Passerby, Lasalle

1 h. 50 J. Faucher, Beaconsfield, Ken Souter, Country Club, Allan McLean, Hillsdale

1 h. 58 Don Doe, Granby, Dave Hardie, Hampstead, Jim Swarbrock, Marlborough

2 h. 06 Brian McGuigan, Summerlea, Ben McCallum, Country Club, Bill Kerr, Beaconsfield

2 h. 14 Don Alexander, Country Club, M. Garfinkle, ElmRidge, Ed. Eustace, Summerlea

2 h. 22 S. Shuchat, ElmRidge, M. Villeneuve Valleyfield, Norman Doyle, Anjou

2 h. 30 K. C. Hardie, Hampstead, Allan Fletcher, Val Morin, A. Shamb, Royal Montréal

2 h. 38 D. Biron, St. Jean, Jean Alepin, Lasalle, Guy Peebles, Country Club

2 h. 46 J. E. Houston, St-Hyacinthe, Larry Doiron, St-Jean, Buddy Clark, Cedarbrook

2 h. 54 Dr A. J. Schutz, Summerlea, Paul Going, Hillsdale, J. Thompson, ElmRidge

3 h. 02 C. Desbiens, St-Hyacinthe, Jacques Alepin Lasalle, Lew Taylor, Kanawaki

A Ville D'Anjou

Le circuit pro-amateur de golf du Québec reprendra en fin de semaine sur le parcours du club de golf de Ville d'Anjou où Charles Giraldeau est le professionnel attitré. Il s'agit du 4e tournoi de la saison au circuit du Québec. Marcel Boutin, qui en fin de semaine a réussi un excellent 66 sur le parcours où la normale est de 72, sera à l'oeuvre à ce tournoi.

En jouant un 66, Boutin a établi le record de ce parcours. Hector David, le seul amateur ayant obtenu un trophée au circuit en 1958 et membre à Anjou, sera également chez les compétiteurs qui se chiffreront par tout près de 300 à ce tournoi de deux jours.

Les golfeurs de catégorie C joueront samedi, soit ceux dont le handicap est de 22 à 32. Il en sera de même pour les joueurs du groupe B avec handicaps de 12 à 21. Dimanche, le groupe A dont les handicaps sont de 1 à 11 seront à l'oeuvre.

A l'occasion d'un foursome spécial dimanche, Claude Provost, Henri Richard, Jacques Plante et Marcel Bonin, tous du club de hockey Canadien, se feront la lutte. Tout golfeur amateur qui réussira un trou d'un coup à l'occasion du tournoi recevra pour un montant de $100 en marchandises.

Le circuit pro-amateur se poursuivra les 23 et 24 juillet à Chandler en Gaspésie et se terminera pour les amateurs par les tournois du Mont-Orford les 6 et 7 août et de Val d'Or, le 20 août.

Les industries forestières exigent que leurs employés observent les règles élémentaires de prudence au cours de leur travaux en forêt : briquets au lieu d'allumettes, cigarettes faites à la main au lieu de cigarettes manufacturées, bouteilles-thermos au lieu de feux de camp pour faire bouillir l'eau; elles exigent aussi, suivant la loi, que leurs employés ne fument pas pendant qu'ils se déplacent en forêt. Soyez prudents avec le feu en forêt !



A&P

TARTE AUX POMMES
JANE PARKER
39¢ PRIX RÉG. 49¢
ÉPARGNEZ 10¢
GARNISSEZ VOTRE CONGELATEUR A CE BAS PRIX !

OFFRE SPECIALE !
VERRERIE
LIBBEY SAFEDGE
AVEC MOTIF DE ROSE JAUNE
CETTE SEMAINE :
VERRE A EAU - 14 ozs.
seulement 39¢ Avec tout achat
Complétez votre ensemble en achetant un morceau différent chaque semaine.

ALIMENTS CONGELES
POIS
DE FANTAISIE A&P
Rég. 2 pour 39c
5 pqts 12 ozs 89¢
EPARGNEZ 9c

Cuits dans la propre boulangerie A&P par les maîtres-pâtissiers A&P

ROULE A LA GELEE OU AU CITRON JANE PARKER — cha. 29¢ — Rég. 39c—Epargnez 10c
GATEAU AU CAFE JANE PARKER — POMMES RAISIN cha. 33¢ — Rég. 39c—Epargnez 6c
BEIGNES au SUCRE JANE PARKER — Ordinaires ou à la cannelle 2 douz. 49¢ — Rég. douz. 29c—Epargnez 9c
PAIN DE SEIGLE JANE PARKER — Ordinaire ou en grains 2 pains 24 ozs 39¢ — Rég. pain 22c—Epargnez 5c
BAR COOKIES AU NOIX DE COCO, JANE PARKER — pqt 25¢ — Rég. pqt 29c—Eparg. 4c

EXTRA-SPECIAUX CHEZ A&P
FLUFFO SHORTENING — 2 pqts 1 lb 59¢ — Rég. lb 31c—Epargnez 3c
TISSU DE WHITE SWAN — pqt de 4 roul. 49¢ — Rég. pqt de 4, 53c—Epargnez 4c
BOSCO SIROP DE CHOCOLAT — jarre 15 ozs 63¢ — Rég. 69c—Epargnez 6c
FEVES AU LARD HEINZ dans sauce aux tomates — 2 btes 24 ozs 35¢ — Rég. 2 btes 39c—Epargnez 4c
LAIT INSTANTANE A&P — LAIT ECREME EN POUDRE — 3 lbs en pqt 89¢ — Rég. 99c—Eparg. 10c

Spéciaux en fruits et légumes frais du jardin
BANANES
No 1 JAUNE DORE
2 lbs 25¢
ORANGES
5 lbs en sac 59¢
VALENCIA, JUTEUSES, SUCREES, DE CHOIX, No 1 DE CALIFORNIE, E.-U.
CITRONS - 2 tubes de 4 29¢ — Pleins de jus, No 1 de Californie, E.-U.
C'COMBRES 2 pour 19¢ — Doux, verts, frais, longs, No. 1 de l'Ont.
CAROTTES 3 lbs en sac cello 29¢ — Fraiches, tendres, sans coeur, No 1 des E.-U.
CHOUX Aucun à prix plus haut cha. 10¢ — Têtes vertes, frais, fermes, No 1 du Québec

GRANDE VENTE A 99¢ CHEZ A&P!
JUS DE TOMATES — Qualité de fantaisie A&P — Rég. 4 btes 49c — Epargnez 11c — 9 btes 20 ozs 99¢
CORN FLAKES — Kellog — Reg. pqt 35c — Epargnez 6c — 3 pqts 16 ozs 99¢
RELISH SUCREE — Aylmer — Rég. jarre 27c — Epargnez 9c — 4 jarres 16 obs 99¢
CHEERIO'S — La céréale d'avoine Spécial ! — 4 pqts 10½ ozs 99¢
NOURRITURE A CHIEN PEP — Trois saveurs Rég. 4/49c Epargnez 35c — 11 btes 16 ozs 99¢
T.V. NUT MILK — Barre de chocolat Van Kirk Rég. cha. 29c — Epargnez 29c — 4 barres 7¾ ozs 99¢
FRUITS ET NOIX — Barre de cholocat Van Kirk Rég. cha. 29c — Epargnez 17c — 4 barres 7¾ ozs 99¢
BARRE CRAQUETEE — Barre de cholocat Van Kirk Rég. pqt 29c—Epargnez 17c — 4 pqts de 4 barres 99¢
KAM — Délicieuse viande en conserve Rég. bte 27c — Epargnez 9c — 4 btes 12 ozs 99¢

BAS PRIX CHEZ A&P !
JUS DE POMMES
VITAMINE MITCHELL
bte 48 ozs 29¢

BREUVAGE A L'ORANGE F.B.I. — btle 64 ozs 49¢
CAFE A&P INSTANTANE — jarre 10 ozs 1.35

BISCUITS LIDO
BAS PRIX CHEZ A&P !
CHATELAINE — pqt 16 ozs 35¢
PARADE — pqt 39¢
REGAL — pqt 14 ozs 39¢
T.V. SNACKS — pqt 16 ozs 35¢
MELANGE FAMILIAL 2 lbs en pqt 69¢

THE GREAT ATLANTIC & PACIFIC TEA COMPANY LTD.
A&P Super-Marchés
A&P EST DIGNE DE CONFIANCE
Tous les prix dans cette annonce sont garantis jusqu'à samedi le 16 juillet 1960 dans le Grand Montréal.

Spéciaux de Fin-de-semaine en Viandes de Qualité Super-Right
POULETS
Catégorie "A", Prêts pour le four, Abatis enlevés, Moy. de 2½ à 3 lbs
lb 37¢

POULETS EN PANIER CAT. "A" lb 39¢
CUISSES DE POULET CAT. "A" lb 69¢
AILES DE POULET lb 35¢
ABATIS DE POULET - 2 lbs 35¢
POULETS Cat. 'A'—Prêts pour le four—Cry-O-Vac—5 lbs et plus—Pour rôtir lb 57¢
BOEUF HACHE Frais, très maigre, pour Hamburger, Super-Right lb 43¢

MOITIES DE POULET CAT. "A" Cou enlevé lb 43¢
POITRINES DE POULET CAT. "A" lb 69¢
DOS DE POULET - 2 lbs 25¢
FOIE DE POULET lb 45¢
CANARDS CATEGORIE 'A' Prêts pour le four lb 53¢ — Cry-O-Vac, moyenne 4 à 5 lbs de Long Island
POULES SAUVAGES Approx. 18 ozs Rock Cornish che. 83¢
ROTI DE CROUPE Désossé Super-Right lb 93¢

FESSE DE JAMBON FUME, CUIT, PRET A MANGER
PORTION DU JARRET lb 49¢
MOITIE DU JARRET PLEINE COUPE lb 55¢ — Pas de tranches du centre enlevées
PORTION DU SOC lb 57¢
MOITIE DU SOC PLEINE COUPE lb 59¢ — Pas de tranches du centre enlevées
COUPE DU CENTRE OU TRANCHES lb 69¢
JAMBONS ENTIERS lb 57¢

CORNED BEEF — TRAITE DOUX, Empaquetage hermétique — lb 79c
LANGUES DE BOEUF — MARINEES, TRAITEES DOUX, Emp. hermétique — lb 55c
BACON sans couenne FUME, TRANCHE, ALLGOOD — pqt 1 lb 57c
BACON sans couenne FUME, TRANCHE, SUPER-RIGHT — pqt ½ lb 33c
PAIN DELICIA TRANCHE, MAPLE LEAF — pqt 1 lb 53c
BOLOGNE TRANCHE, DE CHOIX — pqt 12 ozs 33c
PAIN macaroni-fromage TRANCHE, MAPLE LEAF — lb 53c
SALAMI TOUT BOEUF, HYGRADE — bout 12 ozs 55c
ROULES AU POULET HYGRADE — bout 8 ozs 31c
ROULES DE FOIE HYGRADE — pqt 8 ozs 31c
COLE SLAW SHOPSY — ctn 12 ozs 32c
SALADE aux PATATES SHOPSY — ctn 12 ozs 33c
PETONCLES CUITES ET PANEES — lb 69c
BATONS DE POISSON AIGLEFIN — SEA-SEALD — pqt 1 lb 55c
STEAKETTES DELICIEUX — BOEUF A GRILLER — pqt 5 ozs 27c

Expansion de nos achats à l'étranger

Augmentation presque ininterrompue de nos importations depuis le mois d'octobre 1958

Ottawa, 13. — Durant le premier trimestre de 1960, le Canada a porté le chiffre de ses importations à $1,326,200,000; tels sont les chiffres définitifs publiés aujourd'hui par le Bureau fédéral de la statistique. C'est là une augmentation de $108,700,000 ou de 8.9 p. 100 sur le premier trimestre de 1959. Le prix moyen des importations durant le trimestre a baissé modérément depuis un an auparavant, de sorte que le volume physique des importations a augmenté un peu plus que leur valeur.

Les importations de mars ($473,900,000) étaient supérieures de 9.5 p. 100 à celles d'un an plus tôt, celles de février $452,-900,000), de 18.7 p. 100 et celles de janvier ($399,500,000) étaient légèrement inférieures. Les importations ont dépassé les niveaux d'un an plus tôt tous les mois depuis octobre 1958, sauf en octobre 1959 et et janvier 1960.

Les importations venant des Etats-Unis ont augmenté de 8 p. 100, soit de $870,800,000 durant le premier trimestre de 1959 à $940,400,000 durant celui de 1960. Les achats au Royaume-Uni ($142,200,000) ont augmenté de 32 p. 100 et les importations venant des autres pays du Commonwealth (48 millions), de 28 p. 100. Il y a eu augmentation aussi des importations en provenance de l'Europe de l'ouest (sauf le Royaume-Uni) et des autres pays de l'Asie. Les importations venant de l'Amérique du Sud, de l'Amérique centrale et des Antilles ont fortement baissé.

Les importations venant des Etats-Unis ont figuré pour 70.9 p. 100 durant le premier trimestre de 1960. Le Royaume-Uni en a fourni 10.7 p. 100 (8.8 p. 100 un an plus tôt). Les autres pays du Commonwealth ont aussi augmenté leur pourcentage à 3.6, tandis que le pourcentage des autres pays a baissé de 16.6 à 14.8.

Les importations durant le premier trimestre ont augmenté dans toutes les grandes catégories de marchandises, sauf pour le pétrole brut. Voici les principales augmentations: machines non agricoles et pièces, gain de $22,200,000 ou 18.1 p. 100; automobiles, 13 millions ou 24.3 p. 100; pièces d'automobiles, $9,300,000 ou 10.3 p. 100; laminages, $8,456,000 ou 29.9 p. 100; et coton, $7,425,000 ou 25.3 p. 100. Le caoutchouc et articles en caoutchouc ont enregistré la plus forte augmentation procentuelle: 39.4 p. 100 ou $7,100,000.

Etats-Unis

L'augmentation des importations venant des Etats-Unis s'est étendue à une grande variété de produits, en particulier aux machines non agricoles, au coton brut et aux cotonnades. D'autres augmentations importantes ont été marquées par les pièces d'automobiles, les instruments et machines agricoles, les appareils électriques et les laminages. Les importations de moteurs et chaudières, d'automobiles et d'avions et pièces ont diminué. Les importations de papier et de fibres synthétiques sont restées pratiquement les mêmes que durant le premier trimestre de 1959.

Royaume-Uni

La plus forte augmentation des importations venant du Royaume-Uni a été marquée par les automobiles dont le chiffre a passé de $16,200,000 durant le premier trimestre de 1959 à 30 millions en janvier-mars 1960. Des augmentations sensibles ont aussi été marquées par les moteurs et chaudières, l'aluminium et produits, les laminages et les tuyaux, tubes et raccords. Parmi les principales marchandises importées du Royaume-Uni, seulement trois catégories ont baissé au regard du premier trimestre de 1959, ce sont l'argile et ses dérivés, les avions et pièces et les spiritueux.

Autres pays du Commonwealth

L'augmentation des importations venant des autres pays du Commonwealth provenait en partie de l'accroissement des importations de thé de Ceylan et de l'Inde, de caoutchouc de la Malaisie et de Singapour, de laine brute de l'Australie et de bauxite et d'alumine de la Jamaïque. Des importations venant du Kuwait ont figuré pour la première fois avec celles des autres pays du Commonwealth. Avant 1960, les importations venant de ce pays du golfe Persique figuraient avec celles de l'Arabie avec les autres pays étrangers. Durant le premier trimestre de 1960, les importations venant des pays du Commonwealth ont été accrues par un achat de 6 millions de dollars de pétrole brut venant de Kuwait. Ce reclassement a contribué à l'augmentation des importations venant des autres pays du Commonwealth et dépassait la baisse nette des importations venant des autres pays étrangers, non compris les Etats-Unis. La seule baisse importante des importations venant des autres pays du Commonwealth a été marquée par les achats du sucre venant de l'Australie.

Tous les pays, sauf les E.-U.

Les importations venant des autres pays étrangers autres que les Etats-Unis n'ont guère changé. Il y a eu baisse des achats en Amérique Centrale, aux Antilles et en Amérique du Sud, mais il y a eu compensation par un gain des importations venant des pays de l'Europe de l'ouest et des autres pays de l'Asie. Les importations venant de l'Amérique du Sud ont diminué de $4,700,000; les achats au Venezuela et au Brésil ont baissé; mais les importations venant de la Colombie et du Surinam ont augmenté. Les importations venant des pays de l'Europe de l'ouest ont augmenté, en particulier dans le cas de la République fédérale d'Allemagne. Les autres pays d'Asie ont augmenté d'environ 5 millions leurs envois de marchandises au Canada durant le premier trimestre de 1960. L'augmentation des livraisons du Japon a été le principal facteur de ce gain.

Parmi les principales marchandises importées des pays autres que les Etats-Unis, le Royaume-Uni et le Commonwealth, les livraisons de voitures particulières et de machines non agricoles ont augmenté en provenance de la République fédérale d'Allemagne. Les importations de voitures à marchandises de ce dernier pays et celles de voitures particulières de France ont diminué. Le Japon et l'Allemagne ont expédié plus d'appareils électriques que durant le premier trimestre de 1959. Les importations de pétrole brut venant de l'Iran ont fortement augmenté tandis qu'elles ont baissé en provenance du Venezuela et de l'Arabie.

ÉCONOMIE — FINANCE

En Angleterre

L'achat à tempérament

En octobre 1958, on abolissait en Angleterre toutes les restrictions à l'achat à tempérament. En avril dernier, on imposait de nouveau certaines restrictions — comportant un versement initial minimum pour certains articles et une période maximum de remboursement — parce que le gouvernement jugeait qu'elles contribueraient à enrayer la tendance à l'excès de pression que subissait l'économie.

Le Bulletin économique de juillet publié par le Service d'information du Royaume-Uni analyse l'importance et le caractère de la dette à tempérament au cours de la période d'adoucissement des restrictions et indique le rôle qu'elle en est venue à jouer dans les habitudes d'achat des consommateurs anglais.

Importance

Le total de la dette résultant de l'achat à tempérament a augmenté rapidement, soit de 481 millions de livres sterling à la fin de septembre 1958 à 920 millions à la fin de mars 1960.

En octobre 1958, l'adoucissement de la réglementation a permis de réaliser un niveau immédiat plus élevé des achats à tempérament sans augmentation des paiements au comptant requis, puisqu'on exigeait un paiement initial inférieur. En outre, la prolongation de la période de remboursement permettait de maintenir ce niveau supérieur de ventes à crédit sans que les remboursements augmentent de beaucoup. En conséquence, la dette à tempérament a monté à un rythme presque sans baisse pendant toute l'année 1959.

Pendant le premier trimestre de 1960, les ventes à tempérament dépassaient d'environ le cinquième celles d'un an auparavant. Mais on constatait aussi une hausse appréciable des remboursements, de sorte que la hausse de la dette n'était pas aussi forte qu'elle l'aurait été dans d'autres circonstances. Le volume accru des remboursements, ainsi que des versements initiaux dus à l'augmentation des ventes, entraînait une augmentation considérable des versements en espèces pour l'achat à tempérament de la part des consommateurs (au contraire de ce qui se produisait en 1959).

En tout, probablement environ 3 p. 100 du revenu disponible des consommateurs était retenu pour le remboursement de la dette en 1959. Aux Etats-Unis, cette proportion (y compris les remboursements de prêts bancaires et à l'égard de marchandises non durables) allait jusqu'à 13 p. 100. La situation existant aux Etats-Unis tient à la rapide expansion de l'après-guerre immédiat, suivie d'une stabilité à peu près complète. La proportion y était d'environ 3 p. 100 en 1945, après quoi elle est montée de ½ p. 100 par année jusqu'au début des années 50, alors qu'elle s'est stabilisée à environ 13 p. 100.

Caractère

La croissance des affaires au cours de la période de liberté intéressait tous les genres de marchandises faisant l'objet d'achats à tempérament. La dette relative aux véhicules à moteur a augmenté de 200 millions de l.s.; pour les articles ménagers, de 209 millions; pour les autres marchandises, y compris l'équipement agricole et industriel, de 31 millions.

En 1958, les ventes à tempérament ont atteint un total de quelque 860 millions, dont 340 millions pour les marchands d'articles ménagers. En 1959, le total des ventes à tempérament s'est élevé à 1,070 millions, celles des marchands d'articles ménagers représentant 430 millions. La proportion du total des ventes chez les marchands d'articles ménagers représentée par les ventes à tempérament ou d'autres formes de crédit dépassait d'un peu plus du quart celle d'avant les adoucissements de l'automne 1958. Elle a monté immédiatement à plus de 40 p. 100 en novembre 1958; en 1959 et au début de 1960 elle s'est maintenue assez constamment à un peu plus du tiers. Le nombre d'accords pour la vente à tempérament de voitures neuves a été de 119,000 en 1958 et de 149,000 en 1959. Avant les adoucissements de 1958 la proportion de voitures neuves vendues à tempérament était d'environ 22 p. 100; elle est montée à 28 p. 100 en novembre 1958; retombée à 22 p. 100 en décembre 1959, elle s'établissait à 23 p. 100 en mars 1960.

L'activité boursière

La place locale effectue un repli modéré

Les cours ont évolué à la baisse à Montréal, mais les fluctuations ont généralement été d'ordre fractionnaire.

Steel Co. of Canada a baissé de ¾ de point, tandis que Imperial Oil a reculé de ¼ de point et Brazilian Traction de 15 cents. Dominion Stores a monté de ½ point et Canada Cement et Canadian Breweries de ¼ de point. Parmi les métaux usuels, Aluminium a cédé ⅛ de point, mais Noranda a avancé de ⅜ de point.

Aux mines, Campbell Chibougamau a grimpé de 15 cents et Satellite de 7 cents, mais Steep Rock a perdu 5 cents, de même que Atlas, et Canorama a reculé d'un cent.

Fléchissement continu des cours à N.Y.

Les cours ont continué à se replier à Wall Street sous l'influence de l'incertitude croissante en matière économique et en ce qui concerne les relations internationales. Les avionneries et autres titres ayant quelque rapport avec la défense ont monté brusquement, mais aux dépens des aciéries, des automoteurs, des pétroles et des produits chimiques.

Les cuprifères ont aussi évolué à l'encontre de la tendance générale alors que les troubles du Congo se propageaient à la riche région cuprifère du Katanga, qui fournit environ 10% de la production mondiale de cuivre et qui est la principale source d'approvisionnement du marché européen.

TORONTO. — Influencée par Wall Street dont l'indice général a subi sa plus lourde perte depuis quatre mois à la dernière séance, la Bourse de Toronto a été faible dans tous les compartiments, quoiqu'il n'y ait pas eu de grand mouvement de liquidation. Investor's Syndicate "A" a baissé d'un point, Banque Toronto-Dominion de ⅝ de point et Aluminium et Banque de Montréal de ½ point. Salter a monté de ½ point, Consumer's Gas de ¼ et British-American Oil et Industrial Acceptance de ⅛. Aux mines, Falconbridge a cédé ½ point. Nickel ⅜ et McIntyre ⅛. Noranda a haussé de ⅛ et Denison a perdu 5 cents. Les pétroles de l'Ouest ont peu varié.

PARIS. — Les dispositions du marché restent médiocres. Les ventes l'emportent à peu près partout et rares sont les titres qui échappent au mouvement rétrograde. Pourtant, comme la veille, les dénivellations d'une séance à l'autre ne sont appréciables qu'en un très petit nombre de cas. L'offre trouve, en effet, une contre-partie facile qui permet de réduire les pertes à des proprotions généralement très modestes. Les avis émanant des places étrangères se ressentent largement davantage qu'à Paris de la dégradation du climat international. Les pièces d'or sont assez irrégulières, mais le fin est sans changement.

LONDRES — Les pertes ont été assez répandues en Bourse de Londres, à cause de la répercussion des événements d'ordre international sur la scène financière. Les valeurs de tout repos ont subi une certaine pression des vendeurs et la plupart des titres de ce groupe évoluaient à la baisse. Les valeurs libellées en dollars se sont repliées à la suite du recul de Wall Street. Les industrielles ont essuyé plusieurs pertes. Les mines d'or et les cuprifères se sont améliorées, mais les stannifères sont demeurées faibles.

COURS DES PETROLES
de Calgary

(Cours fournis par Jas. Richardson & Sons)

	Achat	Vente
Alaska Y. Pipe	—	2.00
Alaska Y. Ref.	—	.50
Aldina	01¼	.03
Bash. Led.	.01	.02
Blue Cr.	.22	.24
Cdn. Fort	.02¼	.02½
Cdn. Propane	2.22½	2.25
Castle	10¾	12
Clayhar	.13	.19
Com. Min.	.08	.10
Dom. Min.	.00½	.10
Edgerton	.02½	.03
G'wax	.02	.03
Kenare	.01	.02
Keno	.18	.19
Leamac	.03¾	.05
Lexi Cal	.05½	.06
Merit Oil	.08	.09
Meriand	.08	.12
Mill Cr.	.05½	.07
N. Rich	.02¼	.03¾
N. Coast	.04½	.06
New Ridge	.03½	.03
Nuco	.03½	.04
Ranchemen's	.08	.09
Renfrew	.03	
Sastex	.01	.04
Sage	.07	.10
Share	.02¾	.04
Silver City	.03	.04
Tiield	.01½	.02
Turner Val.		.20
W. Warn	.05	.07

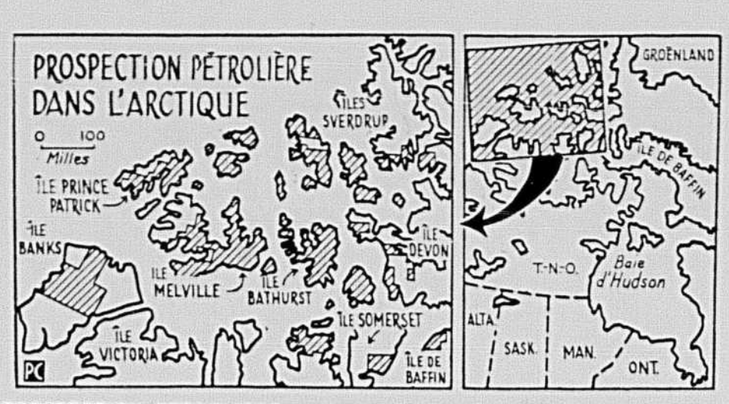
Rendement comparé des actions et des obligations canadiennes

Grâce au dégrèvement de 20% qui leur est applicable, les actions des compagnies canadiennes donnent, pour un rendement égal, un revenu net supérieur à celui des obligations, selon la maison de change **Crédit Anglo-Français Inc.**, membre de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne.

L'écart entre le revenu qui provient des actions et celui qui provient des obligations varie suivant le taux d'imposition. Ainsi, une personne qui détiendrait des actions donnant un rendement de 6% devrait, pour recevoir le même revenu net avec des obligations, obtenir un rendement de 7.50%, si le taux maximum de son imposition est de 20%, ou un rendement de 8% si le taux maximum de son imposition est de 40%.

Rendement des actions	Rendement des obligations								
6.00	8.67	8.40	8.18	8.00	7.85	7.71	7.60	7.50	7.06
5.75	8.31	8.03	7.84	7.67	7.53	7.39	7.28	7.18	6.77
5.50	7.95	7.70	7.50	7.33	7.20	7.07	6.97	6.87	6.48
5.25	7.59	7.35	7.16	7.00	6.87	6.75	6.65	6.56	6.18
5.00	7.22	7.00	6.82	6.66	6.54	6.43	6.33	6.25	5.88
4.75	6.86	6.65	6.48	6.33	6.21	6.11	6.01	5.93	5.59
4.50	6.50	6.30	6.14	6.00	5.89	5.79	5.69	5.62	5.30
4.25	6.14	5.95	5.80	5.67	5.56	5.46	5.38	5.31	5.00
4.00	5.78	5.60	5.46	5.33	5.23	5.14	5.07	5.00	4.70
3.75	5.42	5.25	5.11	5.00	4.90	4.82	4.75	4.69	4.41
3.50	5.06	4.90	4.77	4.67	4.58	4.50	4.44	4.37	4.12
3.25	4.69	4.55	4.43	4.33	4.25	4.18	4.12	4.06	3.83
3.00	4.33	4.20	4.09	4.00	3.92	3.86	3.80	3.75	3.53
2.75	3.97	3.85	3.75	3.67	3.60	3.54	3.49	3.44	3.24
2.50	3.61	3.50	3.41	3.33	3.27	3.21	3.16	3.12	2.95
2.25	3.25	3.15	3.07	3.00	2.94	2.89	2.84	2.81	2.65
2.00	2.89	2.80	2.73	2.66	2.62	2.57	2.53	2.50	2.35
Taux maximum d'imposition	35%	50%	45%	40%	35%	30%	25%	20%	15%

A NOTER :—Ce tableau ne tient pas compte du dégrèvement pour épuisement dont jouissent les dividendes des actions de compagnies dont une partie des revenus provient d'exploitation minière.



PROSPECTION PETROLIERE — Des permis ont été accordés pour des travaux de prospection pétrolière sur une superficie de plus de 39,000,000 d'acres dans les îles arctiques. Le ministre des Ressources, M. Alvin Hamilton, a annoncé ce chiffre après que la date limite pour l'émission des permis eut expiré. Lors de la ruée de 1959, 146,000,000 d'acres avaient été mis à la disposition des prospecteurs mais plus des deux tiers de cette superficie furent abandonnés avant la date limite. Les travaux de prospection s'effectueront sur une superficie de 39,046,000 acres (partie ombragée de la carte à gauche) dans l'archipel arctique. Ces baux ont une durée de 12 ans.

Shop & Save (1957) Ltd.

Hausse de 13.79% du chiffre d'affaires et bénéfice record

Les opérations de Shop & Save (1957) Ltd. et de ses filiales durant l'exercice terminé le 26 mars 1960 indiquent un progrès continu, souligne le rapport annuel présenté par M. Frank A. Juno, président et gérant général. Les ventes ont augmenté, de même que les bénéfices, et l'état des finances s'est amélioré.

Malgré une concurrence accrue dans l'industrie alimentaire au détail et une hausse générale des frais d'exploitation, les ventes sont passées de $27,-157,667 à $30,903,291, soit un gain de $3,745,624 ou 13.79%, tandis que le bénéfice net consolidé s'est accru de $239,455 au nouveau sommet de $272,654, ce qui représente une augmentation de 13.86%.

Le bilan consolidé en date du 26 mars révèle que la situation financière de la société s'est renforcie. Les souscriptions des actionnaires aux offres d'actions ont grossi le fonds de roulement d'un montant de $1,685,-362. Ce montant ajouté aux bénéfices non distribués a porté l'équité des actionnaires à $3,724,258, environ le double des $1,869,090 figurant aux livres il y a un an.

Le rapport souligne que malgré sa formation relativement récente, la croissance de la société depuis 1955, c'est-à-dire durant ses quatre ans et demi d'existence, a été vraiment remarquable car l'actif total a quintuplé, l'équité des actionnaires est huit fois plus grande présentement et le bénéfice net du dernier exercice est d'environ douze fois plus élevé que celui de l'année précédant l'acquisition.

Rapports financiers

S. C. Power

Au premier trimestre de 1960 la compagnie Southern Canada Power a réalisé un revenu brut de $3,622,084, soit une augmentation de 6.5% en regard de la période correspondante de 1959. Les frais d'exploitation qui se sont élevés à $2,500,035 ont accusé une hausse de 8.5%. Les profits d'exploitation ont atteint $1,106,972, soit une augmentation de 2.5%. En tenant compte des dividendes des actions privilégiées, le revenu par action ordinaire s'est chiffré par $1.00 l'action contre 97 cents l'an dernier.

Au cours du premier trimestre, la compagnie a raccordé à son réseau 220 nouveaux abonnés portant ainsi le nombre total de ses abonnés à 91,179.

Les ventes d'appareils électriques ont atteint la somme de $390,918, ce qui ajoute 5,293 kilowatts de charge raccordée.

Plusieurs municipalités ont apporté des améliorations à leur installation d'éclairage de rues notamment St-Jacques le Mineur, Barnston West, East Angus, St-Isidore d'Aukland et Bromptonville. Durant ce trimestre, la compagnie a raccordé une charge additionnelle de 35,700 watts d'éclairage de rues.

Mount Royal Rice

Mount Royal Rice Mills Ltd, pour l'exercice terminé le 30 avril, 1960: $116,242 au regard de $136,528 pour l'exercice précédent.

Dom. Dairies

Le bénéfice net de Dominion Dairies Limited s'établit à $486,678 pour l'exercice terminé le 31 mars 1960, comparé à $536,821 l'année précédente. Un profit extraordinaire de $42,-986 réalisé en 1959 avait contribué à hausser les résultats de l'exercice précédent. Les ventes, au total de $35,574,343, accusent une augmentation de 4%.

Aluminium Ltd.

Projet d'expansion d'une filiale de la compagnie au Ghana

La société Aluminium Limited annonce qu'une filiale au Ghana, la Ghana Aluminium Products Limited, élargira bientôt le champ de ses activités en ce pays en adjoignant à son usine de Téma des installations pour le laminage des tôles d'aluminium. Les installations nouvelles coûteront environ $2¾ millions.

Les nouveaux laminoirs pourront produire toutes les tôles d'aluminium que le marché intérieur du Ghana est susceptible d'absorber. Ils seront mis en marche au début de 1962.

L'Aluminium Limited possède 60% du capital-actions de la Ghana Aluminium Products Limited et le gouvernement du Ghana 40%. Le coût des installations nouvelles sera financé par l'Aluminium Limited, la Commonwealth Development Finance Company, Limited, la United Africa Company of Ghana Limited, la Union Trading Company Limited et la Compagnie Française de l'Afrique Occidentale, mais le gouvernement du Ghana ne fera pas de nouvelles mises de fonds.

Lorsque les laminoirs fonctionneront à pleine capacité, on prendra les mesures pour permettre au public Ghanaien de participer à l'entreprise.

La Ghana Aluminium Products Limited fabrique depuis août 1959, à Téma, des tôles d'aluminium ondulées destinées aux toitures. Elle est sur le point de terminer une deuxième usine qui produira une grande variété de produits d'aluminium. Les laminoirs constitueront le troisième stade du programme d'expansion de l'entreprise.

Rendement des valeurs à dividende

	Taux	Prix	Rend.
Abitibi	1.75	38	4.60
Algoma Steel	1.70	32	5.31
Aluminium	.60	30	2.00
Anglo C Pulp	2.00	38	5.26
Argus	1.00	27	3.70
Asbestos	1.00	23	4.34
Atlas Steel	1.00	20	5.00
Bell Tel	2.20	45	4.88
B.A. Oil	1.00	26	3.84
B. C. Forest	.35	11	3.18
B. C. Power	1.40	31	4.51
B. C. Phone	2.20	44	5.00
Bldg. Products	1.80	30	6.00
C. et D. Sugar	.60	16	3.75
C. Cement	1.00	26	3.83
Can. Iron	1.00	17	5.88
Can. Malting	2.00	53	3.77
C. Steamship	1.40	42	3.33
C. Breweries	1.50	37	4.05
C. Bronze	1.50	21	7.14
C. Celanese	1.00	20	5.00
C. Industries	.40	13	3.07
Can. Oil	.80	20	4.00
C. Pacific R.	1.50	34	6.25
Can. Vickers	.60	14	4.28
Can. Westing	1.00	42	2.38
Comb. Enter	.60	8	7.50
Cons. Paper	1.60	41	3.90
Con Gas	1.00	40	2.50
C. Zeler Can.	.50	19	2.63
Cr. Zeller Can.	2.80	43	6.51
Dist. Seagrams	1.20	28	4.28
Dom. Bridge	.80	16	5.00
Dom. Corset	1.00	16	6.25
D. Foundries	1.40	40	3.50
Dom. Enig.	1.00	15	6.66
Dom. Glass	2.00	70	2.85
Dom. Oilcloth	2.00	31	6.45
Dom. Steel	.40	12	3.33
Dom. Stores	1.25	57	2.19
Dom. Tar	.60	14	4.28
Dom Textile	.60	09	6.66
Donohue	.80	15	4.00
Dow Brewery	1.50	45	3.33
Du Pont	.60	21	2.85
Fam. Players	1.50	22	6.81
Foundation	.50	10	5.00
Fraser	1.20	25	4.80
Gat. Power	1.60	35	4.57
G. Dynamics	2.00	41	4.87
G. S. Wares	.50	10	5.00
Great Lakes	1.60	39	4.10
H. Smith	1.20	38	3.15
Imp. Inv. A	.50	10	5.00
Imp. Tobacco	67½	12	5.62
Int. Nickel	1.50	55	2.72
Int. Pete	1.20	43	2.79
Int. Paper	3.00	98	3.06
Imp. Oil	1.20	31	3.87
Massey Ferg.	.40	9	4.44
Int. Utilities	.40	34	1.17
Jamaica	.90	30	3.00
Labatt	1.20	27	4.44
Laura Secord	1.00	14	7.14
Lewis Bros	.60	11	5.45
Lowney	1.00	25	3.84
MacLaren	2.00	80	2.50
Macmillan	.60	15	4.00
M. & O Paper	1.80	28	5.71
Molson A	.90	24	3.75
Molson B	.90	24	3.75
Mont. Loco	1.00	15	6.66
Mont. Trust	1.40	42	3.33
Nat. Trust	1.00	49	2.04
Ogilvie	2.00	41	4.87
Ont. Steel	1.00	18	5.55
Page Hersey	.90	23	3.91
Powell River	.60	18	3.33
Power Corp.	1.20	45	2.66
Penmans	2.00	30	6.66
Price Bros.	2.00	41	4.87
Prov. Transp	1.00	14	7.14
Quebec Power	1.60	35	4.57
Quebec Tel.	.90	30	3.00
Rolland Pap	1.00	36	2.77
Royalite	.36	7	5.14
St. Law. Corp.	1.00	18	5.55
Shawinigan	.80	26	3.07
Sher. Williams	1.60	48	4.18
Simpson's	.70	28	2.50
Southam	.80	21	3.80
S. C. Power	1.60	81	1.90
Steel of Can.	2.40	69	3.47
Texaco Can.	1.60	50	3.20
Union Gas	.40	19	2.10
Walker	1.40	38	3.68
Weston A	.60	35	1.71
Weston Prod.	.60	29	2.05
Weston B	.60	36	1.66

BANQUES

Canadienne	1.60	53	3.01
Commerce	1.00	53	1.00
Impériale	1.80	59	3.05
Montréal	1.80	54	3.33
Nouv.-Ecosse	2.20	58	3.79
Provinciale	1.20	34	3.52
Royale	2.10	67	3.13
Tor.-Dom.	1.90	53	3.58

MINES

C. Smelters	.80	22	3.83
Dome	.70	18	3.88
Falconbridge	1.20	32	3.75
Hollinger	.24	23	1.04
Hudson Bay	3.00	45	6.66
Kerr Addison	.80	12	6.66
McIntyre	1.00	23	4.34
Zellers	1.20	35	3.42

Magasins à rayons

Les ventes ont fléchi de 0.7% en mai

Ottawa, 13. — Les ventes des magasins à rayons ont fléchi de 0.7 p. 100 en mai ($116,555,000) sur un an plus tôt ($117,410,000), mais le total de janvier-mai marquait une avance de 1.7 p. 100 ($514,525,000 contre $505,-797,000). Le 30 avril, la valeur de vente des stocks s'établissait à $346,813,000, soit 5.6 p. 100 de plus qu'un an auparavant ($334,619,000).

Les ventes ont été plus fortes en mai et janvier-mai qu'un an plus tôt dans les provinces de l'Atlantique, dans le Québec, l'Ontario et le Manitoba; elles ont diminué en Saskatchewan et en Alberta. En Colombie-Britannique, les ventes ont diminué durant le mois, mais le chiffre des cinq mois était supérieur. Voici les augmentations procentuelles de mai (celles de janvier-mai entre parenthèses): provinces de l'Atlantique, 3.7 (3.6); Québec, 1.1 (3.4); Ontario, 0.2 (1.7); et Manitoba, 1.6 (2.3). Les diminutions ont été: Saskatchewan, 5.3 (6.1) et Alberta, 1.6 (0.4). En Colombie-Britannique, les ventes ont baissé de 5.9 p. 100 durant le mois et monté de 2.7 p. 100 durant les cinq mois.

Seize des 29 rayons observés ont enregistré de plus fortes ventes en mai qu'un an plus tôt; les avances s'échelonnaient de 0.1 p. 100 pour les vêtements de garçonnets et pour les articles d'ameublement, le linge et les articles ménagers, à 20.5 p. 100 pour les appareils et fournitures photographiques. Les baisses des 13 autres commerces variaient de 0.9 p. 100 pour les vêtements de fillettes et d'enfants à 36.3 p. 100 pour les fourrures.

Voici d'autres augmentations enregistrées en mai: tabliers, robes de maison et uniformes, 12.8 p. 100; mercerie, 9.3; tissu à la verge, 6.8; articles de toilette, cosmétiques et remèdes, 6.6; chaussures de dames, demoiselles et fillettes, 3.4; et vêtements pour hommes, 3.3.

Les autres diminutions du mois ont été: gros appareils, 10.1 p. 100; bijouterie, 9.3, manteaux et costumes pour dames et demoiselles, 8.6; aliments et produits assimilés, 7.8; chapellerie, 6.8; et meubles, 6.3.

Dividende

A. J. Freiman Limited, 25 cents l'action ordinaire et 1¾ pour cent l'action privilégiée, 1er août, inscription 22 juillet.

"LA PRESSE", le journal qui renseigne sur tout.

Marchés commerciaux

La cote des grains

WINNIPEG

Marché à terme:

	Haut	Bas	Clôt.
Avoine:			
Juillet	80¾	80¼	80¼
Octobre	79¾	79⅜	79⅝
Mai	———	———	78
Orge:			
Juillet	1.00¾	1.00¼	1.00¾
Octobre	98¾	97⅞	98⅛
Décembre	———	———	96¾
Mai	———	———	97¼
Lin:			
Juillet	3.10	3.01¾	3.10
Octobre	2.96	2.91¾	2.95¾
Mai	2.89	2.83¼	2.89
Seigle:			
Juillet	———	———	1.04
Oct.	1.03¾	1.02¼	1.03⅜
Décembre	———	———	1.03¾
Mai	———	———	1.07¾

Marché au comptant:

Avoine: 2 cw 81¾; ex 3 cw 78¾; 3 cw & ex 1 fourragère 77¾; 1 fourragère 75¾; 2 fourragère 72¾; 3 fourragère 69¾; fourragère mélangée 54.

Orge: 1 & 2 cw 6 rangs 1.05¾; 1 & 2 cw 2 rangs 1.02¾; 3 cw 6 rangs 1.00¾; 4 cw 6 rangs 96¾; 3 cw 2 rangs & 1 fourragère 96¾; 2 fourragère 93¾; 3 fourragère 92¾.

Seigle: 1 & 2 cw 1.04; 3 cw 1.01; 4 cw 92; grugé 85; sur voie 1.04.

Lin: 1 cw 3.14; 2 cw 3.10; 3 cw 2.87; sur voie 3.10.

CHICAGO

	Haut	Bas	Clôt.
Blé:			
Juillet	1.83¾	1.82¾	1.82¾
Septembre	1.85¼	1.84¼	1.85¼
Mars	1.96¼	1.95¼	1.96¼
Mai	1.96¼	1.95¼	1.95¼
Maïs:			
Juillet	1.18¼	1.17	1.17¼
Septembre	1.17¼	1.16¼	1.16¼
Décembre	1.12¾	1.11¾	1.12¼
Mars	1.16¾	1.16	1.16¾
Mai	1.18¾	1.18	1.18¾
Avoine:			
Juillet	70¾	70¼	70¼
Septembre	69¾	69¼	69¼
Décembre	72	72¼	72¼
Mars	74¼	74¼	74¼
Mai	74	73¾	73¾
Seigle:			
Juillet	1.17	1.16¼	1.16¾
Septembre	1.18¾	1.17¾	1.18¾
Décembre	1.22¾	1.21¾	1.22¾
Mars	1.25	1.24¼	1.24¾
Mai	1.25¼	1.24¼	1.25¼
Fèves soya:			
Juillet	2.14¾	2.12¾	2.14¼
Septembre	2.13¼	2.12¼	2.13¾
Novembre	2.12¼	2.11¼	2.12¼
Janvier	2.15¼	2.14¾	2.15¼
Mars	2.18¾	2.17¾	2.18¾

Denrées agricoles

Les prix des oeufs (sauf ceux du détail) et des produits laitiers sont fournis par le Service des marchés, ministère fédéral de l'Agriculture.

Marché des oeufs

	Prod. (a)	Gros (b)	Détail (c)
A extra gros	41½	47-49	53-57
A-1 gros			53-57
A gros	40½	46-48	53-57
A-1 moyens			49-51
A moyens	37-38	42-44	47-51
A-1 petits			45-49
A petits	27	31-33	37-40
Catégorie B	27	31-33	———
Catégorie C	17	21-24	———

a) Producteurs — Prix payés par les grossistes aux centrales de campagne caisses de 30 doz.

b) Grossistes — Prix payés par les détaillants aux grossistes, carton d'une douzaine, en vrac 1 cents de moins la douzaine

marché local

Bourse de Toronto

Bourse de Montréal

(Séance de mardi)

	Ventes	Haut	Bas	Clôt.
Abitibi	415	$38¼	38	38¼
Abitibi pr	z10	$24½	24½	24½
Algoma	685	$31¾	31¾	31¾
Alumin	3424	$29⅜	29⅛	29⅛
Alum 1 pr	z25	$21	21	21
AngT4½ pr	50	$38	38	38
AnTel p2.90	25	$50½	50½	50½
Argus	175	$27¾	27½	27½
Ashestos	325	$23	23	23
BaliS5¾pr	100	$17⅜	17⅜	17⅜
Bnk Mont	635	$52¾	52¼	52¼
BnkNSrts	2218	405	400	405
Bank NS	54	$58	58	58
BanqueCN	125	$52	52	52
Bath PwA	100	$45	45	45
Bath PwB	325	$35	35	35
B Phone	2512	$45⅝	45	45⅛
Bow C5½pr	50	$50	50	50
Bowater	125	$ 73¼	73¼	73¼
Bowat M pr	65	$49	49	49
Brazil	450	390	385	385
BA Oil	479	$26⅛	26	26⅛
BC Power	1675	$31¾	31½	31¾
Build Prod	105	$30½	30¼	30¼
Cal Pow	1950	$21	20¾	20⅞
Can Cem	635	$26¾	26½	26½
Can C pr	250	$26¾	26¼	26¾
Can Iron	z40	$16⅜	16⅛	16⅜
CSL	1100	$43½	43½	43½
CSL pr	1100	12	12	12
CBnk Cm	210	$52½	51¾	51¾
C Brew	3355	$38¼	37⅝	37⅝
C Celan	150	$20	20	20
CCel 175pr	z25	$31	31	31
CChemical	500	$ 7½	7⅛	7⅛
CFairbks B	15	$ 6	6	6
C Husky	100	470	470	470
CIL	210	$13	13	13
CI Power	225	$ 13	13	13
CI Pow pr	z20	$ 42½	42½	42½
C Oil	225	$ 20	20	20
CPR	388	$ 23¾	23⅝	23⅝
C Pet pr	300	$ 9⅛	9⅛	9⅛
C Vickers	z50	$ 13	13	13
Cockshutt	300	$ 15¼	15¼	15¼
Coghlin	200	375	350	375
Columbia C	z4	100	100	100
Coronatn	700	$ 10½	10⅜	10½
Crwn Zell	100	$ 18½	18½	18½
Dist Seag	200	$ 28	28	28
D Bridge	405	$ 16½	16½	16½
D Fndry	300	$ 40⅜	40⅜	40⅜
D Glass	30	$ 71¾	71¾	71¾
D Steel	125	$ 11	11	11
D Stores	150	$ 57⅜	57½	57½
D Tar	2275	$ 13¾	13	13
D Tar pr	215	$ 19¼	19¼	19¼
D Text	2300	$ 9¼	9¼	9¼
Du Pont	100	$ 21	21	21
Eddy Paper	25	$ 56¾	56¾	56¾
Fleetwood	200	$ 12	12	12
Fam Play	210	$ 22¾	22⅜	22⅜
Foundatn	z75	$ 9½	9½	9½
Fraser	260	$ 25¼	25¼	25¼
Fr Pet pr	z75	400	400	400
Frosst A	z75	$ 14¼	14¼	14¼
Gatineau	500	$ 35¼	34¾	34¾
Gat 5 pc	250	$100	100	100
Gat 51 vcpr	10	$100	100	100
Gen Dynam	200	$ 41¼	41¼	41¼
GL Paper	165	$ 38¼	38	38
Home Oil	400	$ 850	810	810
Home Oil B	400	825	825	825
H Smith	1000	$ 37¼	37¼	37¼
H Smith pr	25	$ 40½	40½	40½
Hud Bay	300	$ 44¾	44¾	44¾
Handy And	450	$ 12½	12½	12½
Imp Bank	125	$ 59	58¼	58¼
Imp Oil	1116	$ 31⅛	31	31
Imp Tob	835	$ 11⅞	11¾	11⅞
Imp Tob pr	200	$ 5⅞	5⅞	5⅞
Ind Accep	540	$ 37¾	37½	37¾
Int Nickel	1090	$ 55¼	55	55
Int Util	400	$ 34¾	34¼	34¼
Int Util pr	50	$ 41	41	41
Intprov PL	215	$ 53½	52½	52⅝
Iroq Gl pr	z60	$ 12½	12½	12½
Jamaica	z2	$ 29	29	29
Labatt	375	$ 27¾	27¾	27¾
Laura S pr	300	$ 14⅜	14⅜	14⅜
Mac B P	1380	$ 14⅜	14½	14½
Mass Fer	970	$ 9	8⅞	9
MasF 5½pc	50	$ 99¾	99¾	99¾
Mitch Ro A	z50	$ 11¾	11¾	11¾
Molson A	440	$ 24	24	24
Molson B	200	$ 24½	24	24
Molson pr	z1	$ 40½	40½	40½
Mtl Loco	115	$ 15	15	15
Morgan pr	100	$ 90	90	90
Noranda	855	$ 39⅜	39	39¼
NS 1p	357	$ 13¾	13½	13¾
Ogilvie	35	$ 41½	41½	41½
Pac Pete	200	880	880	880
Page Hers	685	$ 22¼	22	22
Prem Iron	1008	230	230	230
Price Br	540	$ 41½	41⅜	41¾
Q N Gas	1470	$ 7⅜	7½	7½
Q N Gas un	z25	$ 55	55	55
Que Pow	75	$ 34½	34½	34½
Reitmans	100	$ 15¾	15¾	15¾
Reitmans A	100	$ 13¾	13¾	13¾
Roe AV Ca	205	495	495	495
Royal Bk	843	$ 67	66½	66½
StL Cem A	100	$ 11¾	11¾	11¾
StL Corp	1200	$ 17	16⅞	16⅞
StL Cp Apr	100	$ 94	94	94
Salada S	z25	$ 9¾	9¾	9¾
Shawin xd	3225	$ 26½	25¾	26e
Shaw 4½	pr5	$ 45¾	45¾	45¾
Simpsons	200	$ 28¼	28¼	28¼
Sogamin p	400	$ 18⅜	18⅜	18⅜
Southam	400	$ 21	21	21
Std Str Stl	360	$ 10	10	10
Steel Can	500	$ 67⅜	66¾	66¾
Steinbg A	325	$ 20¼	20	20¼
Texaco Can	200	$ 50¾	50½	50½
Trns C PL	650	$ 18	18	18
Triad Oil	1000	205	200	200
U Steel	z115	$ 6¼	6	6¼
Walk GW	921	$ 36	35⅞	35⅞
Webb Kna	300	300	300	300
Zellers	320	$ 37	37	37
Zellers pr	175	$ 44½	44⅛	44½

Bourse Canadienne

(Séance de mardi)

	Ventes	Haut	Bas	Clôt.
Ang Nfld	710	$ 6½	6¼	6¼
C D Sug	z38	$ 15¾	15½	15½
C Colries	z50	$ 8¼	8¼	8¼
C Ingersoll	100	$ 40	40	40
C Marconi	100	$ 5	5	5
C Silk A	z100	25	25	25
Cons Pap	964	$ 41	40¼	40¾
Cons Gas	z1	$ 39½	39½	39½
D Eng	100	$ 14½	14½	14½
D Offclith	25	$ 32½	32½	32½
K Doug A	100	$ 6¼	6¼	6¼
Loblaw A	205	$ 27⅜	27	27⅜
Melchers p	100	$ 13	13	13
Moore	1635	$ 47	46½	46⅝
MR Dairies	20	$ 6⅝	6⅜	6⅜
NQ P 1st pr	z20	$ 46	46	46
P Cp 2nd p	25	$ 65	65	65
Q Phone	105	$ 30¾	30¾	30¾
S Save	250	$ 8	8	8
T Fin A	z5	$ 38	38	38
Trans Mt	675	$ 8½	8½	8½
Un Gas	1400	$ 13¼	13	13
U Loan A	z50	$ 20½	20½	20½
U Prin p	10500	215	205	215
Waterman	350	475	425	475

MINES

Arno	1000	4	4	4
At Tele	23725	66	58	60
Augustus	500	25	25	25
Bateman	13500	10	9½	10
Bibis	3000	7	7	7
Bonnyvle	2633	16	15	15
B Hill	1000	11	11	11
Cal Ed	900	$ 15½	15½	15½
Camp Chib	2800	625	615	615
Canalask	7000	4	4	4
Canoram	10100	62	60	60
Canuba	x100	4	4	4
Cassiar	1300	$ 11⅛	11	11
Chemalloy	2470	218	210	210
Chess	1500	6½	6½	6½
Chi Cop	1000	8½	8½	8½
C Haliwell	1000	47	47	47
C Vaure	500	84	84	84
Cop Rand	2000	128	128	128
Crus Pte	3100	109	101	101
Denison	200	900	900	900
Do Lease	4800	150	135	150
Fab	4000	9	9	9
Falcon	z10	$ 32	32	32
Fano	3000	3	3	3
Geco M	300	$ 17¾	17½	17¾
Gold Age	1300	53	53	53
Haitian	500	3½	3½	3½
Hollinger	1400	$ 22¼	22	22
Kerr Add	200	$ 12	12	12
Latin Am	27200	120	85	85
Massval	z375	10	10	10
McIntyre	250	$ 23	23	23
Merrill	500	63	63	63
N Mylam	8000	65	65	65
NW Amul	5500	22	19	22
Nocana	3000	4	4	4
N A Rar M	3500	54	51	53
Obalski	3050	10	10	10
Opemiska	230	665	665	665
Paudash	1000	17½	17½	17½
Pennbec	500	13	13	13
Que Coba	3825	330	310	310
Que Smelt	7000	12	10	12
Quemont	100	835	835	835
Roberval	3000	29	28	29
St Law R	210	545	545	545
Satellite	16700	65	53	63
S Dufault	3000	16½	16	16
Stand Go	1500	8	8	8
Steep R	1120	795	790	790
Tache	500	7	7	7
Tib Expl	15000	4½	4	4
Titan	2000	14	14	14
U Asbestos	200	410	400	400
Vanguard	5500	21	20½	20½
Virginia	2000	6	6	6

Bourse de New York

(Séance de mardi)

	Haut	Bas	Clôt.
Abbott Laboratories	62¼	61¾	62⅛
Admiral Corp	17⅝	17½	17½
Air Reduction	—	72	—
Allis-Chalmers	28⅝	28½	28⅝
Am. Can	39½	39⅜	39½
Amerada Pete xd	—	59	—
Am. Locomotive	84½	82½	84½
Am Smelting	51	50¼	51
Am Tel & Tel	90⅛	88⅞	89⅛
Am Tobacco	57⅜	57¼	57⅜
Anaconda Copper	50½	49⅜	50½
Armco Steel	67¼	66⅜	67
Atchison	24⅝	24⅜	24⅜
Baltimore & Ohio	34½	33¾	34¼
Bethlehem Steel	46¼	45½	46¼
Boeing Aircraft	29	28½	28½
Canada Dry	20⅝	20½	20⅝
Case, J.I.	11⅜	11¼	11¼
Caterpillar Tractor	27¼	27⅛	27½
Cerro de Pasco	33¼	33	33
Chance-Vought	37¼	35⅝	35¾
Chesapeake & Ohio	60⅝	60½	60½
Chrysler	45⅜	45⅛	45⅛
Coca Cola	—	65	—
Colgate-Palmolive	38½	38	38⅛
Comm. Credit	63⅝	64⅜	63⅜
C. Edison of N.Y.	—	65¾	—
Continental Can	39	38½	39
Cont. Oil	49⅜	48	49
Corn Products	58⅜	58⅜	58⅜
Curtiss Wright C.	18¾	18¼	18¼
Douglas Aircraft	29¾	28	28
Du Pont	208¼	206½	208¼
Eastman Kodak	—	123	—
Eversharp	24⅜	24¼	24⅜
Ford Motor	67⅞	67⅜	67⅜
Gen. Electric	90⅜	89⅛	90⅜
Gen. Foods	131½	130	131½
Gen. Dynamics	43½	42½	42½
Gen. Motors	44⅛	43¾	44⅛
Gillette S.R.	81¾	80	81¾
Glidden	—	36¾	—
Goodrich	58	58	58¾
Goodyear Tire	36⅞	36¼	36½
Illinois Central	—	35⅜	—
Int. Business M	513½	508	513½
Int. Harvester	—	44	—
Int. Nickel	56¾	56⅜	56⅜
Int. Paper	99½	98⅜	99½
Int Tel and Tel	41¾	40⅞	41¾
Johns-Manville	—	58¼	—
Kennecott Copper	75¼	74⅛	75
Lockheed	21	21⅜	21⅜
Mack Trucks	35⅜	35¼	35⅜
Mont. Ward	42⅜	42¼	42⅜
Motorola	—	101¾	—
Nat Biscuit	63⅞	62¾	63
Nat Cash Reg.	—	52¾	—
Nat. Dist.	27¾	—	—
N.Y. Central	21⅜	21¼	21⅜
North Am Aviat.	42⅜	40¾	40¾
Ohio Oil	31¾	31⅜	31¾
Pennsylvania RR	13⅛	13	13
Pepsi Cola	—	44¾	—
Phelps Dodge	49	47¾	49
Phillips Pete	—	42½	—
Pitts Pl. Gl.	64½	63¾	64
Procter & Gamble	119	118¾	118¾
Pullman	32⅛	32	32
Pure Oil	—	29¼	—
Radio Corp.	65¾	64¾	65¾
Republic Steel	63¼	62⅝	62⅝
Schenley Dist.	22⅜	22	22⅜
Shell Union	34⅜	33½	34⅜
Sinclair Oil	—	38¾	—
Socony Mobil	37⅞	37¾	37¾
Southern Pacific	20	19⅞	19⅞
Southern Railway	45¾	45	45¾
Standard Oil (NJ)	41	40⅝	40⅝
Standard Brands	—	46¾	—
Studebaker	—	9⅜	—
Texas Co.	74	73⅜	74
Union Carbide	—	128½	—
Union Pacific	27⅞	—	—
United Aircraft C.	41⅜	40½	40½
United Corp.	76	75	75
U. S. Rubber	52½	52¼	52½
U. S. Smelters	—	28⅜	—
U. S. Steel	82¼	81¼	82
Vanadium Steel	21⅜	21½	21⅜
Warner Bros xd	—	47⅜	—
West. Penn	40⅞	40⅜	40⅝
Western Union Tel	43⅛	42⅜	42⅞
Woolworth	73¼	73	73
Zenith Radio	115⅞	113¾	115⅞

Fonds mutuels

(Cours fournis par A. M. KIDDER & CO. INC.)

	Ach.	Ven.
xAffiliated Fund Inc.	7.35	7.95
xAmerican Business Sh	4.23	4.51
All Canadian Com.	6.36	6.91
All Canadian Div.	4.96	5.39
American Growth Fnd.	7.81	8.51
Beaubran Corp.	27.26	29.61
xBoston Fund Ltd	17.28	18.68
xBullock Fund Ltd	12.66	13.88
Canadian Invest. Fd	8.48	9.30
Canafund Co. Ltd.	33.76	35.45
Champion Mut Fd C	5.22	5.74
Commonwealth In C	x7.84	8.62
Corporate Investors	8.48	9.27
Diversified I S "B"	3.60	3.95
Dividend Shares	2.96	3.25
Dominion Equipty I.	14.25	14.57
Dreyfus Fund Inc	14.82	16.11
First Oil & Gas	3.24	3.57
Fonds Collectif "A"	5.05	8.49
Fond Collectif "B"	5.32	5.66
Fonds Colecitf "C"	4.97	5.40
xGroup Sec. Auto Sh	8.88	9.73
xGroup Sec. Itail Sh.	8.44	9.80
xGroup Sec. Steel Shares	9.41	10.31
Group Inc.	3.39	3.70
Groupe Selectif "A"	5.00	5.45
Grouped Income Acc	5.08	5.55
Growth Oil & Gas	5.90	6.20
xIncorporated Investors	8.57	9.26
Investors Growth Fund	5.71	6.17
Investors Mutual of C	10.80	11.67
Keystone of Canada	13.70	14.82
xKeystone Custodl, B-3	15.23	16.62
xKeystone Custod, B-4	9.37	10.21
xKeystone Custod, K-1	8.82	9.63
xKeystone Custod, K-2	15.13	16.51
Leverage Fund.	6.20	6.81
xMass. Invest. Trust	13.16	14.23
xMass Invest G. Stock	14.78	15.98
Mutual Accumalting Fd	6.89	7.53
Mutual Income Fund.	4.49	4.91
Nth Amer. F. Can Ltd	8.04	8.74
Prêt et Revenue Mutuel	4.85	5.32
Radisson R.I.	4.06	4.48
Savings Inv Mutual Ca.	4.85	5.32
Supervised Amer Fnds	6.98	7.05
Supervised Ex. 1955 It	37.06	—
Supervised Ex. 1956 Lt	20.58	—
Supervised Ex. 1957 Lt	5.20	—
Supervised Ex. 1958 Lt	5.49	5.55
Supervised Gwth Fund	1.54	1.56
Supervised Income Fnd	3.82	3.86
Television Electronics	8.20	8.94
Timed Investment Fnd	5.35	5.78
United Accutve Fund.	13.70	14.89
xWellington Fund Inc.	14.08	15.35

X—En monnaie américaine.

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

Dividende No 292

Avis est donné, par les présentes, qu'un dividende au taux de **cinquante-deux cents et demi (52½c) par action** sur le capital-actions entièrement versé de cette banque a été déclaré pour le trimestre courant, payable à la banque et ses succursales le ou après le jeudi, 1er septembre 1960, aux actionnaires enregistrés à la fermeture des affaires le 30 juillet 1960. Les actions non entièrement acquittées le 30 juillet 1960 participeront au prorata des paiements faits à ou avant cette date sur les dites actions.

Par ordre du Conseil d'administration.

W. E. McLAUGHLIN,
Gérant général.

Montréal, P.Q.,
le 12 juillet 1960.

GERANT MUNICIPAL

Une municipalité florissante de l'île de Montréal est prête à recevoir des demandes d'emploi comme gérant de la ville. La population de cette ville est d'environ 3,500 et la majorité est de langue anglaise. On s'intéressera surtout aux candidats possédant de l'expérience dans l'administration financière et civique. Un bon jugement, des aptitudes prouvées pour l'administration et l'opportunité de grandir avec le développement planifié de la municipalité constituent les éléments de base pour cet emploi.

Le salaire initial répond aux responsabilités de l'emploi et sera mesuré en rapport avec les qualités du candidat qui aura été choisi. Discrétion assurée aux applicants.

Les demandes doivent être faites par écrit, et doivent inclure tous les détails sur l'éducation et l'expérience des postulants.

On adresse la correspondance à :

48, CHEMIN ST. ANDREWS, BAIE D'URFEE, QUEBEC

Transactions immobilières

Quartiers Ahuntsic—Rue Lille, No 10,600, lot No 134-191, terrain 25 x 87 pds. Emile Leblond à Raymond Bouille, $17,300.00. — 1479997.

Rue Esplanade, No 10800, lots Nos 269-38, 39, terrain 50 x 96 pds. Georges Goyette à Joseph Saro, $37,000.00. — 1480155.

Delorimier—Rue Laurier est, Nos 1555 à 1559, lot No 339-486, terrain 25 x 100 pds. Succ. Eugène Brais à Adrien Bélanger, $32,500. — 1480067.

Mont-Royal—Rue Goyer, Nos 2455-2457, lot No 70-386. Bennie Cobrin à Mme Ted Brandt, $28,250.00. — 1470279.

Préfontaine — Rue Darling, Nos 2221 à 2229, lots Nos 30-203, 30-208-2, 30-209, etc., terrain 30 x 94 pds. Fernand Chevalier à Jean-P. Peloquin, $27,000.00. — 1480070.

(Séance de mardi)

(INDUSTRIELLES)

	Ventes	Haut	Bas	Clôt.
Abitibi	985	$ 38¼	38	38¼
Abit pr	220	$ 24⅜	24⅜	24⅜
Acad Atl	100	$ 10⅜	10⅜	10⅜
Acad Atl a	100	$ 19¼	19¼	19¼
Alta Dist 3	350	230	230	230
Alta Dist	1000	225	225	225
Alta IAs	270	85	83	85
Alta Gas	1025	$ 19	18½	18½
Alta Gas	288	$ 101¾	101½	101¾
Alta Gas	2219	430	410	410
Alg Cen	200	$ 16¼	16¼	16¼
Alg Cen	z22	475	475	475
Algoma	34	$ 31¾	31½	31½
Alumini	2255	$ 29¾	29¼	29¾
Alum 1 pr	100	$ 21¾	21¾	21¾
Alum 2 pr	40	$ 45¼	45¼	45¼
Analog	400	$ 5	5	5
Anthes A	5	$ 29	29	29
Argus	170	$ 27¾	27¾	27¾
Ash Templ	155	$ 8½	8½	8½
Atlas Steel	z50	$ 20	20	20
Auto El	z50	$ 8¼	8¼	8¼
Bank Mont	547	$ 53	52½	52½
Bank NS	299	$ 58	57¾	58
Bank NS	3776	410	400	405
Bath Pow	350	$ 35	35	35
Beatty	z10	485	485	485
Bell Phone	2399	$ 45¾	45	45¾
Bowater pr	50	$ 47	46½	46⅞
Bow Mers	z20	$ 48¼	48¼	48¼
Bowater	z31	$ 8¼	8	8
Brazil	748	390	390	390
Br Tnk	z50	$ 7½	7½	7½
Bright	z10	$ 39	39	39
BA Oil	2832	$ 26¼	26	26⅛
BCE 4½	18	$ 42¾	42¾	42¾
BCE 5 pr	z30	$ 47½	47¼	47½
BCE 5½ pr	z40	$ 52	51⅝	52
BC Forest	100	$ 10⅜	10⅜	10⅜
BC Pack B	z50	$ 15⅜	15⅜	15⅜
BC Pow	1999	$ 31¾	31½	31¾
BC Phone	115	$ 44¼	44¼	44¼
Brown	185	$ 15¼	15⅛	15¼
Build Prod	90	$30¾	30¾	30¾
Burlington	z15	$ 14¾	14¾	14¾
Burns	350	$ 13¾	13¼	13¾
Cal Pow	1640	$ 21¼	20¾	21
Can Cem	713	$ 26⅜	26¼	26⅜
Can C pr	z15	$ 26½	26½	26½
Can Folis	z50	$ 19	19	19
C Folis A	125	$ 20¾	20¾	20¾
CI Fndry	z78	$ 18¾	16¾	16¾
Can Perm	26	$ 50	50	50
CSafe 4 pr	z10	$ 86¼	86¼	86¼
CSL	101	$ 43	43	43
CSL pr	250	$ 12	12	12
C Wire B	531	$ 6½	6½	6½
C Bk Com	376	$ 52¼	51¾	51¾
Cd Brew	3510	$ 38¼	37⅜	37⅜
CBr Alum	140	$ 9½	9¼	9¼
CBAL A w	60	300	300	300
CBAL B w	250	300	300	300
Cd Can A	105	$ 13¼	13⅜	13⅜
Cdn Celan	100	$20	20	20
C Cel 175pr	25	$30	30	30
C Chem	2259	$ 7¾	7¼	7¼
C Collier	5600	$ 8¼	7¾	7¾
C Curt W	700	130	130	130
C Dredge	100	$13⅜	13⅜	13⅜
C Fairb A	z75	$ 9	9	9
C Fairb B	200	$ 6	6	6
CFProd pr	100	$61	61	61
CHydro Cr	220	$ 10	10	10
CIL	z80	$12¾	12¾	12¾
Cdn I Gas	200	405	400	400
Cdn Oil	315	$20	20	20
CPR	1181	$23¾	23¼	23⅜
Cdn P pr	100	$ 9¼	9¼	9¼
Cdn Tire	z5	$175½	175½	175½
CWN Gas	255	$15¾	15¾	15¾
CWN Gas	40	$19¾	19¾	19¾
C Westing	300	$36½	36½	36½
Cockshutt	30	$13¼	13¼	13¼
Col Cell	850	390	380	390
Comb Ent	z25	$ 8¾	8¾	8¾
Con Gas	2023	$41	40	41
CoppClark	z50	$ 5½	5½	5½
Corby vt	305	$17⅜	17⅜	17⅜
Crain RL	210	$1	18½	18½
Great T	11307	$12¾	11	11½
Crestb pr	z15	$13¼	13¼	13¼
Crush In	350	$ 8	8	8
Crush pr	35	$101	101	101
Dist Seag	1170	$ 28¾	28¾	28¾
D Bridge	525	$ 16¾	16½	16½
Dom Elect	z45	$ 6	6	6
D Fndry	487	$ 40¼	40¼	40¼
Dosco	310	$ 11¼	11¼	11¼
D Stores	900	$ 57½	57⅜	57⅜
Dom Tar	1760	$ 13¼	13	13
D Tar pr	z15	$ 19¾	19¾	19¾
D Text	475	$ 9¾	9¼	9¼
Dow Br	50	$ 45	45	45
F Play	925	$ 22¾	22½	22¾
Fleetwood	200	$ 12¼	12⅛	12⅛
Ford Com	60	$126	126	126
Fndtn	z25	$ 9½	9½	9½
Fraser	25	$ 25½	25½	25½
Frosst A	100	$ 14¾	14¾	14¾
Gatineau	230	$ 35¼	35	35
Gat 5 pc pr	z15	$ 98½	98½	98½
G Dev	400	$ 13¼	12¾	12⅞
OXC	39	$ 43	43	43
GP Drill A	250	57	55	55
GS Wares	z5	$ 9	9	9
Goodyear	15	$125	125	125
Goodyear pr	50	$ 43	43	43
GL Paper	300	$ 38¾	38¼	38¼
GN Gas	900	$ 55⅜	55	55⅜
GN Gas pr	25	$ 41½	41½	41½
GN Gas w	525	140	130	140
GN G B w	100	180	180	160
Gr Wpg G	z58	$ 10¾	10¾	10¾
Gr Wpg vt	678	$10	9⅞	10
Gr Wp 58w	150	400	375	375
Hi-Tower	z 25	$ 8	8	8
Im Bank	125	$ 59	59	59
Imp Inv A	z5	$ 9¼	9¼	9¼
Imp Oil	2848	$ 31¼	31	31⅛
Imp Tob	560	$ 11⅞	11⅝	11⅞
Ind Accep	595	$ 37⅞	37¼	37⅜
I Ac wts	z10	$ 13	13	13
Inld Gas	1225	500	490	500
Inld Gas pr	z60	$ 14	14	14
Inld Gas w	500	140	140	140
Int Util	125	$ 34¼	34	34¼
Int Util pr	200	$ 40⅜	40¾	40⅞
Inter PL	750	$ 53½	52⅝	52⅝
Intp Stl	150	420	420	420
Inv Syn	35	$ 34	34	34
Inv Syn A	2060	$ 31⅜	30¾	30¾
Jefferson	200	$ 5	5	5
Jockey C	1450	215	215	215
Kelly DA	300	$ 6¼	6¼	6¼
Labatt	585	$ 27¾	27½	27¾
Lafarge A	200	$ 9	9	9
Lakeld	1225	225	215	215
Laura Sec	413	$ 14½	14¼	14½
Levy Ind p	400	$ 20¾	20½	20¾
Lob Co A	185	$ 27⅜	27	27⅜
Lob Co A w	100	700	700	700
Lob Co B	100	$ 28⅝	28¼	28¼
Lob Co pr	270	$ 46	45¼	45¾
Lob G 1 pr	100	$ 29¼	29

NAISSANCES

CHAPUT — A Montréal, le 5 juin 1960, à l'hôpital du Sacré-Coeur, à M. et Mme Bernard Chaput de St-Eloi de Laval, née Simone Geoffroy, une fille baptisée Marie, Thérèse, Micheline, Suzanne. Parrain et marraine, M. et Mme René Gagné, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Richard Geoffroy, tante de l'enfant.

HANDFIELD — A Montréal, le 2 juillet 1960, à l'hôpital du Sacré-Coeur, à M. et Mme Pierre Handfield née Diane Viau, une fille baptisée Marie, Bernadette, Yvonne, Danielle. Parrain et marraine, M. et Mme Lionel Viau, grand-père et grand'mère de l'enfant. Porteuse, Mme Tancrède Handfield, grand'mère de l'enfant.

THOMAS — A l'hôpital de l'Est, le 25 juin 1960, à M. et Mme André Thomas, une fille baptisée Marie, Bernadette Jeanne. Parrain et marraine, M. et Mme Roger St-Jules, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme Roland Quintal, cousine de l'enfant.

DECES

AUBE — A Montréal, le 11 juillet 1960 à l'âge de 55 ans, est décédé Cecilien Aubé, époux de Bella Prud'homme, demeurant 6359 Des Ecores. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires J.-S. Vallée Ltée, no 2548 rue Beaubien à 9.45 hres pour se rendre à l'église St-Marc où le service sera célébré à 10.00 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 226—3

BADEAU — Accidentellement, à Montréal, le 10 juillet 1960, à l'âge de 43 ans, est décédée Mlle Gabrielle Badeau, fille de feu Elie Badeau et de feu Hannah Couillard. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant, de 8020 St-Hubert. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons Lorenzo Neveu, 7766, rue St-Hubert, à 8 heures 30, pour se rendre à l'église St-Pulde-la-Croix, où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de Beauharnois, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 226—2

BOUCHARD — A Montréal, le 11 juillet 1960, à l'âge de 81 ans, 9 mois, est décédée Mme veuve Joseph Bouchard, née Aveline Duchesne, demeurant 10275 Larose. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons Bonnier, Duclos & Bonnier, 3503 rue Papineau, pour se rendre à l'église des Saints-Martyrs-Canadiens où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 227—2

BOUCHER — A Montréal, le 12 juillet 1960, à l'âge de 49 ans, est décédé Maurice Boucher, époux de Herminie Lafontaine, demeurant à 2922 Beauclerk. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Langlois, No 8628 rue Hochelaga, pour se rendre à l'église St-Donat, où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs. 227—2

BOUTHILLETTE — A Montréal, le 11 juillet 1960, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme veuve Edouard Bouthillette, née Florida Provost. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Dallaire, No 2125, rue Ontario est, pour se rendre à l'église St-Clément de Viauville où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 227—2

BRUNELLE — A Montréal, le 11 juillet 1960, à l'âge de 74 ans, est décédée Mlle Bernadette Brunelle. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons Yvon Desnoyers No 1.B. rue Des Carrières, à Fort Chambly, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Joseph de Ville Chambly, où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 226—2

CHARBONNEAU — A l'hôpital militaire de Ste-Anne, le 11 juillet 1960, à l'âge de 87 ans, est décédé Frank Charbonneau, époux de feu Elizabeth Seymour. Exposé aux salons Tees & Co, Service jeudi à 9 h. 30, à l'église St-Jean Eudes de Ville Lafleche, Information au Champ d'Honneur.

CHATELAIS — A Verdun, le 11 juillet 1960, à l'âge de 75 ans, 5 mois, est décédée Mme Henri Chatelais, née Lydia Levac, demeurant à 710 Godin. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 5650 chemin Côte-des-Neiges, à 8.45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Garde où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de St-Polycarpe, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 226—2

CHAYER — A Montréal, le 11 juillet 1960, à l'âge de 44 ans, est décédé Lionel Chayer, fils de feu Auguste Chayer et de feu Mélina Lamarche, demeurant à 4900 Jeanne Mance. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons Dumesnille & Gingras, 4504 rue Chatelain, à 8.30 hres pour se rendre à l'église St-Barnabé où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 226—2

COUTU — A Montréal, le 11 juillet 1960, à l'âge de 78 ans, est décédée Anne Lamy, épouse de feu Joseph Coutu, demeurant à St-Norbert, de St-Jérôme. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons Vandelac Ltée, 4-7 heures 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 227—2

DEMERS — A Montréal, le 12 juillet 1960, à l'âge de 84 ans, est décédé Edmond Demers, ancien curé de Farnham, durant [illegible]

DESMARAIS — A Montréal, le 11 juillet 1960, à l'âge de 63 ans, est décédé Hermenégilde Desmarais, époux de feu Emma Dumouchel. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 5650 chemin Côte-des-Neiges, à 8.45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 226—2

DUMAS — A Montréal, le 11 juillet 1960, à l'âge de 71 ans, est décédé Joseph Dumas, époux de feu Marie Anna Lemay. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-R. Deslauriers Ltée, No 5503, boul. Décarie ouest, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Anges où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 226—2

ELIE — A Montréal, le 11 juillet 1960, à l'âge de 74 ans, est décédé Joseph Elie, époux de Marie Anna Lemay. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira du Pavillon Bourget rue Hochelaga à 9.15 hrs pour se rendre à la chapelle du dit hôpital où le service sera célébré à 9.30 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 226—2

LAVERGNE — A Montréal, le 12 juillet 1960, à l'âge de 67 ans, est décédée Mme Eugène Lavergne, née Adelida Limoges, demeurant à 6715 Chateaubriand. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, No 3472 rue Ste-Catherine Est, à 8 hres 45 pour se rendre à l'église du Très-Saint-Rédempteur, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 226—2

LEGAULT — A l'Ile Perrot, le 12 juillet 1960, à l'âge de 85 ans 6 mois, est décédée Odilia Daoust, épouse de feu Ulric Legault, demeurant à 2274 Blvd Perrot, mère de Jules et Julia. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires J. S. Vallée Ltée, No 107 rue Ste-Anne, Ste-Anne-de-Bellevue, à 9 hres 30 pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Jeanne-de-Chantal, où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de l'île Perrot lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. Pas de fleurs. 227—2

LEGER — A Edson, Alberta, le 18 juin 1960, à l'âge de 63 ans, est décédée Madame Médard Léger, née Bernadette Hamel, soeur de Madame Antoinette Lépine, aussi d'Edson.

MARCHAND — Le 10 juillet 1960, à l'âge de 60 ans, est décédé l'honorable juge Philippe Marchand, de la Cour du Magistrat, époux de Thérèse Farreau, demeurant à 185 Willowdale. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira de sa résidence, à 8 heures 30, pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction Urgel Bourgie Ltée. 226—2

MASSICOTTE — A Montréal, le 12 juillet 1960, à l'âge de 57 ans, est décédée Mme Hormidas Massicotte, née Simone Demontigny, demeurant 2520 Delormier. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, No 4737 rue Delormier, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Eusèbe de Verceil où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de St-Maxime, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 226—2

MOISAN — A Cartierville, le 11 juillet 1960, à l'âge de 53 ans, est décédé Marcel Moisan, époux de Lucie Lafleche. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-R. Deslauriers Ltée, No 5503, boul. Décarie, à 8.30 hres pour se rendre à l'église St-Ignace de Loyola où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 226—2

Pourquoi toujours
? La Patrie Fleuriste
IL Y A SÛREMENT UNE RAISON
L'ART DANS LES FLEURS
168 EST, STE-CATHERINE
UN. 1-8471

Florist
C.V.J. Nielsen
Grower
FLEURS POUR FUNERAILLES
5580, BOULEVARD DECARIE, N.D.G. RE. 1-1153

DECES

DENIS — A Vaudreuil, le 12 juillet 1960, à l'âge de 59 ans 7 mois est décédée Juliette Léger, épouse de Emilien Denis. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons Hubert Castonguay, No 28 rue St-Michel, à 9 heures 15 pour se rendre à l'église paroissiale de Vaudreuil où le service sera célébré à 9 heures 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 227—2

DIONNE — A Montréal, le 12 juillet 1960, à l'âge de 63 ans, est décédé Emery Dionne, époux de Lilian Wildon, demeurant à 3974 Albanie. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-R. Deslauriers Ltée, 5650 chemin Côte-des-Neiges, à 8 heures 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame du Perpétuel Secours où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 227—2

EMARD — A Montréal, le 12 juillet 1960, à l'âge de 76 ans 10 mois est décédée Madame Ovila Emard, née Rose-Alba Parizeau. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-H. Benoit, 1364 est, rue Laurier à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Stanislas de Kostka où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 226—3

FLEURY — A Montréal, le 11 juillet 1960, à l'âge de 64 ans, est décédé Albini Fleury, époux de Julia Richer, demeurant à 6867 Delanaudière. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons O. Duquette Inc. no 1350 rue Beaubien, à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Philippe où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 226—2

GAGNON — A Montréal, le 10 juillet 1960, à l'âge de 60 ans, est décédée Mme Adrien Gagnon, née Marie-Reine Longpré, demeurant à 4330 Bélanger. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. A. Guilbault Inc., no 5359 - 11ème Ave Rosemont à 8 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste-Marie-Vianney où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 225—3

GIGUERE — A Montréal, le 11 juillet 1960, à l'âge de 65 ans 5 mois, est décédé Mme veuve Godias Giguère, née Alma Chrétien, demeurant 2175 Jacques Hertel. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, No 6259 boul. Monk, à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame du Perpétuel Secours où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 226—2

GOYER — A Montréal, le 11 juillet 1960 à l'âge de 33 ans est décédé Jules Goyer, époux d'Yvette Vanier, demeurant à 1181 Ste-Elisabeth. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la Société Coopérative de Frais Funéraires No 302 rue Ste-Catherine est, à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Jean de la Croix où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 226—3

LACHARITE — A Côte-Ste-Catherine, le 10 juillet 1960, à l'âge de 15 ans, est décédée Mlle Denise Lacharité, fille de feu Alcide Lacharité, et de Marie-Rose Sirois, épouse en deuxièmes noces de Florian Dupré, demeurant à 192 boul 9 C. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 223, rue St-Jacques, Laprairie, à 9 heures pour se rendre à l'église Côte-Ste-Catherine d'Alexandrie où le service sera célébré à 9 heures 30 et de là au cimetière du Laprairie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 226—2

LAROSE — A Montréal, le 11 juillet 1960 à l'âge de 78 ans, est décédé le Dr J. Camille Larose, médecin de l'hôpital St-Jean-de-Dieu, époux en 1ères noces de Berthe Sarault et en 2ès noces de feu Marcelle Brisson père de Yvette et Simonne. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira du salons Bonnier Duclos & Bonnier, No 3503 rue Papineau à 8.30 hrs pour se rendre à l'église Ste-Marguerite-Marie où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 226—2

RIVET — A Montréal, le 11 juillet 1960 à l'âge de 62 ans 9 mois, est décédé Joseph Ulric Rivet époux de Valéda Sauvé, autrefois de la rue Aylwin, demeurant 3596 Wellington Verdun. Les funérailles auront lieu vendredi, le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, No 3472 rue Ste-Catherine Est, à 8 hres 45 pour se rendre à l'église du Très-Saint-Rédempteur, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 226—2

RONDEAU — A Verdun, le 11 juillet 1960, à l'âge de 61 ans, est décédé Azellus Rondeau, époux de Léa Lamarche, demeurant à 405 rue Melrose à Verdun. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, No 5551, rue Wellington à 8 hres 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame de Lourdes, où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 226—2

ST-AMOUR — A Ste-Agathe, le 11 juillet 1960, est décédé Douglas St-Amour, pharmacien, époux de Parmelia (Pam) Jacques. Les funérailles auront lieu jeudi, le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. H. Vanier, No 41, rue Ste-Agathe, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 9 hres 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, à Montréal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SCOOL — A Montréal, le 9 juillet 1960, à l'âge de 41 ans, est décédée Mme Henri Scool, née Marguerite St-Maurice, demeurant à 500 rue Dézery, appt 2. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Dallaire Inc., No 3225 rue Ontario est, à 7 h. 55 pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 226—2

SENECAL — A Chambly, le 12 juillet 1960, à l'âge de 47 ans, 11 mois, est décédée Mme Paul Sénécal née Anna Lehoeuf, demeurant à 1479 Gertrude, Ville de Chambly. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, No 4737 rue Delormier, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Eusèbe de Verceil où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de St-Maxime, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TRUDEAU — A Montréal, le 11 juillet 1960 à l'âge de 73 ans, est décédée Mme Philémon Trudeau, née Ann McDonald. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires Adolphe Lemay Inc., 19, avenue Laurier est, à 8 h. 15, pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 226—2

TRUDEL — A Montréal, le 11 juillet 1960 à l'âge de 46 ans, est décédé Lucien Trudel, courtier en immeuble, époux de Clara Roche, demeurant 3429 Delorimier. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons Bonnier Duclos & Bonnier, No 3503 rue Papineau à 8.30 hrs pour se rendre à l'église St-Robert-Bellarmin, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 226—3

VIENS — A Ville St-Michel, le 11 juillet 1960, à l'âge de 30 ans 10 mois, est décédé Albert Viens, époux en 1ères noces d'Alma Proulx et en 2ième noces de Raymonde Faulkner, demeurant chez son gendre, Jacques Trahan, 7966, 10ème Ave, Ville St-Michel. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons Roland Pinson Inc., No 1415 rue Fleury est, à 8 hres 30 pour se rendre à l'église St-Bernardin de Sienne où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction Urgel Bourgie Ltée. 226—2

MASSICOTTE — A Montréal, le 12 juillet 1960, à l'âge de 57 ans, est décédée Mme Hormidas Massicotte, née Simone Demontigny, demeurant 2520 Delormier. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, No 4737 rue Delormier, à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Eusèbe de Verceil où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de St-Maxime, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MORIN — Subitement à Beloeil, le 10 juillet 1960, à l'âge de 66 ans, est décédé Edmond Morin, arpenteur, célibataire, fils de feu Stanislas Morin et de feu Herminie Auclair. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son frère Achille Morin, des Tilleuls de Beloeil, pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 9.30 heures et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 226—2

TRUDEL — A Montréal, le 11 juillet 1960 à l'âge de 46 ans, est décédé Lucien Trudel, courtier en immeuble, époux de Clara Roche, demeurant 3429 Delorimier. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons Bonnier Duclos & Bonnier, No 3503 rue Papineau à 8.30 hrs pour se rendre à l'église St-Robert-Bellarmin, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 226—3

vêtements de deuil
une spécialité de
dupuis Frères
VI. 2-6171

Ligue Internationale

Toronto	—	8	10	7	7	4	9	10	55	27	.671	—
Buffalo	4	—	6	7	3	8	9	9	46	37	.554	9½
Richmond	5	9	—	7	9	7	4	7	48	42	.533	11
Jersey City	6	7	5	—	5	7	5	5	40	44	.476	16
Rochester	4	2	5	7	—	7	8	5	38	42	.475	16
Montréal	0	2	6	7	5	—	8	8	36	45	.444	18½
Columbus	4	5	5	6	5	6	—	6	37	49	.430	20
Miami	4	4	5	3	8	6	6	—	36	50	.419	21

CE SOIR

Rochester à Montréal, 2
Buffalo à Toronto
Columbus à Richmond
Jersey City à Miami

HIER

Rochester 6, Montréal 1
Buffalo 4, Toronto 7
Columbus 4, Richmond 3
Jersey City 0, Miami 4

Jean-Marc Samson installé au 1er rang des frappeurs

Les dernières statistiques de la Ligue Provinciale, publiées hier, révèlent que le receveur Jean-Marc Samson, des Indiens de Québec, domine les frappeurs avec une moyenne de .491. Chez les lanceurs, Claude Paquette, du Drummondville, présente une fiche de six victoires contre aucune défaite.

Les joutes à Drummondville et Thetford-Mines ont été remises à cause de la pluie hier. Ce soir, le Thetford-Mines jouera à Québec.

Les clubs au bâton

	AB	CS	3b	C	Moy.
Québec	450	132	9	2	.293
Drummondville	585	162	9	5	.277
Plessisville	539	139	1	6	.258
Victoriaville	493	114	5	1	.231
Thetford M.	385	76	2	3	.197

Moyennes individuelles

	AB	P	Cs	Moy.
Samson, J.M., Québec	49	15	7	.491
Madore, M. T.-Mines	35	9	15	.429
Gagnon, L., Piess.	46	14	20	.424
Sawyer, M. Drumm.	36	11	15	.417
Pouliot, J. Qué.	41	6	15	.366
Dompierre, Qué.	53	12	19	.358
Benoit, C., Drumm.	42	9	15	.357
Ouvrilleau, Qué.	48	13	17	.354
Bédard, J. Drumm.	40	12	14	.350
Laterte, R. Drumm.	41	12	21	.344

Le St-Jérôme à St-Laurent

La première ronde des compétitions internationales de la Ligue Pony débutera samedi après-midi alors que le St-Laurent sera l'hôte du St-Jérôme. Le vainqueur de cette ronde initiale affrontera ensuite le gagnant de la joute Sherbrooke-Terrebonne, le lendemain.

Jean-Marc Melançon, du St-Laurent Pony et Russ Steen du Gohier, ont été désignés pour piloter l'équipe d'étoiles de St-Laurent.

FUNERAILLES DE Mme Vve OLIVA DENAULT

Récemment ont eu lieu, en l'église Notre-Dame-du-Rosaire, les funérailles de Mme vve Oliva Denault, née Blanche Brosseau.

Le convoi funèbre, précédé de deux landaus de fleurs et d'une délégation de Dames de Ste-Anne, se rendit à l'église où la levée du corps fut faite par Mgr Siméon Charron, P.D., qui chanta aussi le service assisté des abbés René Gagnon et Roger Limoges.

Le deuil était conduit par les fils de la défunte MM. Fernand et Bernard Denault; ses gendres MM. François Bengle, Jean-Pierre Lajoie et Marcel Rivard; ses petits-fils Pierre et Serge Denault, Gilles et Claude Lajoie, Rodolphe et Jean-Marc Denault; ses neveux Armand-L. Godin, Albert et Donat Denault, Paul et Gabriel Marcil, Albert Hillman et Victorin Moreau.

Dans le cortège on remarquait MM. Jacques Giroux, Aurélien Turcotte, Roland Marquis, Pierre Lacelles, Maurice Lalumière, Gilles Waddell, Jean Paradis, Vincent Lagarde, R. Morand, J.-P. Roger, Richard Bellefleur, Georges Thériault, Marcel Poirier, Régent Dubois, Albert Arpin, J.-P. Richard, Roger Vizer, Réal Lussier, Ernest Banville, J.-Omer Roy, cons. mun., Raymond et Roger Rivard, Camille Labelle, Dr Jean-Paul Provost, Marcel Masse, Claude Vigeant, M. Laliberté, Irénée Deschênes, Alfred Rivest, Raymond Morin, F.-X. Curot, Eugène Bengle, O. Bengle, Georges Barrette, Yvon Talbot, Normand Ratté, André Lépine, A. Archambault, A. Mercille, Charles Roy, John Michaluck, J.-D. Boisvert, W. Forest, J.-G. Kinnear, Louis-Paul Brosseau, Jacques Déziel, Paul Leroux et autres. ★

Dernier hommage rendu à Mme René Chainey



Mme René Chainey, née Antonia Dupuis, autrefois de Montréal, demeurant à Sherbrooke, est décédée le 23 juin dernier, à la résidence d'été de M. et Mme Denis Gérin, à Ayer's Cliff.

Elle laisse dans le deuil son époux M. René Chainey, de Rouyn, son fils Paul, sa belle-fille née Pauline Laliberté, son petit-fils, Jean, sa petite-fille l'aînée de Sherbrooke. Deux soeurs: Mme Joseph Caron (Alberta) de Waterbury, Conn.; Mme Denis Gérin (Graciella) de Coaticook; un frère M. Alexis Dupuis de Dover N. H., ses beaux-frères M. Joseph Caron et Denis Gérin et sa belle-soeur, Mme Alexis Dupuis. Ses neveux et nièces: M. Marcel Caron de Waterbury Conn. M. et Mme Georges Ouellette de Californie, M. et Mme Auguste Gérin de Montréal, Me Louis Gérin et Mlle Monique Gérin de Coaticook, M. et Mme Roger Dupuis de Washington, D.C., M. et Mme Arthur Drolet de Dover, N.H., une tante, Mme Azarie Dupuis de Sherbrooke, la famille Gauvin de Montréal et Mme Rose Dupuis.

La défunte était la cousine de M. l'abbé Antonio Dupuis, curé de la paroisse Ste-Famille de Richmond, et de Mme Eva Renihan Labelle, Mme Albert Lambert, Mme Daniel Godbout, M. Eugène Dupuis de Sherbrooke et de M. Alfred Dupuis de St-Jean. Mme Albert Davignon de Rock Island, Mme Blanche Turcot, Mlle Jeanne Dupuis, de Sherbrooke, Mlle Irène Dupuis de Springfield, Mass., MM. Omer, Wilfrid Léonard et Théodore Dupuis des Etats-Unis. M. et Mme Roland Leblanc, M. Claudio David, Roger David, Léopold David, Claude David, Mme Suzanne Couture, Mme Annette Pin, tous de Montréal.

Elle laisse également dans le deuil deux belles-soeurs: Mmes Blanche Lachapelle de Richmond et Arthur Chainey de Danville, aussi MM. et Mmes Roger, Paul, Cléo Chainey, Auguste Morin, Wilfred St-Louis, Adélard Laurenteau, Camille Lachapelle, Maurice Arnotte (Réjeanne Lachapelle) tous de Danville, M. et Mme Conrad Lachapelle de Quebec, ainsi que de nombreux parents.

Les funérailles ont eu lieu le 27 juin, à 10 heures, en l'église St-Jean L'Evangéliste de Coaticook, M. l'abbé Albert Carbonneau, curé de cette paroisse, a fait la levée du corps. MM. les abbés J. Antonio Laliberté, curé de Katevale et Armand de Morris, vicaire de la paroisse St-Jean L'Evangéliste, agissaient comme diacre et sous-diacre. M. l'abbé Marcel Gérin prêtre des Missions étrangères, a chanté le service. Etaient dans le choeur: MM. les abbés Lucien Blanchard curé de St-Jean de Brébeuf de Sherbrooke et Albert Carbonneau curé de la paroisse St-Jean L'Evangéliste.

Les porteurs étaient: MM. A. Fournier Alfred Marceux et Marcel Chainey de Coaticook, M. Roger David de Montréal, M. Eddy McKercher de Lennoxville et Roger Chainey de Danville. L'inhumation a été faite au cimetière de Coaticook.

Toutes les personnes mentionnées assistaient aux funérailles ainsi qu'un grand nombre de parents et amis de la famille. ●

St-Laurent gagne, 7-0

Le St-Laurent a blanchi le St-Henri, 7-0, dans la seule joute disputée au complet dans la Ligue Royale Junior, hier. La victoire a permis à l'équipe de Johnny Jepson de passer seule au troisième rang de la division Ouest.

Gilles Bernier a limité ses adversaires à deux coups sûrs en plus de retirer 12 frappeurs au bâton. Frank Kurty et Legault ont réussi les simples du St-Henri.

Gilles Robichaud, Jacques Leclerc et Gérald Dempsey ont dirigé l'offensive des vainqueurs avec chacun deux coups sûrs. Daoust a été le lanceur perdant.

Les joutes Laval à Ville-Marie, Rosemont à Longueuil, Maisonneuve à Plateau, Verdun à Ville-Mont-Royal et Villeray à Parc Extension ont été remises à cause de la pluie. A certains endroits, toutefois, on a pu commencé la partie et disputer tout au plus quatre manches.

Dans la seule joute au calendrier, ce soir, le Longueuil se rendra disputer la victoire au St-Henri à 8 heures.

St-Laurent	001	202	2	7	11	3
St-Henri	000	000	0	0	2	1

Bernier et Mélançon; Daoust, Caron (6) et Poxon; Dubois (5).

DELVEAUX

SUITE DE LA PAGE 44

de la dernière saison, est de retour dans les rangs de son ancienne équipe.

Agé de 27 ans, Anderson a été un bloqueur offensif de premier ordre avec les Riders au cours de nombreuses saisons.

Ken Carpenter, instructeur en chef des Roughriders, a déclaré qu'il utiliserait peut-être Anderson au poste d'ailier à l'attaque.

ALOUETTES

SUITE DE LA PAGE 41

ger pour un tel poste dans le Big Four mais après l'avoir vu à l'oeuvre lundi, il est à se demander s'il ne deviendrait pas l'un des petits hommes à bien réussir au football professionnel. Sinon, on pourrait bien se retrouver devant une répétition des cas Johnny Majors et Billy Cross.

L'ailier Jerry Janes, que les Alouettes ont obtenu des Lions de Vancouver, s'est révélé tout aussi bon receveur de passes que son record dans l'ouest indiquait. Un véritable sosie du robuste Paul Dekker, des Tiger-Cats de Hamilton, Janes a saisi six des huit passes que lui a destinées le quart Sam Etcheverry dont une pour un touché. Il pourrait bien devenir la plus agréable surprise du camp d'entrainement.

Pourra-t-il devenir le compagnon par excellence pour l'ailier gauche Harold Patterson puisqu'il joue lui aussi à la même position ? S'il peut s'aligner à la droite avec autant de succès, il sera certainement appelé à succéder à Red O'Quinn.

Il est un athlète sur lequel Perry Moss compte beaucoup pour cette saison et qui lundi soir n'a été appelé qu'à effectuer seulement deux jeux. Il s'agit du centre-arrière John Saunders, de l'Université de la Caroline du Sud, qui a conservé une moyenne de 5.1 verges gagnées au sol par tentative dans la Conférence Atlantic Coast l'an dernier. Etcheverry a tenté de lui remettre le ballon sur le latéral mais le jeu a raté. En une autre occasion, il a gagné seulement une verge sur une poussée qui a pris fin avant même de commencer.

Quant au botteur Bobby Joe Green, de l'Université de Floride, il a clairement démontré qu'il pourrait grandement aider la cause des Alouettes par ses envois de longue distance et très hauts. Si Green peut occuper un poste à la défensive tout en effectuant les bottés, il deviendra vite un grand atout pour un club qui n'a jamais connu un bon botteur depuis les beaux jours de Fred Kijek.

Les Alouettes pratiqueront une dernière fois cet après-midi pour ensuite prendre l'avion pour Edmonton, demain midi. Ils rencontreront les Eskimos, vendredi soir, et partiront immédiatement après pour Vancouver, où ils joueront contre les Lions, mercredi soir le 27, avant de revenir dans la métropole. Ici, ils recevront Vancouver, le 26, Winnipeg, le 1er août, et Edmonton, le 8 août, avant d'ouvrir la saison régulière du Big Four contre les Tiger-Cats de Hamilton, mardi soir le 16 août.

NENCINI

SUITE DE LA PAGE 40

au classement général consolidant même sa position.

16e étape

Voici le classement de la 16e étape du Tour de France cycliste

1 Battistini (Italie) 5 h. 29'09" avec bon. 5 h. 28'09"
2 Massignan (Italie) 5

Heures d'affaires : **9** h. **30** à **5** h. **30** — Ouverts le vendredi soir jusqu'à **9** h. — Ouverts tous les samedis de **9** h. **30** à **5** h. **30**

Commandes téléphoniques acceptées (sauf indication contraire)
VI. 2-6171

VENTE MI-ÉTÉ *Chez* dupuis



Mantilles

dentelle acétate

2 pour 1.00

- noir / blanc
- tout blanc
- tout noir
- pour le soir
- pour l'église

VI.2-6171

CHACUNE DANS ETUI DE PLASTIQUE ET AVEC UNE EPINGLE.

DUPUIS — KIOSQUES DES MOUCHOIRS, REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 210

GILETS CALEÇONS ATHLETIQUES

pour hommes, jeunes gens

Taille P.M.G.ExG.

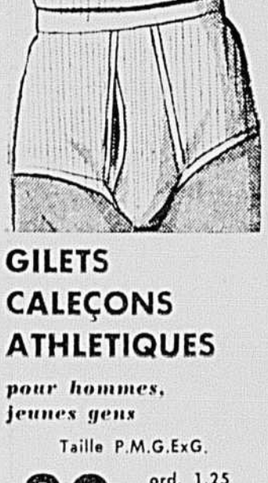
.89 ord. 1.25 chaque pièce

3 pour 2.50

"WINDSOR WEAR"

Coton peigné en blanc. Gilets athlétiques sans manches — Caleçons jockey ajustés, la taille, les cuisses sur élastique.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 620



CULOTTES "BOXER"

dos de taille sur élastique

Pour hommes.
Tailles P.M.G.ExG.

prix ord. 1.50 SPECIAL

1.00

6 pour 5.00

Broadcloth "Sanforized" à rayures ou fantaisie en bleu, gris, beige, rouge, fond blanc. Taille quatre coutures élasticisées, siège ballon.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 620



SPECIAUX 3 JOURS

JEUDI —
VENDREDI —
SAMEDI —
au salon de la

FOURRURE

Création en vogue pour automne-hiver 1960-1961.

Un léger dépôt retiendra la fourrure choisie jusqu'à l'automne 1960

PAS DE FRAIS D'ENTREPOSAGE DANS NOS VOUTES A AIR FROID SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS

Aucune versement comptant. Taxe de vente payable à l'achat.

manteaux longs

ord. 395.00 SPECIAL 3 JOURS

$319.

MOUTON DE PERSE

teint noir avec col de vison brun ou gris

CENTRES DE DOS RAT MUSQUE

du Nord teints nuance vison. Qualité extra supérieure

ETOLES DE VISON

brun — peaux allongées

ETOLES DE VISON

gris bleu — peaux allongées

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 590

Pas de commandes postales ni téléphoniques durant cette vente de 3 jours chez Dupuis

JAQUETTES

Ord. 159.00

SPECIAL 3 JOURS

$113.

FLANCS RAT MUSQUE

teints nuance vison brun — gris charcoal — 10 à 20

Ord. 200.00 . .

SPECIAL 3 JOURS

$166.

ETOLES
VISON CHINOIS

teint brun — peaux séparées.

ETOLES
VISON SAUVAGE
NATUREL
peaux séparées

JAQUETTES
RAT MUSQUE

— flancs teints nuance vison, qualité supérieure.





18 modèles au choix dont 4 illustrés

ECONOMISEZ 33 1/3 A 50%



GRANDE VENTE

VI.2-6171



LINGERIE

en coton lavable sans repassage "Drip'N'Dry"

Ord. 2.99 et 3.99

SPECIAL MI-ETE DUPUIS

1.99 chaque vêtement **2 pour 3.75**

COMMANDES TELEPHONIQUES ACCEPTEES

pour les tailles et nuances mais non dans chaque modèle (marchandise légèrement défraîchie rien pour affecter l'apparence ou la durée)

b) PYJAMAS "POUPEE"
c) PYJAMAS PANTALON ¾
d) CHEMISES DE NUIT COURTES

IMPRIMES : lilas, vert, bleu, rose, jaune, rouge. BRODERIE même teinte jaune, bleu, rose ou contrastantes blanc/rouge — blanc/lilas. TAILLES: petite, moyenne, grande dans le groupe.

a) JUPONS COMBINAISONS

En coton Drip'n'dry avec panneau double. Blanc seulement. Tailles : 32 à 42.

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 390

DRAPS PASTELS DE "CANNON"



rayures "arc en ciel"

sur fond blanc dans un coton fin, serré, résistant.

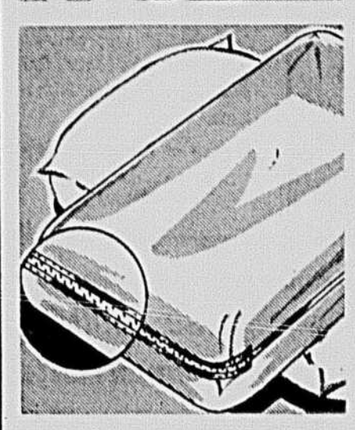
Longueur des draps avant l'ourlet fini 108". L'ourlet large est uni.

72 x 108" (ordinaire)
39 x 75" (contour)
81 x 108" (ordinaire)
54 x 75" (contour)

3.39 chacun

TAIES POUR CONVENIR 42" **1.79** la paire

DUPUIS — TROISIEME RAYON 150



OREILLERS "AIRFOAM"

tout caoutchouc mousse

Ord. 7.98 — SPECIAL MI-ETE

Enveloppe de coton fermant d'une glissière. Format Jumbo 17 x 26". Epaisseur de 6 pouces. Oreillers lavables, anti-allergiques, anti-mites. **5.99** chacun

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 160



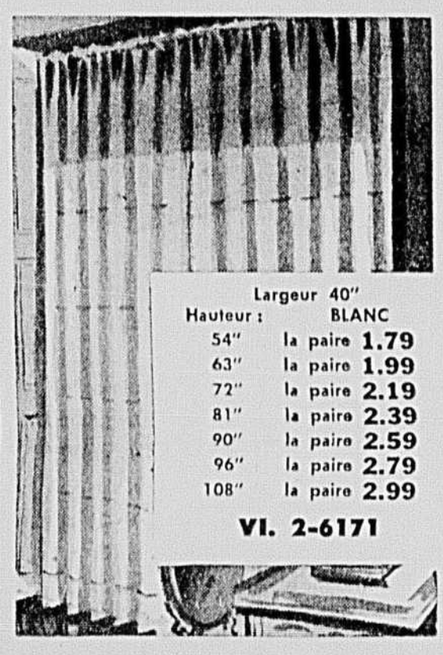
COUVERTURES FINETTE

légères ... confortables

Ord. 2.39 — SPECIAL MI-ETE

Carreaux gais de nuances populaires sur finette douce, lavable. Environ 70 x 80". Pratiques à la ville, la campagne. **1.99** chacune

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 160



RIDEAUX DROITS

marquisette rayonne

• BLANC • CHAMPAGNE

Bord large — les côtés bordés. Rideaux lavables séchant vite.

Largeur 40"

Hauteur :	BLANC
54"	la paire 1.79
63"	la paire 1.99
72"	la paire 2.19
81"	la paire 2.39
90"	la paire 2.59
96"	la paire 2.79
108"	la paire 2.99

VI. 2-6171

Largeur 60"

Hauteur :	BLANC ET CHAMPAGNE
54"	chacun 1.39
63"	chacun 1.49
72"	chacun 1.59
81"	chacun 1.69
90"	chacun 1.89
96"	chacun 1.99
108"	chacun 2.19

DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 740

1000 ROBES-TERYLENE-COTON-TOILE-NYLON

pour dames, jeunes filles

SENSATIONNEL BAS PRIX!

au SOUS-SOL *Chez* dupuis Frères

Ord. 11.98 à 14.98

5.97 CHACUNE



a) NYLON "CRISTALLETTE" effet dentelle noire sur rose, bleu, turquoise, blanc. 12-16.

b) TERYLENE* ET COTON broderie fantaisie. Beige, bleu, menthe, 10-18.

c) ARNEL* et TERYLENE* Fraus imprimé en bleu lilas ou rose sur fond blanc. 14 à 20.

d) COTON ET TERYLENE* Modèle boutonné jusqu'au bas de la taille. Rayures beige, gris, bleu. 16½ à 24½.

e) TERYLENE* ET ARNEL* Jupes par laizes bleu, lilas, rose. Demi-tailles : 16½ à 24½.

f) ACETATE ET ARNEL* Robe boutonnée jusqu'au bas de la taille. Demi-tailles 16½ à 24½. Marine, bleu, noir, mandarine.

VI.2-6171

- ACHAT FORMIDABLE
- STYLES DE SAISON
- 22 MODELES AU CHOIX dont six illustrés

VI. 2-6171

*CIL, fibres Polyester

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1535

Heures d'affaires : 9 h. 30 à 5 h. 30 — Ouverts le vendredi soir jusqu'à 9 h. — Ouverts tous les samedis de 9 h. 30 à 5 h. 30

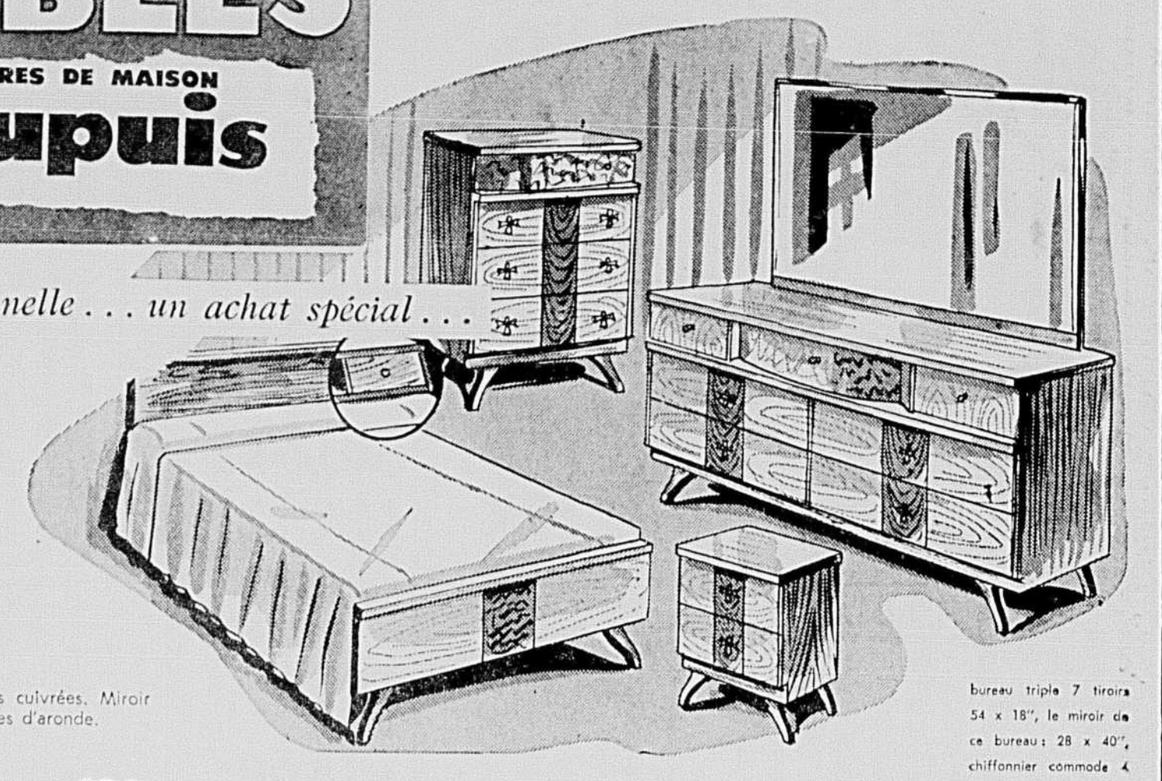
VENTE semestrielle de MEUBLES

ET GARNITURES DE MAISON

Chez dupuis

VOICIE UNE VENTE QUI INTERESSE TOUS LES FOYERS

√ qu'il s'agisse de meubler toute une maison ou de remplacer un seul mobilier, le meilleur endroit c'est encore chez DUPUIS et le meilleur temps c'est durant la VENTE SEMESTRIELLE



bureau triple 7 tiroirs 54 x 18", le miroir de ce bureau : 28 x 40", chiffonnier commode 4 tiroirs — 34 x 18" →

√ une occasion exceptionnelle . . . un achat spécial . . .

Mobilier de chambre en noyer véritable absolument nouveau PRIX SEMESTRIEL

bureau triple
chiffonnier
lit panneaux

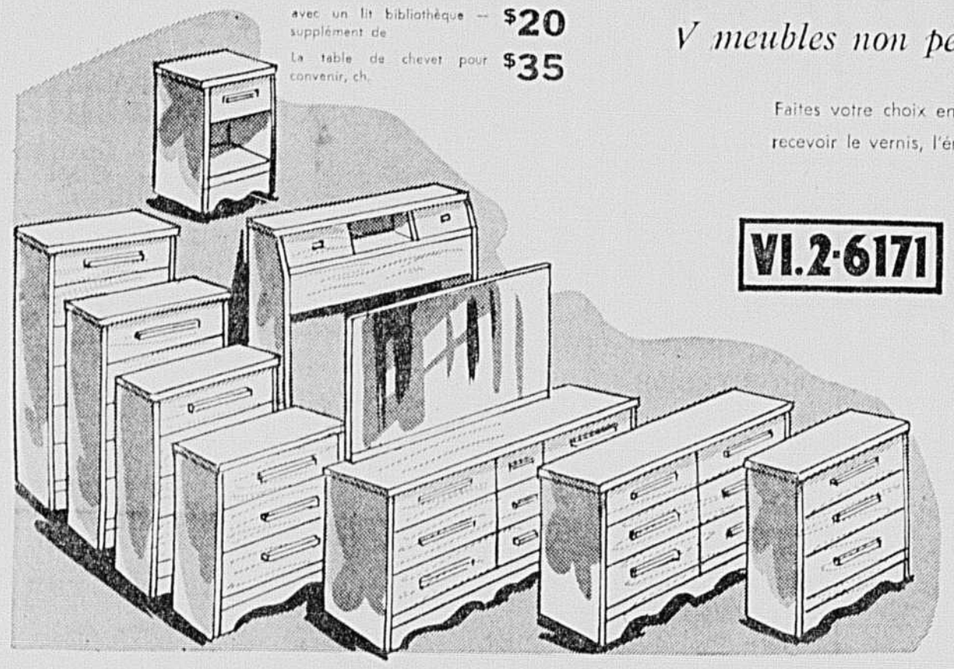
$219.

Noyer véritable et coeur de noyer, poignées cuivrées. Miroir biseauté et poli, bois fini lustré tiroirs à queues d'aronde.

DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 710

avec un lit bibliothèque — supplément de $20

La table de chevet pour convenir, ch. $35



√ meubles non peints. Incroyables bas prix

Faites votre choix en économisant. Merisier bien sablé, lisse, prêt à recevoir le vernis, l'émail de votre choix.

VI.2-6171

	HAUTEUR	SURFACE	PRIX de VENTE
COMMODE 3 tiroirs	31"	25½ x 16"	18.95
COMMODE 4 tiroirs	36"	25½ x 16"	22.95
COMMODE 5 tiroirs	43"	25½ x 16"	26.45
COMMODE 6 tiroirs	49"	25½ x 16"	29.95
BUREAU DOUBLE 6 t.	31"	48 x 16"	34.95
LE MIROIR pour convenir		26 x 38"	11.50
BUREAU TRIPLE 9 t.	31"	60 x 16"	44.95
BUREAU SIMPLE 3 t.	31"	35½ x 16"	29.95
LE MIROIR pour convenir		26 x 26"	7.00
TABLE CHEVET 1 tiroirs		14½ x 11"	8.95
LIT-BIBLIOTHEQUE à panneaux-portes	39" 48" 54"		17.95

DUPUIS — CINQUIEME RAYON 713

MOFFAT 24"

cuisinières à gaz



SPECIAL SEMESTRIEL

$139.

aussi peu que 1.30 par semaine

4 brûleurs spéciaux pour gaz naturel 4 ronds surface avec allumeur automatique four de 21" avec contrôle thermostat. Extérieur fini porcelaine blanche étincelante.

Service et garantie dupuis

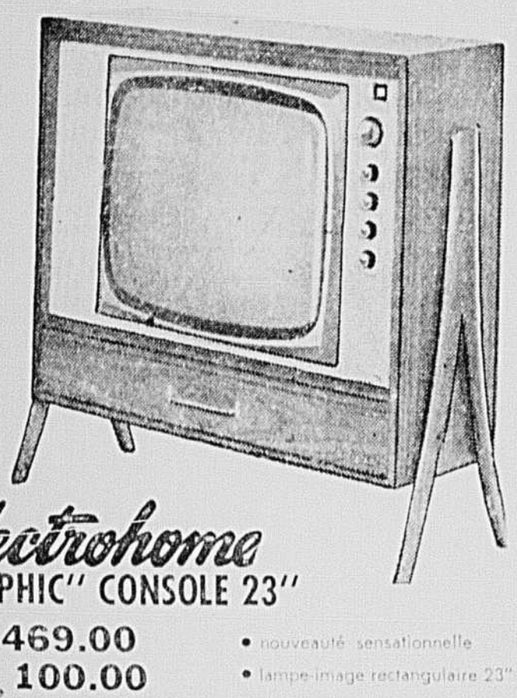
DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 772

√ très grande économie . . .

√ bas prix insurpassable . . .

√ allocation d'échange de $100.00

√ offre exceptionnelle Vente semestrielle



Modèle illustré fini noyer, acajou ou chêne pâle.

aussi peu que 3.19 par semaine

supplément de 10.00 pour fini acajou ou chêne pâle

Electrohome

"LE GRAPHIC" CONSOLE 23"

prix ord. 469.00

allocation d'échange de 100.00

pour votre TV actuel quel qu'en soit l'état

vous ne payez que

$369.

- nouveauté sensationnelle
- lampe-image rectangulaire 23"
- champ visuel plus grand
- netteté incomparable
- puissant châssis de 21 lampes
- haut-parleurs jumelés
- haute fidélité absolue

DUPUIS — SIXIEME, RAYON 843

aucun versement comptant

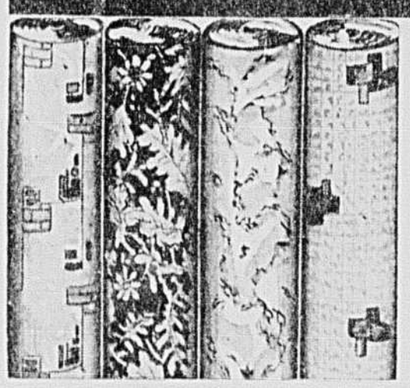
sur achats budgétaires de 15.00 ou plus – seule la taxe de vente est payable au moment de l'achat

√ prix vente semestrielle

BEAU PRELART IMPRIME

"BELFLOR" ET "FLORCO"

BAS PRIX SEMESTRIEL la verge carrée **.41**



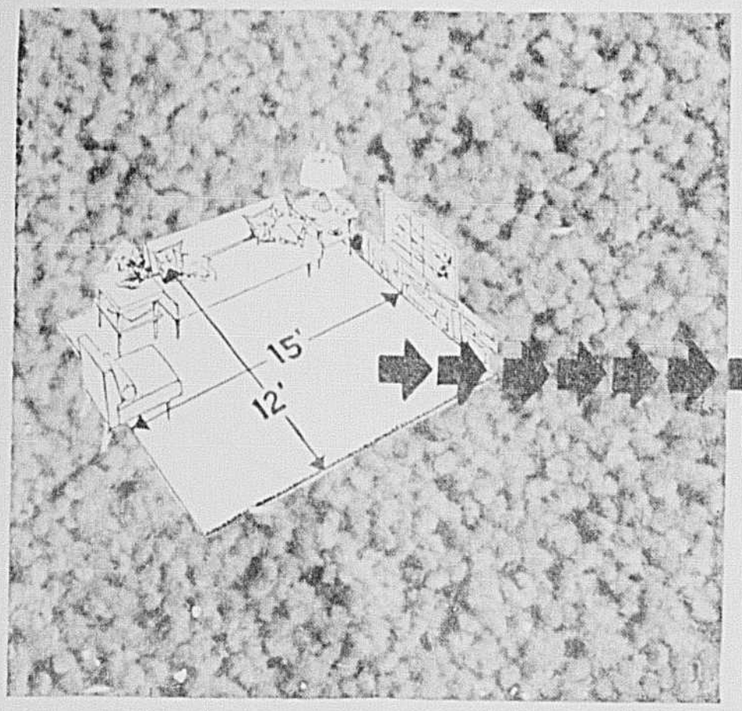
Carreaux et fleurs des plus décoratifs et modernes pour une cuisine, chambre coucher, sous-sol de jeux. Largeur 2 verges.

DUPUIS — SIXIEME, RAYON 730

√ grande vente "semestrielle"

√ toute une pièce transformée à bon compte

TAPIS -- SOUS-TAPIS -- BAGUETTES A CLOUS -- POSAGE



LE TOUT **1.20** LE PIED CARRE

exemple :

pièce de 12 x 15 pieds — 180 pieds carrés à 1.20 $206

aussi peu que 10.13 par mois

24 mois pour payer

Léger supplément pour le posage en dehors des limites de Montréal.

BROADLOOM WILTON FRISE

"ANTIMITES" dessin "KURLTONE" par B.M.K.

• gris • vert • champignon • épice • rose

WILTON DE LAINE, tissage serré — POILS DE LAINE EN TORSADES

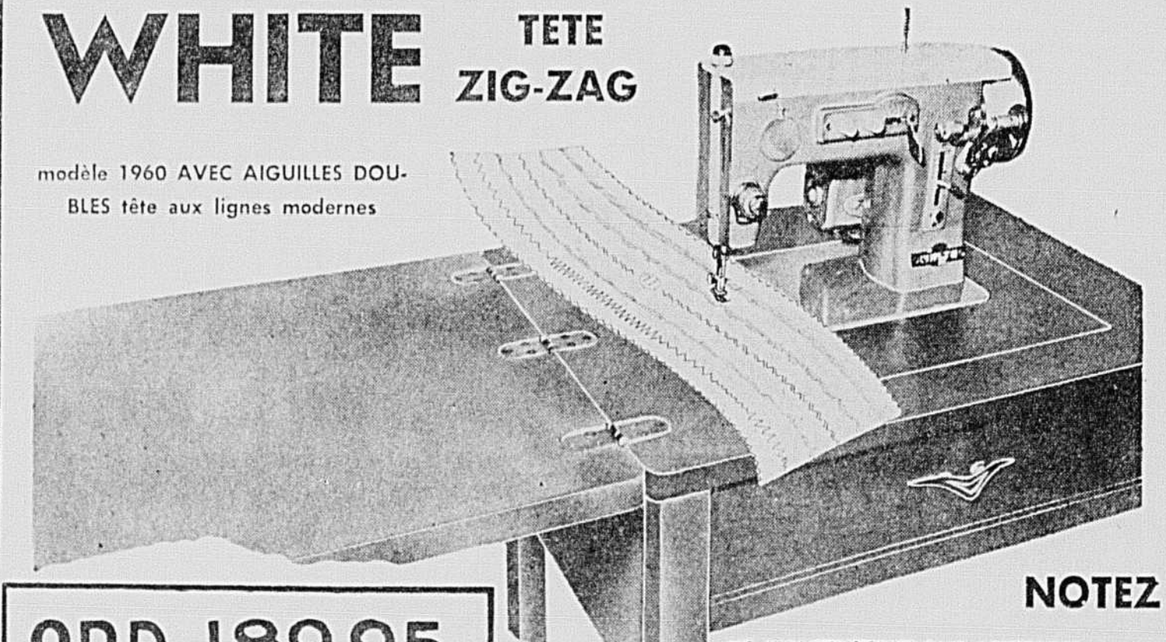
DUPUIS — SIXIEME, RAYON 731

Une grande vedette de la vente semestrielle

MACHINES A COUDRE ELECTRIQUES

WHITE TETE ZIG-ZAG

modèle 1960 AVEC AIGUILLES DOUBLES tête aux lignes modernes



ORD. 189.95

SPECIAL PRÉSENTATION

89.95

aussi peu que 1.25 par semaine

NOTEZ

CES CARACTERISTIQUES SANS ACCESSOIRES:

- fait les boutonnières
- aussi bord de robe invisible
- pose les boutons
- les appliques, les monogrammes
- elle brode, reprise
- réalise des centaines d'autres points
- marche avant/arrière
- tête semi-automatique

COUTURES FAITES AVEC AIGUILLES DOUBLES

GARANTIE DE 20 ANS SUR LE MECANISME

GARANTIE D'UN AN SUR MOTEUR ET SERVICE

MODE D'EMPLOI EXPLIQUE gratuitement pour retirer le plus d'avantages possibles de votre WHITE.

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS

Commandes téléphoniques acceptées VI. 2-6171

DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 775